JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU

CANADA

Depuis le 7 janvier jusqu'au 1er juillet 1926 inclusivement
Dans la dix-septième année du règne de Notre Souverain Seigneur
le Roi George V

SESSION 1926

ÉTANT LA PREMIÈRE SESSION DU QUINZIÈME PARLEMENT

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES



OTTAWA
F. A. ACLAND
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1926

VOLUME LXIII.

TABLE DES MATIÈRES

PROCLAMATIONS



FRANK A. ANGLIN,
Député Gouverneur général.

[L.S.]

CANADA

GEORGE CINQ, *par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.*

A Nos Très-Aimés et fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au sixième jour du mois d'août 1925, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, mardi, le quinzième jour du mois de septembre 1925, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé conseiller le très honorable Francis Alexander Anglin, juge en chef du Canada et député de Notre très fidèle et bien-aimé Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de Notre armée, chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, chevalier grand-choix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, membre de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce vingt-neuvième jour de juillet, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-cinq et de Notre règne la seizième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

BYNG DE VIMY

[L.S.]

CANADA

GEORGE CINQ, *par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, et à tous les intéressés,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Nous avons jugé à propos, par et avec l'avis et le consentement de Notre conseil privé pour le Canada, de dissoudre le présent parlement du Canada qui demeure prorogé jusqu'au quinzième jour de septembre prochain, 1925.

SACHEZ DONC QUE, à cette fin, Nous publions Notre présente proclamation royale et dissolvons par le présent ledit parlement du Canada en conséquence, et les sénateurs et les membres de la Chambre des communes sont excusés de se rencontrer et d'assister à ladite réunion ledit quinzième jour de septembre prochain, 1925.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de Notre armée, chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, membre de Notre ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce cinquième jour de septembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-cinq et de Notre règne la seizième.

Par ordre,

G. R. SHIBLEY,
Sous-secrétaire d'Etat suppléant.

BYNG DE VIMY

[L.S.]

CANADA

George Cinq, *par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A tous ceux à qui les présentes parviendront,—Salut:

PROCLAMATION

Attendu que Nous désirons et que Nous avons résolu de rencontrer, aussitôt que possible, Notre peuple de Notre Dominion du Canada et d'avoir son avis en Parlement,—

Sachez donc que c'est Notre royale volonté et plaisir de convoquer un parlement et Nous déclarons en outre que, de l'avis de Notre conseil privé pour le Canada, Nous avons donné des ordres aujourd'hui pour l'émission de Nos writs en due forme pour convoquer un parlement dans Notredit Dominion, lesquels writs doivent porter la date du cinquième jour de septembre 1925, et être rapportables le septième jour de décembre 1925.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de Notre armée, chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, membre de Notre ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce cinquième jour de septembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-cinq et de Notre règne la seizième.

Par ordre,

G. R. SHIBLEY,
Sous-secrétaire d'Etat suppléant.

BYNG DE VIMY
[L.S.]

CANADA

GEORGE CINQ, *par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A tous ceux à qui les présentes parviendront,—SALUT:

PROCLAMATION

SACHEZ que, désirant et ayant résolu, aussitôt que faire se pourra, de rencontrer Notre Peuple de Notre Dominion du Canada, et d'avoir son avis en Parlement, Nous, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, par ces présentes convoquons la Chambre des Communes dans et pour Notredit Dominion, et la sommons de se réunir en Notre cité d'Ottawa, dans Notredit Dominion, jeudi, le dixième jour de décembre 1925, pour là et alors entrer en conférence et traiter avec les hommes illustres et le Sénat de Notredit Dominion.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de Notre armée, chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, membre de Notre ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce cinquième jour de septembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-cinq et de Notre règne la seizième.

Par ordre,

G. R. SHIBLEY,
Sous-secrétaire d'Etat suppléant.

BYNG DE VIMY

[L.S.]

CANADA

George Cinq, *par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.*

A Nos Très-Aimés et fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—Salut:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouvait convoqué pour jeudi, le dixième jour du mois de décembre prochain 1925, date à laquelle il vous était enjoint de vous présenter en Notre cité d'Ottawa. Néanmoins, pour certaines causes et considérations, Nous voulons, par et avec l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, que vous et chacun de vous à cet égard soyez exonérés; vous commandant et par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun de vous et à tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre cité d'Ottawa susdite, jeudi, le septième jour du mois de janvier prochain, 1926, pour l'expédition des affaires, et y traiter, et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notredit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil commun de Notredit Dominion, être ordonnées.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de Notre armée, chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, membre de Notre ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce trentième jour de novembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-cinq et de Notre règne la seizième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

No 1

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 7 JANVIER 1926

Ce jour étant le premier jour de séance de la première session du quinzième Parlement, pour l'expédition des affaires, Arthur Beauchesne, écuier, B.A., C.R., M.S.R.C., greffier de la Chambre des Communes; Thomas Munro Fraser, écuier, L.L.B., assistant greffier, et le Lieut.-Col. Henry W. Bowie, Sergent d'armes, commissaires parlementaires *per dedimus potestatem* aux fins d'administrer le serment aux membres de la Chambre des Communes, tous présents dans l'exercice de leurs fonctions, ledit Arthur Beauchesne, écuier, B.A., C.R., M.S.R.C., dépose sur la Table le rôle contenant un certificat et une liste des membres élus comme députés de ce Parlement, reçus par lui en sa qualité de greffier de la Chambre des Communes, de Oliver Mowat Biggar, écuier, l'un des conseillers de Sa Majesté, directeur général des élections, et certifiées par lui, lesquels certificat et liste sont comme suit: -

QUINZIÈME ÉLECTION GÉNÉRALE

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Ceci est pour certifier que depuis la dissolution du quatorzième parlement, le 5 septembre 1925, des brefs d'élections ont été émis par Son Excellence le gouverneur général, ledit 5 septembre 1925, pour l'élection de membre ou membres pour les différents districts électoraux du Canada, lesquels brefs furent séparément adressés aux officiers rapporteurs ci-après nommés, chacun ordonnant que la nomination soit fixée au 15e ou 22e jour d'octobre, et la votation, s'il y a lieu, le 29 octobre de la même année.

Et que plus tard, par suite du décès du député en premier lieu déclaré élu pour le district électoral de Bagot (marqué (X) dans la liste ci-jointe), un autre bref d'élection a été émis pour l'élection d'un membre pour ledit district électoral le 18e jour de novembre 1925.

Et que, les personnes désignées qui suivent, ayant de temps à autre été rapportées élues en vertu de ces brefs, leurs noms ont été dûment inscrits dans le registre gardé à cet effet, et avis en a été de temps à autre publié dans la *Gazette du Canada.*

Et que deux rapports différents, datés respectivement le 19e jour de novembre et le 23e jour de décembre 1925, ont été successivement reçus de l'officier rapporteur pour le district électoral de Huron-Nord, le premier de cesdits rapports ayant été reçu le 26e jour de novembre, et le deuxième le 23e jour de décembre.

Et que lesdits rapports successifs étaient dans les termes suivants, savoir:—

"Je certifie présentement que le député élu pour le district électoral de Huron-Nord, en conséquence du bref ci-inclus, ayant reçu la majorité des suffrages légalement donnés, est George Spotton, instituteur Wingham, Ont., par le certificat du juge. Daté à Goderich, ce 19e jour de novembre 1925.

(Signé) CHARLES ALBERT NAIRN,
Officier Rapporteur."

"Les rapports d'élection m'ayant été retournés par le directeur général des élections, en conformité d'un ordre de la cour Suprême de l'Ontario, en date du 26e jour de novembre 1925 (2443-86-25) émis conformément à l'article 72, paragraphe 4, de la Loi des élections fédérales: Et ladite cour Suprême de l'Ontario ayant en vertu du paragraphe ci-dessus mentionné, ordonné à Son Honneur le juge E. N. Lewis, de se conformer aux prescriptions de ladite loi des élections fédérales relativement à un nouveau décompte des suffrages;

"Et conformément audit ordre, Son Honneur le juge E. N. Lewis, par son certificat daté le 23 décembre 1925, a déclaré que le nombre de suffrages légalement donnés à chaque candidat a été comme suit, savoir: pour John Warwick King, 5,340 votes, et pour George Spotton, 5,170 votes;

"En conséquence, comme substitution au rapport fait par moi le 19e jour de novembre 1925, je déclare que le député élu pour le district électoral de Huron-Nord, comme ayant reçu la majorité des votes donnés légalement, est John W. King, du village de Bluevale, Ont.

"Daté à Goderich, ce 23e jour de décembre 1925.

(Signé) CHARLES ALBERT NAIRN,
Officier Rapporteur."

Et que la référence dans le deuxième rapport ci-dessus, à "un ordre en vertu de l'article déjà mentionné" savoir, article 72, paragraphe 4, est une erreur cléricale, l'ordre référé ayant été fait par l'honorable juge Wright en vertu de l'article 71 de la Loi des élections fédérales.

Donné sous mon sceing et sceau ce 2e jour de janvier 1926.

O. M. BIGGAR,
Directeur général des élections.

ONTARIO

District électoral	*Députés élus*	*Officier-rapporteur*
Algoma-Est	George Brecken Nicholson	William Rowan.
Algoma-Ouest	Thomas Edward Simpson	William Hallam.
Brant	Franklin Smoke	Allan Kneale.
Brantford (ville)	Robert Edwy Ryerson	Martin W. McEwen.
Bruce-Nord	James Malcolm	Archibald McGillivray.
Bruce-Sud	Dr Walter Allan Hall	Wm. McDonald.
Carleton	William Foster Garland	N. M. Lindsay.
Dufferin-Simcoe	William Earl Rowe	John Park.
Durham	Fred Wellington Bowen	James Frederick Fletcher Rosevear.

ONTARIO—*Suite*

District électoral	*Députés élus*	*Officier-rapporteur*
Elgin-Ouest	Hugh C. McKillop	William Patton.
Essex-Est	Raymond Morand	Ernest Dugal.
Essex-Sud	Eccles James Gott	John Elliott Donaldson.
Essex-Ouest	Sidney Cecil Robinson	Damien Gourd.
Fort-William	Honorable Robert James Manion	John R. Wells.
Frontenac-Addington	Honorable John Wesley Edwards	Samuel Jamieson.
Glengarry	Archilbald John Macdonald	Thomas John Gormley.
Grenville-Dundas	Arza Clair Casselman	Alexander B. Lawrence.
Grey-Nord	Matthew Robert Duncan	Roland Patterson.
Grey-Sud-Est	Agnes C. Macphail	Walter Hastie.
Haldiman	Mark Cecil Senn	Solomon O. Winger.
Halton	Robert King Anderson	Fred D. Dewar.
Hamilton-Est	Honorable Sidney Chilton Mewburn	Wm. M. Brandon.
Hamilton-Ouest	Charles William Bell, C.R.	Henry Carpenter.
Hastings-Peterborough	Alexander Thomas Embury	John Smith Marshall.
Hastings-Sud	William Ernest Tummon	Charles A. Cameron.
Huron-Nord	George Spotton	Charles Albert Nairn.
Huron-Nord	John Warwick King	Charles Albert Nairn.
Huron-Sud	Thomas McMillan	D. Fred McGregor.
Kenora-Rainy-River	Peter Heenan	A. C. Grimshaw.
Kent	Alexander Dew Chaplin	M. Huffman.
Kingston (ville)	Arthur Edward Ross	Henry F. Mooers.
Lambton-Est	Joseph E. Armstrong	William Garfield Connolly.
Lambton-Ouest	William Thomas Goodison	J. Ray Donohue.
Lanark	Richard Franklin Preston	Robert Wilson.
Leeds	Hugh Alexander Stewart	R. M. Shirreff.
Lincoln	James Dew Chaplin	David Watson.
London	John Franklin White	Gordon Tennant.
Middlesex-Est	Adam King Hodgins	Charles O. Luton.
Middlesex-Ouest	John Campbell Elliott	Duncan A. Campbell.
Muskoka-Ontario	Peter McGibbon	Harmon Edmund Rice.
Nipissing	Edmond Anthony Lapierre	Wilfrid Aubry.
Norfolk-Elgin	John Lawrence Stansell	Charles E. Eaid.
Northumberland	Milton Edgar Maybee	J. Nelson Stone.
Ontario	Thomas Erlin Kaiser	Ralph Mowbray.
Ottawa	Stewart McClenaghan	Harold D. McCormick.
Ottawa	John Leo Chabot	Harold D. McCormick.
Oxford-Nord	Donald Matheson Sutherland	Hugh Allan.
Oxford-Sud	Donald Sutherland	C. H. Denton.
Parkdale	David Spence	Cecil Carrick.
Parry-Sound	James Arthurs	H. D. Wing.
Peel	Samuel Charters	Benjamin Petch.
Perth-Nord	David McKenzie Wright	Fred Armstrong.
Perth-Sud	Fred G. Sanderson	A. D. Cameron.
Peterborough-Ouest	Edward Armour Peck	Capt. Sidney Whatley.
Port-Arthur-Thunder Bay	William Fitzgerald Langworthy	Jas. A. W. Flatt.
Prescott	Gustave Evanturel	J. A. Godbout.
Prince-Edward-Lennox	John Hubbs	Milton Storms.
Renfrew-Nord	Ira Delbert Cotnam	Thomas H. Moffatt.
Renfrew-Sud	Martin James Maloney	Charles K. Grigg.
Russell	Alfred Goulet	Lawrence Leslie Dunning.
Simcoe-Est	Alfred Burke Thompson	Thomas Wellington Duncan.
Simcoe-Nord	William Alves Boys	D. G. Bell.
Stormont	Charles James Hamilton	Willis O. Sheets.
Timiskaming-Nord	John Raymond O'Neill	Ben Rothschild.
Timiskaming-Sud	Ernest Frederick Armstrong	C. A. Byam.
Toronto-Est	Edmond Baird Ryckman	Robert A. Allen.
Toronto-Est-Centre	Honorable Edmund Bristol	Wm. H. Bemrose.

ONTARIO—*Fin*

District électoral	*Députés élus*	*Officier-rapporteur*
Toronto-High-Park	Alexander James Anderson	Donald James Sinclair.
Toronto-Nord-Est	Richard Langton Baker	W. L. Cuttell.
Toronto-Nord-Ouest	Thomas Langton Church	J. F. Boyd.
Toronto-Scarborough	Joseph Henry Harris	Frank N. Walker.
Toronto-Sud	George Reginald Geary	John Caslor.
Toronto-Ouest-Centre	Horatio Clarence Hocken	Thomas Gillies.
Victoria	Thomas Hubert Stinson	James B. Begg.
Waterloo-Nord	William Daum Euler	Andrew W. Feick.
Waterloo-Sud	Alexander McKay Edwards	J. M. Jamieson.
Welland	George Hamilton Pettit	Geo. A. Porter.
Wellington-Nord	Duncan Sinclair	J. H. Shannon.
Wellington-Sud	Honorable Hugh Guthrie	Alexander A. McTavish.
Wentworth	Gordon Crooks Wilson	B. E. Thompson.
York-Nord	Thomas Herbert Lennox	Kenneth N. Robertson.
York-Sud	William Findlay Maclean	Lyman Andrew Kennedy.
York-Ouest	Sir Henry Lumley Drayton, C.R., C.B.	Jas. Armstrong.

QUÉBEC

Argenteuil	Sir George H. Perley	Gaétan Valois.
Bagot	Joseph Edmond Marcile (X)	Edouard Prevost.
Bagot	Georges Dorèze Morin	Edouard Prevost (18 nov.).
Beauce	Edouard Lacroix	F. G. Fortier.
Beauharnois	Maxime Raymond	Solime A. Brodeur.
Bellechasse	Charles Alphonse Fournier	P. J. Ruel.
Berthier-Maskinongé	Joseph Charles Théodore Gervais	J. A. Ferron.
Bonaventure	Honorable Charles Marcil	E. J. Stewart Verge.
Brome-Missisquoi	William Frederic Kay	Ralph F. Stockwell.
Chambly-Verchères	Joseph Victor Aimé Langlois	Léonide Robert.
Champlain	Arthur Lesieur Desaulniers	Arthur Lefebvre.
Charlevoix-Saguenay	Pierre François Casgrain	Emile Cimon.
Châteauguay-Huntingdon	Honorable James Alexander Robb	J. Edmour McGowan.
Chicoutimi	Julien Edouard Alfred Dubuc	A. Savard.
Compton	Joseph Etienne Letellier	Hilaire Aubin, fils.
Dorchester	Honorable Lucien Cannon	E. Vézina.
Drummond-Arthabaska	Wilfrid Girouard	J. Girouard.
Gaspé	Honorable Rodolphe Lemieux	James T. Tuzo.
Hull	Joseph Eloi Fontaine	L. de G. Raby.
Joliette	Jean Joseph Denis	Ozias Guilbault.
Kamouraska	Georges Bouchard	L. A. Dupuis.
Labelle	Henri Bourassa	Albert Boulais.
Lac St-Jean	Armand Sylvestre	Georges Lévesque.
Laprairie-Napierville	Roch Lanctôt	Paul Boucher.
L'Assomption-Montcalm	Paul Arthur Séguin	E. Forest.
Laval-Deux-Montagnes	Liguori Lacombe	Pascal A. Longpré.
Lévis	J. Etienne Dussault	J. A. Carrier.
L'Islet	J. Fernand Fafard	J. N. Bernier.
Lotbinière	Joseph Achille Verville	Joseph Bédard.
Matane	Georges Léonidas Dionne	Raoul Fafard.
Mégantic	Eusèbe Roberge	Alyre Roberge.
Montmagny	Léo Kemner Laflamme	J. C. Lislois.
Nicolet	Joseph Félix Descoteaux	J. Wilfrid Denis.
Pontiac	Frank S. Cahill	Edward Davis.
Portneuf	Michel Siméon Delisle	Geo. Rinfret.
Québec-Montmorency	Henri Edgar Lavigueur	J. F. Belleau.
Québec-Est	Honorable Ernest Lapointe	Arthur E. Simard.
Québec-Sud	Charles Gavan Power	Maxime Morin.
Québec-Ouest	Georges Parent	J. P. Cantin.

QUÉBEC—*Fin*

District électoral	*Députés élus*	*Officier-rapporteur*
Richelieu	Honorable Pierre Joseph Arthur Cardin	J. W. Martel.
Richmond-Wolfe	Edmund William Tobin	J. E. Guillemette.
Rimouski	Sir Eugène Fiset	Charles D'Anjou.
St-Hyacinthe-Rouville	L. S. René Morin	J. L. Cormier.
St-Jean-Iberville	Aldéric Joseph Benoît	André Régnier.
Shefford	Honorable Georges Henri Boivin	Robert R. Bachand.
Sherbrooke	Charles B. Howard	J. Arthould Lazure.
Stanstead	Willis Keith Baldwin	J. Aimé Laroche.
Témiscouata	Jean François Pouliot	L. Robert Grandmaison.
Terrebonne	Jules Edouard Prévost	J. A. Théberge.
Trois-Rivières-St-Maurice	Arthur Bettez	F. Fournier.
Vaudreuil-Soulanges	Lawrence A. Wilson	J. H. Legault.
Wright	Fizalane William Perras	Ed. Joanis.
Yamaska	Aimé Boucher	Louis Véronneau.

ÎLE DE MONTRÉAL

Cartier	Sameul William Jacobs	Al. Lesser.
Hochelaga	Edouard Charles St-Père	Omer Legrand.
Jacques-Cartier	Théodule Rhéaume	J. E. Gagnon.
Laurier-Outremont	Joseph Alexandre Mercier	Eugène Beaulac.
Maisonneuve	Clement Robitaille	J. Emile Lacombe.
Mount-Royal	Robert Smeaton White	J. H. Lauer
Ste-Anne	James John Edmund Guerin	John Edward Gallery.
St-Antoine	Leslie Gordon Bell	T. M. Casey.
St-Denis	Joseph Arthur Denis	Clovis Laporte.
St-Henri	Paul Mercier	F. Xavier Borduas.
St-Jacques	Louis Edouard Fernand Rinfret	Geo. Richer.
St-Laurent-St-George	Charles Hazlitt Cahan	John G. Ahern.
Ste-Marie	Hermas Deslauriers	C. A. Goyette.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Antigonish-Guysborough	Honorable Edward Mortimer Macdonald	Chas. W. Taylor.
Cap-Breton North-Victoria	Lewis Wilkieson Johnstone	M. E. McKay.
Cap-Breton-Sud	Finlay MacDonald	George Ingraham.
Colchester	George T. MacNutt	Harry C. McKay.
Cumberland	Robert Knowlton Smith	R. R. Murray.
Digby-Annapolis	Harry B. Short	J. Havelock Edwards.
Halifax	William Anderson Black	H. G. Bauld.
Halifax	Felix Patrick Quinn	H. G. Bauld.
Hants-King	Arthur deWitt Foster	Fred J. Porter.
Inverness	Isaac Duncan Macdougall	J. D. Doucet.
Pictou	Thomas Cantley	J. Simpson Harris.
Queen-Lunenburg	William Duff	John H. Creighton.
Richmond-Ouest Cap-Breton	John Alexander Macdonald	Alexander E. Morrison.
Shelburne-Yarmouth	Paul Lacombe Hatfield	Robert Irwin.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Charlotte	Robert Watson Grimmer	E. McLennan Balkam.
Gloucester	Jean George Robichaud	A. J. Meahan.
Kent	Alexander Joseph Doucet	Basil J. Johnson.
Northumberland	Charles Elijah Fish	Wm. A. Skidd.
Restigouche-Madawaska	Arthur Culligan	Stanislas Blanchard.
Royal	George B. Jones	James R. McLean.
St-Jean-Albert	Murray MacLaren	John Charlton Berrie.

NOUVEAU-BRUNSWICK—*Fin*

District électoral	*Députés élus*	*Officier-rapporteur*
St-Jean-Albert	Thomas Bell	John Charlton Berrie.
Victoria-Carleton	James Kidd Flemming	Albion R. Foster.
Westmorland	Otto Baird Price	I. Newton Killam.
York-Sunbury	Richard Burpee Hanson	John B. Hawthorne.

COLOMBIE BRITANNIQUE

Cariboo	John Anderson Fraser	James Henry Wilson.
Comox-Alberni	Alan Webster Neill	Peter L. Anderton.
Fraser-Valley	Harry James Barber	Robert Marshall.
Kootenay-Est	James Horace King	Walter A. Nisbet.
Kootenay-Ouest	William Kemble Esling	James Hingston Doyle.
Nanaïmo	Charles Herbert Dickie	Hugh A. McMillan.
New-Westminster	William Garland McQuarrie	Robert McBeth Edgar.
Skeena	Alfred Stork	Edward Hampden Mortimer.
Vancouver-Burrard	John Arthur Clark	John Howard Forester.
Vancouver-Centre	Henry Herbert Stevens	Alexander Daniel MacLean.
Vancouver-Nord	Dugald Donaghy	Samuel Augustus McMorran.
Vancouver-Sud	Leon Johnson Ladner	George Valentine Fraser.
Victoria	Simon Fraser Tolmie	Hugh Alan Maclean.
Yale	Grote Stirling	Wellington Clifton Kelley.

MANITOBA

Brandon	Robert Forke	Arthur Gordon Buckingham.
Dauphin	William John Ward	James Norton.
Lisgar	John Livingston Brown	Gilbert Ernest Davidson.
Macdonald	William James Lovie	A. M. Messner.
Marquette	Henry Alfred Mullins	Alexander Menzies.
Neepawa	Thomas Gerow Murphy	James A. Dempsey.
Nelson	Thomas William Bird	Edwin William McDonald.
Portage-la-Prairie	Très Honorable Arthur Meighen	Herbert J. J. Smith.
Provencher	Arthur Lucien Beaubien	Arthur Hébert.
Selkirk	Hannes Marino Hannesson	Samuel G. Sims.
Souris	James Steedsman	Richard Murray.
Springfield	Thomas Hay	Alexander McBeth Matheson.
St-Boniface	John Power Howden	William Henry Walsh.
Winnipeg-Nord	Abraham Albert Heaps	Joseph K. Morton.
Winnipeg-Nord-Centre	James Shaver Woodsworth	Samuel Lewis Portigal.
Winnipeg-Sud	Honorable Robert Rogers	Jabez Bowen Hugg.
Winnipeg-Sud-Centre	William Walker Kennedy	J. Campbell Broadfoot.

ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

King	John A. Macdonald	C. Herbert Poole.
Prince	Alfred E. MacLean	John Robert Macdonald.
Queen	Robert Harold Jenkins	John G. McFadyen.
Queen	John Albert Messervy	John G. McFadyen.

SASKATCHEWAN

Assiniboïa	Robert McKenzie	Donald Dunbar.
North-Battleford	Cameron Ross McIntosh	Bernard Phillips.
Humboldt	Albert Frederick Totzke	Frank I. Hauser.
Kindersley	Archibald M. Carmichael	Andrew A. Parker.
Last-Mountain	William Russell Fansher	Sidney A. Brown.
Long-Lake	J. Fred Johnston	Hugh Gillis.
Mackenzie	Milton Neil Campbell	John E. Harris.
Maple-Creek	George Spence	Charles R. Evans.
Melfort	Malcolm McLean	Hugh Allan McEwen.

SASKATCHEWAN—*Fin*

District électoral	*Députés élus*	*Officier-rapporteur*
Melville	Honorable William Richard Motherwell	William A. Nichol.
Moose Jaw	John Gordon Ross	E. Murray Thomson.
Prince-Albert	Charles McDonald	George L. Dempster.
Qu'Appelle	John Millar	James McCowan.
Regina	Francis Nicholson Darke	P. Meudell Anderson.
Rosetown	John Evans	Ben T. Kaiser.
Saskatoon	Alexander MacGillivray Young	C. Locke Durie.
Battleford-Sud	John Vallance	James Neilson Forrest.
Swift-Current	Charles Edward Bothwell	J. E. Friesen.
Weyburn	Edward James Young	Reginald Eidsness.
Willow-Bunch	Thomas Donnelly	Jos. L. Doutre.
Yorkton	George Washington McPhee	Robert Spice.

ALBERTA

Acadia	Robert Gardiner	C. N. Tingle.
Athabaska	Charles Wilson Cross	Isaac Gagnon.
Battle-River	Henry Elvins Spencer	William John Shortreed.
Bow-River	Edward Joseph Garland	Leo George Casewell.
Calgary-Est	Fred Davis	Gregory A. Trainor.
Calgary-Ouest	Richard Bedford Bennett	Thos. A. Wright.
Camrose	William Thomas Lucas	Chas. Vincent Bennett.
Edmonton-Est	Ambrose Upton Gledstanes Bury	Irving B. Howatt.
Edmonton-Ouest	Honorable Charles Stewart	Jos. Driscoll.
Lethbridge	Lincoln Henry Jelliff	David Horton Elton.
Macleod	George Gibson Coote	Neil Nicholson.
Medicine-Hat	Frederick William Gershaw	John Alfred King.
Peace-River	Donald MacBeth Kennedy	Edward Henry Sheppard.
Red-Deer	Alfred Speakman	Absalom Clark Bury.
Vegreville	Arthur Moren Boutillier	R. C. Harrison.
Wetaskiwin	Stanley Gilbert Tobin	Norls Anderson Johnson.

TERRITOIRE DU YUKON

Yukon	George Black	Duncan C. Robertson.

Les commissaires sus-nommés ayant fait prêter serment aux députés présents;—le serment prêté, et les députés, ayant signé le Registre qui le contient, prennent leurs sièges.

Le greffier communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 23 décembre 1925.

MONSIEUR,—J'ai ordre de Son Excellence, le Gouverneur général, de vous informer que le juge en chef du Canada, agissant comme député de Son Excellence, le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la session du Parlement du Dominion, jeudi le 7 janvier 1926, à 3 heures, p.m.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. F. SLADEN,

Secrétaire du Gouverneur général.

Arthur Beauchesne, écuier, C.R., M.S.R.C.,
Greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Un message est remis par le major A. R. Thomson, gentilhomme huissier de la Verge Noire: —

Messieurs de la Chambre des Communes:

Le juge en chef du Canada, en sa qualité de député du Gouverneur, désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

La Chambre se rend en conséquence au Sénat, alors que l'Orateur du Sénat dit:—

Honorables Messieurs du Sénat, et

Messieurs de la Chambre des Communes:

J'ai ordre de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général ne juge pas à propos de déclarer les raisons pour lesquelles il a convoqué le présent Parlement du Canada, avant qu'un Orateur de la Chambre des Communes ait été élu suivant la loi; mais aujourd'hui, à trois heures p.m., Son Excellence donnera ces raisons.

Et les députés étant de retour; L'honorable M. Lapointe, s'adressant au greffier, propose, appuyé par l'honorable M. Robb: Que l'honorable Rodolphe Lemieux, député du district électoral de Gaspé, prenne le fauteuil comme Orateur de la Chambre, ce qui est agréé à l'unanimité.

Et le greffier ayant déclaré l'honorable Rodolphe Lemieux dûment élu Orateur, celui-ci est conduit au fauteuil par l'honorable M. Lapointe et l'honorable M. Robb, alors que l'Orateur offre à la Chambre ses humbles remerciements pour le grand honneur qu'elle a bien voulu lui conférer en l'élisant unanimement son Orateur.

La Masse est alors posée sur la Table.

M. l'Orateur informe la Chambre que sur son approbation le sergent d'Armes a nommé Edouard Taschereau, écr., comme assistant sergent d'armes pour le cours de la session actuelle.

La Chambre s'ajourne alors à 3.40 p.m., jusqu'à demain à 3 heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 2

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 8 JANVIER 1926

PRIÈRES.

M. l'Orateur donne lecture à la Chambre de la lettre suivante qu'il a reçue:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, CANADA,

OTTAWA, janvier 1926.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle des séances du Sénat, pour ouvrir la session du Parlement du Canada, vendredi, le 8 janvier, à 3 p.m.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. F. SLADEN,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Un message est remis par le major A. R. Thompson, gentilhomme huissier de la Verge Noire:—

M. L'ORATEUR,

Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se rendent à la salle du Sénat, et alors, M. l'Orateur s'exprime comme suit:—

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

La Chambre des Communes m'a élu comme son Orateur bien que je ne sois que peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive en aucun temps de faire une erreur, je demande que la faute me soit imputée et non aux Communes, dont je suis le serviteur et qui, par ma voix, en vue de s'acquitter le mieux possible de leur devoir envers leur Roi et le pays, réclament humblement la reconnaissance de leurs droits et privilèges incontestables, notamment la liberté de la parole dans leurs débats, ainsi que l'accès auprès de la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et demandent que Votre Excellence veuille bien apprécier de la manière la plus favorable leurs délibérations.

L'honorable Président du Sénat s'exprime alors dans les termes suivants:—

M. l'Orateur,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur général de déclarer qu'il a pleine confiance dans la loyauté et l'attachement de la Chambre des Communes envers la personne et le Gouvernement de Sa Majesté, et ne doutant nullement que ses délibérations seront marquées au coin de la sagesse, de la modération et de la prudence. Il lui accorde et, en toute occasion, saura reconnaître ses privilèges constitutionnels.

J'ai également ordre de vous assurer que les Communes auront, en toute occasion convenable, libre accès auprès de Son Excellence, et que leurs délibérations, ainsi que vos paroles et vos actes seront toujours interprétés par Lui de la manière la plus favorable.

Et la Chambre étant revenue,—

M. l'Orateur fait rapport que les Communes se sont rendues au Sénat, et qu'en leur nom il a présenté la demande usuelle de privilèges, qu'il a plu à Son Excellence de confirmer.

M. Lapointe propose, secondé par M. Macdonald (Antigonish) que,—De l'avis de la Chambre et en vue des élections générales récentes, le gouvernement était justifié de conserver le pouvoir et de convoquer le Parlement; que le gouvernement a droit de retenir le pouvoir à moins d'être défait par un vote de la Chambre, équivalant à un vote de non confiance.

Une question d'ordre est soulevée par M. Meighen, à l'effet qu'un avis de motion aurait dû être donné.

Et un débat s'ensuivant;

M. Bourassa propose,—Que ledit débat soit ajourné,

Du consentement de la Chambre, ladite motion est retirée.

Sur motion de M. Lapointe, ledit débat, du consentement unanime de la Chambre, est ajourné.

M. l'Orateur fait rapport que lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général, ce jour dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de lire un discours aux deux Chambres du Parlement, et que pour en prévenir les erreurs, il en a obtenu une copie dont il donne lecture à la Chambre comme suit:—

Honorables Membres du Sénat:

Membres de la Chambre des Communes:

Il me fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue au moment où vous entreprenez les importants devoirs de la première session du quinzième parlement du Canada.

Depuis notre dernière réunion, l'Empire a été éprouvé par la mort de la reine Alexandra. La mémoire de la reine-mère sera toujours conservée avec affection par tout le Dominion. Une résolution sera proposée aussitôt que possible afin d'offrir à Sa Majesté le Roi et aux membres de la famille royale les condoléances du parlement et du peuple canadien.

Le Canada a été particulièrement honoré par le choix de l'un de ses ministres à la présidence de la Sixième Assemblée de la Société des Nations.

Je vous félicite de la prospérité croissante de cet heureux pays. Les produits de l'agriculture et des autres industries fondamentales se sont considérablement accrus. Notre commerce d'exportation se déploie de façon remarquable. Toutes nos industries manufacturières, d'un bout à l'autre du Dominion, se sont développées à un dégré inconnu depuis plusieurs années. L'augmentation de plus en plus ferme des gains de nos chemins de fer est une preuve nouvelle du progrès de nos diverses industries.

Cette prospérité grandissante et ce progrès ont été favorisés par la politique du gouvernement et par la diminution des dépenses et des taxes qui a été pratiquée de temps à autre. Mes ministres sont d'avis que l'amélioration de la situation justifie et rend possible d'importantes réductions d'impôts. Rien ne sera négligé pour diminuer davantage les frais de l'administration. C'est dans ce but que certains ministères seront fusionnés et les départements seront mieux coordonnés.

Nos revenus proviennent des impôts occasionnés par la guerre ainsi que d'autres sources. Afin de permettre au peuple du Dominion d'avoir une connaissance exacte de nos sources de revenu et de la manière dont ceux-ci sont dépensés, un état de compte sera publié périodiquement sous une forme simplifiée.

Vu l'amélioration de la situation, le Gouvernement a formulé et mis en vigueur une vigoureuse politique d'immigration. Mes ministres désirent qu'il soit connu que le Dominion accueillera avec faveur les colons des classes que pourra absorber notre population. Les règlements ont été de beaucoup rendus plus faciles, les taux de passage ont été réduits et une attention plus suivie est maintenant donnée aux immigrants pendant leur voyage et au début de leur établissement. Des mesures seront adoptées pour retenir notre population agricole, encourager le retour à la terre des habitants de la ville qui peuvent avoir de l'expérience en agriculture, et aussi pour faciliter le retour des Canadiens qui habitent actuellement les pays étrangers. Certains arrangements ont été faits pour coloniser les terres de la Couronne.

Un pacte a été conclu entre le gouvernement et les compagnies de chemin de fer pour faciliter leur coopération dans le travail de l'immigration sur les Iles Britanniques et le continent européen. Un traité qui a déjà eu l'effet de stimuler l'immigration du Royaume-Uni a été passé avec le Gouvernement de la Grande-Bretagne.

Alors qu'il est très important d'attirer de nouveaux colons, il l'est peut-être encore plus d'aider, en réduisant le coût de la production agricole, ceux qui sont déjà établis dans le Dominion. A cette fin, une mesure sera introduite pour faciliter les crédits ruraux.

Mes ministres sont d'opinion qu'une augmentation générale du tarif douanier nuirait à la prospérité continue du pays et à l'unité nationale. D'après eux cette taxation devrait porter aussi légèrement que possible sur les denrées nécessaires, l'agriculture et les autres industries fondamentales. Ils croient qu'afin de développer nos industries rien ne doit être négligé pour faire disparaître l'élément d'incertitude dans les amendements du tarif; que ceux-ci ne devraient être faits qu'après un examen sérieux de leur portée sur les industries naturelles ou manufacturières, et que toute demande d'augmentation ou de réduction devrait être soumise à une enquête puis faire l'objet d'un rapport préparé par un bureau possédant les qualifications requises et les pouvoirs d'aviser le ministère.

Une Commission Consultative du tarif sera donc nommée bientôt. Elle devra faire une étude scientifique du tarif douanier, des revenus qui en découlent et de l'effet qu'il produit sur l'agriculture et les autres industries.

La valeur du marché domestique canadien ne peut être contestée, mais il faut aussi reconnaître l'importance d'avoir des débouchés pour nos produits dans les pays étrangers. Notre commerce avec l'Empire doit surtout être encouragé par tous les moyens compatibles avec notre bien-être national. Un traité de commerce a donc été conclu avec les Bermudes, les Indes Occidentales, la Guyane et le Honduras Britanniques et vous serez invités à lui donner votre approbation.

Poursuivant la politique arrêtée de l'Administration tendant à encourager le commerce des ports canadiens, la Commission des Chemins de fer a reçu instruction d'ajouter à l'enquête générale sur les taux de transport l'examen spécial des causes de la déviation du trafic des grains et autres produits vers les ports étrangers, et de faire ce qui, d'après la loi des chemins de fer lui paraîtra le plus efficace afin d'effectuer l'utilisation des ports du Canada pour le commerce canadien.

Mon gouvernement se propose d'introduire les propositions nécessaires pour parachever immédiatement le chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Afin d'appliquer les remèdes qui lui paraîtront pratiques et convenables, le Gouvernement se propose de nommer une Commission Royale pour s'enquérir pleinement de la question de savoir si les droits des Provinces Maritimes, quant à l'opération du chemin de fer Intercolonial, n'ont pas été respectés et si, en ce qui concerne le transport, l'immigration et la situation économique, ces provinces ont souffert des dommages en tant que parties de la Confédération.

Parmi les mesures qui seront soumises à votre attention, il y aura un projet de loi pour octroyer à la province d'Alberta ses ressources naturelles et certains amendements à la loi électorale.

Membres de la Chambre des Communes:

Les comptes de l'année dernière et les crédits du prochain exercice financier vous seront soumis.

Honorables Membres du Sénat:

Membres de la Chambre des Communes:

Par l'adoption de la politique et des mesures auxquelles je viens de toucher, de sincères efforts ont été faits pour tenir compte des diverses conditions et intérêts du Dominion, afin de promouvoir la bonne entente et un meilleur esprit de coopération entre tous les éléments qui constituent notre pays. Nous croyons que ces projets qui, dans leur ensemble, constituent un programme de progrès national, assureront notre but commun d'un Canada prospère et uni.

Que la Providence garde et bénisse vos délibérations dans l'étude de ces projets et dans l'accomplissement de vos autres devoirs publics.

M. Lapointe, secondé par M. Macdonald (Antigonish et Guysborough), propose,—Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du Parlement soit pris en considération lundi prochain, et que ledit ordre ait priorité sur toutes les autres mesures, sauf les avis de motions du Gouvernement et la présentation des bills, jusqu'à la conclusion du débat.

M. Meighen, secondé par M. White (Mont-Royal), propose en amendement: —Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"Lors de la dernière élection générale les candidats des conseillers de Son Excellence, à la demande desquels l'appel au peuple fut lancé, ont été défaits dans une grande majorité des districts électoraux;

"Que neuf ministres de la couronne, y compris le premier ministre, furent rejetés aux polls et n'ont pas de siège au Parlement;

"Que le parti représenté dans le dernier Parlement par l'opposition de Sa Majesté obtint dans l'élection susdite l'appui le plus considérable, et de beaucoup, du vote populaire et possède substantiellement le nombre de députés le plus considérable de tous les partis dans la Chambre des Communes actuelle;

"Que ceux qui prétendent maintenant être les conseillers de Son Excellence, n'ont parmi eux aucun premier ministre ayant un siège dans l'une ou l'autre des Chambres du Parlement, et ils ne peuvent pas dans les circonstances agir au titre de comité du Parlement, ordinairement appelé Gouvernement, ou le devenir, ou parler au Parlement par l'entremise de Son Excellence; et leur tentative de se maintenir au pouvoir est une violation des principes et de la pratique du gouvernement constitutionnel britannique."

Et un débat s'ensuivant; ledit débat, sur motion de M. Carmichael, est ajourné.

Du consentement de la Chambre, ordonné,—Que ledit débat ait priorité lundi prochain.

La Chambre s'ajourne alors à 9.20 p.m. jusqu'à lundi prochain à 3 heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 3

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 11 JANVIER 1926

PRIÈRES.

M. l'Orateur dépose sur la Table le rapport des bibliothécaires-conjoints du Parlement, lequel est comme suit:

A l'honorable Président de la Chambre des Communes,

Les bibliothécaires conjoints ont l'honneur de vous présenter leur rapport des opérations de l'année 1925.

Le catalogue supplémentaire contenant la liste des livres achetés au cours de l'année et des livres donnés à la Bibliothèque est entre les mains de l'Imprimeur et sera prochainement déposé devant les Chambres.

La fondation Carnegie, pour la paix internationale, continue à favoriser la Bibliothèque de ses importants ouvrages; de même, l'Union des Filles des Etats confédérés lui a fait don d'un nombre considérable de publications, livres ou brochures, concernant la guerre civile américaine, et les états du sud.

Le colonel Todd, entré à la Bibliothèque du Parlement en 1869, vient de prendre sa retraite après une carrière exceptionnelle sous le double rapport de la durée et des services rendus. La vacance ouverte au poste d'assistant-bibliothécaire, vient d'être remplie par la Commission du Service Civil qui a accordé la promotion de M. M. C. MacCormac, employé ici depuis 1885. D'autres changements nécessités par cette promotion se feront prochainement.

L'an dernier, le Parlement avait voté une somme de mille dollars destinée à l'achat et installation d'une plaque à la mémoire du docteur Alpheus Todd, ancien bibliothécaire du Parlement, dont les travaux sur le droit constitutionnel et parlementaire font autorité dans tous les pays d'organisation similaire à la nôtre. La forme de cette tablette et l'endroit où elle sera placée seront bientôt réglés par une commission spéciale à qui ce devoir a été confié. Il est intéressant de noter que les services rendus à la Bibliothèque du Canada par le docteur Alpheus Todd et son fils, le colonel A. H. Todd, couvrent une période ininterrompue de quatre-vingt-dix (90) années.

Durant la vacance parlementaire, une attention toute spéciale a été apportée à la revue des voûtes de la Bibliothèque où des milliers de livres sont emmagasinés. Les soussignés ont plaisir à signaler l'excellence du travail fait par les employés assignés à cette tâche. Un index sur cartes comme clef générale du contenu des voûtes a été établi; et chaque voûte est maintenant pourvue de son catalogue spécial.

Le catalogue et l'assemblage systématique des brochures, dont il a été fait mention dans nos rapports antérieurs récents, ont été continués et portés au point de permettre la reprise de la reliure de ces publications, suspendue en 1922.

Le parquet en bois de la Bibliothèque,—quelque peu endommagé au feu de 1916,—continue à se détériorer. Nous soumettons respectueusement qu'il conviendrait maintenant de le recouvrir comme cela a été fait pour certaines chambres des édifices parlementaires et des Archives; l'apparence de la Bibliothèque en serait améliorée et le bruit des pas des visiteurs ou employés serait très atténué.

Les difficultés causées aux bibliothécaires par l'état de congestion de la Bibliothèque continuent et ils y font face au mieux possible. Ils croient cependant que l'ordonnance générale des livres est meilleure qu'elle n'a été depuis plusieurs années.

Le tout respectueusement soumis,

J. de L. TACHE,
M. BURRELL,
Bibliothécaires conjoints.

Bibliothèque du Parlement,
OTTAWA, le 7 janvier 1926.

Il met aussi devant la Chambre,—Rapport des minutes des commissaires de l'économie interne de la Chambre des Communes pour 1925, conformément à la règle 9.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport du directeur des élections générales, en conformité de l'article 74, de la Loi des élections générales.

Et aussi son rapport en vertu du paragraphe 4 de la Loi de Représentation, 1924.

Il met aussi devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du Maître général des postes pour l'exercice se terminant le 31 mars 1925.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport du commissaire des brevets pour l'exercice se terminant le 31 mars 1925.

Il met aussi devant la Chambre par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Les comptes publics du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 1925.

Il met aussi devant la Chambre,—(A) Etat des allocations accordées aux fonctionnaires sous l'empire de la Loi de retraite du service civil 1924, pendant l'exercice 1924-25. Statuts de 1924, chap. 69, art. 14 (*a*);

(B) Etat des allocations accordées aux dépendants des fonctionnaires sous l'empire de retraite du service civil 1924, dans l'exercice 1924-25. Statuts de 1924, chap. 69, art. 14 (*b*);

(C) Etat des contributions et paiements sous l'empire de la Loi de retraite du service civil 1924 pour l'exercice 1924-25. Statuts 1924, chap. 69, art. 14 (c);

(D) Etat des allocations de retraite des fonctionnaires pour l'année close le 31 décembre 1925—selon le chap. 17 des Statuts du Canada 1906—S.R.C. Chap. 17, art. 25.

Il met aussi devant la Chambre,—Mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement; aussi,—Etat de l'auditeur général concernant les rejets des décisions de l'auditeur général par le bureau de la Trésorerie.

Aussi,—Etat de l'assurance des soldats rapatriés pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

Aussi,—Etat des dépenses au compte des "Diverses dépenses imprévues" depuis le 8 mai 1925 jusqu'au 21 décembre 1925, conformément à la Loi d'appropriation, 1925.

Aussi,—Etat des recettes et dépenses de la commission des Champs de bataille nationaux pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

Aussi,—Etat des recettes et dépenses de la Société Royale du Canada pour l'année terminée le 30 avril 1925.

Aussi,—Rapport du surintendant de l'Assurance du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1924.—Volume I, Compagnies d'assurance, autres que les assurances-vie; volume II, Compagnies d'assurance-vie.

Aussi,—Extrait des états des compagnies de prêt et de fidéi-commis pour l'année terminée le 31 décembre 1924.

Aussi,—Rapport intérimaire des sommes payées aux créanciers de la *Home Bank of Canada* sous l'empire de la Loi ayant pour objet de venir en aide aux déposants de la *Home Bank of Canada*, 1925.

Il met aussi, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Trente-troisième rapport annuel du ministère du Commerce, pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

Il met aussi devant la Chambre,—Rapport du commissaire des grains du Canada, sur la récolte pour l'année terminée le 31 août 1924.

Aussi,—Copie des règlements du bureau des commissaires des grains.

Aussi,—Rapport annuel des poids et mesures, des services d'inspection de l'électricité et du gaz du ministère du commerce pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

Et aussi,—Copie de la liste des ventes contremandées de terres par le ministère des Affaires de Sauvages durant la période du 1er février 1925 au 15 novembre 1925, conformément à l'article 61 de la Loi des sauvages.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère des Affaires des sauvages pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

Il met aussi devant la Chambre,—Etat montrant le nombre d'affranchissements sous l'empire de la Loi des sauvages, depuis le 1er avril 1925 jusqu'au 15 novembre 1925.

Aussi,—Etat se rapportant aux règlements de l'irrigation sous l'empire du chap. 61, art. 57, des Statuts revisés.

Il met aussi devant la Chambre par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère de l'Intérieur pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

Aussi,—Rapport annuel du ministère des Mines pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

Il met aussi devant la Chambre,—Etat des remboursements sur les ventes des terres des sauvages faits durant l'exercice se terminant le 31 mars 1925.

Aussi,—Etat au sujet des règlements concernant les sauvages durant l'exercice se terminant le 31 mars 1925.

M. King (Kootenay-Est), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère des travaux publics sur les travaux sous son contrôle pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

Aussi, Rapport annuel du ministère de l'imprimerie et de la papeterie publiques pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

Il met aussi devant la Chambre,—Etat concernant les terres fédérales dans la zone des chemins de fer sous l'empire des décrets du Conseil du 17 septembre 1889.

Aussi,—Rapport des arrêtés du Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada* entre le 1er janvier 1925 et le 23 novembre 1925, conformément aux prescription de l'article 77 de la Loi des terres fédérales, chap. 20, 7-8 Edouard VII.

Aussi,—Rapport des décrets du Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada,* depuis le 1er janvier 1925 jusqu'au 23 novembre 1925 sous l'empire de l'Art. 19, cha. 10, 1-2 George V,—"Loi des réserves forestières et parcs fédéraux".

Aussi,—Copies des arrêtés du Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada,* depuis le 1er janvier 1925 et le 23 novembre 1925, sous l'empire des prescriptions de l'art. 4, cha. 18, 1917, "Loi de la convention des oiseaux migrateurs".

Aussi,—Rapport des arrêtés du Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier 1925 et le 23 novembre 1925, conformément à l'article 5 de la "Loi de l'arpentage des terres fédérales, cha. 21, 7-8 Edouard VII".

Aussi,—Rapport des arrêtés du Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er janvier 1925 et le 23 novembre 1925, conformément aux prescriptions de l'aliéna (*d*) de l'article 38 des règlements pour l'arpentage, l'administration, la disposition et la gérance des terres fédérales en-dedans de la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique.

Aussi,—Etat montrant les permis accordés pour importer des liqueurs alcooliques dans le Territoire du Nord-Ouest pour l'année se terminant le 31 décembre 1925, conformément aux prescriptions des Statuts revisés, cha. 62, art. 88.

Aussi,—Liste des baux, licences, permis ou autres autorités annulés sous l'empire de la Loi des avis de résiliation des baux des terres fédérales.

Aussi,—Rapport en vertu de l'article 7 de la Loi d'assainissement, 9-10 George V, montrant les travaux de drainage construits, la superficie des terres assainies, les dépenses et les argents reçus de la vente ou location des terres fédérales.

Aussi,—Rapport montrant toutes les terres vendues par le chemin de fer Canadien du Pacifique durant l'année terminée le 30 septembre 1925, avec les noms des acquéreurs, en conformité de 49 Victoria, cha. 9, art. 8.

Et aussi,—Etat concernant les règlements de la Loi d'assainissement, sous l'empire de l'art. 5, cha. 5, Statuts 1919.

M. Motherwell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de l'Agriculture pour le Dominion du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 1925.

Il met aussi devant la Chambre,—Rapport du directeur des fermes expérimentales pour l'exercice se terminant le 31 mars 1925.

Et aussi,—Règlements sous l'empire de la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux, art. 9, cha. 31, 9-10 Edouard VII.

M. Boivin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère des Douanes et de l'Accise, contenant états de revenus avec relevés concernant les importations, exportations et accises du Dominion du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1925, tels que compilés par les rapports officiels.

Et aussi,—Rapport maritime du ministère des Douanes et de l'Accise contenant les rapports de la navigation et du commerce maritime du Dominion du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 1925.

M. Church, secondé par M. Garland (Carleton), du consentement de la Chambre, présente un Bill No 1, Loi modifiant la Loi des chemins de fer, 1919, (tarifs spéciaux des voyageurs), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Church, secondé par M. Garland (Carleton), du consentement de la Chambre, présente un Bill No 2, Loi modifiant la Loi des Postes (propriétaires de journaux), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Lapointe,—Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du Parlement soit pris en considération lundi prochain, et que ledit ordre ait priorité sur toutes les autres mesures, sauf les avis de motions du Gouvernement et la présentation des bills, jusqu'à la conclusion du débat; et sur l'amendement de M. Meighen;

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Bourassa.

Du consentement unanime, ordonné,—Que ledit débat ait précédence à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.40 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 4

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 12 JANVIER 1926

PRIÈRES.

M. Ladner, secondé par M. Hanson, du consentement de la Chambre présente un Bill No 3, Loi modifiant la Loi de 1921 concernant le droit d'auteur, et apportant des sanctions à certaines de ses dispositions, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Lapointe,—Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du Parlement soit pris en considération lundi prochain, et que ledit ordre ait priorité sur toutes les autres mesures, sauf les avis de motions du Gouvernement et la présentation des bills, jusqu'à la conclusion du débat; et sur l'amendement de M. Meighen;

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Power.

Du consentement unanime, ordonné,—Que ledit débat ait précédence à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Lapointe, résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle reste ajournée jusqu'à demain à 3 heures p.m.

La Chambre s'ajourne alors à 10.25 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 5

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 13 JANVIER 1926

Trois heures p.m.

PRIÈRES.

Vingt-deux pétitions sont déposées sur la Table.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Lapointe,—Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du Parlement soit pris en considération lundi prochain, et que ledit ordre ait priorité sur toutes les autres mesures, sauf les avis de motions du Gouvernement et la présentation des bills, jusqu'à la conclusion du débat; et sur l'amendement de M. Meighen;

Et le débat continuant;

A six heures p.m.

Du consentement unanime, ordonné,—Que ledit débat ait précédence à la prochaine séance de la Chambre.

M. l'Orateur déclare alors la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 6

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 14 JANVIER 1926

PRIÈRES.

Onze pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 13 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Cecilia Marrie Peters de Montréal, province de Québec, pour une loi de divorce d'avec Harry Kendall de Montréal, province de Québec, employé de théâtre.—M. *Bell* (St. Antoine).

De Isabella Freeman (née Johnstone) de Toronto, fille de table, pour une loi de divorce d'avec Harry Freeman, de Toronto, Ontario, journalier.—M. *Harris*.

De Sidney Charles Frost, de North-Bay, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Edith Agatha Frost (née Hill), actuellement demeurant à Doncaster, Angleterre.—M. *McClenaghan*.

De Beatrice Isobel Lamontagne (née Henderson), présentement demeurant à Ottawa, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Walter Miller Lamontagne, de Montréal, province de Québec.—M. *McClenaghan*.

De Alexander Stewart, de Toronto, Ontario, journalier, pour une loi de divorce d'avec Christiana Violet Stewart (née Watson), de Toronto, Ontario.—M. *Harris*.

De Mabel Elizabeth Harcourt (née Dean), actuellement demeurant à Montréal, province de Québec, pour une loi de divorce d'avec Frederick Harcourt, de Toronto, Ontario, marchand.—M. *Bell* (St. Antoine).

De Annie Hazel McCausland (née Crisp), actuellement demeurant à Alliston, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Frederick James McCausland, de Burwash, Ontario, journalier.—M. *Jacobs*.

De John Norman Smith McMurray, de Toronto, Ontario, vendeur, autrefois mouleur, pour une loi de divorce d'avec Minnie McMurray (née Dake), présentement demeurant à Chicago, Etats-Unis de l'Amérique.—M. *Charters.*

De Paul Hugh Turnbull, de London, Ontario, officier de confiance, pour une loi de divorce d'avec Alice Beatrice Turnbull (née Ermatinger), maintenant connue sous le nom de Alice Beatrice Hamilton, actuellement demeurant à Toronto, Ontario.—M. *Garland* (Carleton).

De Doris Selina Irvin (née Wearne), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec John Walton Irvin, de Toronto, Ontario, voyageur de commerce.—M. *Jacobs.*

De George Guthrie, de Almonte, Ontario, agent d'assurance, pour une loi de divorce d'avec Elizabeth L. Guthrie, adresse inconnue.—M. *Stewart* (Leeds).

De Gertrude Burnside (née Harrison), de Montréal, province de Québec, pour une loi de divorce d'avec Kenneth Stewart Burnside, de Montréal, province de Québec, secrétaire.—M. *Kay.*

De Jeremiah Gibbs, de Hamilton, Ontario, courtier en marchandises, pour une loi de divorce d'avec Deedie Gibbs (née Jacques), de Hamilton, Ontario.—M. *Mewburn.*

De Caroline Elizabeth Risbridger (née Sewter), de Hamilton, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Ernest Henry Risbridger, de Hamilton, Ontario, ouvrier dans le bois.—M. *Mewburn.*

De Alice Marion McGinley (née Bradley), présentement demeurant à London, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Alfred Emison McGinley, de Montréal, province de Québec, journaliste.—M. *Garland* (Carleton).

De Charles Davidson, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Helen Davidson (née McCaffrey), de Toronto, province de l'Ontario.—M. *Jacobs.*

De Max Gertler, de Montréal, province de Québec, serrurier, pour une loi de divorce d'avec Sarah Gertler (née Litman), présentement demeurant à Toledo, Ohio, Etats-Unis de l'Amérique.—M. *Garland* (Carleton).

De Charles Douglas Palmer, de Toronto, Ontario, employé chez *T. Eaton Company, Limited,* pour une loi de divorce d'avec Lela May Palmer, de Toronto, Ontario.—M. *McClenaghan.*

De Mildred Moxie Horner, actuellement demeurant à Aurora, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Elmer Horner, de Gormley, Ontario.—M. *Lennox.*

De Gladys Orme (née Shuler), actuellement demeurant à London, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Wilfred Harry Orme, autrefois de Toronto, Ontario, présentement demeurant à Los Angeles, Etats-Unis de l'Amérique.—M. *Duff.*

De James Arthur Breadon, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Annie Marjory Breadon (née Lavelle), présentement demeurant à Buffalo, Etats-Unis de l'Amérique.—M. *Duff.*

De la chambre de commerce de Courtenay-Comox, priant que la Chambre augmente les droits sur les œufs étrangers.—M. *Neill.*

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du surintendant des pénitenciers pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

Il met aussi devant la Chambre,—Ordonnances du Territoire du Yukon adoptées par le conseil du Yukon durant l'année 1925.

Il met aussi devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du secrétaire d'Etat pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

Il met aussi devant la Chambre,—Etat détaillé de toutes les obligations et valeurs enregistrées au département du secrétaire d'Etat du Canada, depuis la date du dernier rapport présenté au Parlement du Canada, conformément à l'article 32 du chapitre 19, des Statuts revisés du Canada, 1906.

Il met aussi devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère des Chemins de fer et Canaux pour l'exercice entre le 1er avril 1924 et le 31 mars 1925.

Aussi,—Rapport annuel du Commissaire des grandes routes pour l'exercice terminé le 31 mars 1925, conformément à l'article 6, cha. 54, 9-10 George V.

Il met aussi devant la Chambre,—Etat relatif aux cours d'eau dans la zone des chemins de fer, sous l'empire des statuts de 1913, cha. 45, article 4.

Aussi,—Ordonnances adoptées durant la période se terminant le 7 janvier 1926, conformément aux prescriptions de l'article 11, cha. 62, des Statuts revisés 1906, Loi des Territoires du Nord-Ouest.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Cinquante-huitième rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

Aussi,—Cinquante-huitième rapport annuel de la division des pêcheries du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

Il met aussi devant la Chambre,—Rapport *re* location des quais, jetées et brise-lames pour l'année 1925.

Aussi,—Etat des paieages et redevances des havres du gouvernement, etc., pour l'année 1925.

Aussi,—Copie de la Loi de radiographie et des règlements passés en conséquence, ainsi que les amendements aux règlements de radiographie qui ont été adoptés.

Aussi,—Arrêtés du Conseil concernant les règlements des primes sur le poisson.

Aussi,—Etat concernant les règlements des pêcheries internationales.

Et aussi,—Copie de l'arrêté du Conseil, C.P. 1947, en date du 10 novembre 1925, *re* émission de licences aux vaisseaux de pêche des Etats-Unis sur les côtes du Pacifique du Canada.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Lapointe,—Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du Parlement soit pris en considération lundi prochain, et que ledit ordre ait priorité sur toutes les autres mesures, sauf les avis de motions du Gouvernement et la présentation des bills, jusqu'à la conclusion du débat; et sur l'amendement de M. Meighen;

Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:

"Lors de la dernière élection générale les candidats des conseillers de Son Excellence, qui avaient insisté sur l'appel au peuple, ont été défaits dans une bonne majorité des districts électoraux.

"Que neuf ministres de la Couronne, le Premier Ministre compris, ont été battus aux polls et n'ont pas de siège au Parlement.

"Que le parti représenté dans le dernier parlement par l'opposition de Sa Majesté a obtenu dans l'élection susdite le vote populaire le plus considérable, et possède substantiellement le groupe le plus nombreux de députés de tous les partis de la Chambre des Communes actuelle.

"Que ceux qui prétendent maintenant être les conseillers de Son Excellence n'ont avec eux aucun premier ministre siégeant dans l'une ou l'autre des Chambres du Parlement, et ne peuvent pas en conséquence constituer maintenant ou plus tard le comité du Parlement ordinairement appelé Gouvernement, ou s'adresser au Parlement par l'entremise de Son Excellence; que leur tentative de se maintenir au pouvoir viole les principes et la pratique du gouvernement constitutionnel britannique."

Et le débat continuant;

VENDREDI, 15 janvier 1926.

Et la question étant posée sur l'amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Anderson (Toronto High Park),
Anderson (Halton),
Armstrong (Timiskaming-Sud),
Armstrong (Lambton-Est),
Arthurs,
Baker,
Barber,
Bell (Hamilton-Ouest),
Bell (St-Antoine),
Bell (St-Jean-Albert),
Bennett,
Black (Yukon),
Black (Halifax),
Boutillier,
Bowen,
Boys,
Bristol,
Bury,
Cahan,
Campbell,
Cantley,
Carmichael,
Casselman,
Chabot,
Chaplin (Lincoln),
Charters,
Church,
Clark,
Cotnam,
Culligan,
Davis,
Dickie,
Doucet,
Drayton (sir Henry),
Duncan,
Edwards (Waterloo-Sud),
Edwards (Frontenac-(Addington),
Embury,
Esling,
Fansher,
Fish,
Flemming,
Foster ,
Fraser,
Garland (Carleton),
Geary,
Gott,
Grimmer,
Guthrie,
Hamilton,
Hannesson,
Hanson,
Harris,
Hay,
Hocken,
Hodgins,
Hubbs,
Jonstone (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Jones,
Kaiser,
Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre),
Ladner,
Langworthy,
Lennox,
Lucas,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton),
MacLaren,
Maclean (York-Sud),
MacNutt,
McClenaghan,
Macdougall,
McGibbon,
McKillop,
McQuarrie,
Maloney,
Manion,
Maybee,
Meighen,
Messervy,
Mewburn,
Morand,
Mullins,
Murphy,
Nicholson,
O'Neill,
Peck,
Perley (sir George),
Pettit,
Preston,
Price,
Quinn,
Robinson,
Rogers,
Ross (Kingston),
Rowe,
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Short,
Simpson,
Sinclair,
Smith,
Smoke,
Spence (Parkdale),
Stansell,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stinson,
Stirling,
Sutherland (Oxford-Sud),
Sutherland (Oxford-Nord),
Thompson,
Tolmie,
Tummon,
White (London),
White (Mont-Royal),
Wilson (Wentworth),
Wright—120.

CONTRE:
Messieurs

Baldwin,
Beaubien,
Benoit,
Bettez,
Bird,
Boivin,
Bothwell,
Bouchard,
Boucher,
Bourassa,
Brown,
Cahill,
Cannon,
Cardin,
Casgrain,
Coote,
Cross,
Darke,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Dionne,
Donaghy,
Donnelly,
Dubuc,
Duff,
Dussault,
Elliott,
Euler,
Evans,
Evanturel,
Fafard,
Fiset (sir Eugène),
Fontaine,
Forke,
Fournier,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gershaw,
Gervais,
Girouard,
Goodison,
Goulet,
Guerin,
Hall,
Hatfield,
Heaps,
Heenan,
Howard,
Howden,
Jacobs,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
Kay,
Kennedy (Peace-River),
King (Huron-Nord),
King (Kootenay-Est),
Lacombe,
Lacroix,
Laflamme,
Lanctôt,
Langlois,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Letellier,
Lovie,
Macdonald (Glengarry),
Macdonald (Antigonish-Guysborough),
McDonald (Prince-Albert),
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
Macphail,
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
Malcolm,
Marcil,
Mercier (Laurier-Outremont),
Mercier (St-Henri),
Millar,
Morin (Bagot),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Motherwell,
Neill,
Parent,
Perras,
Pouliot,
Power,
Prévost,
Raymond,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robichaud,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Speakman,
Spence (Maple Creek),
Spencer,
Steedman,
Stewart (Edmonton West),
Stork,
Sylvestre,
Tobin (Richmond-Wolfe),
Tobin (Wetaskiwin),
Totzke,
Vallance,
Verville,
Ward,
Wilson (Vaudreuil-Soulanges),
Woodsworth,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—123.

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée.

M. Lapointe remet un message de Son Excellence le Gouverneur général Byng de Vimy, lequel est lu comme suit par l'Orateur:—

BYNG DE VIMY,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes copie certifiée d'une minute du conseil approuvée nommant l'honorable J. H. King, ministre des Travaux publics, l'honorable W. R. Motherwell, ministre de l'Agriculture, l'honorable E. M. Macdonald, ministre de la Défense nationale et l'honorable Georges Boivin, ministre des Douanes et de l'Accise, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des Communes comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du chapitre 11 des Statuts revisés du Canada, 1906, intitulé: "Loi concernant la Chambre des Communes".

HÔTEL DU GOUVERNEMENT.
OTTAWA, 8 janvier 1926.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Lapointe, ordonné,—Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle restera ajournée jusqu'à lundi à trois heures p.m.

La Chambre s'ajourne alors à 1 heure a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 7

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 18 JANVIER 1926

PRIÈRES.

Cinq pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 14 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Berbard Ernest Sleeth, de Toronto, Ontario, dentiste, demandant une loi de divorce d'avec Margaret Glover Sleeth, de Toronto, Ontario.—M. *Boys*.

De Harry Reginald Oddy, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Annie Oddy (née Thorne), de Toronto, Ontario.—M. *Jacobs*.

De Cora Mae Murray (née Brinkman), de Wiarton, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Isaac Murray, de Wiarton, Ontario.—M. *Goodison*.

De Charles Day, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Barbara Frances Day, supposée demeurer à Détroit, Etats-Unis de l'Amérique. —M. *Baker*.

De Margaret Alexina Forbes (née Homes), présentement demeurant à Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Alexander Forbes, de London, Ontario, journalier.—M. *Bell* (Hamilton-Ouest).

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant une loi à l'effet de les autoriser à construire une ligne de chemin de fer (*a*) de Duchess ou Rosemary, province de l'Alberta, et (*b*) de Rosetown à Keppel ou Perdue, province de la Saskatchewan; aussi de proroger le délai pour commencer et compléter la ligne de chemin de fer de Asquith à Cloan, province de la Saskatchewan. —M. *Jelliff*.

De la Compagnie du chemin de fer interprovincial et de la Baie de James, demandant une loi à l'effet de proroger le délai pour commencer et compléter une ligne de chemin de fer depuis Angliers ou Ville-Marie à la source de la rivière Nottaway, province de Québec.—M. *Parent*.

De Arthur Watson, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Robina Fegan Watson, de Toronto, Ontario.—M. *McClenaghan.*

De Richard Howard Buckley, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Edith Buckley, de Toronto, Ontario.—M. *McClenaghan.*

De William George Darlington, de Toronto, Ontario, commis, demandant une loi de divorce d'avec Mildred May Darlington, de Toronto, Ontario.—M. *McClenaghan.*

Il met aussi le rapport du préposé aux pétitions sur une pétition présentée le 14 courant, lequel est comme suit:—

Le préposé aux pétitions a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné la pétition suivante présentée le 14 courant, et constate que le fait de satisfaire à la prière de ladite pétition entraînerait la dépense de deniers publics, elle ne peut être reçue, savoir:—

De Albert Alexander, de Bethune, Saskatchewan et autres, demandant que des mesures soient prises pour compléter le chemin de fer de la Baie d'Hudson jusqu'à Port-Nelson.—M. *Evans.*

M. l'Orateur décide,—Que ladite pétition ne peut être reçue parcequ'elle entraîne la dépense de deniers publics.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu la résignation de Charles McDonald, écuier, comme député du district électoral de Prince-Albert.

Et qu'il a en conséquence adressé son mandat au directeur général des élections d'émettre un nouveau bref d'élection pour ledit district électoral.

CHAMBRE DES COMMUNES

CANADA

OTTAWA, 15 janvier 1926.

A l'honorable Rodolphe Lemieux, M.P.
Orateur,
Chambre des Communes,
Ottawa, Ontario.

CHER MONSIEUR,—

Je résigne présentement mon siège à la Chambre des Communes pour le district électoral de Prince-Albert, dans la province de l'Alberta.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre dévoué,
CHAS. MCDONALD. [L.S.]

Témoins:
W. R. Motherwell.
Chas. Stewart.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que Son Honneur le Président et les honorables messieurs Blain, Green, Hardy, Sharpe, Taylor et Watson, ont été nommés pour former un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit restaurant.

Aussi,—Un message informant la Chambre que Son Honneur le Président et les honorables messieurs Beaubien, Chapais, David, Gillis, Gordon, Griesbach, Hardy, Laird, Lewis, McHugh, McLellan, Poirier, Taylor, Thibaudeau, Turriff et Webster (Brockville), ont été nommés pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité des deux Chambres sur ladite bibliothèque.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que les honorables messieurs Aylesworth (Sir Allan), Buchanan, Chapais, Dessaulles, Donnelly, Farrell, Green, Legris, McCall, McDonald, McLean, McLennan, Murphy, Pardee, Pope, Robertson, Sharpe, Taylor, Thibaudeau, Todd, White (Inkerman) et White (Pembroke), ont été nommés pour composer un comité chargé de surveiller les impressions du Sénat pendant la présente session et d'agir avec le comité de la Chambre des Communes comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le premier rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 2, de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour Bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées, savoir:—

De Isabella Freeman (née Johnstone), de Toronto, Ont., épouse de Harry Freeman.

De Béatrice Isobel Lamontagne (née Henderson), d'Ottawa, Ont., épouse de Walter Miller Lamontagne.

De Alexander Stewart, de Toronto, Ont., époux de Christina Violet Stewart.

De Annie Hazel McCausland (née Crisp), de Alliston, Ont., épouse de Frederick James McCausland.

De John Norman Smith McMurray, de Toronto, Ont., époux de Minnie McMurray (née Dake).

De Dorris Selina Irvine (née Wearne), de Toronto, Ont., épouse de John Walton Irvine.

De George Guthrie, de Almonte, Ont., époux de Elizabeth L. Guthrie.

De Gertrude Burnside (née Harrison), de Montréal, Qué., épouse de Kenneth Stewart Burnside.

De Jeremiah Gibbs, de Hamilton, Ont., époux de Deedie Gibbs.

De Caroline Elizabeth Risbridger (née Sewter), de Hamilton, Ont., épouse de Ernest Henry Risbridger.

De Alice Marion McGinley (née Bradley), de London, Ont., épouse de Alfred Emison McGinley.

De Charles Davidson, de Toronto, Ont., époux de Helen Davidson (née McCaffrey).

De Max Gertler, de Montréal, Qué., époux de Sarah Gertler (née Litman).

De Charles Douglas Palmer, de Toronto, Ont., époux de Lela May Palmer.

De Mildred Roxie Horner, de Aurora, Ont., épouse de Elmer Horner.

De Gladys Orme (née Shuler), de London, Ont., épouse de Wilfred Harry Orme.

James Arthur Breadon, de Toronto, Ont., époux de Annie Marjory Breadon (née Lavelle).

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre par ordre de Son Excellence, le Gouverneur général,—Rapport du travail du ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile, pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

Il met aussi devant la Chambre,—Rapport du bureau des commissaires des pensions du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de la Santé publique pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

Aussi,—Etat des recettes et dépenses pour les matelots en détresse et malades pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

Aussi,—Rapport de l'Hygiène sur les travaux publics pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

Et aussi,—Copie d'un arrêté en Conseil, C.P. 2089, en date du 26 novembre 1925, concernant les règlements adoptés sous l'empire de la Loi des médicaments dits *Proprictary* ou brevetés, telle qu'amendée par l'article 5 du chapitre 66 des Statuts de 1919.

L'ordre pour la prise en considération de la motion pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours du Trône, étant lu;

M. Elliott propose, appuyé par M. Lacombe:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement, savoir:—

A Son Excellence le général, le très honorable Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de l'Armée, chevalier grand-croix de l'ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, membre de l'ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et la question étant posée, M. Meighen, secondé par sir Henry Drayton, propose, en amendement,—Que les mots suivants soient ajoutés à l'adresse:—

"Nous désirons respectueusement exprimer notre regret de constater que le Discours du Trône n'indique aucun programme qui puisse accroître le volume du travail au Canada, et surtout donner aux producteurs des denrées agricoles,

de la houille et des autres produits de nécessité première, l'avantage auquel ils ont droit sur le marché de notre pays en raison de la situation mondiale actuelle."

Et un débat s'ensuivant, sur motion de M. Mullins, ledit débat est ajourné.

La Chambre s'ajourne alors à 11.05 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

14014—3½

No 8

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 19 JANVIER 1926

PRIÈRES.

Onze pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 18 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De William Albert Thomas, du township de King, Ontario, fermier, demandant une loi de divorce d'avec Cora Jane Thomas (née Styles), de Acton, Ontario.—M. *Casselman*.

De Helen Seymour O'Connor, présentement demeurant à Peekshill, Etat de New-York, Etats-Unis de l'Amérique, demandant une loi de divorce d'avec Austin Richard O'Connor, d'Ottawa, Ontario, avocat.—M. *Casselman*.

De la *First Presidency of the Church of Jesus Christ of Latter Day Saints*, de Salt-Lake City, Etat du Utah, Etats-Unis de l'Amérique, demandant une loi à l'effet de constituer en corporation Le Président du Lethbridge-Stake.—M. *Jelliff*.

De Stanley Bennett, de Toronto, Ontario, bibliothécaire, demandant une loi de divorce d'avec Edith Louise Bennett (née Williams), présentement demeurant en Angleterre.—M. *Garland* (Carleton).

De John Angus Darrach, de Dunedin, Ile du Prince-Edouard, fermier, demandant une loi de divorce d'avec Jane Darrach (née Meikle), de Dunedin, Ile du Prince-Edouard.—M. *Kay*.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Etat des remises et remboursements de droits ou taxes, enregistrés au ministère du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1925, soumis au Parlement du Canada sous l'empire du paragraphe 5, de l'article 92, chapitre 24 des Statuts revisés du Canada.

M. Lapointe, secondé par M. Meighen, propose, qu'il soit résolu:—Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté le Roi dans les termes suivants:

A Sa Très Excellente Majesté le Roi:—

Très Gracieux Souverain:

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté la Chambre des Communes assemblés en parlement, approchons humblement Votre Majesté, pour Lui exprimer l'affliction profonde que nous cause la mort de Sa Majesté la Reine Alexandra.

Nous pleurons la perte de la Reine-mère, dont les hautes vertus ont pendant trois générations commandé le respect et l'admiration du monde; et nous éprouvons tous, comme un deuil personnel qui, nous le disons avec toute la déférence et la loyauté possibles, fait que la douleur de Votre Majesté devient nôtre.

Nous prions le Dieu consolateur de réconforter Votre Majesté et les membres de la Famille Royale dans leur épreuve, et demandons que Votre Majesté soit longtemps conservée sur le trône de ce vaste Empire.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

Sur motion de M. Lapointe, ordonné,—Que ladite adresse soit grossoyée.

Sur motion de M. Lapointe, ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a adopté une adresse à Sa Très Excellente Majesté le Roi, exprimant l'affliction profonde de la Chambre que lui cause la mort de Sa Majesté la Reine-mère Alexandra, et priant Leurs Honneurs de s'unir à la Chambre en ladite adresse ci-attachée; et

Que le greffier porte ledit message au Sénat.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session, et sur l'amendement de M. Meighen.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Howden.

Sur motion de M. Lapointe, résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle restera ajournée jusqu'à demain à 3 heures p.m.

La Chambre s'ajourne alors à 10.55 p.m., jusqu'à demain à 3 heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 9

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 20 JANVIER 1926

Trois heures p.m.

PRIÈRES.

Quatre pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 19 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Louise Pook (née Gordon), de Montréal, province de Québec, demandant une loi de divorce d'avec Sidney Herbert Pook, de Montréal, province de Québec, commis.—M. *Bell* (St-Antoine).

De William Melville Moore, de Toronto, Ontario, mécanicien, demandant une loi de divorce d'avec Emily Moore (née Dowding), de Toronto, Ontario.—M. *Casselman.*

De Melville James Andrews, de Toronto, Ontario, agent d'annonces, demandant une loi de divorce d'avec Eva Frances Andrews (née Alexander), de Toronto, Ontario.—M. *Duff.*

De Ethel Gildea Nye Brown, présentement demeurant à Dorval, province de Québec, demandant une loi de divorce d'avec Arthur Edward Brown, de Montréal, province de Québec, maître d'hôtel.—M. *Duff.*

De Joseph Crow, de Chatham, Ontario, fermier rentier, demandant une loi de divorce d'avec Lizzie Crow, de Chatham, Ontario.—M. *Duff.*

De Robert Stewart McIntyre, du township de Bathurst, comté de Lanark, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Annie McIntyre, présentement demeurant à Ogdensburg, Etat de New-York, Etats-Unis de l'Amérique.—M. *Duff.*

De Ethel Clementina Craig-Williams, présentement demeurant à Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Thomas Craig-Williams, de Coventry, Angleterre, fonctionnaire public.—M. *McClenaghan.*

De Vera Sanderson, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Francis Harold Sanderson, de Toronto, Ontario.—M. *McClenaghan.*

De Ada Toms, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec John Henry Toms, de Toronto, Ontario.—M. *McClenaghan.*

De Frank John Davis, de Toronto, Ontario, fonctionnaire public, demandant une loi de divorce d'avec Ethel May Davis, présentement demeurant à Hamilton, Ontario.—M. *McClenaghan.*

De Morgan Hart, de Toronto, Ontario, mécanicien, demandant une loi de divorce d'avec Mabel Alice Hart, de Toronto, Ontario.—M. *McClenaghan.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le deuxième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 2, de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son deuxième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et a constaté que les prescriptions de le règle 91 ont été observées, savoir:—

De Richard Buckley, de Toronto, Ontario, époux de Edith Buckley.

De William George Darlington, de Toronto, Ontario, époux de Mildred May Darlington.

De Sidney Charles Frost, de North-Bay, Ontario, époux de Edith Agatha Frost (née Hill).

De Helen Seymour O'Connor, de Peekshill, Etat de New-York, Etats-Unis d'Amérique, épouse de Austin Richard Michael O'Connor, d'Ottawa, Ontario.

De Harry Reginald Oddy, de Toronto, Ontario, époux de Annie Oddy (née Thorne).

De Paul Hugh Turnbull, de London, Ontario, époux de Alice Béatrice Turnbull (née Ermatinger).

De Arthur Watson, de Toronto, Ontario, époux de Robina Fegan Watson.

De Stanley Bennett, de Toronto, Ontario, époux de Edith Louise Bennett (née Williams).

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le troisième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la Règle 96, article 2 l'examinateur des pétitions en obtention de bills privés a l'honneur de présenter son troisième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions ci-dessous en obtention de bills privés, et il constate que toutes les prescriptions de la Règle 91 ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, pour une loi ayant pour objet d'autoriser la construction de lignes de chemin de fer dans l'Alberta et la Saskatchewan, et de proroger le délai pour le commencement et l'achèvement d'une ligne de chemin de fer dans la Saskatchewan.

De la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie James, pour une loi ayant pour objet de proroger le délai pour le commencement et l'achèvement d'une ligne de chemin de fer dans la province de Québec.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table les bills privés suivants:—

Bill No 4, Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.—M. *Jelliff.*

Bill No 5, Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie James.—M. *Parent.*

Lesdits bills sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre conformément à la règle 99.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session, et sur l'amendement de M. Meighen.

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 10

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 21 JANVIER 1926

PRIÈRES.

Sept pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 20 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Ethel Alberta Barker, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec William Barron Barker, de Toronto, Ontario, vendeur.—M. *Arthurs.*

De la John E. Russell Company, Limited, pour une loi à l'effet de proroger de dix années la durée de leur brevet No 113,760.—M. *Perras.*

De John Wilson, de Toronto, Ontario, constructeur, demandant une loi de divorce d'avec Sarah Wilson (née Gill), présentement demeurant en la cité de New-York, Etats-Unis d'Amérique.—M. *Church.*

De Isadore Boadner, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Lena Boadner (née Cohen), présentement demeurant en la cité de New-York, Etats-Unis d'Amérique.—M. *Jacobs.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le quatrième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 2, de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées, savoir:—

De Melville James Andrews, de Toronto, Ontario, époux de Eva Frances Andrews (née Alexander).

De Ethel Gildea Nye Brown, de Dorval, Québec, épouse de Arthur Edward Brown.

De Joseph R. Crow, de Chatham, Ontario, époux de Lizzie Crow.

De Robert Stewart McIntyre, du Township de Bathurst, comté de Lanark, Ontario, époux de Annie McIntyre.

De Vera Sanderson, de Toronto, Ontario, épouse de Francis Harold Sanderson.

De Ada Toms, de Toronto, Ontario, épouse de John Henry Toms.

De Frank John Davis, de Toronto, Ontario, époux de Ethel May Davis.

De Morgan Hart, de Toronto, Ontario, époux de Mabel Alice Hart.

M. King (Kootenay-Est), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère du Travail, pour l'exercice terminé le 31 mars 1925, lequel comprend rapports des minutes des statuts suivants: Loi des enquêtes en matière de différends industriels; Loi des enquêtes sur les coalitions; Loi concernant l'organisation et coordination des bureaux de placement; Loi concernant l'éducation technique; Loi des rentes viagères du Gouvernement.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session, et sur l'amendement de M. Meighen.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Rinfret.

La Chambre s'ajourne alors à 10.46 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 11

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 22 JANVIER 1926

Prières.

Une pétition est déposée sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 21 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Florence Burrell (née Houghton), de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec George Frederick Burrell, de Toronto, Ontario, matelot.—M. *Jacobs.*

De Marion Richardson (née Heuchan), de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec James Henry Richardson, de Toronto, Ontario, homme de cour.—M. *Jacobs.*

De Bleecker Foy Maidens, de Belleville, Ontario, commis aux douanes et accises, demandant une loi de divorce d'avec Henrietta Elmina Maidens (née Wood), adresse inconnue.—M. *Peck.*

De Edward Barker, de Arden, comté de Frontenac, Ontario, opérateur de téléphone, demandant une loi de divorce d'avec Ruth Coral Barker, présentement demeurant à Watertown, Etat de New-York, Etats-Unis d'Amérique.—M. *Ross* (Kingston-ville).

De George Almon Wickett, de Belleville, Ontario, journalier, demandant une loi de divorce d'avec Cecilia Maria Wickett (née McAlpin), adresse inconnue.—M. *Peck.*

De Elizabeth Gertrude Orr (née Switzer), présentement demeurant à Windsor, demandant une loi de divorce d'avec Charle Marshall, présentement demeurant en l'Etat de Californie, Etats-Unis d'Amérique, négociant d'automobiles.—M. *Lennox.*

De Edith Marion Byam (née (Hodgson), de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Edgar Otto Byam, de Toronto, Ontario.—M. *Lennox.*

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur le bureau de la Chambre,—Rapport du surintendant des assurances du Dominion, pour l'année terminée le 31 décembre 1924.—Compagnie de prêts et de fiducie.

Aussi,—Relevé sous l'empire de l'article 17, de la Loi de l'assurance du service civil, 1924.

Et aussi,—Rapport de la commission d'amélioration de la cité d'Ottawa pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session; et sur l'amendement de M. Meighen.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Quinn.

Du consentement de la Chambre, M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur le bureau de la Chambre,—Protocole final de la Conférence de Locarno, 1925 (et Annexes); ainsi que les traités entre la France et la Pologne et la France et la Tchécoslovaquie.

La Chambre s'ajourne alors à 10.40 p.m., jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 12

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 25 JANVIER 1926

PRIÈRES.

Trois pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur la pétition présentée le 22 courant, laquelle est lue et reçue et est comme suit:—

De Benjamin Rapp, de Toronto, Ontario, pharmacien, demandant une loi de divorce d'avec Katie Rapp (née Cutler), actuellement demeurant à Denver, Etat du Colorado, Etats-Unis d'Amérique.—M. *Anderson* (Toronto-High Park).

M. Johnstone (Cap-Breton, Victoria-Nord), de son siège, ayant demandé la permission de proposer d'après la règle 39 l'ajournement de la Chambre afin de discuter une question déterminée d'importance publique urgente, savoir, attirer l'attention de la Chambre et du gouvernement sur la détresse qui existe chez les mineurs dans les charbonnages de la Nouvelle-Ecosse, dont un grand nombre actuellement sont à la veille de mourir de faim.

Il remet à M. l'Orateur une déclaration écrite de la question qu'il veut discuter, lequel l'ayant lue à la Chambre, demande à ceux des députés qui supportent la motion de se lever à leurs places.

Et plus de 20 députés s'étant levés pour supporter ladite motion, M. l'Orateur, en conséquence, demande au député de proposer sa motion.

M. Johnstone (Cap-Breton, Victoria-Nord) secondé par M. Macdougall, propose alors que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et un débat s'ensuivant, du consentement de la Chambre, ladite motion est retirée.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session, et sur l'amendement de M. Meighen.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Quinn.

La Chambre s'ajourne alors à 10.45 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 13

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 26 JANVIER 1926

PRIÈRES.

Deux pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 25 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Maxime Demers, de Brownsburg, province de Québec, journalier, demandant une loi de divorce d'avec Alexina Courtemanche Demers, adresse inconnue. —M. *Garland* (Carleton).

De Alexander Dewar, d'Ottawa, Ontario, ingénieur de locomotive, demandant une loi de divorce d'avec Johannah Dewar, présentement demeurant à Westboro, Ontario.—M. *McClenaghan*.

De Margaret Ann Higgins (née Barratt), présentement demeurant à Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec William Clarence Higgins, de Manchester, Angleterre, employé de buanderie.—M. *McClenaghan*.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le cinquième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 2, de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son cinquième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées, savoir:—

De Ethel Alberta Barker, de Toronto, Ontario, épouse de William Barron Barker.

De John Wilson, de Toronto, Ontario, époux de Sarah Wilson (née Gill).

De Margaret Alexina Forbes (née Homes), de Toronto, Ontario, épouse de Alexander Forbes.

De Bernard Ernest Sleeth, de Toronto, Ontario, époux de Margareet Glover Sleeth.

De Louise Pook (née Gordon), de Montréal, province de Québec, épouse de Sidney Herbert Pook.

De Elizabeth Gertrude Orr (née Switzer), de Windsor, Ontario, épouse de Charles Marshall Orr.

De Edith Marion Byam (née Hodgson), de Toronto, Ontario, épouse de Edgar Otto Byam.

De Benjamin Rapp, de Toronto, Ontario, époux de Katie Rapp (née Cutler).

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Mémoire d'une convention faite le neuvième jour de janvier 1926, entre le Dominion du Canada et la province de l'Alberta au sujet du transfert à la province de ses ressources naturelles.

Et aussi,—Copie du rapport conjoint de la Commission internationale des frontières sur l'arpentage et la démarcation des frontières entre les Etats-Unis et le Canada, depuis la source de la rivière Sainte-Croix au fleuve Saint-Laurent; et aussi copie de la carte géographique qui l'accompagne, Triangulations et Levés précis en travers.

M. Church, secondé par M. Cotnam, du consentement de la Chambre un Bill No 6, Loi modifiant la Loi des chemins de fer, 1919 (tarifs spéciaux de la houille), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session, et sur l'amendement de M. Meighen.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. McIntosh.

Sur motion de M. Lapointe, résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle restera ajournée jusqu'à demain à 3 heures p.m.

La Chambre s'ajourne alors à 10.55 p.m., jusqu'à demain à 3 heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 14

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 27 JANVIER 1926

Trois heures p.m.

PRIÈRES.

Quatre pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 26 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Lillian Bulloch (née Du Bord), de Montréal, province de Québec, demandant une loi de divorce d'avec Alexander Bulloch, de Montréal, province de Québec, chauffeur.—M. *Jacobs.*

De la *Joliette and Northern Railway Company,* demandant une loi à l'effet de proroger le délai pour commencer et terminer leur ligne de chemin de fer.—M. *Denis* (Joliette).

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session, et sur l'amendement de M. Meighen.

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 15

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 28 JANVIER 1926

PRIÈRES.

Huit pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 27 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Vera Catherine Searle (née Aunmala), présentement demeurant à Nonalu, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec William Searle, de Fort-William, Ontario, inspecteur des grains pour le gouvernement.—M. *Ladner.*

De Edward Thomas Faragher, de Hillsdate, comté de Simcoe, Ontario, facteur, demandant une loi de divorce d'avec Marie Faragher, de Hillsdate, comté de Simcoe, Ontario.—M. *Peck.*

De William Johnston, d'Ottawa, Ontario, avocat et autres, pour une loi constituant en corporation *The Detroit and Windsor Subway Company.*—Sir *Henry Drayton.*

De Bertha Viola Lidkea (née Allen), présentement demeurant à Mount-Dennis, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec William Lidkea, de North-Bay, Ontario, journalier.—M. *McClenaghan.*

M. Macdonald (Antigonish-et-Guysborough), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de la Milice et de la Défense nationale pour l'exercice terminé le 31 mars 1925—Service de milice et service de l'air.

Aussi,—Rapport du département de la Défense nationale pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.—Service naval.

Il dépose aussi sur la Table,—Copies des ordres généraux promulgués à la milice entre le 15 janvier 1925 et le 1er décembre 1925.

Aussi,—Copies des ordres de milice promulgués entre le 1er février 1925 et le 1er décembre 1925.

Aussi,—Nominations, promotions et pensions, Milice canadienne (Permanente et non-permanente), Corps royal d'aviation du Canada et Marine royale du Canada, depuis le 1er février 1925 et le 1er décembre 1925.

Aussi,—Copies des arrêtés du conseil adoptés entre le 19 juin 1925 et le 23 novembre 1925, touchant le ministère de la Défense Nationale, sous l'empire de l'article 47, chapitre 43, 9-10, Edouard VII. Service naval.

Et aussi,—Copie de l'arrêté du Conseil, C.P. 1237, en date du 29 juillet 1925,—Règlements d'uniformes pour le corps royal d'aviation du Canada, 1925, adoptés en vertu des prescriptions de l'article 47, chapitre 43, 9-10 Edouard VII.

M. Church, secondé par M. Garland (Carleton), du consentement de la Chambre, présente un Bill No 7, Loi modifiant le Code criminel. (Jeux publics pour fins de charité), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session, et sur l'amendement de M. Meighen.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Kennedy (Peace-River).

La Chambre s'ajourne alors à 10.55 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 16

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 29 JANVIER 1926

Prières.

Deux pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 28 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Sterling LeRoy Spicer, de Toronto, Ontario, médecin, demandant une loi de divorce d'avec Amy Glenmore Spicer, de Toronto, Ontario.—M. *McClenaghan.*

De Lily Stead, de Hamilton, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Arthur Stead, de Hamilton, Ontario.—M. *Mewburn.*

De Jane J. Wells (née Mitchell), présentement demeurant à Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Ralph C. Wells, supposé demeurer aux Etats-Unis d'Amérique.—M. *Geary.*

De Hazel Pearle Pearcy (née Clark), de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Gordon Montgomery Pearcy, de Toronto, Ontario, courtier en assurances.—M. *Geary.*

De Victoria Dillane, présentement demeurant dans le township de Nichol, comté de Wellington, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec John Adams Dillane, de Toronto, Ontario.—M. *Lennox.*

De Alice Grace Hopkins (née Penfold), de Hamilton, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec George Hopkins, de Hamilton, Ontario.—M. *Mewburn.*

De Helen Elby Pollington (née Jordan), de Hamilton, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec George Norman Pollington, de Hamilton, Ontario, commis.—M. *Mewburn.*

De Lena Louise Jordan (née Linstead), présentement demeurant à Hamilton, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec George W. Jordan, de Edmonton, Alberta, optométriste.—M. *Mewburn.*

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session, et sur l'amendement de M. Meighen.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. McPhee.

La Chambre s'ajourne alors à 10.55 p.m., jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 17

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 1ER FEVRIER 1926

PRIÈRES.

Trois pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 29 courant, lequel est lu comme suit:—

Le préposé aux pétitions a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les pétitions suivantes et constate que les prescriptions de la règle 75 ont été suivies dans chaque cas; et de plus, au sujet de la pétition de A.-R.-C. Barry et autres, il constate que toutes les prescriptions de la Loi des enquêtes sur les manœuvres frauduleuses (S.R.C. 8) qui gouvernent telles pétitions ont été suivies, savoir:—

De Ethel Beatrice Walker (née Gilespie), présentement demeurant à R.R. No 1, Fruitland, comté de Wentworth, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Frank Thomas Walker, de Hamilton, Ontario.—M. *Bell* (Hamilton-Ouest).

De A.-R.-C. Barry, et autres, électeurs du district fédéral de Athabasca, demandant à la Chambre des Communes de présenter une adresse au Gouverneur général, le priant qu'il fasse tenir une enquête en vertu des prescriptions de la Loi des enquêtes sur les manœuvres frauduleuses, au sujet des manœuvres frauduleuses et illégales que l'on dit avoir eu lieu lors de l'élection tenue dans ledit district le 29 octobre 1925.—M. *Kennedy* (Peace-River).

Lesdites pétitions sont lues et reçues.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le sixième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 2, de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son sixième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées, savoir:—

De Lillian Bulloch (née DuBord), de Montréal, province de Québec, épouse de Alexander Bulloch.

De Mabel Elizabeth Harcourt (née Dean), de Montréal, province de Québec, épouse de Frederick Harcourt.

De Vera Catherine Searle (née Aumala), de Nolalu, Ontario, épouse de Charles William Searle.

De Edward Thomas Faragher, de Hillsdale, comté de Simcoe, Ontario, époux de Marie Faragher.

De Bertha Viola Lidkea (née Allen), de Mount-Denis, Ontario, épouse de Clifford William Lidkea.

De Sterling LeRoy Spicer, de Toronto, Ontario, époux de Amy Glenmore Spicer.

De Jane J. Wells (née Mitchell), de Toronto, Ontario, épouse de Ralph C. Wells.

De Hazel Pearle Pearcy (née Clark), de Toronto, Ontario, épouse de Gordon Montgomery Pearcy.

M. Campbell, secondé par M. Kennedy (Peace-River), du consentement de la Chambre, présente un Bill No 8, Loi modifiant la Loi des grains. (Récépissés d'entrepôt), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Kennedy (Peace-River), secondé par M. Brown, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 9, Loi modifiant le Code criminel (fraude de *script*), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott,—Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement, savoir:—

A Son Excellence le général, le très honorable Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de l'Armée, chevalier grand-croix de l'ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, membre de l'ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

Qu'il plaise à votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur la motion de M. Meighen en amendement,—Que les mots suivants soient ajoutés à l'adresse:—

"Nous désirons respectueusement exprimer notre regret de constater que le Discours du Trône n'indique aucun programme qui puisse accroître le volume du travail au Canada, et surtout donner aux producteurs des denrées agricoles, de la houille et des autres produits de nécessité première, l'avantage auquel ils ont droit sur le marché de notre pays en raison de la situation mondiale actuelle."

Et la question étant posée sur l'amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Anderson (Toronto High Park),
Anderson (Halton),
Armstrong (Timiskaming-Sud),
Armstrong (Lambton-Est),
Arthurs,
Baker,
Barber,
Bell (Hamilton-Ouest),
Bell (St-Antoine),
Bell (St-Jean-Albert),
Bennett,
Black (Yukon),
Black (Halifax),
Bowen,
Boys,
Bristol,
Bury,
Cahan,
Cantley,
Casselman,
Chabot,
Chaplin (Kent-Ouest),
Chaplin (Lincoln),
Charters,
Church,
Clark,
Cotnam,
Culligan,
Davis,
Dickie,
Doucet,
Drayton (sir Henry),
Duncan,
Edwards (Waterloo-Sud),
Edwards (Frontenac-Addington),
Embury,
Esling,
Fish,
Flemming,
Foster,
Fraser,
Garland (Carleton),
Geary,
Gott,
Grimmer,
Guthrie,
Hamilton,
Hannesson,
Hanson,
Harris,
Hay,
Hocken,
Hodgins,
Hubbs,
Jonstone (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Jones.
Kaiser,
Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre),
Ladner,
Langworthy,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton),
MacLaren,
Maclean (York-Sud),
MacNutt,
McGlenaghan,
Macdougall,
McGibbon,
McKillop,
McQuarrie,
Maloney,
Manion,
Maybee,
Meighen,
Messervy,
Mewburn,
Morand,
Mullins,
Murphy,
Nicholson,
O'Neill,
Peck,
Perley (sir George),
Pettit,
Preston,
Price,
Quinn,
Robinson,
Rogers,
Ross (Kingston Cité),
Rowe,
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Short,
Simpson,
Sinclair,
Smith,
Smoke,
Spence (Parkdale),
Stansell,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stinson,
Stirling,
Sutherland (Oxford-Sud),
Sutherland (Oxford-Nord),
Thompson,
Tolmie,
Tummon,
White (London),
White (Mont-Royal),
Wilson (Wentworth),
Wright—115.

CONTRE:

MESSIEURS

Baldwin,
Beaubien,
Benoit,
Bettez,
Bird,
Boivin,
Bothwell,
Bouchard,
Boucher,
Bourassa,
Boutillier,
Brown,
Cahill,
Campbell,
Cannon,
Cardin,
Carmichael.
Casgrain,
Coote,
Darke,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Dionne,
Donaghy,
Donnelly,
Dubuc,
Duff,
Dussault,
Elliott,
Euler,
Evans,
Evanturel,
Fafard,
Fansher,
Fiset (sir Eugène),
Fontaine,
Forke,
Fournier,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gershaw,
Gervais,
Girouard,
Goodison,
Goulet,
Guerin,
Hall,
Hatfield,
Heaps,
Heenan,
Howard,
Howden,
Jacobs,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
Kennedy (Peace-River),
King (Huron-Nord),
King (Kootenay-Est),
Lacombe,
Lacroix,
Laflamme,
Lanctôt,
Langlois,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,

Letellier,
Lovie,
Lucas,
Macdonald (Glengarry),
Macdonald (Antigonish-Guysborough),
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
Macphail,
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
Malcolm,
Marcil,
Mercier (Laurier-Outremont),
Mercier (St-Henri),
Millar,
Morin (Bagot),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Motherwell,
Neill,
Parent,
Perras,
Pouliot,
Power,
Prévost,
Raymond,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robichaud,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Speakman,
Spence (Maple Creek),
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stork,
Sylvestre,
Tobin (Richmond-Wolfe),
Tobin (Wetaskiwin),
Totzke,
Vallance,
Verville,
Ward,
Wilson (Vaudreuil-Soulanges),
Woodsworth,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—125.

Et la question étant de nouveau proposée sur la motion principale;
M. Sutherland (Oxford-Sud) propose que ledit débat soit ajourné; agréé.

La Chambre s'ajourne alors à 11.35 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 18

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 2 FEVRIER 1926

Prières.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 1er courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Mabel Victoria Westerby (née Ellis), présentement demeurant à Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Charles Westerby, que l'on croit demeurer à Vernon, Colombie-Britannique.—M. *McClenaghan.*

De Samuel Wexler, de Montréal, province de Québec, manufacturier, demandant une loi de divorce d'avec Matilda Lentzner, de Montréal, province de Québec.—M. *McClenaghan.*

De *The Quebec, Montreal and Southern Railway Company*, pour une loi à l'effet de proroger la limite pour construire ses chemins de fer,—M. *Dubuc.*

M. Lapointe, secondé par M. Robb, propose,—Que lorsque la Chambre s'ajournera, immédiatement après la fin de la discussion sur l'Adresse en réponse au Discours du Trône, elle restera ajournée jusqu'au 15 mars 1926.

Et un débat s'ensuivant;

M. Sutherland (Oxford-Nord), secondé par M. Ryerson, propose que ledit débat soit maintenant ajourné.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est rejetée sur la division suivante:—

Pour:

Messieurs

Anderson (Toronto High Park),	Baker,	Black (Halifax),	Chabot,
Anderson (Halton),	Barber,	Bowen,	Chaplin (Kent-Ouest),
Armstrong (Timiskaming-Sud),	Bell (Hamilton-Ouest),	Boys,	Chaplin (Lincoln),
Armstrong (Lambton-Est),	Bell (St-Antoine),	Bristol,	Charters,
Arthurs,	Bell (St-Jean-Albert),	Bury,	Church,
	Bennett,	Cahan,	Clark,
	Black (Yukon),	Cantley,	Cotnam,
		Casselman,	

Culligan,
Davis,
Dickie,
Doucet,
Drayton (sir Henry),
Duncan,
Edwards (Waterloo-Sud),
Edwards (Frontenac-Addington),
Embury,
Esling,
Fish,
Flemming,
Foster,
Fraser,
Garland (Carleton),
Geary,
Gott,
Grimmer,
Guthrie,
Hamilton,
Hannesson,
Hanson,
Harris,
Hay,
Hocken,
Hodgins,
Hubbs,
Jonstone (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Jones,
Kaiser,
Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre),
Ladner,
Langworthy,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton),
MacLaren,
Maclean (York-Sud),
McClenaghan,
Macdougall,
McGibbon,
McKillop,
McQuarrie,
Malloney,
Manion,
Maybee,
Meighen,
Messervy,
Mewburn,
Morand,
Mullins,
Murphy,
Nicholson,
O'Neill,
Peck,
Perley (sir George),
Pettit,
Preston,
Price,
Quinn,
Robinson,
Rogers,
Ross (Kingston cité),
Rowe,
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Short,
Simpson,
Sinclair,
Smith,
Smoke,
Spence (Parkdale),
Stansell,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stinson,
Stirling,
Sutherland (Oxford-Sud),
Sutherland (Oxford-Nord),
Thompson,
Tolmie,
Tummon,
White (London),
White (Mont-Royal),
Wilson (Wentworth),
Wright—114.

CONTRE:
Messieurs

Baldwin,
Beaubien,
Benoit,
Bettez,
Bird,
Boivin,
Bothwell,
Bouchard,
Boucher,
Bourassa,
Boutillier,
Brown,
Cahill,
Campbell,
Cannon,
Cardin,
Carmichael,
Casgrain,
Coote,
Darke,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Dionne,
Donaghy,
Donnelly,
Dubuc,
Duff,
Dussault,
Elliott,
Euler,
Evans,
Evanturel,
Fafard,
Fansher,
Fiset (sir Eugène),
Fontaine,
Forke,
Fournier,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gershaw,
Gervais,
Girouard,
Goodison,
Goulet,
Guerin,
Hall,
Hatfield,
Heaps,
Heenan,
Howard,
Howden,
Jacobs,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
Kennedy (Peace-River),
King (Huron-Nord),
King (Kootenay-Est),
Lacombe,
Lacroix,
Laflamme,
Lanctôt,
Langlois,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Letellier,
Lovie,
Lucas,
Macdonald (Glengarry),
Macdonald (Antigonish-Guysborough),
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
Malcolm,
Marcil,
Mercier, (Laurier-Outremont),
Mercier (St-Henri),
Millar,
Morin (Bagot),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Motherwell,
Neill,
Parent,
Perras,
Pouliot,
Power,
Prévost,
Raymond,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robichaud,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Speakman,
Spence (Maple Creek),
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stork,
Sylvestre,
Tobin (Richmond-Wolfe),
Tobin (Wetaskiwin),
Totzke,
Vallance,
Verville,
Ward,
Wilson (Vaudreuil-Soulanges),
Woodsworth,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—124.

Ledit débat est alors continué.

MERCREDI, 3 février 1926.

Et le débat continuant;

M. Stevens, appuyé par M. Manion, propose,—Que tous les mots après le mot "que" soient biffés et remplacés par les suivants:

"puisque le gouvernement actuel a convoqué la Chambre en session et lui a soumis plusieurs mesures législatives et autres propositions sous forme d'un discours du Trône, la Chambre, advenant l'adoption de l'adresse en réponse au discours du Trône, a le devoir de poursuivre les affaires publiques jusqu'à leur règlement; et en raison surtout d'allégations afférant à des irrégularités sérieuses relevant du département des Douanes et de l'Accise, un ajournement comme celui qu'on demande ne doit pas être accordé avant qu'un comité spécial de sept membres ait été nommé pour s'enquérir à fond de l'administration dudit département, et ait reçu pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et archives, de faire rapport de temps à autre, de se transporter de place en place, d'imprimer la preuve à lui soumise, et de siéger pendant que la Chambre est en session."

Et un débat s'ensuivant;

M. Stansell, appuyé par M. Cotnam, propose,—Que ledit débat soit maintenant ajourné.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Anderson (Toronto High Park), Anderson (Halton), Armstrong (Timiskaming-Sud), Armstrong (Lambton-Est), Arthurs, Baker, Barber, Bell (Hamilton-Ouest), Bell (St-Antoine), Bell (St-Jean-Albert), Bennett, Black (Yukon), Black (Halifax), Boutillier, Bowen, Boys, Bristol, Bury, Cahan, Campbell, Cantley, Carmichael, Casselman, Chabot, Chaplin (Kent-Ouest), Chaplin (Lincoln), Charters, Church, Clark, Cotnam, Culligan, Davis, Dickie, Doucet, Drayton (sir Henry), Duncan, Edwards (Waterloo-Sud), Edwards (Frontenac-Addington), Embury, Esling, Fansher, Fish, Flemming, Foster, Fraser, Garland (Carleton), Geary, Gott, Grimmer, Guthrie, Hamilton, Hannesson, Harris, Hay, Hocken, Hodgins, Hubbs, Jonstone (Cap-Breton-Nord-Victoria), Jones, Kaiser, Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre), Ladner, Langworthy, Lucas, MacDonald (Cap-Breton-Sud), Macdonald (Kings), Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton), MacLaren, Maclean (York-Sud), McClenaghan, Macdougall, McGibbon, McKillop, McQuarrie, Malloney, Manion, Maybee, Meighen, Messervy, Mewburn, Morand, Mullins, Murphy, Nicholson, O'Neill, Peck, Perley (sir George), Pettit, Preston, Price, Quinn, Robinson, Rogers, Ross (Kingston cité), Rowe, Ryckman, Ryerson, Senn, Short, Simpson, Sinclair, Smith, Smoke, Spence (Parkdale), Stansell, Stevens, Stewart (Leeds), Stinson, Stirling, Sutherland (Oxford-Sud), Sutherland (Oxford-Nord), Thompson, Tolmie, Tummon, White (London), White (Mont-Royal), Wilson (Wentworth), Wright—118.

CONTRE:
Messieurs

Baldwin,
Beaubien,
Benoit,
Bettez,
Bird,
Boivin,
Bothwell,
Bouchard,
Boucher,
Bourassa,
Brown,
Cahill,
Cannon,
Cardin,
Casgrain,
Coote,
Darke,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Dionne,
Donaghy,
Donnelly,
Dubuc,
Duff,
Dussault,
Elliott,
Euler,
Evans,
Evanturel,
Fafard,
Fiset (sir Eugène),
Fontaine,
Forke,
Fournier,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gershaw,
Gervais,
Girouard,
Goodison,
Goulet,
Guerin,
Hall,
Hatfield,
Heaps,
Heenan,
Howard,
Howden,
Jacobs,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
Kennedy (Peace-River),
King (Huron-Nord),
King (Kootenay-Est),
Lacombe,
Lacroix,
Laflamme,
Lanctôt,
Langlois,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Letellier,
Lovie,
Macdonald (Glengarry),
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
MacPhail,
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
Malcolm,
Marcil,
Mercier, (Laurier-Outremont),
Mercier (St-Henri),
Millar,
Morin (Bagot),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Motherwell,
Neill,
Parent,
Perras,
Pouliot,
Power,
Prévost,
Raymond,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robichaud,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Speakman,
Spence (Maple Creek),
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stork,
Sylvestre,
Tobin (Richmond-Wolfe),
Tobin (Wetaskiwin),
Totzke,
Vallance,
Verville,
Ward,
Wilson (Vaudreuil-Soulanges),
Woodsworth,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—119.

Ledit débat est alors continué.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Meighen, appuyé par sir Henry Drayton, ledit débat est ajourné.

Du consentement de la Chambre, M. Lapointe, appuyé par M. Robb, propose,—Que la motion pour ajourner la Chambre jusqu'au 15 mars prochain ait priorité sur le débat en réponse à l'adresse au discours du Trône depuis ce jour jusqu'à conclusion.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

Sur motion de M. Lapointe, résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle restera ajournée jusqu'à 3 heures p.m. ce jour.

La Chambre s'ajourne alors à 4.05 a.m., jusqu'à 3 heures p.m. ce jour.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 19

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 3 FEVRIER 1926

Trois heures p.m.

Prières.

Trois pétitions sont déposées sur la Table.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Lapointe,—Que lorsque la Chambre s'ajournera, immédiatement après la fin de la discussion sur l'Adresse en réponse au Discours du Trône, elle restera ajournée jusqu'au 15 mars 1926; et sur l'amendement de M. Stevens.

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

14014—5

No 20

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 4 FEVRIER 1926

PRIÈRES.

Deux pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 3 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Lillian May O'Reilly (née Allardyce), de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec William Hewson O'Reilly, de Toronto, Ontario, ingénieur-mécanicien.—M. *Arthurs.*

De Frances Marjorie Warren (née Arnoldi), présentement demeurant à Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Erskine Douglas Warren, présentement demeurant aux Etats-Unis d'Amérique, courtier et agent financier.—M. *McClenaghan.*

De Enda Beatrice Burley (née Manser), de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Oliver Burley, de Toronto, Ontario, chauffeur.—M. *Hocken.*

M. Boivin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copies des arrêtés du Conseil, passés durant les deux dernières années, se rapportant à la sortie d'alcool des distilleries endedans d'une période plus courte que celle déterminée par la Loi du Revenu de l'intérieur, S.R.C. 1906, chapitre 51, article 171.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Lapointe,—Que lorsque la Chambre s'ajournera, immédiatement après la fin de la discussion sur l'Adresse en réponse au Discours du Trône, elle restera ajournée jusqu'au 15 mars 1926; et sur l'amendement de M. Stevens.

Et le débat continuant;

A six heures p.m., du consentement de la Chambre, M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport de l'auditeur général pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.—Vol. III, parties O à ZZ.

Et le débat se prolongeant, il est ajourné sur motion de sir George Perley.

La Chambre s'ajourne alors à 10.50 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 21

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 5 FEVRIER 1926

PRIÈRES.

Deux pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 4 courant lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Rolland George Wickens, de Toronto, Ontario, voyageur de commerce, demandant une loi de divorce d'avec Edith Emily Wickens (née Sole), de Toronto, Ontario.—M. *Arthurs.*

De John Andrew Reid, de Guelps, Ontario, mécanicien de chemin de fer, demandant une loi de divorce d'avec Beatrice Evelyn Reid, présentement demeurant à Toronto, Ontario.—M. *McClenaghan.*

Du consentement unanime de la Chambre, M. Boivin, secondé par M. Cardin, propose, qu'il soit résolu,—Qu'un comité spécial de la Chambre, comprenant neuf membres, soit immédiatement nommé pour faire enquête sur l'administration du département des Douanes et de l'Accise et sur les pertes sérieuses supposées que le trésor public aurait subies à cause de l'incompétence ou de la corruption des fonctionnaires du département et des tiers; que cette enquête recule à telle date que le comité décidera, et porte sur toutes les questions affectant la prévention de la contrebande, la poursuite des contrevenants, la saisie, l'emmagasinage et la disposition des marchandises de contrebande, ou des marchandises saisies pour les taxes d'accise ou autres l'estimation des marchandises aux fins du revenu, la perception des droits de douanes et d'accise, la connaissance que les ministres ou fonctionnaires pouvaient avoir des contraventions ou irrégularités affectant le service public dans ledit département, la compétence de son administration, et la nécessité de sauvegarder le revenu public et le trésor public; et que le comité ait pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et archives, de voyager de place en place, d'imprimer la preuve reçue par lui, et de faire rapport de temps à autre.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

Du consentement unanime de la Chambre, sur motion de M. Lapointe, ordonné,—Que le comité spécial nommé ce jour pour faire enquête sur l'administration du département des Douanes et de l'Accise soit composé des membres suivants, savoir:—Messieurs Bell (Hamilton), Bennett, Donaghy, Doucet, Elliott, Kennedy (Rivière La Paix), Mercier (St-Henri), St-Père et Stevens.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada pour l'année terminée le 30 septembre 1925.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Lapointe,—Que lorsque la Chambre s'ajournera, immédiatement après la fin de la discussion sur l'Adresse en réponse au Discours du Trône, elle restera ajournée jusqu'au 15 mars 1926;

Et sur l'amendement de M. Stevens,—Que tous les mots après le mot "que" soient biffés et remplacés par les suivants:

"Puisque le gouvernement actuel a convoqué la Chambre en session et lui a soumis plusieurs mesures législatives et autres propositions sous forme d'un discours du Trône, la Chambre, advenant l'adoption de l'adresse en réponse au discours du Trône, a le devoir de poursuivre les affaires publiques jusqu'à leur règlement; et en raison surtout d'allégations afférant à des irrégularités sérieuses relevant du département des Douanes et de l'Accise, un ajournement comme celui qu'on demande ne doit pas être accordé avant qu'un comité spécial de sept membres ait été nommé pour s'enquérir à fond de l'administration dudit département, et ait reçu pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et archives, de faire rapport de temps à autre, de se transporter de place en place, d'imprimer la preuve à lui soumise, et de siéger pendant que la Chambre est en session."

Et la question étant posée sur l'amendement;

Sir George Perley, secondé par M. Charters, propose en amendement audit amendement,—Que tous les mots après "règlement" dans l'amendement soient biffés.

Après débat, la question étant posée sur ledit amendement à l'amendement, elle est agréée.

Et la question étant posée sur l'amendement tel qu'amendé, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Anderson (Toronto High Park),
Anderson (Halton),
Armstrong (Timiskaming-Sud),
Armstrong (Lambton-Est),
Arthurs,
Baker,
Barber,
Bell (Hamilton-Ouest),
Bell (St-Antoine),
Bell (St-Jean-Albert),
Bennett,
Black (Yukon),
Black (Halifax),
Bowen,
Boys,
Bristol,
Bury,
Cahan,
Cantley,
Casselman,
Chabot,
Chaplin (Kent-Ouest),
Chaplin (Lincoln),
Charters,
Church,
Clark,
Cotnam,
Culligan,
Davis,
Dickie,
Doucet,
Drayton (sir Henry),
Duncan,
Edwards (Waterloo-Sud),
Edwards (Frontenac-Addington),
Embury,
Esling,
Fish,
Flemming,
Foster,
Fraser,
Garland (Carleton),
Geary,
Gott,
Grimmer,
Guthrie,
Hamilton,
Hannesson,
Harris,
Hay,
Hocken,

Hodgins,
Hubbs,
Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Jones,
Kaiser,
Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre),
Ladner,
Langworthy,
Lennox,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton),
MacLaren,
Maclean (York-Sud),
McClenaghan,
Macdougall,
McGibbon,
McKillop,
McQuarrie,
Maloney,
Manion,
Maybee,
Meighen,
Messervy,
Morand,
Mullins,
Murphy,
Nicholson,
O'Neill,
Peck,
Perley (sir George),
Pettit,
Preston,
Price,
Quinn,
Robinson,
Rogers,
Ross (Kingston cité),
Rowe,
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Short,
Simpson,
Sinclair,
Smith,
Smoke,
Spence (Parkdale),
Stansell,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stinson,
Stirling,
Sutherland (Oxford-Sud),
Sutherland (Oxford-Nord),
Thompson,
Tolmie,
Tummon,
White (Mont-Royal),
Wilson (Wentworth),
Wright—112.

CONTRE:

Messieurs

Baldwin,
Beaubien,
Benoit,
Bettez,
Bird,
Boivin,
Bothwell,
Bouchard,
Boucher,
Bourassa,
Boutillier,
Brown,
Cahill,
Campbell,
Cannon,
Cardin,
Carmichael,
Casgrain,
Coote,
Darke,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Dionne,
Donaghy,
Donnelly,
Dubuc,
Duff,
Dussault,
Elliott,
Evans,
Fafard,
Fansher,
Fiset (sir Eugène),
Fontaine,
Forke,
Fournier,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gershaw,
Gervais,
Girouard,
Goodison,
Goulet,
Guerin,
Hall,
Hatfield,
Heaps,
Heenan,
Howard,
Howden,
Jacobs,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
Kay,
Kennedy (Peace-River),
King (Huron-Nord),
King (Kootenay-Est),
Lacombe,
Laflamme,
Langlois,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Letellier,
Lovie,
Macdonald (Glengarry),
Macdonald (Antigonish-Guysborough),
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
Macphail,
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
Malcolm,
Marcil,
Mercier (Laurier-Outremont),
Mercier (St-Henri),
Millar,
Morin (Bagot),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Motherwell,
Neill,
Parent,
Perras,
Pouliot,
Prévost,
Raymond,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robichaud,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Speakman,
Spence (Maple-Creek),
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stork,
Sylvestre,
Tobin (Richmond-Wolfe),
Tobin (Wetaskiwin),
Totzke,
Vallance,
Verville,
Ward,
Wilson (Vaudreuil-Soulanges),
Woodsworth,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—119.

Et la question étant posée sur la motion principale elle est agréée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Baldwin, Beaubien, Benoit, Bettez, Bird, Boivin, Bothwell, Bouchard, Boucher, Bourassa, Boutillier, Brown, Cahill, Campbell, Cannon, Cardin, Carmichael, Casgrain, Coote, Darke, Delisle, Denis (St-Denis), Desaulniers, Descoteaux, Deslauriers, Dionne, Donaghy, Donnelly, Dubuc, Duff, Dussault, Elliott, Evans, Fafard, Fansher, Fiset (sir Eugène), Fontaine, Forke, Fournier, Gardiner, Garland (Bow-River), Gershaw, Gervais, Girouard, Goodison, Goulet, Guerin, Hall, Hatfield, Heaps, Heenan, Howard, Howden, Jacobs, Jelliff, Jenkins, Johnston (Long-Lake), Kay, Kennedy (Peace-River), King (Huron-Nord), King (Kootenay-Est), Lacombe, Laflamme, Langlois, Lapierre, Lapointe, Lavigueur, Letellier, Lovie, Lucas, Macdonald (Glengarry), Macdonald (Antigonish-Guysborough), MacLean (Prince), McLean (Melfort), Macphail, McIntosh, McKenzie, McMillan, McPhee, Malcolm, Marcil, Mercier (Laurier-Outremont), Mercier (St-Henri), Millar, Morin (Bagot), Morin (St-Hyacinthe-Rouville), Motherwell, Neill, Parent, Perras, Pouliot, Prévost, Raymond, Rhéaume, Rinfret, Robb, Roberge, Robichaud, Robitaille, Ross (Moose Jaw), St-Père, Sanderson, Séguin, Speakman, Spence (Maple-Creek), Spencer, Steedsman, Stewart (Edmonton-Ouest), Stork, Sylvestre, Tobin (Richmond-Wolfe), Tobin (Wetaskiwin), Totzke, Vallance, Verville, Ward, Wilson (Vaudreuil-Soulanges), Woodsworth, Young (Saskatoon), Young (Weyburn)—120.

CONTRE:

Messieurs

Anderson (Toronto High Park), Anderson (Halton), Armstrong (Timiskaming-Sud), Armstrong (Lambton-Est), Arthurs, Baker, Barber, Bell (Hamilton-Ouest), Bell (St-Antoine), Bell (St-Jean-Albert), Bennett, Black (Yukon), Black (Halifax), Bowen, Boys, Bristol, Bury, Cahan, Cantley, Casselman, Chabot, Chaplin (Kent-Ouest), Chaplin (Lincoln), Charters, Church, Clark, Cotnam, Culligan, Davis, Dickie, Doucet, Drayton (sir Henry), Duncan, Edwards (Waterloo-Sud), Edwards (Frontenac-Addington), Embury, Esling, Fish, Flemming, Foster, Fraser, Garland (Carleton), Geary, Gott, Grimmer, Guthrie, Hamilton, Hannesson, Harris, Hay, Hocken,

Hodgins,
Hubbs,
Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Jones,
Kaiser,
Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre),
Ladner,
Langworthy,
Lennox,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton),
MacLaren,
Maclean (York-Sud),
McClenaghan,
Macdougall,
McGibbon,
McKillop,
McQuarrie,
Maloney,
Manion,
Maybee,
Meighen,
Messervy,
Morand,
Mullins,
Murphy,
Nicholson,
O'Neill,
Peck,
Perley (sir George),
Pettit,
Preston,
Price,
Quinn,
Robinson,
Rogers,
Ross (Kingston cité),
Rowe,
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Short,
Simpson,
Sinclair,
Smith,
Smoke,
Spence (Parkdale),
Stansell,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stinson,
Stirling,
Sutherland (Oxford-Sud),
Sutherland (Oxford-Nord),
Thompson,
Tolmie,
Tummon,
White (Mont-Royal),
Wilson (Wentworth),
Wright—112.

La Chambre s'ajourne à 6.20 p.m., jusqu'à lundi à 3 heures.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 22

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 8 FEVRIER 1926

PRIÈRES.

Dix pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 5 courant lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Ezillah Harriet Cole, présentement demeurant à Ottawa, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Frederick James Cole, de Détroit, Etats-Unis d'Amérique.—M. *Stinson*.

De Arthur Atkinson, de Toronto, Ontario, conducteur de tramways, demandant une loi de divorce d'avec Elizabeth Atkinson (née Cunningham), présentement demeurant à Détroit, Etats-Unis d'Amérique.—M. *Anderson* (Toronto-High Park).

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du Secrétaire d'Etat pour les Affaires extérieures, pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

Il dépose aussi sur la Table,—Copie du rapport pour l'année 1925, sur les emplois exclus en vertu de l'article 38B, de la juridiction de la Loi du Service civil, 1918, telle qu'amendée par le chapitre 22, 11-12 Geo. V.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session.

Et le débat continuant;

Une question d'ordre est soulevée par M. Woodsworth, à l'effet que les mots "acheté par législation" en tant qu'ils s'appliquent à un membre de la Chambre, ne sont pas dans l'ordre.

M. l'Orateur déclare que la question d'ordre est bien fondée.

De cette décision, M. Meighen en appelle à la Chambre.

La question étant posée par M. l'Orateur: la décision du fauteuil sera-t-elle maintenue; elle est résolue dans l'affirmative sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Baldwin,
Beaubien,
Bird,
Boivin,
Bothwell,
Bouchard,
Boutillier,
Brown,
Cahill,
Campbell,
Cardin,
Carmichael,
Casgrain,
Coote,
Darke,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Descoteaux,
Donaghy,
Donnelly,
Dubuc,
Duff,
Dussault,
Evans,
Evanturel,
Fafard,
Fansher,
Fontaine,
Forke,
Fournier,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gershaw,
Girouard,
Goodison,
Goulet,
Hall,
Hatfield,
Heaps,
Heenan,
Howden,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
Kay,
Kennedy (Peace-River),
King (Kootenay-Est),
Lacombe,
Laflamme,
Lapierre,
Lapointe,
Letellier,
Lovie,
Lucas,
Macdonald (Glengarry),
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
Marcil,
Mercier (St-Henri),
Millar,
Motherwell,
Neill,
Perras,
Raymond,
Robb,
Robichaud,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
St-Père,
Sanderson,
Speakman,
Spence (Maple-Creek),
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stork,
Tobin (Wetaskiwin),
Totzke,
Vallance,
Verville,
Ward,
Woodsworth,
Young (Weyburn)—87.

CONTRE:

Messieurs

Anderson (Toronto High Park),
Anderson (Halton),
Armstrong (Lambton-Est),
Baker,
Bell (Hamilton-Ouest),
Bell (St-Jean-Albert),
Black (Yukon),
Black (Halifax),
Bowen,
Boys,
Bury,
Cahan,
Cantley,
Chabot,
Chaplin (Kent (O.)),
Chaplin (Lincoln),
Charters,
Cotnam,
Culligan,
Davis,
Dickie,
Doucet,
Drayton (sir Henry),
Embury,
Esling,
Fish,
Fraser,
Garland (Carleton),
Gott,
Grimmer,
Hay,
Hocken,
Johnston (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Jones,
Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre),
Ladner,
Langworthy,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton),
MacLaren,
Maclean (York-Sud),
MacNutt,
McClenaghan,
McKillop,
McQuarrie,
Manion,
Meighen,
Messervy,
Morand,
Mullins,
Murphy,
Nicholson,
O'Neill,
Preston,
Price,
Quinn,
Robinson,
Rogers,
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Short,
Simpson,
Smith,
Smoke,
Stevens,
Stirling,
Sutherland (Oxford-Sud),
Sutherland (Oxford-Nord),
Wright—71.

Et le débat continuant;

M. Sutherland (Oxford-Sud), secondé par M. Davis, propose en amendement,—Que les mots suivants soient ajoutés à l'adresse:—

"Nous regrettons respectueusement qu'en conséquence de la politique du gouvernement actuel et des récentes conventions de commerce, l'industrie des produits agricoles au Canada est maintenant soumise à la concurrence inéquitable et injustifiable des autres pays; et que le discours du Trône n'indique aucun remède législatif qui détruirait l'exception dont souffre cette industrie."

Et un débat s'ensuivant; sur motion de M. Macdonald (Kings), ledit débat est ajourné.

La Chambre s'ajourne alors à 11.10 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 23

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 9 FEVRIER 1926

Prières.

Six pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 8 courant lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Frances Muriel Burnet (née Lillie), présentement demeurant à Londres, Angleterre, demandant une loi de divorce d'avec John Dinwoodie Burnet, de Cobourg, Ontario, marchand.—M. *Geary*.

De David Frank Crosier, de Hannon, Ontario, cultivateur, demandant une loi de divorce d'avec Agnes Corona Crosier (née Skewes), présentement demeurant à London, Ontario.—M. *Bell* (Hamilton-Ouest).

De Amy Bell Corney (née Ellis), de Hamilton, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Arthur Corney, de Hamilton, Ontario, conducteur de truck.—M. *Bell* (Hamilton-Ouest).

De May Maud Mary Johnson (née Townsend), présentement demeurant à Hamilton, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Edward Johnson, de Toronto, Ontario, commis.—M. *Arthurs*.

De Noël Leslie Deuxbury, de Hamilton, Ontario, mécanicien, demandant une loi de divorce d'avec Florence Deuxbury (née Laidlaw), de Hamilton, Ontario.—M. *Anderson* (Toronto-High Park).

De Jessie Patterson (née Hunter), de Hamilton, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Howard Kingsley Patterson, de Hamilton, Ontario, commis.—M. *Bell* (Hamilton-Ouest).

De Harold Edgar Perinchief, de Toronto, Ontario, décorateur d'intérieur, demandant une loi de divorce d'avec Winnifred Perinchief, présentement demeurant à New-York, Etats-Unis d'Amérique.—M. *Garland* (Carleton).

De Elsie Fray, de Toronto, Ontario, commis, demandant une loi de divorce d'avec Ernest-A. Fray, de Toronto, Ontario, imprimeur.—M. *Geary*.

De Harold Bingley, de Toronto, Ontario, chauffeur, demandant une loi de divorce d'avec Flossie Jane Bingley (née Ashton), de Toronto, Ontario,—M. *Garland* (Carleton).

De Amber May Wolfenden (née Pettit), présentement demeurant à Grimsby, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Hugh Wolfenden, de Toronto, Ontario, actuaire.—M. *Bothwell.*

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table.—Rapport de l'auditeur général, pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.—Volume II, parts. A à N.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport des délégués à la sixième convention de la Société des Nations, septembre 7 au 26, 1925.

Sur motion de M. Lapointe, résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle restera ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session; et sur l'amendement de M. Sutherland (Oxford-Sud).

Et le débat continuant; il est ajourné sur motion de M. Davis.

La Chambre s'ajourne alors à 6 p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 24

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 10 FEVRIER 1926

Trois heures p.m.

PRIÈRES.

Trois pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 9 courant lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De David Joseph Potter, d'Ottawa, Ontario, employé civil, demandant une loi de divorce d'avec Emily Potter, présentement demeurant à Schenectady, New-York, Etats-Unis d'Amérique.—M. *Stinson.*

De Henrietta Schierholtz, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Frank Schierholtz, de Toronto, Ontario.—M. *McClenaghan.*

De Maude Elizabeth Gilroy, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Francis Gilroy, de Toronto, Ontario, mécanicien.—M. *McClenaghan.*

De Janet Thornhill Gorrie (née Wilson), de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Daniel Gorrie, de Toronto, Ontario.—M. *Anderson* (Toronto-High Park).

De James Thomas Young, de Goderich, Ontario, mécanicien, demandant une loi de divorce d'avec Leona Christiana Young (née Young), présentement demeurant à Minneapolis, Etats-Unis d'Amérique.—M. *Church.*

De Ethel Harriet Little (née Long), de Belleville, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Thomas Henry James Little, de Toronto, Ontario, vendeur. —M. *Tummon.*

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,— Liste des actionnaires des banques chartées du Canada au 31 décembre 1925, en conformité de l'article 114, chapitre 32 de la Loi des banques 1923.

Aussi,—Liste des balances non réclamées, etc., dans les banques chartées du Canada, conformément à l'article 114, chapitre 32, de la Loi des banques de 1923.

Aussi,—Liste des actionnaires des banques d'épargne de Québec, en conformité de l'article 58, du chapitre 42, de la Loi des banques d'épargne de Québec, 1913.

Et aussi,—Liste des balances non réclamées, etc., dans les banques d'épargne de Québec, conformément à l'article 59, du chapitre 42, de la Loi des banques d'épargnes de Québec, 1913.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session; et sur l'amendement de M. Sutherland (Oxford-Sud).

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Cantley.

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à 3 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 25

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 11 FEVRIER 1926

PRIÈRES.

Huit pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 10 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De John Samuel Milligan, de Toronto, Ontario, barbier-coiffeur, demandant une loi de divorce d'avec Leta Noreen Milligan, de Toronto, Ontario.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Yetta Selma Trachsell (née Nau), présentement demeurant dans le township de Easthope, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Robert J. Trachsell, du township de Easthope-Nord, Ontario, fermier.—M. *Wright*.

De William Thomas Charlton Spence, de Toronto, Ontario, mécanicien d'automobiles, demandant une loi de divorce d'avec Eva Florence Spence, présentement demeurant à Détroit, Etats-Unis d'Amérique.—M. *McClenaghan*.

M. Nicholson, secondé par M. Armstrong (Témiskamingue-Sud), du consentement de la Chambre, présente un Bill No 10, Loi modifiant la Loi de la députation, 1924. (Limites de certaines circonscriptions), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session; et sur l'amendement de M. Sutherland (Oxford-Sud).

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Black (Halifax).

La Chambre s'ajourne alors à 11 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

14014—6½

No 26

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 12 FEVRIER 1926

PRIÈRES.

Deux pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 11 courant lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Daisy Hawkey, présentement demeurant à Burlington, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Thomas David Hawkey, de Toronto, Ontario.—M. *Speakman.*

De Ernest Love, de Hamilton, Ontario, mécanicien, demandant une loi de divorce d'avec Florrie Underwood Love, présentement demeurant à Nottingham, Angleterre.—M. *Speakman.*

De Archie Claire McIntyre, du village de Hagersville, Ontario, marchand, demandant une loi de divorce d'avec Phoebe Elizabeth Alberta McIntyre, présentement demeurant à Toronto, Ontario.—M. *Lennox.*

De John Sydney Wright, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Louisa Wright (née Toole), présentement demeurant à Niagara-Falls, Ontario, ménagère.—M. *McClenaghan.*

De Isabella Stewart Carmichael Wilson, présentement demeurant à New-Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Almer Frederick Hamilton Wilson, de Toronto, Ontario.—Sir *Henry Drayton.*

De Hendel Tuerner Lubrinetsky, de Montréal, Québec, demandant une loi de divorce d'avec Samuel Lubrinetsky, de Montréal, Québec, propriétaire de taverne.—M. *McClenaghan.*

De Goldie Luella Russell, d'Ottawa, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Orville Russell, de la ville de Arnprior, Ontario.—M. *Mewburn.*

De Marjorie Durham Morgan, de Hamilton, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Charles Reuben Morgan, autrefois de Hamilton, Ontario, et maintenant demeurant à Portland, Orégon, Etats-Unis d'Amérique, agent.—M. *Mewburn.*

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport annuel du département de l'immigration et de la colonisation pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session; et sur l'amendement de M. Sutherland (Oxford-Sud).

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Anderson (Halton).

M. l'Orateur, du consentement de la Chambre, dépose sur la Table,—Copie de communications entre O. M. Biggar, C.R., directeur général des élections, et messieurs Robert Young et T. D. Agnew, concernant l'élection partielle pour le district électoral de Prince-Albert, Saskatchewan, laquelle est comme suit:—

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

OTTAWA, ONT., 12 février 1926.

A l'honorable Président
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre d'aujourd'hui sur les observations que l'honorable R.-B. Bennett, député, et l'honorable M. Ernest Lapointe, député, ministre de la Justice, ont faites cet après-midi, j'ai l'honneur de vous transmettre copie ci-jointe de toutes les communications reçues ici jusqu'à 4h. 45m., ce soir, et qui ont été envoyées au sujet de la question dont vous parlez dans la communication que vous m'avez adressée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
O. M. BIGGAR,
Directeur général des Elections.

Télégramme 1

PRINCE ALBERT, SASK., 1er février 1926.

O. M. Biggar,
Directeur général des élections,
Ottawa, Ont.

Le Très hon. W.-L.-Mackenzie King et David-Luther Burgess mis en nomination aujourd'hui.

(Signé) ROBERT YOUNG.

Télégramme 2

PRINCE ALBERT, SASK., 2 février 1926.

Directeur général des élections,
Ottawa.

Noms et additions paraissant sur les bordereaux de nomination de l'élection partielle de Prince Albert sont: Hon. W.-L.-Mackenzie King, C.P., et David-Luther Burgess, C.M. Paraîtront-ils sur le bulletin de vote comme ci-dessus, et pourquoi?

(Signé) T.-D. AGNEW,
Agent officiel.

Télégramme 3:

Ottawa, 3 février 1926.

T. D. Agnew,
Prince Albert,
Saskatchewan.

Vôtre d'hier. Ne comprends pas difficulté. Voyez article cinquante, paragraphe un.

(Signé) O. M. BIGGAR.

Lettre 4:

Prince Albert, Sask., 8 février 1926.

Directeur général des élections,
Ottawa, Ont.

Cher monsieur,—*Re*: l'article 74 de la Loi électorale, je désire attirer votre attention sur l'omission dans la Loi d'une disposition pour la protection lorsqu'un sous-officier rapporteur annonce ou révèle à un électeur l'affiliation politique d'un candidat, ainsi: John Smith désigné à un électeur comme libéral par un officier d'élection; indiquant ainsi à l'électeur le parti politique de l'électeur auquel John Smith appartient.

Bien à vous,

(Signé) T.-D. AGNEW,
Agent officiel de D.-L. Burgess.

Postcriptum à la lettre 4:

De plus, au sujet des candidats qui ont des additions à leurs noms ou préfixes et devraient être indiqués dans les bulletins spécimen: les noms et additions des mis en nomination devraient être plus clairement précisés. L'élection présente montrera le besoin de ceci, car les noms sur les papiers étaient comme suit:

David Luther Burgess, C.M.,
Macdowell, cultivateur.

William-Lyon Mackenzie King, C.P.
d'Ottawa, premier ministre du Canada.

et ils paraissent sur la proclamation:

David Luther Burgess,
Macdowell, cultivateur.

Très Hon. W.-L. Mackenzie King,
d'Ottawa, premier ministre du Canada.

Et c'est ainsi que le bulletin est en cours d'impression.

J'exigerai avec le candidat de voir les papiers de nomination à nouveau pour constater si l'on y a fait des changements depuis que je les ai vus le 1er février 1926.

Lettre 5:

OTTAWA, 11 février 1926.

T. D. Agnew, Ecr.,
Prince Albert, Sask.,

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 8 courant, dont j'attacherai copie à mon prochain rapport au parlement, en vertu de l'article 74 de la Loi des élections fédérales.

Je ne comprends pas très bien la nature exacte de la modification que vous suggérez faire faire quant aux bornes à imposer aux renseignements qu'un sous-officier rapporteur peut fournir aux électeurs. Il me semble impossible de défendre à des officiers d'élection sous peine d'amende ou autrement de donner à un électeur sur sa demande un renseignement que ce dernier pourrait librement et facilement obtenir de tout adulte du district électoral; mais vous ne pensez peut-être pas à semblable prohibition.

Si les bulletins distribués à l'usage de l'élection de lundi prochain ne sont pas conformes au statut, je soulèverai la question auprès de l'officier rapporteur; mais je ne le fais pas immédiatement, car il ne semble pas clair dans votre lettre qu'il y ait quelque irrégularité quant aux bulletins tels qu'ils sont effectivement imprimés.

Bien à vous,
(Signé) O. M. BIGGAR.

Télégramme 6:

PRINCE ALBERT, SASKATCHEWAN, 11 février 1926.

Colonel O. M. Biggar,
Directeur général des élections,
Ottawa, Ont.

A titre d'agent officiel de D.-L. Burgess, C.M., dans la présente élection partielle de Prince-Albert, je proteste contre la façon dont l'élection est conduite. Les hommes mis en nomination le 1er février paraissaient avec leurs additions comme il appert sur leurs papiers respectifs de nomination: William-Lyon Mackenzie King, C.P., et David Luther Burgess, de Macdowell, Sask. La proclamation indique comme suit: David Luther Burgess, de Macdowell, Sask. Le C.M. manque. L'autre candidat est indiqué comme suit: Tr. Hon. W. L. Mackenzie King d'Ottawa, premier ministre du Canada. Le bulletin prive Burgess des initiales C.M. et de Saskatchewan, alors que le nom de Tr. Hon. W. L. Mackenzie King est indiqué sur le bulletin comme sur la proclamation. Notez la suppression de C.P. comme addition et son changement en préfixe Tr. Hon. et le nom William Lyon contracté en W. L. Ces changements apportés au bulletin de nomination tel qu'il était le jour de nomination ont été maintenus malgré l'avertissement que j'ai moi-même donné à l'officier rapporteur. Les bulletins ont été manœuvrés très négligemment à l'imprimerie et se trouvaient facilement accessibles au public, qui pouvait entrer dans la boutique en tout temps. Dans l'intérêt de l'administration convenable de l'élection actuelle et du fair play britannique, je vous demanderai, monsieur, de prendre les mesures voulues pour résoudre non seulement la situation relative aux bulletins, mais la sauvegarde des électeurs et des candidats dans la lutte présente. S'il est nécessaire de porter une accusation basée sur les renseignements que je vous donne, notifiez-moi l'article et la procédure.

T. D. AGNEW,
agent officiel de D. L. Burgess, C.M.

Télégramme 7: OTTAWA, 12 février 1926.

T. D. Agnew,
Prince-Albert, Sask.

La vôtre d'hier. Ai télégraphié à l'officier rapporteur de m'envoyer rapport.

O. M. BIGGAR.

Télégramme 8: OTTAWA, 12 février 1926.

Robert Young,
Officier rapporteur suppléant,
Prince-Albert, Sask.

L'agent officiel de Burgess se plaint par télégramme de ce que les bulletins ne correspondent pas aux bordereaux de nomination, et que ces bulletins ont été négligemment manœuvrés à l'imprimerie, qu'ils étaient d'accès facile au public. J'apprécierais un rapport télégraphique complet.

O. M. BIGGAR.

Télégramme 9: OTTAWA, 12 février 1926.

T. D. Agnew, Ecr.,
Prince-Albert, Sask.

CHER MONSIEUR,—Comme je vous l'ai notifié, j'ai télégraphié à l'officier rapporteur lui demandant un rapport télégraphique complet sur les questions dont vous vous plaignez dans votre télégramme d'hier.

Il faut regretter que vous ne m'ayez pas communiqué ces choses plus tôt, car j'aurais pu intervenir utilement et non pas simplement sous forme d'enquête ou d'investigation. En réponse à votre télégramme du 2 sur la teneur des bulletins, je vous laissais entendre mon désir d'une semblable communication complémentaire si les circonstances l'exigeaient, et je n'ai pas même vu dans votre lettre du 8 que vous ayez soulevé la question avec l'officier rapporteur. La même observation s'applique à votre autre plainte sur le traitement des bulletins à l'imprimerie. L'impression a été sans doute achevée il y a plusieurs jours et les bulletins ont dû être maintenant distribués aux bureaux de votation.

Quant à la teneur des bulletins le statut (article 50 (3)) n'exige que les *noms* des candidats, imprimés comme ils sont indiqués sur les papiers de mise en nomination. Dans mon rapport de 1922, je recommandais d'étendre cette exigence à l'adresse et à la description des candidats, mais cette recommandation n'a pas été approuvée et je l'ai répétée dans mon rapport déposé en Chambre au commencement de la session courante. Les instructions électorales vont toutefois (paragraphes 43 et 237) plus loin que le statut comme question de sens commun et sont parfaitement claires. Il n'eut pas été difficile d'appliquer les directions des instructions si l'on avait promptement suggéré mon intervention.

On doit rendre compte non seulement des bulletins, mais de toutes les feuilles du papier à bulletin expédiés à l'officier rapporteur pour servir aux fins d'une élection; et il ne serait pas difficile de retrouver l'usage qu'on a fait de tout le papier à bulletin qu'on a envoyé à Prince Albert. Tout le papier à bulletin porte une filigrane spéciale, et ne se distribue qu'en feuille numérotées.

Rien, dans votre télégramme, ne suggère l'accomplissement d'un délit au sujet duquel une plainte pourrait être déposée, bien que les circonstances puissent être de nature à justifier des procédures en vertu de l'article 27, dont vous pourrez considérer la rédaction.

Bien à vous,

(Signé) O. M. BIGGAR.

Télégramme 10:

PRINCE ALBERT, SASK., 12 fév., 1926.

O. M. Biggar,
Ottawa, Ont.

Bulletin lit: 1. David-Luther Burgess, Macdowell, cultivateur; 2. Tr. Hon. W. L. Mackenzie King, Ottawa, premier ministre du Canada. Imprimeur muni du nombre voulu de feuilles seulement, et toute précaution prise pour qu'elles ne soient jamais accessibles au public; on m'a rendu compte de tout. Agent de Burgess se plaint parce que lettres C.M. ne paraisse pas après le nom de Burgess sur le bulletin.

R. YOUNG.

Télégramme 11:

OTTAWA, 12 février 1926.

Robert Young,
Officier rapporteur suppléant,
Prince-Albert, Sask.

Vôtre d'hier. Télégramme d'Agnew dit que les noms de baptême du premier ministre sont indiqués sur le bordereau de nomination. Dites d'abord pourquoi, dans ce cas, les dispositions de l'article cinquante, paragraphe un n'ont pas été observées, 2èmement pourquoi on a omis l'indication de la Croix militaire de Burgess, vu le paragraphe 43 des Instructions; 3èmement, si votre attention a été attirée au nom de Burgess sur ces instructions ou sur les dispositions statutaires, et 4èmement, dans ce cas, quand on a attiré votre attention.

O. M. BIGGAR.

La Chambre s'ajourne alors à 10.10 p.m., jusqu'à lundi prochain, à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 27

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 15 FEVRIER 1926

Prières.

Deux pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 12 courant lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Sadie Joy Downey, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Morris Chester Downey, de Toronto, Ontario.—M. *McClenaghan.*

De Harold Wilfred Vivian Vincent Turner, de Montréal, province de Québec, opérateur de radio-télégraphie, demandant une loi de divorce d'avec Jeannette Turner (née Bourbonnais), présentement incarcérée dans la prison de comté à Chatham, Ontario.—M. *Bell* (St. Antoine).

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le septième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la Règle 96, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention de bills privés a l'honneur de présenter son septième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour Bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées, savoir:—

De David Frank Crosier, du village de Hannon, Ontario, époux de Agnes Corona Crosier (née Skewes).

De Jessie Patterson (née Hunter), de Hamilton, Ontario, épouse de Howard Kingley Patterson.

De Harold Edgar Perinchief, de Toronto, Ontario, époux de Winnifred Perinchief.

De Amy Bell Corney (née Ellis), de Hamilton, Ontario, épouse de Arthur Corney.

De Isabella Stewart Carmichael Wilson, de New-Toronto, Ontario, épouse de Almer Frederick Hamilton Wilson.

De William Albert Thomas, du Township de King, Ontario, époux de Cora Jane Thomas, ci-devant Cora Jane Styles, veuve.

De John Andrew Reid, de Guelph, Ontario, époux de Beatrice Evelyn Reid.

De Ezillah Harriet Cole, d'Ottawa, Ontario, épouse de Frederick James Cole.

De Roland George Wickens, de Toronto, Ontario, époux de Edith Emily Wickens (née Sole).

De Francis Muriel Burnet (née Lillie), de la ville de Cobourg, Ontario, épouse de John Dinwoodie Burnet.

De Yetta Selma Trachsell (née Nau), du Township de South-Easthope, comté de Perth, Ontario, épouse de Robert J. Trachsell.

De Hendel Tuerner Lubrinetsky, de Montréal, province de Québec, épouse de Samuel Lubrinetsky.

Aussi,—Que le greffier a déposé sur la Table le huitième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 2, de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son huitième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné la pétition suivante pour bill privé, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées, savoir:—

De la Première Présidence de l'église dite Church of Jesus-Christ of Latter-day Saints, de Salt-Lake, Etat d'Utah, Etats-Unis d'Amérique, demandant l'adoption d'une loi pour constituer en corporation le président de la division eccclésiastique de Lethbridge.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table, le bill privé suivant:—

Bill No 11, Loi constituant en corporation le président de la division ecclésiastique de Lethbridge.—M. *Jelliff.*

Ledit bill est en conséquence lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre conformément à la règle 99.

M. l'Orateur dépose sur la Table,—Copie de correspondance supplémentaire entre O.-M. Biggar, C.R., directeur général des élections, et messieurs Robert Young et T.-D. Agnew, concernant l'élection partielle pour le district électoral de Prince-Albert, Saskatchewan, laquelle est comme suit:—

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

OTTAWA, ONT., 13 février 1926.

A l'honorable président
de la Chambre des Communes,
Ottawa, Ont.

CHER MONSIEUR,—En l'absence de M. Biggar, j'ai l'honneur de vous envoyer copie d'un télégramme de l'officier rapporteur suppléant de Prince-Albert en réponse à notre télégramme d'hier.

Bien à vous,

JULES CASTONGUAY,
Directeur général adjoint des élections.

PRINCE-ALBERT, SASK., 12 février 1926.

O.-M. Biggar,
Ottawa, Ont.

L'espace sur le bulletin trop restreint pour le nom au long du Premier ministre King. Article cinquante, paragraphe quarante-trois, ne dit rien des additions ou décorations. Attention jamais attirée au nom de Burgess sur disposition statutaire. Question verbale posée le jour de nomination par Agnew si C.M. paraîtrait sur bulletin et j'ai répondu ne connaître aucune disposition relative aux additions ou lettres de distinction paraissant sur le bulletin.

R. YOUNG.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

OTTAWA, ONT., 15 février 1926.

L'honorable président
de la Chambre des Communes,
Ottawa, Ont.

CHER MONSIEUR,—Faisant suite à mon rapport de vendredi soir, j'ai maintenant l'honneur de vous envoyer des copies d'autres communications échangées sur la question indiquée.

Les difficultés soulevées au sujet de la forme du bulletin imprimé pour servir à l'élection en question démontrent l'utilité d'adopter les modifications à l'article 50 de la Loi des élections fédérales et à la formule 26 du tableau 1, qui étaient recommandées dans mon rapport du 1er mars 1922, et que j'ai répétées dans la rapport soumis au commencement de la session actuelle, parce qu'on n'a pas tenu compte de ces recommandations la session dernière, alors que la plupart des autres recommandations avaient été adoptées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

O.-M. BIGGAR,
Directeur général des élections.

Télégramme 12:

PRINCE-ALBERT, SASK., 12 février 1926.

O.-M. Biggar,
Ottawa, Ont.

L'espace sur le bulletin trop restreint pour le nom au long du Premier ministre King. Article cinquante, paragraphe quarante-trois, ne dit rien des additions ou décorations. Attention jamais attirée au nom de Burgess sur disposition statutaire. Question verbale posée le jour de nomination par Agnew si C.M. paraîtrait sur bulletin et j'ai répondu ne connaître aucune disposition relative aux additions ou lettres de distinction paraissant sur le bulletin.

R. YOUNG.

Lettre 13:

OTTAWA, 15 février 1926.

Robert Young, Ecr.,
Officier rapporteur suppléant,
Prince-Albert, Sask.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception avec remerciements de votre télégramme du 12 en réponse au mien du même jour.

La difficulté venant de la longueur des noms de certains candidats s'est souvent produite, et, comme l'indiquait la formule des feuilles de bulletin qui vous ont été envoyées (formule 26), peut être évitée par l'emploi d'un caractère plus petit que d'habitude pour les noms de tous les candidats.

Il faut regretter dans les circonstances qu'avant de décider sur la forme des bulletins vous ne m'ayez pas consulté. L'omission des noms de baptême de M. Mackenzie King, bien que contraire au statut, n'a pas provoqué de plainte; mais si vous m'aviez demandé des instructions je vous aurais dit comment on pouvait se conformer au statut sur ce point, et conseillé de suivre les bulletins de nomination quant aux lettres distinctives attachées aux noms des deux candidats. Je puis toutefois comprendre que vous ne croyiez pas leur inclusion importante, vu l'acquiescement apparent de l'agent officiel de M. Burgess à votre intention de les omettre.

Bien à vous,

(Signé) O. M. BIGGAR.

Lettre 14:

OTTAWA, 15 février 1926.

T.-D. Agnew, Ecr.,
Prince-Albert, Sask.

CHER MONSIEUR,—A la suite de votre télégramme du 11 j'ai obtenu un rapport télégraphique de l'officier rapporteur sur les points que votre plainte indique.

L'officier rapporteur m'assure que l'imprimeur n'a reçu que le nombre voulu de feuilles de papier à bulletins et qu'il a pris toutes les précautions, de façon que les feuilles n'ont pas été accessibles au public et qu'on a pleinement rendu compte de ces feuilles. L'exactitude de cette affirmation peut facilement se vérifier quand les documents me seront renvoyés.

L'officier rapporteur dit aussi qu'il a omis les noms de baptême du premier ministre parce que l'espace était, sur le bulletin, trop petit pour les recevoir, et il défend son omission des initiales descriptives qui suivaient les noms des deux candidats sur les papiers de nomination, en indiquant très justement que le statut n'exige pas leur insertion. Il dit aussi que la question de leur inclusion a fait le sujet d'une demande verbale de votre part le jour de la nomination, et qu'il vous a alors déclaré qu'il ignorait toute disposition sur l'inclusion de ces lettres dans le bulletin.

Je vous envoie copie de la lettre afférante que j'ai adressée aujourd'hui à l'officier rapporteur.

Bien à vous,

(Signé) O. M. BIGGAR.

M. Robb propose,—Que MM. King (Kootenay-Est), Casgrain, Charters, Tolmie et Spencer soient nommés membres d'un comité pour préparer avec toute la diligence possible les tableaux des comités permanents de la Chambre, et faire rapport.

M. Meighen ayant soulevée une question d'ordre à l'effet que la motion est un avis de motion du gouvernement et ne peut être considérée que lorsque l'ordre du jour qui la concerne aura été atteint; ladite motion reste en suspens.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session; et sur l'amendement de M. Sutherland (Oxford-Sud).

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Fraser.

La Chambre s'ajourne alors à 11 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 28

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 16 FEVRIER 1926

PRIÈRES.

Cinq pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 15 courant lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De James Alfred McCabe, de Toronto, Ontario, peintre, demandant une loi de divorce d'avec Elizabeth Helen Ashton McCabe, aussi connue sous le nom de Catherine McCabe, de Toronto, Ontario.—M. *Church.*

De Alice Victoria McGibbon, présentement demeurant à Toronto, Ontario, dessinatrice, demandant une loi de divorce d'avec John Oswald McGibbon, de Newmarket, Ontario.—M. *McClenaghan.*

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 225, en date du 13 février 1926, relativement à une cargaison de charbon des mines de l'ouest du Canada destinée aux grands centres de consommation de l'Ontario, et demandant au bureau des commissaires des chemins de fer de faire rapport sur le coût du transport de ladite cargaison.

Et aussi,—Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 226, en date du 13 février 1926, relativement à une cargaison de charbon des mines de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, en destination de centres de consommation de l'Ontario et Québec, et demandant au bureau des commissaires des chemins de fer de faire rapport sur le coût du transport de ladite cargaison.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Estimé des travaux accomplis et des dépenses jusqu'au 31 décembre 1925, aussi, estimé des travaux qui doivent être exécutés et des dépenses encourues en l'année 1926 sur les lignes d'embranchements des chemins de fer nationaux du Canada autorisées par le Parlement, en vertu des lois (chapitre 14 à 32 inclusivement, de 14-15 George V, et chapitres 5 et 7, de 15 et 16 George V).

M. Lapointe propose,—Que MM. King (Kootenay-Est), Casgrain, Charters, Tolmie et Spencer soient nommés membres d'un comité pour préparer avec toute la diligence possible les tableaux des comités permanents de la Chambre, et faire rapport.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion de M. Elliott,—Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement, savoir:—

A Son Excellence le général, le très honorable Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de l'Armée, chevalier grand-croix de l'ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, membre de l'ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur l'amendement de M. Sutherland (Oxford-Sud),—Que les mots suivants soient ajoutés à l'adresse:—

"Nous regrettons respectueusement qu'en conséquence de la politique du gouvernement actuel et des récentes conventions de commerce, l'industrie des produits agricoles au Canada est maintenant soumise à la concurrence inéquitable et injustifiable des autres pays; et que le discours du Trône n'indique aucun remède législatif qui détruirait l'exception dont souffre cette industrie."

Et la question étant posée sur l'amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

Pour:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park), Anderson (Halton), Armstrong (Timiskaming-Sud), Armstrong (Lambton-Est), Arthurs, Baker, Barber, Bell (Hamilton-Ouest), Bell (St-Antoine), Bennett, Black (Yukon), Black (Halifax), Bowen, Bury, Cahan, Cantley, Casselman, Chabot,

Chaplin (Kent (O.)), Chaplin (Lincoln), Charters, Church, Clark, Cotnam, Davis, Dickie, Doucet, Drayton (sir Henry), Duncan, Edwards (Waterloo-Sud), Edwards (Frontenac-Addington), Embury, Esling, Fish, Flemming, Foster, Fraser,

Garland (Carleton), Geary, Gott, Grimmer, Guthrie, Hamilton, Hannesson, Hanson, Harris, Hay, Hocken, Hodgins, Hubbs, Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria), Jones, Kaiser, Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre), Ladner,

Langworthy, Lennox, MacDonald (Cap-Breton-Sud), Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton), MacLaren, Maclean (York-Sud), MacNutt, McClenaghan, Macdougall, McGibbon, McKillop, Maloney, Manion, Maybee, Meighen, Messervy, Mewburn, Morand,

Mullins,
Murphy,
Nicholson,
O'Neill,
Peck,
Perley (sir George),
Pettit,
Preston,
Price,
Quinn,
Robinson,
Rogers,
Ross (Kingston Cité),
Rowe,
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Short,
Simpson,
Sinclair,
Smith,
Smoke,
Spence (Parkdale),
Stansell,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stirling,
Sutherland (Oxford-Sud),
Sutherland (Oxford-Nord),
Thompson,
Tolmie,
Tummon,
White (London),
White (Mont-Royal),
Wilson (Wentworth)—108.

CONTRE:

Messieurs

Baldwin,
Beaubien,
Benoit,
Bettez,
Bird,
Boivin,
Bothwell,
Bouchard,
Boucher,
Bourassa,
Boutillier,
Brown,
Cahill,
Campbell,
Cannon,
Cardin,
Carmichael,
Coote,
Darke,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Dionne,
Donaghy,
Donnelly,
Duff,
Dussault,
Elliott,
Euler,
Evans,
Evanturel,
Fafard,
Fansher,
Fiset (sir Eugène),
Fontaine,
Forke,
Fournier,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gershaw,
Gervais,
Girouard,
Goulet,
Guerin,
Hall,
Hatfield,
Heaps,
Heenan,
Howard,
Howden,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
Kay,
Kennedy (Peace-River),
King (Huron-Nord),
King (Kootenay-Est),
Lacombe,
Laflamme,
Lanctôt,
Langlois,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Letellier,
Lovie,
Lucas,
Macdonald (Glengarry),
Macdonald (Antigonish-Guysborough),
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
Macphail,
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
Malcolm,
Marcil,
Mercier (Laurier-Outremont),
Mercier (St-Henri),
Millar,
Morin (Bagot),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Motherwell,
Neill,
Parent,
Perras,
Pouliot,
Power,
Prévost,
Raymond,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Spence (Maple-Creek),
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stork,
Sylvestre,
Tobin (Richmond-Wolfe),
Tobin (Wetaskiwin),
Totzke,
Vallance,
Verville,
Ward,
Wilson (Vaudreuil-Soulanges),
Woodsworth,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—119.

Et la question étant posée sur la motion principale;

MERCREDI, 17 février 1926.

M. Bird, secondé par M. Evans, propose,—Que la question soit maintenant posée.

Et un débat s'ensuivant; ledit débat est ajourné sur motion de M. Cahan.

Sur motion de M. Lapointe, résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle restera ajournée jusqu'à ce jour, à trois heures p.m.

La Chambre s'ajourne alors à 12.05 a.m. jusqu'à ce jour à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 29

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 17 FEVRIER 1926

Trois heures p.m.

PRIÈRES.

Vingt pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 16 courant lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Katherine Landon Foley, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec George Nelson Foley, de la ville de Smiths' Falls, Ontario.—Sir *Henry Drayton.*

De Frederick Vinette, du village de Thornloe, district du Témiskamingue, Ontario, fermier, demandant une loi de divorce d'avec Rose Anna Vinette, dont l'adresse est présentement inconnue.—M. *Geary.*

De la *Grand Orange Lodge of British America*, pour une loi à l'effet de modifier sa loi de constitution en corporation.—M. *Hocken.*

De la *Pacific Coast Fire Insurance Company*, pour une loi à l'effet de modifier sa loi de constitution en corporation.—M. *Clark.*

De Edith Annie Say, de Montréal, province de Québec, demandant une loi de divorce d'avec Conrad Say, de Montréal, province de Québec.—M. *White* (Mont-Royal).

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat se joint à la Chambre des Communes dans son adresse à Sa Très Excellente Majesté, le Roi, exprimant le regret profond et la grande peine que la Chambre a ressentis à la mort de Sa Majesté la Reine-Mère Alexandra, et a rempli l'espace en blanc par les mots "Sénat et".

Et aussi,—Un message demandant à la Chambre de se joindre au Sénat dans une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général, priant Son Excellence, de transmettre l'adresse conjointe des deux Chambres à Sa Très Excellente

Majesté le Roi, exprimant le profond regret et la grande peine qu'ils ont ressentis à la mort de Sa Majesté la Reine-Mère, comme Son Excellence le jugera à propos, de façon qu'elle puisse être déposée au pied du Trône, et qu'ils remplissent l'espace en blanc par les mots "les Communes".

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session; et sur la motion de M. Bird,—Que la question soit maintenant posée.

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 30

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 18 FEVRIER 1926

PRIÈRES.

Quatorze pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 17 courant lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Mike Ayoub, autrement connu sous le nom de Michael Ayoub, de la ville de Ansonville, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Saude (Sadie) Ayoub, présentement demeurant en la cité de Akron, Etat de l'Ohio, Etats-Unis d'Amérique.—M. *McClenaghan.*

De Samuel Paveling, de Toronto, Ontario, employé aux postes, demandant une loi de divorce d'avec Emma Elizabeth Paveling, présentement demeurant à St-Jean, Nouveau-Brunswick.—M. *Geary.*

De Elias Malky, de Beauceville, province de Québec, marchand, demandant une loi de divorce d'avec Zohran Malky (née Kondrechian), présentement demeurant en la cité de Montréal, province de Québec.—M. *McClenaghan.*

De James Gibbs Erskine, d'Ottawa, Ontario, vendeur, demandant une loi de divorce d'avec Gladys Muriel Erskine (née Hall), présentement demeurant à Toronto, Ontario.—M. *McClenaghan.*

De Edith Swartz, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Louis Swartz, de la ville de Yorkton, Saskatchewan.—M. *Hocken.*

De George Elgie Duylea, de Brockville, Ontario, voyageur de commerce, demandant une loi de divorce d'avec Jean Duylea (née Gillis), dont l'adresse actuelle n'est pas donnée.—M. *Casselman.*

De Jessie McLean, de Fort-William, Ontario, présentement demeurant à Vancouver, Colombie-Britannique, demandant une loi de divorce d'avec George Daniel McLean, de Fort-William, Ontario, contremaître de cour.—M. *Elliott.*

De Marjorie Esther Splan, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec James Clifford Splan, de Toronto, Ontario, mécanicien.—M. *McClenaghan.*

De Charles Stanley Reed Riches, de Toronto, Ontario, avocat, demandant une loi de divorce d'avec Violet Halling Riches (née Compton), de Toronto, Ontario.—M. *McClenaghan.*

De Frederick William Orr, de St. Thomas, Ontario, employé de chemin de fer, demandant une loi de divorce d'avec Grace Florence Orr (née Thompson), de St. Thomas, Ontario.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Margaret Lambert (née Dillon), de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Edgar Lambert, de Toronto, Ontario.—M. *McClenaghan.*

De Annie Rebecca Herbert, de London, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Henry James Herbert, de North-Bay, Ontario.—M. *Geary.*

De Mona Aileen Davies, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Arthur Anderson Davies, présentement demeurant à Miami, Etat de la Floride, Etats-Unis d'Amérique, courtier en immeubles.—M. *Ryckman.*

De Lillian Edith Hudgin, présentement demeurant à Regina, Saskatchewan, demandant une loi de divorce d'avec Ernest Gilbert Hudgin, présentement demeurant à Kingston, Ontario.—M. *Stevens.*

De Charles William John Walker, de Kingston, Ontario, journalier, demandant une loi de divorce d'avec Marion Marie Walker, de Kingston, Ontario.—M. *Ross* (Kingston-Ville).

De Harriet Louise Gates, du village de Godfrey, comté de Frontenac, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Charles Arthur Gates, de Toronto, Ontario, fabriquant de brosses.—M. *Ross* (Kingston-Ville).

De John Lauron Garfield Evans, de Toronto, Ontario, commis de chemin de fer, demandant une loi de divorce d'avec Audrey Evans (née Martin), présentement demeurant en la ville de New-York, États-Unis d'Amérique.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Cassie Woodley (née Walker), de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Harold Woodley, de Toronto, Ontario, comptable—M. *Church.*

De Gertrude Clark (née Philpott), présentement demeurant à Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Allie Clark, du village Birch-Cliff, voisin de Toronto, Ontario, chauffeur.—M. *Church.*

De Alice Mary Hogan, de Kingston, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec William Wesley Hogan, de Kingston, Ontario, mouleur.—M. *Ross* (Kingston-Ville).

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le neuvième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la Règle 96, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention de bills privés a l'honneur de présenter son neuvième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour Bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées, savoir:—

De Sadie Joy Downey, de Toronto, Ontario, épouse de Morris Chester Downey.

De John Sidney Wright, de Toronto, Ontario, époux de Louisa Wright (née Toole).

De Harold Wilfrid Vivian Vincent Turner, de Montréal, Québec, époux de Jeannette Turner (née Bourbonnais).

De Enda Beatrice Burley (née Manser), de Toronto, Ontario, épouse de Oliver Burley.

De Isadore Boadner, de Toronto, Ontario, époux de Lena Boadner (née Cohen).

De Bleecker Foy Maidens, de Belleville, Ontario, époux de Henrietta Elmina Maidens (née Wood).

De George Almon Wickett, de Belleville, Ontario, époux de Cecelia Maria Wickett (née McAlpin).

De James Thomas Young, de Goderich, Ontario, époux de Leona Christena Young (née Young).

De James Alfred McCabe, de Toronto, Ontario, époux de Elizabeth Helen Ashton McCabe, également connue sous le nom de Catherine McCabe.

De Elsie Fray, de Toronto, Ontario, épouse de Ernest A. Fray.

De Gertrude Clark, (née Philpott), résidant actuellement à Toronto, Ontario, épouse de Allie Clark.

De Alexander Dewar, d'Ottawa, Ontario, époux de Johannah Dewar.

De Mike (Michael) Ayoub, de Ansonville, Ontario, époux de Saude (Sadie) Ayoub.

De George Elgie Duylea, de Brockville, Ontario, époux de Jean Duylea (née Gillis).

De Helen Elby Pollington (née Jordan), de Hamilton, Ontario, épouse de George Horman Pollington.

M. Mercier (St-Henri), du comité spécial nommé pour enquérir sur l'administration du ministère des Douanes et de l'Accise, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité recommande qu'il lui soit permis d'utiliser les services d'un avocat aux fins de l'aider à faire enquête sur les questions qui lui sont soumises.

M. Mercier (St-Henri) propose,—Que le premier rapport du comité spécial nommé pour enquérir sur l'administration du ministère des Douanes et de l'Accise soit adopté.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est adoptée.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session; et sur la motion de M. Bird,—Que la question soit maintenant posée.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre).

La Chambre s'ajourne alors à 11 heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 31

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 19 FEVRIER 1926

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 18 courant lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Arthur John Harman, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Gladys Elizabeth Harman, de Toronto, Ontario.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De John Hugh Campbell, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Edith May Campbell, de Toronto, Ontario.—M. *Simpson.*

De Mary Margaret McColgan Vinette Graydon, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Thomas Graydon, de Toronto, Ontario, comptable.—M. *Hocken.*

De Agnes Seeds (née McKibben), de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec David McIntyre Seeds, de Toronto, Ontario, chauffeur.—M. *Hocken.*

De Elizabeth Pearl Carpenter, du township de Portland, comté de Frontenac, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec David Walter Carpenter, du township de Pittsburg, comté de Frontenac, Ontario, agent.—M. *Ross* (Kingston-ville).

De Jean Henderson, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec John Joseph Henderson, de Toronto, Ontario.—M. *Ladner.*

De Cecil Chester Richardson, de Toronto, Ontario, solliciteur, demandant une loi de divorce d'avec Mary Evelyn Richardson (née McGregor), de Toronto, Ontario.—M. *Arthurs.*

De Alexander Charles Boyd, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Frances Elizabeth Boyd (née Monk), adresse actuelle n'est pas donnée.—M. *Ladner.*

De May Elizabeth Chambers (née Guiton), de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec James Lockhart Chambers, de Toronto, Ontario, ingénieur-mécanicien.—M. *McClenaghan.*

De Mary Booth, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Almer Ernest Booth, présentement demeurant à Concord, Etat du New-Hampshire, Etats-Unis d'Amérique, finisseur de meubles.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Amelia Chester, d'Ottawa, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Everett Osborne Chester, d'Ottawa, Ontario.—M. *McClenaghan.*

De Samuel Lehman Stouffer, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Elizabeth Anne Stouffer (née Williams), de Toronto, Ontario.—M. *McClenaghan.*

De Hannah Russel Royer (née Russell), de Niagara-Falls, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Wilfred Royer, dont la dernière demeure connue était Niagara-Falls, Ontario, ouvrier de constructions en fer—M. *Kay.*

De Annie Sophia Gordonsmith (née Cosby), de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Wilfred Gordonsmith, de Toronto, Ontario, vendeur.—M. *McClenaghan.*

M. l'Orateur informe la Chambre, que le greffier a déposé sur la Table le dixième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 2, de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son dixième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De John E. Russell Company, Limited, de Toronto, Ontario, demandant l'adoption d'une loi prorogeant de dix années la durée du brevet No 113,760.

De la Joliette and Northern Railway Company, demandant l'adoption d'une loi prorogeant le délai pour le commencement et l'achèvement de son chemin de fer.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table les bills privés suivants:—

Bill No 12, Loi concernant la *Joliette and Northern Railway Company.*—M. *Denis* (Joliette).

Bill No 13, Loi concernant un brevet appartenant à *The John E. Russell Company.*—M. *Perras.*

Lesdits bills sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, conformément à la règle 99.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session; et sur la motion de M. Bird,—Que la question soit maintenant posée.

Et le débat continuant;

A six heures p.m., du consentement de la Chambre, M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport de l'auditeur général pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.—Vol. 1, parties "a" à "d".

Huit heures p.m.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. McClenaghan.

La Chambre s'ajourne alors à 10.12 heures p.m., jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 32

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 22 FEVRIER 1926

PRIÈRES.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Rapport du président et Etat financier du Conseil honoraire consultatif pour les Recherches scientifiques et industrielles, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1925.

M. King (Kootenay-Est), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Texte authentique d'une recommandation adoptée par le Conseil international du Travail (Société des Nations) à sa sixième session, Genève, 16 juin au 5 juillet 1925, concernant le développement des facilités pour l'utilisation du temps libre des travaillants.

Et aussi,—Copie d'un Ordre en Conseil, C.P. 220, daté du 15 février 1926, sur le même sujet.

Sur motion de M. Lapointe, secondé par M. Meighen, résolu:—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour notifier à Leurs Honneurs que la Chambre s'unit au Sénat dans l'adresse à Son Excellence le gouverneur général, priant Son Excellence de transmettre l'adresse conjointe des deux Chambres à Sa Très Excellente Majesté le Roi, exprimant le profond regret et la grande peine qu'elles ont ressentie à la mort de Sa Majesté la Reine Mère, comme Son Excellence le jugera à propos, de façon que l'adresse puisse être déposée au pied du Trône; et que la Chambre remplit le blanc par les mots "les Communes".

Et que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie de correspondance entre le Très Honorable George P. Graham, et le Très Honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre, concernant la résignation de celui-là comme ministre des Chemins de fer et Canaux.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu la résignation de Francis Nicholson Darke, écuier, comme député pour le district électoral de Regina;

Et qu'il a en conséquence émis son mandat au directeur général des élections lui enjoignant de préparer des nouveaux brefs d'élection pour ledit district électoral.

Ottawa, 20 février 1926.

A l'Honorable R. Lemieux, C.R., P.M.,
Président de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Cher monsieur,—Je résigne présentement mon siège à la Chambre des Communes pour le district électoral de Regina, dans la province de la Saskatchewan.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre dévoué,

F. N. DARKE [L.S.]

James A. Robb,
Chas. Stewart,
Témoins.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session; et sur la motion de M. Bird,—Que la question soit maintenant posée.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Cotnam.

La Chambre s'ajourne alors à 10.50 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 33

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 23 FEVRIER 1926

Prières.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 1939, en date du 28 octobre 1925, donnant au ministre des Chemins de fer et Canaux pouvoir de conclure une convention avec la *Inverness Railway and Coal Company* aux fins de louer, avec option d'acheter la *Inverness Railway and Coal Company.*

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session; et sur la motion de M. Bird,—Que la question soit maintenant posée.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Gott.

Sur motion de M. Lapointe, résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle restera ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

La Chambre s'ajourne alors à 10.55 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 34

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 24 FEVRIER 1926

Trois heures p.m.

Prières.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Correspondance entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis relativement au détournement des eaux du lac Michigan par le District sanitaire de Chicago.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session; et sur la motion de M. Bird,—Que la question soit maintenant posée.

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

14014—8½

No 35

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 25 FEVRIER 1926

PRIÈRES.

M. Mercier (St-Henri), du comité spécial nommé pour faire enquête sur l'administration du département des Douanes et de l'Accise, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande qu'il lui soit permis de siéger pendant que la Chambre est en session.

Sur motion de M. Mercier (St-Henri), ledit rapport est adopté.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session; et sur la motion de M. Bird,—Que la question soit maintenant posée.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. MacNutt.

La Chambre s'ajourne alors à 10.55 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 36

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 26 FEVRIER 1926

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le onzième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la Règle 96, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention de bills privés a l'honneur de présenter son onzième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour Bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées, savoir:—

De Margaret Lambert (née Dillon), de Toronto, Ontario, épouse de Edgar Lambert.

De William Melville Moore, de Toronto, Ontario, époux de Emily Moore.

De Archie Claire McIntyre, du village de Hagersville, Ontario, époux d'Elizabeth Alberta McIntyre.

De Cecilia Marrie Peters Kendall, de Montréal, province de Québec, épouse d'Isaac Kendall.

De Cora Mae Murray (née Brinkman), de Wiarton, Ontario, épouse d'Isaac Murray.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport des travaux accomplis et des dépenses encourrues à la fin de l'année 1925, aussi en l'année solaire 1925, relativement aux lois (Chapitres 14 à 32 inclusivement de 14-15 George V) et (Chapitres 5 à 7 de 15-16 George V) concernant la construction des lignes d'embranchements de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Et aussi,—Détail des dépenses encourrues et des travaux accomplis, avec un estimé des dépenses proposées pour l'année 1926.

M. King (Kootenay-Est), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du bureau des Syndics de la Galerie nationale du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session; et sur la motion de M. Bird,—Que la question soit maintenant posée.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Black (Yukon).

La Chambre s'ajourne alors à 10.25 p.m., jusqu'à lundi à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 37

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 1er MARS 1926

Prières.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session; et sur la motion de M. Bird,—Que la question soit maintenant posée.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Lapointe.

M. Lapointe de son siège en Chambre, donne avis qu'à la prochaine séance de la Chambre, il proposera que le débat actuel, savoir, le débat sur la motion de M. Elliott pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session; et sur l'amendement de M. Bird,—"Que la question soit maintenant posée", ne soit pas ultérieurement ajourné.

La Chambre s'ajourne alors à 10.25 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 38

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 2 MARS 1926

PRIÈRES.

L'ordre du jour étant appelé;

M. Lapointe propose,—Que le débat sur la motion de M. Elliott pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session; et sur l'amendement de M. Bird,—"Que la question soit maintenant posée", ne soit pas ultérieurement ajourné.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Baldwin, Beaubien, Benoit, Bettez, Bird, Boivin, Bothwell, Bouchard, Boucher, Bourassa, Boutillier, Brown, Cahill, Cannon, Cardin, Carmichael, Coote, Delisle, Denis (St-Denis), Denis (Joliette), Desaulniers, Descoteaux,

Deslauriers, Dionne, Donaghy, Dubuc, Dussault, Elliott, Evans, Evanturel, Fafard, Fansher, Fiset (sir Eugène), Fontaine, Forke, Fournier, Gardiner, Garland (Bow-River), Gervais, Girouard, Goodison, Goulet, Guerin, Hall,

Heaps, Heenan, Howard, Howden, Jacobs, Jelliff, Johnston (Long-Lake), Kay, Kennedy (Peace-River), King (Huron-Nord), King (Kootenay-Est), Lacombe, Lanctôt, Langlois, Lapierre, Lapointe, Lavigueur, Letellier, Lovie, Lucas,

MacLean (Prince), McLean (Melfort), MacPhail, McIntosh, McKenzie, McPhee, Malcolm, Marcil, Mercier (Laurier-Outremont), Mercier (St-Henri), Millar, Morin (Bagot), Morin (St-Hyacinthe-Rouville), Motherwell, Neill, Parent, Perras, Pouliot, Prévost, Rhéaume,

Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robichaud,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Spence (Maple-Creek),
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stork,
Sylvestre,
Tobin (Richmond-Wolfe),
Tobin (Wetaskiwin),
Totzke,
Vallance,
Verville,
Ward,
Woodsworth,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—108.

CONTRE:
Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Armstrong (Timiskaming-Sud),
Armstrong (Lambton-Est),
Arthurs,
Baker,
Bell (Hamilton-Ouest),
Bell (St-Antoine),
Bennett,
Black (Yukon),
Black (Halifax),
Bowen,
Bristol,
Bury,
Cahan,
Casselman,
Chabot,
Chaplin (Kent (O.)),
Chaplin (Lincoln),
Charters,
Church,
Clark,
Cotnam,
Culligan,
Dickie,
Doucet,
Drayton (sir Henry),
Duncan,
Edwards (Waterloo-Sud),
Edwards (Frontenac-Addington),
Embury,
Esling,
Fish,
Fraser,
Garland (Carleton),
Geary,
Gott,
Grimmer,
Guthrie,
Hamilton,
Hannesson,
Hay,
Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Kaiser,
Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre),
Ladner,
Lennox,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton),
MacLaren,
Maclean (York-Sud),
MacNutt,
McClenaghan,
Macdougall,
McGibbon,
McQuarrie,
Maloney,
Manion,
Maybee,
Meighen,
Messervy,
Morand,
Mullins,
Murphy,
Nicholson,
O'Neill,
Peck,
Perley (sir George),
Pettit,
Preston,
Price,
Quinn,
Rogers,
Ross (Kingston Cité),
Rowe,
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Short,
Simpson,
Sinclair,
Smith,
Smoke,
Spence (Parkdale),
Stansell,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stinson,
Stirling,
Sutherland (Oxford-Sud),
Sutherland (Oxford-Nord),
Thompson,
Tummon,
White (Mont-Royal),
Wilson (Wentworth)—95.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion de M. Elliott,—Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement, savoir:—

A Son Excellence le général, le très honorable Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de l'Armée, chevalier grand-croix de l'ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, membre de l'ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur la motion de M. Bird:—"Que la question soit maintenant posée."

Et le débat se prolongeant;

La question au préalable étant posée,—"Que la question soit maintenant posée", elle est agréée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Baldwin,
Beaubien,
Benoit,
Bettez,
Bird,
Boivin,
Bothwell,
Bouchard,
Boucher,
Boutillier,
Brown,
Cannon,
Cardin,
Carmichael,
Casgrain,
Coote,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Dionne,
Donaghy,
Dubuc,
Dussault,
Elliott,
Evans,
Evanturel,
Fafard,
Fansher,
Fiset (sir Eugène),
Fontaine,
Forke,
Fournier,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gervais,
Girouard,
Goodison,
Goulet,
Guerin,
Hall,
Heaps,
Heenan,
Howard,
Howden,
Jacobs,
Jelliff,
Johnston (Long-Lake),
Kay,
Kennedy (Peace-River),
King (Huron-Nord),
King (Kootenay-Est),
Lacombe,
Lanctôt,
Langlois,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Letellier,
Lovie,
Macdonald (Glengarry),
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
MacPhail,
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
Malcolm,
Marcil,
Mercier (Laurier-Outremont),
Mercier (St-Henri),
Millar,
Morin (Bagot),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Motherwell,
Neill,
Parent,
Perras,
Pouliot,
Power,
Prévost,
Raymond,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robichaud,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
Sanderson,
Séguin,
Spence (Maple-Creek),
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stork,
Sylvestre,
Tobin, (Richmond-Wolfe),
Tobin (Wetaskiwin),
Totzke,
Vallance,
Verville,
Ward,
Woodsworth,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—108.

CONTRE:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Armstrong (Timiskaming-Sud),
Armstrong (Lambton-Est),
Arthurs,
Baker,
Bell (Hamilton-Ouest),
Bell (St-Antoine),
Bennett,
Black (Yukon),
Black (Halifax),
Bowen,
Boys,
Bristol,
Bury,
Cahan,
Cantley,
Casselman,
Chaplin (Kent (O.)),
Chaplin (Lincoln),
Charters,
Church,
Clark,
Cotnam,
Cullingan,
Dickie,
Doucet,
Drayton (sir Henry),
Duncan,
Edwards (Waterloo-Sud),
Edwards (Frontenac-Addington),
Embury,
Esling,
Fish,
Flemming,
Fraser,
Garland (Carleton),
Geary,
Gott,
Grimmer,
Guthrie,
Hamilton,
Hannesson,
Harris,
Hay,
Hocken,
Hubbs,
Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Kaiser,
Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre),
Ladner,
Lennox,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald, (Richmond-Ouest-Cap-Breton),
MacLaren,
Maclean (York-Sud),
MacNutt,
McClenaghan,
Macdougall,

McGibbon,
McKillop,
McQuarrie,
Maloney,
Manion,
Maybee,
Meighen,
Messervy,
Mewburn,
Morand,
Mullins,
Murphy,
Nicholson,
Peck,
Perley (sir George),
Pettit,
Preston,
Price,
Quinn,
Rogers,
Ross (Kingston Cité),
Rowe,
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Short,
Simpson,
Sinclair,
Smith,
Smoke,
Spence (Parkdale),
Stansell,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stinson,
Stirling,
Sutherland (Oxford-Sud),
Sutherland (Oxford-Nord),
Thompson,
Tummon,
White (Mont-Royal),
Wilson (Wentworth),
Wright—102.

MERCREDI, 3 mars 1926.

Et la question étant posée sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session; elle est agréée sur la division suivante:—

POUR:
Messieurs

Baldwin,
Beaubien,
Benoit,
Bettez,
Bird,
Boivin,
Bothwell,
Bouchard,
Boucher,
Bourassa,
Boutillier,
Brown,
Campbell,
Cannon,
Cardin,
Carmichael,
Casgrain,
Coote,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Dionne,
Donaghy,
Dubuc,
Dussault,
Elliott,
Evans,
Evanturel,
Fafard,
Fansher,
Fiset (sir Eugène),
Forke,
Fournier,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gervais,
Girouard,
Goodison,
Goulet,
Guerin,
Hall,
Heaps,
Heenan,
Howard,
Howden,
Jacobs,
Jelliff,
Johnston (Long-Lake),
Kay,
Kennedy (Peace-River),
King (Huron-Nord),
King (Kootenay-Est),
Lacombe,
Lanctôt,
Langlois,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Letellier,
Lovie,
Lucas,
Macdonald (Glengarry),
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
MacPhail,
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
Malcolm,
Marcil,
Mercier (Laurier-Outremont),
Mercier (St-Henri),
Millar,
Morin (Bagot),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Motherwell,
Neill,
Parent,
Perras,
Pouliot,
Power,
Prévost,
Raymond,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robichaud,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
Sanderson,
Séguin,
Spence (Maple-Creek),
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stork,
Sylvestre,
Tobin (Richmond-Wolfe),
Tobin (Wetaskiwin),
Totzke,
Vallance,
Verville,
Ward,
Woodsworth,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—111.

CONTRE:
Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park), Anderson (Halton), Armstrong (Timiskaming-Sud), Armstrong (Lambton-Est), Arthurs, Baker, Bell (Hamilton-Ouest), Bell (St-Antoine), Bennett, Black (Yukon), Black (Halifax), Bowen, Boys, Bristol, Bury, Cahan, Cantley, Casselman, Chaplin (Kent (O.)), Chaplin (Lincoln), Charters, Church, Clark, Cotnam, Culligan, Dickie, Doucet, Drayton (sir Henry), Duncan, Edwards (Waterloo-Sud), Edwards (Frontenac-Addington) Embury, Esling, Fish, Flemming, Fraser, Garland (Carleton), Geary, Gott, Grimmer, Guthrie, Hamilton, Hannesson, Harris, Hay, Hocken, Hubbs, Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria), Kaiser, Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre), Ladner, Lennox, MacDonald (Cap-Breton-Sud), Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton), MacLaren, Maclean (York-Sud), MacNutt, McClenaghan, Macdougall, McGibbon, McKillop, McQuarrie, Maloney, Manion, Maybee, Meighen, Messervy, Memburn, Morand, Mullins, Murphy, Nicholson, Peck, Perley (sir George), Pettit, Preston, Price, Quinn, Rogers, Ross (Kingston Cité), Rowe, Ryckman, Ryerson, Senn, Short, Simpson, Sinclair, Smith, Smoke, Spence (Parkdale), Stansell, Stevens, Stewart (Leeds), Stinson, Stirling, Sutherland (Oxford-Sud), Sutherland (Oxford-Nord), Thompson, Tummon, White (Mont-Royal), Wilson (Wentworth), Wright—102.

Sur motion de M. Lapointe, ordonné,—Que ladite adresse soit grossoyée et présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de la Chambre qui font partie de l'honorable Conseil privé.

La Chambre s'ajourne alors à 12.30 a.m., jusqu'à lundi le 15 mars courant, à 3 heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 39

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 15 MARS 1926

PRIÈRES.

M. l'Orateur informa la Chambre qu'il a reçu avis d'une vacance survenue dans la représentation pour le district électoral de Middlesex-Ouest, dans la province de l'Ontario, en conséquence de l'acceptation par son député actuel d'un office d'émoluments sous la Couronne.

Et qu'il a en conséquence émis son mandat au directeur général des élections d'émettre un nouveau bref d'élection pour le district électoral.

DISTRICT ELECTORAL DE MIDDLESEX-OUEST

Dominion du Canada, Savoir: } Chambre des Communes.

A l'honorable Orateur
De la Chambre des Communes:

Nous, soussignés, vous donnons par le présent avis qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes, pour le district électoral de Middlesex-Ouest, dans la province de l'Ontario, par suite de l'acceptation par son représentant actuel, d'un office d'émoluments sous la Couronne.

Donné sous nos seings et sceaux, en la cité d'Ottawa, ce 8e jour de mars 1926.

ERNEST LAPOINTE [L.S.]
Député pour le district électoral de Québec-Est.

E. M. MACDONALD [L.S.]
Député pour le district électoral de Antigonish-Guysborough.

M. l'Orateur informa la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du directeur général des élections, un certificat et rapport d'élection du Très Honorable William Lyon Mackenzie King, pour le district électoral de Prince-Albert.

BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL DES ELECTIONS

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du 15e jour de février 1926, et adressé à George L. Dempster, de Prince-Albert, dans la province de la Saskatchewan, pour l'élection d'un membre devant servir en la Chambre des Communes du Canada, pour le district électoral de Prince-Albert, au lieu et place de Charles McDonald qui a résigné son siège, le Très Honorable William Lyon Mackenzie King d'Ottawa, dans la province de l'Ontario, premier ministre du Canada, a été déclaré élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office à Ottawa, ce 5e jour de mars 1926.

O. M. BIGGAR,
Directeur général des élections.

Au Greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le douzième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la Règle 96, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention de bills privés a l'honneur de présenter son douzième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour Bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées, savoir:—

De Marion Richardson (née Heuchan), de Toronto, Ontario, épouse de James Henry Richardson.

De John Samuel Milligan, de Toronto, Ontario, époux de Leta Noreen Milligan.

De Mona Eileen Davies, de Toronto, Ontario, épouse de Arthur Henderson Davies.

De Jean Victoria Dillane, du Township de Nichol, comté de Wellington, Ontario, épouse de John Adams Dillane.

De Walter Harold Bingley, de Toronto, Ontario, époux de Flossie Jane Bingley (née Ashton).

De Daisy Hawkey, de Burlington, Ontario, épouse de Thomas David Hawkey.

De Francis Marjorie Warren (née Arnoldi), de Toronto, Ontario, épouse de Erskine Douglas Warren.

De Henrietta Schierholtz, de Toronto, Ontario, épouse de Frank Schierholtz.

De Maude Elizabeth Gilroy, de Toronto, Ontario, épouse de Francis Gilroy.

De Charles Stanley Reed Riches, de Toronto, Ontario, époux de Violet Halling Riches.

De William Thomas Carleton Spence, de Toronto, Ontario, époux de Eva Florence Spence.

De Edward Barker, de Arden, comté de Frontenac, Ontario, époux de Ruth Coral Barker.

De Noel Leslie Deuxbury, de Hamilton, Ontario, époux de Florence Deuxbury (née Laidlaw).

De May Maud Mary Johnson (née Townsend), de Hamilton, Ontario, épouse de Edward Johnson.

Le Très Honorable Mackenzie King, député pour le district électoral de Prince-Albert, ayant préalablement prêté serment et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Sur motion de M. Robb, résolu,—Que la Chambre se formera en comité, mardi prochain, pour prendre en considération les Subsides à accorder à Sa Majesté.

Sur motion de M. Robb, résolu,—Que la Chambre se formera en comité, mardi prochain, pour prendre en considération les Voies et Moyens de prélever les Subsides à accorder à Sa Majesté.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit,—

BYNG DE VIMY.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1927, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, mars 1926.

BYNG DE VIMY.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1927, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, mars 1926.

Sur motion de M. Robb, ledit message à Son Excellence et le budget principal sont référés au comité des Subsides.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie de bail de la *Rouyn Mines Railway Company* à Sa Majesté le Roi, exécuté le 10 février 1926.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), ordonné,—Que le nom de M. Goodison soit substitué à celui de M. Elliott sur le comité spécial nommé pour faire enquête sur l'administration du département des Douanes et de l'Accise.

Le Bill No 4, Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique est lu la deuxième fois et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Le Bill No 11, Loi constituant en corporation le président de la corporation ecclésiastique de Lethbridge est lu la deuxième fois et référé au comité des Bills Privés.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu de la règle 37, paragraphe 4:—

Par M. Carmichael—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Quelle a été la sortie des excédants de poids et qualités en 1924-25, pour la *Reliance Terminal Elevator Company* à Fort-William.

2. Quelle a été la sortie des excédants de poids et qualités en 1924-25 pour la *Northland Terminal Elevator Company* à Fort-William.

3. Quelle a été la sortie des excédants de poids et qualités en 1924-25 pour l'élévateur du gouvernement à Fort-William.

4. Quelle a été la sortie des excédants de poids et qualités en 1924-25 pour l'élévateur du gouvernement à Saskatoon.

5. Quelle a été la sortie des excédants de poids et qualités en 1924-25 pour l'élévateur du gouvernement à Vaucouver, Colombie-Britannique.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

Relativement à l'arrêté du conseil 886 du 5 juin 1925 ordonnant à la Commission des chemins de fer d'étudier la question des tarifs égaux entre l'est et l'ouest:

1. Ce qu'on a fait pour donner suite à cet arrêté.

2. Si la Commission des chemins de fer a tenu audience publique.

3. Dans ce cas à quelles dates.

4. Quand on peut attendre une décision, et quelles mesures le gouvernement a prises pour expédier l'instruction de l'enquête et la décision.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Hocken—Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—

1. Combien de machines multigraphes on utilise dans tous les départements.

2. Combien dans chaque département.

3. Combien d'impressions on a faites sur ces machines dans chaque département.

4. Combien coûte le fonctionnement de ces machines.

5. Si ces machines relèvent de l'Imprimerie et de la papeterie publiques, et de la censure du comité de publication.

6. Si les opérateurs de multigraphes sont classés comme tels, et s'ils sont nommés par la Commission du service civil.

7. Quels sont leur classification et leurs appointements.

8. Quels départements en dehors de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques utilisent des machines à imprimer.

9. A quel usage ces machines servent.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Spencer—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Quelle somme des billets du Canada ont été avancés selon la Loi des Finances, 1914 (sans les amendements) et se trouvaient en circulation à la fin de mars, juin, septembre et décembre de chaque année depuis 1914.

2. Quelle est la somme de garanties acceptées comme base de l'émission des billets fédéraux, pour les mêmes périodes.

3. Quelles sont les différentes catégories de garanties et les sommes diverses de chacune, acceptée pour l'escompte répété, dans les mêmes périodes.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Doucet—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

Si le gouvernement ou le National-Canadien a des bureaux dans la cité de New-York pour la vente des billets ou autres fins. Dans ce cas où sont situés ces bureaux, combien ils coûtent chaque année, y compris le loyer, les taxes, assurances, salaires, etc.

Par M. Nicholson—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Quelle a été la dépense de capital sur chacune des parties suivantes du National-Canadien en 1922, 1923, 1924 et 1925: (*a*) partie anciennement appelée l'Intercolonial; (*b*) partie anciennement appelée Transcontinental-National; (*c*) partie anciennement appelée Grand-Tronc; (*d*) partie anciennement appelée Grand-Tronc aux Etats-Unis; (*e*) partie anciennement appelée Grand-Tronc-Pacifique; (*f*) partie anciennement appelée Canadien-Nord.

2. Quelle a été la dépense de capital du National-Canadien en 1922, 1923, 1924 et 1925 pour: (*a*) améliorations permanentes au terrassement, remplacement des ponts ou ponceaux temporaires par le béton, la pierre ou l'acier; (*b*) ballastage et élargissement de la route permanente, y compris les remplissages faits dans le remplacement des ponts ou chevalets; (*c*) remplacement des rails légers par des rails lourds—expliquer comment on a imputé au capital; (*d*) têtes de ligne, y compris les rails additionnels, rotondes, déversoirs à houille, ateliers-machines, bâtiments de gare, hangars à marchandises; (*e*) voies de passage, maisons des cantonniers, réservoirs des lignes maîtresses, et services; (*f*) embranchements avec milliaire et localité; (*g*) roulant, y compris les locomotives des lignes maîtresses et de remorque; fourgons de toute nature, fourgons de service et de ballast, charrues à neige, fourgons de conducteurs, wagons à voyageurs, wagons de 1ère et de 2e classes, wagons touristes, réfectoires, dortoirs et palais; (*h*) bureaux dans un endroit quelconque.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. McQuarrie—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Combien d'œufs on a exportés respectivement aux Etats-Unis d'Amérique, en Australie et en Chine en 1924.

2. Combien d'œufs on a importés des Etats-Unis d'Amérique, d'Australie et de Chine respectivement en 1924.

3. Combien d'œufs on a exportés aux Etats-Unis d'Amérique, en Australie et en Chine, respectivement, en 1925.

4. Combien d'œufs on a importés des Etats-Unis d'Amérique, d'Australie et de Chine, respectivement, en 1925.

5. Quelles ont été les importations et exportations d'œufs entre le Canada et ces divers pays, respectivement, en décembre 1925.

6. Quel est le tarif des droits au Canada, aux Etats-Unis d'Amérique, en Australie et en Chine, sur les œufs.

M. Boivin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. McGibbon—Ordre de la Chambre—Etat indiquant.—

1. Quels officiers d'immigration le gouvernement canadien a dans les pays suivants, et où ils sont établis: Etats-Unis, Grande-Bretagne, Danemark, Norvège, Suède et Italie.

2. Si aucuns de ces bureaux ont été fermés en 1922, 1923, 1924 et 1925.

3. Dans l'affirmative, lesquels.

4. Combien a coûté chaque bureau.

5. Combien d'immigrants sont venus au Canada de chacun de ces bureaux dans chacune des années susdites.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Ward—Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—

1. Quel est le total des arrérages sur les transactions pour l'établissement des soldats, à venir au 31 décembre 1925.

2. Combien de fermes abandonnées on a revendues.

3. Quelles étaient les charges imputées à ces fermes, tous frais compris.

4. Quel prix la Commission a obtenu pour la re-vente.

5. Quel prix avait payé le premier colon, combien de ces terres appartenaient à la Couronne, combien de prêts on leur avait faits, et combien de fois on les avait vendues.

6. Combien de ces fermes sont encore invendues et quel est le total des charges qu'elles portent. Combien sont des terres de la Couronne, combien de prêts on leur a faits, et combien de fois on les a vendues.

7. Combien de fermes abandonnées on a louées l'année dernière, quelles charges elles avaient, quelle somme la Commission a retirée comme loyer, et quelle proportion cela représente sur le placement de la Commission.

8. Combien de colons-soldats devaient le tout ou partie sur leur terre au 31 décembre 1925, et combien d'entre eux sont mariés.

9. Combien d'entre eux avaient abandonné leur terre au 31 décembre 1925, et combien avaient abandonné ces terres en 1919, 1920, 1921, 1922, 1923, 1924 et 1925.

10. Combien d'entre ces débiteurs sont colons sur les homesteads ou concessions de soldats, et quels sont les arrérages de ce chef.

11. Combien de ces débiteurs sont établis sur des terres qui leur appartiennent et sur lesquelles la Commission avait prêté des sommes pour l'exploitation; et quels sont les arrérages.

12. Combien des débiteurs sont établis sur des terres que la Commission a achetées pour eux, et quels sont les arrérages.

13. Combien des fermes abandonnées étaient des homesteads ou concessions aux soldats, et quel est le total des charges qu'elles portent.

14. Combien des fermes abandonnées appartiennent au colon, mais sont hypothéquées à la Commission, et quelles sont les charges contre elles.

15 Combien des terres abandonnées sont des terres achetées par la Commission pour les soldats, et quelles sont les charges qu'elles portent.

16. Combien des terres payées appartiennent à des colons de homesteads ou de concessions aux soldats, et combien ces derniers ont payé.

17. Combien des fermes payées sont des terres de propriété privée et hypothéquées à la Commission, et quelles sont les charges qu'elles portent.

18. Combien de terres payées sont des terres achetées par la Commission pour les colons, et quelles charges elles portent.

19. Combien de fermes abandonnées on a cédées à des colons britanniques en vertu du projet d'établissement, et quel prix ces colons ont payé. Quel prix original ces colons ont payé. Quel était le prix original fait aux soldats-colons. Quelles était la responsabilité de la Commission du chef de ces terres lors de la vente aux colons britanniques.

Par M. Foster—Ordre de la Chambre—Tableau indiquant.—

1. Combien de bureaux d'immigration le gouvernement canadien maintient aux Etats-Unis.
2. Combien chaque bureau a coûté au total en 1925.
3. Combien chaque bureau a dépensé pour les expositions.
4. Combien de colons chaque bureau a obtenu pendant l'exercice terminé le 31 mars 1925.
5. Combien chaque colon a coûté pour chaque territoire du bureau.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Clark—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. A quelle date on a mis en vigueur la "vigoureuse politique d'immigration" dont il est question dans le discours du Trône.
2. Combien de colons ont été amenés au Canada en vertu de cette politique, chaque mois, et quels sont le pays d'origine et la province de destination.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Tummon—Ordre de la Chambre—Tableau montrant:—

1. Quelle était la dette nette du Canada à la fin de l'exercice 1914.
2. Quelle était cette dette nette à la fin de l'exercice 1925.
3. Quelle est actuellement la dette nette du Canada qu'on peut attribuer à la guerre.
4. Quelles sommes on a perçues au total, dans l'exercice terminé le 31 mars 1925, par (*a*) l'impôt sur le revenu, (*b*) les taxes sur les ventes, (*c*) les taxes sur les compagnies et corporations, (*d*) les taxes sur les câbles et télégraphes, (*e*) sur les billets de chemin de fer et de navigation, (*f*) sur les chèques, traites, transferts d'action, factures, billets à ordre et reçus.

Par M. Ryckman—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—Combien de personnes, corporations et compagnies doivent des arrérages sur la taxe des ventes, et quel est le montant de ces arrérages.

Par M. Barber—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Combien de voitures et camions automobiles les fonctionnaires des Douanes et de l'Accise, ou d'autres fonctionnaires du gouvernement fédéral ont saisis aux ports de Huntingdon et d'Abbotsford, Colombie-Britannique, en 1921, 1922, 1923, 1924 et 1925.
2. Comment on a disposé de ces automobiles.
3. Combien on a réalisé dans chaque cas.
4. Quels fonctionnaires ont fait chaque saisie.
5. Combien on a remis au fonctionnaire qui a fait la saisie, dans chaque cas.
6. Quel est le nom de l'indicateur qui paraît sur chaque rapport de saisie.
7. Combien l'indicateur a touché dans chaque cas.
8. Combien le département a touché dans chaque cas.

M. Boivin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. MacDonald (Cap-Breton-Sud)—Ordre de la Chambre—Etat indiquant:—

1. Quelle quantité de charbon on a importée des Etats-Unis pour le National-Canadien en chacune des années 1921, 1922, 1923, 1924 et 1925, (a) non

compris les lignes anciennement appelées Grand-Tronc, et (*b*) y compris le Grand-Tronc, et quelle quantité on a achetée hors des Etats-Unis, quelle quantité par les ports canadiens et quelle quantité par les ports américains.

2. Quel était le prix de ce charbon par tonne à la frontière.

3. Quel prix on a payé pour ce charbon (*a*) en dehors de celui qui a servi aux anciennes lignes du Grand-Tronc, et (*b*) y compris ces lignes mêmes.

Par M. Macdonald (King)—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Quelle somme totale reçue des services de marchandises, voyageurs, postes et messageries et autres sources, dans la province, représente les affaires intérieures des embranchements du National-Canadien dans l'Ile du Prince-Edouard pour l'année solaire 1925.

2. Quelles sommes totales les bureaux du National-Canadien ont reçues dans l'Ile du Prince-Edouard, pour tout le trafic des marchandises, voyageurs et autres venant de la terre ferme à l'intérieur de l'île pour l'année solaire 1925.

3. Quel était le tonnage total des messageries, postes et autres marchandises transportées par le traversier ferroviaire sortant de l'île vers la terre ferme, et combien d'argent le service a reçu de ce chef en 1925.

4. Combien de voyageurs sont sortis de l'Ile du Prince-Edouard, y compris les automobiles, bagages supplémentaires ou appareils, par le National-Canadien en 1925, et quelle somme ce service a rapportée.

5. Combien a coûté (net) le fonctionnement du traversier ferroviaire *Prince Edward* en 1925, et quelle proportion des frais on a imputée à l'embranchement de l'île du Prince-Edouard du National-Canadien.

6. Combien a coûté (brut) au mille l'exploitation du National-Canadien, et combien l'exploitation de l'embranchement de l'île du Prince-Edouard a coûté (brut) au mille en 1925.

Par M. MacLaren—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Quel revenu on a retiré des canaux du Canada depuis la confédération, et quel a été ce revenu pour chaque canal.

2. Combien on a dépensé pour l'entretien de chaque canal chaque année depuis la confédération.

Par M. Sutherland (Oxford-Sud)—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Combien on a payé comme salaires, boni, et dépenses aux fonctionnaires du département de l'Agriculture, dans chaque province, à même le crédit intitulé Santé des animaux, dans le budget, pour les exercices clos le 31 mars 1922, 1923, 1924 et 1925.

2. Quel est le total déboursé pour chacun de ces item dans chacune des années indiquées.

3. Combien on a payé comme compensation pour les animaux abattus dans chaque province, pour chacune des années susdites, en fait de bétail, chevaux, moutons et pourceaux.

4. Combien on a payé à même le crédit intitulé Bétail, comme salaires, boni et dépenses aux fonctionnaires du département de l'Agriculture, dans chaque province, et pour chacune des années 1922, 1923, 1924 et 1925.

Par M. Church—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Quels ont été au total, et de toute provenance, les revenus du gouvernement canadien dans le dernier exercice pointé.

2. Quelle partie de ces revenus chaque province fournit, et quels en sont les chiffres.

Par M. Edwards (Frontenac-Addington)—Ordre de la Chambre--Tableau indiquant:—

1. Combien de navires forment encore ce qu'on appelle la Marine marchande du gouvernement canadien, et quels sont le nom et le tonnage de chacun.

2. Quand et où ces navires de la marine marchande fédérale ont été construits, et à quel prix.

3. Quels sont les noms et le tonnage des navires de la marine marchande fédérale dont on a disposé. S'ils ont été vendus à l'enchère ou privément. A qui ils ont été vendus, à quel prix et conditions.

4. Combien avait coûté chacun des navires à la question 3.

5. Quels ont été le revenu annuel et le coût annuel d'entretien de chacun des navires de la marine marchande fédérale depuis la construction jusqu'à la fin de l'année 1925 ou au jour où on a disposé de ces navires.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Esling—Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—

1. Si on a achevé l'élévateur de Prince-Rupert.
2. Dans l'affirmative, quand.
3. Combien il a coûté en tout.
4. Si l'élévateur fonctionne.
5. Combien de boisseaux de grain on a reçus à cet élévateur.
6. Combien de boisseaux de grain on a expédiés.
7. Quels sont en détails les taux relatifs à la manutention du grain dans cet élévateur.
8. Combien de personnes cet élévateur emploie.
9. Quels sont les noms, salaires et fonctions de chacun de ces employés.
10. Qui a recommandé la nomination de chacun de ces employés.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre ci-dessus.

Les adresses à Son Excellence, le Gouverneur général et les ordres qui suivent sont votés, savoir:—

Par M. Boys pour M. Hocken—Ordre de la Chambre—Relevé des demandes faites au gouvernement fédéral ou à l'un de ses départements depuis le 1er janvier 1912, pour la suspension des règlements canadiens de cabotage sur les grands lacs; copie de toute la correspondance échangée entre un ministre ou fonctionnaire du gouvernement et des tiers à ce sujet.

Par M. Garland (Carleton) pour M. Church—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copies des conventions, arrêtés du Conseil, correspondance, télégrammes, contrats et autres papiers échangés avec le gouvernement, les chemins de fer nationaux du Canada ou des tiers—personnes, compagnies ou corporations—touchant la vente de terres et l'érection d'un gratte-ciel à l'angle nord-ouest des rues Yonge et King à Toronto.

Par M. Doucet—Ordre de la Chambre—Copie de la correspondance échangée entre le département des Postes et d'autres sur la démission de M. Louis Gauthier, maître de poste à Miscou Centre, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick.

Par M. Boys pour M. Armstrong (Lambton)—Ordre de la Chambre—Copie des lettres, télégrammes, mémoires, correspondances, rapports et papiers afférant à une enquête sur l'industrie du pétrole à Petrolea, et Oil Springs, Ontario, laquelle enquête fut faite par M. Russell, du département des Finances en 1924.

Par M. Kennedy (Winnipeg-Centre-Sud)—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie des arrêtés du conseil, règlements, lettres, télégrammes et autres communications quelconques afférant à la suppression par le département de la réintégration civile des soldats, des "secours de chômage pour les pensionnés de la grande guerre, accusant une incapacité pensionnable de vingt pour cent."

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Copie de la correspondance échangée entre le premier ministre et des tiers en 1925, sur la prévention de la contrebande.

M. Stevens propose, secondé par M. Manion, qu'un Ordre de la Chambre soit émis pour:—Copie du rapport de Walter Duncan (décembre 1925) sur l'administration des douanes dans le port de Montréal; copie des témoignages et des pièces à conviction reçus par M. Duncan; copie du rapport intérimaire sur onze accusations définies d'irrégularités comprenant le parjure, le faux, le vol, et autres délits commis par un nommé Bisaillon; aussi des accusations impliquant les délits sérieux, l'incompétence et les manquements au devoir d'autres fonctionnaires de la Couronne.

Et la question étant posée;

M. Boivin exprime le désir que cet avis de motions pour production de document soit transféré aux avis de motions afin de le discuter.

M. Stevens proteste contre cette pratique et M. l'Orateur décide: Qu'un avis de motion pour production de documents peut, en vertu de la règle 38, à la demande d'un ministre de la Couronne, être transféré sur la liste des motions discutables.

De cette décision, M. Stevens en appelle à la Chambre.

Et la question étant posée par M. l'Orateur: La décision du fauteuil sera-t-elle maintenue; elle est résolue dans l'affirmative.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Copie du rapport de R.-P. Clerk, inspecteur des Douanes à Montréal, du 7 mai 1925; aussi des accusations, rapports de manquements aux devoirs des douaniers, et de la correspondance afférante.

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Copie des archives officielles, papiers, lettres, télégrammes, soumissions et autre correspondance afférant à la vente de 16,000 gallons (plus ou moins) d'alcool saisis sur la barge *Tremblay* en 1925; y compris copie des reçus d'entreposage s'il en est et des renseignements indiquant par quel ordre cet alcool a été vendu et livré aux acheteurs; aussi un état des marchandises saisies dans cette barge et la valeur, la disposition et les conditions de la disposition qu'on a faite des marchandises, indiquant la date dans chaque cas.

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Relevé des archives, documents et correspondance afférant à la saisie de marchandises au nom de *James W. Gaunt & Company*, de Montréal, y compris tous les détails du

règlement effectué; copie des factures authentiquées de Hollande et les affidavit déclarant l'origine hollandaise de ces factures; aussi copie du rapport du comptable expert qui a étudié l'affaire, calculant ou indiquant la somme des droits impayés; aussi copie de la correspondance avec l'honorable J.-P.-A. Cardin ou mémoire fait par lui, pour lui ou à lui remis, au sujet du règlement en l'espèce.

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Copie de la correspondance reçue par les ministres des Douanes et de la Justice, ou un sous-ministre ou fonctionnaire des départements de la Justice ou des Douanes, de J.-A. Ducondu, au sujet d'irrégularités dans l'administration des douanes au port de Montréal, et les réponses à cette correspondance.

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Copie de papiers, cessions, baux, archives, lettres, télégrammes, actes de vente et autres correspondances afférant à l'affaire de Mme Davis, veuve de George-E. Davis, de Huntingdon, Colombie-Britannique, qui était un colon soldat relevant de la Commission d'établissement des soldats.

Par sir Henry Drayton—Ordre de la Chambre—Relevé des nominations faites en vertu du crédit accordé au bureau de l'auditeur général sous le titre de contingent, page 71 du budget de l'exercice terminé le 31 mars 1926, qui se lit comme suit:

Aide supplémentaire dont celle d'experts à propos de la réorganisation et de la systématisation du service de l'auditeur général. Les nominations à cette fin se feront sans recours aux dispositions de la loi du Service civil, et nonobstant ces dispositions.	$10,000 00

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, affidavit et papiers quelconques échangés entre W.-H. Morrison, de Vancouver, C.-B., et le ministre du Commerce ou un des fonctionnaires du département du Commerce; le ministre de la Justice ou un fonctionnaire du département de la Justice, au sujet d'une déclaration statutaire faite par ledit W.-H. Morrison à propos de l'administration du port de Vancouver. Aussi, la correspondance échangée entre les ministres et les départements susdits et A. Manson, procureur général de la Colombie-Britannique, au sujet de la déclaration statutaire susdite.

Par M. Doucet—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, télégrammes, pétitions, etc., et autres papiers échangés entre le département de la Marine et des Pêcheries, l'Inspecteur des Pêcheries et autres particuliers au sujet de la pêche de l'éperlan au moyen de verveux dans les eaux de la baie Bouctouche, Nouveau-Brunswick.

Par M. Wilson (Wentworth) pour M. Sutherland (Oxford-Sud)—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie des correspondances, lettres, télégrammes et autres papiers échangés entre le gouvernement du Canada et la Nouvelle-Zélande au sujet de l'adoption par le gouvernement canadien d'un arrêté du conseil du 26 septembre 1925 réduisant fortement et même biffant en certain cas le tarif douanier canadien sur les produits agricoles de la Nouvelle-Zélande importés au Canada.

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Copies de tous les rapports de l'inspecteur douanier Munn, de l'inspectorat de la Colombie-Britannique, au sujet des douaniers A.-C. Salt et W.-L. Blatchford, à Huntingdon et

Abbotsford, C.-B., y compris un affidavit du chef de police H.-J. Harding, de Chilliwack, C.-B., indiquant les détails d'un chèque de $100.00 donné par ledit Blatchford audit Harding. Aussi d'une somme de $201.25 que lui aurait remis Blatchford; avec copie du reçu daté du 14 décembre 1921, donné par Harding au douanier Blatchford.

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Copies des lettres, télégrammes, correspondances, affidavit, rapport et papiers quelconques échangés entre W.-J. Fraser, de Huntingdon, Colombie-Britannique, et le très honorable W.-L. Mackenzie King et ou le président du Bureau de vérification, et ou l'honorable Jacques Bureau, ou un fonctionnaire des départements des Douanes, de la Justice ou des Finances, au sujet de l'administration des Douanes aux ports de Huntingdon et Abbotsford, C.-B.

Par M. Garland (Bow-River)—Ordre de la Chambre—Relevé du total des employés de chaque département fédéral qui ne relevaient pas de la Loi du service civil à la fin de l'exercice terminé le 31 mars 1925, soit en tout ou en partie, indiquant la durée de l'exemption du chef des autorités diverses: (1) statuts, (2) Loi des crédits, indiquant l'année et le numéro du crédit, (3) arrêtés du conseil, (4) article 38 ou 38b de la Loi du service civil, (5) toute autre autorité.

Par M. Garland (Bow River)—Ordre de la Chambre—Relevé des concessions de terre, d'argent ou autre franchise accordées par le gouvernement canadien à (1) au Chemin de fer Canadien-Nord ou ses subsidiaires, (2) le chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique ou ses subsidiaires.

Par M. Garland (Bow River—Ordre de la Chambre—Etat des actifs acquis par le gouvernement canadien ou le National-Canadien des chemins de fer (1) Canadien-Nord ou ses subsidiaires, (2) Grand-Tronc-Pacifique ou ses subsidiaires, y compris (*a*) les terres, (*b*) vapeurs, (*c*) hôtels, (*d*) emplacements urbains, (*e*) industries, (*f*) systèmes de traction, et (*g*) toute autre propriété.

Par M. Stewart (Leeds)—Adresse—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, recommandations, communications et autres papiers échangés entre le gouvernement de la province d'Ontario ou la Commission hydro-électrique d'Ontario et le gouvernement du Canada ou la Commission conjointe internationale, ou un comité de ces deux corps, relativement à la production de l'énergie hydro-électrique sur le Saint-Laurent en 1925.

Par M. Coote—Ordre de la Chambre—Relevé des paiements que le gouvernement fédéral a faits du 1er juillet 1923 au 30 novembre 1925 à des particuliers, compagnies, corporations ou surintendants s'occupant d'une façon quelconque des dragages, excavations ou construction de travaux de soutènement dans la Rivière du Vieux à Blairmore, Alberta; ce relevé indiquera par qui ces paiements ont été faits.

Par M. Maybee—Ordre de la Chambre—Relevé des employés sessionnels de la Chambre des Communes, indiquant leurs appointements, leur occupation et la date de leur nomination.

Par M. Stevens pour M. Clark—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie des correspondances, lettres, télégrammes et autres papiers échangés entre le gouvernement de la province de la Colombie-Britannique, ou un ministre ou un fonctionnaire de ce gouvernement, et le premier ministre ou autre

ministre de la Couronne, ou un fonctionnaire du gouvernement fédéral, depuis le 6 décembre 1921, au sujet de la zone ferroviaire et des terres du district de la rivière La Paix en Colombie-Britannique, détenues par le gouvernement du Canada en fiducie en vertu des termes de l'union de la Puissance du Canada avec la Colombie-Britannique.

Par M. Smith—Ordre de la Chambre—Copie des lettres, télégrammes, rapports et autres papiers échangés entre le ministre des Postes ou un de ses fonctionnaires et les inspecteurs de districts de la Nouvelle-Ecosse ou d'autres inspecteurs en 1924, 1925 et 1926, au sujet de la destitution ou retraite de M. Alex.-D. King, maître de Poste à Oxford, comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse.

Par M. Stevens—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie des arrêtés ministériels adoptés en 1922, 1923, 1924, 1925 et 1926, autorisant la Commission du Port de Vancouver à dépenser des sommes venant de crédits autorisant la dépense, dans le port de Vancouver, aussi, état des dépenses autorisées jusqu'ici pour chaque crédit; aussi, état des sommes effectivement payées; aussi, état de propriétés achetées et des sommes payées dans chaque cas soit au comptant, en obligations ou autres valeurs.

Par M. Stewart (Leeds)—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie des correspondances, télégrammes, mémoires, communications, arrêtés ministériels, rapports de vérification ou autres papiers afférant aux intentions du ministère britannique des pensions à l'effet de reprendre au gouvernement canadien ou un de ses départements l'administration des pensions impériales au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique, ou relativement à des réclamations du gouvernement britannique ou du ministère britannique des pensions sur les frais excessifs supposés exigés par le Canada ou un de ses départements administratifs, ou par des tiers, firmes ou corporations, ou de paiements excessifs faits à ceux-ci, relativement à l'administration des pensions britanniques au Canada ou aux Etats-Unis, ou à des services afférants.

Par M. Nicholson—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie des lettres, télégrammes ou autres communications et papiers échangés entre l'honorable ministre de l'Intérieur ou un fonctionnaire de ce département, et l'honorable ministre des mines d'Ontario au sujet d'une proposition du gouvernement d'Ontario relative à la collaboration du gouvernement fédéral et du gouvernemen provincial d'Ontario quant à l'encouragement de l'exploitation des mines de fer du Canada.

Par M. Hocken—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances et autres papiers afférant à une consignation de whiskey de Walkerville, Ontario, à un nommé Watson, d'Ensenada, Mexique, et relativement à la révocation du cautionnement donné.

Par M. Doucet—Ordre de la Chambre—Copie de la correspondance échangée entre le maître de poste d'Adamsville, comté de Kent, N.-B., le département des Postes et le surintendant divisionnaire, relativement au déménagement du bureau de poste à son local actuel sur les confins du village.

Par M. Doucet—Ordre de la Chambre—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement, le département des Travaux publics et la Compagnie coopérative téléphonique des comtés de Saint-Jean-Chicoutimi,

depuis le 24 mai 1923, au sujet de la location ou de la vente des lignes téléphoniques entre Chicoutimi et Saint-Ambroise, et Saint-Ambroise et Péribonka, dans le comté de Chicoutimi-Saguenay, P.Q.

Par M. Doucet—Ordre de la Chambre—Copie de la correspondance échangée entre le département de la Marine et des Pêcheries et des tiers, sur les services de sauvetage que M. Tiburce Mallet, de Ste-Marie, île Shippigan, N.-B., a rendus.

Par M. Casgrain pour M. McPhee—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, télégrammes et autres papiers échangés entre l'honorable G.-S. Harrington, maintenant de Halifax, Nouvelle-Ecosse, et un département du gouvernement ou de la Chambre des Communes, touchant une réclamation dudit M. Harrington pour honoraires et allocations spéciaux parce qu'il a comparu comme témoin devant un comité des Communes ou du Sénat.

Par M. Lennox—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, lettres, télégrammes et autres papiers relatifs à la *Cane Manufacturing Company, Limited,* de Newmarket au sujet des droits douaniers sur les crayons de plomb.

Par M. Lennox—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, lettres, télégrammes et autres papiers afférant au bureau de poste de Stouffville, Ontario.

Par M. Manion—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie des lettres, arrêtés ministériels et autres papiers entre le gouvernement et la commission britannique du commerce, la Compagnie d'alcools industriels ou des tiers, touchant les restrictions imposées sur l'importation des spiritueux au Canada avant que ces spiritueux ait mûri pendant un certain temps.

Par M. Spence (Mapple Creek)—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, télégrammes, lettres, et autres papiers que le gouvernement possède relativement à la saisie et la confiscation du navire *Pictonian,* par le gouvernement américain; ainsi qu'une copie du bordereau d'équipage du navire, du manifeste, de la libre pratique, du dernier voyage dudit navire.

Par M. Fish—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances échangées entre le département de la Marine et des Pêcheries et des tiers relativement au poste de pêche au saumon près de Derby Junction, sur le bras sud-ouest du Miramichi, comté de Northumberland, Nouveau-Brunswick, et appelé poste I. Wilson.

Par M. Doucet—Ordre de la Chambre—Copie du rapport du lieutenant-colonel H.-A. Machin à l'honorable ministre de la Justice sur les troubles qui se produisirent à Québec au commencement d'avril 1918.

Par M. Boys pour M. Black (Yukon)—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie des documents, correspondances, télégrammes, arrêtés ministériels et autres papiers afférant à la création du poste de chargé d'exploration et d'exploitation dans l'Arctique canadien, et touchant la permutation à ce poste de M. George-P. McKenzie, anciennement commissaire de l'or au Yukon.

Par M. Boys pour M. Black (Yukon—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances et papiers quelconques afférant à l'exemption d'impôt sur le revenu des sommes que le gouvernement a payées à des fonctionnaires du département de l'Intérieur en 1923 et 1924.

Par Sir George Perley—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, lettres, télégrammes et autres papiers postérieurs au 31 mars 1924, échangés entre le ministre des Postes ou un des fonctionnaires du département, et la Commission du câble du Pacifique, ou son président ou son secrétaire; ou entre le ministre des Postes ou un fonctionnaire du département et le Haut Commissaire du Canada, ou M. Lucien Pacaud, ou Sir Campbell Stuart, relativement au dédoublement suggéré du câble entre Bamfield et Fanning Island.

Par M. Sutherland (Oxford-Sud)—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie des correspondances, lettres, télégrammes et autres papiers échangés entre le gouvernement ou un de ses départements, ou le commissaire du commerce, et le gouvernement d'Australie, afférant au paiement supposé d'une prime de six cents livre, par le comité de stabilisation *Inter-State* d'Australie, sur tout le beurre exporté d'Australie en vertu du projet Patterson.

Par M. Fish—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie des correspondances, arrêtés ministériels et autres papiers échangés entre les départements de la Marine et des Pêcheries, des Travaux Publics, du Commerce ou autres départements, et des tiers dans le comté de Northumberland, Nouveau-Brunswick, sur un traversier à vapeur construit à Chatham, N.-B., en 1925, et afférant à l'approbation du traversier et à la demande d'un crédit à ce sujet.

Par M. Casgrain pour M. Vallance—Ordre de la Chambre—Copie des documents, rapports, lettres, télégrammes et autres papiers quelconques afférant à la nomination de M. Eccles-J. Gott, comme fonctionnaire du département d'Immigration, en 1914, 1915, 1916, 1917, et relativement à sa destitution, aux raisons qui l'avaient motivée, à la preuve produite, et autres papiers afférants.

M. Woodsworth, secondé par M. Neill, propose que:—De l'avis de la Chambre un salaire suffisant à assurer un régime raisonnable d'existence devrait constituer un salaire minimum légal.

Et un débat s'ensuivant, sur motion de M. King (Kootenay), ledit débat est ajourné.

M. Armstrong (Lambton-Est), secondé par M. Edwards (Frontenac-Addington), propose que,—La Chambre est d'avis qu'il faut s'intéresser au développement des ressources houillères du Canada et à la livraison la moins coûteuse de ce produit, en vue de satisfaire aux besoins urgents pour fins manufacturières et domestiques; et

Qu'un comité formé de membres de la Chambre soit nommé pour s'enquérir des ressources actuelles de houille anthracite et bitumineuse; de la sûreté de ces ressources; de la question de savoir si le prix fait au consommateur canadien est équitable et raisonnable; de s'enquérir aussi des méthodes d'extraction et de livraison du charbon canadien les moins coûteuses pour toutes les parties du Dominion en vue de donner de l'ouvrage à nos ouvriers, du transport à nos voituriers, et par ce moyen épargner les sommes qui sont actuellement dépensées au dehors pour ce produit.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre s'ajourne alors à 11.10 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 40

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 16 MARS 1926

PRIÈRES.

M. King (Kootenay-Est), du comité spécial nommé pour préparer et rapporter la liste des membres devant composer les comités permanents de la Chambre, en vertu de la règle 10, présente le rapport suivant:—

Votre comité recommande que les membres dont les noms apparaissent dans les listes attachées, composent les comités permanents de la Chambre, en vertu de la règle 10, comme suit:—

No 1

Privilèges et élections

Messieurs

Beaubien,
Bell *(Hamilton)*,
Bell *(St-Antoine)*,
Bennett,
Cannon,
Casgrain,
Clark,
Denis *(Joliette)*,
Donaghy,
Duff,
Edwards *(Frontenac-Addington)*,
Guthrie,
Hanson,
Hodgins,
Jacobs,
Johnston,
Kennedy *(Peace River)*,
Kennedy *(Winnipeg-Sud-Centre)*,
King *(Huron)*,
King *(Kootenay-Est)*,
Lapointe,
Macdonald *(Antigonish-Guysborough)*,
MacDonald *(Cap-Breton-Sud)*,
Macdonald *(Kings)*,
McPhee,
Rhéaume,
Ryckman,
Stewart *(Leeds)*,
Tobin *(Wetaskiwin)*.—29.

No 2

Chemins de fer, Canaux et Télégraphes

Messieurs

Anderson *(Halton)*,
Anderson *(Toronto-High-Park)*,
Armstrong,
Arthurs,
Bell *(St-Antoine)*,
Bell *(St-Jean-Albert)*,
Bennett,
Bird,
Black *(Halifax)*,
Boivin,
Bourassa,
Bothwell,
Bowen,
Boys,
Bristol,
Brown,
Bury,
Cahan,
Cahill,
Campbell,
Cantley,
Casgrain,
Chabot,
Chaplin *(Kent)*,
Charters,
Church,
Cotnam,
Delisle,
Denis *(Joliette)*,
Denis *(St-Denis)*,
Dionne,
Donnelly,
Drayton (sir Henry),
Dubuc,
Dunning,
Dussault,
Esling,
Euler,
Evans,
Fafard,
Fansher,
Flemming,
Fournier,
Gardiner,
Geary,
Gershaw,
Girouard,
Goodison,
Gott,
Goulet,
Guthrie,
Hamilton,
Hatfield,
Heaps,
Heenan,
Hanson,
Hocken,
Howard,
Howden,
Jelliff,
Johnston,
Jones,
Kennedy *(Peace River)*,
Kennedy *(Winnipeg-Sud-Centre)*,
King *(Huron)*,
Lacombe,
Laflamme,
Lanctôt,
Lavigueur,
Letellier,
Lovie,
Lucas,
MacDonald *(Cap-Breton-Sud)*,
Macdonald *(Kings)*,
Macdonald *(Glengarry)*,
Macdougall,
MacLaren,
Maclean *(York)*,
Malcolm,
Maloney,
Marcil,
MacNutt,
McKenzie,
MacLean *(Prince)*,
McLean *(Melfort)*,
Maybee,
Mewburn,
McIntosh,
Manion,
McPhee,
McQuarrie,
Mercier *(Laurier-Outremont)*,
Millar,
Morand,
Morin *(Bagot)*,
Mullins,
Nicholson,
O'Neill,
Parent,
Pettit,
Pouliot,
Price,
Robichaud,
Robitaille,
Rogers,
Ross *(Moose Jaw)*,
Rowe,
Ryerson,
St-Père,
Séguin,
Simpson,
Smith,
Speakman,
Spence *(Maple-Creek)*,
Spence *(Parkdale)*,
Stansell,
Stevens,
Stewart *(Leeds)*,
Stirling,
Sutherland *(Oxford-Sud)*,
Sylvestre,
Tobin *(Richmond-Wolfe)*,
Totzke,
Tummon,
Verville,
White *(Mont-Royal)*,
Wilson *(Wentworth)*,
Young *(Saskatoon)*,
Young *(Weyburn)*.—128.

Et que le quorum dudit comité soit composé de vingt-cinq membres.

No 3

Bills Privés

Messieurs

Anderson *(Halton)*,
Baker,
Baldwin,
Barber,
Bell *(Hamilton)*,
Bouchard,
Bowen,
Boys,
Brown,
Bury,
Casselman,
Chaplin *(Lincoln)*,
Clark,
Cross,
Delisle,
Denis *(Joliette)*,
Deslauriers,
Descoteaux,
Embury,
Fraser,
Fontaine,
Forke,
Goodison,
Hall,
Hannesson,
Hanson,
Harris,
Jacobs,
Jenkins,
Johnstone *(Cap-Breton-Nord et Victoria)*,
Jones,
Kaiser,
Kay,
King *(Huron)*,
Lacombe,
Lacroix,
Langlois,
Lennox,
Letellier,
Lucas,
Macdonald *(Glengarry)*,
Macdonald *(Richmond-Ouest Cap-Breton)*,
MacLaren,
McClenaghan,
McKillop,
McMillan,
Mercier *(Laurier-Outremont)*,
Murphy,
Peck,
Pettit,
Power,
Rhéaume,
Robitaille,
Sanderson,
Séguin,
Senn,
Short,
Spencer,
Stinson,
Thompson,
Verville,
Ward,
Wilson *(Wentworth)*, et
Woodsworth.—65.

Et que le quorum dudit comité soit composé de dix membres.

No 4

Ordres permanents

Messieurs

Anderson *(Toronto High-Park)*,
Black *(Yukon)*,
Boutillier,
Chaplin *(Lincoln)*,
Culligan,
Davis,
Desaulniers,
Deslauriers,
Donnelly,
Doucet,
Duff,
Duncan,
Euler,
Forke,
Gershaw,
Gervais,
Harris,
King *(Huron)*,
Lacroix,
Langworthy,
Lavigueur,
Lucas,
McKenzie,
McKillop,
MacNutt,
Mercier *(St-Henri)*,
Messervey,
Morin *(St-Hyacinthe)*,
Mullins,
Parent,
Perley (Sir George),
Roberge, et
Ryckman.—33.

Et que le quorum dudit comité soit composé de sept membres.

No 5

Impressions

(*Députés qui devront représenter la Chambre des Communes*)

Messieurs

Baldwin,
Charters,
Donaghy,
Edwards *(Waterloo-Sud)*,
Embury,
Esling,
Euler,
Evans,
Forke,
Hocken,
Hubbs,
McGibbon,
McIntosh,
Malcolm,
Marcil,
Prévost,
Quinn,
Raymond,
Rinfret,
St-Père,
Speakman,
Steedsman, et
White *(Mont-Royal)*.—23.

No 6

Comptes publics

Messieurs

Arthurs,
Bell *(St-Antoine)*,
Bennett,
Bettez,
Bird,
Boys,
Brown,
Cahan,
Cannon,
Casgrain,
Casselman,
Clark,
Coote,
Cross,
Denis *(Joliette)*,
Drayton (sir Henry),
Duff,
Edwards *(Frontenac-Addington)*,
Fiset (Sir Eugène),
Hannesson,
Foster,
Fournier,
Girouard,
Goulet,
Guerin,
Hannesson,
Hanson,
Hatfield,
Heenan,
Jacobs,
Jelliff,
Johnston,
Jones,
Kennedy *(Winnipeg-Sud-Centre)*,
King *(Kootenay-Est)*,
Laflamme,
Lennox,
Lovie,
Macdonald *(Antigonish-Guysborough)*,
McClenaghan,
McPhee,
Manion,
Mewburn,
O'Neill,
Parent,
Perras,
Pouliot,
Preston,
Raymond,
Rhéaume,
Ross *(Kingston)*,
Ryckman,
Simpson,
Smith,
Spencer,
Stewart *(Leeds)*,
Stinson,
Tobin *(Richmond-Wolfe)*,
Tolmie,
Tummon,
White *(London)*, et
Young *(Saskatoon)*.—62.

Et que le quorum dudit comité soit composé de vingt et un membres.

No 7

Banques et Commerce

Messieurs

Armstrong *(Lambton)*,
Baker,
Bell *(St-Antoine)*,
Bennett,
Benoit,
Bettez,
Bird,
Black *(Halifax)*,
Black *(Yukon)*,
Bothwell,
Bristol,
Bury,
Cahan,
Cahill,
Cantley,
Carmichael,
Casgrain,
Chaplin *(Lincoln)*,
Clark,
Coote,
Desaulniers,
Descoteaux,
Donnelly,
Drayton (sir Henry),
Dubuc,
Duncan,
Edwards *(Waterloo-Sud)*,
Fafard,
Flemming,
Gardiner,
Garland *(Bow River)*,
Garland *(Carleton)*,
Grimmer,
Guerin,
Guthrie,
Harris,
Heenan,
Howard,
Jacobs,
Kaiser,
Ladner,
Mlle MacPhail,
Macdonald *(Antigonish-Guysborough)*,
Maclean *(York)*,
McClenaghan,
McGibbon,
McLean *(Melfort)*,
McIntosh,
McMillan,
McPhee,
McQuarrie,
Malcolm,
Maloney,
Maybee,
Mewburn,
Morin *(St-Hyacinthe)*,
Murphy,
Nicholson,
Parent,
Pettit,
Raymond,
Rhéaume,
Robb,
Robichaud,
Robinson,
Robitaille,
Rogers,
Ross *(Moose Jaw)*,
Ryckman,
St-Père,
Short,
Sinclair,
Smoke,
Speakman,
Spence *(Maple-Creek)*,
Spencer,
Steedsman,
Stevens,
Sutherland *(Oxford-Nord)*,
Sutherland *(Oxford-Sud)*,
Tobin *(Richmond-Wolfe)*,
Tobin *(Wetaskiwin)*,
Totzke,
Vallance,
Wilson *(Vaudreuil-Soulanges)*,
Woodsworth,
Wright,
Young *(Saskatoon)*,
Young *(Weyburn)*.—89.

Et que le quorum dudit comité soit composé de vingt et un membres.

No 8

Agriculture et Colonisation

Messieurs

Anderson *(Halton)*,
Armstrong *(Lambton)*,
Armstrong *(Timiskaming-Sud)*,
Arthurs,
Baldwin,
Barber,
Benoit,
Bothwell,
Bouchard,
Boucher,
Bourassa,
Boutillier,
Bowen,
Brown,
Campbell,
Cardin,
Chaplin *(Kent)*,

Charters,
Coote,
Cotnam,
Culligan,
Davis,
Delisle,
Denis *(St-Denis)*,
Desaulniers,
Descoteaux,
Dionne,
Donnelly,
Doucet,
Dubuc,
Duncan,
Edwards *(Frontenac-Addington)*,
Evans,
Fafard,
Fish,
Fontaine,
Foster,
Fournier,
Fraser,
Garland *(Carleton)*,
Garland *(Bow River)*,
Gardiner,
Gershaw,
Gervais,
Gott,
Hannesson,
Hay,
Hodgins,
Howden,
Hubbs,
Johnston,
Jones,
Kay,
Kennedy *(Winnipeg-Sud-Centre)*,
Ladner,
Lanctôt,
Langlois,
Letellier,
Lovie,
MacNutt,
Mlle MacPhail,
Macdonald *(King)*,
McKenzie,
McKillop,
MacLean *(Melfort)*,
McLean *(Prince)*,
McPhee,
Maybee,
Messervey,
Millar,
Morand,
Morin *(St-Hyacinthe)*,
Motherwell,
Mullins,
Neill,
Peck,
Perley (sir George),
Preston,
Roberge,
Ross *(Moose Jaw)*,
Rowe,
Séguin,
Senn,
Sinclair,
Smoke,
Spence *(Maple Creek)*,
Spence *(Parkdale)*,
Spencer,
Stansell,
Steedsman,
Stewart *(Edmonton)*,
Stewart *(Leeds)*,
Stirling,
Sutherland *(Oxford-Sud)*,
Silvestre,
Thompson,
Tobin *(Wetaskiwin)*,
Tobin *(Richmond-Wolfe)*,
Tolmie,
Totzke,
Tummon,
Vallance,
White *(London)*,
Young *(Saskatoon)*, et
Young *(Weyburn)*.—105.

Et que le quorum dudit comité soit composé de douze membres.

No 9

Marine et Pêcheries

Messieurs

Beaubien,
Bouchard,
Boutillier,
Cardin,
Delisle,
Dickie,
Dionne,
Donaghy,
Dussault,
Fansher,
Fish,
Fournier,
Grimmer,
Hannesson,
Hatfield,
Hay,
Hubbs,
Jenkins,
Ladner,
Langworthy,
Macdonald *(Kings)*,
MacDonald *(Cap-Breton-Sud)*,
Macdonald *(Richmond-Ouest Cap-Breton)*,
MacLaren,
MacLean *(Prince)*,
McQuarrie,
Marcil,
Neill,
Pouliot,
Price,
Quinn,
Robichaud,
Short,
Stevens,
Stork,
Verville, et
Ward.—37.

Et que le quorum dudit comité soit composé de dix membres.

No 10

Mines, Forêts et Cours d'eau

Messieurs

Anderson *(Toronto-High-Park)*,
Armstrong *(Timiskaming-Sud)*,
Barber,
Beaubien,
Bell *(St-Jean-Albert)*,
Black *(Yukon)*,
Boucher,
Bury,
Cahill,
Cantley,
Dickie,
Esling,
Evanturel,
Fansher,
Fiset (sir Eugène),
Garland *(Bow River)*,
Goodison,
Howden,
Johnstone *(Cap-Breton-North-Victoria)*,
Lanctôt,
Lapierre,
Macdonald *(Antigonish-Guysborough)*,
MacDonald *(Cap-Breton-Sud)*,
Murphy,
O'Neill,
Power,
Roberge,
Robichaud,
Rogers,
Sanderson,
Simpson,
Smith,
Stewart *(Edmonton)*,
Stork,
Tobin *(Wetaskiwin)*,
Ward.—36.

Et que le quorum dudit comité soit composé de dix membres.

No 11

Relations Industrielles et Internationales

Messieurs

Bell *(St-Jean)*,
Black *(Halifax)*,
Bourassa,
Bristol,
Church,
Deslauriers,
Garland *(Bow River)*,
Geary,
Gervais,
Grimmer,
Hall,
Hamilton,
Heaps,
Heenan,
Howard,
Johnstone *(Cap-Breton N. Victoria)*,
Kennedy *(Winnipeg-Sud-Centre)*,
Laflamme,
Mlle MacPhail,
McKillop,
Malcolm,
McIntosh,
Morin *(St-Hyacinthe)*,
McMillan,
Neill,
Prevost,
Rinfret,
Robinson,
Ross *(Kingston)*,
Tolmie,
White *(London)*,
White *(Mont-Royal)*,
Wilson *(Vaudreuil-Soulanges)*,
Woodsworth,
Wright.—35.

Et que le quorum dudit comité soit composé de dix membres.

No 12

Débats

Messieurs

Coote,
Elliott,
Fleming,
Fraser,
Hocken,
Macdougall,
McIntosh,
Marcil,
Millar,
Perley (sir George),
Preston,
Prévost,
Rinfret.—13.

Et que le quorum dudit comité soit composé de cinq membres.

No 13

Bibliothèque

(*Députés qui devront représenter la Chambre des Communes*)

M. l'Orateur et messieurs

Baker, Bird, Bourassa, Cahan, Carmichael, Deslauriers, Fish, Forke, Garland *(Carleton)*, Hatfield, King, Mackenzie *(Prince-Albert)*, McIntosh, Meighen, Neill, Pouliot, Prévost, Quinn, Rinfret, Stirling, Thompson.—21.

Sur motion de M. King (Kootenay-Est), ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. King (Kootenay-Est), ordonné,—Que les listes des membres qui devront composer les comités permanents de la Chambre, conformément à la règle 10, soient imprimées dans les Débats.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), il est résolu,—Que les comités permanents de cette Chambre soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et à faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes, papiers et documents.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport de la Commission d'établissement des soldats sur ses activités et opérations, depuis le 1er janvier 1925 au 31 décembre 1925.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), William Duff, écuier, député pour le district électoral de Queens-Lunenburg, est nommé président des comités généraux de la Chambre.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie de correspondance entre les gouvernements de la Grande-Bretagne et du Canada, relativement au projet de tenir une conférence impériale en octobre 1926.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme en comité des Subsides;
M. Robb propose, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.
Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence se forme en comité des Subsides.

Et la Chambre continuant de siéger en comité;
A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la Règle 25*)

Le Bill No 5, Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie James est lu la deuxième fois et référé au Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Le comité des Subsides reprend alors le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

ÉDIFICES PUBLICS

Nouvelle-Ecosse

132	Halifax—Edifice Bellevue—Améliorations et réparations..	4,000 00
	Halifax—Bureau de l'Immigration—Paiement au ministère des Chemins de fer et Canaux pour espace occupé.. ..	25,000 00
	Halifax—Station de la quarantaine—Réparations et améliorations..	5,000 00
	Halifax—Hôpital Rockhead—Réparations et améliorations	2,250 00
	Sydney Nord—Station de quarantaine—Modifications et réparations..	2,350 00
	Pictou—Edifice public—Addition et réparations..	9,000 00
	Stellarton—Edifice public..	10,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Lapointe, résolu,—Que mercredi le 17 mars courant et tous les mercredis subséquents jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunira à trois heures p.m.

La Chambre s'ajourne alors à 10.25 p.m., jusqu'à demain à 3 heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 41

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 17 MARS 1926

Prières.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), la motion suivante proposée par M. Woodsworth, lundi le 15 mars courant:—

"Que de l'avis de la Chambre un salaire suffisant à assurer un régime raisonnable d'existence devrait constituer un salaire minimum légal."

Est référée au comité des relations industrielles et internationales.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu de la règle 37, paragraphe 4:—

Par M. Garland (Carleton) pour M. Sutherland (Oxford-Sud)—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Combien d'automobiles le gouvernement a achetés depuis le 1er janvier 1922 et assignés aux ministres.
2. Quels ministre ont été ainsi munis.
3. Quelle était la date d'achat dans chaque cas, et quels sont la marque de l'auto et le prix d'achat.
4. Combien ont coûté l'entretien en (*a*) salaires des employés, (*b*) réparations, (*c*) quantités d'essence utilisée par chaque automobile.
5. Combien de ces automobiles étaient de marque américaine.

Par M. Bell (St-Jean-Albert)—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Quel est le coût total des canaux appartenant au gouvernement, au Canada, y compris les sommes dépensées avant la Confédération.
2. Si le gouvernement fédéral a accordé lors de la confédération quelque allocation au Haut-Canada ou au Bas-Canada pour dépenses faites sur les canaux avant l'acte fédératif.
3. Quel est le coût réel de chaque canal au Canada.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Simpson—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Combien de corde de bois à pâte on a exportées en 1925.
2. Quelle quantité de chaque province.
3. Combien de cordes de chacune des classes suivantes de pâte à bois on a exportées de chaque province: épinette, peuplier, baumier et cyprès.

L'adresse à Son Excellence le Gouverneur général et l'ordre de la Chambre qui suivent sont votés, savoir:—

Par M. Church—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, rapports, arrêtés du Conseil, etc., relatifs à la diversion des eaux des grands lacs par le canal de drainage de Chicago; y compris les communications échangées avec le gouvernement de Grande-Bretagne, l'ambassadeur britannique à Washington, D.C., et le gouvernement des Etats-Unis.

Par M. Doucet—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, télégrammes et autres documents ou papiers échangés entre les employés de chemin de fer de Mont-Joli, P.Q., et le département des Chemins de fer depuis mai 1923.

M. Church, secondé par M. Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre) propose, que—Attendu que le Parlement du Canada a jugé nécessaire et opportun d'établir un impôt sur le revenu, comme mesure de revenu découlant de la guerre et pour empiéter temporairement sur le domaine anciennement exclusif des municipalités quant à la perception de cet impôt; et

Attendu que cet impôt a entraîné un double emploi et qu'il y a une forte demande de *réduire l'impôt* et de rendre aux municipalités leurs anciens droits et prérogatives exclusifs quant à cette forme d'impôt. Il est résolu que la Chambre appuie le gouvernement dans toute mesure immédiate donnant suite au principe de la présente résolution et réduisant l'impôt.

Après débat, du consentement de la Chambre, ladite motion est retirée.

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 42

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 18 MARS 1926

PRIÈRES.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie d'une convention de commerce entre le gouvernement du Dominion du Canada et les gouvernements des Indes Occidentales-Britanniques, des Bermudes, de la Guyane britannique et du Honduras britannique, signée à Ottawa, Canada, le 6 juillet 1925.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu de la règle 37, paragraphe 4:

Par Sir Henry Drayton—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Combien de tonnes de grain et de produits grainiers le National-Canadien a remorquées dans le territoire occidental jusqu'à la tête des Lacs, en l'année solaire 1925.

2. Quel tonnage total transporté un mille représentait cette remorque.

3. Quelle était la longueur moyenne de remorque de ce service.

4. Quelle recette brute additionnelle on aurait gagnée si le service avait été fait d'après les tarifs actuels sur le même service aux Etats-Unis.

5. Combien de tonnes de grain et de produits grainiers le National-Canadien a remorqué dans le territoire occidental jusqu'à Vancouver en l'année solaire 1925.

6. Quel tonnage total transporté un mille représentait cette remorque.

7. Quelle a été la longueur moyenne de remorque de ce service.

8. Quelle recette brute additionnelle on aurait gagnée si le service avait été fait d'après les tarifs actuels sur le même service aux Etats-Unis.

9. Quelle a été la proportion totale du grain et des produits grainiers remorqués dans le territoire occidental, sur le tonnage total du territoire en 1925.

10. Quelle proportion du total en tonnes-milles transportées dans le territoire occidental en 1925 représentait le transport du grain et des produits grainiers.

11. Quelle a été la proportion des recettes totales gagnées dans le territoire occidental en 1925, quant au transport du grain et des produits grainiers.

12. Quel a été le tarif moyen par tonne-mille gagné par ce service dans le territoire et l'année en question.

M. Robb propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure approuvant la Convention faite le 6 juillet 1925 entre le gouvernement du Canada et les gouvernements de certaines colonies de Sa Majesté dans les Indes Occidentales, et intitulée "Convention de commerce de 1925 entre le Canada, les Indes Occidentales britanniques, les Bermudes, la Guyane britannique et le Honduras britannique", et de décréter:

1. Qu'après la mise en vigueur de la Convention, et durant cette vigueur, les marchandises y indiquées, produites ou fabriquées dans l'une des colonies liées par la Convention, et qui sans transbordement, sauf dans un port d'une de ces colonies, sont transportées par navire, et directement, à un port de mer ou de rivière du Canada, entreront en Canada selon les tarifs douaniers prévus dans ladite Convention.

2. Que les concessions tarifaires comprises dans la Convention, et devant s'appliquer aux marchandises produites ou fabriquées par une des colonies susdites, s'appliqueront à une ou à plusieurs des colonies en question, qui auront ratifié la Convention au jour ou après le jour que le Gouverneur en son conseil fixera par proclamation, laquelle proclamation sera publiée dans la *Gazette du Canada.*

3. Que subordonnéement aux dispositions du Tarif douanier de 1907 le Gouverneur en son conseil pourra, par arrêté du Conseil, étendre les avantages susdits aux marchandises produites ou fabriquées par un pays britannique quelconque.

4. L'application des lois incompatibles avec la pleine vigueur de la Convention, ou des lois fondées sur la présente résolution, sera de temps à autre suspendue dans la mesure de cette incompatibilité.

5. Que le Gouverneur en son conseil pourra, sujet à la ratification de la Convention par les diverses colonies qui y sont parties, et à l'accomplissement de leur engagement de faire les contributions en leur nom indiquées à la Convention, établir telle entente que pourra exiger l'application des dispositions de ladite Convention relativement à l'établissement d'un service de vapeurs entre le Canada et les colonies intéressées; et les dépenses découlant de l'exécution de la Convention seront payées à même les crédits que le Parlement adjugera à ces fins.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que demain la Chambre se formera en comité général pour prendre en considération ladite résolution.

M. Mackenzie King (Prince-Albert) pour M. Stewart (Edmonton-Ouest), propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure autorisant des avances aux colons établis sur des terres de la Couronne et de décréter:—

1. Que pour des objets afférant à la colonisation, le ministre pourra faire aux colons des prêts basés sur l'amélioration de la terre et des bâtiments construits, ainsi: (*a*) à un colon qui est citoyen canadien selon la définition de la Loi d'immigration, une somme d'au plus $1,000; (*b*) à un colon autre qu'un citoyen canadien, une somme d'au plus $500.

2. Que les prêts de colonisation relevant de la loi proposée ne dépasseront pas la somme de $5,000,000 par exercice, et seront payés à même les crédits non appropriés du Fonds du revenu consolidé.

3. Que des comités pour les prêts d'établissement pourront être établis partout au Canada, pour faire rapport et recommandation au ministre sur la qualité

d'un colon ou d'une parcelle des terres fédérales, et le conseiller quant à la somme du prêt à consentir et à la façon de le dépenser; et ce comité comprendra au moins deux et au plus trois personnes à l'emploi du gouvernement fédéral ou d'un gouvernement provincial, nommées par le ministre, et l'une d'elles sera l'agent des terres fédérales ou un agent des terres provinciales, selon le cas, du district dans lequel le colon sera établi; et ces membres dudit comité ne toucheront aucun salaire ou rémunération additionnels en plus de ce qu'il reçoit déjà d'autre part.

4. Qu'aucun prêt d'établissement ne sera accordé sans la recommandation du comité de prêt d'établissement ou sans l'approbation du ministre, ni jusqu'à ce que le requérant n'ait été recommandé comme colon acceptable, et la terre comme convenable, aux fins de la colonisation et de l'agriculture; et tous les prêts d'établissement seront dépensés sous la direction du ministre.

5. Qu'aucun prêt d'établissement ne sera accordé sur garantie des améliorations quant aux terres provinciales, à moins que la province, n'ait par législation à cet effet prévu que les améliorations sur garantie desquelles un prêt aura été accordé constitueront un premier lien sur la somme du prêt, avec intérêt, et qu'aucune patente n'émanera pour ces terres avant que le prêt n'ait été remboursé pleinement avec les intérêts.

6. Que le paiement du principal sera fait par versements annuels s'étendant à une période d'au plus dix ans à compter de la date du prêt d'établissement, le premier paiement échéant deux ans après le jour dudit prêt; mais le colon pourra en tout temps rembourser entièrement le prêt susdit avec intérêt couru, et tous les prêts porteront intérêt de cinq pour cent par année, payable aux jours respectifs où tombent les échéances de capital.

7. Que lorsqu'un prêt d'établissement est fait sur garantie des améliorations d'une terre fédérale, la patente ne doit pas émaner avant que le prêt et tous les intérêts n'aient été pleinement remboursés.

8. Advenant qu'un gouvernement provincial n'ayant pas de terres convenables de la couronne, acquiert par achat des terres convenables de colonisations sous l'empire de la législation aux présentes, le ministre pourra payer à ce gouvernement provincial une somme d'au plus la moitié de l'intérêt du prix d'achat de la terre, supputé à cinq pour cent par année, pendant une période d'au plus deux ans, à compter du jour d'établissement.

9. Que le Gouverneur en son conseil pourra, sur recommadation du ministre, faire des règlements pour l'application des dispositions présentes; et le ministre fera chaque année un rapport au Parlement sur toutes les opérations découlant de la législation projetée.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que demain la Chambre se formera en comité général pour prendre en considération ladite résolution.

M. Mackenzie King (Prince-Albert) pour M. Stewart (Edmonton-Ouest), propose,—Que la Chambre se formera en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante: —

Qu'il est expédient de modifier la Loi d'établissement des soldats, 1919, et de décréter:—

1. Que par dérogation à la Loi, la Commission pourra, sur demande d'un colon qui aura convenu d'acheter d'elle une terre, n'aura pas abandonné cette terre, dont la convention avec la Commission ne sera pas terminée ou rescindée, ou qui n'aura pas remboursé sa dette à la Commission, ou s'il y a diminution

ou dépréciation de la valeur marchande de la terre sans qu'il y ait eu négligence ou mauvaise administration de la part du colon, pourvoir à la réestimation de la terre en question.

2. Qu'une demande de réestimation ne sera considérée que si elle est faite par un colon domicilié sur une terre et la cultivant lui-même, et sera soumise au surintendant de district de la Commission d'établissement des soldats pour le district dans lequel se trouve la terre en question.

3. Que la demande sera appuyée d'un affidavit sur formule fournie par la Commission, et indiquant le prix originel d'achat de la terre, la valeur des améliorations effectuées depuis l'établissement du colon, et d'une déclaration écrite par le colon accusant son opinion sur la valeur actuelle de la terre et les raisons de cette opinion; les noms et adresses des personnes que le colon propose comme témoins de la valeur actuelle; le surintendant de district considèrera la demande et la preuve à l'appui, et fera rapport et recommandation à la Commission en l'espèce.

4. Que si la Commission et le colon s'entendent sur la somme de la dépréciation de la terre susdite, la Commission portera cette somme au crédit du colon à la date-étalon de 1925; ceci porté au crédit du colon, le reliquat dû par le colon à la Commission à toutes fins, sera capitalisé à la discrétion de la Commission, et censé constituer la dette principale du colon; et le coût total de la propriété pourra être amorti au cours de la période restante du prêt.

5. Que le ministre pourra nommer des comités d'arbitrage de district ayant juridiction dans les districts d'établissement quand ce sera nécessaire; et chaque comité comprendra trois membres dont l'un sera un fonctionnaire de la Commission d'établissement des soldats, et un deuxième un représentant de la Société des vétérans du district; et les membres de ce comité de district auront, dès leur nomination, tous les pouvoirs et l'autorité d'un commissaire en vertu de la Loi des enquêtes; et les dépenses nécessaires découlant du fonctionnement de ces comités seront payées à même les crédits que le Parlement accordera à l'établissement des soldats sur des terres.

6. Que si la Commission et le colon ne peuvent s'entendre sur la valeur de la dépréciation marchande de la terre, la Commission déférera la question, pour la faire régler, au comité d'arbitrage du district, qui dès lors fixera le temps et le lieu convenables de l'audience. Sur audition de la preuve complète, le comité prononcera sa décision, qui sera péremptoire.

7. Que le comité enverra immédiatement une copie de sa décision à la Commission; et si la décision indique, quant à la terre que le colon aura achetée de la Commission, une dépréciation qui ne découle pas de la négligence ou de la mauvaise administration du colon, la Commission portera la somme de cette dépréciation au crédit du colon, comme il y est pourvu à la résolution 4 au sujet de la somme établie par entente.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que demain la Chambre se formera en comité général pour prendre en considération ladite résolution.

M. King (Kootenay-Est), propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure relative aux pensions de vieillesse, et de décréter:

1. Que le Gouverneur en son conseil pourra faire une convention avec le lieutenant-gouverneur en son conseil d'une province, pour le paiement trimestriel

à cette province d'une somme égale à la moitié de la somme nette que la province en question aura payée dans le trimestre précédent pour des pensions, en conformité d'un statut provincial autorisant et décrétant le paiement de ces pensions aux personnes, selon les conditions ci-après énoncées, et selon les règlements qui seront faits d'après la loi proposée.

2. Que chaque convention de ce chef restera en vigueur tant que le statut provincial aura force de loi, ou jusqu'à l'expiration des dix années comptant du jour où le Gouverneur général notifiera son intention de terminer la convention au lieutenant-gouverneur de la province avec laquelle cette convention aura été faite.

3. Que le Gouverneur en son conseil, avant l'entrée en vigueur d'une convention faite comme susdit, approuvera le projet d'administration des pensions projetées que la province se proposera d'adopter, et la province ne fera dans ce projet aucun changement sans le consentement du Gouverneur en son conseil.

4. Que les sommes payables à une province en vertu d'une semblable convention le seront de temps à autre en vertu du certificat du conseil du Trésor à même les crédits appartenant au Fonds du revenu consolidé du Canada et n'ayant pas d'autre destination; et le Gouverneur en son conseil pourra de temps à autre emprunter les sommes qu'il faudra pour faire ces paiements.

5. Qu'il sera pourvu au paiement d'une pension à toute personne qui, lors du commencement de la pension projetée,

(*a*) est sujet britannique, ou, dans le cas d'une veuve, l'était avant son mariage;

(*b*) a atteint l'âge de soixante-dix ans;

(*c*) a résidé au Canada pendant les vingt ans qui précèdent immédiatement la date susdite;

(*d*) a résidé dans la province où est faite la demande de pension, pendant les cinq ans qui précèdent immédiatement la date susdite;

(*e*) n'est pas un Indien d'après la définition de la Loi des sauvages;

(*f*) n'a pas volontairement cédé ou transféré ses propriétés afin d'avoir droit à la pension.

6. Que la réception d'une pension ne constituera pas en soi un empêchement de voter à une élection provinciale ou municipale.

7. Que la pension maximum payable sera de deux cent quarante piastres annuellement, qui pourra être réduite par la somme du revenu du pensionné dépassant cent vingt-cinq piastres par année.

8. Que des dispositions soient établies pour porter au crédit de l'autorité accordant la pension, la valeur annuelle de la résidence d'un pensionné; recouvrer les paiements de pension de la succession d'un pensionné défunt; répartir le fardeau des pensions entre les provinces par remboursements ou réductions proportionnels lorsque le pensionné a résidé dans plus d'une province, ou a transféré son domicile permanent dans une autre province; cesser les paiements lorsqu'il transfère sa résidence hors du Canada; raviver ses droits lorsqu'il revient résider au Canada.

9. Qu'une pension ne pourra pas être aliénée ou transférée par un pensionné, ni saisie en satisfaction d'une réclamation quelconque.

10. Que le ou avant le 30 avril de chaque année le ministre des Finances fera un rapport complet au Parlement sur le fonctionnement des conventions faites en vertu de la Loi proposée, et sur les sommes que le Canada aura payées aux provinces pour chacune des différentes conventions intervenues de ce chef.

11. Le Gouverneur en son conseil pourra en temps utile, sur recommandation du ministre du Travail et avec l'approbation de la Trésorerie, faire des règlements

compatibles avec les dispositions de la Loi projetée, quant aux pensions qui y sont prévues; et ces règlements seront publiés dans la *Gazette du Canada* et déposés devant le Parlement.

M. King (Kootenay-Est), l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), pour M. Stewart (Edmonton-Ouest) propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure décrétant que la Convention du neuf janvier 1926 intervenue entre le gouvernement fédéral du Canada et le gouvernement de la province de l'Alberta, sur le transport des terres publiques de la province de l'Alberta, soit approuvée, les dispositions suivantes devant y être incorporées:

(*a*) Que le fonds des terres scolaires à transférer à la Province en vertu de la Convention, et les terres scolaires indiquées à l'article trente-neuf de la Loi des Terres fédérales, chapitre 20 des Statuts de 1908, et dans les lois modificatrices, et remises à l'administration de la province en vertu de la convention susdite, seront réservées et continueront d'être administrées par la province en conformité, *mutatis mutandis*, des articles trente-neuf et quarante-deux de la Loi des Terres fédérales, pour le soutien des écoles organisées et administrées dans ces terres selon les dispositions de l'article dix-sept de la Loi de l'Alberta, chapitre trois des statuts de 1905, et

(*b*) que tout intérêt afférant aux terres comprises dans les parcs et réserves forestières indiquées dans la Convention pourra, sur consentement de la province, être mis en disposition par le Canada à toutes fins autres que celles indiquées à ladite convention, et

(*c*) que par dérogation à la convention susdite ou à des conventions ou statuts subséquents auxquels elle pourvoit, rien n'affectera les droits quelconques ou propriétés de la Compagnie de la baie d'Hudson, paraissant dans les conditions auxquelles cette compagnie a cédé la terre de Rupert à la Couronne.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, informa alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain pour prendre en considération ladite résolution.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, et quelque temps après, le comité se lève sans faire rapport.

L'ordre étant lu pour la deuxième lecture du Bill No 10, Loi modifiant la Loi de la députation, 1924 (Limites de certaines circonscriptions);

M. Nicholson, secondé par M. McGibbon propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la deuxième fois et référé au comité des Privilèges et Elections.

L'ordre de la Chambre qui suit, est voté:—

Par M. Doucet—Ordre de la Chambre—Copie de documents, correspondance, lettres, déclarations, etc., afférant à l'enquête que l'inspecteur-enquêteur des postes a faite sur les accusations portées contre Mme Georges Séguin, maîtresse de poste à Rigaud, comté de Vaudreuil-Soulanges, P.Q.

M. Neill, secondé par M. Heaps, propose,—Que la Chambre est d'avis d'affirmer et d'établir par tous les efforts possibles la liberté industrielle complète permettant à tous les citoyens du Canada d'engager leurs services pour tous les travaux et entreprises industriels; que l'exploitation et la conscription du travail devraient être empêchées et condamnées; que personne ne devrait, par influence indue, menace de destitution, de perte de salaire ou de position, ou par d'autres moyens injustes et inéquitables, être induit à ou forcé de travailler pour un salaire inférieur à l'étalon, ou de faire un travail qu'il n'a pas convenu de faire; que dans tous les cas les salaires ordinairement acceptés à titre courant dans chaque métier pour les ouvriers compétents dans les régions où le travail est fait, devraient être mis en vigueur et payés; que la Chambre, autant qu'il ressort de la juridiction du parlement, appuiera toute proposition raisonnable et licite tendant à maintenir cette liberté industrielle du contrat et du travail, et collaborera avec les provinces à ce sujet pour obtenir une législation uniforme dans tout le Canada.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

M. Neill, secondé par M. Heaps, propose que,—De l'avis de la Chambre il est désirable que la *Eggs Marks Act* de la Colombie-Britannique soit rendue applicable à tout le Canada.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

M. Robb, propose,—Que vendredi prochain, la Chambre se formera en comité général pour prendre en considération les subsides à accorder à Sa Majesté.

M. Meighen soulève une question d'ordre à l'effet que la Chambre est tenue de suivre la routine sur le feuilleton des ordres.

M. l'Orateur décide que la question d'ordre est valable.

M. Kennedy (Peace-River), secondé par M. Garland (Bow-River), propose,—Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général:—

A Son Excellence le général, le très honorable Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de l'Armée, chevalier grand-croix de l'ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, membre de l'ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis de représenter à Votre Excellence:

1. Que dans le délai fixé par la Loi des enquêtes sur les manœuvres frauduleuses, chapitre 8 des Statuts revisés du Canada, 1906, modifiée, une pétition a été soumise à la Chambre des Communes, portant la signature de plus de vingt-

cinq électeurs du district électoral d'Athabaska, déclarant qu'aucune pétition invoquant l'existence de manœuvres frauduleuses n'a été déposée sous l'empire de la Loi des élections fédérales contestées, et que des manœuvres frauduleuses ou illégales ont, ou qu'on a raison de croire que des manœuvres frauduleuses ou illégales ont été largement suivies lors de l'élection tenue dans ledit district électoral d'Athabaska, le 29 octobre 1925.

2. Que ladite pétition a été présentée à la Chambre des Communes le 29 janvier 1926, et déposée le 1er février 1926 sur la table de la Chambre des Communes avec un rapport du greffier des pétitions, déclarant qu'il avait étudié la pétition de plus de vingt-cinq électeurs du district électoral d'Athabaska susdit et que toutes les exigences de la Loi des enquêtes sur les manœuvres frauduleuses (S.R.C., chap. 8) avaient été observées du chef de cette pétition (Procès-Verbaux de la Chambre des Communes, No 17, le lundi 1er février 1926).

En conséquence nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons humblement à Votre Excellence:

D'ordonner qu'une enquête soit faite sous l'empire de la Loi susdite des enquêtes sur les manœuvres frauduleuses, modifiée, par un ou plusieurs honorables juge de la Cour Suprême de l'Alberta: l'honorable Horace Harvey, juge en chef de l'Alberta; l'honorable William-Charles Simmons, juge en chef de la division des procès de ladite Cour; l'honorable Charles-Allen Stuart, l'honorable Nicholas-Dominic Beck, l'honorable James-Duncan Hyndman, l'honorable Alfred-Henry Clark, l'honorable William-Legh Walsh, l'honorable Maitland-Stewart McCarthy, l'honorable William-Carlos Ives, l'honorable Thomas-Mitchel-Morel Tweedie, et l'honorable John-Robert Boyle, ayant compétence sous l'empire de la Loi des élections fédérales contestées pour connaître d'une pétition d'élection en province d'Alberta, dans laquelle est situé le district électoral d'Athabaska.

Et la question étant proposée;

M. Bennett, secondé par M. Rogers, propose en amendement: Que le nom de Charles Richmond Mitchell soit substitué à celui de Charles Allen Stuart; et que le mot "March" soit substitué pour le mot "Morel" dans la quatrième ligne du dernier paragraphe.

Et la question étant posée sur l'amendement, elle est agréée.

Et la question étant posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle est agréée.

La Chambre s'ajourne alors à 10.40 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 43

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 19 MARS 1926

PRIÈRES.

M. Robb propose,—Que lundi prochain, le 22 mars courant, la Chambre se formera en comité pour prendre en considération les subsides à accorder à Sa Majesté.

M. Meighen soulève une question d'ordre parce que le comité des Subsides a été intentionnellement clos et ne peut être rétabli que par un nouveau discours du Trône ou par un message de Son Excellence le Gouverneur général.

M. l'Orateur décide que la question d'ordre n'est pas valable, parce que le comité est censé clos intentionnellement après, seulement, que les crédits ont tous été adoptés, et alors s'il faut d'autres crédits un nouveau discours du Trône ou un nouveau message peut être adressé à la Chambre. Ceci, cependant, ne peut se faire lorsque le président quitte le fauteuil au moment où il reste des crédits à tudier.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

M. Boivin propose,—Que la résolution No 349 des crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 1927, soit de nouveau référée au comité des Subsides.

Sir Henry Drayton soulève une question d'ordre, parce que la résolution susdite ayant été supprimée par le président du comité des Subsides qui quitta le fauteuil sans faire de rapport ne peut pas être ressuscitée par une motion ordinaire.

M. l'Orateur décide que la question d'ordre n'est pas recevable parce qu'il y a doute sur le fait de savoir si le comité ayant levé la séance sans faire rapport de la résolution peut la reprendre et l'adopter. Chaque item compris dans les crédits constitue une motion séparée et il se peut que le renvoi d'ordre général fait concurremment avec le dépôt des crédits ne saurait s'appliquer à l'item particulier qui se trouvait en discussion lorsque le comité a prié le président de quitter le fauteuil. Comme mesure de précaution il vaut mieux que la résolution soit de nouveau référée.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution approuvant la Convention, en date du 6 juillet 1925, entre le gouvernement du Dominion du Canada et les gouvernements de certaines colonies de Sa Majesté des Indes Occidentales.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence, se forme en comité général pour prendre en considération ladite résolution et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.10 p.m., jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 44

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 22 MARS 1926

Prières.

M. l'Orateur remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu comme suit:—

Byng de Vimy.

Membres de la Chambre des Communes:

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse à mon discours à l'ouverture de la session du Parlement et je vous en remercie sincèrement.

Hôtel du Gouvernement,
Ottawa, 18 mars 1926.

Et aussi,—Un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu comme suit:—

Byng de Vimy.

Membres de la Chambre des Communes:

J'ai l'honneur de vous remercier de la résolution de la Chambre des Communes transmettant une adresse à Sa Très Excellente Majesté le Roi, exprimant le profond regret et la grande peine que le Sénat et la Chambre des Communes ont ressentis à la mort de Sa Majesté la Reine-Mère. J'ai transmis cette adresse au secrétaire d'Etat pour les affaires du Dominion pour qu'elle puisse être déposée au pied du Trône.

Hôtel du Gouvernement,
Ottawa, 19 mars 1926.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du directeur général des élections le certificat et rapport de l'élection de l'honorable Charles Avery Dunning, pour le district électoral de Regina.

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Ceci fait foi qu'en vertu d'un bref en date du 20e jour de février 1926, et adressé à P. Meudell Anderson, de Regina, dans la province de la Saskatchewan, pour l'élection d'un député devant servir en la Chambre des Communes du Canada, au lieu et place de Francis Nicholson Darke, qui a résigné son siège, l'honorable Charles Avery Dunning, de Regina, province de la Saskatchewan, ministre des Chemins de fer et Canaux, a été dûment élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office à Ottawa, ce 19e jour de mars 1926.

O. M. BIGGAR,
Directeur général des élections.

L'honorable Charles Avery Dunning, député pour le district électoral de Regina, ayant préalablement prêté serment et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926—Relevé des nominations faites en vertu du crédit accordé au bureau de l'auditeur général sous le titre de contingent, page 71 du budget de l'exercice terminé le 31 mars 1926, qui se lit comme suit:

Aide supplémentaire dont celle d'experts à propos de la réorganisation et de la systématisation du service de l'auditeur général. Les nominations à cette fin se feront sans recours aux dispositions de la loi du Service civil, et nonobstant ces dispositions. $10,000 00

M. Motherwell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926—Copie des documents, rapports, lettres, télégrammes et autres papiers quelconques afférant à la nomination de M. Eccles-J. Gott, comme fonctionnaire du département d'Immigration, en 1914, 1915, 1916, 1917, et relativement à sa destitution, aux raisons qui l'avaient motivée, à la preuve produite, et autres papiers afférants.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926—Etat montrant:—

1. Combien on a payé comme salaires, boni, et dépenses aux fonctionnaires du département de l'Agriculture, dans chaque province, à même le crédit intitulé Santé des animaux, dans le budget, pour les exercices clos le 31 mars 1922, 1923, 1924 et 1925.

2. Quel est le total déboursé pour chacun de ces item dans chacune des années indiquées.

3. Combien on a payé comme compensation pour les animaux abattus dans chaque province, pour chacune des années susdites, en fait de bétail, chevaux, moutons et pourceaux.

4. Combien on a payé à même le crédit intitulé Bétail, comme salaires, boni et dépenses aux fonctionnaires du département de l'Agriculture, dans chaque province, et pour chacune des années 1922, 1923, 1924 et 1925.

Et aussi—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926—Copie du rapport du lieutenant-colonel H.-A. Machin à l'honorable ministre de la Justice sur les troubles qui se produisirent à Québec au commencement d'avril 1918.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926—Copie des correspondances, télégrammes, pétitions, etc., et autres papiers échangés entre le département de la Marine et des Pêcheries, l'Inspecteur des Pêcheries et autres particuliers au sujet de la pêche de l'éperlan au moyen de verveux dans les eaux de la baie Bouctouche, Nouveau-Brunswick.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), ordonné,—Que les noms de messieurs Chabot et Parent soient substitués à ceux de messieurs Jenkins et Jones sur le comité des Bills Privés.

Que les noms de messieurs Lapierre, Evanturel, Hanson et Ryerson soient substitués à ceux de messieurs Robichaud, McLean (Melfort), Maybee et Grimmer sur le comité des Banques et du Commerce.

Que le nom de M. McLean (Melfort) soit substitué à celui de M. Goodison sur le comité des Mines, Forêts et Cours d'Eau.

Que le nom de M. Lapierre soit substitué à celui de M. Euler sur le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Que les noms de messieurs Chabot et Evanturel soient substitués à ceux de messieurs Black (Yukon) et Duff sur le comité des Ordres Permanents.

Que le nom de M. Lapierre soit substitué à celui de M. Duff sur le comité des Comptes Publics.

Que le nom de M. Lapierre soit substitué à celui de M. Euler sur le comité des Impressions.

Le Bill No 12, Loi concernant la *Joliette and Northern Railway Company* est lu la deuxième fois et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés, savoir:—

Par M. Anderson (Halton) pour M. Arthurs—Ordre de la Chambre—Copie de la correspondance, lettres, télégrammes, recommandations et autres papiers afférant à l'embargo sur la pâte de bois, ou à une taxe proposée d'exportation sur le bois à pâte expédié du Canada; aussi la correspondance afférante, postérieure au 1er janvier 1921.

Par M. Doucet—Ordre de la Chambre—Relevé 1. du nombre des lieutenants-généraux, majors-généraux, colonels en commandement, colonels, lieutenants-colonels, majors, capitaines, lieutenants, sous-officiers de chaque grade et soldats, actuellement ou le plus récemment possible à l'emploi du gouvernement du Canada dans la troupe permanente, y compris les emplois civils et le corps d'aviation (*a*) aux quartiers-généraux à Ottawa, et (*b*) dans chaque district militaire du Canada.

2. de l'emploi et du lieu d'emploi, des soldes régimentaires, d'état-major ou autres;

3. des sommes payées chaque année en (*a*) argent, (*b*) somme donnée à chacun chaque année comme allocation, indiquant les allocations en détail;

4. des sommes déduites annuellement pour une raison quelconque (autre que les amendes), indiquant le détail des déductions;

5. des sujets employés à titre d'instructeurs, avec le grade de chacun et l'endroit où chacun est employé;

6. Du nombre des sujets ayant reçu l'instruction du 1er août 1924 au 1er août 1925, leur grade, le cours donné, et le lieu du cours.

Par Sir Henry Drayton—Ordre de la Chambre—Relevé des rapports et décisions de l'honorable William Pugsley à titre de séquestre des propriétés d'aubains ennemis, ou à d'autres titres, alors qu'il était à l'emploi du gouvernement canadien, depuis qu'il a résigné les fonctions de lieutenant gouverneur de la province du Nouveau-Brunswick.

Par sir Henry Drayton—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances et rapports que la direction ou un fonctionnaire au National-Canadien a soumis au gouvernement, à l'un de ses départements ou fonctionnaires, relativement à la construction, au fonctionnement ou au lancement du chemin de fer de la baie d'Hudson.

Par M. Doucet—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, télégrammes et bordereaux de paye relatifs aux réparations faites au quai et au port du Bic, comté de Rimouski, P.Q., dans les exercices 1924-25 et 1925-26.

Par M. Doucet—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, télégrammes, bordereaux de paye et autres papiers relatifs aux réparations faites au quai de New-Richmond, P.Q., en 1922, réparations dont M. John-B. Cyr était contremaître pour le département des Travaux publics.

Par M. Maybee—Ordre de la Chambre—Copie des lettres, télégrammes, correspondances, pétitions et autres papiers échangés entre le département des Chemins de fer et des Canaux, ou un autre département du gouvernement, ou un fonctionnaire quelconque, et des tiers, au sujet de la destitution de John Hanna, gardien du pont au canal Murray.

Par M. Bury—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, plaintes, rapports, communications et papiers quelconques échangés au sujet de l'enquête de l'inspecteur-enquêteur des Postes sur le bureau de poste de Bonnyville, Alberta, et la conduite de l'ancien maître de poste en cet endroit, M. Potvin.

Par M. Nicholson—Ordre de la Chambre—Copie des lettres, télégrammes, correspondances ou propositions faites par une compagnie, un particulier, ou groupe de particuliers, ou en leur nom, au gouvernement du Canada ou un de ses départements relativement à l'acquisition et à l'achèvement du chemin de fer de la baie d'Hudson, entre un endroit près du Pas et Port-Nelson ou Fort-Churchill, y compris les travaux de havrage et les matériaux établis à Port-Nelson, ou le long de la voie ferrée; aussi des mémoires ou estimations quelconques sur l'acquisition de ce chemin de fer ou des travaux de havrage.

M. Woodsworth, secondé par M. Garland (Bow-River) propose,—Que de l'avis de la Chambre, le Canada devrait refuser d'accepter une responsabilité quelconque relative aux complications découlant de la politique étrangère du Royaume-Uni.

Et un débat s'ensuivant;

M. Bourassa, secondé par M. Spencer, propose en amendement,—Que la question soit référée au comité des Relations Industrielles et Internationales pour être pris en considération avec pouvoir de demander l'opinion d'expertise; tel comité devant faire rapport à la Chambre durant la présente session.

M. Meighen soulève une question d'ordre parce que la proposition n'est pas un amendement.

M. l'Orateur décide que la question d'ordre est fondée et qu'en conséquence l'amendement n'est pas recevable.

Et le débat continuant; il est ajourné sur motion de sir George Perley.

La Chambre s'ajourne alors à 11.35 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 45

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 23 MARS 1926

Prières.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le treizième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la Règle 96, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention de bills privés a l'honneur de présenter son treizième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour Bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées, savoir:—

De Ethel Beatrice Walker (née Gillespie), de Fruitland, comté de Wentworth, Ontario, épouse de Frank Thomas Walker.

De Elias Malky, de la ville de Beauceville, comté de Beauce, Québec, époux de Zohran Malkey (née Kondrechian).

De Charles Day, de Toronto, Ontario, époux de Barbara Frances Day.

De Florence Burrell (née Houghton), de Toronto, Ontario, épouse de George Frederick Burrell.

De Goldie Luella Russell, d'Ottawa, Ontario, épouse de Orville Russell.

Marjorie Durham Morgan, de Hamilton, Ontario, épouse de Charles Ruben Morgan.

De Frederick Vinette, du village de Thornloe, District de Temiskaming, Ontario, époux de Rose Anna Vinette.

De Mona Aileen Davies, de Toronto, Ontario, épouse de Arthur Henderson Davies.

De Ethel Harriet Little (née Long), de Belleville, Ontario, épouse de Thomas Henry James Little.

De Samuel Paveling, de Toronto, Ontario, époux de Emma Elizabeth Paveling.

De Arthur Atkinson, de Toronto, Ontario, époux de Elizabeth Atkinson.

De Amber May Wolfenden (née Pettit), de Grimsby, Ontario, épouse de Hugh Wolfenden.

De Alice Grace Hopkins (née Penfold), de Hamilton, Ontario, épouse de George Hopkins.

M. Mackenzie King (Prince-Albert) l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926:—Copie de la correspondance échangée entre le premier ministre et des tiers en 1925, sur la prévention de la contrebande.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

BUDGET INTERIMAIRE

Résolu,—Qu'une somme n'excédant pas $15,934,291.06 représentant un douzième de chaque crédit des différents item qui n'ont pas été votés, tels qu'inscrits dans le budget principal pour l'exercice se terminant le 31 mars 1927, déposé devant la Chambre à la présente session du Parlement, soit accordée à Sa Majesté, au compte de l'exercice se terminant le 31 mars 1927.

Résolution à rapporter.

Du consentement de la Chambre;

Ladite résolution est rapportée, lue la seconde fois et agréée, le comité des Subsides devant siéger de nouveau ce jour.

Du consentement de la Chambre, M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens.

Et la question étant posée, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité des Voies et Moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que pour faire face aux Subsides votés à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du Service public au compte de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1927, la somme de $15,934,291.06 soit octroyée à même le Fonds du Revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

Du consentement de la Chambre;

Ladite résolution est rapportée, lue la seconde fois et adoptée,—le comité des Voies et Moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Robb présente alors un Bill No 14, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le Service public de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1927,—lequel est lu une première fois.

Du consentement de la Chambre;

Ledit bill est lu une deuxième fois, et référé au comité général devant siéger à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité pour prendre en considération une certaine résolution approuvant la convention, en date du 6 juillet 1925, entre le gouvernement du Dominion du Canada et les gouvernements de certaines colonies de Sa Majesté des Indes Occidentales.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure approuvant la Convention faite le 6 juillet 1925 entre le gouvernement du Canada et les gouvernements de certaines colonies de Sa Majesté dans les Indes Occidentales, et intitulée "Convention de commerce de 1925 entre le Canada, les Indes Occidentales britanniques, les Bermudes, la Guyane britannique et le Honduras britannique", et de décréter:

1. Qu'après la mise en vigueur de la Convention, et durant cette vigueur, les marchandises y indiquées, produites ou fabriquées dans l'une des colonies liées par la Convention, et qui sans transbordement, sauf dans un port d'une de ces colonies, sont transportées par navire, et directement, à un port de mer ou de rivière du Canada, entreront en Canada selon les tarifs douaniers prévus dans ladite Convention.

2. Que les concessions tarifaires comprises dans la Convention, et devant s'appliquer aux marchandises produites ou fabriquées par une des colonies susdites, s'appliqueront à une ou à plusieurs des colonies en question, qui auront ratifié la Convention au jour ou après le jour que le Gouverneur en son conseil fixera par proclamation, laquelle proclamation sera publiée dans la *Gazette du Canada*.

3. Que subordonnément aux dispositions du Tarif douanier de 1907 le Gouverneur en son conseil pourra, par arrêté du Conseil, étendre les avantages susdits aux marchandises produites ou fabriquées par un pays britannique quelconque.

4. L'application des lois incompatibles avec la pleine vigueur de la Convention, ou des lois fondées sur la présente résolution, sera de temps à autre suspendue dans la mesure de cette incompatibilité.

5. Que le Gouverneur en son conseil pourra, sujet à la ratification de la Convention par les diverses colonies qui y sont parties, et à l'accomplissement de leur engagement de faire les contributions en leur nom indiquées à la Convention, établir telle entente que pourra exiger l'application des dispositions de ladite Convention relativement à l'établissement d'un service de vapeurs entre le Canada et les colonies intéressées; et les dépenses découlant de l'exécution de la Convention seront payées à même les crédits que le Parlement adjugera à ces fins.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Robb, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 15, Loi concernant les relations commerciales avec les Antilles anglaises, les Bermudes, la Guyane anglaise et le Honduras britannique, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Onze douzième des sommes ci-dessous, moins $16,000 dans l'item 356*)

XL—COMMERCE

354	Loi des primes sur le cuivre, administration de la loi..	1,000 00
355	Loi des primes sur le chanvre, 1923, administration de la loi..	500 00
356	Service des nouvelles britanniques et étrangères..	32,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.35 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 46

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 24 MARS 1926

PRIÈRES.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Vingt et unième rapport annuel du bureau des Commissaires des chemins de fer du Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1925.

Sur motion de M. Lapointe,—Ordonné,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre agira conjointement avec eux pour former un comité conjoint des deux Chambres concernant les impressions du Parlement, et que les membres du comité des Impressions, savoir: MM. Baldwin, Charters, Donaghy, Edwards (Waterloo-Sud), Embury, Esling, Evans Hannesson, Hocken, Hubbs, Lapierre, McGibbon, McIntosh, Malcolm, Marcil, Prévost, Quinn, Raymond, Rinfret, St-Père, Speakman et White (Mont-Royal) agiront comme membres de la Chambre sur ledit comité des Impressions du Parlement.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert),—Ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a nommé Messieurs Baker, Bird, Bourassa, Cahan, Carmichael, Deslauriers, Fish, Forke, Garland (Carleton), Hatfield, King, Mackenzie (Prince-Albert), McIntosh, Meighen, Neill, Pouliot, Prévost, Quinn, Rinfret, Stirling et Thompson, comme comité aux fins d'assister Son Honneur l'Orateur dans la régie de la Bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des Communes, et pour agir, au nom de la Chambre des Communes, comme membres d'un comité conjoint des deux Chambres de la Bibliothèque.

Sur motion de M. Lapointe, résolu,—Que messieurs Black (Yukon), Carmichael, Clark, Fiset (sir Eugène), Howden, Kay, Ryckman, Stork et Wilson (Wentworth) soient nommés pour aider Son Honneur l'Orateur, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des Communes, et agir comme membres du comité conjoint des deux Chambres sur le Restaurant.

Ordonné qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 17 mars 1926—Etat montrant:—

1. Combien de corde de bois à pâte on a exportées en 1925.

2. Quelle quantité de chaque province.

3. Combien de cordes de chacune des classes suivantes de pâte à bois on a exportées de chaque province: épinette, peuplier, baumier et cyprès.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, du 15 mars 1926:—Copie des lettres, télégrammes ou autres communications et papiers échangés entre l'honorable ministre de l'Intérieur ou un fonctionnaire de ce département, et l'honorable ministre des mines d'Ontario au sujet d'une proposition du gouvernement d'Ontario relative à la collaboration du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial d'Ontario quant à l'encouragement de l'exploitation des mines de fer du Canada.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, du 22 mars 1926—Relevé des rapports et décisions de l'honorable William Pugsley à titre de séquestre des propriétés d'aubains ennemis, ou à d'autres titres, alors qu'il était à l'emploi du gouvernement canadien, depuis qu'il a résigné les fonctions de lieutenant gouverneur de la province du Nouveau-Brunswick.

L'ordre de la Chambre qui suit, est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Hanson—Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—

1. Si le National-Canadien exploite le chemin de fer Moncton & Bouctouche.

2. Dans l'affirmative, en vertu de quel arrangement.

3. Si c'est en vertu d'un bail de location quels en sont les termes, et à qui le loyer est payé.

4. Si ce chemin de fer est un embranchement du Nouveau-Brunswick que le gouvernement a convenu d'acheter.

5. Dans ce cas, quels sont les termes de l'arrangement.

6. Pourquoi on ne l'a pas payé et pourquoi on n'a pas pris le titre du réseau.

7. Si le gouvernement sait que de nombreuses réclamations contre ce chemin de fer ont été produites au nom des créanciers, en raison de l'exploitation de ce chemin de fer par les propriétaires.

8. Si le gouvernement se propose de voir à faire liquider ces réclamations avant ou en même temps que le paiement du prix d'achat aux propriétaires étrangers de cette ligne.

9. Pourquoi le gouvernement n'a pas pris les moyens de faire payer ces réclamations à même le prix d'achat, et de conclure le marché.

10. Si on a fait au gouvernement ou à un département des représentations sur le remboursement de ces réclamations.

11. Dans ce cas, qui les a faites, et quels sont les noms de chacun des demandeurs, ainsi que la somme de chaque réclamation.

12. Si le gouvernement doit voir à éviter à ces demandeurs des pertes quelconques, en ordonnant aux propriétaires de liquider les réclamations avant que le prix d'achat ne soit payé, ou par d'autres moyens opportuns.

L'adresse à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir:—

Par M. O'Neill—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie des correspondance, télégrammes et rapports relatifs à la construction, au lan-

cement et au fonctionnement du chemin de fer de Rouyn, échangés entre le gouvernement, un de ses départements ou fonctionnaires, et

1. La direction du National-Canadien ou un de ses fonctionnaires;
2. Le gouvernement de la province de Québec ou un de ses départements ou fonctionnaires;
3. La compagnie du chemin de fer de Rouyn ou un de ses fonctionnaires;
4. La compagnie Dillon et Read ou un de ses employés;
5. La *American Exchange Securities Corporation* ou un de ses employés;
6. La *Noranda Mines Limited,* ou un de ses employés.

Par M. Culligan—Ordre de la Chambre—Copie des lettres et autres papiers que M. H. Boulay, de Sayabec, comté de Matane, a envoyés au ministre de la Milice le 18 janvier 1918, à Ottawa, relativement aux enrôlements sous la Loi du service militaire.

Par M. Morand—Ordre de la Chambre—Relevé des permis que le ministre de l'Immigration a donnés en vertu de l'article 4 de la Loi d'immigration, indiquant les noms des personnes autorisées à entrer au Canada sous l'empire de l'article susdit en 1922, 1923, 1924 et 1925; l'occupation et l'ancienne résidence de ces personnes; le jour et le lieu d'entrée au Canada; la durée du séjour autorisé par les permis; si les personnes sont encore au Canada, et dans ce cas leur résidence actuelle; si elles sont parties du Canada, le jour et le lieu de leur départ.

Par M. Doucet—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, télégrammes et autres papiers échangés entre le département des Postes et des tiers, au sujet de la nomination de Mme Georges Séguin aux fonctions de maîtresse de poste à Rigaud, P.Q.

Par M. Doucet—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, rapports et autres papiers échangés entre le ministre des Postes, le bureau du surintendant à Québec, et des tiers, au sujet de plaintes portées contre M. Francis-L. Cullen, maître de poste à Carleton, comté de Bonaventure, P.Q.; aussi, copie de l'enquête faite.

Les Avis de motions étant appelés;

Du consentement de la Chambre, M. Parent propose,—Que la Chambre retourne aux Affaires de Routine; agréé.

M. Parent, du comité des Bills Privés, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Des représentations ont été faites à votre comité par des agents parlementaires et autres au nom d'un certain nombre de personnes qui désirent soumettre de la législation sous forme de Bills privés au cours de la session actuelle du Parlement mais qui ne peuvent le faire, à cause de l'expiration du délai pour la réception des pétitions pour bills privés et la production des bills privés, et que la convocation des Chambres au moins un mois plus tôt que d'habitude, et autres circonstances spéciales qui se sont produites durant la session ont contribué à empêcher ceux qui sont intéressés dans des bills privés de présenter leurs mesures avant l'époque actuelle; et votre comité, ayant été informé qu'environ trente-cinq ou quarante de ces pétitions pourraient encore être présentées, a consenti, dans les circonstances de recommander que le délai pour recevoir les pétitions, expiré le 18 février dernier, soit renouvelé jusqu'à mercredi le 14 avril prochain, et que cette partie de la règle 89 qui détermine le délai pour la présentation des bills privés soit suspendue pour la session actuelle.

Les Avis de motions étant de nouveau appelés;

M. Church, secondé par M. Geary, propose,—Que la Chambre est d'avis que pour maintenir le niveau des grands lacs et épargner l'argent que le gouvernement du Canada dépense pour les canaux et améliorations des ports sur les grands lacs, le gouvernement, par l'entremise du gouvernement britannique, devrait prendre des mesures immédiates et draconiennes pour appliquer le Traité des eaux frontières (1909) et pour recouvrer immédiatement des Etats-Unis des dommages pour infraction au Traité relativement au canal de drainage de Chicago; que la Chambre regrette qu'on ait dans le passé négligé d'agir efficacement, et qu'elle appuiera dorénavant le gouvernement dans toute mesure vigoureuse qu'il prendra pour sauvegarder les intérêts du Canada et faire respecter le traité sans plus de retard; que le gouvernement demande au gouvernement britannique de recouvrer des dommages faits aux intérêts du Canada et comme réparation due au Canada, à la suite d'une semblable diversion illégale, qui représente chaque année des millions. Que la responsabilité de faire respecter ledit traité incombe à la Grande-Bretagne et au Canada et non pas à des particuliers.

Et un débat s'ensuivant;

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 47

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 25 MARS 1926

PRIÈRES.

Dix pétitions sont déposées sur la Table.

Sur motion de M. Parent, résolu,—Que conformément à la recommandation contenue dans le premier rapport du comité des Bills Privés, le délai pour recevoir des pétitions pour bills privés est prorogé jusqu'à mercredi le 14 avril prochain, et que cette partie de la règle 89 qui limite le délai pour présenter des bills privés, soit suspendue pour la session actuelle.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926:—Copie des lettres, télégrammes, mémoires, correspondances, rapports et papiers afférant à une enquête sur l'industrie du pétrole à Petrolia, et Oil Springs, Ontario, laquelle enquête fut faite par M. Russell, du département des Finances en 1924.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926—Etat montrant:—

1. Quel revenu on a retiré des canaux du Canada depuis la confédération, et quel a été ce revenu pour chaque canal.

2. Combien on a dépensé pour l'entretien de chaque canal chaque année depuis la confédération.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926—Etat montrant:—

Si le gouvernement ou le National-Canadien a des bureaux dans la cité de New-York pour la vente des billets ou autres fins. Dans ce cas où sont situés ces bureaux, combien ils coûtent chaque année, y compris le loyer, les taxes, assurances, salaires, etc.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926—Relevé des concessions de terre, d'argent ou autre franchise accordées par le gouvernement canadien à (1) au Chemin de fer Canadien-Nord ou ses subsidiaires, (2) le chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique ou ses subsidiaires.

Aussi,—Réponse à un Ordre de la Chambre du 15 mars 1926—Etat des actifs acquis par le gouvernement canadien ou le National-Canadien des chemins de fer (1) Canadien-Nord ou ses subsidiaires, (2) Grand-Tronc-Pacifique ou ses subsidiaires, y compris (*a*) les terres, (*b*) vapeurs, (*c*) hôtels, (*d*) emplacements urbains, (*e*) industries, (*f*) systèmes de traction, et (*g*) toute autre propriété.

Et aussi,—Réponse à un Ordre de la Chambre du 18 mars 1926—Etat montrant:—

1. Combien de tonnes de grain et de produits grainiers le National-Canadien a remorquées dans le territoire occidental jusqu'à la tête des Lacs, en l'année solaire 1925.

2. Quel tonnage total transporté un mille représentait cette remorque.

3. Quelle était la longueur moyenne de remorque de ce service.

4. Quelle recette brute additionnelle on aurait gagnée si le service avait été fait d'après les tarifs actuels sur le même service aux Etats-Unis.

5. Combien de tonnes de grain et de produits grainiers le National-Canadien a remorqué dans le territoire occidental jusqu'à Vancouver en l'année solaire 1925.

6. Quel tonnage total transporté un mille représentait cette remorque.

7. Quelle a été la longueur moyenne de remorque de ce service.

8. Quelle recette brute additionnelle on aurait gagnée si le service avait été fait d'après les tarifs actuels sur le même service aux Etats-Unis.

9. Quelle a été la proportion totale du grain et des produits grainiers remorqués dans le territoire occidental, sur le tonnage total du territoire en 1925.

10. Quelle proportion du total en tonnes-milles transportées dans le territoire occidental en 1925 représentait le transport du grain et des produits grainiers.

11. Quelle a été la proportion des recettes totales gagnées dans le territoire occidental en 1925, quant au transport du grain et des produits grainiers.

12. Quel a été le tarif moyen par tonne-mille gagné par ce service dans le territoire et l'année en question.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un Ordre de la Chambre du 15 mars 1926—Copie des correspondances échangées entre le département de la Marine et des Pêcheries et des tiers relativement au poste de pêche au saumon près de Derby Junction, sur le bras sud-ouest du Miramichi, comté de Northumberland, Nouveau-Brunswick, et appelé poste I. Wilson.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera mercredi, le 31 mars courant, elle restera ajournée jusqu'à mardi, le 6 avril prochain.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur une certaine résolution autorisant certaines avances aux colons établis sur les terres de la Couronne.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur ladite motion.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure autorisant des avances aux colons établis sur les terres de la Couronne et de décréter:—

1. Que pour des objets afférant à la colonisation, le ministre pourra faire aux colons des prêts basés sur l'amélioration de la terre et des bâtiments construits, ainsi: (*a*) à un colon qui est citoyen canadien selon la définition de la Loi d'immigration, une somme d'au plus $1,000; (*b*) à un colon autre qu'un citoyen canadien, une somme d'au plus $500.

2. Que les prêts de colonisation relevant de la loi proposée ne dépasseront pas la somme de $5,000,000 par exercice, et seront payés à même les crédits non appropriés du Fonds du revenu consolidé.

3. Que des comités pour les prêts d'établissement pourront être établis partout au Canada, pour faire rapport et recommandation au ministre sur la qualité d'un colon ou d'une parcelle des terres fédérales, et le conseiller quant à la somme du prêt à consentir et à la façon de le dépenser; et ce comité comprendra au moins deux et au plus trois personnes à l'emploi du gouvernement fédéral ou d'un gouvernement provincial, nommées par le ministre, et l'une d'elles sera l'agent des terres fédérales ou un agent des terres provinciales, selon le cas, du district dans lequel le colon sera établi; et ces membres dudit comité ne toucheront aucun salaire ou rémunération additionnels en plus de ce qu'ils reçoivent déjà d'autre part.

4. Qu'aucun prêt d'établissement ne sera accordée sans la recommandation du comité de prêt d'établissement ou sans l'approbation du ministre, ni jusqu'à ce que le requérant n'ait été recommandé comme colon acceptable, et la terre comme convenable, aux fins de la colonisation et de l'agriculture; et tous les prêts d'établissement seront dépensés sous la direction du ministre.

5. Qu'aucun prêt d'établissement ne sera accordé sur garantie des améliorations quant aux terres provinciales, à moins que la province, n'ait par législation à cet effet prévu que les améliorations sur garantie desquelles un prêt aura été accordé constitueront un premier lien sur la somme du prêt, avec intérêt, et qu'aucune patente n'émanera pour ces terres avant que le prêt n'ait été remboursé pleinement avec les intérêts.

6. Que le paiement du principal sera fait par versements annuels s'étendant à une période d'au plus dix ans à compter de la date du prêt d'établissement, le premier paiement échéant deux ans après le jour dudit prêt; mais le colon pourra en tout temps rembourser entièrement le prêt susdit avec intérêt couru, et tous les prêts porteront intérêt de cinq pour cent par année, payable aux jours respectifs où tombent les échéances de capital.

7. Que lorsqu'un prêt d'établissement est fait sur garantie des améliorations d'une terre fédérale, la patente ne doit pas émaner avant que le prêt et tous les intérêts n'aient été pleinement remboursés.

8. Advenant qu'un gouvernement provincial n'ayant pas de terres convenables de la couronne, acquiert par achat des terres convenables de colonisations sous l'empire de la législation aux présentes, le ministre pourra payer à ce gouvernement provincial une somme d'au plus la moitié de l'intérêt du prix d'achat de la terre, supputé à cinq pour cent par année, pendant une période d'au plus deux ans, à compter du jour d'établissement.

9. Que le gouverneur en son conseil pourra, sur recommandation du ministre, faire des règlements pour l'application des dispositions présentes; et le ministre fera chaque année un rapport au Parlement sur toutes les opérations découlant de la législation projetée.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 16, Loi autorisant des avances aux colons établis sur les terres de la Couronne, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution modifiant la Loi d'établissement des soldats, 1919, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.20 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 48

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 26 MARS 1926

PRIÈRES.

Huit pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 25 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Robert Douglas Ian McLeod, de Toronto, Ontario, commerçant de bois, pour une loi de divorce d'avec Meda Grace McLeod, de la ville de Bracebridge, district du Muskoka, Ontario.—Sir *Henry Drayton.*

De Alice Elizabeth Blakely de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Frederick Harold Blakely, de Toronto, Ontario, courtier.—M. *Geary.*

De John Jones, du township de Sombra, comté de Lambton, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Edna Jones, présentement demeurant en la cité de Détroit, Etats-Unis d'Amérique.—M. *McClenaghan.*

De Robert Edward Greig, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Edith May Greig (née Hardy), de Toronto.—M. *Baker.*

De Bernard Thomas Graham, du township de York, comté de York, Ontario, marchand de légumes, pour une loi de divorce d'avec Lillian Jane Graham (née Doubleday), de Toronto, Ontario.—M. *Baker.*

De Ernest Johnson, de Toronto, Ontario, décorateur, pour une loi de divorce d'avec Annie Johnson, de Toronto, Ontario.—M. *McClenaghan.*

De Lillie May Nichols (née Brown), de Guelph, Ontario, pour une loi de divorce d'avec William Charles Nichols, de Guelph, Ontario.—M. *McClenaghan.*

De Olive Mary Mead, de Guelph, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Arthur William Mead, de Toronto, Ontario, comptable.—M. *Bell* (Hamilton-Ouest).

De Mabel Ellen Barrett (née Bishop), du Sault Ste-Marie, district de l'Algoma, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Harry Charles Barrett, présentement interné dans le pénitencier de Portmouth, Kingston, Ontario, boulanger.—M. *Simpson.*

Le Bill No 14, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice se terminant le 31 mars 1927, est considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

M. King (Kootenay-Est) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur une certaine résolution concernant les pensions de vieillesse.

Et un débat s'ensuivant, il est ajourné sur motion de M. Hanson.

La Chambre s'ajourne alors à 10.45 p.m., jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 49

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 29 MARS 1926

PRIÈRES.

Trois pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 26 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Bessie Hyde Calhoun, de London, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Gordon Wilkinson Calhoun, de London, Ontario, commis aux postes.—M. *Donaghy.*

De Copland William Evans, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Mary Ann Evans (née Anscombe), de Toronto, Ontario.—M. *Hocken.*

De Bertha Amelia Bertelet (née Marsh), de Kitchener, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Henry Eugène Bertelet, de Kitchener, Ontario, menuisier.—M. *Mewburn.*

De Evelyn Christine Stewart (né Mackenzie), de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Roy Ferguson Stewart, de Toronto, Ontario, agent d'annonces.—M. *MacLean* (York-Sud).

De Ethel Maude Hargraft (née Ellis), de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec John Ross Hargraft, de Toronto, Ontario.—M. *McClenaghan.*

De Gladys Lusie White (née Millard), présentement demeurant à 23 St. John's Road, Putney-Hill, Londres, Angleterre, demandant une loi de divorce d'avec Harold Charles White, de London, Ontario, gérant de moulins à cylindres.—M. *McClenaghan.*

De la *Dominion Express Company*, demandant une loi à l'effet de changer son nom en celui de *Canadian Pacific Express Company.*—M. *Fournier.*

De J. H. Cassidy et autres, demandant une loi constituant en corporation la *Red Lake Northwestern Railway Company.*—M. *Heenan.*

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 15 mars 1926:—Copie des correspondances, lettres, télégrammes et autres papiers échangés entre le gouvernement du Canada et la Nouvelle-Zélande au sujet de l'adoption par le gouvernement canadien d'un arrêté du conseil du 26 septembre 1925 réduisant fortement et même biffant en certain cas le tarif douanier canadien sur les produits agricoles de la Nouvelle-Zélande importés au Canada.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926:—Copie des correspondances et papiers quelconques afférant à l'exemption d'impôt sur le revenu des sommes que le gouvernement a payées à des fonctionnaires du département de l'Intérieur en 1923 et 1924.

M. King (Kootenay-Est), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926:—Relevé des paiements que le gouvernement fédéral a faits du 1er juillet 1923 au 30 novembre 1925 à des particuliers, compagnies, corporations ou surintendants s'occupant d'une façon quelconque des dragages, excavations ou construction de travaux de soutènement dans la Rivière du Vieux à Blairmore, Alberta; ce relevé indiquera par qui ces paiements ont été faits.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 15 mars 1926:—Copie des arrêtés du conseil, règlements, lettres, télégrammes et autres communications quelconques afférant à la suppression par le département de la réintégration civile des soldats des "secours de chômage pour les pensionnés de la grande guerre, accusant une incapacité pensionnable de vingt pour cent."

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Grimmer—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Si le vaisseau de la marine marchande du gouvernement canadien *Canadian Navigator* a été incendié à La Barbade vers le mois de janvier 1925.

2. Dans l'affirmative, quelle était l'assurance sur le navire susdit.

3. Si on a tenu une enquête au Canada concernant la perte du navire susdit, et dans la négative, pourquoi pas.

4. Quelle était la nature de la cargaison transportée par le *Canadian Navigator* lorsqu'il a été détruit.

5. Si la cargaison était inflammable, si la marine marchande du gouvernement canadien transporte encore des cargaisons de marchandises inflammables, et dans l'affirmative, si ces navires sont assurés.

6. Quelle réduction de traitements on a faite depuis 1922 concernant (*a*) les officiers (*b*) les ingénieurs, (*c*) les équipages des paquebots de la marine marchande du gouvernement canadien qui partent des ports de l'Atlantique.

7. Quelle réduction de traitements on a faite depuis 1922, en ce qui concerne les vapeurs des mêmes catégories qui partent des ports du Pacifique.

8. Quelles réductions ou augmentations on a faites dans les traitements du gérant général, du gérant général adjoint, du surintendant général, du surintendant maritime et du surintendant maritime adjoint durant la même période.

9. Quelles nouvelles positions ont été créées durant la même période dans la marine marchande du gouvernement canadien.

10. S'il est vrai que deux nouveaux assistants ont été nommés pour aider le gérant général.

11. Quelle réduction on a opérée dans le nombre des matelots de première classe dans la catégorie des vapeurs de 8,000 tonnes depuis 1922.

12. Quel est le système de promotion en vigueur à bord des paquebots de la marine marchande du gouvernement canadien.

13. Si la promotion se fait par ordre d'ancienneté ou par influence auprès de l'administration.

14. Si le paquebot *Canadian Ranger* s'est échoué dans le St-Laurent dans l'été de 1924.

15. Dans l'affirmative, si l'on a tenu une enquête sur les circonstances ayant entouré cet échouement, quand, où et par qui elle a été tenue.

16. Pourquoi le capitaine Gowdy a été promu à la position de surintendant maritime à la place du capitaine Monk, qui remplissait les fonctions de surintendant maritime adjoint dans le service depuis plusieurs années.

17. Quelles qualifications le capitaine Gowdy possédait pour avoir obtenu sa promotion à la place d'un grand nombre de ses aînés dans le service.

18. Si le capitaine Smelzer du vapeur *Canadian Runner* a été renvoyé du service vers le mois de juillet 1923.

19. Dans l'affirmative, quels en étaient les motifs.

20. Dans l'affirmative, pour quels motifs on l'a réinstallé vers le mois de janvier 1924.

21. Quel a été le coût des réparations, (*a*) temporaires, (*b*) permanentes, que l'on a fait subir au paquebot *Canadian Ranger*, par suite de l'échouement du paquebot susdit dans le St-Laurent au cours de l'été de 1924.

22. Si ces avaries étaient couvertes par l'assurance.

23. Quel est le coût moyen par année de l'exploitation des vapeurs de la catégorie de 8,000 tonnes faisant partie de la marine marchande du gouvernement canadien.

L'adresse à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre qui suivent sont votés, savoir:—

Par M. Maclean (York-Sud) pour M. Foster—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, affidavit, rapports, communications et autres papiers échangés entre la *Electric Machinery Manfg. Co.*, de Minneapolis, Minnesota, et l'honorable Secrétaire d'Etat ou un fonctionnaire du département du Secrétaire d'Etat, ou d'autres départements du gouvernement, du 11 novembre 1919 au jour actuel, concernant la constitution en corporation de la *Electric Machinery Co., Limited* et le projet de changement de nom de la compagnie en celui de "H. G. Stewart Machinery Co., Limited."

Par M. White (Mont-Royal) pour M. Foster—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, affidavit, rapports, communications et autres papiers échangés entre E.-W. Backus et la *Backus-Brooks Co.*, et l'honorable Secrétaire d'Etat ou un fonctionnaire du département du Secrétaire d'Etat, ou d'autres départements du gouvernement, du 11 novembre 1919 au jour actuel, concernant le changement du nom de la *Electric Machinery Company Limited*, en celui de "H. G. Stewart Machinery Company Limited."

Par M. White (Mont-Royal) pour M. Foster—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, affidavit, rapports, communications et autres papiers échangés entre la *Canadian Minneapolis Electric Co., Limited*,

(subsidiaire de la *Electric Machinery Mfg. Co.*, de Minneapolis), et l'honorable Secrétaire d'Etat ou un fonctionnaire du département du Secrétaire d'Etat, ou d'autres départements du gouvernement, du 11 novembre 1919 au jour actuel, concernant le changement du nom de la *Electric Machinery Co., Ltd.*, en celui de *H. G. Stewart Machinery Company, Limited.*

Par M. White (Mont-Royal) pour M. Foster—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, affidavit, rapports, communications et autres papiers échangés entre la *Canadian Minneapolis Electric Co., Ltd.*, et l'honorable Secrétaire d'Etat ou un fonctionnaire du département du Secrétaire d'Etat, ou d'autres départements du gouvernement, du 11 novembre 1919 au jour actuel, concernant le changement du nom de la *Electric Machinery Company, Limited*, en celui de H. G. Stewart Machinery Company Limited, avec indication des noms de tous les directeurs de la *Canadian Minneapolis Electric Co., Limited.*

Par M. White (Mont-Royal) pour M. Foster—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, affidavit, rapports, communications et autres papiers échangés entre la maison Henderson et Herridge, d'Ottawa, et l'honorable Secrétaire d'Etat ou un fonctionnaire du département du Secrétaire d'Etat, ou d'autres départements du gouvernement, du 11 novembre 1919 au jour actuel, au sujet de la *Electric Machinery Company, Limited* et du changement de nom et ladite compagnie en celui de H. G. Stewart Machinery Company, Limited.

Par M. White (Mont-Royal) pour M. Foster—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, affidavit, rapports ,communications et autres papiers échangés entre la *Electric Machinery Company Limited*, et l'honorable Secrétaire d'Etat ou un fonctionnaire du département du Secrétaire d'Etat, ou d'autres départements du gouvernement, du 11 novembre 1919 au jour actuel, concernant la constitution en corporation de la *Electric Machinery Company, Limited* et le changement du nom de ladite compagnie en celui de H. G. Stewart Machinery Co., Ltd.

Par M. Doucet—Ordre de la Chambre—Copie des télégrammes, lettres et autres papiers échangés entre L.-J. Camsusa, Wm Duff, député, G.-A. Wooten et le ministre de la Marine, ou de la Justice, ou le premier ministre ou autre ministre de la Couronne, au sujet de négociations ou conférences afférant à l'achat de certains navires de la marine marchande du gouvernement canadien, et se rapportant aux affaires Le Roi vs Camsusa, Fong Quing vs Camsusa; aussi copie des archives des conférences ou autres papiers afférants.

Par M. Stansell pour M. Church—Adreses à Son Excellence le Gouverneur général—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, arrêtés du conseil et autres papiers échangés entre le gouvernement du Canada, les provinces et les municipalités relativement au chômage et au secours du chômage en 1925 et 1926.

Par M. Doucet—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance échangée entre le ministère des Postes et la Commission du Service civil et autres, concernant la nomination de Mme Georges Séguin en qualité de receveuse de poste à Rigaud, Vaudreuil-Soulanges, P.Q.

Par M. Doucet—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, télégrammes et autres documents concernant la révocation de Pierre Poirier, receveur de la poste à Little-Cascapedia, comté de Bonaventure, P.Q., et copie de la preuve faite à l'enquête et du rapport de l'investigateur à ce sujet.

Par M. Stansell pour M. Cotnam—Ordre de la Chambre—Rapport faisant voir un état des comptes des dépenses de M. R. C. Wright, architecte en chef, et de M. T. W. Fuller, architecte en chef adjoint, du ministère des Travaux publics, pour les années financières 1918-1919, 1919-1920, 1920-1921, 1921-1922, 1922-1923, 1923-1924, et 1924-1925.

M. Mullins, secondé par M. Bury, propose,—Que de l'avis de la Chambre la marine marchande du gouvernement canadien devrait se retirer immédiatement de la conférence nord-atlantique, et son administration devrait être indépendante de toute association, conférence ou coalition de lignes océaniques, en conservant pour objet d'assurer au producteur canadien les plus grands avantages possibles.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

M. Coote, secondé par M. Bouchard, propose, que,—De l'avis de la Chambre le tarif douanier sur les automobiles et fourgons automobiles devrait être substantiellement diminué.

Et un débat s'ensuivant, il est ajourné sur motion de M. Letellier.

La Chambre s'ajourne alors à 11.45 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 50

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 30 MARS 1926

PRIÈRES.

Deux pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 29 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Frederick George Jones, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Isabell Jones, de Toronto, Ontario.—M. *McClenaghan.*

De Dexter Parshall Cooper et autres, demandant une loi constituant en corporation *The Canadian Dexter P. Cooper Company.*—M. *Hanson.*

De James Stewart et autres, demandant une loi constituant en corporation *The Agents Insurance Company.*—M. *Malcolm.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le quatorzième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la Règle 96, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention de bills privés a l'honneur de présenter son quatorzième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour Bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées, savoir:—

De Mabel Ellen Barrett (née Bishop), du Sault-Sainte-Marie, Ontario, épouse de Harry Charles Barrett.

De Bessie Hyde Lanyon Calhoun, de London, Ontario, épouse de Gordon Wilkinson Calhoun.

De Copland William Evans, de Toronto, Ontario, époux de Mary Anna Evans (née Anscombe).

De Katherine Landon Foley, de Toronto, Ontario, épouse de George Nelson Foley.

De Jessie McLean, de Vancouver, Colombie-Britannique, épouse de George Daniel McLean.

De Edith Annie Say, de Montréal, Québec, épouse de Conrad Say.

De Lily Stead, de Hamilton, Ontario, épouse de Arthur Stead.

De Cassie Woodley (née Walker), de Toronto, Ontario, épouse de Harold Woodley.

De Gladys Lucie White (née Millard), de Londres, Angleterre, épouse de Harold Charles White.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, affidavit et papiers quelconques échangés entre W.-H. Morrison, de Vancouver, C.-B., et le ministre du Commerce ou un des fonctionnaires du département du Commerce; le ministre de la Justice ou un fonctionnaire du département de la Justice, au sujet d'une déclaration statutaire faite par ledit W.-H. Morrison à propos de l'administration du port de Vancouver. Aussi, la correspondance échangée entre les ministres et les départements susdits et A. Manson, procureur général de la Colombie-Britannique, au sujet de la déclaration statutaire susdite.

La Chambre se forme de nouveau en comité général pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi d'établissement des soldats, 1919.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi d'établissement des soldats, 1919, et de décréter:—

1. Que par dérogation à la Loi la Commission pourra, sur demande d'un colon qui aura convenu d'acheter d'elle une terre, n'aura pas abandonné cette terre, dont la convention avec la Commission ne sera pas terminée ou rescindée, ou qui n'aura pas remboursé sa dette à la Commission, ou s'il y a diminution ou dépréciation de la valeur marchande de la terre sans qu'il y ait eu négligence ou mauvaise administration de la part du colon, pourvoir à la réestimation de la terre en question.

2. Qu'une demande de réestimation ne sera considérée que si elle est faite par un colon domicilié sur une terre et la cultivant lui-même, et sera soumise au surintendant de district de la Commission d'établissement des soldats pour le district dans lequel se trouve la terre en question.

3. Que la demande sera appuyée d'un affidavit sur formule fournie par la Commission, et indiquant le prix originel d'achat de la terre, la valeur des améliorations effectuées depuis l'établissement du colon, et d'une déclaration écrite par le colon accusant son opinion sur la valeur actuelle de la terre et les raisons de cette opinion; les noms et adresses des personnes que le colon propose comme témoins de la valeur actuelle; le surintendant de district considérera la demande et la preuve à l'appui, et fera rapport et recommandation à la Commission en l'espèce.

4. Que si la Commission et le colon s'entendent sur la somme de la dépréciation de la terre susdite, la Commission portera cette somme au crédit du colon à la date-étalon de 1925; ceci porté au crédit du colon, le reliquat dû par le colon à la Commission à toutes fins, sera capitalisé à la discrétion de la Commission, et censé constituer la dette principale du colon; et le coût total de la propriété pourra être amorti au cours de la période restante du prêt.

5. Que le ministre pourra nommer des comités d'arbitrage de district ayant juridiction dans les districts d'établissement quand ce sera nécessaire; et chaque comité comprendra trois membres dont l'un sera un fonctionnaire de la Com-

mission d'établissement des soldats, et un deuxième un représentant de la Société des vétérans du district; et les membres de ce comité de district auront, dès leur nomination, tous les pouvoirs et l'autorité d'un commissaire en vertu de la Loi des enquêtes; et les dépenses nécessaires découlant du fonctionnement de ces comités seront payées à même les crédits que le Parlement accordera à l'établissement des soldats sur des terres.

6. Que si la Commission et le colon ne peuvent s'entendre sur la valeur de la dépréciation marchande de la terre, la Commission déférera la question, pour la faire régler, au comité d'arbitrage du district, qui dès lors fixera le temps et le lieu convenables de l'audience. Sur audition de la preuve complète, le comité prononcera sa décision, qui sera péremptoire.

7. Que le comité enverra immédiatement une copie de sa décision à la Commission; et si la décision indique, quant à la terre que le colon aura achetée de la Commission, une dépréciation qui ne découle pas de la négligence ou de la mauvaise administration du colon, la Commission portera la somme de cette dépréciation au crédit du colon, comme il y est pourvu à la résolution 4 au sujet de la somme établie par entente.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 17, Loi modifiant la Loi d'établissement des soldats, 1919, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Motherwell propose, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En Comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

(*Onze douzièmes de la somme ci-dessous*)

VII—AGRICULTURE

40 Industrie laitière, y compris l'octroi de $5,000 au Conseil national de l'Industrie laitière.. .. .. 242,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.05 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 51

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 31 MARS 1926

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 30 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Florence May Hicks (née Harron), de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Alfred Hicks, de Toronto, Ontario, sculpteur de monument.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

Le Llewlyn J. Chubb, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Merle Chubb (née Hilborn).—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante, qu'il a reçue:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 30 mars 1926.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le Très Honorable F. A. Anglin, agissant à titre de député du Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, à 4.15 p.m., mardi le 6 avril prochain, pour donner la sanction royale à un bill intérimaire des Subsides.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. F. SLADEN,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable ORATEUR
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

M. l'Orateur informe la Chambre, que le greffier a déposé sur la Table le quinzième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 2, de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son quinzième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné la pétition suivante pour bill privé, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées, savoir:—

De la Compagnie d'Exprès de la Puissance pour une loi ayant pour objet de changer son nom en celui de Compagnie de messageries canadienne du Pacifique.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés, savoir:—

Par M. Stewart (Leeds) pour M. Doucet—Ordre de la Chambre—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministère des Travaux publics, le sous-ministre et le chef de la division des lois avec la Commission du Service civil, ayant trait à la nouvelle classification de M. M.-O. Durant, Mlle Berthe Hébert, Mlle Violet Becker et Mlle Yvonne Parent, de même que copie du rapport fait par l'investigateur de la Commission, M. C.-R. Medland.

Par M. Stewart (Leeds) pour M. Doucet—Ordre de la Chambre—Etat indiquant les vacances annuelles, congé spécial, congé de maladie ou absence pour le compte du gouvernement de M. R.-C. Wright, architecte en chef, et T.-W. Fuller, architecte en chef adjoint et de MM. Antonio Boucher, T.-D. Rankin, A.-J. Barclay, appartenant tous au ministère des Travaux publics, à Ottawa, pour les années financières 1921-1922, 1922-1923, 1923-1924, 1924-1925, 1925-1926, avec la date dans chaque cas.

Mlle MacPhail, secondé par M. Spencer, propose, que—La Chambre est d'avis que l'administration des pénitenciers devrait être modifiée de façon à décréter: une somme suffisante de travail productif pour tenir les détenus occupés, et qu'une part des recettes de ce travail soit donnée aux dépendants, et en leur absence qu'elle soit gadrée en fiducie jusqu'à la libération des détenus.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
CANADA

OTTAWA, 31 mars 1926.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le Très Honorable F. A. Anglin, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, à 4.15 p.m., mercredi le 7 avril, pour donner la sanction royale à un Bill intérimaire des Subsides.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. F. SLADEN,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable ORATEUR
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

M. Esling, secondé par M. Dickie, propose, que—Attendu que le faible tarif de trois cents la douzaine sur les œufs importés des Etats-Unis au Canada et l'entrée en franchise des œufs d'Australie, encouragent l'importation d'œufs emmagasinés, ce qui crée une situation mauvaise et une concurrence injuste pour les aviculteurs canadiens, et

Attendu que l'entrée des œufs canadiens aux Etats-Unis est empêchée par un tarif de huit cents la douzaine.

La Chambre est d'avis que l'imposition sur les œufs américains entrant au Canada d'un droit égal à celui qu'on impose sur les œufs canadiens entrant aux Etats-Unis, sera avantageux pour les aviculteurs du Canada.

Et un débat s'ensuivant;

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à mardi le 6 avril prochain, à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 52

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 6 AVRIL 1926

PRIÈRES.

Deux pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table, le bill privé suivant:—

Bill No 18, Loi ayant pour objet de changer le nom de la Compagnie d'Exprès de la Puissance, en celui de Compagnie des messageries du Pacifique-Canadien.—M. *Fournier*.

Ledit bill est en conséquence lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre conformément à la règle 99.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926—Etat montrant:—

1. Quelle somme totale reçue des services de marchandises, voyageurs, postes et messageries et autres sources, dans la provinces, représente les affaires intérieures des embranchements du National-Canadien dans l'Ile du Prince-Edouard pour l'année solaire 1925:

2. Quelles sommes totales les bureaux du National-Canadien ont reçues dans l'Ile du Prince-Edouard, pour tout le trafic des marchandises, voyageurs et autres venant de la terre ferme à l'intérieur de l'île pour l'année solaire 1925.

3. Quel était le tonnage total des messageries, postes et autres marchandises transportées par le traversier ferroviaire sortant de l'île vers la terre ferme, et combien d'argent le service a reçu de ce chef en 1925.

4. Combien de voyageurs sont sortis de l'Ile du Prince-Edouard, y compris les automobiles, bagages supplémentaires ou appareils, par le National-Canadien en 1925, et quelle somme ce service a rapportée.

5. Combien a coûté (net) le fonctionnement du traversier ferroviaire *Prince Edward* en 1925, et quelle proportion des frais on a imputée à l'embranchement de l'île du Prince-Edouard du National-Canadien.

6. Combien a coûté (brut) au mille l'exploitation du National-Canadien, et combien l'exploitation de l'embranchement de l'île du Prince-Edouard a coûté (brut) au mille en 1925.

Et aussi—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1926—Relevé montrant:—

1. Si le National-Canadien exploite le chemin de fer Moncton & Bouctouche.

2. Dans l'affirmative, en vertu de quel arrangement.

3. Si c'est en vertu d'un bail de location quels en sont les termes, et à qui le loyer est payé.

4. Si ce chemin de fer est un embranchement du Nouveau-Brunswick que le gouvernement a convenu d'acheter.

5. Dans ce cas, quels sont les termes de l'arrangement.

6. Pourquoi on ne l'a pas payé et pourquoi on n'a pas pris le titre du réseau.

7. Si le gouvernement sait que de nombreuses réclamations contre ce chemin de fer ont été produites au nom des créanciers, en raison de l'exploitation de ce chemin de fer par les propriétaires.

8. Si le gouvernement se propose de voir à faire liquider ces réclamations avant ou en même temps que le paiement du prix d'achat aux propriétaires étrangers de cette ligne.

9. Pourquoi le gouvernement n'a pas pris les moyens de faire payer ces réclamations à même le prix d'achat, et de conclure le marché.

10. Si on a fait au gouvernement ou à un département des représentations sur le remboursement de ces réclamations.

11. Dans ce cas, qui les a faites, et quels sont les noms de chacun des demandeurs, ainsi que la somme de chaque réclamation.

12. Si le gouvernement doit voir à éviter à ces demandeurs des pertes quelconques, en ordonnant aux propriétaires de liquider les réclamations avant que le prix d'achat leur soit payé, ou par d'autres moyens opportuns.

L'ordre étant lu pour la deuxième lecture du Bill No 16, Loi autorisant des avances aux colons établis sur les terres de la Couronne;

M. Stewart (Edmonton-Ouest) propose que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la deuxième fois, referé au comité général de la Chambre, et sur rapport de progrès le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Lapointe propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre se forme en conséquence de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Onze douzièmes des sommes ci-dessous*)

XVIII—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL

206	Entretien et réparation des steamers et brise-lames de l'Etat.	1,500,000 00
207	Examen des capitaines et seconds..	20,000 00

208 Enquête sur les naufrages.. .. . . 6.000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.05 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 53

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 7 AVRIL 1926

PRIÈRES.

Quatre pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 6 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Dorothy Terry, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Henry Irving Terry, de Toronto, Ontario.—M. *McClenaghan.*

De Elizabeth Wright (née McCain), de Toronto, Ontario, demande une loi de divorce d'avec Kenneth Wycott Wright, de Toronto, Ontario, solliciteur.—M. *McClenaghan.*

Sur motion de M. Kay, ordonné,—Que le rapport du ministre de l'Agriculture pour l'année 1925 soit référé au comité de l'Agriculture et de la Colonisation.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926:—Copie des correspondances, télégrammes et autres documents ou papiers échangés entre les employés de chemin de fer de Mont-Joli, P.Q., et le département des Chemins de fer, depuis mai 1923.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 530, du 7 avril 1926, établissant le conseil aviseur du tarif et de l'impôt.

Et aussi,—Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 505, du 7 avril 1926, nommant une Commission Royale, sous l'empire de la Partie 1 de la Loi des enquêtes, aux fins de s'enquérir des conditions et réclamations des habitants des provinces maritimes.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Ladner—Ordre de la Chambre—Etat montrant: —

1. Combien de bois de charpente a été employé à la construction des wagons des chemins de fer nationaux canadiens durant les années 1922 à 1925 inclusivement.

2. Combien de la quantité totale de bois employée a été acheté en dehors du Canada.

3. Combien de millions de pieds, mesure de planches, de pin du sud ont servi à cette fin durant les année 1922 à 1925, inclusivement.

4. Quel pourcentage du bois employé était de provenance canadienne.

5. Quel pourcentage de sapin Douglas ou d'autres bois de la Colombie-Britannique a été employé dans la fabrication des wagons pour les chemins de fer nationaux canadiens.

6. Combien de wagons pour les chemins de fer nationaux canadiens, durant 1922 à 1925, inclusivement, ont été fabriqués aux Etats-Unis; (*a*) Combien sont actuellement en construction aux Etats-Unis; (*b*) Combien sont commandés actuellement aux Etats-Unis.

7. Quelles sont les valeurs des: (*a*) Wagons fabriqués aux Etats-Unis pour les chemins de fer nationaux canadiens, dans aucune des années 1922 à 1925, inclusivement; (*b*) Wagons actuellement en construction aux Etats-Unis pour les chemins de fer nationaux canadiens; (*c*) Wagons actuellement commandés aux Etats-Unis pour les chemins de fer nationaux canadiens.

8. Si on a amené au Canada des wagons construits aux Etats-Unis afin de s'en servir sur les voies des chemins de fer nationaux canadiens.

9. Quelle est la valeur des wagons construits au Canada pour les chemins de fer nationaux canadiens.

Par M. Simpson—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Combien on a émis de brevets canadiens durant l'année 1925.

2. Combien on en a émis (*a*) aux employés canadiens, (*b*) aux citoyens des Etats-Unis, et (*c*) aux citoyens d'autres pays.

3. Combien on a annulé de brevets durant 1925.

4. Combien de brevets on a annulés durant 1925 parce que le breveté n'a pas fait fabriquer l'article ainsi breveté au Canada.

5. Si le gouvernement emploie une méthode quelconque d'investigations et de pointage afin d'établir si les articles ainsi brevetés sont réellement fabriqués au Canada, afin de faire face à la demande modérée au Canada.

Par M. Simpson—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Quel a été le coût des journaux et des revues auxquels s'est abonné chaque ministère du gouvernement durant l'année 1925, à l'exclusion de ceux disponibles dans la salle de lecture générale de la Chambre des communes et du Sénat.

2. Quels sont les noms de ces publications, le nombre des abonnements à chacune et l'endroit de leur publication.

M. Church, secondé par M. Maclean (York-Sud) propose, que—La Chambre est d'avis que le gouvernement d'Ontario et la Commission ontarienne d'énergie hydro-électrique reçoivent incessamment congé d'exploiter et de produire de l'énergie dans le fleuve Saint-Laurent à l'endroit appelé Morrisburg Dam; qu'ils aient aussi pouvoir d'utiliser un débit augmenté de la rivière Niagara, afin de soulager l'insuffisance de l'énergie en Ontario; que la Chambre appuiera le gouvernement dans l'entreprise immédiate de l'action recommandée aux présentes, con-

formément à la demande que le gouvernement d'Ontario et la Commission ontarienne de l'hydro-électrique ont faite en 1923, 1924 et 1925, au gouvernement du Canada.

Et un débat s'ensuivant;

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant:—

Bill No 14, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1927.

Un message est reçu du très honorable juge en chef du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur avec la Chambre se rend à la salle du Sénat, et de retour;

M. l'Orateur fait rapport qu'il (l'Orateur de la Chambre des Communes) s'est adressé à Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général comme suit:

"QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre à Sa Majesté de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:—

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1927.

Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Et qu'à ce bill, sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Honneur, dans les termes suivants:—

Au nom de Sa Majesté, Son Honneur, le député de Son Excellence le Gouverneur général, remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion de M. Church,—Que la Chambre est d'avis que le gouvernement d'Ontario et la Commission ontarienne d'énergie hydro-électrique reçoivent incessamment congé d'exploiter et de produire de l'énergie dans le fleuve Saint-Laurent à l'endroit appelé Morrisburg Dam; qu'ils aient aussi pouvoir d'utiliser un débit augmenté de la rivière Niagara, afin de soulager l'insuffisance de l'énergie en Ontario; que la Chambre appuiera le gouvernement dans l'entreprise immédiate de l'action recommandée aux présentes, conformément à la demande que le gouvernement d'Ontario et la Commission ontarienne de l'hydro-électrique ont faite en 1923, 1924 et 1925, au gouvernement du Canada.

M. Flemming, secondé par M. Cotnam, propose en amendement, que le mot "incessamment" soit biffé et que les mots "le plus tôt possible" lui soient substitués.

Et la question étant posée sur l'amendement, elle est agréée.

Et la question étant posée sur la motion telle qu'amendée, elle est agréée.

M. Church, secondé par M. Cotnam, propose, qu'il soit émis un ordre de la Chambre pour,—Copie des correspondances, télégrammes, rapports, contrats, conventions, lettres et autres papiers échangés entre l'honorable Alexander Groesbeck, gouverneur du Michigan, ou des tiers, et sir Henry Thornton et le National-Canadien, ou un de ses fonctionnaires, relativement à la concession à l'Etat du Michigan, par le National-Canadien et le *Detroit G. H. & M. Railway*, compagnie subsidiaire, de certaines considérations de lettres constitutives et de tracé; et à la convention de payer $225,000 de taxes par année à l'Etat du Michigan; à la cession d'une franchise perpétuelle considérable au centre de Détroit appartenant au National-Canadien et au *Detroit C. H. & M. Railway;* relativement aussi à l'utilisation des têtes de lignes de la rue Brush (Nat.-Can.) à Détroit.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

M. Stevens, secondé par M. Manion, propose, qu'il soit émis un ordre de la Chambre pour, Copie du rapport de Walter Duncan (décembre 1925) sur l'administration des douanes dans le port de Montréal; copie des témoignages et des pièces à conviction reçus par M. Duncan; copie du rapport intérimaire sur onze accusations définies d'irrégularités comprenant le parjure, le faux, le vol, et autres délits commis par un nommé Bisaillon; aussi des accusations impliquant les délits sérieux, l'incompétence et les manquements au devoir d'autres fonctionnaires de la Couronne.

Et un débat s'ensuivant;

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 54

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 8 AVRIL 1926

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 7 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Ruth May Harrington (née Zimmerman), actuellement demeurant à Galt, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec John Harrington, de Toronto, Ontario, journalier.—M. *Edwards* (Waterloo-Sud).

De Olivia Maud Graham, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec William Henry Graham, de Toronto, Ontario.—M. *McClenaghan*.

De Jessie Evis (née Hall), présentement demeurant à Hamilton, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec William George Evis, de Toronto, Ontario, voyageur de commerce.—M. *Arthurs*.

De Manford York, de Toronto, Ontario, journalier, demandant une loi de divorce d'avec Dora York (née Mowers), dont la demeure actuelle est inconnue. —M. *Harris*.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:—

DÉPARTEMENT DU GREFFIER DE LA VILLE,
HÔTEL DE VILLE.

OTTAWA, CANADA, 7 avril 1926.

HON. RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur de la Chambre des Communes,
Ottawa, Ontario.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal de la cité d'Ottawa a autorisé Son Honneur le maire de proclamer que l'heure avancée sera établie en cette ville pour l'année courante, depuis minuit samedi le 1er mai, jusqu'à minuit samedi le 25 septembre.

Votre obéissant serviteur,
NORMAN H. H. LETT,
Greffier de la ville.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), ordonné,—Que le nom de M. Chabot soit ajouté sur le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes;

Que le nom de M. Dunning soit substitué à celui de M. Vallance sur le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes;

Que le nom de M. Macdonald (Antigonish-Guysborough) soit substitué à celui de M. Meighen sur le comité des Comptes Publics.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Onze douzièmes des sommes ci-dessous*)

VII—AGRICULTURE

41 Entrepôts frigorifiques.	30,000 00
42 Fruits, y compris l'octroi de $8,000 au Conseil canadien de l'Horticulture.	200,000 00
43 Contrôle des grains de semences, fourrages et engrais, y compris octrois aux foires de semence, etc.	305,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.12 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 55

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 9 AVRIL 1926

PRIÈRES.

Deux pétitions sont déposées sur la Table.

M. Kay, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer ses minutes et les témoignages qui lui sont soumis, de jour en jour, pour l'usage des membres du comité et de la Chambre, et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 15 mars 1926:—Copies des conventions, arrêtés du Conseil, correspondance, télégrammes, contrats et autres papiers échangés avec le gouvernement, les chemins de fer nationaux du Canada ou des tiers—personnes, compagnies ou corporations—touchant la vente de terres et l'érection d'un gratte-ciel à l'angle nord-ouest des rues Yonge et King à Toronto.

Le Bill No 17, Loi modifiant la Loi d'établissement des soldats, 1919, est la deuxième fois, référé au comité général de la Chambre, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Onze douzièmes des sommes ci-dessous*)

XVIII—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL

209	Dépenses des écoles de navigation..	8,500 00
210	Pour pourvoir au soutien temporaire des marins indigents..	5,000 00
211	Enregistrement des navires..	3,000 00

Et la Chambre continuant de siéger en comité.

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la Règle 25*)

Le Bill No 18, Loi ayant pour objet de changer le nom de la Compagnie d'Exprès de la Puissance en celui de Compagnie des messageries du Pacifique-Canadien, est lu la deuxième fois;

Du consentement unanime, ledit bill est considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Ayant disposé de l'ordre pour les Bills Privés;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

(*Onze douzièmes des sommes ci-dessous*)

XVIII—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL

212	Enlèvement d'obstacles des eaux navigables..	5,000 00
213	Inspection des envois de bestiaux..	4,000 00
214	Continuer les subventions pour l'outillage de sauvetage—Québec et Colombie-Britannique..	35,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.08 p.m., jusqu'à lundi prochain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 56

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 12 AVRIL 1926

PRIÈRES.

Sept pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 9 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De J. M. Eagle, de Sarnia, Ontario, ministre, et autres, pour une loi d'incorporation sous le nom de *The Executive Council of the Free Methodist Church in Canada.*—M. *Ross* (Kingston).

De Mabel Wilson (née Eagles), présentement demeurant à Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Robert Pearson Wilson, de Régina, Saskatchewan, courtier en immeubles.—M. *Hocken.*

M. l'Orateur dépose sur la Table,—Rapport du directeur général des élections sur la quinzième élection générale pour la Chambre des Communes du Canada, 1925, conformément au paragraphe 6, article 72, de la Loi des élections générales, 10-11 Gearge V, article 46.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du directeur général des élections, un certificat et rapport d'élection de l'honorable John Campbell Elliott, pour le district électoral de Middlesex-Ouest.

BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL DES ELECTIONS

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du 18e jour de mars 1926, et adressé à Duncan A. Campbell, de Appin, dans la province de l'Ontario, pour l'élection d'un membre devant servir en la Chambre des Communes du Canada, pour le district électoral de Middlesex-Ouest, au lieu et place de John Campbell Elliott qui a accepté un office rétribué sous la Couronne, l'honorable John Campbell Elliott, de la cité de London, dans la province de l'Ontario, ministre du Travail, a été déclaré élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office à Ottawa, ce 10e jour d'avril 1926.

O. M. BIGGAR,
Directeur général des élections.

Au Greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa.

L'honorable John Campbell Elliott, député pour le district électoral de Middlesex-Ouest, ayant préalablement prêté serment et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

M. King (Kootenay-Est), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 29 mars 1926:—Rapport faisant voir un état des comptes des dépenses de M. R. C. Wright, architecte en chef, et de M. T. W. Fuller, architecte en chef adjoint, du ministère des Travaux publics, pour les années financières 1918-1919, 1919-1920, 1920-1921, 1921-1922, 1922-1923, 1923-1924, et 1924-1925.

Mr. Boivin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un Ordre de la Chambre du 15 mars 1926:—Copie des correspondances et autres papiers afférant à une consignation de whiskey de Walkerville, Ontario, à un nommé Watson, d'Ensenada, Mexique, et relativement à la révocation du cautionnement donné.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un Ordre de la Chambre du 15 mars 1926:—Relevé des demandes faites au gouvernement fédéral ou à l'un de ses départements depuis le 1er janvier 1912, pour la suspension des règlements canadiens de cabotage sur les grands lacs; copie de toute la correspondance échangée entre un ministre ou fonctionnaire du gouvernement et des tiers à ce sujet.

Aussi,—Réponse à un Ordre de la Chambre du 7 avril 1926:—Relevé indiquant:—

1. Combien on a émis de brevets canadiens durant l'année 1925.

2. Combien on en a émis (*a*) aux employés canadiens, (*b*) aux citoyens des Etats-Unis, et (*c*) aux citoyens d'autres pays.

3. Combien on a annulé de brevets durant 1925.

4. Combien de brevets on a annulés durant 1925 parce que le breveté n'a pas fait fabriquer l'article ainsi breveté au Canada.

5. Si le gouvernement emploie une méthode quelconque d'investigations et de pointage afin d'établir si les articles ainsi brevetés sont réellement fabriqués au Canada, afin de faire face à la demande modérée au Canada.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), ordonné,—Que tous les documents déposés sur la Table soient référés au comité des impressions pour être pris en considération, aux fins de faire rapport s'ils doivent être imprimés ou non.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Fournier—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Combien d'automobiles ont été achetés par le gouvernement du 1er janvier 1912 au 1er janvier 1922, et ont ensuite servi aux membres de ce gouvernement.

2. Combien de ces voitures se trouvaient dans la division des transports mécaniques le 1er janvier 1922, et servaient aux membres du gouvernement.

3. A quelle date chaque voiture avait été achetée, et à quel prix.

4. Combien a coûté l'entretien de ces voitures en 1921 en (*a*) salaires d'employés, (*b*) réparations, et (*c*) essence utilisée par chacune.

5. Combien de ces automobiles étaient de fabrication américaine.

Par Hanson—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Combien de commissions le gouvernement a nommées depuis janvier 1922.

2. Quelles affaires ces commissions ont étudiées.

3. Combien chaque commission a coûté (*a*) en salaires ou émoluments, (*b*) en dépenses.

4. Quel était le personnel de chaque commission.

Les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir:

Par M. Anderson (Halton) pour M. Arthurs—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, rapports et communications quelconques touchant un changement récent de titulaire au bureau de poste de Key Junction, Ontario.

Par M. Grimmer—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances quelconques échangées entre le département de la Marine et des Pêcheries ou un de ses fonctionnaires, et des tiers, relativement au refus d'accorder un permis de déversoir à Hartford Boynton, de Castalia, Grand-Manan, Nouveau-Brunswick; et de tous les rapports afférants.

M. Black (Halifax), secondé par M. Cantley, propose,—Que de l'avis de la Chambre il est résolu qu'on devrait tenir les engagements faits avec les Provinces maritimes et autres parties intéressées du Canada quant aux assurances et promesses du gouvernement et du parlement, et aux conventions indiquées aux statuts fédéraux, touchant le routage du commerce canadien en territoire canadien et par les ports canadiens;

Il est de plus résolu que les tarifs de fret sur le chemin de fer Intercolonial soient ajustés en conformité de l'entente confédérative.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

MARDI, 13 avril 1926.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre s'ajourne alors à 12.20 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 57

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 13 AVRIL 1926

PRIÈRES.

Douze pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 12 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Albert Wilson Denning, de Toronto, Ontario, musicien, demandant une loi de divorce d'avec Myrtle Denning (née Barton), présentement demeurant à Mimico, Ontario.—M. *Lennox.*

De Edith Maud Bull (née Fagan), présentement demeurant à Oshawa, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Frederick Bull, de Toronto, Ontario, manufacturier.—M. *Kaiser.*

De Aimee Young (née Falconbridge), présentement demeurant à Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec David Douglas Young, lieu de résidence non établi.—M. *McClenaghan.*

De Joseph Bernard Hoodless, de Guelph, Ontario, agriculteur, demandant une loi de divorce d'avec Anna Linnea Charlotte Hoodless (née Bladh), présentement demeurant en l'Etat de New-York, Etats-Unis d'Amérique.—M. *Garland* (Carleton).

De Lillie Torrence Cascaden, de Windsor, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Harry Blake Cascaden, de Windsor, Ontario.—M. *Kay.*

De la *Dominion Electric Protection Company*, pour une loi à l'effet d'amender leur loi d'incorporation.—M. *Marcil.*

De Gladys Andrea Boyle (née Holliday), présentement demeurant à Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Charles Joseph Boyle, de Fort-William, Ontario.—M. *Lennox.*

M. l'Orateur informe la Chambre, que le greffier a déposé sur la Table le seizième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 2, de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son seizième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées, dans chaque cas, savoir:—

De la *Pacific Coast Firc Insurance Company,* pour une loi modifiant sa loi de constitution en corporation.

De James Stewart, de Winnipeg, Manitoba, et autres pour une loi constituant en corporation *The Agents Insurance Company.*

De Dexter Parshall Cooper, de Charlotte, N.-B., et autres pour une loi constituant en corporation *The Canadian Dexter P. Cooper Company.*

De la Grande Loge Orangiste de l'Amérique Britannique, pour une loi modifiant sa loi de constitution.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table les bills privés suivants:—

Bill No 19, Loi constituant en corporation *The Agents Insurance Company.* —M. *Malcolm.*

Bill No 20, Loi concernant la compagnie dite *The Pacific Coast Fire Insurance Company.*—M. *Clark.*

Lesdits bills sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre conformément à la règle 99.

Sur motion de M. Kay, le premier rapport du comité de l'Agriculture et de la Colonisation est adopté.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), résolu,—Que le mercredi 21 courant, et tous les mercredis subséquents jusqu'à la la fin de la session, les avis de motions du gouvernement et les mesures du gouvernement auront priorité après les questions et les avis de motions pour la production de documents.

Le Bill No 17, Loi modifiant la Loi d'établissement des soldats, 1919, est de nouveau considéré en comité général et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Mackenzie King (Prince-Albert) propose, que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

(*Onze douzièmes de la somme ci-dessous*)

XXVII—TRAVAIL

253 Loi des rentes viagères. 5,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.20 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 58

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 14 AVRIL 1926

PRIÈRES.

Six pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 13 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De Vina Kennedy, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Thomas Mitchell Kennedy, de Toronto, Ontario.—M. *McClenaghan.*

De George Frederick Adams, de Bala, Ontario, gardien d'abris de chaloupes, demandant une loi de divorce d'avec Marjorie Sarah Adams, présentement demeurant à San Jose, Etat de la Californie, Etats-Unis d'Amérique.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Edward Saville, de Toronto, Ontario, mécanicien, demandant une loi de divorce d'avec Nina Saville (née Matthews), de Toronto, Ontario.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Gwendolen McLachlin (née Herridge), de Montréal, Québec, demandant une loi de divorce d'avec Eric Herrington McLachlin, de Montréal, Québec.—M. *McClenaghan.*

De Joseph Azarie Handfield, de Montréal, Québec, avocat, demandant une loi de divorce d'avec Pauline Fréchette Handfield.—M. *McPhee.*

De Ida Lula Dupuis Murchison, de Montréal, Québec, demandant une loi de divorce d'avec William Arthur Murchison, de Montréal, Québec, agent d'annonces.—M. *McClenaghan.*

De A. Leve, J. Thornton, M. A. Nokes et autres, tous résidents du Manitoba, demandant que l'on introduise immédiatement une législation à l'effet de pourvoir à un système de pension aux aveugles du Dominion du Canada qui sont incapables de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs dépendants.—M. *Woodsworth.*

De P. B. Brennan et autres, des cités d'Ottawa et Hull, demandant que la Loi des pensions de vieillesse qui va être présentée à la Chambre durant la présente session s'applique aux personnes aveugles qui ont atteint l'âge de quarante ans.—M. *Chabot.*

De Joseph Antonio Boucher, d'Ottawa, Ontario, fonctionnaire public, demandant une loi de divorce d'avec Jeanne Boucher (née Lalonde), d'Ottawa, Ontario. —M. *McClenaghan.*

De Gladys Kerneghan (née Radner), présentement demeurant à Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Herbert Kerneghan, adresse présente inconnue.—M. *McClenaghan.*

De Leslie Ellis Noble, de Toronto, Ontario, instructeur, demandant une loi de divorce d'avec Jessie Matilda Noble, de Toronto, Ontario.—M. *McClenaghan.*

De Arthur A. Macdonald et autres, directeurs provisoires de la *Kenora and English River Railway Company*, demandant une loi à l'effet de proroger la limite pour commencer et terminer ledit chemin de fer.—M. *Heenan.*

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1926—Etat montrant:—

1. Combien de bois de charpente a été employé à la construction des wagons des chemins de fer nationaux canadiens durant les années 1922 à 1925 inclusivement.

2. Combien de la quantité totale de bois employée a été acheté en dehors du Canada.

3. Combien de millions de pieds mesure de planches, de pin du sud ont servi à cette fin durant les années 1922 à 1925, inclusivement.

4. Quel pourcentage du bois employé était de provenance canadienne.

5. Quel pourcentage de sapin Douglas ou d'autres bois de la Colombie-Britannique a été employé dans la fabrication des wagons pour les chemins de fer nationaux canadiens.

6. Combien de wagons pour les chemins de fer nationaux canadiens, durant 1922 à 1925, inclusivement, ont été fabriqués aux Etats-Unis; (*a*) Combien sont actuellement en construction aux Etats-Unis; (*b*) Combien sont commandés actuellement aux Etats-Unis.

7. Quelles sont les valeurs des: (*a*) Wagons fabriqués aux Etats-Unis pour les chemins de fer nationaux canadiens, dans aucune des années 1922 à 1925, inclusivement; (*b*) Wagons actuellement en construction aux Etats-Unis pour les chemins de fer nationaux canadiens; (*c*) Wagons actuellement commandés aux Etats-Unis pour les chemins de fer nationaux canadiens.

8. Si on a amené au Canada des wagons construits aux Etats-Unis afin de s'en servir sur les voies des chemins de fer nationaux canadiens.

9. Quelle est la valeur des wagons construit au Canada pour les chemins de fer nationaux canadiens.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 29 mars 1926—Relevé indiquant:—

1. Si le vaisseau de la marine marchande du gouvernement canadien *Canadian Navigator* a été incendié à La Barbade vers le mois de janvier 1925.

2. Dans l'affirmative, quelle était l'assurance sur le navire susdit.

3. Si on a tenu une enquête au Canada concernant la perte du navire susdit, et dans la négative, pourquoi pas.

4. Quelle était la nature de la cargaison transportée par le *Canadian Navigator* lorsqu'il a été détruit.

5. Si la cargaison était inflammable, si la marine marchande du gouvernement canadien transporte encore des cargaisons de marchandises inflammables, et dans l'affirmative, si ces navires sont assurés.

6. Quelle réduction de traitements on a faite depuis 1922 concernant (*a*) les officiers, (*b*) les ingénieurs, (*c*) les équipages des paquebots de la marine marchande du gouvernement canadien qui partent des ports de l'Atlantique.

7. Quelle réduction de traitements on a faite depuis 1922, en ce qui concerne les vapeurs des mêmes catégories qui partent des ports du Pacifique.

8. Quelles réductions ou augmentations on a faites dans les traitements du gérant général, du gérant général adjoint, du surintendant général, du surintendant maritime et du surintendant maritime adjoint durant la même période.

9. Quelles nouvelles positions ont été créées durant la même période dans la marine marchande du gouvernement canadien.

10. S'il est vrai que deux nouveaux assistants ont été nommés pour aider le gérant général.

11. Quelle réduction on a opérée dans le nombre des matelots de première classe dans la catégorie des vapeurs de 8,000 tonnes depuis 1922.

12. Quel est le système de promotion en vigueur à bord des paquebots de la marine marchande du gouvernement canadien.

13. Si la promotion se fait par ordre d'ancienneté ou par influence auprès de l'administration.

14. Si le paquebot *Canadian Ranger* s'est échoué dans le St-Laurent dans l'été de 1924.

15. Dans l'affirmative, si l'on a tenu une enquête sur les circonstances ayant entouré cet échouement, quand, où et par qui elle a été tenue.

16. Pourquoi le capitaine Gowdy a été promu à la position de surintendant maritime à la place du capitaine Monk, qui remplissait les fonctions de surintendant maritime adjoint dans le service depuis plusieurs années.

17. Quelles qualifications le capitaine Gowdy possédait pour avoir obtenu sa promotion à la place d'un grand nombre de ses aînés dans le service.

18. Si le capitaine Smelzer du vapeur *Canadian Runner* a été renvoyé du service vers le mois de juillet 1923.

19. Dans l'affirmative, quels en étaient les motifs.

20. Dans l'affirmative, pour quels motifs on l'a réinstallé vers le mois de janvier 1924.

21. Quel a été le coût des réparations, (*a*) temporaires, (*b*) permanentes, que l'on a fait subir au paquebot *Canadian Ranger*, par suite de l'échouement du paquebot susdit dans le St-Laurent au cours de l'été de 1924.

22. Si ces avaries étaient couvertes par l'assurance.

23. Quel est le coût moyen par année de l'exploitation des vapeurs de la catégorie de 8,000 tonnes faisant partie de la marine marchande du gouvernement canadien.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Jones—Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—Quels subsides, et à quel titre, ont été payés à chaque province, chaque année, depuis la Confédération.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés, savoir::—

Par M. Lucas—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, lettres, télégrammes et autres papiers échangés entre le Directeur général des élections et des tiers relativement au paiement des fonctionnaires d'élection dans la circonscription d'Athabaska.

Par M. Lucas—Ordre de la Chambre—Relevé des fonctionnaires d'élection et des rémunérations payées à chacun d'eux, de la nature des travaux accomplis, dans la circonscription d'Athabaska.

Par M. Doucet—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, rapports et papiers quelconques afférant à la retraite de John-D. McMinn, percepteur des Douanes et de l'Accise au port de Richibouctou et à sa pension subséquente.

M. Woodsworth, secondé par M. Heaps, propose,—Que la Chambre est d'avis que le temps est venu d'établir un système bancaire national.

Et un débat s'ensuivant, il est ajourné sur motion de M. Cahan.

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 59

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 15 AVRIL 1926

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur les pétitions présentées le 14 courant, lesquelles sont lues et reçues et sont comme suit:—

De la Compagnie Bronson, pour une loi à l'effet de modifier leur loi d'incorporation.—M. *McClenaghan.*

De Robert Fisher, d'Ottawa, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Lena Fisher (née Ferdinand), maintenant demeurant à Bayonne, Etat du New-Jersey, Etats-Unis d'Amérique.—M. *Jacobs.*

De Alberta Lutz (née Nash), actuellement demeurant à Stoney-Creek, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Norman Alva Lutz, de Hamilton, Ontario, électricien.—M. *Mewburn.*

De Mabel Anne Dixon, actuellement demeurant à Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec George Robert Brown Dixon, de Montréal, Québec, vendeur.—M. *McClenaghan.*

De Amy Humphrey Lowe (née Clark), présentement demeurant à Hamilton, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Lawrence Wilson Lowe, de Montréal, Québec.—M. *Mewburn.*

De Samuel Stanley McNeely, de Toronto, Ontario, comptable, demandant une loi de divorce d'avec Edythe Victoria McNeely, présentement demeurant à Peterborough, Ontario.—M. *McClenaghan.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le dix-septième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la Règle 96, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention de bills privés a l'honneur de présenter son dix-septième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour Bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées, savoir:—

De Annie Rebecca Herbert, de London, Ontario, épouse de Henry James Herbert.

De Lillian Edith Hudgin, résidant actuellement à Régina, Saskatchewan, épouse de Ernest Gilbert Hudgin.

De Marjorie Esther Splan, de Toronto, Ontario, épouse de James Clifford Splan.

De Ruth May Harrington (née Zimmerman), de Galt, Ontario, épouse de John Harrington.

De Evelyn Christine Stewart (née MacKenzie), de Toronto, Ontario, épouse de Roy Ferguson Stewart.

De Olivia Maud Graham, de Toronto, Ontario, épouse de William Henry Graham.

De John Angus Darrach, de Dunedin, île du Prince-Edouard, époux de Jane Darrach (née Meikle).

De Harriet Louise Gates du village de Godfrey, comté de Frontenac, Ontario, épouse de Charles Arthur Gates.

De Samuel Wexler, de Montréal, province de Québec, époux de Matilda Wexler (née Lentzner).

De Alice Victoria McGibbon, de Toronto, Ontario, épouse de John Oswald McGibbon.

De Arthur John Harman, de Toronto, Ontario, époux de Gladys Elizabeth Harman.

De Ethel Maud Hargraft (née Ellis), de Toronto, Ontario, épouse de John Ross Hargraft.

De Mabel Victoria Westerby (née Ellis), de Toronto, Ontario, épouse de Charles Westerby.

De Mary Booth, de Toronto, Ontario, épouse de Almer Ernest Booth.

De Aimée Young (née Falconbridge), de Toronto, Ontario, épouse de David Douglas Young.

M. Marcil, du comité conjoint des deux Chambres, sur les Impressions du Parlement, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Le comité recommande comme suit:—

1. Que les documents suivants soient imprimés pour distribution aux membres et aux sénateurs:—

36. Etat concernant les terres fédérales dans la zone des chemins de fer sous l'empire des décrets du Conseil du 17 septembre 1889.

84. Copies des arrêtés du Conseil, passés durant les deux dernières années, se rapportant à la sortie d'alcool des distilleries en-dedans d'une période plus courte que celle déterminée par la Loi du Revenu de l'intérieur, S.R.C. 1906, chapitre 51, article 171.

88. Copie du rapport pour l'année 1925, sur les emplois exclus en vertu de l'article 38B, de la juridiction de la Loi du Service civil, 1918, telle qu'amendée par le chapitre 22, 11-12 Geo. V.

102. Correspondance entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis relativement au détournement des eaux du lac Michigan par le District sanitaire de Chicago.

110. Réponse à un Ordre de la Chambre, en date du 15 mars 1925, pour un Relevé indiquant:—

1. Quelle a été la dépense de capital sur chacune des parties suivantes du National-Canadien en 1922, 1923, 1924 et 1925: (*a*) partie anciennement appelée l'Intercolonial; (*b*) partie anciennement appelée Transcontinental-National; (*c*) partie anciennement appelée Grand-Tronc; (*d*) partie anciennement appelée Grand-Tronc aux Etats-Unis; (*e*) partie anciennement appelée Grand-Tronc-Pacifique; (*f*) partie anciennement appelée Canadien-Nord.

2. Quelle a été la dépense de capital du National-Canadien en 1922, 1923, 1924 et 1925 pour: (*a*) améliorations permanentes au terrassement, remplacement des ponts ou ponceaux temporaires par le béton, la pierre ou l'acier; (*b*) ballastage et l'élargissement de la route permanente, y compris les remplissages faits dans le remplacement des ponts ou chevalets; (*c*) remplacement des rails légers par des rails lourds—expliquer comment on a imputé au capital; (*d*) têtes de ligne, y compris les rails additionnels, rotondes, déversoirs à houille, ateliers-machines, bâtiments de gare, hangars à marchandises; (*e*) voies de passage, maisons des cantonniers, réservoirs des lignes maîtresses, et services; (*f*) embranchements avec milliaire et localité; (*g*) roulant, y compris les locomotives des lignes maîtresses et de remorque; fourgons de toute nature, fourgons de service et de ballast, charrues à neige, fourgons de conducteurs, wagons à voyageurs, wagons de 1ère et de 2e classes, wagons touristes, réfectoires, dortoirs et palais; (*h*) bureaux dans un endroit quelconque.

2. Que les documents suivants ne soient pas imprimés: —

1. Rapport du commissaire des brevets pour l'exercice clos le 31 mars 1925.

2. Cinquante-huitième rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries pour l'exercice 1924-25. (Marine.)

3. Rapport annuel du ministère de l'Agriculture pour l'exercice clos le 31 mars 1925 (Edition anglaise).

4. Rapport du directeur des Fermes du Gouvernement pour l'exercice clos le 31 mars 1925.

5. Ordres et règlements adoptés sous l'empire de la Loi des insectes destructeurs et de la peste, pour l'exercice clos le 31 mars 1925.

6. Rapport des bibliothécaires-conjoints du Parlement pour l'année 1925.

7. Rapport des minutes des commissaires de l'économie interne de la Chambre des Communes pour 1925, conformément à la règle 9.

8. Rapport du directeur des élections générales, en conformité de l'article 74, de la Loi des élections générales, 1924.

9. Rapport du directeur des élections générales, en conformité de l'article 4 de la Loi des élections générales.

10. Rapport du Maître général des postes pour l'exercice se terminant le 31 mars 1925.

11. Rapport annuel du ministère des Douanes et de l'Accise, contenant états de revenus avec relevés concernant les importations, exportations et accises du Dominion du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1925, tels que compilés par les rapports officiels.

12. Les comptes publics du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 1925.

13. (A) Etat des allocations accordées aux fonctionnaires sous l'empire de la Loi de retraite du service civil 1924, pendant l'exercice 1924-25. Statuts de 1924, chap. 69, art. 14 (*a*);

(B) Etat des allocations accordées aux dépendants des fonctionnaires sous l'empire de retraite du service civil 1924, dans l'exercice 1924-25. Statuts de 1924, chap. 69, art. 14 (*b*);

(C) Etat des contributions et paiements sous l'empire de la Loi de retraite du service civil 1924 pour l'exercice 1924-25. Statuts 1924, chap. 69, art. 14 (*c*);

(D) Etat des allocations de retraite des fonctionnaires pour l'année close le 31 décembre 1925—selon le chap. 17 des Statuts du Canada 1906—S.R.C. Chap. 17, art. 25.

14. Mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement: Aussi,—Etat de l'auditeur général concernant les rejets des décisions de l'auditeur général par le bureau de la Trésorerie.

15. Etat de l'assurance des soldats rapatriés pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

16. Etat des dépenses au compte des "Diverses dépenses imprévues" depuis le 8 mai 1925 jusqu'au 21 décembre 1925, conformément à la Loi d'appropriation, 1925.

17. Etat des recettes et dépenses de la commission des Champs de bataille nationaux pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

18. Etat des recettes et dépenses de la Société Royale du Canada pour l'année terminée le 30 avril 1925.

19. Rapport du surintendant de l'Assurance du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1924.—Volume I, Compagnies d'assurance, autres que les assurances-vie; volume II, Compagnies d'assurance-vie.

20. Extrait des états des compagnies de prêt et de fidéi-commis pour l'année terminée le 31 décembre 1924.

20a. Rapport du surintendant des assurances du Dominion, pour l'année terminée le 31 décembre 1924.—Compagnies de prêt et de fiducie.

21. Rapport intérimaire des sommes payées aux créanciers de la *Home Bank of Canada* sous l'empire de la Loi ayant pour objet de venir en aide aux déposant de la *Home Bank of Canada*, 1925.

22. Trente-troisième rapport annuel du ministère du Commerce, pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

23. Rapport du commissaire des grains du Canada, sur la récolte pour l'année terminée le 31 août 1924.

24. Copie des règlements du bureau des commissaires des grains, pour l'année close le 31 août 1926.

25. Rapport annuel des poids et mesures, des services d'inspection de l'électricité et du gaz du ministère du commerce pour l'exercice terminé le 31 mars 1925

26. Copie de la liste des ventes contremandées de terres par le ministère des Affaires des Sauvages durant la période du 1er février 1925 au 15 novembre 1925, conformément à l'article 61 de la Loi des sauvages.

27. Rapport annuel du ministère des Affaires des Sauvages pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

28. Etat montrant le nombre d'affranchissement sous l'empire de la Loi des sauvages, depuis le 1er avril 1925 jusqu'au 15 novembre 1925.

29. Etat se rapportant aux règlements de l'irrigation sous l'empire du chap. 61, art. 57, des Statuts revisés.

30. Rapport annuel du ministère de l'Intérieur pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

31. Rapport annuel du ministère des Mines pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

32. Etat des remboursements sur les ventes des terres des sauvages faits durant l'exercice se terminant le 31 mars 1925.

33. Etat au sujet des règlements concernant les sauvages durant l'exercice se terminant le 31 mars 1925.

34. Rapport du ministère des Travaux publics sur les travaux sous son contrôle pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

35. Rapport annuel du ministère de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

37. Rapport des arrêtés du Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada* entre le 1er janvier 1925 et le 23 novembre 1925, conformément aux prescriptions de l'article 77 de la Loi des terres fédérales, chap. 20, 7-8 Edouard VII.

38. Rapport des décrets du Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, depuis le 1er janvier 1925 jusqu'au 23 novembre 1925 sous l'empire de l'art. 19, chap. 10, 1-2 George V,—"Loi des réserves forestières et parcs fédéraux".

39. Copies des arrêtés du Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, depuis le 1er janvier 1925 et le 23 novembre 1925, sous l'empire des prescriptions de l'art. 4, chap. 18, 1917,—"Loi de la convention des oiseaux migrateurs".

40. Rapport des arrêtés du Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier 1925 et le 23 novembre 1925, conformément à l'article 5 de la "Loi de l'arpentage des terres fédérales, chap. 21, 7-8 Edouard VII".

41. Rapport des arrêtés du Conseil qui ont été publiés dans la*Gazette du Canada*, entre le 1er janvier 1925 et le 23 novembre 1925, conformément aux prescriptions de l'aliéna *(d)* de l'article 38 des règlements pour l'arpentage, l'administration, la disposition et la gérance des terres fédérales en-dedans de la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique.

42. Etat montrant les permis accordés pour importer des liqueurs alcooliques dans le Territoire du Nord-Ouest pour l'année se terminant le 31 décembre 1925, conformément aux prescriptions des Statuts revisés, cha. 62, art. 88.

43. Liste des baux, licences, permis ou autres autorités annulés sous l'empire de la Loi des avis de résiliation des baux des terres fédérales.

44. Rapport en vertu de l'article 7 de la Loi d'assainissement, 9-10 George V, montrant les travaux de drainage construits, la superficie des terres assainies, les dépenses et les argents reçus de la vente ou location des terres fédérales.

45. Rapport montrant toutes les terres vendues par le chemin de fer Canadien du Pacifique durant l'année terminée le 30 septembre 1925, avec les noms des acquéreurs, en conformité de 49 Victoria, cha. 9, art. 8.

46. Etat concernant les règlements de la Loi d'assainissement, sous l'empire de l'art. 5, cha. 5, Statuts 1919.

47. Rapport maritime du ministère des Douanes et de l'Accise contenant les rapports de la navigation et du commerce maritime du Dominion du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 1925.

48. Cinquante-huitième rapport annuel du Bureau des Pêcheries pour l'année 1924-25. (Ministère de la Marine et des Pêcheries).

49. Rapport annuel du Secrétaire d'Etat du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

50. Ordonnances du Territoire du Yukon, adoptées par le Conseil du Yukon durant l'année 1925.

51. Rapport annuel du Ministère de l'Hygiène pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

52. Décret ministériel, en date du 26 novembre 1925 (C.P. 2089) qui a donné lieu à un règlement sous l'empire de la *Loi des médicaments dits Proprietary ou brevetés.*

53. Etat concernant les marins malades et nécessiteux. Recettes et dépenses pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

54. Rapport de l'hygiène dans les travaux publics pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

55. Rapport des travaux faits par le Département du Rétablissement des soldats dans la vie civile, pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

57. Rapport du surintendant des pénitenciers pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

58. Rapport annuel du ministère des Chemins de fer et Canaux pour l'exercice entre le 1er avril 1924 et le 31 mars 1925.

59. Etat détaillé de toutes les obligations et valeurs enregistrées au département du secrétaire d'Etat du Canada, depuis la date du dernier rappart présenté au Parlement du Canada, conformément à l'article 32 du chapitre 19, des Statuts revisés du Canada, 1906.

60. Rapport annuel du commissaire des grandes routes pour l'exercice terminé le 31 mars 1925, conformément à l'article 6, cha. 54, 9-10 George V.

61. Etat relatif aux cours d'eau dans la zone des chemins de fer, sous l'empire des statuts de 1913, cha. 45, article 4.

62. Ordonnances adoptées durant la période se terminant le 7 janvier 1926, conformément aux prescriptions de l'article 11, cha. 62, des Statuts revisés 1906, Loi des Territoires du Nord-Ouest.

63. Rapport *re* location des quais, jetées et brise-lames pour l'année 1925.

64. Etat des paieages et redevances des havres du gouvernement, etc., pour l'année 1925.

65. Arrêtés du Conseil concernant les règlements des primes sur le poisson.

66. Etat concernant les règlements des pêcheries internationales.

67. Copie de l'arrêté du Conseil, C.P. 1947, en date du 10 novembre 1925, *re* émission de licences aux vaisseaux de pêche des Etats-Unis sur les côtes du Pacifique du Canada.

68. Copie de la Loi de radiographie et des règlements passés en conséquence, ainsi que les amendements aux règlements de radiographie qui ont été adoptés.

69. Rapport du bureau des commissaires des pensions du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

70. Etat des remises et remboursements de droits, ou taxes, enregistrés au ministère du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1925, soumis au Parlement du Canada sous l'empire du paragraphe 5, de l'article 92, chapitre 24 des Statuts revisés du Canada.

71. Rapport annuel du ministère du Travail, pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

72. Relevé sous l'empire de l'article 17, de la Loi de l'assurance du service civil, 1924.

73. Rapport de la commission d'amélioration de la cité d'Ottawa pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

74. Protocole final de la Conférence de Locarno, 1925 (et annexes); ainsi que les traités entre la France et la Pologne et la France et la Tchécoslovaquie.

75. Mémoire d'une convention faite le neuvième jour de janvier 1926, entre le Dominion du Canada et la province de l'Alberta au sujet du transfert à la province de ses ressources naturelles.

76. Copie du rapport conjoint de la Commission internationale des frontières sur l'arpentage et la démarcation des frontières entre les Etats-Unis et le Canada, depuis la source de la rivière Sainte-Croix au fleuve Saint-Laurent; et aussi copie de la carte géographique qui l'accompagne, Triangulations et Levés précis en travers.

77. Rapport du ministère de la Milice et de la Défense nationale pour l'exercice terminé le 31 mars 1925—Service de milice et service de l'air.

78. Rapport du département de la Défense nationale pour l'exercice terminé le 31 mars 1925—service naval.

79. Copies des ordres généraux promulgués à la milice entre le 15 janvier 1925 et le 1er octobre 1925.

80. Copies des ordres de milice promulgués entre le 1er février 1925 et le 1er décembre 1925.

81. Nominations, promotions et pensions, Milice canadienne (Permanente et non-permanente), Corps royal d'aviation du Canada et Marine royale du Canada, depuis le 1er février 1925 et le 1er décembre 1925.

82. Copies des arrêtés du Conseil adoptés entre le 19 juin 1925 et le 23 novembre 1925, touchant le ministère de la Défense Nationale, sous l'empire de l'article 47, chapitre 43, 9-10 Edouard VII. Service naval.

83. Copie de l'arrêté du Conseil, C.P. 1237 en date du 29 juillet 1925.—Règlements d'uniformes pour le corps royal d'aviation du Canada, 1925, adoptés en vertu des prescriptions de l'article 47, chapitre 43, 9-10 Edouard VII.

85. Rapport de l'Auditeur général, pour l'année close le 31 mars 1925.—Vol. I, parties A à D et Vol. II, parties A à N, Vol. III, parties O à ZZ.

86. Rapport de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada pour l'année terminée le 30 septembre 1925.

87. Rapport du Secrétaire d'Etat pour les Affaires extérieures, pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

89. Rapport des délégués à la sixième convention de la Société des Nations, septembre 7 au 26, 1925.

90. Liste des actionnaires des banques chartées du Canada au 31 décembre 1925, en conformité de l'article 114, chapitre 32 de la Loi des banques 1923.

91. Liste des balances non réclamées, etc., dans les banques chartées du Canada, conformément à l'article 114, chapitre 32, de la Loi des banques de 1923.

92. Liste des actionnaires des banques d'épargne de Québec, en conformité de l'article 58, du chapitre 42, de la Loi des banques d'épargnes de Québec, 1913.

93. Liste des balances non réclamées, etc., dans les banques d'épargnes de Québec, conformément à l'article 59, du chapitre 42, de la Loi des banques d'épargnes de Québec, 1913.

94. Rapport annuel du département de l'immigration et de la colonisation pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

95. Copie de communications entre O. M. Biggar, C.R., directeur général des élections, et Messieurs Robert Young et T. D. Agnew, concernant l'élection partielle pour le district électoral de Prince-Albert, Saskatchewan, laquelle est comme suit:—

96. Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 225, en date du 13 février 1926, relativement à une cargaison de charbon des mines de l'ouest du Canada destinée aux grands centres de consommation de l'Ontario, et demandant au bureau des commissaires des chemins de fer de faire rapport sur le coût du transport de ladite cargaison; aussi,—Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 226, en date du 13 février 1926, relativement à une cargaison de charbon des mines de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, en destination de centres de consommation de l'Ontario et de Québec, et demandant au bureau des commissaires des chemins de fer de faire rapport sur le coût du transport de ladite cargaison.

97. Estimé des travaux accomplis et des dépenses jusqu'au 31 décembre 1925, aussi,—Estimé des travaux qui doivent être exécutés et des dépenses encourues en l'année 1926 sur les lignes d'embranchements du Canadien-National autorisées par le Parlement, en vertu des lois (chapitres 14 à 32 inclusivement, de 14-15 George V, et chapitres 5 et 7, de 16 et 17 George V).

97a. Rapport des travaux accomplis et des dépenses encourrues à la fin de l'année 1925, aussi en l'année solaire 1925, relativement aux lois (chapitres 14 à 32 inclusivement de 14-15 (George V) et (chapitres 5 à 7 de 15-16 George V), concernant la construction des lignes d'embranchements de la compagnie des chemins de fer nationaux du Canada; aussi,—Détails des dépenses encourrues et des travaux accomplis, avec un estimé des dépenses proposées pour l'année 1926.

98. Rapport du président et Etat financier du Conseil honoraire consultatif pour les Recherches scientifiques et industrielles, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1925.

99. Texte authentique d'une recommandation adoptée par le Conseil international du Travail (Société des Nations) à sa sixième session, Genève, 16 juin au 5 juillet 1925, concernant le développement des facilités pour l'utilisation du temps libre des travaillants; aussi,—Copie d'un Ordre en Conseil, C.P. 220, daté du 15 février 1926, sur le même sujet.

100. Copie de correspondance entre le Très Honorable George P. Graham, et le Très Honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre, concernant la résignation de celui-là comme ministre des Chemins de fer et Canaux.

101. Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 1939, en date du 28 octobre 1925, donnant au ministre des Chemins de fer et Canaux pouvoir de conclure une convention avec la *Inverness Railway and Coal Company* aux fins de louer, avec option d'acheter la *Inverness Railway and Coal Company*.

103. Rapport annuel du bureau des Syndics de la Galerie nationale du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.

104. Budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1927, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867.

104a. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1927, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867.

105. Copie de bail de la *Rouyn Mines Railway Company* à Sa Majesté le Roi, exécuté le 10 février 1926.

106. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 mars 1926, pour un Etat montrant:—

1. Quelle a été la sortie des excédants de poids et qualités en 1924-25, pour la *Reliance Terminal Elevator Company* à Fort-William.
2. Quelle a été la sortie des excédants de poids et qualités en 1924-25, pour la *Northland Terminal Elevator Company* à Fort-William.
3. Quelle a été la sortie des excédants de poids et qualités en 1924-25, pour l'élévateur du gouvernement à Fort-William.
4. Quelle a été la sortie des excédants de poids et qualités en 1924-25, pour l'élévateur du gouvernement à Saskatoon.
5. Quelle a été la sortie des excédants de poids et qualités en 1924-25, pour l'élévateur du gouvernement à Vancouver, Colombie-Britannique.

107. Réponse à un Ordre de la Chambre, en date du 15 mars 1926, pour un Relevé indiquant:—

Relativement à l'arrêté du conseil 886 du 5 juin 1925 ordonnant à la Commission des chemins de fer d'étudier la question des tarifs égaux entre l'est et l'ouest:

1. Ce qu'on a fait pour donner suite à cet arrêté.
2. Si la Commission des chemins de fer a tenu audience publique.
3. Dans ce cas à quelles dates.
4. Quand on peut attendre une décision, et quelles mesures le gouvernement a prises pour expédier l'instruction de l'enquête et la décision.

108. Réponse à un Ordre de la Chambre, en date du 15 mars 1926, pour un Relevé montrant:—

1. Combien de machines multigraphes on utilise dans tous les départements.
2. Combien dans chaque département.
3. Combien d'impressions on a faites sur ces machines dans chaque département.
4. Combien coûte le fonctionnement de ces machines.
5. Si ces machines relèvent de l'Imprimerie et de la papeterie publiques, et de la censure du comité de publication.
6. Si les opérateurs de multigraphes sont classés comme tels, et s'ils sont nommés par la Commission du service civil.
7. Quels sont leur classification et leurs appointements.
8. Quels départements en dehors de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques utilisent des machines à imprimer.
9. A quel usage ces machines servent.

109. Réponse à un Ordre de la Chambre, en date du 15 mars 1926, pour un Relevé indiquant:—

1. Quelle somme des billets du Canada ont été avancés selon la Loi des Finances, 1914 (sans les amendements) et se trouvaient en circulation à la fin de mars, juin, septembre et décembre de chaque année depuis 1914.
2. Quelle est la somme de garanties acceptées comme base de l'émission des billets fédéraux, pour les mêmes périodes.

111. Réponse à un Ordre de la Chambre en date du 15 mars 1926, pour un état montrant:—

1. Combien d'œufs on a exportés respectivement aux Etats-Unis d'Amérique, en Australie et en Chine en 1924.

2. Combien d'œufs on a importés des Etats-Unis d'Amérique, d'Australie et de Chine respectivement en 1924.

3. Combien d'œufs on a exportés aux Etats-Unis d'Amérique, en Australie et en Chine, respectivement, en 1925.

4. Combien d'œufs on a importés des Etats-Unis d'Amérique, d'Australie et de Chine, respectivement, en 1925.

5. Quelles ont été les importations et exportations d'œufs entre le Canada et ces divers pays, respectivement, en décembre 1925.

6. Quel est le tarif des droits au Canada, aux Etats-Unis d'Amérique, en Australie et en Chine sur les œufs.

Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 mars 1926, pour un état indiquant.—

112. 1. Quels officiers d'immigration le gouvernement canadien a dans les pays suivants, et où ils sont établis: Etats-Unis, Grande-Bretagne, Danemark, Norvège, Suède et Italie.

2. Si aucuns de ces bureaux ont été fermés en 1922, 1923, 1924 et 1925.

3. Dans l'affirmative, lesquels.

4. Combien a coûté chaque bureau.

5. Combien d'immigrants sont venus au Canada de chacun de ces bureaux dans chacune des années susdites.

Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 mars 1926, pour un tableau indiquant.—

112a. 1. Combien de bureaux d'immigration le gouvernement canadien maintient aux Etats-Unis.

2. Combien chaque bureau a coûté au total en 1925.

3. Combien chaque bureau a dépensé pour les expositions.

4. Combien de colons chaque bureau a obtenu pendant l'exercice terminé le 31 mars 1925.

5. Combien chaque colon a coûté pour chaque territoire du bureau.

Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 mars 1926, pour un état montrant:—

113. 1. A quelle date on a mis en vigueur la "vigoureuse politique d'immigration" dont il est question dans le discours du Trône.

2. Combien de colons ont été amenés au Canada en vertu de cette politique, chaque mois, et quels sont le pays d'origine et la province de destination.

Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 mars 1926, pour un relevé indiquant:—

114. 1. Combien de voitures et camions automobiles les fonctionnaires des Douanes et de l'Accise, ou d'autres fonctionnaires du gouvernement fédéral ont saisis aux ports de Huntingdon et d'Abbotsford, Colombie-Britannique, en 1921, 1922, 1923, 1924 et 1925.

2. Comment on a disposé de ces automobiles.

3. Combien on a réalisé dans chaque cas.

4. Quels fonctionnaires ont fait chaque saisie.

5. Combien on a remis au fonctionnaire qui a fait la saisie, dans chaque cas.

6. Quel est le nom de l'indicateur qui paraît sur chaque rapport de saisie.

7. Combien l'indicateur a touché dans chaque cas.

8. Combien le département a touché dans chaque cas.

Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 mars 1926, pour un tableau indiquant:—

115. 1. Combien de navires forment encore ce qu'on appelle la Marine marchande du gouvernement canadien, et quels sont le nom et le tonnage de chacun.

2. Quand et où ces navires de la marine marchande fédérale ont été construits, et à quel prix.

3. Quels sont les noms et le tonnage des navires de la marine marchande fédérale dont on a disposé. S'ils ont été vendus à l'enchère ou privément. À qui ils ont été vendus, à quel prix et conditions.

4. Combien avait coûté chacun des navires à la question 3.

5. Quels ont été le revenu annuel et le coût annuel d'entretien de chacun des navires de la marine marchande fédérale depuis la construction jusqu'à la fin de l'année 1925 ou au jour où on a disposé de ces navires.

Relevé montrant:—

116. 1. Si on a achevé l'élévateur de Prince-Rupert.

2. Dans l'affirmative, quand.

3. Combien il a coûté en tout.

4. Si l'élévateur fonctionne.

5. Combien de boisseaux de grain on a reçus à cet élévateur.

6. Combien de boisseaux de grain on a expédiés.

7. Quels sont en détails les taux relatifs à la manutention du grain dans cet élévateur.

8. Combien de personnes cet élévateur emploie.

9. Quels sont les noms, salaires et fonctions de chacun de ces employés.

10. Qui a recommandé la nomination de chacun de ces employés.

117. Rapport de la Commission d'établissement des soldats sur ses activités et opérations, depuis le 1er janvier 1925 au 31 décembre 1925.

118. Copie de correspondance entre les gouvernements de la Grande-Bretagne et du Canada, relativement au projet de tenir une conférence impériale en octobre 1926.

Réponse à un Ordre de la Chambre, en date du 17 mars 1926, pour un relevé indiquant:—

119. 1. Quel est le coût total des canaux appartenant au gouvernement, au Canada, y compris les sommes dépensées avant la Confédération.

2. Si le gouvernement fédéral a accordé lors de la confédération quelque allocation au Haut-Canada ou au Bas-Canada pour dépenses faites sur les canaux avant l'acte fédératif.

3. Quel est le coût réel de chaque canal au Canada.

119a. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926—Etat montrant:—

1. Quel revenu on a retiré des canaux du Canada depuis la confédération, et quel a été ce revenu pour chaque canal.

2. Combien on a dépensé pour l'entretien de chaque canal chaque année depuis la confédération.

120. Copie d'une convention de commerce entre le gouvernement du Dominion du Canada et les gouvernements des Indes Occidentales-Britanniques, des Bermudes, de la Guyane britannique et du Honduras britannique, signée à Ottawa, Canada, le 6 juillet 1925.

121. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 mars 1926—Relevé des nominations faites en vertu du crédit accordé au bureau de l'auditeur général sous le titre de contingent, page 71 du budget de l'exercice terminé le 31 mars 1926, qui se lit comme suit:

Aide supplémentaire dont celle d'experts à propos de la réorganisation et de la systématisation du service de l'auditeur général. Les nominations à cette fin se feront sans recours aux dispositions de la loi du Service civil, et nonobstant ces dispositions. $10.000 00

122. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 mars 1926—Copie des documents, rapports, lettres, télégrammes et autres papiers quelconques afférant à la nomination de M. Eccles-J. Gott, comme fonctionnaire du département d'Immigration, en 1914, 1915, 1916, 1917, et relativement à sa destitution, aux raisons qui l'avaient motivée, à la preuve produite, et autres papiers afférants.

123. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 mars 1926—Etat montrant:—

1. Combien on a payé comme salaires, boni, et dépenses aux fonctionnaires du département de l'Agriculture, dans chaque province, à même le crédit intitulé Santé des animaux, dans le budget, pour les exercices clos le 31 mars 1922, 1923, 1924 et 1925.

2. Quel est le total déboursé pour chacun de ces item dans chacune des années indiquées.

3. Combien on a payé comme compensation pour les animaux abattus dans chaque province, pour chacune des années susdites, en fait de bétail, chevaux, moutons et pourceaux.

4. Combien on a payé à même le crédit intitulé Bétail, comme salaires, boni et dépenses aux fonctionnaires du département de l'Agriculture, dans chaque province, et pour chacune des années 1922, 1923, 1924 et 1925.

124. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 mars 1926—Copie du rapport du lieutenant-colonel H.-A. Machin à l'honorable ministre de la Justice sur les troubles qui se produisirent à Québec au commencement d'avril 1918.

125. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 mars 1926—Copie des correspondances, télégrammes pétitions, etc., et autres papiers échangés entre le département de la Marine et des Pêcheries, l'Inspecteur des Pêcheries et autres particuliers au sujet de la pêche de l'éperlan au moyn de veryeux dans les eaux de la baie Bouctouche, Nouveau-Brunswick.

126. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 mars 1926, pour une réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926:—Copie de la correspondance échangée entre le premier ministre et des tiers en 1925, sur la prévention de la contrebande.

127. Vingt et unième rapport annuel du bureau des Commissaires des chemins de fer du Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1925.

123. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1926—Etat montrant:—

1. Combien de corde de bois à pâte on a exportées en 1925.

2. Quelle quantité de chaque province.

3. Combien de cordes de chacune des classes suivantes de pâte à bois on a exportées de chaque province: épinette, peuplier, baumier et cyprès.

129. Réponse à un ordre de la Chambre, du 24 mars 1926:—Copie des lettres, télégrammes ou autres communications et papiers échangés entre l'honorable ministre de l'Intérieur ou un fonctionnaire de ce département, et l'honorable ministre des mines d'Ontario au sujet d'une proposition du gouvernement d'Ontario relative à la collaboration du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial d'Ontario quant à l'encouragement de l'exploitation des mines de fer du Canada.

130. Réponse à un ordre de la Chambre, du 25 mars 1926 —Relevé des rapports et décisions de l'honorable William Pugsley à titre de séquestre des propriétés d'aubains ennemis, ou à d'autres titres, alors qu'il était à l'emploi du gouvernement canadien, depuis qu'il a résigné les fonctions de lieutenant gouverneur de la province du Nouveau-Brunswick.

131. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mars 1926:—Copie des lettres, télégrammes, mémoires, correspondances, rapports et papiers afférant à une enquête sur l'industrie du pétrole à Petrolia, et Oil Springs, Ontario, laquelle enquête fut faite par M. Russell, du département des Finances en 1924.

132. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mars 1926—Relevé des concessions de terre, d'argent ou autre franchise accordées par le gouvernement canadien à (1) au Chemin de fer Canadien-Nord ou ses subsidiaires, (2) le chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique ou ses subsidiaires.

133. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mars 1926 —Etat montrant:—

Si le gouvernement ou le National-Canadien a des bureaux dans la cité de New-York pour la vente des billets ou autres fins. Dans ce cas où sont situés ces bureaux, combien ils coûtent chaque année, y compris le loyer, les taxes, assurances, salaires, etc.

134. Réponse à un Ordre de la Chambre du 25 mars 1926—Etat des actifs acquis par le gouvernement canadien ou le National-Canadien des chemins de fer (1) Canadien-Nord ou ses subsidiaires, (2) Grand-Tronc-Pacifique ou ses subsidiaires, y compris (*a*)les terres, (*b*)vapeurs, (*c*) hôtels, (*d*) emplacements urbains, (*e*) industries, (*f*) systèmes de traction, et (*g*)toute autre propriété.

135. Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mars 1926—Etat montrant:—

1. Combien de tonnes de grain et de produits grainiers le National-Canadien a remorquées dans le territoire occidental jusqu'à la tête des Lacs, en l'année solaire 1925.

2. Quel tonnage total transporté un mille représentait cette remorque.

3. Quelle était la longueur moyenne de remorque de ce service.

4. Quelle recette brute additionnelle on aurait gagnée si le service avait été fait d'après les tarifs actuels sur le même service aux Etats-Unis.

5. Combien de tonnes de grain et de produits grainiers le National-Canadien a remorqué dans le territoire occidental jusqu'à Vancouver en l'année solaire 1925.

6. Quel tonnage total transporté un mille représentait cette remorque.

7. Quelle a été la longueur moyenne de remorque de ce service.

8. Quelle recette brute additionnelle on aurait gagnée si le service avait été fait d'après les tarifs actuels sur le même service aux Etats-Unis.

9. Quelle a été la proportion totale du grain et des produits grainiers remorqués dans le territoire occidental, sur le tonnage total du territoire en 1925.

10. Quelle proportion du total en tonnes-milles transportées dans le territoire occidental en 1925 représentait le transport du grain et des produits grainiers.

11. Quelle a été la proportion des recettes totales gagnées dans le territoire occidental en 1925, quant au transport du grain et des produits grainiers.

12. Quel a été le tarif moyen par tonne-mille gagné par ce service dans le territoire et l'année en question.

136. M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 25 mars 1926—Copie des correspondances échangées entre le département de la Marine et des Pêcheries et des tiers relativement au poste de pêche au saumon près de Derby Junction, sur le bras sud-ouest du Miramichi, comté de Northumberland, Nouveau-Brunswick, et appelé poste I. Wilson.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table —Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 15 mars 1926:—Copie des correspondances, télégrammes, mémoires, communications, arrêtés ministériels, rapports de vérification ou autres papiers afférant aux intentions du ministère britannique des pensions à l'effet de reprendre au gouvernement canadien ou un de ses départements l'administration des pensions impériales au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique, ou relativement à des réclamations du gouvernement britannique ou du ministère britannique des pensions sur les frais excessifs supposés exigés par le Canada ou un de ses départements administratifs, ou par des tiers, firmes ou corporations, ou de paiements excessifs faits à ceux-ci, relativement à l'administration des pensions britanniques au Canada ou aux Etats-Unis, ou à des services afférants.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926: —Copie des correspondances, télégrammes et autres papiers échangés entre l'honorable G.-S. Harrington, maintenant de Halifax, Nouvelle-Ecosse, et un département du gouvernement ou de la Chambre des Communes, touchant une réclamation dudit M. Harrington pour honoraires et allocations spéciaux parce qu'il a comparu comme témoin devant un comité des Communes ou du Sénat.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'ensuivant, il est ajourné sur motion de M. Forke.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert) résolu,—Que l'ordre pour la prise en considération sur la motion que M. l'Orateur quitte le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens ait priorité sur toutes les autres affaires, excepté vendredi, le 16 courant et lundi, le 19 courant, et excepté la présentation des bills, questions et avis de motions pour production de documents, jusqu'à épuisement.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. King (Kootenay-Est),—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant les pensions de vieillesse.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence, se forme en comité général sur ladite résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure relative aux pensions de vieillesse, et de décréter:

1. Que le Gouverneur en son conseil pourra faire une convention avec le lieutenant-gouverneur en son conseil d'une province, pour le paiement trimestriel à cette province d'une somme égale à la moitié de la somme nette que la province en question aura payée dans le trimestre précédent pour des pensions, en conformité d'un statut provincial autorisant et décrétant le paiement de ces pensions aux personnes, selon les conditions ci-après énoncées, et selon les règlements qui seront faits d'après la loi proposée.

2. Que chaque convention de ce chef restera en vigueur tant que le statut provincial aura force de loi, ou jusqu'à l'expiration des dix années comptant du jour où le Gouverneur général notifiera son intention de terminer la convention au lieutenant-gouverneur de la province avec laquelle cette convention aura été faite.

3. Que le Gouverneur en son conseil, avant l'entrée en vigueur d'une convention faite comme susdit, approuvera le projet d'administration des pensions projetées que la province se proposera d'adopter, et la province ne fera dans ce projet aucun changement sans le consentement du Gouverneur en son conseil.

4. Que les sommes payables à une province en vertu d'une semblable convention le seront de temps à autre en vertu du certificat du conseil du Trésor à même les crédits appartenant au Fonds de revenu consolidé du Canada et n'ayant pas d'autre destination; et le Gouverneur en son conseil pourra de temps à autre emprunter les sommes qu'il faudra pour faire ces paiements.

5. Qu'il sera pourvu au paiement d'une pension à toute personne qui, lors du commencement de la pension projetée,

(*a*) est sujet britannique, ou, dans le cas d'une veuve, l'était avant son mariage;

(*b*) a atteint l'âge de soixante-dix ans;

(*c*) a résidé au Canada pendant les vingt ans qui précèdent immédiatement la date susdite;

(*d*) a résidé dans la province où est faite la demande de pension, pendant les cinq ans qui précèdent immédiatement la date susdite;

(*e*) n'est pas un Indien d'après la définition de la Loi des sauvages;

(*f*) n'a pas volontairement cédé ou transféré ses propriétés afin d'avoir droit à la pension.

6. Que la réception d'une pension ne constituera pas en soi un empêchement de voter à une élection provinciale ou municipale.

7. Que la pension maximum payable sera de deux cent quarante piastres annuellement, qui pourra être réduite par la somme du revenu du pensionné dépassant cent vingt-cinq piastres par année.

8. Que des dispositions soient établies pour porter au crédit de l'autorité accordant la pension, la valeur annuelle de la résidence d'un pensionné; recouvrer les paiements de pension de la succession d'un pensionné défunt; répartir le fardeau des pensions entre les provinces par remboursements ou réductions proportionnels lorsque le pensionné a résidé dans plus d'une province, ou a transféré son domicile permanent dans une autre province; cesser les paiements lorsqu'il transfère sa résidence hors du Canada; raviver ses droits lorsqu'il revient réside au Canada.

9. Qu'une pension ne pourra pas être aliénée ou transférée par un pensionné, ni saisie en satisfaction d'une réclamation quelconque.

10. Que le ou avant le 30 avril de chaque année le ministre des Finances fera un rapport complet au Parlement sur le fonctionnement des conventions faites en vertu de la Loi proposée, et sur les sommes que le Canada aura payées aux provinces pour chacune des différentes conventions intervenues de ce chef.

11. Le Gouverneur en son conseil pourra en temps utile, sur recommandation du ministre du Travail et avec l'approbation de la Trésorerie, faire des règlements compatibles avec les dispositions de la Loi projetée, quant aux pensions qui y sont prévues; et ces règlements seront publiés dans la *Gazette du Canada* et déposés devant le Parlement.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. King (Kootenay-Est), du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 21, Loi concernant les pensions de vieillesse, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.45 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 60

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 16 AVRIL 1926

PRIÈRES.

Sur motion de M. Marcil, le premier rapport du comité mixte des deux Chambres sur les Impressions du Parlement, est adopté, à l'exception de la recommandation concernant l'impression des documents sessionnels Nos 36, 84, 88 et 110.

La Chambre se forme de nouveau en comité général pour prendre en considération le Bill No 17, Loi modifiant la Loi d'établissement des soldats, 1919, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 21, Loi concernant les pensions de vieillesse est lu la deuxième fois, référé au comité général;

Et la Chambre continuant de siéger en comité.

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la Règle 25*)

Les bills suivants sont séparément lus la deuxième fois et référés à leurs comités respectifs, savoir:—

Comité des Bills Privés

Bill No 13, Loi concernant un brevet appartenant à *The John E. Russell Company.*

Comité des Banques et du Commerce

Bill No 19, Loi constituant en corporation *The Agents Insurance Company.*

Bill No 20, Loi concernant la compagnie dite *The Pacific Coast Fire Insurance Company.*

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés;

Le comité général sur le Bill No 21, Loi concernant les pensions de vieillesse reprend le cours de ses délibérations et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.20 p.m., jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 61

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 19 AVRIL 1926

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Duff, président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur-suppléant en vertu du statut à cet effet.

PRIÈRES.

Sur motion de M. Stork, ordonné,—Que le rapport du département de la Marine et des Pêcheries pour le dernier exercice, soit référé au comité de la Marine et des Pêcheries.

M. Donaghy, secondé par M. Stork, du consentement de la Chambre présente un Bill No 22, Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques, 1923, (peine supplémentaire), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Davis—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Noms des membres et officiers, le secrétaire compris, employés au sujet de la Commission des grains, et les sommes données à chacun pour leurs services.
2. Quels comptes de dépenses le gouvernement a payés à chacun de ces membres et officiers au sujet de l'enquête.
3. Combien on a payé à chacun des procureurs ou avoués pour services au sujet de l'enquête.
4. Quels paiements ont été faits (*a*) pour loyer des locaux, (*b*) salaires des sténographes, (*c*) toutes dépenses autres que celles indiquées aux trois questions précédentes et afférant à l'enquête.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privés du Roi, dépose sur la Table—Réponse à l'ordre de la Chambre ci-dessus.

Par M. Sutherland (Oxford-Sud)—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Quelles étaient au total les quantités, valeurs et sommes de droits perçus sur les importations et exportations des denrées suivantes dans la période des quatre années closes le 31 mars 1925: laine, peaux de bœuf et de veau, viandes, beurre, œufs, pommes.

2. Quelles quantités, valeurs et sommes de droits on a perçus sur chacun des articles ou denrées ci-dessus, dans l'année close le 31 mars 1926.

M. Boivin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre de la Chambre ci-dessus.

Par M. Sutherland (Oxford-Sud)—Ordre de la Chambre—Tableau montrant:—

1. Quels droits de douane on a perçus au Canada, dans chaque province, pour chaque exercice clos le 31 mars, de 1921 à 1925 inclusivement.

2. Quels droit on a perçus dans chaque province, au total, pour les années indiquées à la question 1.

Par M. Hocken—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Combien la Commission du service civil compte d'employés.
2. Combien de nominations la Commission a faites.
3. Combien d'hommes ont été nommés.
4. Combien de femmes on a nommées.
5. Quelle est la somme des salaires annuels à payer aux nouveaux titulaires.

Par M. Goulet—Ordre faisant voir:—

1. Combien il y a de bureaux de poste dans le comté de Russell.
2. Qui est titulaire de chacun de ces bureaux.
3. A quelle date chaque titulaire a été nommé.
4. Dans quels bureaux le revenu excède $200.00.
5. A quelles dates les contrats du transport des malles ont été accordés, quels sont les entrepreneurs dans chaque cas, quelle est la nature de chaque contrat et la date d'expiration.
6. Combien de vacances il y a parmi les maîtres de poste.
7. Quels sont les noms des personnes qui se sont portées candidats à ces fonctions.
8. Quels sont les noms des personnes nommées depuis le 22 novembre 1925 pour remplir ces vacances.

M. Woodsworth, secondé par M. Heaps, propose,—Que la Chambre est d'avis qu'on devrait prendre les moyens de recouvrer pour le public les mines de houille et les pouvoirs d'eau qui sont actuellement exploités dans l'intérêt des corporations privées plutôt que pour les besoins du peuple.

Après débat, du consentement de la Chambre, ladite motion est retirée.

M. Campbell, secondé par M. Bird, propose, que,—Attendu que le chemin de fer Transcontinental a été construit pour donner la route la plus courte possible vers la mer aux produits des prairies et pour développer les ports de Québec et des Provinces maritimes en facilitant la manutention des denrées par une voie exclusivement canadienne; et

Attendu que l'accomplissement de ce dessein a été empêché par l'imposition de tarifs de fret exorbitants et injustifiables; et

Attendu que le port de Québec a des avantages exceptionnels comme point d'expédition pour le bétail d'exportation, avantages perdus pour l'éleveur vu l'impossibilité de faire des chargements mixtes en l'absence d'un approvisionnement régulier de grain pour l'exportation; et

Attendu qu'il est désirable de dévier vers les ports canadiens la plus forte partie possible de ce trafic, afin de maintenir la pureté de nos qualités de grain tant dans l'intérêt du producteur que pour développer nos propres ports océaniques; et

Attendu que les appels portés aux autorités compétentes ont été sous ce rapport sans effet;

Il est résolu que, de l'avis de la hambre, les tarifs de fret d'exception dirigés contre le port de Québec devraient être révoqués, et le grain devrait être transporté par cette voie particulière d'après le même tarif miliaire que celui qui s'applique entre les endroits des Prairies et les Grands-Lacs.

Et un débat s'ensuivant;

M. l'Orateur étant de retour, prend le fauteuil.

Et le débat continuant;

M. Stevens, secondé par M. Clark, propose en amendement,—Que les mots suivants soient ajoutés à ladite résolution: "et que le même principe soit appliqué pour fixer les taux de fret entre les endroits des Prairies et les ports des côtes du Pacifique."

Et le débat se prolongeant, il est ajourné sur motion de M. McMillan.

La Chambre s'ajourne alors à 11.48 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 62

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 20 AVRIL 1926

PRIÈRES.

M. Cahill, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a étudié le Bill No 4, Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et il a été convenu d'en faire rapport avec modifications.

Votre comité a également étudié le Bill No 5, Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie James, et il a été convenu d'en faire rapport sans modifications.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 15 mars 1926:—Copie des correspondances, arrêtés ministériels et autres papiers échangés entre les départements de la Marine et des Pêcheries, des Travaux Publics, du Commerce ou autres départements, et des tiers dans le comté de Northumberland, Nouveau-Brunswick, sur une traversier à vapeur construit à Chatham, N.-B., en 1925, et afférant à l'approbation du traversier et à la demande d'un crédit à ce sujet.

Aussi—Réponse à un Ordre de la Chambre du 15 mars 1926:—Copie des correspondances, télégrammes, lettres, et autres papiers que le gouvernement possède relativement à la saisie et la confiscation du navire *Pictonian*, par le gouvernement américain; ainsi qu'une copie du bordereau d'équipage du navire, du manifeste, de la libre pratique, du dernier voyage dudit navire.

Aussi—Réponse à un Ordre de la Chambre du 17 mars 1926—Etat montrant: —

1. Combien d'automobiles le gouvernement a achetés depuis le 1er janvier 1922 et assignés aux ministres.
2. Quels ministres ont été ainsi munis.
3. Quelle était la date d'achat dans chaque cas, et quels sont la marque de l'auto et le prix d'achat.

4. Combien ont coûté l'entretien en (*a*) salaire des employés, (*b*) réparations, (*c*) quantités d'essence utilisée par chaque automobile.

5. Combien de ces automobiles étaient de marque américaine.

Et aussi—Réponse à un Ordre de la Chambre du 12 avril 1926—Relevé indiquant:—

1. Combien d'automobiles ont été achetés par le gouvernement du 1er janvier 1912 au 1er janvier 1922, et ont ensuite servi aux membres de ce gouvernement.

2. Combien de ces voitures se trouvaient dans la division des transports mécaniques le 1er janvier 1922, et servaient aux membres du gouvernement.

3. A quelle date chaque voiture avait été achetée, et à quel prix.

4. Combien a coûté l'entretien de ces voitures en 1921 en (*a*) salaires d'employés, (*b*) réparations, et (*c*) essence utilisée par chacune.

5. Combien de ces automobiles étaient de fabrication américaine.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un Ordre de la Chambre du 22 mars 1926:—Copie des correspondances et rapports que la direction ou un fonctionnaire au National-Canadien a soumis au gouvernement, à l'un de ses départements ou fonctionnaires, relativement à la construction, au fonctionnement ou au lancement du chemin de fer de la baie d'Hudson.

Il dépose aussi sur la Table,—Rapport annuel (anglais et français) des chemins de fer nationaux du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1925.

M. Boivin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un Ordre de la Chambre du 15 mars 1926—Etat montrant:—Combien de personnes, corporations et compagnies doivent des arrérages sur la taxe des ventes et quel est le montant de ces arrérages.

Et aussi—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 15 mars 1926:—Copie de lettres, arrêtés ministériels et autres papiers entre le gouvernement et la commission britannique du commerce, la Compagnie d'alcools industriels ou des tiers, touchant les restrictions imposées sur l'importation des spiritueux au Canada avant que ces spiritueux ait mûri pendant un certain temps.

M. Casselman, secondé par M. Bell (St-Antoine), du consentement de la Chambre, présente un Bill No 22, Loi modifiant la Loi de la marine marchande au Canada (Droits de pilotage), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

Et la question étant posée;

M. Manion, secondé par M. Stevens, propose en amendement,—Que tous les mots après "que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

Au cours de la dernière campagne électorale, le premier ministre et certains de ses collègues ont promis qu'il ne se ferait pas de nouveaux changements dans le tarif sans que les industries affectées aient l'occasion d'être entendues devant une Commission Consultative.

Que le Gouvernement a officiellement inséré cette promesse dans le discours du trône de la session actuelle en se servant des termes suivants:

"les changements au tarif ne devraient être faits qu'après un examen sérieux de leur portée sur les industries naturelles ou manufacturières et que toute demande d'augmentation ou de réduction devrait être soumise à une enquête puis faire l'objet d'un rapport préparé par un bureau possédant les qualifications requises et les pouvoirs d'aviser le ministère. Une Commission Consultative du Tarif sera donc nommée bientôt."

Que cette Commission Consultative a conséquemment été nommée.

Et cette Chambre regrette que dans le cas des changements d'une grande portée annoncés dans le discours du budget cette promesse n'a pas été remplie.

Et un débat s'ensuivant, il est ajourné sur motion de M. Marcil.

La Chambre s'ajourne alors à 11 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 63

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 21 AVRIL 1926

PRIÈRES.

M. McIntosh, du comité des relations industrielles et internationales, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer ses minutes et les témoignages qu'il entend de jour en jour pour l'usage des membres du comité et de la Chambre, et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre, savoir:—

Bill No 24 (A) du Sénat, intitulé: "Loi pourvoyant au changement du nom de certaines sociétés de fonds de pension."

Bill No 25 (B) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Gertrude Orr."

Bill No 26 (C) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Melville James Andrews."

Bill No 27 (D) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Reginald Oddy."

Bill No 28 (E) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Roxie Horner."

Bill No 29 (F) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Muriel Burnet."

Bill No 30 (G) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Toms."

Bill No 31 (H) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Sanderson."

Bill No 32 (I) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Noel Leslie Deuxbury."

Bill No 33 (J) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May O'Reilly."

Bill No 34 (K) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Victoria Dillane."

Bill No 35 (L) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Alberta Barker."

Bill No 36 (M) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Hazel McCausland."

Bill No 37 (N) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Sterling LeRoy Spicer."

Bill No 38 (O) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Bell Corney."

Bill No 39 (P) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à David Frank Crozier."

Bill No 40 (Q) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Gildea Nye Brown."

Bill No 41 (R) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Thomas Faragher."

Bill No 42 (S) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Viola Lidkea."

Bill No 43 (T) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mike Ayoub, autrement connu sous le nom de Michael Ayoub."

Bill No 44 (U) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Marion McGinley."

Bill No 45 (V) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Edgar Perinchief."

Bill No 46 (W) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hendel Tuerner Lubrinetsky."

Bill No 47 (X) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Hugh Turnbull."

Bill No 48 (Y) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Elby Pollington."

Bill No 49 (Z) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Stewart."

Bill No 50 (A2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Melville Moore."

Bill No 51 (B2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Samuel Milligan."

Bill No 52 (C2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Richardson."

Bill No 53 (D2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Isadore Boadner."

Bill No 54 (E2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Albert Thomas."

Bill No 55 (F2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Isabel Clark."

Bill No 56 (G2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Seymour O'Connor."

Bill No 57 (H2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Yetta Selma Trachsell."

Bill No 58 (I2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Dewar."

Bill No 59 (J2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Burrell."

Bill No 60 (K2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Marion Byam."

Bill No 61 (L2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Davidson."

Bill No 62 (M2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Selina Irvin."

Bill No 63 (N2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frank John Davis."

Bill No 64 (O2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Norman Smith McMurray."

Bill No 65 (P2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Archie Claire McIntyre."

Bill No 66 (Q2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Elizabeth Harcourt."

Bill No 67 (R2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Gordon Pook."

Bill No 68 (S2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ezillah Harriet Cole."

Bill No 69 (T2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Burnside."

Bill No 70 (U2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Cora Mae Murray."

Bill No 71 (V2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Janet Thornhill Gorrie."

Bill No 72 (W2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian DuBord Bulloch."

Bill No 73 (X2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henrietta Schierholtz."

Bill No 74 (Y2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Maude Elizabeth Gilroy."

Bill No 75 (Z2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Howard Buckley."

Bill No 76 (A3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William George Darlington."

Bill No 77 (B3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Watson."

Bill No 78 (C3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Marjorie Warren."

Bill No 79 (D3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Douglas Palmer."

Bill No 80 (E3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Isobel Lamontagne."

Bill No 81 (F3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Johnston Mitchell Wells."

Bill No 82 (G3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeremiah Gibbs."

Bill No 83 (H3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Caroline Elizabeth Risbridger."

Bill No 84 (J3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Cassie Woodley."

Bill No 85 (K3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Freeman."

Bill No 86 (L3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Guthrie."

Bill No 87 (M3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Stead."

Bill No 88 (N3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Grace Hopkins."

Bill No 89 (O3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Catherine Searle."

Bill No 90 (P3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Sidney Charles Frost."

Aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions de Elizabeth Gertrude Orr, Melville James Andrews, Harry Reginald Oddy, Mildred Roxie Horner, Frances Muriel Burnet, Ada Toms, Vera Sanderson, Noel Leslie Deuxbury, Lillian May O'Reilly, Jean Victoria Dillane, Ethel Alberta Barker, Annie Hazel McClausland, Sterling LeRoy Spicer, Amy Bell Corney, David Frank Crosier, Ethel Gildea Nye Brown, Edward Thomas Farragher, Bertha Viola Lidkea, Mike Ayoub, autrement connu sous le nom de Michael Ayoub, Alice Marion McGinley, Harold Edgar Perinchief, Hendel Tuerner Lubrinetsky, Paul Hugh Turnbull, Helen Elby Pollington, Alexander Stewart, William Mel-

ville Moore, John Samuel Milligan, Marion Richardson, Isadore Boadner, William Albert Thomas, Gertrude Isabel Clark, Helen Seymour O'Connor, Yetta Selma Trachsell, Alexander Dewar, Florence Burrell, Edith Marion Byam, Charles Davidson, Doris Selina Irvin, Frank John Davis, John Norman Smith McMurray, Archie Claire McIntyre, Mabel Elizabeth Harcourt, Louise Gordon Pook, Ezillah Harriet Cole, Gertrude Burnside, Cora Mae Murray, Janet Thornhill Gorrie, Lillian DuBord Bulloch, Henrietta Schierholtz, Maude Elizabeth Gilroy, Richard Howard Buckley, William George Darlington, Arthur Watson, Frances Marjorie Warren, Charles Douglas Palmer, Beatrice Isobel Lamontagne, Jane Johnston Mitchell Wells, Jeremiah Gibbs, Caroline Elizabeth Risbridger, Cassie Woodley, Isabella Freeman, George Guthrie, Lily Stead, Alice Grace Hopkins, Vera Catherine Searle et Sidney Charles Frost, respectivement demandant une loi de divorce, et les documents qui ont servi de preuve, avec prière qu'ils soient retournés au Sénat.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le dix-huitième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la Règle 96, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention des bills privés a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour Bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées, savoir:—

De Ernest Love, de Hamilton, Ontario, époux de Florrie Underwood Love.

De David Joseph Potter, d'Ottawa, Ontario, époux de Emily Potter.

De Mabel Ann Dixon, de Toronto, Ontario, épouse de George Robert Brown Dixon.

De Robert Edward Creig, de Toronto, Ontario, époux de Edith May Greig (née Hardy).

De Bernard Thomas Graham, du Township de York, comté de York, Ontario, époux de Lillian Jane Graham (née Doubleday).

De May Elizabeth Chambers (née Guiton), de Toronto, Ontario, épouse de James Lockart Chambers.

De Annie Sophia Gordonsmith (née Cosby), de Toronto, Ontario, épouse de Wilfred Gordonsmith.

De Lillie Torrance Cascadden, de Windsor, Ontario, épouse de Harry Blake Cascadden.

De Joseph Bernard Hoodless, de Guelph, Ontario, époux de Anna Linnea Charlotte Hoodless (née Bladh).

De Albert Wilson Denning, de Toronto, Ontario, époux de Myrtle Denning (née Barton).

De Cecil Chester Richardson, de Toronto, Ontario, époux de Mary Evelyn Richardson (née McGregor).

De Vina Kennedy, de Toronto, Ontario, épouse de Thomas Mitchell Kennedy.

De Olive Mary Mead, de Guelph, Ontario, épouse de Arthur William Mead.

De Ethel Clementina Craig-Williams, de Toronto, Ontario, épouse de Thomas Craig-Williams.

De Mary Margaret McColgan Vinette Graydon, de Toronto, Ontario, épouse de Thomas Graydon.

De Ernest Johnson, de Toronto, Ontario, époux de Annie Johnson.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le dix-neuvième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la Règle 96, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention de bills privés a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour Bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées, savoir:—

De Janet Thornhill Gorrie (née Wilson), de Toronto, Ontario, épouse de Daniel Gorrie.

De Lillian May O'Reilly (née Allardyce), de Toronto, Ontario, épouse de William Hewson O'Reilly.

M. Armstrong (Lambton-Est), secondé par M. Senn, propose,—Que la résolution adoptée par la Chambre le 13 avril dernier, agréant au premier rapport du comité de l'Agriculture et de la Colonisation soit rescindée.

Après débat, du consentement de la Chambre, ladite motion est retirée.

Sur motion de M. Lapointe, ordonné,—Que le nom de M. Elliott soit substitué à celui de M. Prévost sur le comité mixte des Impressions du Parlement.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926:—Copie de la correspondance échangée entre le département des Postes et d'autres sur la démission de M. Louis Gauthier, maître de poste à Miscou Centre, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926.—Etat indiquant:—

1. Quelle quantité de charbon on a importée des Etats-Unis pour le National-Canadien en chacune des années 1921, 1922, 1923, 1924 et 1925, (*a*) non compris les lignes anciennement appelées Grand-Tronc, et (*b*) y compris le Grand-Tronc, et quelle quantité on a achetée hors des Etats-Unis, quelle quantité par les ports canadiens et quelle quantité par les ports américains.

2. Quel était le prix de ce charbon par tonne à la frontière.

3. Quel prix on a payé pour ce charbon (*a*) en dehors de celui qui a servi aux anciennes lignes du Grand-Tronc, et (*b*) y compris ces lignes mêmes.

Les adresses à Son Excellence, le Gouverneur général et l'ordre de la Chambre qui suivent sont votés, savoir:—

Par M. Church—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie des lettres, télégrammes, permis, conventions, contrats, arrêtés du Conseil, rapports des fonctionnaires des départements, et autres papiers quelconques afférant aux permis que le gouvernement a accordés pour l'enlèvement du sable et des déblais, gratis, dans la baie de Toronto, de 1900 à 1918, y compris une déclaration sur les conséquences des procédures judiciaires instituées dans la Haute Cour d'Ontario pour révoquer ces permis; état des valeurs et quantités du sable et de déblai pris par des particuliers et compagnies, et indiquant ce qu'on a fait pour arrêter ces travaux.

Par M. Cotnam—Ordre de la Chambre—Copie des pièces justificatives des dépenses de M. R.-C. Wright, architecte en chef, et de M. T.-W. Fuller, son assistant, au département des Travaux publics, pour les exercices de 1918-19 à 1925-26, inclusivement.

Par sir George Perley pour M. Meighen—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie des demandes de patentes, permis ou baux, d'approuver des plans, présentées au gouvernement depuis le 20 juin 1925, et affectant la rivière Ottawa à Carillon ou dans le voisinage; copie des correspondances affectant aux demandes en questions, ou à des arrêtés du Conseil, ou des mémoires indiquant une décision quelconque à ce sujet.

Par M. Barber—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, et autres papiers échangés entre le département fédéral de l'Agriculture et le gouvernement de la Colombie-Anglaise ou un de ses fonctionnaires, relativement à l'établissement d'une zone forestière fermée dans la vallée Fraser de la Colombie-Anglaise.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Manion.

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 64

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 22 AVRIL 1926

PRIÈRES.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926—Relevé montrant:—

1. Quel est le total des arrérages sur les transactions pour l'établissement des soldats, à venir au 31 décembre 1925.
2. Combien de fermes abandonnées on a revendues.
3. Quelles étaient les charges imputées à ces fermes, tous frais compris.
4. Quel prix la Commission a obtenu pour la re-vente.
5. Quel prix avait payé le premier colon, combien de ces terres appartenaient à la Couronne, combien de prêts on leur avait faits, et combien de fois on les avait vendues.
6. Combien de ces fermes sont encore invendues et quel est le total des charges qu'elles portent. Combien sont des terres de la Couronne, combien de prêts on leur a faits, et combien de fois on les a vendues.
7. Combien de fermes abandonnées on a louées l'année dernière, quelles charges elles avaient, quelle somme la Commission a retirée comme loyer, et quelle proportion cela représente sur le placement de la Commission.
8. Combien de colons-soldats devaient le tout ou partie sur leur terre au 31 décembre 1925, et combien d'entre eux sont mariés.
9. Combien d'entre eux avaient abandonné leur terre au 31 décembre 1925, et combien avaient abandonné ces terres en 1919, 1920, 1921, 1922, 1923, 1924 et 1925.
10. Combien d'entre ces débiteurs sont colons sur les homesteads on concessions de soldats, et quels sont les arrérages de ce chef.
11. Combien de ces débiteurs sont établis sur des terres qui leur appartiennent et sur lesquelles la Commission avait prêté des sommes pour l'exploitation; et quels sont les arrérages.
12. Combien des débiteurs sont établis sur des terres que la Commission a achetées pour eux, et quels sont les arrérages.
13. Combien des fermes abandonnées étaient des homesteads ou concessions aux soldats, et quel est le total des charges qu'elles portent.

14. Combien des fermes abandonnées appartiennent au colon, mais sont hypothéquées à la Commission, et quelles sont les charges contre elles.

15. Combien des terres abandonnées sont des terres achetées par la Commission pour les soldats, et quelles sont les charges qu'elles portent.

16. Combien des terres payées appartiennent à des colons de homesteads ou de concessions aux soldats, et combien ces derniers ont payé.

17. Combien de fermes payées sont des terres de propriété privée et hypothéquées à la Commission, et quelles sont les charges qu'elles portent.

18. Combien de terres payées sont des terres achetées par la Commission pour les colons, et quelles charges elles portent.

19. Combien de fermes abandonnées on a cédées à des colons britanniques en vertu du projet d'établissement, et quel prix ces colons ont payé. Quel prix original ces colons ont payé. Quel était le prix original fait aux soldats-colons. Quelle était la responsabilité de la Commission du chef de ces terres lors de la vente aux colons britanniques.

Aussi—Réponse à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 15 mars 1926—Copie des documents, correspondances, télégrammes, arrêtés ministériels et autres papiers afférant à la création du poste de chargé d'exploration et d'exploitation dans l'Arctique canadien, et touchant la permutation à ce poste de M. George-P. McKenzie, anciennement commissaire de l'or au Yukon.

Et aussi—Réponse à une Ordre de la Chambre du 31 mars 1926—Etat indiquant les vacances annuelles, congé spécial, congé de maladie ou absence pour le compte du gouvernement de M. R.-C. Wright, architecte en chef, et T.-W. Fuller, architecte en chef adjoint et de MM. Antonio Boucher, T.-D. Rankin, A.-J. Barclay, appartenant tous au ministère des Travaux publics, à Ottawa, pour les années financières 1921-1922, 1922-1923, 1923-1924, 1924-1925, 1925-1926, avec la date dans chaque cas.

Les bills suivants du Sénat sont respectivement lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 24 (A) du Sénat, intitulé "Loi pourvoyant au changement du nom de certaines sociétés de caisses de retraite".—M. *Mercier* (St-Henri).

Bill No 25 (B) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Gertrude Orr".—M. *Lennox*.

Bill No 26 (C) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Melville James Andrews".—M. *Duff*.

Bill No 27 (D) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Reginald Oddy".—M. *Jacobs*.

Bill No 28 (E) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Roxie Horner".—M. *Lennox*.

Bill No 29 (F) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Muriel Burnet".—M. *Geary*.

Bill No 30 (G) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Toms".—M. *McClenaghan*.

Bill No 31 (H) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Sanderson".—M. *McClenaghan*.

Bill No 32 (I) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Noel Leslie Deuxbury".—M. *Bell* (Hamilton).

Bill No 33 (J) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May O'Reilly".—M. *Arthurs*.

Bill No 34 (K) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Victoria Dillane".—M. *Lennox*.

Bill No 35 (L) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Alberta Barker".—M. *Arthurs.*

Bill No 36 (M) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Hazel McCausland".—M. *Jacobs.*

Bill No 37 (N) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Sterling LeRoy Spicer".—M. *McClenaghan.*

Bill No 38 (O) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Bell Corney". —M. *Bell* (Hamilton).

Bill No 39 (P) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à David Frank Crosier".—M. *Bell* (Hamilton).

Bill No 40 (Q) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Gildea Nye Brown".—M. *Duff.*

Bill No 41 (R) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Thomas Faragher".—M. *Peck.*

Bill No 42 (S) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Viola Lidkea".—M. *McClenaghan.*

Bill No 43 (T) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mike Ayoub, autrement connu sous le nom de Michael Ayoub".—M. *McClenaghan.*

Bill No 44 (U) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Marion McGinley".—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 45 (V) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Edgar Perinchief".—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 46 (W) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hendel Tuerner Lubrinetsky".—M. *McClenaghan.*

Bill No 47 (X) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Hugh Turnbull".—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 48 (Y) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Elby Pollington".—M. *Mewburn.*

Bill No 49 (Z) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Stewart". —M. *Harris.*

Bill No 50 (A2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Melville Moore".—M. *Casselman.*

Bill No 51 (B2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Samuel Milligan".—M. *Anderson* (Toronto).

Bill No 52 (C2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Richardson".—M. *Jacobs.*

Bill No 53 (D2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Isadore Boadner". —M. *Jacobs.*

Bill No 54 (E2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Albert Thomas".—M. *Casselman.*

Bill No 55 (F2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Isabel Clark".—M. *Church.*

Bill No 56 (G2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Seymour O'Connor."—M. *Casselman.*

Bill No 57 (H2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Yetta Selma Trachsell".—M. *Wright.*

Bill No 58 (I2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Dewar". —M. *McClenaghan.*

Bill No 59 (J2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Burrell". —M. *Jacobs.*

Bill No 60 (K2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Marion Byam".—M. *Lennox.*

Bill No 61 (L2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Davidson".—M. *Jacobs.*

Bill No 62 (M2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Selina Irvin".—M. *Jacobs.*

Bill No 63 (N2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frank John Davis".—M. *McClenaghan.*

Bill No 64 (O2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Norman Smith McMurray".—M. *Charters.*

Bill No 65 (P2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Archie Claire McIntyre".—M. *Duff.*

Bill No 66 (Q2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Elizabeth Harcourt".—M. *Bell* (St-Antoine).

Bill No 67 (R2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Gordon Pook".—M. *Bell* (St-Antoine).

Bill No 68 (S2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ezillah Harriet Cole".—M. *Stinson.*

Bill No 69 (T2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Burnside".—M. *Kay.*

Bill No 70 (U2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Cora Mae Murray".—M. *Goodison.*

Bill No 71 (V2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Janet Thornhill Gorrie".—M. *Anderson* (Toronto).

Bill No 72 (W2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian DuBord Bulloch".—M. *Jacobs.*

Bill No 73 (X2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henrietta Schierholtz".—M. *McClenaghan.*

Bill No 74 (Y2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Maude Elizabeth Gilroy".—M. *McClenaghan.*

Bill No 75 (Z2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Howard Buckley".—M. *McClenaghan.*

Bill No 76 (A3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William George Darlington".—M. *McClenaghan.*

Bill No 77 (B3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Watson".—M. *McClenaghan.*

Bill No 78 (C3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Marjorie Warren".—M. *McClenaghan.*

Bill No 79 (D3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Douglas Palmer".—M. *McClenaghan.*

Bill No 80 (E3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Isobel Lamontagne".—M. *McClenaghan.*

Bill No 81 (F3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Johnston Mitchell Wells".—M. *Geary.*

Bill No 82 (G3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeremiah Gibbs".—M. *Mewburn.*

Bill No 83 (H3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Caroline Elizabeth Risbridger".—M. *Mewburn.*

Bill No 84 (J3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Cassie Woodley".—M. *Church.*

Bill No 85 (K3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Freeman".—M. *Harris.*

Bill No 86 (L3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Guthrie".—M. *Stewart* (Leeds).

Bill No 87 (M3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Stead".—M. *Mewburn.*

Bill No 88 (N3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Grace Hopkins".—M. *Mewburn.*

Bill No 89 (O3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Catherine Searle".—M. *Ladner.*

Bill No 90 (P3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Charles Frost".—M. *McClenaghan.*

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Davis—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Combien de buffles ont été tués à Wainwright ou en d'autres parcs de la province d'Alberta, chaque année, de 1920 à 1925 inclusivement.
2. De combien de peaux de buffle on a disposé dans chacune de ces années. A qui et à quels prix on les a vendues.
3. Combien de têtes ont été empaillées et vendues chaque année, à qui et à quels prix on les a vendues.
4. Combien de têtes ont été vendues à l'état brut chaque année, à qui et à quel prix.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Manion.

Et le débat continuant; il est ajourné sur motion de M. Millar.

La Chambre s'ajourne alors à 11.05 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 65

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 23 AVRIL 1926

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

Sur motion de M. McIntosh, le premier rapport du comité sur les Relations industrielles et internationales est agréé.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), ordonné,—Que le nom de M. Morin (Bagot) soit substitué à celui de M. Cardin sur le comité de l'Agriculture et de la Colonisation.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Manion.

Et le débat continuant,
A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la Règle 25*)

M. Brown propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les Bills privés, conformément à la règle 109; agréé.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir:—
Bill No 4, Loi concernant la Compagnie du chemine de fer Canadien du Pacifique.
Bill No 5, Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie James.

Les bills suivants sont lus la deuxième fois et référés à leurs comité respectifs, savoir:—

Comité des Banques et du Commerce

Bill No 24 (A) du Sénat, intitulé: "Loi pourvoyant au changement du nom de certaines sociétés de caisses de retraite".

Comité des Bills Privés

(Avec la preuve faite devant le Comité spécial des Divorces au Sénat et les pétitions sur lesquelles ils sont fondés)

Bill No 25 (B) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Gertrude Orr".

Bill No 26 (C) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Melville James Andrews".

Bill No 27 (D) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Reginald Oddy".

Bill No 28 (E) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Roxie Horner".

Bill No 29 (F) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Muriel Burnet".

Bill No 30 (G) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Toms".

Bill No 31 (H) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Sanderson".

Bill No 32 (I) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Noel Leslie Deuxbury".

Bill No 33 (J) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May O'Reilly".

Bill No 34 (K) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Victoria Dillane".

Bill No 35 (L) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Alberta Barker".

Bill No 36 (M) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Hazel McCausland".

Bill No 37 (N) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Sterling LeRoy Spicer".

Bill No 38 (O) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Bell Corney".

Bill No 39 (P) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à David Frank Crosier".

Bill No 40 (Q) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Gildea Nye Brown".

Bill No 41 (R) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Thomas Faragher".

Bill No 42 (S) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Viola Lidkea".

Bill No 43 (T) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mike Ayoub, autrement connu sous le nom de Michael Ayoub".

Bill No 44 (U) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Marion McGinley".

Bill No 45 (V) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Edgar Perinchief".

Bill No 46 (W) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hendel Tuerner Lubrinetsky".

Bill No 47 (X) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Hugh Turnbull".

Bill No 48 (Y) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Elby Pollington".

Bill No 49 (Z) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Stewart".

Bill No 50 (A2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Melville Moore".

Bill No 51 (B2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Samuel Milligan".

Bill No 52 (C2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Richardson".

Bill No 53 (D2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Isadore Boadner".

Bill No 54 (E2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Albert Thomas".

Bill No 55 (F2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Isabel Clark".

Bill No 56 (G2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Seymour O'Connor".

Bill No 57 (H2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Yetta Selma Trachsell".

Bill No 58 (I2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Dewar".

Bill No 59 (J2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Burrell".

Bill No 60 (K2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Marion Byam".

Bill No 61 (L2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Davidson".

Bill No 62 (M2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Selina Irvin".

Bill No 63 (N2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frank John Davis".

Bill No 64 (O2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Norman Smith McMurray".

Bill No 65 (P2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Archie Claire McIntyre".

Bill No 66 (Q2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Elizabeth Harcourt".

Bill No 67 (R2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Gordon Pook".

Bill No 68 (S2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ezillah Harriet Cole".

Bill No 69 (T2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Burnside".

Bill No 70 (U2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Cora Mae Murray".

Bill No 71 (V2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Janet Thornhill Gorrie".

Bill No 72 (W2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian DuBord Bulloch".

Bill No 73 (X2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henrietta Schierholtz".

Bill No 74 (Y2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Maude Elizabeth Gilroy".

Bill No 75 (Z2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Howard Buckley".

Bill No 76 (A3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William George Darlington".

Bill No 77 (B3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Watson".

Bill No 78 (C3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Marjorie Warren".

Bill No 79 (D3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Douglas Palmer".

Bill No 80 (E3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Isobel Lamontagne".

Bill No 81 (F3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Johnston Mitchell Wells".

Bill No 82 (G3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeremiah Gibbs".

Bill No 83 (H3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Caroline Elizabeth Risbridger".

Bill No 84 (J3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Cassie Woodley".

Bill No 85 (K3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Freeman".

Bill No 86 (L3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Guthrie".

Bill No 87 (M3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Stead".

Bill No 88 (N3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Grace Hopkins".

Bill No 89 (O3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Catherine Searle".

Bill No 90 (P3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Charles Frost".

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés;

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Manion.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Stirling.

La Chambre s'ajourne alors à 11.26 p.m., jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 66

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 26 AVRIL 1926

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Duff, président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur-suppléant en vertu du statut à cet effet.

Prières.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur la pétition présentée le 23 courant, laquel est lu comme suit:—

Le préposé aux pétitions a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné la pétition suivante et constate que les prescriptions de la règle 75 ont été suivies, mais vu que le délai pour recevoir des pétitions pour bills privés est expiré, elle ne peut être lue et reçue, savoir:—

De la *Sealright Company Incorporated*, pour une loi à l'effet de proroger la durée de certains brevets.—Sir *Henry Drayton.*

Sur motion de sir Henry Drayton, ordonné,—Que la pétition de la *Sealright Company Incorporated* présentée ce jour, demandant une loi concernant certains brevets de ladite compagnie et le rapport du préposé aux pétitions la concernant, soient référés au comité des Ordres Permanents, conformément aux prescriptions de la règle 88.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 15 mars 1926:—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, recommandations, communications et autres papiers échangés entre le gouvernement de la province d'Ontario ou la Commission hydro-électrique d'Ontario et la gouvernement du Canada ou la Commission conjointe internationale, ou un comité de ces deux corps, relativement à la production de l'énergie hydro-électrique sur le Saint-Laurent en 1925.

Aussi—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 avril 1926—Etat montrant:—

1. Combien la Commission du service civil compte d'employés.

2. Combien de nominations la Commission a faites.
3. Combien d'hommes ont été nommés.
4. Combien de femmes on a nommées.
5. Quelle est la somme des salaires annuels à payer aux nouveaux titulaires.

Et aussi—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement, le département des Travaux publics et la Compagnie coopérative téléphonique des comtés Saint-Jean-Chicoutimi, depuis le 24 mai 1923, au sujet de la location ou de la vente des lignes téléphoniques entre Chicoutimi et Saint-Ambroise, et Saint-Ambroise et Péribonka, dans le comté de Chicoutimi-Saguenay, P.Q.

M. Boivin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1926:—Copie des correspondances, rapports et papiers quelconques afférant à la retraite de John-D. McMinn, percepteur des Douanes et de l'Accise au port de Richibouctou et à sa pension subséquente.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), du consentement de la Chambre présente un Bill No 91, Loi modifiant la Loi de l'immigration, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Arthurs pour M. Hubbs—Ordre de la Chambre—Copie de la convention du gouvernement avec les compagnies de chemin de fer au sujet de l'immigration, et dont il était question dans le discours du Trône à l'ouverture de la session courante.

Par M. Brown—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, lettres et autres papiers déposés aux départements de la Justice et de l'Immigration, afférant au procès Le Roi vs Stuart ou Stewart, *re* la Loi de la convention sur les oiseaux migrateurs, instruit par le magistrat de police W.-G. Scott, et porté à la cour d'appel du Manitoba en 1924.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Manion.

Et le débat continuant;

M. l'Orateur étant de retour prend le fauteuil.

Et le débat se prolongeant, il est ajourné sur motion de M. King (Kootenay-Est).

La Chambre s'ajourne alors à 11.14 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 67

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 27 AVRIL 1926

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un buste de Lord Durham a été présenté au Dominion du Canada par M. St. Loe Strachey, de Londres, Angleterre.

M. l'Orateur dépose sur la Table—Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1926:—Copie des correspondances, lettres, télégrammes et autres papiers échangés entre le Directeur général des élections et des tiers relativement au paiement des fonctionnaires d'élection dans la circonscription d'Athabaska.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a substitué le nom de M. Elliott à celui de M. Prévost sur le comité conjoint des impressions du Parlement; et que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Manion.

Et le débat continuant; il est ajourné sur motion de M. Smith.

La Chambre s'ajourne alors à 11.40 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 68

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 28 AVRIL 1926

PRIÈRES.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse un ordre de la Chambre du 29 mars 1926:—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, affidavit, rapports, communications et autres papiers échangés entre la maison Henderson et Herridge, d'Ottawa, et l'honorable Secrétaire d'Etat ou un fonctionnaire du département du Secrétaire d'Etat, ou d'autres départements du gouvernement, du 11 novembre 1919 au jour actuel, au sujet de la *Eclectric Machinery Company, Limited* et du changement de nom de ladite compagnie en celui de "H. G. Stewart Machinery Company, Limited."

Aussi—Réponse à un ordre de la Chambre du 29 mars 1926:—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, affidavit, rapports, communications et autres papiers échangés entre la *Electric Machinery Manfg. Co.*, de Minneapolis, Minnesota, et l'honorable Secrétaire d'Etat ou un fonctionnaire du département du Secrétaire d'Etat, ou d'autres départements du gouvernement, du 11 novembre 1919 au jour actuel, concernant la constitution en corporation de la *Electric Machinery Co., Limited* et le projet de changement de nom de la compagnie en celui de "H. G. Stewart Machinery Co., Limited."

Aussi—Réponse à un ordre de la Chambre du 29 mars 1926:—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, affidavit, rapports, communications et autres papiers échangés entre E.-W. Backus et la *Backus-Brooks Co.*, et l'honorable Secrétaire d'Etat ou un fonctionnaire du département du Secrétaire d'Etat, ou d'autres départements du gouvernement, du 11 novembre 1919 au jour actuel, concernant le changement du nom de la *Electric Machinery Company, Limited*, en celui de "H. G. Stewart Machinery Company Limited."

Aussi—Réponse à un ordre de la Chambre du 29 mars 1926:—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, affidavit, rapports, communications et autres papiers échangés entre la *Canadian Minneapolis Electric Co., Limited*, (subsidiaire de la *Electric Machinery Mfg. Co.*, de Minneapolis), et l'honorable Secrétaire d'Etat ou un fonctionnaire du département du Secrétaire d'Etat, ou

d'autres départements du gouvernement, du 11 novembre 1919 au jour actuel, concernant le changement du nom de la *Electric Machinery Co., Ltd.*, en celui de "H. G. Stewart Machinery Company, Limited."

Aussi—Réponse à un ordre de la Chambre du 29 mars 1926:—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, affidavit, rapports, communications et autres papiers échangés entre la *Canadian Minneapolis Electric Co., Ltd.*, et l'honorable Secrétaire d'Etat ou un fonctionnaire du département du Secrétaire d'Etat, ou d'autres départements du gouvernement, du 11 novembre 1919 au jour actuel, concernant le changement du nom de la *Electric Machinery Company, Limited,* en celui de "H. G. Stewart Machinery Company Limited," avec indication des noms de tous les directeurs de la *Canadian Minneapolis Electric Co., Limited.*

Et aussi—Réponse à un ordre de la Chambre du 29 mars 1926:—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, affidavit, rapports, communications et autres papiers échangés entre la *Electric Machinery Company Limited,* et l'honorable Secrétaire d'Etat ou un fonctionnaire du département du Secrétaire d'Etat, ou d'autres départements du gouvernement, du 11 novembre 1919 au jour actuel, concernant la constitution en corporation de la *Electric Machinery Company, Limited* et le changement du nom de ladite compagnie en celui de "H. G. Stewart Machinery Co., Ltd."

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le bill privé suivant:—

Bill No 92, Loi concernant la Grande Loge Orangiste de l'Amérique Britannique.—M. *Hocken.*

Ledit bill est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre conformément à la règle 99.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Manion.

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 69

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 29 AVRIL 1926

PRIÈRES.

M. Parent, du comité des Bills Privés, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et a convenu de les rapporter sans amendement, savoir:—

Bill No 25 (B) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Gertrude Orr".

Bill No 26 (C) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Melville James Andrews".

Bill No 27 (D) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Reginald Oddy".

Bill No 28 (E) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Roxie Horner".

Bill No 29 (F) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Muriel Burnet".

Bill No 30 (G) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Toms".

Bill No 31 (H) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Sanderson".

Bill No 32 (I) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Noel Leslie Deuxbury".

Bill No 33 (J) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May O'Reilly".

Bill No 34 (K) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Victoria Dillane".

Bill No 35 (L) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Alberta Barker".

Bill No 36 (M) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Hazel McCausland".

Bill No 37 (N) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Sterling LeRoy Spicer".

Bill No 38 (O) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Bell Corney".

Bill No 39 (P) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à David Frank Crosier".

Bill No 40 (Q) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Gildea Nye Brown".

Bill No 41 (R) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Thomas Faragher".

Bill No 42 (S) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Viola Lidkea".

Bill No 43 (T) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mike Ayoub, autrement connu sous le nom de Michael Ayoub".

Bill No 44 (U) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Marion McGinley".

Bill No 45 (V) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Edgar Perinchief".

Bill No 46 (W) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hendel Tuerner Lubrinetsky".

Bill No 47 (X) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Hugh Turnbull".

Bill No 48 (Y) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Elby Pollington".

Bill No 49 (Z) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Stewart".

Bill No 50 (A2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Melville Moore".

Bill No 51 (B2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Samuel Milligan".

Bill No 52 (C2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Richadson".

Bill No 53 (D2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Isadore Boadner".

Bill No 54 (E2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Albert Thomas".

Bill No 55 (F2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Isabel Clark".

Bill No 56 (G2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Seymour O'Connor".

Bill No 57 (H2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Yetta Selma Trachsell".

Bill No 58 (I2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Dewar".

Bill No 59 (J2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Burrell".

Bill No 60 (K2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Marion Byam".

Bill No 61 (L2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Davidson".

Bill No 62 (M2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Selina Irvin".

Bill No 63 (N2) du Sénat, inttiulé: "Loi pour faire droit à Frank John Davis".

Bill No 64 (O2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Norman Smith McMurray".

Bill No 65 (P2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Archie Claire McIntyre".

Bill No 66 (Q2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Elizabeth Harcourt".

Bill No 67 (R2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Gordon Pook".

Bill No 68 (S2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ezillah Harriet Cole".

Bill No 69 (T2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Burnside".

Bill No 70 (U2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Cora Mae Murray".

Bill No 71 (V2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Janet Thornhill Gorrie".

Bill No 72 (W2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian DuBord Bulloch".

Bill No 73 (X2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henrietta Schierholtz".

Bill No 74 (Y2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Maude Elizabeth Gilroy".

Bill No 75 (Z2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Howard Buckley".

Bill No 76 (A3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William George Darlington".

Bill No 77 (B3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Watson".

Bill No 78 (C3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Marjorie Warren".

Bill No 79 (D3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Douglas Palmer".

Bill No 80 (E3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Isobel Lamontagne".

Bill No 81 (F3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Johnston Mitchell Wells".

Bill No 82 (G3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeremiah Gibbs".

Bill No 83 (H3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Caroline Elizabeth Risbridger".

Bill No 84 (J3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Cassie Woodley".

Bill No 85 (K3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Freeman".

Bill No 86 (L3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Guthrie".

Bill No 87 (M3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Stead".

Bill No 88 (N3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Grace Hopkins".

Bill No 89 (O3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Catherine Searle".

Bill No 90 (P3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Charles Frost".

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 29 mars 1926:—Copie des télégrammes, lettres et autres papiers échangés entre L.-J. Camsusa, Wm Duff, député, G.-A. Wooten et le ministre de la Marine, ou de la Justice, ou le premier ministre ou autre ministre de la Couronne, au sujet de négociations ou conférences afférant à l'achat de certains navires de la marine marchande du gouvernement canadien, et se rapportant aux affaires Le Roi vs Camsusa, Fong Quing vs Camsusa; aussi copie des archives des conférences ou autres papiers afférants.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport du Bureau des commissaires des grains du Canada, pour la récolte terminée le 31 août 1925.

Sur motion de M. Clark, ordonné,—Que le paragraphe (*c*) de l'article (3) de la règle 89, par lequel une pénalité de $200.00 est imposée pour les bills privés présentés à la Chambre après la douzième semaine de la session soit suspendu pour la présente session du Parlement, et que conformément aux prescriptions de la règle 115, cette motion soit référée au comité des Ordres Permanents qui devra en faire rapport.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Church—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Combien on a dépensé chaque année depuis huit ans pour maintenir (*a*) le département des affaires de l'extérieur, (*b*) le Haut-commissariat en Angleterre, (*c*) la Société des Nations, y compris les appointements et contributions, (*d*) les dépenses des délégués à la Société des Nations, et à qui elles ont été payées, (*e*) les appointements payés actuellement, et à qui, pour la Société.

2. Combien a coûté l'exposition de Wembley au Canada.

3. Quelle somme on a dépensée pour acheter le nouvel emplacement et l'édifice pour loger le Haut-Commissariat à Londres, et combien coûte l'entretien chaque année.

Par M. MacDonald (Kings)—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Quels services de trains fonctionnaient sur les embranchements de l'Ile du Prince-Edouard du National-Canadien en février dernier, entre les endroits suivants: (*a*) Charlottetown et Borden, (*b*) Charlottetown et Summerside, (*c*) Charlottetown et Souris, (*d*) Mt Stewart et Georgetown, (*e*) Summerside et Tignish.

2. Dans combien de journées ces services ont fonctionné selon l'horaire.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Davis—Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—

1. Quelles quantités des produits ci-dessous on a importées d'Australie et de Nouvelle-Zélande depuis l'entrée en vigueur du traité de commerce avec ces deux pays, et quelle en était la valeur dans chaque cas; bœuf, porc, mouton, agneau, viandes conservées, volailles et gibier, extraits de viande, saindoux, cire d'abeille, œufs, fromage, beurre, légumes conservés, fruits conservés, miel coulé, pulpe de fruit, suif, fruits séchés, évaporés ou hydratés, avec indication de genre.

2. Quelles quantités, sur ces importations, ont été dédouanées jusqu'ici, et ce qui reste à dédouaner.

3. Quelles quantités des produits susdits on a exportés du Canada à la Nouvelle-Zélande ou l'Australie, depuis l'entrée en vigueur du Traité.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Robb.—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Manion.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. MacDonald (Cap-Breton-Sud).

La Chambre s'ajourne alors à 11.40 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 70

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 30 AVRIL 1926

PRIÈRES.

M. Bennett présente,—Pétition de James Arthur Collins, concernant l'élection pour le district électoral de Peace-River, tenue le 29 octobre 1925; ainsi qu'une copie de la preuve faite devant l'honorable juge Walsh, et jury, dans la cour suprême de l'Alberta en cette affaire.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie d'un arrêté en Conseil, C.P. 668, daté le 30 avril 1926, acceptant la résignation de M. Clarence Jameson comme membre de la commission du service civil, et la correspondance qui s'y rapporte.

Et aussi,—Copie d'un arrêté en Conseil, C.P. 669, en date du 30 avril 1926, acceptant la résignation de M. M.-G. Larochelle, comme membre de la commission du service civil, et la correspondance qui s'y rapporte.

Le Greffier de la Chambre dépose sur la Table le bill privé suivant:—

Bill No 92, Loi constituant en corporation *The Canadian Dexter P. Cooper Company*.—M. *Hanson*.

Ledit bill est en conséquence lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre conformément à la règle 99.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens, et sur l'amendement de M. Manion.

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la Règle 25*)

M. Howard propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les Bills Privés, conformément à la règle 109; agréé.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill No 25 (B) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Gertrude Orr".

Bill No 26 (C) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Melville James Andrews".

Bill No 27 (D) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Reginald Oddy".

Bill No 28 (E) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Roxie Horner".

Bill No 29 (F) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Muriel Burnet".

Bill No 30 (G) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ada Toms".

Bill No 31 (H) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Sanderson".

Bill No 32 (I) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Noel Leslie Deuxbury".

Bill No 33 (J) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May O'Reilly".

Bill No 34 (K) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Victoria Dillane".

Bill No 35 (L) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Alberta Barker".

Bill No 36 (M) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Hazel McCausland".

Bill No 37 (N) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Sterling LeRoy Spicer".

Bill No 38 (O) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Bell Corney".

Bill No 39 (P) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à David Frank Crosier".

Bill No 40 (Q) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Gildea Nye Brown".

Bill No 41 (R) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Thomas Faragher".

Bill No 42 (S) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Viola Lidkea".

Bill No 43 (T) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mike Ayoub, autrement connu sous le nom de Michael Ayoub".

Bill No 44 (U) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Marion McGinley".

Bill No 45 (V) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Edgar Perinchief".

Bill No 46 (W) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hendel Tuerner Lubrinetsky".

Bill No 47 (X) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Hugh Turnbull".

Bill No 48 (Y) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Elby Pollington".

Bill No 49 (Z) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Stewart".

Bill No 50 (A2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Melville Moore".

Bill No 51 (B2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Samuel Milligan".

Bill No 52 (C2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Richardson".

Bill No 53 (D2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Isadore Boadner".

Bill No 54 (E2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Albert Thomas".

Bill No 55 (F2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Isabel Clark".

Bill No 56 (G2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Seymour O'Connor".

Bill No 57 (H2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Yetta Selma Trachsell".

Bill No 58 (I2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Dewar".

Bill No 59 (J2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Burrell".

Bill No 60 (K2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Marion Byam".

Bill No 61 (L2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Davidson".

Bill No 62 (M2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Selina Irvin".

Bill No 63 (N2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frank John Davis".

Bill No 64 (O2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Norman Smith McMurray".

Bill No 65 (P2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Archie Claire McIntyre".

Bill No 66 (Q2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Elizabeth Harcourt".

Bill No 67 (R2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Gordon Pook".

Bill No 68 (S2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ezillah Harriet Cole".

Bill No 69 (T2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Burnside".

Bill No 70 (U2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Cora Mae Murray".

Bill No 71 (V2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Janet Thornhill Gorrie".

Bill No 72 (W2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian DuBord Bulloch".

Bill No 73 (X2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Henrietta Schierholtz".

Bill No 74 (Y2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Maude Elizabeth Gilroy".

Bill No 75 (Z2) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Howard Buckley".

Bill No 76 (A3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William George Darlington".

Bill No 77 (B3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Watson".

Bill No 78 (C3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Marjorie Warren".

Bill No 79 (D3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Douglas Palmer".

Bill No 80 (E3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Beatrice Isobel Lamontagne".

Bill No 81 (P3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Johnston Mitchell Wells".

Bill No 82 (G3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeremiah Gibbs".

Bill No 83 (H3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Caroline Elizabeth Risbridger".

Bill No 84 (J3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Cassie Woodley".

Bill No 85 (K3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Freeman".

Bill No 86 (L3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Guthrie".

Bill No 87 (M3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Stead".

Bill No 88 (N3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Grace Hopkins".

Bill No 89 (O3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Catherine Searle".

Bill No 90 (P3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Charles Frost".

Sur motion de M. Howard, ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, sur laquelle les bills ci-dessus mentionnés sont fondés.

Le Bill No 92, Loi concernant la Grande Loge Orangiste de l'Amérique Britannique est lu la deuxième fois et référé au comité des Banques et du Commerce.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés;

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Manion.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Séguin.

La Chambre s'ajourne alors à 11.04 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 71

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 3 MAI 1926

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Duff, président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur-suppléant en vertu du statut à cet effet.

Prières.

M. Boivin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 avril 1926—Tableau montrant:—
1. Quels droits de douane on a perçus au Canada, dans chaque province, pour chaque exercice clos le 31 mars, de 1921 à 1925 inclusivement.
2. Quels droits on a perçus dans chaque province, au total, pour les années indiquées à la question 1.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table—Réponse à un ordre de la Chambre du 26 avril 1926:—Copie de la convention du gouvernement avec les compagnies de chemin de fer au sujet de l'immigration, et dont il était question dans le discours du Trône à l'ouverture de la session courante.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Septième rapport annuel du bureau des directeurs de la Marine marchande du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1925.

M. Ward, secondé par M. Lucas, du consentement de la Chambre présente un Bill No 94, Loi concernant le domicile des femmes mariées relativement aux procédures de divorce, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 93, Loi constituant en corporation *The Canadian Dexter P. Cooper Company* est lu la deuxième fois et référé au comité des Bills Privés.

L'adresse à Son Excellence le Gouverneur général, qui suit est votée:—

Par Sir Henry Drayton—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Relevé des arrêtés du Conseil adoptés dans l'année solaire 1925.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Manion.

Et le débat continuant;

M. l'Orateur étant de retour prend le fauteuil.

Et le débat se prolongeant, il est ajourné sur motion de M. Rogers.

La Chambre s'ajourne alors à 11.55 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 72

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 4 MAI 1926

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

M. l'Orateur informe la Chambre, que le greffier a déposé sur la Table le vingtième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 2, de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son vingtième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné la pétition suivante pour bill privé, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées, savoir:—

De J. H. Cassidy et autres pour une loi constituant en corporation *The Red Lake and Northwestern Railway Company.*

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le bill privé suivant:—

Bill No 95, Loi constituant en corporation *The Red Lake and Northwestern Railway Company.*—M. *Heenan.*

Ledit bill est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, en vertu de la règle 99.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1926:—Relevé montrant:—Quels subsides, et à quel titre, ont été payés à chaque province, chaque année, depuis la Confédération.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 26 avril 1926:—Copie des correspondances, lettres et autres papiers déposés aux départements de la Justice et de l'Immigration, afférant au procès Le Roi vs Stuart ou Stewart, *re* la Loi de la convention sur les oiseaux migrateurs, instruit par le magistrat de police W.-G. Scott, et porté à la cour d'appel du Manitoba en 1924.

Aussi—Réponse à un ordre de la Chambre du 29 avril 1926—Etat montrant:—

1. Combien on a dépensé chaque année depuis huit ans pour maintenir (*a*) le département des affaires de l'extérieur, (*b*) le Haut-commissaire en Angleterre, (*c*) la Société des Nations, y compris les appointements et contributions, (*d*) les dépenses des délégués à la Société des Nations, et à qui elles ont été payées, (*e*) les appointements payés actuellement, et à qui, pour la Société.

2. Combien a coûté l'exposition de Wembley au Canada.

3. Quelle somme on a dépensée pour acheter le nouvel emplacement et l'édifice pour loger le Haut-Commissariat à Londres, et combien coûte l'entretien chaque année.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table, le rapport du préposé aux pétitions sur la pétition présentée le 30 avril dernier, comme suit:—

Le préposé aux pétitions a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné la pétitions suivante et il constate que les prescriptions de la règle 75 ont été suivies, savoir:—

De James Arthur Collins, de Chisholm, province de l'Alberta, marchand de bois, priant la Chambre des Communes de décider et déclarer que Donald McBeth Kennedy, de Waterhole, province de l'Alberta, n'a pas été dûment élu à l'élection tenue le 29 octobre 1925; que son élection est nulle; et que votre pétitionnaire soit déclaré dûment élu, et a droit de siéger comme député pour le district électoral de Peace-River à la Chambre des Communes du Canada. —M. *Bennett.*

M. Mackenzie King (Prince-Albert) soulève une question d'ordre,—Que ladite pétition ne peut être reçue parce que l'élection de Peace-River a été protestée et est encore pendante devant la cour suprême de l'Alberta, en vertu des prescriptions de la Loi des élections contestées.

Et après débat;

M. l'Orateur déclare que,—Vu l'importance de la question, il demande à la Chambre de lui permettre de rendre sa décision à une date ultérieure.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Manion.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. McIntosh.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

BUDGET INTERIMAIRE

Résolu,—Qu'une somme n'excédant pas $15,934,291.06 représentant un douzième de chaque crédit des différents item qui n'ont pas été votés, tels qu'inscrits dans le budget principal pour l'exercice se terminant le 31 mars 1927, déposé

devant la Chambre à la présente session du Parlement, soit accordée à Sa Majesté, au compte de l'exercice se terminant le 31 mars 1927.

Résolution à rapporter.

Du consentement de la Chambre;
Ladite résolution est rapportée, lue la seconde fois et agréée, le comité des Subsides devant siéger à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement de la Chambre, M. Robb, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens (pour rendre valables les crédits intérimaires ci-dessus seulement).
Et la question étant posée, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité des Voies et Moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—
Résolu,—Que pour faire face aux Subsides votés à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du Service public au compte de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1927, la somme de $15,934,291.06 soit octroyée à même le Fonds du Revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

Du consentement de la Chambre;
Ladite résolution est rapportée, lue la seconde fois et adoptée,—le comité des Voies et Moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Robb, présente alors un Bill No 96, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le Service public de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1927,—lequel est lu une première fois.

Du consentement de la Chambre;
Ledit bill est lu une deuxième fois, référé au comité général rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

La Chambre s'ajourne alors à 11.34 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 73

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 5 MAI 1926

Prières.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur la pétition présentée le 4 courant, lequel est comme suit:—

Le préposé aux pétitions a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné la pétition suivante et constate que les prescriptions de la règle 75 ont été observées, mais vu que le délai pour recevoir des pétitions pour bills privés est expiré, elle ne peut être lue et reçue, savoir:—

De James McCutcheon Coleman, pour une loi prorogeant la durée de certains brevets.—M. *Jacobs.*

Sur motion de M. Powers, ordonné,—Que la pétition de James McCutcheon Coleman, présentée ce jour, pour une loi prorogeant la durée de certains brevets dudit James McCutcheon Coleman, et le rapport du préposé aux pétitions, soient référés au comité des Ordres permanents, conformément aux prescriptions de la règle 88.

M. Macdonald (Antigonish et Guysborough), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du département de la Défense nationale du Canada, (version française), pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.—Service militaire et de l'air.

Aussi,—Rapport du département de la Défense nationale du Canada, (version française), pour l'exercice terminé le 31 mars 1925.—Service naval.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Cahan—Ordre de la Chambre—Copie du rapport annuel de l'année solaire 1925, du Vermont-Central, dont le capital-actions est en grande partie acquis au National-Canadien.

14014—19

Par M. Brown—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances échangées entre le Bureau d'établissement des soldats ou un de ses fonctionnaires ou employés au sujet de terres qu'il a achetées par l'entremise de l'étude Kennedy et Kennedy, aussi, copie des ordres et instructions donnés par le Bureau relativement à d'autres transactions avec cette étude.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Manion.

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 74

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 6 MAI 1926

Prières.

M. Stork, du comité de la Marine et des Pêcheries, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer au jour le jour, ou au besoin, le procès-verbal de ses séances ainsi que les témoignages qui peuvent être entendus, pour l'utilité des membres du comité et de la Chambre, et que la Règle 74 soit suspendue à cet effet.

M. Boivin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926: —Copies de tous les rapports de l'inspecteur douanier Munn, de l'inspectorat de la Colombie-Britannique, au sujet des douaniers A.-C. Salt et W.-L. Blatchford, à Huntingdon et Abbotsford, C.-B., y compris un affidavit du chef de police H.-J. Harding, de Chilliwack, C.-B., indiquant les détails d'un chèque de $100.00 donné par ledit Blatchford audit Harding. Aussi d'une somme de $201.25 que lui aurait remis Blatchford; avec copie du reçu daté du 14 décembre 1921, donné par Harding au douanier Blatchford.

M. King (Kootenay-Est), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table—Réponse à un ordre de la Chambre du 22 mars 1926:—Copie des correspondances, télégrammes, bordereaux de paye et autres papiers relatifs aux réparations faites au quai de New-Richmond, P.Q., en 1922, réparations dont M. John-B. Cyr était contremaître pour le département des Travaux publics.

M. Mackenzie King (Prince-Albert) propose,—Que le comité spécial chargé le lundi 15 mars d'étudier nos sources actuelles de houille anthracite et bitumineuse, leur sûreté, et autres questions afférentes, soit composé des membres suivants: MM. Armstrong (Lambton), Bury, Campbell, Fafard, Flemming, Garland (Bow-River), Gershaw, Howden, Lapierre, McLean (Melfort), Nicholson et Rogers, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et dossiers, et de faire rapport de temps à autre à la Chambre.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

DECISION DE M. L'ORATEUR

M. l'Orateur.—James-Arthur Collins a soumis à la Chambre une pétition demandant aux Communes du Canada de déclarer et de déterminer que Donald-Macbeth Kennedy, de Waterhole, province d'Alberta, n'a pas été dûment élu lors de l'élection tenue le 29 octobre 1925; que son élection est nulle; et que le réquérant doit être déclaré élu, et avoir droit de siéger comme député du district électoral de Rivière-la-Paix à la Chambre des Communes du Canada.

Le Très Honorable W.-L. Mackenzie King, vu le rapport du greffier des pétitions, a soulevé une question d'ordre. Il prétend que la pétition en question ne peut être convenablement reçue à la Chambre des Communes, parce que l'élection de la Rivière-la-Paix est contetsée, qu'elle est devant la Cour suprême de l'Alberta, et que le parlement du Canada, en vertu de la Loi des élections contestées adoptée en 1873, et maintenant comprise dans le chapitre 7 des Statuts revisés du Canada, 1906, a remis aux tribunaux la juridiction exclusive sur les affaires relevant de l'élection des députés.

Une discussion s'est ouverte sur la question, et des deux côtés de la Chambre l'on a cité de nombreuses décisions, de nombreux précédents et autorités. Le sujet est très important, et j'ai donné à sa solution la plus sérieuse attention.

J'ai consulté les affaires citées, et je constate qu'elles ne s'appliquent pas toutes à la pétition qui nous occupe.

Dans l'affaire de *Queen's N.-B.*, les procédures n'avaient pas commencé par une pétition. Le 4 avril 1887 le greffier de la Couronne en Chancellerie reçut l'ordre de comparaître le jour suivant avec le rapport de l'élection, les livres de poll, et autres pièces. Il comparaissait en conséquence le lendemain. Le 28 avril 1887, M. Skinner présentait une motion demandant que le greffier de la Couronne modifiat le rapport en effaçant le nom de M. Baird et lui substituant celui de M. King, comme député dûment élu de la circonscription électorale; sur amendement de M. Thomson, le rapport et les pièces étaient référés au comité des privilèges et élections.

L'affaire *Brockville et Huron-Ouest* a suivi la même procédure. Une motion était adoptée le 6 juillet 1899, ordonnant au greffier de la Couronne en chancellerie de comparaître à la Table avec tous les livres de poll, liste des électeurs et autres pièces que lui avaient transmis les différents officiers-rapporteurs. Il comparaissait le jour suivant et produisait les pièces voulues. Sur motion de M. (maintenant sir) Robert-L. Borden, ces pièces étaient référées au comité des privilèges et élections.

Dans l'affaire de *Nipissing*, M. Northrup proposa, le 24 avril 1901, en amendement à la motion que M. l'Orateur quitte le fauteuil pour que la Chambre siège en comité des Subsides, que la conduite de l'officier-rapporteur fût référée au comité des privilèges et élections. Cet amendement était défait à la même séance par un vote de 51 à 94.

Dans l'affaire *Coderre*, il n'y a pas eu de pétition, M. Gauthier souleva une question de privilège et proposa, le 17 mars 1913, que certaines allégations contre le secrétaire d'Etat fussent référées au comité des privilèges et élections. La motion était rejetée par 53 voix à 87.

Les deux seules affaires qui ont eu pour origine une pétition, sont celles de *Gaspé* et de *Richelieu*. Lors de la première, survenue en 1874, le requérant, Horatien LeBoutillier, demandait que le rapport de l'élection fût amendé par la substitution de son nom à celui de Louis-George Harper, député siégeant. Le Speaker Anglin ne voulu pas laisser recevoir la pétition.

L'Orateur Blanchet donna dans l'affaire de *Richelieu* (1881) une décision similaire, qu'il compléta par les observations suivantes: "Si la pétition était reçue, tout député pourrait alors proposer qu'elle soit déférés à un comité; et si une telle proposition était agréée, les diverses allégations contenues dans la pétition constitueraient l'ordre de renvoi par lequel le comité serait gouverné dans ses procédés.

De cette manière, une porte serait ouverte à la réception, sans distinction, de toutes pétitions s'attaquant d'une manière générale à l'élection des députés, bien que n'étant soumise à aucune des formalités requises même à l'époque où la Chambre avait pleine juridiction sur les élections contestées. Accorder la prière de la pétition, ce serait violer le grand principe qui est la base de toute législation adoptée par le parlement anglais, depuis 1868, et par le parlement canadien, depuis 1873, et qui veut que les cours de justice seules connaissent des cas d'élections contestées."

L'honorable député de Wellington-Sud a invoqué la règle 80 qui donnerait à la Chambre l'autorité suffisante pour recevoir la présente pétition; mais elle est inefficace aujourd'hui, car elle a été remplacée par la Loi des élections contestées qui figure aux Statuts depuis 1874. Elle n'a rien à voir aux différentes lois qui pourvoient pleinement à la poursuite et à la punition des pratiques électorales corruptrices; seulement, elle réitère le privilège de la Chambre de connaître des délits de soudoiement et de corruption après que la preuve en a été faite devant les tribunaux compétents.

Il est indubitable qu'au Canada aussi bien qu'en Grande-Bretagne la Chambre a consenti à soumetttre l'exercice de ses privilèges à certains tribunaux particuliers juridiquement constitués. La différence est faible entre les lois anglaise et canadienne des élections contestées; et May (13e édition, p. 642), dit après avoir traité de l'organisation des tribunaux d'élection: "Les pétitions accusant des élections et rapports injustifiés sont soumises à ces tribunaux au lieu de la Chambre des Communes, comme autrefois... La Chambre n'a aucune connaissance de ces procédures avant leur achèvement; les juges sont aussi tenus de faire rapport s'il y a eu menées corruptrices à la connaissance et du consentement d'un candidat."

La Loi prévoit ici aussi bien qu'en Grande-Bretagne que lorsque le procès d'élection est fini, les juges doivent faire rapport écrit à l'Orateur, indiquant s'il a été établi ou non que des menées corruptrices ont été employées à la connaissance et du consentement d'un candidat; les noms des personnes coupables; si des menées corruptrices ont prévalu; si l'enquête s'est trouvée restreinte dans sa portée du fait dans l'une des parties à la pétition, et s'il est opportun d'en instituer une nouvelle.

Rien ne saurait établir plus clairement que la Chambre des communes a délégué à ces tribunaux les pouvoirs autrefois remplis par ses propres comités, que le commentaire suivant de May, à la page 643. "Tous ces certificats et rapports sont communiqués à la Chambre par le Président, et on en dispose tout comme du rapport des comités des élections sous l'ancien régime. Ils sont inscrits dans le Journal; et des ordres sont donnés pour faire suite à la décision des juges. Un rapport établissant que des menées corruptrices ont prévalu est équivalent à un rapport semblable d'un Comité des Elections demandant de faire une nouvelle enquête sur ces menées corruptrices."

Notre Règle 75 a trait à la procédure qui doit être suivie dans le cas des Pétitions. Le paragraphe 8 stipule que "Toute pétition dont il est ainsi fait rapport, qui ne contient rien de contraire aux privilèges de la Chambre et qui, conformément aux règles ou à la *pratique* de la Chambre peut être reçue, sera alors censée avoir été lue et reçue."

Il est bon de se rappeler la rédaction de cette Règle. Elle indique clairement que, bien que le droit de pétitionner puisse être reconnu à titre de principe fondamental de la Constitution, il n'en est pas moins restreint.

Pour qu'elle soit acceptée, la pétition ne doit pas contenir de sujets contraires aux privilèges de la Chambre, et elle doit se conformer à ses règles et à sa pratique.

Dans le cours du débat on a beaucoup insisté sur le droit immémorial de tout sujet britannique d'adresser une pétition au Parlement.

Redlich, dans le vol. 2, page 239, mentionne cet usage consacré par le temps dans les termes suivants:

"L'institution vénérable de la pétition, la plus ancienne de toutes les formes parlementaires, la semence fertile de toutes les procédures de la Chambre des communes, n'est que peu usitée de nos jours. Il n'y a pas de doute que tout sujet britannique a le droit inné d'adresser des pétitions à la Chambre des communes et à la Chambre des lords, comme il y a cinquante ans, et que des milliers de pétitions sont envoyées chaque année à la Chambre des communes. Cependant, grâce à la multiplication suffisante des tribunaux et des organismes administratifs, la valeur de la pétition, comme protection contre les denis de justice, a disparu."

May, à la page 608, remarque: "Avant que la constitution du Parlement n'eût pris sa forme actuelle, et tandis que ses fonctions judiciaires et législatives étaient mal définies, l'on présentait des pétitions à la Couronne et aux conseils importants du royaume pour le redressement des griefs qui échappaient à la juridiction du droit coutumier. Dans le cas présent, la fonction judiciaire est certainement bien définie, et personne ne prétendra que le grief échappe à la juridiction du tribunal.

La pétition demande que la Chambre des Communes du Canada décide et déclare que M. Kennedy n'a pas été dûment élu à l'élection tenue le 29 octobre 1925, que le rapport de son élection était et est nul, qu'il soit déclaré que le pétitionnaire a été dûment élu à ladite élection, et qu'il a droit à un certificat d'élection en qualité de député élu pour représenter le district électoral de la Rivière-la-Paix à la Chambres des Communes du Canada.

Une requête de ce genre est d'importance sérieuse et sa réception exige un examen soigné, et la consultation des précédents, avant que la Chambre puisse la considérer et la recevoir.

Si la pétition demandait simplement à la Chambre d'examiner des plaintes formulées contre un fonctionnaire de la Chambre, entre autres un sous-officier rapporteur, pour violation des devoirs qui lui sont prescrits par la loi—fraude ou manipulation des bulletins et autres menées corruptrices, ou si elle demandait la punition d'un fonctionnaire, le Parlement aurait incontestablement le droit de recevoir une pétition et d'y satisfaire. La Chambre a toujours pouvoir de s'enquérir de la conduite de ses propres officiers-rapporteurs et de les empêcher de mal faire. (Bourinot, p. 134). Ce privilège n'a jamais été disputé depuis le 20 mars 1875, alors que l'honorable Edward Blake et sir John MacDonald convinrent, tous deux, que la Chambre ne s'était pas départie de son pouvoir de contrôler, de censurer et, en cas nécessaire, de punir les officiers et les sous-officiers rapporteurs. (Voir aussi sir Louis Davies, Vol. II, p. 5308).

Voici comment Bourinot résume, à la page 133 et à la page 134, ses commentaires sur les précédents invoqués:

"Parmi les conclusions auxquelles on peut arriver, en analysant des cas cités dans ces contestations, il convient d'en invoquer une, établissant que le sens parlementaire et l'opinion publique s'opposent à ce qu'on retourne à l'ancien système, grâce auquel le Parlement pouvait intervenir dans les litiges électoraux, quoiqu'il conserve tous les pouvoirs non expressément ou implicitement confiés aux tribunaux. Les dispositions des lois touchant les élections contestées et les questions de ce genre, n'infirment pas la compétence de la Chambre quant au droit d'occuper le fauteuil de député, qui ne résulte pas d'élections contestées. La Chambre est, de fait, tenue de s'occuper de toute incapacité légale affectant les députés, et d'émettre des brefs d'élection ayant pour objet de remplacer les députés jugés incapables de siéger, sans attendre que la déclaration soit débattue en dehors du Parlement. La Chambre peut donc toujours faire enquête sur la conduite de ses propres officiers-rapporteurs et de les empêcher de causer préjudice. Naturellement, elle devra témoigner de la prudence dans les affaires

qui pourraient être réglées d'une manière satisfaisante par les tribunaux, bien qu'il soit toujours dans l'ordre d'accueillir des pétitions exposant des griefs et en sollicitant le redressement, pourvu qu'on n'y mette pas en doute l'élection du député au sens de la Loi des élections contestées."

Avant l'adoption de la Loi des élections contestées, la Chambre, en son comité de privilèges et d'élections, connaissait de toutes les pétitions d'élection. Cette coutume a été longtemps en vigueur. Les témoins et les personnes intéressées remplissaient les couloirs. On alléguait constamment l'injustice et l'esprit de parti. C'est afin d'écarter toutes ces difficultés et de créer un tribunal impartial que le Parlement a adopté la loi et saisi les tribunaux de ces questions.

Cette juridiction exclusive fut confiée aux tribunaux par l'article 91 de la Loi, qui se lit comme suit:

"91. Toutes les élections sont assujéties aux dispositions de la présente loi, et leur validité ne peut être contestée qu'en conformité de ces dispositions."

Je décide donc que la pétition ne peut être reçue.

De cette décision, M. Bennett en appelle.

Et la question étant posée par M. l'Orateur: la décision du fauteuil sera-t-elle maintenue, elle est résolue dans l'affirmative sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Baldwin,
Beaubien,
Benoit,
Bettez,
Bird,
Boivin,
Bothwell,
Bouchard,
Boucher,
Boutillier,
Brown,
Cahill,
Campbell,
Cannon,
Cardin,
Carmichael,
Coote,
Cross,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Dionne,
Donaghy,
Donnelly,
Duff,
Dunning,
Dussault,
Elliott,
Evans,
Evanturel,
Fafard,
Fansher,
Fiset (sir Eugène),
Fontaine,
Forke,
Fournier,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gershaw,
Gervais,
Girouard,
Goulet,
Guerin,
Hall,
Hatfield,
Heaps,
Heenan,
Howard,
Howden,
Jacobs,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
Kay,
King (Kootenay-Est),
King, Mackenzie (Prince-Albert),
Lacombe,
Laflamme,
Lanctôt,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Letellier,
Lovie,
Lucas,
Macdonald (Glengarry),
Macdonald (Antigonish-Guysborough),
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
Macphail,
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
Malcolm,
Marcil,
Mercier (Laurier-Outremont),
Millar,
Morin (Bagot),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Motherwell,
Neill,
Parent,
Perras,
Pouliot,
Power,
Prévost,
Raymond,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Ross (Moose Jaw),
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Spence (Maple-Creek),
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stork,
Sylvestre,
Tobin (Richmond-Wolfe),
Tobin (Wetaskiwin),
Totzke,
Vallance,
Verville,
Ward,
Wilson (Vaudreuil-Soulanges),
Woodsworth,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—115.

CONTRE:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Armstrong (Timiskaming-Sud),
Armstrong (Lambton-Est),
Arthurs,
Baker,
Barber,
Bell (Hamilton-Ouest),
Bell (St-Antoine),
Bell (St-Jean-Albert),
Bennett,
Black (Yukon),
Black (Halifax),
Bowen,
Bristol,
Bury,
Cahan,
Cantley,
Casselman,
Chabot,
Chaplin (Kent(O.)),
Chaplin (Lincoln),
Charters,
Church,
Clark,
Cotnam,
Davis,
Dickie,
Drayton (sir Henry),
Duncan,
Embury,
Esling,
Fish,
Flemming,
Foster,
Fraser,
Garland (Carleton),
Geary,
Gott,
Grimmer,
Guthrie,
Hamilton,
Hannesson,
Hanson,
Hay,
Hocken,
Hodgins,
Hubbs,
Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Jones,
Kaiser,
Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre),
Ladner,
Lennox,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton),
Macdougall,
MacLaren,
Maclean (York-Sud),
MacNutt,
McClenaghan,
McGibbon,
McKillop,
McQuarrie,
Maloney,
Manion,
Maybee,
Meighen,
Messervy,
Mewburn,
Morand,
Mullins,
Murphy,
Nicholson,
O'Neill,
Peck,
Perley (sir George),
Pettit,
Preston,
Price,
Quinn,
Robinson,
Rogers,
Ross (Kingston-Cité),
Rowe,
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Short,
Simpson,
Sinclair,
Smith,
Smoke,
Spence (Parkdale),
Stansell,
Stewart (Leeds),
Stirling,
Sutherland (Oxford-Sud),
Sutherland (Oxford-Nord),
Thompson,
Tolmie,
Tummon,
White (London),
White (Mount-Royal),
Wilson (Wentworth),
Wright—107.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Ladner—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Combien de bois a été importé des Etats-Unis en Canada et dont on s'est servi pour des travaux du gouvernement durant les années 1923 à 1925 inclusivement.

2. Combien de ce bois importé des Etats-Unis était d'origine canadienne.

3. Quelle est la valeur totale de bois importé des Etats-Unis et dont on s'est servi pour des travaux du gouvernement depuis 1922 à 1925 inclusivement.

4. Quelle est la valeur totale de bois canadien dont on s'est servi durant la même période.

5. Quelle est la valeur totale d'autres produits importés des Etats-Unis depuis 1922 à 1925 inclusivement et dont on s'est servi dans la construction ou pour des travaux du gouvernement du Canada.

Par M. Armstrong (Lambton-Est)—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Quel est le prix du cent livres de sucre brut, importé au Canada des Antilles et d'Australie, respectivement, au port d'expédition.

2. Quel est le fret à payer la livre sur le sucre brut importé au Canada des Antilles et d'Australie, et quel est le tarif douanier la livre sur ce sucre importé des pays susdits.

3. Combien de livres de beurre on a importées au Canada depuis le 1er janvier 1926, et venant d'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des Etats-Unis respectivement.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Robb.—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Manion.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Donnelly.

La Chambre s'ajourne alors à 11.35 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 75

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 7 MAI 1926

PRIÈRES.

M. Malcolm, du comité des Banques et du Commerce, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il a été convenu de les rapporter sans amendement, savoir:

Bill No 24, (A) du Sénat, intitulé: "Loi pourvoyant au changement du nom de certaines sociétés de caisses de retraite".

Bill No 20, Loi concernant la compagnie dite *The Pacific Coast Fire Insurance Company*.

Votre comité a aussi pris en considération les bills suivants, et il a été convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir:

Bill No 92, Loi concernant la Grande Loge Orangiste de l'Amérique Britannique.

Bill No 19, Loi constituant en corporation *The Agents Insurance Company*.

En ce qui concerne le bill en dernier lieu mentionné, votre comité recommande que le titre soit changé en celui de "Loi constituant en corporation *The Pioneer Insurance Company*".

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens, et sur l'amendement de M. Manion.

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la Règle 25*)

Le Bill No 95, Loi constituant en corporation *The Red Lake and Northwestern Railway Company*, est lu la deuxième fois et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés;

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Manion.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Maloney.

La Chambre s'ajourne alors à 10.29 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 76

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 10 MAI 1926

Prières.

Une pétition est déposée sur la Table.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:—

BUREAU DU SECRETAIRE DU GOUVERNEUR GENERAL

Ottawa, 6 mai 1926.

Monsieur,—Je suis chargé par Son Excellence le Gouverneur général de vous informer que l'adresse du Sénat et de la Chambre des Communes exprimant le profond regret et la grande peine qu'ils ont ressentis à la mort de Sa Majesté la Reine-Mère a été dûment déposée au pied du Trône. Sa Majesté le Roi a été profondément touché par ses termes, et a commandé que ses remerciements les plus sincères soient communiqués aux membres du Sénat et de la Chambre des Communes pour la sympathie exprimée à Lui et à la famille Royale dans leur triste deuil.

Veuillez agréer,
Monsieur l'Orateur,
L'assurance de ma haute considération,

A. F. SLADEN,
Secrétaire du Gouverneur général.

L'honorable Orateur,
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926:—Copie de la correspondance échangée entre le maître de poste d'Adamsville, comté de Kent, N.-B., le département des Postes et le surintendant divisionnaire, relativement au déménagement du bureau de poste à son local actuel sur les confins du village.

Aussi—Réponse à un ordre de la Chambre du 29 mars 1926—Copie des correspondances, télégrammes et autres documents concernant la révocation de Pierre Poirier, receveur de la poste à Little-Cascapedia, comté de Bonaventure, P.Q., et copie de la preuve faite à l'enquête et du rapport de l'investigateur à ce sujet.

Aussi—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1926—Copie des correspondances, rapports et autres papiers échangés entre le ministre des Postes, le bureau du surintendant à Québec, et des tiers, au sujet de plaintes portées contre M. Francis-L. Cullen, maître de poste à Carleton, comté de Bonaventure, P.Q.; aussi, copie de l'enquête faite.

Aussi—Réponse à un ordre de la Chambre du 31 mars 1926—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministère des Travaux publics, le sous-ministre et le chef de la division des lois avec la Commission du Service civil, ayant trait à la nouvelle classification de M. M.-O. Durant, Mlle Berthe Hébert, Mlle Violet Becker et Mlle Yvonne Parent, de même que copie du rapport fait par l'investigateur de la Commission, M. C.-R. Medland.

Aussi—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 15 mars 1926—Copie des correspondances, lettres, télégrammes et autres papiers échangés entre le gouvernement de la province de la Colombie-Britannique, ou un ministre ou un fonctionnaire de ce gouvernement, et le premier ministre ou autre ministre de la Couronne, ou un fonctionnaire du gouvernement fédéral, depuis le 6 décembre 1921, au sujet de la zone ferroviaire et des terres du district de la rivière La Paix en Colombie-Britannique, détenues par le gouvernement du Canada en fiducie en vertu des termes de l'union de la Puissance du Canada avec la Colombie-Britannique.

Aussi—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1926—Relevé indiquant:—

1. Quel a été le coût des journaux et des revues auxquels s'est abonné chaque ministère du gouvernement durant l'année 1925, à l'exclusion de ceux disponibles dans la salle de lecture générale de la Chambre des communes et du Sénat.
2. Quels sont les noms de ces publications, le nombre des abonnements à chacune et l'endroit de leur publication.

Aussi—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 avril 1926—Etat montrant:—

1. Combien de commissions le gouvernement a nommées depuis janvier 1922.
2. Quelles affaires ces commissions ont étudiées.
3. Combien chaque commission a coûté (*a*) en salaire ou émoluments, (*b*) en dépenses.
4. Quel était le personnel de chaque commission.

Et aussi—Réponse à un ordre de la Chambre du 22 mars 1926—Copie des correspondances, télégrammes et bordereaux de paye relatifs aux réparations faites au quai et au port du Bic, comté de Rimouski, P.Q., dans les exercices 1924-25 et 1925-26.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mai 1926:—Copie des correspondances échangées entre le Bureau d'établissement des soldats ou un de ses fonctionnaires ou employés au sujet de terres qu'il a achetées par l'entremise de l'étude Kennedy et Kennedy, aussi, copie des ordres et instructions donnés par le Bureau relativement à d'autres transactions avec cette étude.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera mercredi le 12 courant, elle restera ajournée jusqu'à vendredi le 14 courant.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), du consentement de la Chambre présente un Bill No 97, Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Lapierre propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les Bills Privés, conformément à la règle 109; agréé.

Le Bill No 20, Loi concernant la Compagnie dite *The Pacific Coast Fire Insurance Company*, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Davis—Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—

1. Combien d'automobiles et de camions le gouvernement a achetés dans tout le Canada en janvier, février, mars et avril (jusqu'au 16) 1926.

2. De qui on les a achetés, et quels départements les utilisent.

Par M. Doucet—Ordre de la Chambre—Etat indiquant:—

1. Quel est le total des importations de fer reçues des Etats-Unis dans les douze dernières années.

2. Quel est le total des importations de houille, bitumineuse et anthracite, reçues des Etats-Unis dans les trois dernières années pointées.

3. Quel est le total des importations de fer reçues des Etats-Unis dans les trois dernières années.

4. Quel est le total des importations d'autres produits fabriqués reçues des Etats-Unis, qui pouvaient être fabriqués au Canada.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

L'adresse suivante à Son Excellence le Gouverneur général est votée:—

Par M. Stevens—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général:—Correspondances, lettres, télégrammes, demandes, mémoires et pièces officielles afférant à la diminution, l'égalisation ou autres traitements des tarifs de fret aller retour au Pacifique, échangés entre le gouvernement de la Colombie-Anglaise ou l'honorable John Oliver, premier ministre de la Colombie-Anglaise, ou autre personne représentant le gouvernement provincial d'une part, et le premier ministre, le ministre des Chemins de fer ou autre membre du gouvernement fédéral d'autre part depuis le 1er avril 1925; avec copie des arrêtés du Conseil adoptés depuis la date susdite à ce sujet.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Manion.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Heenan.

La Chambre s'ajourne alors à 11.20 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 77

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 11 MAI 1926

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur la pétition présentée le 10 courant, lequel est comme suit:—

Le préposé aux pétitions a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné la pétition suivante et constate que les prescriptions de la règle 75 ont été observées, mais vu que le délai pour recevoir des pétitions pour bills privés est expiré, elle ne peut être lue et reçue, savoir:—

De la *Commercial Mutual Fire Insurance Company*, de St-Hyacinthe, province de Québec, pour une loi à l'effet d'exercer par tout le Canada, leurs affaires d'assurance contre l'incendie et la foudre.—M. *Morin* (St-Hyacinthe-Rouville).

M. Morin (St-Hyacinthe-Rouville), du comité des Ordres permanents présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Conformément à l'ordre de votre honorable Chambre, votre comité a étudié les pétitions suivantes demandant respectivement l'autorisation de présenter leur pétition pour un Bill privé, nonobstant l'expiration du délai pour la réception de ces pétitions, savoir:—

De *The Sealright Company*, constituée en corporation, demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à recevoir le versement des honoraires payables sur un certain brevet qu'elle possède, nonobstant l'expiration du délai pour recevoir ce versement; et

De James McCutcheon Coleman, demandant l'adoption d'une loi autorisant le Commissaire des brevets à recevoir le versement des honoraires payables sur certains brevets qu'il possède, nonobstant l'expiration du délai pour recevoir ce versement.

Des déclarations sous serment ont été présentées comportant que des circonstances que les pétitionnaires ne pouvaient contrôler ont empêché ces derniers de présenter leur pétition dans le délai prescrit par la Chambre, et votre comité, étant d'avis que les raisons alléguées sont satisfaisantes, recommande en conséquence que lesdites pétitions soit lues et reçues à condition que les requérants payent une amende de $100 pour chacune d'elle, selon les prescriptions de la Règle 89, article (3), alinéa (*a*).

Votre comité a également étudié la suspension de cette partie de la Règle 89 qui prescrit une amende de $200 pour la présentation tardive de Bills privés, et il a l'honneur d'exprimer son approbation de la suspension de cette Règle décrétée par la Chambre le neuf avril dernier, pour les raisons énoncées dans le premier rapport du comité permanent des divers bills privés, présenté le 24 mars dernier, et approuvé le lendemain par la Chambre.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:—

Bureau du secrétaire du Gouverneur général,

Ottawa, 10 mai 1926.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que le Très Honorable F. A. Anglin, agissant à titre de député du Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, à 5.00 p.m., mercredi le 12 mai prochain, pour donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. F. SLADEN,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Orateur
de la Chammbre des Communes,
Ottawa.

Sur motion de M. Morin (St-Hyacinthe-Rouville) le premier rapport du comité des Ordres permanents est adopté.

Sur motion de M. Morin (St-Hyacinthe-Rouville), la pétition de la *Commercial Mutual Fire Insurance Company*, de St-Hyacinthe, présentée ce jour, demandant une loi les autorisant d'exercer par tout le Canada, leurs affaires d'assurance contre l'incendie et la foudre, et le rapport du préposé aux pétitions sur icelle, est référée au comité des Ordres permanents, conformément aux prescriptions de la règle 88.

Sur motion de M. Morin (St-Hyacinthe-Rouville), ordonné,—Que conformément à la recommandation contenue dans le premier rapport du comité des Ordres permanents, la pétition de James McCutcheon Coleman, présentée le 5 mai, demandant une loi à l'effet de proroger le délai pour verser les honoraires sur certains brevets dûs par lui soit maintenant lue et reçue.

Ladite pétition est en conséquence, lue et reçue.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 6 mai 1926—Etat montrant:—

1. Quel est le prix du cent livres de sucre brut, importé au Canada des Antilles et d'Australie, respectivement, au port d'expédition.

2. Quel est le fret à payer la livre sur le sucre brut importé au Canada des Antilles et d'Australie, et quel est le tarif douanier la livre sur ce sucre importé des pays susdits.

3. Combien de livres de beurre on a importées au Canada depuis le 1er janvier 1926, et venant d'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des Etats-Unis respectivement.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens, et sur l'amendement de M. Manion.

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la Règle 25*)

Le Bill No 20, Loi concernant la compagnie dite *The Pacific Coast Fire Insurance Company* est lu la troisième fois et passé.

M. Hocken propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les Bills Privés, conformément à la règle 109; agréé.

Le Bill No 92, Loi concernant la Grande Loge Orangiste de l'Amérique-Britannique est considéré en comité général, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 19, Loi constituant en corporation *The Agents Insurance Company* est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois (titre changé en *The Pioneer Insurance Company*), et passé.

Ayant disposé de l'Ordre pour les bills privés;

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Manion.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Maclean (York-Sud).

La Chambre s'ajourne alors à 10.45 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 78

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 12 MAI 1926

Prières.

M. Parent, du comité des Bills privés, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité a étudié les bills suivants, et il a été convenu de les rapporter avec des amendements, savoir:—

Bill No 11, Loi constituant en corporation le président de la division ecclésiastique de Lethbridge.

Bill No 13, Loi concernant un brevet appartenant à *The John E. Russell Company.*

En ce qui concerne le bill en dernier lieu mentionné, votre Comité recommande que le titre soit changé en celui de: "Loi concernant un brevet appartenant à *The John E. Russell Company, Limited.*

Au sujet du bill en premier lieu mentionné, votre Comité recommande le remboursement des honoraires et des frais, à l'exception du coût de l'impression et de la traduction.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant:—

Bill No 96, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1927.

Et aussi,—Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill No 18, Loi ayant pour objet de changer le nom de la Compagnie d'Exprès de la Puissance en celui de Compagnie des messageries du Pacifique-Canadien.

Sur motion de M. Parent, ordonné,—Que conformément à la recommandation contenue dans le troisième rapport du comité des Bills Privés, les frais et honoraires versés sur le Bill No 11, Loi constituant en corporation le président de la division ecclésiastique de Lethbridge, soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), ordonné,—Que le nom de Mlle Macphail soit substitué à celui de M. Fansher sur le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes;

Que le nom de M. Fansher soit substitué à celui de Mlle Macphail sur le comité de l'Agriculture et de la Colonisation.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), ordonné,—Que le nom de M. Cantley soit substitué à celui de M. Nicholson sur le comité spécial nommé pour étudier nos sources actuelles de houille anthracite et bitumineuse, leur sûreté, et autres questions afférentes.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens, et sur l'amendement de M. Manion.

Et le débat continuant;

Un message est reçu du Très Honorable juge Anglin, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur avec la Chambre se rend à la salle du Sénat, et de retour;

M. l'Orateur fait rapport qu'il a plu à Son Honneur, le député Gouverneur général de donner au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Loi pour faire droit à Elizabeth Gertrude Orr.

Loi pour faire droit à Melville James Andrews.

Loi pour faire droit à Harry Reginald Oddy.

Loi pour faire droit à Mildred Roxie Horner.

Loi pour faire droit à Frances Muriel Burnet.

Loi pour faire droit à Ada Toms.

Loi pour faire droit à Vera Sanderson.

Loi pour faire droit à Noel Leslie Deuxbury.

Loi pour faire droit à Lillian May O'Reilly.

Loi pour faire droit à Jean Victoria Dillane.

Loi pour faire droit à Ethel Alberta Barker.

Loi pour faire droit à Annie Hazel McCausland.

Loi pour faire droit à Sterling LeRoy Spicer.

Loi pour faire droit à Amy Bell Corney.

Loi pour faire droit à David Frank Crosier.

Loi pour faire droit à Ethel Gildea Nye Brown.

Loi pour faire droit à Edward Thomas Faragher.

Loi pour faire droit à Bertha Viola Lidkea.

Loi pour faire droit à Mike Ayoub (autrement connu sous le nom de Michael Ayoub).

Loi pour faire droit à Alice Marian McGinley.

Loi pour faire droit à Harold Edgar Perinchief.

Loi pour faire droit à Hendel Tuerner Lubrinetsky.

Loi pour faire droit à Paul Hugh Turnbull.

Loi pour faire droit à Helen Elby Pollington.

Loi pour faire droit à Alexander Stewart.

Loi pour faire droit à William Melville Moore.

Loi pour faire droit à John Samuel Milligan.

Loi pour faire droit à Marion Richardson.

Loi pour faire droit à Isadore Boadner.

Loi pour faire droit à William Albert Thomas.
Loi pour faire droit à Gertrude Isabel Clark.
Loi pour faire droit à Helen Seymour O'Connor.
Loi pour faire droit à Yetta Selma Trachsell.
Loi pour faire droit à Alexander Dewar.
Loi pour faire droit à Florence Burrell.
Loi pour faire droit à Edith Marion Byam.
Loi pour faire droit à Charles Davidson.
Loi pour faire droit à Doris Selina Irvin.
Loi pour faire droit à Frank John Davis.
Loi pour faire droit à John Norman Smith McMurray.
Loi pour faire droit à Archie Claire McIntyre.
Loi pour faire droit à Mabel Elizabeth Harcourt.
Loi pour faire droit à Louise Gordon Pook.
Loi pour faire droit à Ezillah Harriet Cole.
Loi pour faire droit à Gertrude Burnside.
Loi pour faire droit à Cora Mae Murray.
Loi pour faire droit à Janet Thornhill Gorrie.
Loi pour faire droit à Lillian DuBord Bulloch.
Loi pour faire droit à Henrietta Schierholtz.
Loi pour faire droit à Maude Elizabeth Gilroy.
Loi pour faire droit à Richard Howard Buckley.
Loi pour faire droit à William George Darlington.
Loi pour faire droit à Arthur Watson.
Loi pour faire droit à Frances Marjorie Warren.
Loi pour faire droit à Charles Douglas Palmer.
Loi pour faire droit à Béatrice Isobel Lamontagne.
Loi pour faire droit à Jane Johnson Mitchell Wells.
Loi pour faire droit à Jeremiah Gibbs.
Loi pour faire droit à Caroline Elizabeth Risbridger.
Loi pour faire droit à Cassie Woodley.
Loi pour faire droit à Isabella Freeman.
Loi pour faire droit à George Guthrie.
Loi pour faire droit à Lily Stead.
Loi pour faire droit à Alice Grace Hopkins.
Loi pour faire droit à Vera Catharine Searle.
Loi pour faire droit à Sidney Charles Frost.
Loi ayant pour objet de changer le nom de la Compagnie d'Express de la La Puissance en celui de "Compagnie des messageries du Pacifique-Canadien".

Et qu'alors, il (l'Orateur de la Chambre des Communes) s'est adressé à Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général comme suit:—

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre à Sa Majesté de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:—
Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1927.
Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."
Et qu'à ce bill, sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Honneur, dans les termes suivants:—
"Au nom de Sa Majesté, Son Honneur, le député Gouverneur général, remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill (R3) No 98 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Robert Crow".

Bill (S3) No 99 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Bennett".

Bill (T3) No 100 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Katherine Landon Foley".

Bill (U3) No 101 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Annie Say".

Bill (V3) No 102 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Stewart Carmichael Wilson".

Bill (W3) No 103 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à May Maud Mary Johnson".

Bill (X3) No 104 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Roland George Wickens".

Bill (Z3) No 105 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Durham Morgan".

Bill (A4) No 106 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amber May Wolfenden".

Bill (B4) No 107 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Enda Beatrice Burley".

Bill (C4) No 108 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Hyde Lanyon Calhoun".

Bill (D4) No 109 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bleecker Foy Maidens".

Bill (E4) No 110 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Almon Wickett".

Aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat à qui ont été référées les pétitions de Joseph Robert Crow, Stanley Bennett, Katherine Landon Foley, Edith Annie Say, Isabella Stewart Carmichael Wilson, May Maud Mary Johnson, Roland George Wickens, Marjorie Durham Morgan, Amber May Wolfenden, Enda Beatrice Burley, Bessie Lanyon Calhoun, Bleecker Foy Maidens et George Almon Wickett, respectivement demandant une loi de divorce, et les documents qui ont servi de preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Manion.

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à vendredi à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 79

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 14 MAI 1926

PRIÈRES.

Sur motion de sir Henry Drayton, ordonné,—Que conformément à la recommandation contenue dans le premier rapport du comité des ordres permanents, le 11 mai, la pétition de la *Sealright Company Incorporated*, présentée le 4 mai, pour une loi à l'effet de prolonger le délai pour le paiement des honoraires sur certains brevets appartenant à ladite compagnie, soit maintenant lue et reçue.

Ladite pétition est en conséquence, lue et reçue.

Les bills suivants du Sénat sont respectivement lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 98 (R3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Robert Crow".—M. *Duff*.

Bill No 99 (S3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Bennett". —M. *Garland* (Carleton).

Bill No 100 (T3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Katherine Landon Foley".—Sir *Henry Drayton*.

Bill No 101 (U3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Annie Say".—M. *White* (Mont-Royal).

Bill No 102 (V3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Stewart Carmichael Wilson".—Sir *Henry Drayton*.

Bill No 103 (W3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à May Maud Mary Johnson".—M. *Bell* (Hamilton).

Bill No 104 (X3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Roland George Wickens".—M. *Arthurs*.

Bill No 105 (Z3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Durham Morgan".—M. *Mewburn*.

Bill No 106 (A4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amber May Wolfenden".—M. *Bothwell*.

Bill No 107 (B4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Beatrice Burley".—M. *Hocken.*

Bill No 108 (C4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Hyde Lanyon Calhoun".—M. *Donaghy.*

Bill No 109 (D4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bleecker Foy Maidens".—M. *Peck.*

Bill No 110 (E4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Almon Wickett".—M. *Peck.*

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens, et sur l'amendement de M. Manion.

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la Règle 25*)

Sir Eugène Fiset propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les Bills Privés, conformément à la règle 109; agréé.

Les bills suivants sont considérés en comité général, rapportés sans amendement et passés, savoir:—

Bill No 24 (A) du Sénat, intitulé: "Loi pourvoyant au changement du nom de certaines sociétés de caisses de retraite".

Bill No 11, Loi constituant en corporation le président de la corporation ecclésiastique de Lethbridge.

Bill No 13, Loi concernant un brevet appartenant à *The John E. Russell Company.* Titre changé en celui de: Loi concernant un brevet appartenant à *The John E. Russell Company, Limited.*

Ayant disposé de l'Ordre pour les bills privés;

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Manion.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. MacLean (Prince).

La Chambre s'ajourne alors à 11.25 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 80

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 17 MAI 1926

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Duff, président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur-suppléant en vertu du statut à cet effet.

PRIÈRES.

M. l'Orateur-suppléant informe la Chambre, que le greffier a déposé sur la Table le vingt et unième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 2, de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De J. M. Eagle et autres, pour une loi à l'effet de constituer en corporation le Conseil exécutif de l'Eglise méthodiste libre au Canada.

De la *Sealright Company Incorporated,* pour une loi concernant certains brevets appartenant à la *Sealright Company Incorporated.*

Le greffier dépose sur la Table les bills privés suivants, savoir:—

Bill No 111, Loi à l'effet de constituer en corporation le Conseil exécutif de l'Eglise méthodiste libre au Canada.—M. *Ross* (Kingston).

Bill No 112, Loi concernant certains brevets appartenant à la *Sealright Company Incorporated.*—Sir *Henry Drayton.*

Lesdits bills sont en conséquence, lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre conformément à la règle 99.

M. Lapointe l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 avril 1926—Ordre faisant voir:—

1. Combien il y a de bureaux de poste dans le comté de Russell.
2. Qui est titulaire de chacun de ces bureaux.
3. A quelle date chaque titulaire a été nommé.

4. Dans quels bureaux le revenu excède $200.00.

5. A quelles dates les contrats du transport des malles ont été accordés, quels sont les entrepreneurs dans chaque cas, quelle est la nature de chaque contrat et la date d'expiration.

6. Combien de vacances il y a parmi les maîtres de poste.

7. Quels sont les noms des personnes qui se sont portées candidats à ces fonctions.

8. Quels sont les noms des personnes nommées depuis le 22 novembre 1925 pour remplir ces vacances.

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 21 avril 1926—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, et autres papiers échangés entre le département fédéral de l'Agriculture et le gouvernement de la Colombie-Anglaise ou un de ses fonctionnaires, relativement à l'établissement d'une zone anti-tuberculeuse fermée dans la vallée Fraser de la Colombie-Anglaise.

Les bills suivants sont respectivement lus la deuxième fois et avec la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et les pétitions sur lesquelles ils sont fondés, sont référés au comité des Bills Privés, savoir:—

Bill No 98 (R3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Robert Crow".

Bill No 99 (S3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Bennett".

Bill No 100 (T3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Katherine Landon Foley".

Bill No 101 (U3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Annie Say".

Bill No 102 (V3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Stewart Carmichael Wilson".

Bill No 103 (W3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à May Maud Mary Johnson".

Bill No 104 (X3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Roland George Wickens".

Bill No 105 (Z3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Durham Morgan".

Bill No 106 (A4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amber May Wolfenden".

Bill No 107 (B4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Enda Beatrice Burley".

Bill No 108 (C4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Hyde Lanyon Calhoun".

Bill No 109 (D4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bleecker Foy Maidens".

Bill No 110 (E4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Almon Wickett".

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Church—Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—

1. S'il y a des camps d'entraînement pour la milice (*a*) corps urbains, (*b*) corps ruraux, (*c*) troupe permanente.

2. Dans l'affirmative, où, pour quels corps, quelle durée, pour combien d'officiers et de soldats.

3. Ce que l'on fera cette année pour les corps d'artillerie quant à l'entraînement.

M. Macdonald (Antigonish-Guysborough), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre ci-dessus.

L'adresse à Son Excellence le Gouverneur général et l'ordre de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Hanson pour M. Culligan—Ordre de la Chambre—Copie des lettres, correspondances, télégrammes et autres pièces que la Commission du service civil, le département des Douanes et de l'Accise ou autre département ou fonctionnaire ont échangés, sur la nomination d'un agent spécial de prévention douanière à Dalhousie, N.-B., en 1925 et depuis lors.

Par M. Rogers—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie des arrêtés du Conseil, lettres télégrammes et autres pièces touchant l'achat de criblures, de 1917 à 1921 inclusivement aussi, d'un état indiquant les firmes dont ces criblures ont été achetées, la quantité pour chaque firme, le prix payé, à qui vendues, la quantité pour chaque firme et le prix exigé dans chaque cas.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Manion.

Et le débat continuant;

M. l'Orateur étant de retour prend le fauteuil.

Et le débat se prolongeant, il est ajourné sur motion de M. Fraser.

La Chambre s'ajourne alors à 11.50 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 81

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 18 MAI 1926

PRIÈRES.

M. Cahill, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a étudié le Bill No 95, Loi constituant en corporation *The Red Lake and Northwestern Railway Company*, et il a été convenu de faire rapport que le préambule n'est pas établi pour la raison qu'il n'est pas dans l'intérêt public d'accorder cette charte.

Votre comité recommande en conséquence que les honoraires et les frais soient remboursés, moins le coût de traduction et d'impression.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera vendredi le 21 courant, elle restera ajournée jusqu'à mardi le 25 courant.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 24 mars 1926:—Copie des correspondances, télégrammes et rapports relatifs à la construction, au lancement et au fonctionnement du chemin de fer de Rouyn, échangés entre le gouvernement, un de ses départements ou fonctionnaires, et

1. La direction du National-Canadien ou un de ses fonctionnaires;
2. Le gouvernement de la province de Québec ou un de ses départements ou fonctionnaires;
3. La compagnie du chemin de fer de Rouyn ou un de ses fonctionnaires;
4. La compagnie Dillon et Read ou un de ses employés;
5. La *American Exchange Securities Corporation* ou un de ses employés;
6. La *Noranda Mines Limited*, ou un de ses employés.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 avril 1926:—Copie des correspondances quelconques échangées entre le département de la Marine et des Pêcheries ou un de ses fonctionnaires, et des tiers, relativement au refus d'accorder un permis de déversoir à Hartford Boynton, de Castalia, Grand-Manan, Nouveau-Brunswick; et de tous les rapports afférants.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides; et sur l'amendement de M. Manion,—Que tous les mots après "que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"au cours de la dernière campagne électorale, le premier ministre et certains de ses collègues ont promis qu'il ne se ferait pas de nouveaux changements dans le tarif sans que les industries affectées aient l'occasion d'être entendues devant une Commission Consultative.

"Que le Gouvernement a officiellement inséré cette promesse dans le discours du trône de la session actuelle en se servant des termes suivants:

'les changements au tarif ne devraient être faits qu'après un examen sérieux de leur portée sur les industries naturelles ou manufacturières et que toute demande d'augmentation ou de réduction devrait être soumises à une enquête puis faire l'objet d'un rapport préparé par un bureau possédant les qualifications requises et les pouvoirs d'aviser le ministère. Une Commission Consultative du Tarif sera donc nommée bientôt.'

"Que cette Commission Consultative a conséquemment été nommée.

"Et cette Chambre regrette que dans le cas des changements d'une grande portée annoncés dans le discours du budget cette promesse n'a pas été remplie."

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la Règle 25*)

Les bills suivants sont respectivement lus la deuxième fois et référés au comité des Bills Privés, savoir:—

Bill No 111, Loi à l'effet de constituer en corporation le Conseil exécutif de l'Eglise méthodiste libre au Canada.

Bill No 112, Loi concernant certains brevets appartenant à la *Scalright Company.*

Ayant disposé de l'Ordre pour les bills privés;

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens, et sur l'amendement de M. Manion.

Et le débat se prolongeant;

MERCREDI, 19 mai 1926.

Et la question étant posée sur l'amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),	Baker,	Bowen,	Chaplin (Lincoln),
Anderson (Halton),	Barber,	Boys,	Charters,
Armstrong (Timiskaming-Sud),	Bell (Hamilton-Ouest),	Bristol,	Church,
Armstrong (Lambton-Est),	Bell (St-Antoine),	Bury,	Clark,
Arthurs,	Bell (St-Jean-Albert),	Cahan,	Cotnam,
	Bennett,	Cantley,	Culligan,
	Black (Yukon),	Casselman,	Davis,
		Chaplin (Kent, Ont.),	Dickie,

Doucet,
Drayton (sir Henry),
Duncan,
Edwards (Waterloo-Sud),
Edwards (Frontenac-Addington),
Embury,
Esling,
Fish,
Flemming,
Foster,
Fraser,
Garland (Carleton),
Geary,
Gott,
Grimmer,
Guthrie,
Hamilton,
Hannesson,
Hanson,
Harris,
Hay,
Hocken,
Hodgins,
Hubbs,
Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Jones,
Kaiser,
Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre),
Ladner,
MacDonald (Cap-Breton-Sud).
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton),
Macdougall,
MacLaren,
Maclean (York-Sud),
MacNutt,
McClenaghan,
McGibbon,
McKillop,
McQuarrie,
Maloney,
Manion,
Maybee,
Messervy,
Mewburn,
Morand,
Murphy,
Nicholson,
Pack,
Perley (sir George),
Pettit,
Preston,
Price,
Quinn,
Robinson,
Rogers,
Ross (Kingston Cité),
Rowe,
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Short,
Simpson,
Sinclair,
Smith,
Smoke,
Spence (Parkdale),
Stansell,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stirling,
Sutherland (Oxford-Sud),
Sutherland (Oxford-Nord),
Thompson,
Tolmie,
Tummon,
White (London),
White (Mont-Royal),
Wilson (Wentworth),
Wright—108.

CONTRE:
Messieurs

Baldwin,
Beaubien,
Benoit,
Bettez,
Bird,
Boivin,
Bothwell,
Bouchard,
Boucher,
Bourassa,
Boutillier,
Brown,
Campbell,
Cannon,
Cardin,
Carmichael,
Casgrain,
Coote,
Cross,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Dionne,
Donaghy,
Donnelly,
Dubuc,
Duff,
Dunning,
Dussault,
Elliott,
Euler,
Evans,
Evanturel,
Fafard,
Fansher,
Fiset (sir Eugène),
Forke,
Fournier,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gershaw,
Gervais,
Girouard,
Goodison,
Goulet,
Guerin,
Hall,
Hatfield,
Heaps,
Heenan,
Howard,
Jacobs,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
Kay,
Kennedy (Peace-River),
King (Huron-Nord),
King (Kootenay-Est),
Lacombe,
Lacroix,
Laflamme,
Lanctôt,
Langlois,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Letellier,
Lovie,
Lucas,
Macdonald (Glengarry),
Macdonald (Antigonish-Guysborough),
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
Macphail (Mlle),
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
Malcolm,
Marcil,
Mercier (Laurier-Outremont),
Mercier (St-Henri),
Millar,
Morin (Bagot),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Motherwell,
Neill,
Parent,
Perras,
Power,
Prévost,
Raymond,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robichaud,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Spence (Maple-Creek),
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stork,
Sylvestre,
Tobin (Richmond-Wolfe),
Tobin (Wetaskiwin),
Totzke,
Vallance,
Verville,
Ward,
Wilson (Vaudreuil-Soulanges),
Woodsworth,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—121.

Alors la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Baldwin, Beaubien, Benoit, Bettez, Bird, Boivin, Bothwell, Bouchard, Boucher, Bourassa, Boutillier, Brown, Campbell, Cannon, Cardin, Carmichael, Casgrain, Coote, Cross, Delisle, Denis (St-Denis), Denis (Joliette), Desaulniers, Descoteaux, Dionne, Donaghy, Donnelly, Dubuc, Duff, Dunning, Dussault, Elliott, Euler, Evans, Evanturel, Fafard, Fansher, Fiset (sir Eugène), Forke, Fournier, Gardiner, Garland (Bow-River), Gershaw, Gervais, Girouard, Goodison, Goulet, Guérin, Hall, Hatfield, Heaps, Heenan, Howard, Jacobs, Jelliff, Jenkins, Johnston (Long-Lake), Kay, Kennedy (Peace-River), King (Huron-Nord), King (Kootenay-Est), Lacombe, Lacroix, Laflamme, Lanctôt, Langlois, Lapierre, Lapointe, Lavigueur, Letellier, Lovie, Lucas, Macdonald (Glengarry), Macdonald (Antigonish-Guysborough), MacLean (Prince), McLean (Melfort), Macphail, McIntosh, McKenzie, McMillan, McPhee, Malcolm, Marcil, Mercier (Laurier-Outremont), Mercier (St-Henri), Millar, Morin (Bagot), Morin (St-Hyacinthe-Rouville), Motherwell, Neill, Parent, Perras, Power, Prévost, Raymond, Rhéaume, Rinfret, Robb, Roberge, Robichaud, Robitaille, Ross (Moose Jaw), St-Père, Sanderson, Séguin, Spence (Maple-Creek), Spencer, Steedsman, Stewart (Edmonton-Ouest), Stork, Sylvestre, Tobin (Richmond-Wolfe), Tobin (Wetaskiwin), Totzke, Vallance, Verville, Ward, Wilson (Vaudreuil-Soulanges), Woodsworth, Young (Saskatoon), Young (Weyburn)—121.

CONTRE:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park), Anderson (Halton), Armstrong (Timiskaming-Sud), Armstrong (Lambton-Est), Arthurs, Baker, Barber, Bell (Hamilton-Ouest), Bell (St-Antoine), Bell (St-Jean-Albert), Bennett, Black (Yukon), Bowen, Boys, Bristol, Bury, Cahan, Cantley, Casselman, Chaplin (Kent, Ont.), Chaplin (Lincoln), Charters, Church, Clark, Cotnam, Culligan, Davis, Dickie, Doucet, Drayton (sir Henry), Duncan, Edwards (Waterloo-Sud), Edwards (Frontenac-Addington), Embury, Esling, Fish, Flemming, Foster, Fraser, Garland (Carleton), Geary, Gott, Grimmer, Guthrie, Hamilton, Hannesson, Hanson, Harris, Hay, Hocken, Hodgins, Hubbs, Johnstone (Cap-Breton et Victoria-Nord), Jones, Kaiser, Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre), Ladner, MacDonald (Cap-Breton-Sud),

Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton),
Macdougall,
MacLaren,
Maclean (York Sud),
MacNutt,
McClenaghan,
McGibbon,
McKillop,
McQuarrie,
Maloney,
Manion,
Maybee,
Messervy,
Mewburn,
Morand,
Murphy,
Nicholson,
Peck,
Perley (sir George),
Pettit,
Preston,
Price,
Quinn,
Robinson,
Rogers,
Ross (Kingston Cité),
Rowe,
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Short,
Simpson,
Sinclair,
Smith,
Smoke,
Spence (Parkdale),
Stansell,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stirling,
Sutherland (Oxford Sud),
Sutherland (Oxford Nord),
Thompson,
Tolmie,
Tummon,
White (London),
White (Mont-Royal),
Wilson (Wentworth),
Wright—108.

La Chambre, en conséquence se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), ordonné,—Que le nom de M. Cannon soit substitué à celui de M. Goodison sur le comité des Bills Privés.

La Chambre s'ajourne alors à 4.32 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 82

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 19 MAI 1926

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le vingt-deuxième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la Règle 96, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour Bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées, savoir:—

De Elizabeth Wright (née McCain), de Toronto, Ontario, épouse de Kenneth Wycott Wright.

De Bertha Amelia Bertelet (née Marsh), de Kitchener, Ontario, épouse de Henry Eugène Bartelet.

De Joan Henderson, de Toronto, Ontario, épouse de John Joseph Henderson.

De Alexander Charles Boyd, de Toronto, Ontario, époux de Frances Elizabeth Boyd.

De Amy Humphrey Lowe (née Clark), de Hamilton, Ontario, épouse de Lawrence Wilson Lowe.

De Ernest Ashton, de Toronto, Ontario, époux de Jennie Ashton (née Massie).

De Robert Douglas Ian McLeod, de Toronto, Ontario, époux de Meda Grace McLeod.

De John Jones, du township de Sombra, comté de Lambton, Ontario, époux de Edna Jones.

De Samuel Lehman Stouffer, de Toronto, Ontario, époux de Elizabeth Anne Stouffer (née Williams).

De Florence May Hicks (née Harron), de Toronto, Ontario, épouse de Alfred Hicks.

De Gwendolen McLachlin (née Herridge), de Montréal, Qué., épouse de Eric Harrington McLachlin.

De Alberta Lutz (née Nash), de Stoney Creek, comté de Wentworth, Ontario, épouse de Norman Alva Lutz.

De Joseph Azaric Handfield, de Montréal, Qué., époux de Pauline Fréchette Handfield.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le vingt-troisième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 2, de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport comme suit:—

Votre examinteur a dûment examiné la pétition suivante pour bill privé, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées, savoir:—

De la Compagnie Bronson, pour une loi modifiant sa loi de constitution en corporation.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le bill suivant:—

Bill No 113, Loi concernant la Compagnie Bronson.—M. *McClenaghan.*

Ledit bill est en conséquence lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, conformément à la règle 99.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté:—

Par M. Brown—Ordre de la Chambre—Copie du rapport que le major Barnet a fait au gouvernement sur les terres que le Bureau d'établissement des soldats a achetées.

M. Robb propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il y aura un bureau nommé Bureau du prêt agricole canadien, constituant un corps politique et juridique comprenant quatre membres, dont l'un sera le ministre des Finances et les trois autres seront nommés par le gouverneur en son conseil; parmi ces derniers l'un sera désigné par les commissaires du prêt agricole canadien.

Que le Bureau émettra des obligations du prêt agricole pour faire des prêts à long terme aux cultivateurs, et le gouvernement du Canada pourvoira au capital initial du Bureau par une somme d'au plus cinq millions de dollars, et souscrira une somme de cinq pour cent du capital-actions à mesure que le Bureau fera des prêts.

Le gouvernement de chaque province dans laquelle un prêt sera accordé devra souscrire au capital-actions du Bureau à mesure que des prêts seront faits dans la province, une somme égale à cinq pour cent desdits prêts, et chaque emprunteur devra aussi souscrire cinq pour cent de son emprunt lors de cet emprunt. Les prêts seront faits sur garantie d'une première hypothèque sur les terres agricoles; l'intérêt dépassera l'intérêt payable sur les obligations de prêt agricole en proportion suffisant à pourvoir aux frais de fonctionnement; les obligations du prêt agricole constitueront des placements juridiques et le ministre des Finances pourra les acheter, du moment que la somme des obligations qu'il détiendra de ce chef ne dépasseront jamais quinze millions de dollars; et la somme d'un paiement par le gouvernement du Canada à compte du capital du

Bureau, ou comme paiement pour l'achat d'obligations du prêt agricole, sera payée à même le Fonds consolidé du revenu par autorité du gouverneur en son conseil.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que demain la Chambre se formera en comité général pour prendre en considération ladite résolution.

M. Dunning propose, secondé par M. Motherwell,—Que la règle 10 de la Chambre des Communes afférant à la nomination des comités permanents de la Chambre soit modifiée par l'addition aux comités permanents de la Chambre, pour la session actuelle, d'un comité permanent des chemins de fer et de la marine marchande que le gouvernement possède, exploite et contrôle; et qu'à ce comité soit référés les crédits des Chemins de fer nationaux du Canada et de la Marine marchande du gouvernement canadien, pour la session courante, à charge de les étudier et de faire rapport; mais la présente résolution ne signifie aucunement une diminution quelconque du plein droit de discuter en comité des Subsides; et que ledit comité soit formé de MM. Bell (St-Antoine), Boys, Campbell, Clark, Drayton, Dunning, Euler, Fiset, Harris, Heaps, Jelliff, Jones, Johnston, Power et Robichaud.

Et un débat s'ensuivant, ladite motion est agréée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Baldwin,
Beaubien,
Benoit,
Bettez,
Bird,
Boivin,
Boucher,
Bourassa,
Boutillier,
Brown,
Campbell,
Cannon,
Cardin,
Carmichael,
Casgrain,
Coote,
Cross,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Donaghy,
Dubuc,
Duff,
Dunning,
Dussault,
Elliott,
Euler,
Evans,
Evanturel,
Fafard,
Fansher,
Fiset (sir Eugène),
Forke,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gershaw,
Gervais,
Girouard,
Goodison,
Goulet,
Guerin,
Hall,
Hatfield,
Heaps,
Heenan,
Howard,
Jacobs,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
Kennedy (Peace-River),
King (Huron-Nord),
King (Kootenay-Est),
Lacombe,
Laflamme,
Lanctôt,
Langlois,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Letellier,
Lovie,
Lucas,
Macdonald (Antigonish-Guysborough),
MacLean (Prince),
Maclean (York-Sud),
McLean (Melfort),
Macphail,
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
Malcolm,
Mercier (Laurier-Outremont),
Mercier (St-Henri),
Millar,
Morin (Bagot),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Motherwell,
Neill,
Parent,
Perras,
Raymond,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
St-Père,
Spence (Maple-Creek),
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Sylvestre,
Tobin (Richmond-Wolfe),
Tobin (Wetaskiwin),
Totzke,
Vallance,
Verville,
Ward,
White (Mont-Royal),
Woodsworth,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—107.

CONTRE:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Armstrong (Timiskaming-Sud),
Armstrong (Lambton-Est),
Arthurs,
Baker,
Bell (Hamilton-Ouest),
Bell (St-Antoine),
Bell (St-Jean-Albert),
Bennett,
Black (Yukon),
Bowen,
Boys,
Bristol,
Bury,
Cahan,
Cantley,
Chaplin (Kent, Ont.),
Chaplin (Lincoln),
Charters,
Church,
Clark,
Cotnam,
Davis,
Dickie,
Doucet,
Drayton (sir Henry),
Duncan,
Edwards (Waterloo-Sud),
Edwards (Frontenac-Addington),
Embury,
Esling,
Fish,
Flemming,
Foster,
Geary,
Gott,
Grimmer,
Guthrie,
Hannesson,
Harris,
Hay,
Hocken,
Hodgins,
Hubbs,
Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Jones,
Kaiser,
Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre),
Ladner,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton),
Macdougall,
MacNutt,
McClenaghan,
McKillop,
McQuarrie,
Maloney,
Manion,
Maybee,
Messervy,
Morand,
Murphy,
Nicholson,
Peck,
Pettit,
Preston,
Price,
Quinn,
Robinson,
Rogers,
Ross (Kingston-Cité),
Rowe,
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Simpson,
Sinclair,
Smith,
Smoke,
Spence (Parkdale),
Stansell,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stirling,
Sutherland (Oxford-Sud),
Sutherland (Oxford-Nord),
Thompson,
Tolmie,
Tummon,
Wilson (Wentworth)—92.

M. Mackenzie King (Prince-Albert) propose,—Que la Chambre passe maintenant aux Bills et Ordres publics; agréé.

L'Ordre No 26—Deuxième lecture du Bill No 8, Loi modifiant la Loi des grains (récépissés d'entrepôts), étant lu;

M. Campbell, secondé par M. Ward, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la deuxième fois et référé au comité de l'Agriculture et de la Colonisation.

M. Mackenzie King (Prince-Albert) propose alors,—Que la Chambre retourne aux Mesures du Gouvernement; agréé.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens;

M. Robb propose,—Que M. l'orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens, et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 83

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 20 MAI 1926

PRIÈRES.

M. Lapierre, du comité spécial nommé pour enquérir sur nos sources d'approvisionnement de houille anthracite et bitumineuse, et autres questions qui s'y rattachent, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a l'honneur de recommander qu'il soit autorisé à faire imprimer les procès-verbaux de ses séances et des dépositions prises de jour en jour, pour l'usage des membres du comité et de la Chambre, et que la Règle 74 à ce sujet soit suspendue.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926:—Copie des lettres, télégrammes, rapports et autres papiers échangés entre le ministre des Postes ou un de ses fonctionnaires et les inspecteurs de districts de la Nouvelle-Ecosse ou d'autres inspecteurs en 1924, 1925 et 1926, au sujet de la destitution ou retraite de M. Alex.-D. King, maître de Poste à Oxford, comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 24 mars 1926:—Copie des correspondances, télégrammes et rapports relatifs à la construction, au lancement et au fonctionnement du chemin de fer de Rouyn, échangés entre le gouvernement, un de ses départements ou fonctionnaires, et

1. La direction du National-Canadien ou un de ses fonctionnaires;
2. Le gouvernement de la province de Québec ou un de ses départements, ou fonctionnaires;
3. La compagnie du chemin de fer de Rouyn ou un de ses fonctionnaires;
4. La compagnie Dillon et Read ou un de ses employés;
5. La *American Exchange Securities Corporation* ou un de ses employés;
6. La *Noranda Mines Limited,* ou un de ses employés.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Doucet—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—Combien on a importé au Canada, des Etats-Unis et d'autres pays respectivement, en 1925, des produits agricoles suivants: (*a*) fruits frais, (*b*) fruits secs, (*c*) grain, (*d*) viandes, y compris les produits de bœuf et de porc, (*e*) laitages, (*f*) pommes de terre, navets et betterave à sucre, (*g*) œufs et (*h*) laine.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre de la Chambre ci-dessus.

La Chambre, se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens, et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.50 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 84

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 21 MAI 1926

PRIÈRES.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1926:—Copie des correspondances, télégrammes et autres papiers échangés entre le département des Postes et des tiers, au sujet de la nomination de Mme Georges Séguin aux fonctions de maîtresse de poste à Rigaud, P.Q.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 29 mars 1926:—Copie de toute correspondance échangée entre le ministère des Postes et la Commission du Service civil et autres, concernant la nomination de Mme Georges Séguin en qualité de receveuse de poste à Rigaud, Vaudreuil-Soulanges, P.Q.

Et aussi—Réponse à un ordre de la Chambre du 18 mars 1926:—Copie de documents, correspondance, lettres, déclarations, etc., afférant à l'enquête que l'inspecteur-enquêteur des postes a faite sur les accusations portées contre Mme Georges Séguin, maîtresse de poste à Rigaud, comté de Vaudreuil-Soulanges, P.Q.

M. Dunning, l'une des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 22 mars 1926:—Copie des lettres, télégrammes, correspondances, pétitions et autres papiers échangés entre le département des Chemins de fer et des Canaux, ou un autre département du gouvernement, ou fonctionnaire quelconque, et des tiers, au sujet de la destitution de John Hanna, gardien du pont au canal Murray.

M. Macdonald (Antigonish-Guysborough), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table—Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1926:—Copie des lettres et autres papiers que M. H. Boulay, de Sayabec, comté de Matane, a envoyés au ministre de la Milice le 18 janvier 1918, à Ottawa, relativement aux enrôlements sous la Loi du service militaire.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens;

Et le comité continuant de siéger;

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25*)

Le Bill No 113, Loi concernant la Compagnie Bronson est lu la deuxième fois et référé au comité des Bills Privés.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés;

Le comité des Voies et Moyens reprend le cours de ses délibérations et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.20 p.m., jusqu'à mardi prochain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 85

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 25 MAI 1926

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

Sur motion de M. Lapierre, ordonné,—Que le premier rapport du comité spécial chargé d'étudier nos ressources de houille anthracite et bitumineuse et autres questions afférentes, présenté jeudi dernier, soit adopté.

M. Dunning, l'une des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mai 1926:—Copie du rapport annuel de l'année solaire 1925, du Vermont-Central, dont le capital-actions est en grande partie acquis au National-Canadien.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 22 mars 1926:—Copie des lettres, télégrammes, correspondances ou propositions faites par une compagnie, un particulier, ou groupe de particuliers, ou en leur nom, au gouvernement du Canada ou un de ses départements relativement à l'acquisition et à l'achèvement du chemin de fer de la baie d'Hudson, entre un endroit près du Pas et Port-Nelson ou Fort-Churchill, y compris les travaux de havrage et les matériaux établis à Port-Nelson, ou le long de la voie ferrée; aussi des mémoires ou estimations quelconques sur l'acquisition de ce chemin de fer ou des travaux de havrage.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 10 mai 1926—Relevé montrant:—

1. Combien d'automobiles et de camions le gouvernement a achetés dans tout le Canada en janvier, février, mars et avril (jusqu'au 16) 1926.
2. De qui on les a achetés, et quels départements les utilisent.

Aussi,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 26 avril 1926:—Copie des correspondances, lettres et autres papiers déposés aux départements de la Justice et de l'Immigration, afférant au procès Le Roi vs Stuart ou Stewart, *re* la Loi de la convention sur les oiseaux migrateurs, instruit par le magistrat de police W.-G. Scott, et porté à la cour d'appel du Manitoba en 1924.

M. Boivin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926:—Copie des lettres, télégrammes, correspondances, affidavit, rapport et papiers quelconques échangés entre W.-J. Fraser, de Huntingdon, Colombie-Britannique, et le très honorable W.-L. Mackenzie King et ou le président du Bureau de vérification, et ou l'honorable Jacques Bureau, ou un fonctionnaire des départements des Douanes, de la Justice ou des Finances, au sujet de l'administration des Douanes aux ports de Huntingdon et Abbotsford, C.-B.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.34 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 86

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 26 MAI 1926

Prières.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur la pétition présentée le 25 courant, lequel est lu comme suit:—

Le préposé aux pétitions a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné la pétition suivante et constate que toutes les prescriptions de la règle 75 ont été suivies, savoir:—

Des producteurs de celery, dans le comté de Lambton-Est, Ontario, demandant que l'on mette un embargo sur le céleri venant des Etats-Unis d'Amérique.

M. Euler, du comité des Chemins de fer et de la Marine marchande que le gouvernement possède, exploite et contrôle, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande que ses minutes et les témoignages qu'il entend soient imprimés de jour en jour pour l'usage des membres du comité et de la Chambre, et que la règle 74 soit suspendue à cet effet.

M. Euler, du comité des Chemins de fer et de la Marine marchande que le gouvernement possède, exploite et contrôle, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

Sur motion de M. Euler, le premier et le deuxième rapports du comité des Chemins de fer et de la Marine marchande que le gouvernement possède, exploite et contrôle sont adoptés.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Dix-septième rapport annuel de la Commission du service civil pour l'année 1925.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mai 1926:—Copie du rapport que le major Barnet a fait au gouvernement sur les terres que le Bureau d'établissement des soldats a achetées.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1926:—Relevé des fonctionnaires d'élection et des rémunérations payées à chacun d'eux, de la nature des travaux accomplis, dans la circonscription d'Athabaska.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Edwards (Frontenac et Addington)—Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—

1. Combien on a remis dans chaque exercice depuis 1921, sur la taxe des ventes.
2. Quand et à qui ces remises ont été faites.

Les ordres de la Chambre sont votés:—

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Rapport de l'honorable juge Murphy, de Vancouver, sur l'immigration chinoise, et appelé "Rapport Murphy"; aussi, copie des correspondances afférant à l'admission illicite d'orientaux en 1910 et 1911; aussi, copie des correspondances au sujet de l'admission illicite d'immigrants chinois comme marchands ou étudiants, au Canada, de 1917 à 1921 inclusivement, surtout des correspondances échangées entre le parrain de la motion présente et le ministre ou le sous-ministre de l'Immigration.

Par M. Doucet—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, télégrammes, rapport et autres pièces et papiers que les autorités civiles de Mont-Joli, P.Q., ont échangés avec le département des Chemins de fer et Canaux sur le changement de status de Mont-Joli, comme tête de ligne ou de division.

Par M. Gott—Ordre de la Chambre—Copie des lettres, correspondances, télégrammes, rapports, pièces et papiers de toute nature échangés entre le département des Douanes et de l'Accise et la Commission du service civil, ou autres corps, y compris la G.W.V.A., sur la nomination et la révocation de M. C.-R. McCallum, de Kingsville, Ontario, douanier au port de Kingsville; aussi, copie des pièces, rapports et papiers quelconques sur la nomination de M. Allen-D. Pearsall comme douanier et agent d'accise à Kingsville, Ontario; aussi, copie des papiers quelconques afférant à la révocation de M. Ernest McKay, agent des douanes et de l'accise à Kingsville, Ont.

Par M. Gott—Ordre de la Chambre—Copie des rapports, correspondances, lettres, télégrammes et autres papiers sur la vente du bateau-phare du récif sud-est au capitaine J.-S. McQueen, d'Amherstburg, Ontario; aussi copie de la correspondance et autres papiers échangés entre ce dernier et le département ou des tiers qui, dans le département ou à l'extérieur, ont à titre quelconque agi comme conseillers.

Par M. Kennedy (Rivière-la-Paix)—Ordre de la Chambre—Copie du rapport mixte des ingénieurs du National-Canadien et du Pacifique-Canadien, sur la construction d'un chemin de fer entre la zone de la rivière La Paix et le littoral du Pacifique.

Le Bill No 17, Loi modifiant la Loi d'établissement des soldats, 1919, est lu la troisième fois et passé.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est adoptée.

La Chambre, en conséquence se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

1. Résolu: Que le tarif douanier 1907 soit modifié en annulant le paragraphe un de l'article trois et en y substituant le suivant:

(1) Les taux des droits de douane, s'il en est, qui sont énoncés dans la première colonne: "Tarif de préférence britannique", s'appliquent aux produits naturels ou fabriqués des pays britanniques qui suivent, lorsque ces produits sont apportés sans transbordement d'un port de l'un quelconque des pays britanniques jouissant des avantages du Tarif de préférence britannique dans un port maritime et fluvial du Canada:

(*a*) Le Royaume-Uni;

(*b*) La colonie britannique des Bermudes;

(*c*) Les colonies britanniques habituellement appelées les Antilles anglaises, comprenant:

Les Bahama;

La Jamaïque;

Les îles Turques et Caïques;

Les îles Sous-le-Vent (Antigoa, Saint-Christophe-Nevis, Dominique, Montserrat, et les îles Vierges):

Les îles du Vent (Grenade, Saint-Vincent et Sainte-Lucie);

La Barbade;

La Trinité et Tobago;

(*d*) La Guyane anglaise;

(*e*) Les Indes anglaises;

(*f*) Ceylan;

(*g*) Les Etablissements des Détroits;

(*h*) La Nouvelle-Zélande;

(*i*) L'Union du Sud-Africain;

(*j*) La Rhodésie du Sud;

(*k*) Toute autre colonie ou possession britannique admise, en Canada, au bénéfice du Tarif de préférence britannique, de la manière ci-après prévue;

Toutefois, les marchandises ayant droit aux avantages du Tarif de préférence britannique jouissent de ces avantages lorsqu'elles sont expédiées au moyen d'un connaissement direct à l'adresse d'un destinataire demeurant à un port spécifié du Canada, lorsque lesdites marchandises, transférées à un port d'une colonie ou possession britannique ne jouissant pas des avantages du Tarif de préférence britannique, sont transportées sans autre transbordement à un port maritime ou fluvial du Canada.

2. Résolu: Que l'Annexe A du Tarif douanier 1907, telle que modifiée par le chapitre 15 des Statuts de 1913, le chapitre quarante-sept des Statuts de 1919, le chapitre 27 des Statuts de 1921, le chapitre dix-neuf des Statuts de 1922, le chapitre 42 des Statuts de 1923 et le chapitre trente-huit des Statuts de 1924, soit de nouveau modifiée en en biffant de ladite annexe les numéros 7, 20a, 22, 23, 28, 30, 32, 39b, 77a, 90, 134, 135, 438, 448, 590, 680a, les diverses énumérations de marchandises qui s'y rapportent et les divers taux de droits de douane, s'il en est, indiqués en regard de chacun desdits numéros, et en stipulant que les numéros, énumérations et taux de douane suivants, soient insérés dans ladite annexe A:—

Numéro du tarif	—	Tarif de préférence britannique	Tarif intermédiaire	Tarif général
7	Viandes fraîches, n.d. ... la livre...	2c.	2½c.	3½c.
20	Beurre tiré de l'amande du cacao, la livre...	En franchise	2c.	2c.
22	Préparations de cacao ou de chocolat en poudre...	22½c.	27½c.	35 p.c.
	ou à la livre	2c.	2½c.	3c.
	le taux donnant le droit le plus élevé			
23	Préparations de cacao ou de chocolat et confiseries recouvertes de chocolat ou en contenant le poids des enveloppes et des boîtes de carton compris dans le poids taxable, la livre...	2½c.	2½c.	2½c.
	et	20 p.c.	27½ p.c.	35 p.c.
28	Café vert importé directement des pays de production et café vert acheté «en entrepôt» dans le Royaume-Uni..la livre...	En franchise	3c.	3 c.
30	Gingembre et épices, non moulus, n.d...	En franchise	12½c. p.c.	12½ p.c.
32	Muscade et macis, entiers ou moulus...	En franchise	17½ p.c.	20 p.c.
39b	Arrowroot, la livre...	En franchise	1½c.	1½c.
42a	Sel de table fabriqué par l'addition de d'autres ingrédients, mais ne contenant pas moins de 90 p. 100 de sel pur...	5 p.c.	10 p.c.	15 p.c.
72b	Graines d'arbres forestiers pour fins de reboisement seulement...	En franchise	En franchise	En franchise
77a	Fèves de cacao, non torréfiées, broyées ou moulues, les cent livres...	En franchise	$1.50	$2.00
90	Fruits, savoir: bananes, figues-bananes ou plantains, ananas, grenades, goyaves, mangues, airelles (bluets), fraises et framboises sauvages...	En franchise	En franchise	En franchise
90b	Bananes...	En franchise	En franchise	En franchise
	Le Gouverneur en conseil peut par arrêté en conseil ordonner que soit substitué à l'item tarifaire 90b de l'Annexe A du Tarif des Douanes de 1907, l'énumération des marchandises et des droits de douane, s'il y en a, mise en regard des item 90c et 90d dans l'Annexe A ce qui suit:—			
90c	Bananes, lorsqu'elles sont importées du lieu de culture par navire, directement à un port canadien, par régime...	En franchise	50c.	50c.
90d	Bananes, n.d., par régime...	50c.	50c.	50c.
	A compter et après la publication dudit arrêté en conseil dans la Gazette du Canada, l'item tarifaire 90b tel qu'il apparaît à ladite Annexe à l'époque de l'adoption de la loi basée sur la présente résolution, sera abrogé et lui seront substituées les dispositions des item 90c et 90d.			
105a	Ananas en boîtes de ferblanc hermétiquement fermées ou autres emballages hermétiques, n.d., y compris le poids de la boîte ou de tout autre emballage, la livre...	½c.	2½c.	2½c.
134	Tout sucre supérieur en couleur au numéro seize, type Hollande, et tous sucres raffinés de quelques espèces, qualité ou type qu'ils soient, non couvert par le numéro 135 du tarif, accusant au polariscope au plus quatre-vingt-huit degrés, les cent livres...	83c.	$1.50	$1.50
	accusant plus de quatre-vingt-huit degrés, mais pas plus de quatre-vingt-neuf degrés, les cent livres.	85c.	$1.53	$1.53
	accusant plus de quatre-vingt-neuf degrés, mais pas plus de quatre-vingt-dix degrés, les cent livres.	87c.	$1.55	$1.55

Numéro du tarif	—	Tarif de préférence britannique	Tarif intermédiaire	Tarif général
	accusant plus de quatre-vingt-dix degrés, mais pas plus de quatre-vingt-onze degrés, les cent livres...	89c.	$1.58	$1.58
	accusant plus de quatre-vingt-onze degrés, mais pas plus de quatre-vingt-douze degrés, les cent livres..	91c.	$1.62	$1.62
	accusant plus de quatre-vingt-douze degrés, mais pas plus de quatre-vingt-treize degrés, les cent livres..	93c.	$1.65	$1.65
	accusant plus de quatre-vingt-treize degrés, mais pas plus de quatre-vingt-quatorze degrés, les cent livres..	95c.	$1.68	$1.68
	accusant plus de quatre-vingt-quatorze degrés, mais ne dépassant pas quatre-vingt-quinze degrés, les cent livres....................................	97c.	$1.70	$1.70
	accusant plus de quatre-vingt-quinze degrés, mais ne dépassant pas quatre-vingt-seize degrés, les cent livres..	99c.	$1.74	$1.74
	accusant plus de quatre-vingt-seize degrés, mais ne dépassant pas quatre-vingt-dix-sept degrés, les cent livres.................................	$1.01	$1.77	$1.77
	accusant plus de quatre-vingt-dix-sept degrés, mais ne dépassant pas quatre-vingt-dix-huit degrés, les cent livres..................................	$1.03	$1.80	$1.80
	accusant plus de quatre-vingt-dix-huit degrés, mais ne dépassant pas quatre-vingt-dix-neuf degrés, les cent livres............................	$1.09	$1.89	$1.89
	accusant plus de quatre-vingt-dix neuf degrés, les cent livres....................................	$1.09	$1.89	$1.89
	Toutefois, le sucre raffiné a droit d'entrer sous le Tarif de préférence britannique, sur preuve suffisante aux yeux du ministre des Douanes et de l'Accise, que ce sucre raffiné provient exclusivement du sucre brut produit dans les colonies et possessions britanniques et non autrement.			
	Le sucre importé sous ce titre ne sera pas sujet aux droits spéciaux pour plus que trois quarts de cent par livre.			
135	Sucre supérieur en couleur au numéro seize, type de Hollande, lorsque importé par un raffineur de sucre reconnu, pour être raffiné seulement, en vertu des règlements du ministre des Douanes et de l'Accise, et le sucre, n.d., non supérieur en couleur au numéro seize, type de Hollande, égouttage de sucre ou coulages de sucre pendant le transport, mélado ou mélado concentré, tous fonds de cuves et toutes concrétions et mélasse accusant au polariscope plus de cinquante-six degrés et pas plus de soixante-seize degrés, les cent livres..............	20·627c.	70·851c.	70·851c.
	accusant plus de soixante-seize degrés, mais ne dépassant pas soixante-dix-sept degrés, les cent livres..	20·647c.	73·213c.	73·213c.
	accusant plus de soixante-dix-sept degrés, mais ne dépassant pas soixante-dix-huit degrés, les cent livres..	20·667c.	75·574c.	75·574c.
	accusant plus de soixante-dix-huit degrés, mais ne dépassant pas soixante-dix-neuf degrés, les cent livres..	20·687c.	77·936c.	77·936c.
	accusant plus de soixante-dix-neuf degrés, mais ne dépassant pas quatre-vingts degrés, les cent livres.	20·707c.	80·298c.	80·298c.
	accusant plus de quatre-vingts degrés, mais ne dépassant pas quatre-vingt-un degrés, les cent livres..	20·727c.	82·659c.	82·659c.
	accusant plus de quatre-vingt-un degrés, mais ne dépassant pas quatre-vingt-deux degrés, les cent livres..	20·747c.	85·021c.	85·021c.
	accusant plus de quatre-vingt-deux degrés, mais ne dépassant pas quatre-vingt-trois degrés, les cent livres..	20·767c.	87·383c.	87·383c.
	accusant plus de quatre-vingt-trois degrés, mais ne dépassant pas quatre-vingt-quatre degrés, les cent livres..	20·857c.	90·040c.	90·040c.

Numéro du tarif	—	Tarif de préférence britannique	Tarif intermédiaire	Tarif général
	accusant plus de quatre-vingt-quatre degrés, mais ne dépassant pas quatre-vingt-cinq degrés, les cent livres	20·947c.	92·697c.	92·697c.
	accusant plus de quatre-vingt-cinq degrés, mais ne dépassant pas quatre-vingt-six degrés, les cent livres	21·036c.	95·353c.	95·353c.
	accusant plus de quatre-vingt-six degrés, mais ne dépassant pas quatre-vingt-sept degrés, les cent livres	21·126c.	98·010c.	98·010c.
	accusant plus de quatre-vingt-sept degrés, mais ne dépassant pas quatre-vingt-huit degrés, les cent livres	21·512c.	$1·00963	$1·00963
	accusant plus de quatre-vingt-huit degrés, mais ne dépassant pas quatre-vingt-neuf degrés, les cent livres	21·897c.	$1·03915	$1·03915
	accusant plus de quatre-vingt-neuf degrés, mais ne dépassant pas quatre-vingt-dix degrés, les cent livres	22·872c.	$1·07457	$1·07457
	accusant plus de quatre-vingt-dix degrés, mais ne dépassant pas quatre-vingt-onze degrés, les cent livres	23·848c.	$1·11000	$1·11000
	accusant plus de quatre-vingt-onze degrés, mais ne dépassant pas quatre-vingt-douze degrés, les cent livres	24·823c.	$1·14542	$1·14542
	accusant plus de quatre-vingt-douze degrés, mais ne dépassant pas quatre-vingt-treize degrés, les cent livres	25·799c.	$1·18085	$1·18085
	accusant plus de quatre-vingt-treize degrés, mais ne dépassant pas quatre-vingt-quatorze degrés, les cent livres	26·762c.	$1·21627	$1·21627
	accusant plus de quatre-vingt-quatorze degrés, mais ne dépassant pas quatre-vingt-quinze degrés, les cent livres	27·737c.	$1·25170	$1·25170
	accusant plus de quatre-vingt-quinze degrés, mais ne dépassant pas quatre-vingt-seize degrés, les cent livres	28·712c.	$1.28712	$1.28712
	accusant plus de quatre-vingt-seize degrés, mais ne dépassant pas quatre-vingt-dix-sept degrés, les cent livres	29·688c.	$1.32255	$1.32255
	accusant plus de quatre-vingt-dix-sept degrés, mais ne dépassant pas quatre-vingt-dix-huit degrés, les cent livres	30·664c.	$1.35798	$1.35798
	accusant plus de quatre-vingt-dix-huit degrés, les cent livres	35·606c.	$1.47606	$1.47606
156b	Amers d'angusture, le produit naturel ou fabriqué des colonies mentionnées à l'article 8A du Tarif des Douanes, 1907, lorsqu'ils en sont importés directement, par navire, dans un port canadien, le gallon	$5.00		
216a	Acide crésylique, lorsque importé pour l'usage des manufacturiers seulement, dans la fabrication des produits usités pour la désinfection, l'immersion et la pulvérisation	En franchise	En franchise	En franchise
295a	Silicate de zirconium	En franchise	En franchise	En franchise
384c	Feuilles de fer ou d'acier recouvertes d'étain, d'une catégorie ou d'une sorte qu'on ne produit pas au Canada	En franchise	5%	5%
438	Locomotives et voitures automotrices pour chemins de fer et tramways, châssis, capotes, roues et carosserie pour icelles	22½%	30%	35%
438a	Automobiles et voitures automotrices de toutes sortes, n.a.d.	15%	25%	27½%
438b	Automobiles à voyageurs seulement, n.a.d., dont la valeur de détail (neuf) ne dépasse pas mille deux cents dollars, y compris l'équipement ordinaire; voitures automotrices et camionsautomobiles (non destinés aux chemins de fer et aux tramways) servant à transporter les marchandises seulement; motocyclettes; châssis pour voitures automotrices au présent item	12½%	17½%	20%
438c	Capotes, roues et carosserie, n.d. pour voitures automotrices énumérées aux item 438a et 438b	20%	27½%	30%

Numéro du tarif	—	Tarif de préférence britannique	Tarif intermédiaire	Tarif général
438d	Cornes, rampes, ampèremètres, lampes du tablier, jauges d'huile, d'essence, thermostats, filtres d'huile, carburateurs, purifiants d'huile, d'air, horloges, monogrammes de métal et d'émail, coussinets annulaires et parties de rechange, rondelles-freins, vélomètres et parties de rechange, réservoirs élévateurs, garniture de cuivre et d'amiante, jante de volant, chambres soudées d'essieu, têtes électriques autres que les têtes de batterie, fusibles, d'une classe ou nature non fabriquée au Canada—s'ils sont importés par les fabricants d'articles énumérés aux item 438a, 438b et 438c, et devant servir seulement comme équipement originel dans la fabrication de voitures automobiles énumérées aux item tarifaires 438a et 438b	En franchise	En franchise	En franchise
448	Pulvérisateurs, machines à classer les fruits ou les légumes, incubateurs pour la couvée des œufs, éleveuses à poussins, serpettes, sécateurs, machines à charger le foin, extracteurs de pommes de terre, machines à hacher le fourrage, concasseurs de grains, vanneuses, faneuses, rouleaux pour la ferme ou les champs, instruments pour creuser des trous à poteaux, manches de faux, trayeuses, accessoires de trayeuses; machines centrifuges pour servir à l'essai des matières grasses du lait ou de la crème; pasteurisateurs servant à l'exploitation du lait; matériel électrogène servant à la culture seulement, soit: moteur, générateur, accumulateur et tableau d'interrupteurs; tronçonneuses, et autres instruments agricoles, n.d. et les parties complètes d'articles spécifiés dans cet item	5%	10%	10%
453f	Pièces en fonte ou en acier à l'état brut, où l'on n'a opéré que l'enlèvement des barbes, lorsque importées par des fabricants de fusils de chasse pour être mises en usage dans leurs propres établissements industriels seulement, conformément aux règlements prescrits par le ministre des Douanes et de l'Accise	5%	7½%	10%
460e	Lampes pour suspendre à la ceinture ou au front, et leurs parties, devant être employées dans les mines seulement; parties de lampes de sûreté à l'usage des mineurs, n.d.	En franchise	En franchise	En franchise
469b	Machines et appareils, et pièces de machines et appareils, devant servir à la production de l'huile inépurée ou engrais provenant de schiste, à l'exclusion de la force motrice	En franchise	En franchise	En franchise
502d	Montures de fusil et parties antérieures pour fusils de chasse, en noyer non ouvré, n'ayant pas subi d'autre transformation que le percement et le cannelage, lorsque importées par des fabricants de fusils de chasse pour être employées dans la fabrication de fusils de chasse à l'usine même	10%	12½%	15%
590a	Aéroplanes et autres machines aviatrices, ainsi que leurs pièces complètes, n.d., conformément aux règlements prescrits par le ministre des Douanes et de l'Accise	15%	25%	27½%
590c	Moteurs, ainsi que leurs pièces complètes, lorsque importées pour servir dans l'équipement des machines aviatrices seulement	En franchise	7½%	10%
	A compter du 1er juillet 1926	15%	25%	27½%
626a	Chapeaux d'hommes et de garçonnets en feutre brut, sans forme ou autre transformation, lorsque importés par des fabricants de chapeaux d'hommes et de garçonnets pour servir seulement à la fabrication de tels chapeaux dans leurs propres établissements industriels	15%	20%	25%
664b	Glycol d'éthylène, lorsque importé par des fabricants d'explosifs, pour être employé exclusivement dans leurs propres établissements à la fabrication de tels produits	En franchise	En franchise	En franchise
680a	Eponges, d'origine marine	En franchise	17½%	17½%

3. Résolu que l'annexe B du tarif douanier de 1907, telle que modifiée par le chapitre trente-huit des Statuts de 1924, soit de nouveau modifiée en biffant le numéro 1031, la désignation des articles et le taux du drawback sur ledit numéro, et en décrétant l'insertion des numéros, désignations et taux de drawback de droits de douane qui suivent à ladite annexe B.

Numéro du tarif	Produits	L'orsqu'ils sont sujets à drawback	Partie du droit (A l'exclusion du droit spécial dit *dumping*) payable à titre de drawback
1050	Sucre	Lorsqu'il sert à la fabrication du vin dit de logane. Toutefois, nul drawback ne sera payable sur aucun sucre brut, sauf celui produit dans un pays britannique	99 p. 100
1051	Mèches et déchets de soie artificielle ou mèches et déchets de soie de fibres artificielles dénommés au numéro 583a du tarif	Lorsqu'ils sont fabriqués de nouveau après le 31 décembre 1925 et avant le 1er janvier 1928	80 p. 100
1052	Filés de soie artificielle ou filaments dénommés au numéro 583aa, importés avant le 1er janvier 1926	Lorsqu'ils sont fabriqués de nouveau avant le 1er janvier 1927	80 p. 100
1053	Acétate de cellulose en poudre importé après le 30 avril 1927 et avant le 1er novembre 1927	Lorsqu'il est importé par des fabricants pour être fabriqué de nouveau dans leurs propres établissements avant le 1er décembre 1927	99 p. 100
1054	Filés dérivant de l'acétate de cellulose, filés à sec et n'ayant qu'un seul brin, lorsqu'il est importé après le 31 octobre 1926 et avant le 1er août 1927	Lorsqu'il est importé par des fabricants pour être fabriqués de nouveau dans leurs propres établissements avant le 1er septembre 1927	80 p. 100
1055	Matériel, y compris toutes parties	S'ils servent à la fabrication d'articles énumérés aux item 438a et 438b; cependant aucun drawback ne doit être payé avant le 1er avril 1927 sur cet item à moins que 40% des frais de production des articles finis n'ait été encouru au Canada; et dès le 1er avril 1927 et dans la suite aucun drawback ne sera payé sous le présent item, à moins que 50% au moins des frais de production du produit fini n'ait été encouru au Canada. De plus aucun drawback ne sera payable plus d'une fois sur un article quelconque en vertu du présent item	25 p. 100

4. Résolu que toute mesure législative fondée sur la résolution numéro un sera censée être entrée en vigueur le premier jour de janvier mil neuf cent vingt-sept et s'être appliquée aux articles importés sous le régime des dispositions de ladite résolution numéro un à ou après cette date.

5. Résolu que toute mesure législative fondée sur les résolutions numéro deux et trois susdites sera censée être entrée en vigueur le seizième jour d'avril mil neuf cent vingt-six, et s'être appliquée à tous les articles désignés dans les résolutions susdites importés ou désentreposés pour la consommation à ou après

cette date, et s'être appliquée aux articles importés antérieurement et pour lesquels nulle déclaration d'entrée pour la consommation n'aura été faite avant cette date.

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées, le comité des Voies et Moyens devant siéger de nouveau ce jour.

M. Robb, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 114, Loi modifiant la Loi du Tarif des douanes, 1907, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de présenter une mesure modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre, 1915, et de prescrire:—

1. Que l'alinéa cinq de l'article treize de cette loi soit révoqué pour être remplacé par ce qui suit:—

"(5) Sur toute carte postale destinée à être transmise par la poste à quelque endroit du Canada et sur chaque lettre et carte postale déposée à un bureau de poste pour être délivrée à ce même bureau, il sera imposé et perçu une taxe d'un sou en sus du timbre postal ordinaire, taxe acquittable sous forme d'un timbre postal devant être apposé à la lettre ou à la carte postale le jour ou avant le jour de mise à la poste de cette lettre ou de cette carte; mais cette taxe ne devra pas être exigée ou perçue pour une lettre ou carte postale jouissant du privilège de la franchise sous le régime de la loi postale. Le timbre ainsi apposé devra être oblitéré par le maître de poste ou par un autre fonctionnaire du ministère des postes dont les fonctions sont d'oblitérer les timbres postaux apposés à ces lettres ou cartes postales à titre de prépayment du droit postal."

2. Que l'article quatorze de cette loi soit révoqué.

3. Que l'alinéa (*a*) du sous-article un de l'article dix-neuf BB de cette loi tel qu'il apparaît au chapitre cinquante des Statuts de 1921, soit révoqué et remplacé par ce qui suit:—

"(*a*) Une taxe sur les cartes à jouer à raison de cinquante-quatre cartes ou fraction de cinquante-quatre dans chaque paquet de dix cents par paquet."

4. Que l'article dix-neuf BBB de cette loi soit modifié par l'addition après le sous-article deux de ce qui suit devant constituer le sous-article deux A:—

"(2A) Advenant qu'une personne autre que le fabricant ou le producteur ou l'importateur ou le cessionnaire ou le grossiste autorisé ou le jobber ci-haut mentionnés acquière de ces personnes ou à leur détriment le droit de vendre une marchandise quelconque, que ce soit à la suite des efforts de la loi ou d'une transaction échappant à cette taxe sous le régime de cet article, la vente de ces marchandises par cette personne deviendra imposable comme si elle était faite par le manufacturier, le producteur, l'importateur ou le cessionnaire ou grossiste autorisé ou jobber selon le cas et cette personne sera tenue d'acquitter cette taxe."

5. Que le sous-article quatre de l'article dix-neuf BBB de cette loi comportant la liste des articles exemptés de la taxe de consommation ou de vente, soit modifié par l'addition de ce qui suit:—

"Orge mondé; orge perlé; pois cassés; marchandises énumérées aux item tarifaires douaniers 469b, 700, 701, 702, 703 et 704."

Articles et matériaux, non inclus l'équipement permanent, qui entrent dans les frais de production ou fabrication des produits fabriqués ou produits par un fabricant patenté; tubes de fer ou acier forgé, sans joint ou soudé par recouvrement, d'un diamètre inférieur à quatre pouces, fileté et couplé, ou non, s'ils servent seulement dans les puits à pétrole; et les matériaux servant à la fabrication de ces tubes; machines et appareils servant seulement au pompage des huiles brutes hors des puits, et articles et matériaux servant à la fabrication de ces machines ou appareils.

6. Que le sous-article cinq de l'article dix-neuf BBB de cette loi, à savoir la liste des articles imposables seulement de cinquante pour cent de la taxe de consommation ou de la taxe de vente, soit modifié par l'addition de ce qui suit:—

"Poisson, ou produits de poisson, mis en conserve mais non traité; pommes sèches, desséchées ou évaporées; produits énumérés à l'item tarifaire 105a."

7. Que l'annexe deux de cette loi soit modifiée en en biffant les cinq dernières lignes relatives au gaz d'acide carbonique ajoutées auparavant à cette annexe par l'article douze du chapitre soixante-dix des Statuts de 1923.

8. Que le remboursement du montant des taxes acquittées sous le régime des articles seize A, dix-neuf B, dix-neuf BB, et dix-neuf BBB de cette loi soit autorisé à l'endroit d'un manufacturier, producteur, grossiste, jobber ou autre commerçant sur les marchandises vendues jusqu'à présent sous le nom de provisions de bord.

9. Que tout décret basé sur l'alinéa premier de cette résolution devra entrer en vigueur le premier jour de juillet mil neuf cent vingt-six.

10. Que tout décret basé sur les alinéas deux et huit de cette résolution devra être considéré comme étant entré en vigueur le seizième jour d'avril mil neuf cent vingt-six.

11. Que tout décret basé sur les alinéas trois, cinq, six et sept de cette résolution devra être considéré comme étant entré en vigueur le seizième jour d'avril mil neuf cent vingt-six et devant s'appliquer à toute marchandise importée ou sortie d'entrepôt pour être consommée à cette date ou après cette date et devant s'appliquer aux marchandises antérieurement importées et au sujet desquelles il n'a pas été fait de déclaration d'entrée pour fins de consommation avant cette date.

Résolutions à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Robb, du consentement de la Chambre présente alors un Bill No 115, Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre, 1915, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 87

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 27 MAI 1926

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

M. Parent, du comité des Bills Privés présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre Comité a pris en considération les Bills privés suivants, et il a été convenu de les rapporter sans modification:

Bill No 98 (R3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Robert Crow".

Bill No 99 (S3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Bennett".

Bill No 100 (T3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Katherine Landon Foley".

Bill No 101 (U3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Annie Say".

Bill No 102 (V3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Stewart Carmichael Wilson".

Bill No 103 (W3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à May Maud Mary Johnson".

Bill No 104 (X3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Roland George Wickens".

Bill No 105 (Z3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Durham Morgan".

Bill No 106 (A4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amber May Wolfenden".

Bill No 107 (B4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Enda Beatrice Burley".

Bill No 108 (C4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Hyde Manyon Calhoun".

Bill No 109 (D4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bleecker Foy Maidens".

Bill No 110 (E4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Almon Wickett".

Bill No 112. Loi concernant certains brevets appartenant à la *Sealright Company.*

Votre Comité a étudié aussi le Bill No 93. "Loi à l'effet de constituer en corporation *The Canadian Dexter P. Cooper Company*", et il a été convenu de le rapporter avec des amendements.

Votre Comité a ordonné également que ledit Bill soit réimprimé tel que modifié.

M. Kay, du comité de l'Agriculture et de Colonisation, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre Comité recommande qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 22 mars 1926:—Copie des correspondances, plaintes, rapports, communications et papiers quelconques échangés au sujet de l'enquête de l'inspecteur-enquêteur des Postes sur le bureau de poste de Bonnyville, Alberta, et la conduite de l'ancien maître de poste en cet endroit, M. Potvin.

M. Boivin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 17 mai 1926:—Copie des lettres, correspondances, télégrammes et autres pièces que la Commission du service civil, le département des Douanes et de l'Accise ou autre département ou fonctionnaire ont échangés, sur la nomination d'un agent spécial de prévention douanière à Dalhousie, N.-B., en 1925 et depuis lors.

Sur motion de M. Kay, le deuxième rapport du comité de l'Agriculture et de la Colonisation est adopté.

M. Cardin, propose,—Que la Chambre se forme en comité demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure pour constituer en corporation les commissaires du port de Chicoutimi, et pourvoir à l'amélioration, l'administration et la réglementation du port de Chicoutimi, dans la province de Québec.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que demain la Chambre se formera en comité général pour prendre en considération ladite résolution.

M. Dunning propose,—Que la Chambre se forme en comité demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier l'article 262 de la Loi des chemins de fer, 1919, et de décréter que la somme totale à répartir et payer à même un crédit annuel quelconque ne devra jamais excéder, pour un passage ferré à niveau, quarante pour cent des frais réels de construction, et ne dépassera jamais, dans un cas quelconque de ce genre, la somme de vingt-cinq mille dollars.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain pour prendre en considération ladite résolution.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Stevens, ordonné,—Que les Avis de motions Nos 17, 18, 19, 20, 22, 23 et 24 soient enlevés du feuilleton de l'Ordre du jour.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Correspondance concernant le désaveu du chapitre 51 des Statuts de la Colombie-Britannique, 1925.—*Sumas Dyking Area.*

La Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

IMPOT DE GUERRE SUR LE REVENU

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la Loi de l'Impôt de guerre sur le revenu, 1917, et de décréter:—

1. Que le montant du revenu non imposable soit porté à trois mille dollars dans le cas d'une personne mariée ou tenant feu ou de tout autre soutien de parents, tel que présentement défini dans la loi, et à quinze cents dollars dans le cas de toute autre personne.

2. Que quand un mari et son épouse ont chacun un revenu distinct excédant quinze cents dollars, chacun jouira d'une exemption de quinze cents dollars au lieu de l'exemption précitée.

3. Que les parents peuvent s'entendre quant à la répartition de l'exemption pour chaque enfant à charge.

4. Que, par rapport au revenu de l'année 1925 et chaque année subséquente, le taux de la taxe présentement imposée soit abrogé et remplacé par ce qui suit:

Sur le montant du revenu en excédant de l'exemption statutaire, sur les premiers $2,000 ou sur toute partie de cette somme................ 2%

Sur la somme excédant $	2,000	mais n'excédant pas $	3,000....	3%
do	3,000	do	4,000....	4%
do	4,000	do	5,000....	5%
do	5,000	do	6,000....	6%
do	6,000	do	7,000....	7%
do	7,000	do	8,000....	8%
do	8,000	do	9,000....	9%
do	9,000	do	10,000....	10%
do	10,000	do	11,000....	11%
do	11,000	do	12,000....	12%
do	12,000	do	13,000....	13%
do	13,000	do	14,000....	14%
do	14,000	do	15,000....	15%
do	15,000	do	16,000....	16%
do	16,000	do	17,000....	17%
do	17,000	do	18,000....	18%

Sur la somme excédant	$ 18,000	mais n'excédant pas	$ 19,000....	19%
do	19,000	do	20,000....	20%
do	20,000	do	25,000....	21%
do	25,000	do	30,000....	22%
do	30,000	do	35,000....	23%
do	35,000	do	40,000....	24%
do	40,000	do	45,000....	25%
do	45,000	do	50,000....	26%
do	50,000	do	55,000....	27%
do	55,000	do	60,000....	28%
do	60,000	do	65,000....	29%
do	65,000	do	70,000....	30%
do	70,000	do	75,000....	31%
do	75,000	do	80,000....	32%
do	80,000	do	85,000....	33%
do	85,000	do	90,000....	34%
do	90,000	do	95,000....	35%
do	95,000	do	100,000....	36%
do	100,000	do	110,000....	37%
do	110,000	do	120,000....	38%
do	120,000	do	130,000....	39%
do	130,000	do	140,000....	40%
do	140,000	do	150,000....	41%
do	150,000	do	175,000....	42%
do	175,000	do	200,000....	43%
do	200,000	do	250,000....	44%
do	250,000	do	300,000....	45%
do	300,000	do	350,000....	46%
do	350,000	do	400,000....	47%
do	400,000	do	450,000....	48%
do	450,000	do	500,000....	49%
do	500,000........................			50%

Les taux indiqués dans le présent alinéa ne s'appliqueront pas aux corporations ou aux compagnies à fonds social.

5. Que le taux de la taxe applicable aux corporations soit réduit de dix pour cent à neuf pour cent.

6. Que le taux additionnel de cinq pour cent applicable au revenu de cinq mille dollars ou plus soit abrogé.

7. Que le revenu d'une corporation privée, (soit une corporation administrée par une seule personne ou sa famille, dont le revenu provient de placements, ou s'occupant de placements) sera censé être distribué chaque année, tel un dividende aux actionnaires, et sera, conséquemment, imposable.

8. Que les frais ou les dépenses d'entretien des biens improductifs ou de l'actif non acquis pour les fins d'un métier, d'un commerce ou d'une profession ou d'une obligation non contractée par suite d'un métier, d'un commerce ou d'une profession ne seront pas déduits dans le calcul du revenu.

9. Que toute distribution ou avance faite à un actionnaire d'une corporation sera censée être un dividende dans la mesure où cette corporation a en disponibilité un revenu non distribué et ce dividende constituera le revenu de l'actionnaire pour l'année au cours de laquelle la distribution ou l'avance a été faite.

10. Que lorsqu'une corporation ayant en disponibilité un revenu non distribué réduit son capital-actions, alors dans la mesure où cette corporation a en disponibilité un revenu non distribué le montant reçu par l'actionnaire par suite de la réduction du capital sera censé être un dividende et un revenu reçu par l'actionnaire.

11. Que lorsqu'une corporation ayant en disponibilité un revenu non distribué rachète ses actions à prime, la prime sera censée être un dividende et un revenu reçu par l'actionnaire.

12. Que lorsqu'une personne ou des personnes, détenant des actions d'une corporation qui a en disponibilité un revenu non distribué, transporte ces actions ou une partie de ces actions à une deuxième corporation organisée à sa ou à leur recommandation ou dirigée par elle ou par elles, laquelle deuxième corporation reçoit subséquemment un dividende de la corporation mentionnée en premier lieu et, avant l'expiration d'une période de trois ans à partir de la date dudit transport des actions, fait ou font servir le revenu ainsi reçu, en tout ou en partie, directement ou indirectement,

(*a*) à payer les actions achetées par la deuxième corporation de ladite ou desdites personnes ou,

(*b*) à se libérer de toute obligation contractée par cette ou par ces personnes par suite de l'achat desdites actions ou,

(*c*) à rembourser un prêt obtenu par la deuxième compagnie dans le but de payer lesdites actions, alors cette personne ou ces personnes sera soumise ou seront soumises à l'impôt sur le plein montant dudit dividende tout comme si elle l'avait ou elles l'avaient reçu pendant l'année au cours de laquelle la corporation mentionnée en premier lieu a déclaré le dividende.

13. Que lorsque, par suite de la réorganisation d'une corporation ou de la reconstitution de son capital-actions, son revenu non distribué est capitalisé en tout ou en partie, le montant capitalisé sera censé être distribué sous forme de dividende au cours de l'année pendant laquelle se fait la réorganisation ou la reconstitution du capital-actions et les actionnaires de ladite corporation seront censés recevoir ce dividende proportionnellement à leur mise de fonds dans le capital-actions de la corporation ou dans la catégorie de capital-actions dont il s'agit et

14. Que le revenu d'une personne étrangère ou d'une corporation étrangère consistant exclusivement en profits provenant de l'exploitation d'un navire ou de navires enregistré sous le régime des lois d'un pays étranger qui accorde une exemption équivalente aux habitants du Canada et aux corporations organisées au Canada ne sera pas soumis à l'impôt.

15. Que relativement au revenu pour l'année 1925 et chacune des années subséquentes les dispositions de l'alinéa (*d*) du paragraphe un de l'article trois de ladite Loi décrétée par l'article deux du chapitre cinquante-cinq des Statuts de 1919 ne s'appliqueront pas.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Robb, du consentement de la Chambre présente alors un Bill No 116, Loi modifiant la Loi de l'Impôt de guerre sur le revenu, 1917, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.55 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 88

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 28 MAI 1926

PRIÈRES.

M. Marcil, du comité mixte des deux Chambres sur les impressions du Parlement, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit—

1. Votre comité recommande que les documents suivants soient imprimés:—

145. Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 530, du 7 avril 1926, établissant le conseil aviseur du tarif et de l'impôt.

146. Copie d'un arrêté du Conseil, C.P. 505, du 7 avril 1926, nommant une Commission Royale, sous l'empire de la Partie 1 de la Loi des enquêtes, aux fins de s'enquérir des conditions et réclamations des habitants des provinces maritimes.

2. Que les documents suivants ne soient pas imprimés:—

23a. Rapport du Bureau des commissaires des grains du Canada, pour la récolte terminée le 31 août 1925.

56. C.P. 848, en date du 29 mai 1925, concernant le traitement médical et l'hospitalisation accordés aux anciens membres des forces permanentes du Canada ou de la Gendarmerie à cheval du Canada.

C.P. 1300, en date du 20 août 1925, modifiant certains règlements ratifiés par le décret ministériel C.P. 580, en date du 10 mars 1922, tel que modifié par le décret ministériel 1127, en date du 26 juin 1923.

C.P. 1525, en date du 5 septembre 1925, concernant la formation d'un comité de réhabilitation chargé de placer dans les établissements industriels les anciens membres des troupes expéditionnaires.

C.P. 1526, en date du 7 septembre 1925, concernant une compensation pour les pensionnaires de 20 p. 100 et plus qui travaillent dans les établissements industriels et l'émission d'un mandat du Gouverneur général à ce sujet.

70. Etat des remises et remboursements de droits, ou taxes, enregistrés au ministère du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1925, soumis au Parlement du Canada sous l'empire du paragraphe 5, de l'article 92, chapitre 24 des Statuts revisés du Canada.

91. Liste des balances non réclamées, etc., dans les banques chartées du Canada, conformément à l'article 114, chapitre 32, de la Loi des banques de 1923.

93. Liste des balances non réclamées, etc., dans les banques d'épargnes de Québec, conformément à l'article 59, du chapitre 42, de la Loi des banques d'épargnes de Québec, 1913.

99. Texte authentique d'une recommandation adoptée par le Conseil international du Travail (Société des Nations) à sa sixième session, Genève, 16 juin au 5 juillet 1925, concernant le développement des facilités pour l'utilisation du temps libre des travaillants; aussi,—Copie d'un Ordre en Conseil, C.P. 220, daté du 15 février 1926, sur le même sujet.

129. Réponse à un ordre de la Chambre, du 24 mars 1926:—Copie des lettres, télégrammes ou autres communications et papiers échangés entre l'honorable ministre de l'Intérieur ou un fonctionnaire de ce département, et l'honorable ministre des mines d'Ontario au sujet d'une proposition du gouvernement d'Ontario relative à la collaboration du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial d'Ontario quant à l'encouragement de l'exploitation des mines de fer du Canada.

130. Réponse à un ordre de la Chambre, du 25 mars 1926:—Relevé des rapports et décisions de l'honorable William Pugsley à titre de séquestre des propriétés d'aubains ennemis, ou à d'autres titres, alors qu'il était à l'emploi du gouvernement canadien, depuis qu'il a résigné les fonctions de lieutenant gouverneur de la province du Nouveau-Brunswick.

135. Réponse à un ordre de la Chambre, du 25 mars 1926—Etat montrant:—

1. Combien de tonnes de grain et de produits grainiers le National-Canadien a remorquées dans le territoire occidental jusqu'à la tête des Lacs, en l'année solaire 1925.
2. Quel tonnage total transporté un mille représentait cette remorque.
3. Quelle était la longueur moyenne de remorque de ce service.
4. Quelle recette brute additionnelle on aurait gagnée si le service avait été fait d'après les tarifs actuels sur le même service aux Etats-Unis.
5. Combien de tonnes de grain et de produits grainiers le National-Canadien a remorqué dans le territoire occidental jusqu'à Vancouver en l'année solaire 1925.
6. Quel tonnage total transporté un mille représentait cette remorque.
7. Quelle a été la longueur moyenne de remorque de ce service.
8. Quelle recette brute additionnelle on aurait gagnée si le service avait été fait d'après les tarifs actuels sur le même service aux Etats-Unis.
9. Quelle a été la proportion totale du grain et des produits grainiers remorqués dans le territoire occidental, sur le tonnage total du territoire en 1925.
10. Quelle proportion du total en tonnes-milles transportées dans le territoire occidental en 1925 représentait le transport du grain et des produits grainiers.
11. Quelle a été la proportion des recettes totales gagnées dans le territoire occidental en 1925, quant au transport du grain et des produits grainiers.
12. Quel a été le tarif moyen par tonne-mille gagné par ce service dans le territoire et l'année en question.

137. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 15 mars 1926:—Copie des correspondances, lettres, télégrammes et autres papiers échangés entre le gouvernement du Canada et la Nouvelle-Zélande au sujet de l'adoption par le gouvernement canadien d'un arrêté du conseil du 26 septembre 1925 réduisant fortement et même biffant en certain cas le tarif douanier canadien sur les produits agricoles de la Nouvelle-Zélande importés au Canada.

138. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926:—Copie des correspondances et papiers quelconques afférant à l'exemption d'impôt sur le revenu des sommes que le gouvernement a payées à des fonctionnaires du département de l'Intérieur en 1923 et 1924.

139. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926:—Relevé des paiements que le gouvernement fédéral a faits du 1er juillet 1923 au 30 novembre 1925 à des particuliers, compagnies, corporations ou surintendants s'occupant d'une façon quelconque des dragages, excavations ou construction de travaux de soutènement dans la Rivière du Vieux à Blairmore, Alberta; ce relevé indiquera par qui ces paiements ont été faits.

140. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 15 mars 1926:—Copie des arrêtés du conseil, règlements, lettres, télégrammes et autres communications quelconques afférant à la suppression par le département de la réintégration civile des soldats des "secours de chômage pour les pensionnés de la grande guerre, accusant une incapacité pensionnable de vingt pour cent."

141. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, affidavit et papiers quelconques échangés entre W.-H. Morrison, de Vancouver, C.-B., et le ministre du Commerce ou un des fonctionnaires du département du Commerce; le ministre de la Justice ou un fonctionnaire du département de la Justice, au sujet d'une déclaration statutaire faite par ledit W.-H. Morrison à propos de l'administration du port de Vancouver. Aussi, la correspondance échangée entre les ministres et les départements susdits et A. Manson, procureur général de la Colombie-Britannique, au sujet de la déclaration statutaire susdite.

142. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926—Etat montrant:—

1. Quelle somme totale reçue des services de marchandises, voyageurs, postes et messageries et autres sources, dans la province, représente les affaires intérieures des embranchements du National-Canadien dans l'Ile du Prince-Edouard pour l'année solaire 1925.

2. Quelles sommes totales les bureaux du National-Canadien ont reçues dans l'Ile du Prince-Edouard, pour tout le trafic des marchandises, voyageurs et autres venant de la terre ferme à l'intérieur de l'île pour l'année solaire 1925.

3. Quel était le tonnage total des messageries, postes et autres marchandises transportées par le traversier ferroviaire sortant de l'île vers la terre ferme, et combien d'argent le service a reçu de ce chef en 1925.

4. Combien de voyageurs sont sortis de l'Ile du Prince-Edouard, y compris les automobiles, bagages supplémentaires ou appareils, par le National-Canadien en 1925, et quelle somme ce service a rapportée.

5. Combien a coûté (net) le fonctionnement du traversier ferroviaire *Prince Edward* en 1925, et quelle proportion des frais on a imputée à l'embranchement de l'Ile du Prince-Edouard du National-Canadien.

6. Combien a coûté (brut) au mille l'exploitation du National-Canadien, et combien l'exploitation de l'embranchement de l'Ile du Prince-Edouard a coûté (brut) au mille en 1925.

142a. Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Quels services de trains fonctionnaient sur les embranchements de l'Ile du Prince-Edouard du National-Canadien en février dernier, entre les endroits suivants: (*a*) Charlottetown et Borden, (*b*) Charlottetown et Summerside, (c) Charlottetown et Souris, (*d*) Mt Stewart et Georgetown, (*e*) Summerside et Tignish.

2. Dans combien de journées ces services ont fonctionné selon l'horaire.

143. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1926—Relevé montrant:—

1. Si le National-Canadien exploite le chemin de fer Moncton & Buctouche.

2. Dans l'affirmative, en vertu de quel arrangement.

3. Si c'est en vertu d'un bail de location quels en sont les termes, et à qui le loyer est payé.

4. Si ce chemin de fer est un embranchement du Nouveau-Brunswick que le gouvernement a convenu d'acheter.

5. Dans ce cas, quels sont les termes de l'arrangement.

6. Pourquoi on ne l'a pas payé et pourquoi on n'a pas pris le titre du réseau.

7. Si le gouvernement sait que de nombreuses réclamations contre ce chemin de fer ont été produites au nom des créanciers, en raison de l'exploitation de ce chemin de fer par les propriétaires.

8. Si le gouvernement se propose de voir à faire liquider ces réclamations avant ou en même temps que le paiement du prix d'achat aux propriétaires étrangers de cette ligne.

9. Pourquoi le gouvernement n'a pas pris les moyens de faire payer ces réclamations à même le prix d'achat, et de conclure le marché.

10. Si on a fait au gouvernement ou à un département des représentations sur le remboursement de ces réclamations.

11. Dans ce cas, qui les a faites, et quels sont les noms de chacun des demandeurs, ainsi que la somme de chaque réclamation.

12. Si le gouvernement doit voir à éviter à ces demandeurs des pertes quelconques, en ordonnant aux propriétaires de liquider les réclamations avant que le prix d'achat leur soit payé, ou par d'autres moyens opportuns.

144. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926—Copie des correspondances, télégrammes et autres documents ou papiers échangés entre les employés de chemin de fer de Mont-Joli, P.Q., et le département des Chemins de fer, depuis mai 1923.

147. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 15 mars 1926:—Copie des conventions, arrêtés du Conseil, correspondance, télégrammes, contrats et autres papiers échangés avec le gouvernement, les chemins de fer nationaux du Canada ou des tiers—personnes, compagnies ou corporations—touchant la vente des terres et l'érection d'un gratte-ciel à l'angle nord-ouest des rues Yonge et King à Toronto.

148. Rapport du directeur général des élections sur la quinzième élection générale pour la Chambre des Communes du Canada, 1925, conformément au paragraphe 6, article 72, de la Loi des élections générales, 10-11 George V, article 46.

149. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 mars 1926:—Rapport faisant voir un état des comptes des dépenses de M. R. C. Wright, architecte en chef, et de M. T. Fuller, architecte en chef adjoint, du ministère des Travaux publics, pour les années financières 1918-1919, 1919-1920, 1920-1921, 1921-1922, 1922-1923, 1923-1924 et 1924-1925.

150. Réponse à un Ordre de la Chambre du 15 mars 1926:—Copie des correspondances et autres papiers afférant à une consignation de whiskey de Walkerville, Ontario, à un nommé Watson, d'Ensenada, Mexique, et relativement à la révocation du cautionnement donné.

151. Réponse à un Ordre de la Chambre du 15 mars 1926:—Relevé des demandes faites au gouvernement fédéral ou à l'un de ses départements depuis le 1er janvier 1912, pour la suspension des règlements canadiens de cabotage

sur les grands lacs; copie de toute la correspondance échangée entre un ministre ou fonctionnaire du gouvernement et des tiers à ce sujet.

152. Réponse à un Ordre de la Chambre du 7 avril 1926:—Relevé indiquant:—

1. Combien on a émis de brevets canadiens durant l'année 1925.

2. Combien on en a émis (*a*) aux employés canadiens, (*b*) aux citoyens des Etats-Unis, et (*c*) aux citoyens d'autres pays.

3. Combien on a annulé de brevets durant 1925.

4. Combien de brevets on a annulés durant 1925 parce que le breveté n'a pas fait fabriquer l'article au Canada.

5. Si le gouvernement emploie une méthode quelconque d'investigations et de pointage afin d'établir si les articles ainsi brevetés sont réellement fabriqués au Canada, afin de faire face à la demande modérée au Canada.

153. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1926—Etat montrant:—

1. Combien de bois de charpente a été employé à la construction des wagons des chemins de fer nationaux canadiens durant les années 1922 à 1925 inclusivement.

2. Combien de la quantité totale de bois employée a été acheté en dehors du Canada.

3. Combien de millions de pieds mesure de planches, de pin du sud ont servi à cette fin durant les années 1922 à 1925, inclusivement.

4. Quel pourcentage du bois employé était de provenance canadienne.

5. Quel pourcentage de sapin Douglas ou d'autres bois de la Colombie-Britannique a été employé dans la fabrication des wagons pour les chemins de fer nationaux canadiens.

6. Combien de wagons pour les chemins de fer nationaux canadiens, durant les années 1922 à 1925, inclusivement, ont été fabriqués aux Etats-Unis; (*a*) Combien sont actuellement en construction aux Etats-Unis; (*b*) Combien sont commandés actuellement aux Etats-Unis.

7. Quelles sont les valeurs des: (*a*) Wagons fabriqués aux Etats-Nnis pour les chemins de fer nationaux canadiens, dans aucune des années 1922 à 1925, inclusivement; (*b*) Wagons actuellement en construction aux Etats-Unis pour les chemins de fer nationaux canadiens; (*c*) Wagons actuellement commandés aux Etats-Unis pour les chemins de fer nationaux canadiens.

8. Si on a amené au Canada des wagons construits aux Etats-Unis afin de s'en servir sur les voies des chemins de fer nationaux canadiens.

9. Quelle est la valeur des wagons construit au Canada pour les chemins de fer nationaux canadiens.

154. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 mars 1926—Relevé indiquant:—

1. Si le vaisseau de la marine marchande du gouvernement canadien *Canadian Navigator* a été incendié à La Barbade vers le mois de janvier 1925.

2. Dans l'affirmative, quelle était l'assurance sur le navire susdit.

3. Si on a tenu une enquête au Canada concernant la perte du navire susdit, et dans la négative, pourquoi pas.

4. Quelle était la nature de la cargaison transportée par le *Canadian Navigator* lorsqu'il a été détruit.

5. Si la cargaison était inflammable, si la marine marchande du gouvernement canadien transporte encore des cargaisons de marchandises inflammables, et dans l'affirmative, si ces navires sont assurés

6. Quelle réduction de traitements on a faite depuis 1922 concernant (*a*) les officiers, (*b*) les ingénieurs, (*c*) les équipages des paquebots de la marine marchande du gouvernement canadien qui partent des ports de l'Atlantique.

7. Quelle réduction de traitements on a faite depuis 1922, en ce qui concerne les vapeurs des mêmes catégories qui partent des ports du Pacifique.

8. Quelles réductions ou augmentations on a faites dans les traitements du gérant général, du gérant général adjoint, du surintendant général, du surintendant maritime et du surintendant maritime adjoint durant la même période.

9. Quelles nouvelles positions ont été créées durant la même période dans la marine marchande du gouvernement canadien.

10. S'il est vrai que deux nouveaux assistants ont été nommés pour aider le gérant général.

11. Quelle réduction on a opérée dans le nombre des matelots de première classe dans la catégorie des vapeurs de 8,000 tonnes depuis 1922.

12. Quel est le système de promotion en vigueur à bord des paquebots de la marine marchande du gouvernement canadien.

13. Si la promotion se fait par ordre d'ancienneté ou par influence auprès de l'administration.

14. Si le paquebots *Canadian Ranger* s'est échoué dans le St-Laurent dans l'été de 1924.

15. Dans l'affirmative, si l'on a tenu une enquête sur les circonstances ayant entouré cet échouement, quand, où et par qui elle a été tenue.

16. Pourquoi le capitaine Gowdy a été promu à la position de surintendant maritime à la place du capitaine Monk, qui remplissait les fonctions de surintendant maritime adjoint dans le service depuis plusieurs années.

17. Quelles qualifications le capitaine Gowdy possédait pour avoir obtenu sa promotion à la place d'un grand nombre de ses aînés dans le service.

18. Si le capitaine Smelzer du vapeur *Canadian Runner* a été renvoyé du service vers le mois de juillet 1923.

19. Dans l'affirmative, quels en étaient les motifs.

20. Dans l'affirmative, pour quels motifs on l'a réinstallé vers le mois de janvier 1924.

21. Quel a été le coût des réparations, (*a*) temporaires, (*b*) permanentes, que l'on a fait subir au paquebot *Canadian Ranger*, par suite de l'échouement du paquebot susdit dans le St-Laurent au cours de l'été de 1924.

22. Si ces avaries étaient couvertes par l'assurance.

23. Quel est le coût moyen par année de l'exploitation des vapeurs de la catégorie de 8,000 tonnes faisant partie de la marine marchande du gouvernement canadien.

155. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 15 mars 1926:—Copie des correspondances, télégrammes, mémoires, communications, arrêtés ministériels, rapports de vérification ou autres papiers afférant aux intentions du ministère britannique des pensions à l'effet de reprendre au gouvernement canadien ou un de ses départements l'administration des pensions impériales au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique, ou relativement à des réclamations du gouvernement britannique ou du ministère britannique des pensions sur les frais excessifs supposés exigés par le Canada ou un de ses départements administratifs, ou par des tiers, firmes ou corporations, ou de paiements excessifs faits à ceux-ci, relativement à l'administration des pensions britanniques au Canada ou aux Etats-Unis, ou à des services afférants.

156. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926:—Copie des correspondances, télégrammes et autres papiers échangés entre l'honorable G.-S. Harrington, maintenant de Halifax, Nouvelle-Ecosse, et un département du gouvernement ou de la Chambre des Communes, touchant une réclamation dudit M. Harrington pour honoraires et allocations spéciaux parce qu'il a comparu comme témoin devant un comité des Communes ou du Sénat.

157. Ordre de la Chambre—Etat montrant: —

1. Noms des membres et officiers, le secrétaire compris, employés au sujet de la Commission des grains, et les sommes données à chacun pour leurs services.

2. Quels comptes de dépenses le gouvernement a payés à chacun de ces membres et officiers au sujet de l'enquête.

3. Combien on a payé à chacun des procureurs ou avoués pour services au sujet de l'enquête.

4. Quels paiements ont été faits (*a*) pour loyer des locaux, (*b*) salaires des sténographes, (*c*) toutes dépenses autres que celles indiquées aux trois questions précédentes et afférant à l'enquête.

158. Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Quelles étaient au total les quantités, valeurs et sommes de droits perçus sur les importations et exportations des denrées suivantes dans la période des quatre années closes le 31 mars 1925: laine, peaux de bœuf et de veau, viandes, beurre, œufs, pommes.

2. Quelles quantités, valeurs et sommes de droits on a perçus sur chacun des articles ou denrées ci-dessus, dans l'année close le 31 mars 1926.

159. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 15 mars 1926:—Copie des correspondances, arrêtés ministériels et autres papiers échangés entre les départements de la Marine et des Pêcheries, des Travaux Publics, du Commerce ou autres départements, et des tiers dans le comté de Northumberland, Nouveau-Brunswick, sur un traversier à vapeur construit à Chatham, N.-B., en 1925, et afférant à l'approbation du traversier et à la demande d'un crédit à ce sujet.

160. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926:—Copie des correspondances, télégrammes, lettres, et autres papiers que le gouvernement possède relativement à la saisie et la confiscation du navire *Pictonian*, par le gouvernement américain; ainsi qu'une copie du bordereau d'équipage du navire, du manifeste, de la libre pratique, du dernier voyage dudit navire.

161. Réponse à un ordre de la Chambre du 17 mars 1926—Etat montrant:—

1. Combien d'automobiles le gouvernement a achetés depuis le 1er janvier 1922 et assignés aux ministres.

2. Quels ministres ont été ainsi munis.

3. Quelle était la date d'achat dans chaque cas, et quels sont la marque de l'auto et le prix d'achat.

162. Réponse à un Ordre de la Chambre du 12 avril 1926--Relevé indiquant:—

1. Combien d'automobiles ont été achetés par le gouvernement du 1er janvier 1912 au 1er janvier 1922, et ont ensuite servi aux membres de ce gouvernement.

2. Combien de ces voitures se trouvaient dans la division des transports mécaniques le 1er janvier 1922, et servaient aux membres du gouvernement.

3. A quelle date chaque voiture avait été achetée, et à quel prix.

4. Combien a coûté l'entretien de ces voitures en 1921 en (*a*) salaires d'employés, (*b*) réparations, et (*c*) essence utilisée par chacune.

5. Combien de ces automobiles étaient de fabrication américaine.

163. Réponse à un Ordre de la Chambre du 22 mars 1926:—Copie des correspondances et rapports que la direction ou un fonctionnaire au National-Canadien a soumis au gouvernement, à l'un de ses départements ou fonctionnaire, relativement à la construction, au fonctionnement ou au lancement du chemin de fer de la baie d'Hudson.

164. Rapport annuel (anglais et français) des chemins de fer nationaux du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1925.

165. Réponse à un Ordre de la Chambre du 15 mars 1926—Etat montrant:—Combien de personnes, corporations et compagnies doivent des arrérages sur la taxe des ventes et quel est le montant de ces arrérages.

166. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 15 mars 1926:—Copie de lettres, arrêtés ministériels et autres papiers entre le gouvernement et la commission britannique du commerce, la Compagnie d'alcools industriels ou des tiers, touchant les restrictions imposées sur l'importation des spiritueux au Canada avant que ces spiritueux ait mûri pendant un certains temps.

167. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926:—Copie de la correspondance échangée entre le département des Postes et d'autres sur la démission de M. Louis Gauthier, maître de poste à Miscou Centre, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick.

168. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926—Etat indiquant:—

1. Quelle quantité de charbon on a importée des Etats-Unis pour le National-Canadien en chacune des années 1921, 1922, 1923, 1924 et 1925, (*a*) non compris les lignes anciennement appelées Grand-Tronc, et (*b*) y compris le Grand-Tronc, et quelle quantité on a achetée hors des Etats-Unis, quelle quantité par les ports canadiens et quelle quantité par les ports américains.
2. Quel était le prix de ce charbon par tonne à la frontière.
3. Quel prix on a payé pour ce charbon (*a*) en dehors de celui qui a servi aux anciennes lignes du Grand-Tronc, et (*b*) y compris ces lignes mêmes.

169. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926—Relevé montrant:—

1. Quel est le total des arrérages sur les transactions pour l'établissement des soldats, à venir au 31 décembre 1925.
2. Combien de fermes abandonnées on a revendues.
3. Quelles étaient les charges imputées à ces fermes, tous frais compris.
4. Quel prix la Commission a obtenu pour la re-vente.
5. Quel prix avait payé le premier colon, combien de ces terres appartenaient à la Couronne, combien de prêts on leur avait faits, et combien de fois on les avait vendues.
6. Combien de ces fermes sont encore invendues et quel est le total des charges qu'elles portent. Combien sont des terres de la Couronne, combien de prêts on leur a faits, et combien de fois on les a vendues.
7. Combien de fermes abandonnées on a louées l'année dernière, quelles charges elles avaient, quelle somme la Commission a retirée comme loyer, et quelle proportion cela représente sur le placement de la Commission.
8. Combien de colons-soldats devaient le tout ou partie sur leur terre au 31 décembre 1925, et combien d'entre eux sont mariés.
9. Combien d'entre eux avaient abandonné leur terre au 31 décembre 1925, et combien avaient abandonné ces terres en 1919, 1920, 1921, 1922, 1923, 1924 et 1925.
10. Combien d'entre ces débiteurs sont colons sur les homesteads ou concessions de soldats, et quels sont les arrérages de ce chef.
11. Combien de ces débiteurs sont établis sur des terres qui leur appartiennent et sur lesquelles la Commission avait prêté des sommes pour l'exploitation; et quels sont les arrérages.
12. Combien des débiteurs sont établis sur des terres que la Commission a achetées pour eux, et quels sont les arrérages.
13. Combien des fermes abandonnées étaient des homesteads ou concessions aux soldats, et quel est le total des charges qu'elles portent.
14. Combien des fermes abandonnées appartiennent au colon, mais sont hypothéquées à la Commission, et quelles sont les charges contre elles.

15. Combien des terres abandonnées sont des terres achetées par la Commission pour les soldats, et quelles sont les charges qu'elles portent.

16. Combien des terres payées appartiennent à des colons de homesteads ou de concessions aux soldats, et combien ces derniers ont payé.

17. Combien de fermes payées sont des terres de propriété privé et hypothéquées à la Commission, et quelles sont les charges qu'elles portent.

18. Combien de terres payées sont des terres achetées par la Commission pour les colons, et quelles charges elles portent.

19. Combien de fermes abandonnées on a cédées à des colons britanniques en vertu du projet d'établissement, et quel prix ces colons ont payé. Quel prix original ces colons ont payé. Quel était le prix original fait aux soldats-colons. Quelle était la responsabilité de la Commission du chef de ces terres lors de la vente aux colons britanniques.

170. Réponse à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 15 mars 1926—Copie des documents, correspondances, télégrammes, arrêtés ministériels et autres papiers afférant à la création du poste de chargé d'exploration et d'exploitation dans l'Arctique canadien, et touchant la permutation à ce poste de M. George-P. McKenzie, anciennement commissaire de l'or au Yukon.

171. Réponse à un Ordre de la Chambre du 31 mars 1926—Etat indiquant les vacances annuelles, congé spécial, congé de maladie ou absence pour le compte du gouvernement de M. R.-C. Wright, architecte en chef, et T.-W. Fuller, architecte en chef adjoint, et de MM. Antonio Boucher, T.-D. Rankin, A.-J. Barclay, appartenant tous au ministère des Travaux publics, à Ottawa, pour les années financières 1921-1922, 1922-1923, 1923-1924, 1924-1925, 1925-1926, avec la date dans chaque cas.

172. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 15 mars 1926:—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, recommandations, communications et autres papiers échangés entre le gouvernement de la province d'Ontario ou la Commission hydro-électrique d'Ontario et le gouvernement du Canada ou la Commission conjointe internationale, ou un comité de ces deux corps, relativement à la production de l'énergie hydro-électrique sur le Saint-Laurent en 1925.

173. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 avril 1926—Etat montrant:—

1. Combien la Commission du service civil compte d'employés.
2. Combien de nominations la Commission a faites.
3. Combien d'hommes ont été nommés.
4. Combien de femmes on a nommées.
5. Quelle est la somme des salaires annuels à payer aux nouveaux titulaires.

174. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement, le département des Travaux publics et la Compagnie coopérative téléphonique des comtés Saint-Jean-Chicoutimi, depuis le 24 mai 1923, au sujet de la location ou de la vente des lignes téléphoniques entre Chicoutimi et Saint-Ambroise, et Saint-Ambroise et Péribonka, dans le comté de Chicoutimi-Saguenay, P.Q.

175. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1926:—Copie des correspondances, rapports et papiers quelconques afférant à la retraite de John-D. McMinn, percepteur des Douanes et de l'Accise au port de Richibouctou et à sa pension subséquente.

176. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1926:—Copie des correspondances, lettres, télégrammes et autres papiers échangés entre le Directeur général des élections et des tiers relativement au paiement des fonctionnaires d'élection dans la circonscription d'Athabaska.

177. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 mars 1926:—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, affidavit, rapports, communications et autres papiers échangés entre la maison Henderson et Herridge, d'Ottawa, et l'honorable Secrétaire d'Etat ou un fonctionnaire du département du Secrétaire d'Etat, ou d'autres départements du gouvernement, du 11 novembre 1919 au jour actuel, au sujet de la *Electric Machinery Company, Limited*, et du changement de nom de ladite compagnie en celui de "H. G. Stewart Machinery Company, Limited". Réponse à un ordre de la Chambre du 29 mars 1926:—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, affidavit, rapports, communications et autres papiers échangés entre la *Electric Machinery Manfg. Co.*, de Minneapolis, Minnesota, et l'honorable Secrétaire d'Etat ou un fonctionnaire du département du Secrétaire d'Etat, ou d'autres départements du gouvernement, du 11 novembre 1919, au jour actuel, concernant la constitution en corporation de la *Electric Machinery Co., Limited*, et le projet de changement de nom de la compagnie en celui de "H. G. Stewart Machinery Co., Limited."

177a. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 mars 1926:—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, affidavit, rapports, communications et autres papiers échangés entre E.-W. Backus et la *Backus-Brooks Co.*, et l'honorable Secrétaire d'Etat ou un fonctionnaire du département du Secrétaire d'Etat, ou d'autres départements du gouvernement, du 11 novembre 1919 au jour actuel, concernant le changement du nom de la *Electric Machinery Company, Limited*, en celui de "H. G. Stewart Machinery Company, Limited."

177b. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 mars 1926:—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, affidavit, rapports, communications et autres papiers échangés entre la *Canadian Minneapolis Electric Co., Limited*, (subsidiaire de la *Electric Machinery Mfg. Co.*, de Minneapolis), et l'honorable Secrétaire d'Etat ou un fonctionnaire du département du Secrétaire d'Etat, ou d'autres départements du gouvernement, du 11 novembre 1919 au jour actuel, concernant le changement du nom de la *Electric Machinery Co., Ltd.*, en celui de *H. G. Stewart Machinery Company, Limited.*

177c. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 mars 1926:—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, affidavit, rapports, communications et autres papiers échangés entre la *Canadian Minneapolis Electric Co., Ltd.*, et l'honorable Secrétaire d'Etat ou un fonctionnaire du département du Secrétaire d'Etat, ou d'autres départements du gouvernement, du 11 novembre 1919 au jour actuel, concernant le changement du nom de la *Electric Machinery Company, Limited*, en celui "H. G. Stewart Machinery Company, Limited", avec indication des noms de tous les directeurs de la *Canadian Minneapolis Electric Co., Limited.*

177d. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 mars 1926:—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, affidavit, rapports, communications et autres papiers échangés entre la *Electric Machinery Company, Limited*, et l'honorable Secrétaire d'Etat ou un fonctionnaire du département du Secrétaire d'Etat, ou d'autres départements du gouvernement, du 11 novembre 1919 au jour actuel, concernant la constitution en corporation de la *Electric Machinery Limited* et le changement du nom de ladite compagnie en celui de "H. G. Stewart Machinery Company, Ltd."

178. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 mars 1926:—Copie des télégrammes, lettres et autres papiers échangés entre L.-J. Camsusa, Wm Duff, député, G.-A. Wooten et le ministre de la Marine, ou de la Justice, ou le premier ministre ou autre ministre de la Couronne, au sujet de négociations ou conférences afférant à l'achat de certains navires de la marine marchande du gouvernement canadien, et se rapportant aux affaires Le Roi vs Camsusa, Fong Quing vs Camsusa; aussi copie des archives des conférences ou autres papiers afférants.

179. Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—

1. Quelles quantités des produits ci-dessous on a importées d'Australie et de Nouvelle-Zélande depuis l'entrée en vigueur du traité de commerce avec ces deux pays, et quelle en était la valeur dans chaque cas; bœuf, porc, mouton, agneau, viandes conservées, volailles et gibier, extraits de viande, saindoux, cire d'abeille, œufs, fromage, beurre, légumes conservés, fruits conservés, miel coulé, pulpe de fruit, suif, fruits séchés, évaporés ou hydratés, avec indication de genre.

2. Quelles quantités, sur ces importations, ont été dédouanées jusqu'ici, et ce qui reste à dédouaner.

3. Quelles quantités des produits susdits on a exportés du Canada à la Nouvelle-Zélande ou l'Australie, depuis l'entrée en vigueur du Traité.

180. Preuve faite devant l'honorable juge Walsh et jury, à la cour suprême de l'Alberta, dans la cause de Le Roi vs Robb, concernant l'élection pour le district électoral de Peace-River, tenue le 29 octobre 1925.

181. Copie d'un arrêté en Conseil, C.P. 668, daté le 30 avril 1926, acceptant la résignation de M. Clarence Jameson comme membre de la Commission du service civil, et la correspondance qui s'y rapporte.

182. Copie d'un arrêté en Conseil, C.P. 669, en date du 30 avril 1926, acceptant la résignation de M. M.-G. Larochelle, comme membre de la Commission du service civil, et la correspondance qui s'y rapporte.

183. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 avril 1926—Tableau montrant:—

1. Quels droits de douane on a perçus au Canada, dans chaque province, pour chaque exercice clos le 31 mars, de 1921 à 1925 inclusivement.

2. Quels droits on a perçus dans chaque province, au total, pour les années indiquées à la question 1.

184. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 avril 1926:—Copie de la convention du gouvernement avec les compagnies de chemin de fer au sujet de l'immigration, et dont il était question dans le discours du Trône à l'ouverture de la session courante.

185. Septième rapport annuel du bureau des directeurs de la Marine marchande du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1925.

186. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 avril 1926:—Relevé montrant:—Quels subsides, et à quel titre, ont été payés à chaque province, chaque année, depuis la Confédération.

187. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 avril 1926:—Copie des correspondances, lettres et autres papiers déposés aux départements de la Justice et de l'Immigration, afférant au procès Le Roi *vs* Stuart ou Stewart, *re* la Loi de la convention sur les oiseaux migrateurs, instruit par le magistrat de police W.-G. Scott, et porté à la cour d'appel du Manitoba en 1924.

188. Réponse à un ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Combien on a dépensé chaque année depuis huit ans pour maintenir (*a*) le département des affaires de l'extérieur, (*b*) le Haut-commissariat en Angleterre, (*c*) la Société des Nations, y compris les appointements et contributions, (*d*) les dépenses des délégués à la Société des Nations, et à qui elles ont été payées, (*e*) les appointements payés actuellement, et à qui, pour la Société.

2. Combien a coûté l'exposition de Wembley au Canada.

3. Quelle somme on a dépensée pour acheter le nouvel emplacement et l'édifice pour loger le Haut-Commissariat à Londres, et combien coûte l'entretien chaque année.

189. Réponse à un ordre du Sénat en date du 13 avril 1926 pour la production d'un rapport au sujet du croiseur *Grib*, employé au service du département des douanes et de l'accise, et indiquant, pour chaque mois de la période comptant du 1er janvier 1925:

(*a*) La zone maritime dans laquelle ledit croiseur a fait patrouille;

(*b*) Les ports où il a fait escale, et la durée de chaque escale;

(*c*) Le nombre de saisies qu'il a opérées, et, d'une façon générale, en quoi consistaient ces saisies;

(*d*) L'endroit où chacune des saisies a été opérée, le nom du navire portant les marchandises saisies, et le port d'attache de chaque navire;

(*e*) De quelle façon s'est terminée chaque affaire de saisie—et quelles mesures ont été prises à l'égard du navire saisi et des marchandises saisies, respectivement;

2. Combien ce croiseur a coûté au pays durant chaque mois de ladite période.

190. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926:—Copies de tous les rapports de l'inspecteur douanier Munn, de l'inspectorat de la Colombie-Britannique, au sujet des douaniers A.-C. Salt et W.-L. Blatchford, à Huntingdon et Abbotsford, C.-B., y compris un affidavit du chef de police H.-J. Harding, de Chilliwack, C.-B., indiquant les détails d'un chèque de $100.00 donné par ledit Blatchford audit Harding. Aussi d'une somme de $201.25 que lui aurait remis Blatchford; avec copie du reçu daté du 14 décembre 1921, donné par Harding au douanier Blatchford.

191. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 mars 1926:—Copie des correspondances, télégrammes, bordereaux de paye et autres papiers relatifs aux réparations faites au quai de New-Richmond, P.Q., en 1922, réparations dont M. John-B. Cyr était contremaître pour le département des Travaux publics.

192. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926:—Copie de la correspondance échangée entre le maître de poste d'Adamsville, comté de Kent, N.-B., le département des Postes et le surintendant divisionnaire, relativement au déménagement du bureau de poste à son local actuel sur les confins du village.

193. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 mars 1926:—Copie des correspondances, télégrammes et autres documents concernant la révocation de Pierre Poirier, receveur de la poste à Little-Cascapedia, comté de Bonaventure, P.Q., et copie de la preuve faite à l'enquête et du rapport de l'investigateur à ce sujet.

194. Réponse à un ordre de la Chambre du 24 mars 1926:—Copie des correspondances, rapports et autres papiers échangés entre le ministre des Postes, le bureau du surintendant à Québec, et des tiers, au sujet de plaintes portées contre M. Francis-L. Cullen, maître de poste à Carleton, comté de Bonaventure, P.Q.; aussi, copie de l'enquête faite.

195. Réponse à un ordre de la Chambre du 31 mars 1926:—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministère des Travaux publics, le sous-

ministre et le chef de la division des lois avec la Commission du Service civil, ayant trait à la nouvelle classification de M. M.-O. Durant, Mlle Berthe Hébert, Mlle Violet Becker et Mlle Yvonne Parent, de même que copie du rapport fait par l'investigateur de la Commission, M. C.-R. Medland.

196. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 15 mars 1926:—Copie des correspondances, lettres, télégrammes et autres papiers échangés entre le gouvernement de la province de la Colombie-Britannique, ou un ministre ou un fonctionnaire de ce gouvernement, et le premier ministre ou autre ministre de la Couronne, ou un fonctionnaire du gouvernement fédéral, depuis le 6 décembre 1921, au sujet de la zone ferroviaire et des terres du district de la rivière La Paix en Colombie-Britannique, détenues par le gouvernement du Canada en fiducie en vertu des termes de l'union de la Puissance du Canada avec la Colombie-Britannique.

197. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1926—Relevé indiquant:—

1. Quel a été le coût des journaux et des revues auxquels s'est abonné chaque ministère du gouvernement durant l'année 1925, à l'exclusion de ceux disponibles dans la salle de lecture générale de la Chambre des communes et du Sénat.

2. Quels sont les noms de ces publications, le nombre des abonnements à chacune et l'endroit de leur publication.

198. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 avril 1926—Etat montrant:—

1. Combien de commissions le gouvernement a nommées depuis janvier 1922.

2. Quelles affaires ces commissions ont étudiées.

3. Combien chaque commission a coûté (*a*) en salaire ou émoluments, (*b*) en dépenses.

4. Quel était le personnel de chaque commission.

199. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 mars 1926:—Copie des correspondances, télégrammes et bordereaux de paye relatifs aux réparations faites au quai et au port du Bic, comté de Rimouski, P.Q., dans les exercices 1924-25 et 1925-26.

200. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mai 1926:—Copie des correspondances échangées entre le Bureau d'établissement des soldats ou un de ses fonctionnaires ou employés au sujet de terres qu'il a achetées par l'entremise de l'étude Kennedy et Kennedy, aussi, copie des ordres et instructions donnés par le Bureau relativement à d'autres transactions avec cette étude.

M. Euler, du comité des Chemins de fer et de la Marine marchande que le gouvernement possède, exploite et contrôle, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

L'attention de votre comité ayant été attirée de l'omission dans les crédits intérimaires votés par le Parlement durant la présente session, de toute partie des item 372 et 373 des crédits 1926-27 concernant des prêts aux chemins de fer nationaux du Canada et à la Marine marchande du Gouvernement du Canada, limitée;

Votre comité recommande en conséquence que le Parlement accorde comme crédit intérimaire la somme de $10,000,000 sur l'item 372 et la somme de $200,000 sur l'item 373.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 15 mars 1926:—Copie des arrêtés ministériels adoptés en 1922, 1923, 1924, 1925 et 1926,

autorisant la Commission du Port de Vancouver à dépenser des sommes venant de crédits autorisant la dépense, dans le port de Vancouver, aussi, état des dépenses autorisées jusqu'ici pour chaque crédit; aussi, état des sommes effectivement payées; aussi, état de propriétés achetées et des sommes payées dans chaque cas soit au comptant, en obligations ou autres valeurs.

M. l'Orateur dépose sur la Table,—Description des motifs compris dans le dessin du calendrier, de l'encrier et du sceau de la Chambre des Communes.

Le calendrier

La ligne du support s'apparente étroitement avec celle de l'original utilisé à la Chambre des Communes. Le nouvel article est en fer forgé à la main sur base de noyer noir convenant à la table qui le portera. Le fer forgé est une matière qui exige un travail soigneux en vue de l'expression. Trop simple et sévère, l'article peut sembler informe. Le calendrier, primitivement destiné à indiquer le mois, le jour et la date courants, doit offrir des surfaces larges et unies; la base, les coins et le sommet devaient logiquement recevoir la délicatesse du traitement. Le motif de la base et des encoignures est la lambrusque indigène —sa disposition est de s'accrocher et de grimper de plus en plus vigoureusement avec les jours et les années. Le calendrier sert une même fin comptant les jours qui passent. Dominant le support, un tortil symbolise l'honneur d'être élu au Parlement.

La couronne royale surmonte le tortil, pour indiquer l'allégeance et exprimer la souveraineté du commonwealth britannique des nations.

L'encrier

Il offre un composite de sujets historiques et mythologiques. Les griffons et dragons auxquels les anciens croyaient sont indiqués ici, mais subjugués et tenus sous contrôle par le bastion carré que décorent des écus chargés d'armes évoquant les nations dont le Canada et ses idéals sont venus, et qui, par l'enseignement chrétien et le progrès chrétien, dispersèrent les mythes. Les traditions mythologiques vivent longtemps et meurent lentement, et les griffons le rappellent par les sphères qu'ils tiennent dans leurs serres, symboles de leur pouvoir aux jours d'antan. Les dimensions des boules indiquent que l'amplitude de leur puissance diminue de plus en plus. Portant chaque écusson se voit un rameau d'érable, emblème du Canada embrassant toutes les nations dans ses domaines; comme fond se voit le vert historique de la Chambre des Communes, sur lequel ressort le motif à feuilles d'érable. Au-dessus du bastion où sont indiquées les nations, des créneaux signifient que le Parlement défend les institutions placées sous la souveraineté de la Couronne; l'allégeance à cette couronne s'exprime par les portants du dôme qui la soutient.

Le sceau

Comme il s'agit ici d'un appareil surtout mécanique, le traitement comportait plutôt un motif de décoration. On a placé pour cette raison le monogramme de la Chambre des Communes sur un côté du contrepoids, et, sur le revers, le castor canadien, traité dans la note caractéristique que lui donnaient les Indiens de l'Amérique du Nord. Le castor est un bon emblème—c'est un constructeur; sa présence sur le sceau de la Chambre est donc appropriée, à ce point de vue comme au point de vue historique. La Fleur de lis de la France ancienne est incisé à l'arrière et les décorations mineures s'inspirent des fleurs canadiennes.

Certaines parties de chacune de ces trois pièces sont incrustées d'or antique, ce qui donne une chaleur et une richesse convenant à la décoration et à la dignité de la Chambre.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), résolu,—Que après le lundi, 31 mai, et dans la suite chaque lundi jusqu'à la fin de la session, les avis de motions du gouvernement et les mesures du gouvernement auront priorité sur toutes les affaires, excepté les questions des députés et les avis de motion pour la production des documents.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill No 117 (F4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Barrett".

Bill No 118 (G4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Victoria Westerby".

Bill No 119 (H4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Morgan Hart".

Bill No 120 (I4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Arthur Breadon".

Bill No 121 (J4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Esther Splan".

Bill No 122 (K4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Orme".

Bill No 123 (L4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Andrew Reid".

Bill No 124 (N4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Thomas Charlton Spence".

Bill No 125 (O4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Lucie White".

Bill No 126 (P4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Stewart McIntyre".

Bill No 127 (Q4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Luella Russell".

Bill No 128 (R4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Atkinson".

Bill No 129 (S4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Edith Hudgin".

Bill No 130 (T4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Booth".

Bill No 131 (U4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Ernest Sleeth".

Bill No 132 (V4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Fray".

Bill No 133 (W4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Cecilia Marrie Peters Kendall".

Bill No 134 (X4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elias Malky".

Bill No 135 (Y4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Beatrice Walker".

Bill No 136 (Z4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Elgie Dulyea".

Bill No 137 (A5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Wilson".

Bill No 138 (B5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Sydney Wright".

Bill No 139 (D5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillie Torrance Cascadden".

Bill No 140 (E5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Thomas Young".

Bill No 141 (F5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Copland William Evans".

Bill No 142 (G5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur John Harman".

Bill No 143 (I5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Rebecca Herbert".

Bill No 144 (J5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à David Joseph Potter".

Bill No 145 (K5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Harold Bingley".

Bill No 146 (L5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Harriett Little".

Aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat à qui ont été référées les pétitions de Mabel Ellen Barrett, Mabel Victoria Westerby, Morgan Hart, James Arthur Breadon, Marjorie Esther Splan, Gladys Orme, John Andrew Reid, William Thomas Charlton Spence, Gladys Lucie White, Robert Stewart McIntyre, Goldie Luella Russell, Arthur Atkinson, Lillian Edith Hudgin, Mary Booth, Bernard Ernest Sleeth, Elsie Fray, Cecilia Marrie Peters Kendall, Elias Malky, Ethel Beatrice Walker, George Elgie Dulyea, John Wilson, John Sydney Wright, Lillie Torrance Cascadden, James Thomas Young, Copland William Evans, Arthur John Harman, Annie Rebecca Herbert, David Joseph Potter, Walter Harold Bingley et Ethel Harriet Little, respectivement demandant une loi de divorce, et les documents qui ont servi de preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

M. Church, secondé par M. Flemming, du consentement de la Chambre présente un Bill No 147, Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre, 1917. (Acquittement par les Canadiens domiciliés à l'étranger), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 21, Loi concernant les pensions de vieillesse est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 91, Loi modifiant la Loi de l'immigration est lu la deuxième fois, considéré en comité général, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant le Bureau agricole canadien.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu:—Qu'il y aura un bureau nommé Bureau du prêt agricole canadien, constituant un corps politique et juridique comprenant quatre membres, dont l'un sera le ministre des Finances et les trois autres seront nommés par le gouverneur en son conseil; parmi ces derniers l'un sera désigné par les commissaires du prêt agricole canadien.

Que le Bureau émettra des obligations du prêt agricole pour faire des prêts à long terme aux cultivateurs, et le gouvernement du Canada pourvoira au capital initial du Bureau par une somme d'au plus cinq millions de dollars, et souscrira une somme de cinq pour cent du capital-actions à mesure que le Bureau fera des prêts.

Le gouvernement de chaque province dans laquelle un prêt sera accordé devra souscrire au capital-actions du Bureau à mesure que des prêts seront faits dans la province, une somme égale à cinq pour cent desdits prêts, et chaque

emprunteur devra aussi souscrire cinq pour cent de son emprunt lors de cet emprunt. Les prêts seront faits sur garantie d'une première hypothèque sur les terres agricoles; l'intérêt dépassera l'intérêt payable sur les obligations de prêt agricole en proportion suffisant à pourvoir aux frais de fonctionnement et aux réserves nécessaires pour couvrir les pertes; les obligations du prêt agricoles constitueront des placements juridiques et le ministre des Finances pourra les acheter, du moment que la somme des obligations qu'il détiendra de ce chef ne dépasseront jamais quinze millions de dollars; et la somme d'un paiement par le gouvernement du Canada à compte du capital du Bureau, ou comme paiement pour l'achat d'obligations du prêt agricole, sera payée à même le Fonds consolidé du revenu par autorité du gouverneur en son conseil.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Robb, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 148, Loi ayant pour objet l'institution au Canada d'un système de crédit hypothécaire à long terme pour les cultivateurs, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution modifiant l'article 262, de la Loi des chemins de fer, 1919.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier l'article 262 de la Loi des chemins de fer, 1919, et de décréter que la somme totale à répartir et payer à même un crédit annuel quelconque ne devra jamais excéder, pour un passage ferré à niveau, quarante pour cent des frais réels de construction, et ne dépassera jamais, dans un cas quelconque de ce genre, la somme de vingt-cinq mille dollars.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Dunning, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 149, Loi modifiant la Loi des chemins de fer, 1919, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution constituant en corporation les commissaires du havre de Chicoutimi.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure pour constituer en corporation les commissaires du port de Chicoutimi, et pourvoir à l'amélioration, l'administration et la réglementation du port de Chicoutimi, dans la province de Québec.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Cardin, du consentement de la Chambre présente alors un Bill No 150, Loi concernant les Commissaires du havre de Chicoutimi, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 97, Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux, est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25*)

M. Duff propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les Bills Privés, conformément à la règle 109; agréé.

Les bills suivants sont respectivement considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir: —

Bill No 98 (R3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Robert Crow".

Bill No 99 (S3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Bennett".

Bill No 100 (T3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Katherine Landon Foley".

Bill No 101 (U3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Annie Say".

Bill No 102 (V3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Stewart Carmichael Wilson".

Bill No 103 (W3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à May Maud Mary Johnson".

Bill No 104 (X3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Roland George Wickens".

Bill No 105 (Z3) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Durham Morgan".

Bill No 106 (A4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amber May Wolfenden".

Bill No 107 (B4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Enda Beatrice Burley".

Bill No 108 (C4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Hyde Manyon Calhoun".

Bill No 109 (D4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bleecker Foy Maidens".

Bill No 110 (E4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Almon Wickett".

Bill No 112, Loi concernant certains brevets appartenant à la *Sealright Company.*

Le Bill No 93, Loi à l'effet de constituer en corporation *The Canadian Dexter P. Cooper Company* est considéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Duff, ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills en instance de divorce ci-dessus sont fondés.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés;
La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XXXV—DIVERS

348	Somme requise pour la remise de la taxe d'accise payée sur les automobiles en magasin chez les marchands et non vendues, à l'époque où ladite taxe fut abrogée par décret ministériel, le 18 décembre 1920, C.P. 1/3163..	1,690,000 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

6	Douanes et Accise—	
	Appointements..	607,940 00
	Dépense casuelle..	40,000 00

VII—AGRICULTURE

44	Expériences de déhydratation des fruits et légumes..	10,000 00
48	Entomologie..	20,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.40 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 89

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 31 MAI 1926

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Duff, président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur-suppléant en vertu du statut à cet effet.

PRIÈRES.

M. l'Orateur-suppléant informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le vingt-quatrième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la Règle 96, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour Bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées, savoir:—

De Agnes Seeds (née McKibbon), de Toronto, Ontario, épouse de David McIntyre Seeds.

De Jessie Evis (née Hall), de Hamilton, Ontario, épouse de William George Evis.

De George Frederick Adams, de Bala, district de Muskoka, Ontario, époux de Marjorie Sarah Adams.

De Edith Swartz, de Toronto, Ontario, épouse de Louis Swartz.

De Samuel Stanley McNeely, de Toronto, Ontario, époux de Edith Victoria McNeely.

De Frederick George Jones, de Toronto, Ontario, époux de Isabell Jones.

De Dorothy Terry, de Toronto, Ontario, épouse de Henry Irving Terry.

De Frederick William Orr, de St. Thomas, Ontario, époux de Grace Florence Orr (née Thompson).

De Amelia Chester, d'Ottawa, Ontario, épouse de Everitt Osborne Chester.

Sur motion de M. Marcil, le deuxième rapport du comité mixte des deux Chambres sur les impressions du Parlement est adopté.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 26 mai 1926:—Copie des correspondances, télégrammes, rapport et autres pièces et papiers que les autorités civiles de Mont-Joli, P.Q., ont échangés avec le département des Chemins de fer et Canaux sur le changement de status de Mont-Joli, comme tête de ligne ou de division.

M. King (Kootenay-Est), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 21 avril 1926:—Copie des lettres, télégrammes, permis, conventions, contrats, arrêtés du Conseil, rapports des fonctionnaires des départements, et autres papiers quelconques afférant aux permis que le gouvernement a accordés pour l'enlèvement du sable et des déblais, gratis, dans la baie de Toronto, de 1900 à 1918, y compris une déclaration sur les conséquences de procédures judiciaires instituées dans la Haute Cour d'Ontario pour révoquer ces permis; état des valeurs et quantités du sable et de déblai pris par des particuliers et compagnies, et indiquant ce qu'on a fait pour arrêter ces travaux.

Les bills suivants, du consentement de la Chambre sont respectivement lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 151, Loi modifiant la Loi de la *Canadian Red Cross Society*.—M. *Macdonald* (Antigonish-Guysborough).

Bill No 152, Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.— M. *Elliott*.

Bill No 153, Loi modifiant le Code criminel.—M. *Lapointe*.

Les bills suivants du Sénat sont respectivement lus la première fois, savoir:—

Bill F4 (No 117) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Barrett". —M. *Simpson*.

Bill G4 (No 118) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Victoria Westerby".—M. *McClenaghan*.

Bill H4 (No 119) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Morgan Hart". —M. *McClenaghan*.

Bill I4 (No 120) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Arthur Breadon".—M. *Duff*.

Bill J4 (No 121) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Esther Splan".—M. *McClenaghan*.

Bill K4 (No 122) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Orme". —M. *Duff*.

Bill L4 (No 123) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Andrew Reid".—M. *McClenaghan*.

Bill N4 (No 124) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Thomas Charlton".—M. *McClenaghan*.

Bill O4 (No 125) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Lucie White".—M. *McClenaghan*.

Bill P4 (No 126) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Stewart McIntyre".—M. *Duff*.

Bill Q4 (No 127) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Luella Russell".—M. *Mewburn*.

Bill R4 (No 128) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Atkinson".—M. *Anderson* (Toronto).

Bill S4 (No 129) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Edith Hudgin".—M. *Stevens.*

Bill T4 (No 130) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Both". —M. *Anderson* (Toronto).

Bill U4 (No 131) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Ernest Sleeth".—M. *Boys.*

Bill V4 (No 132) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Fray". —M. *Geary.*

Bill W4 (No 133) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Cecilia Marrie Peters Kendall".—M. *Bell* (St-Antoine).

Bill X4 (No 134) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elias Malky". —M. *McClenaghan.*

Bill Y4 (No 135) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Beatrice Walker".—M. *Bell* (Hamilton).

Bill Z4 (No 136) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Elgie Dulyea".—M. *Casselman.*

Bill A5 (No 137) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Wilson". —M. *Church.*

Bill B5 (No 138) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Sydney Wright".—M. *McClenaghan.*

Bill D5 (No 139) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillie Torrence Cascadden".—M. *Kay.*

Bill E5 (No 140) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Thomas Young".—M. *Church.*

Bill F5 (No 141) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Copland William Evans".—M. *Hocken.*

Bill G5 (No 142) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur John Harman".—M. *Anderson* (Toronto).

Bill I5 (No 143) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Rebecca Herbert".—M. *Geary.*

Bill J5 (No 144) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à David Joseph Potter".—M. *Stenson.*

Bill K5 (No 145) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Harold Bingley".—M. *Garland* (Carleton).

Bill L5 (No 146) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Harriet Little".—M. *Tummon.*

Du consentement de la Chambre, lesdits bills sont lus la deuxième fois et avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, sont référés au comité des Bills Privés.

L'ordre étant lu pour la troisième lecture du Bill No 93, Loi constituant en corporation *The Canadian Dexter P. Cooper Company;*

M. Hanson propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Garland propose en amendement,—Que le bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit référé de nouveau au comité général avec instruction qu'il ait le pouvoir de le modifier en insérant:—

"Le droit de propriété et d'usage de tout pouvoir d'eau maréen situé dans le Dominion du Canada, est présentement déclaré acquis et devra demeurer à la Couronne; et toute entreprise afférente est déclarée entreprise pour le bien public."

Après débat, ledit amendement, du consentement de la Chambre est retiré.

Et la question étant posée sur la motion: Que le bill soit maintenant lu la troisième fois, elle est agréée.

Le bill est en conséquence lu la troisième fois et passé.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur général, et l'ordre de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Laflamme pour M. Guerin—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances et télégrammes échangés entre le ministre des Chemins de fer et Canaux, le ministre des Travaux Publics et le ministre de la Marine et des Pêcheries ou tout fonctionnaire de ces départements et tout corps public ou tout particulier de Montréal ou de toute autre partie du Canada, au sujet de la construction d'un passage au-dessous du canal Lachine, dans la division Ste-Anne, cité de Montréal.

Par M. Flemming pour M. Bury—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copies des arrêtés du Conseil, règlements, directions, correspondances et autres papiers échangés entre le gouvernement, un ministre ou un département du gouvernement, et la bande indienne du lac La Selle, ou le Bureau d'établissement des soldats, ou l'agent de ladite réserve, ou des particuliers, ou entre le Bureau d'établissement ou l'agence indienne et des particuliers, au sujet de la cession ou vente d'une partie de la réserve du lac La Selle, en 1925 et 1926, y compris les conditions du transport et les rapports afférants, indiquant les noms, adresses, fonctions des (*a*) acheteurs, (*b*) demandeurs qui ont balloté leur droit d'achat, (*c*) acheteurs heureux ou locataires, avec le chiffre des acres achetées ou concédées, (*d*) acheteurs heureux ou concessionnaires qui lors de la vente étaient effectivement cultivateurs, et la superficie effectivement exploitée par eux, (*e*) des acheteurs qui avaient une profession ou des affaires autres que la culture, indiquant le genre de l'occupation additionnelle.

Par M. MacLaren—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, rapports, mémoires, arrêtés du Conseil et autres papiers afférant au vol par effraction commis aux bureaux du gouvernement fédéral, rue King, à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, en 1917.

M. Bristol, secondé par M. Harris, propose, que—Attendu que l'article V du Traité intervenu entre les Etats-Unis d'Amérique et le Roi du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques outre-mer, et proclamé le 13 mai 1910, concernant les eaux frontières entre les Etats-Unis d'Amérique et le Canada, se lit comme suit:

"Les Hautes Parties Contractantes conviennent qu'il est expédient de limiter la diversion des eaux de la rivière Niagara afin que le niveau du lac Erié et le débit du cours d'eau ne soient pas appréciablement affectés. Elles désirent toutes deux atteindre ce but en nuisant le moins possible aux placements déjà faits dans la construction d'usines d'énergie sur le côté américain de la rivière en vertu de concessions d'autorité accordées par l'Etat de New-York, et sur la rive canadienne en vertu des permis autorisés par la Puissance du Canada et la province d'Ontario.

"Tant que le Traité restera en vigueur, la diversion du cours naturel des eaux de la rivière Niagara au-dessus de la cataracte ne sera pas permise sauf pour les fins et dans les proportions ci-après:

"Les Etats-Unis pourront autoriser et permettre la diversion, dans l'Etat de New-York au-dessus de la cataracte, des eaux de ladite rivière pour des fins d'hydraulique ne dépassant pas au total une diversion quotidienne de vingt mille pieds cubes d'eau par seconde.

"Le Royaume-Uni, par la Puissance du Canada ou par la province d'Ontario. pourra autoriser et permettre la diversion dans la province d'Ontario des eaux

de ladite rivière au-dessus de la cataracte pour des fins d'hydraulique, n'excédant pas au total une diversion quotidienne de trente-six mille pieds cubes d'eau par seconde.

"Les prohibitions du présent article ne s'appliqueront pas à la diversion des eaux pour des fins sanitaires ou domestiques, ou pour le service des canaux en vue de la navigation."

Attendu que les rapports officiels de génie des deux gouvernements indiquent qu'environ quatre-vingt-quinze pour cent du débit de la rivière Niagara passe sur la cataracte du Fer-à-Cheval, et en grande partie sur le côté canadien de la frontière internationale; que l'érosion de ce chef change rapidement le contour de la cataracte du Fer-à-Cheval et menace d'en détruire la beauté scénique à moins que le débit sur la cataracte ne soit diminué, et que des travaux de protection ne soient faits pour étendre le débit des eaux à la crête même du Fer-à-Cheval;

Attendu que la quantité limitée des eaux de la rivière Niagara, que l'Article V du Traité des eaux frontières permet de divertir tant aux Etats-Unis qu'au Canada dans la rivière Niagara, au-dessus de la cataracte, pour fins d'hydraulique, a déjà été en tout divertie et utilisée pour la génération de l'énergie hydro-électrique, dont le demande augmente dans la province d'Ontario plus rapidement que la production et la fourniture n'en sont assurées à la clientèle par la Commission hydro-électrique d'Ontario, il faudra bientôt recourir à la génération de l'énergie électrique par la vapeur, à moins que l'Article V ne soit promptement modifié au sens d'une diversion plus forte des eaux de la rivière Niagara au-dessus de la cataracte;

Attendu que l'utilisation des eaux de la rivière Niagara fournit la source la plus expéditive, efficace et économique d'énergie électrique dans la Puissance du Canada pour alimenter les municipalités, les citoyens et les industries d'électricité à bon marché; et qu'elle constitue l'un des facteurs les plus importants du développement public, privé, économique, social et industriel du Canada;

Attendu que la diversion des eaux de la rivière Niagara au-dessus des cataractes peut sans danger être augmentée à un total de quatre-vingt mille pieds cubes d'eau par seconde sans l'installation de travaux de protection; qu'une semblable diversion augmentée aura pour effet de diminuer l'érosion et de prévenir le "suicide prévu du Niagara", et ainsi conserver le pittoresque des cataractes et des rapides, une diversion plus grande encore entraînant des résultats meilleurs étant possible si les gouvernements intéressés s'entendent sur les travaux de correction nécessaires à l'extension du débit sur la crête des cataractes;

Attendu que le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique laisse entendre qu'il est prêt à négocier avec le Royaume-Uni par la Puissance du Canada afin de protéger et de préserver mieux la beauté naturelle et panoramique des cataractes et des rapides du Niagara, ce qui ne peut s'accomplir à moins de modifier l'Article V du Traité des eaux frontières: et

Attendu que le gouvernement actuel reconnaît l'urgence d'une collaboration active avec le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique afin que la splendeur des cataractes du Niagara puisse être protégée et conservée en même temps que seront satisfaits les besoins impératifs du Canada en fait d'énergie électrique;

Il est résolu que le Parlement du Canada conseille à l'honorable secrétaire d'Etat pour les affaires de l'Extérieur et l'autorise à communiquer aux fonctionnaires autorisés du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique le consentement du Canada à discuter s'il y a lieu de modifier l'Article V du Traité des eaux frontières proclamé le 13 mai 1910, eu égard à l'augmentation de la quantité d'eau qu'il est permis de divertir de chaque côté de la frontière internationale

dans la rivière Niagara au-dessus des cataractes pour fins d'énergie, et relativement à la construction conjointe de travaux de correction en vue de protéger et de conserver la beauté panoramique et la splendeur des cataractes et rapides du Niagara.

Après débat, du consentement de la Chambre, ladite motion est retirée.

M. Coote, secondé par M. Jelliff propose que,—De l'avis de la Chambre un comité spécial devrait être nommé pour étudier la situation de l'élevage, avec pouvoir de recommander les mesures qui peuvent à son avis être profitables à l'extension de cette industrie.

Et un débat s'ensuivant;

M. l'Orateur étant de retour prend le fauteuil.

Et le débat continuant;

Du consentement unanime de la Chambre, ladite motion est référée au comité de l'Agriculture et de la Colonisation.

M. Ross (Kingston), secondé par M. Charters, propose que,—La Chambre est d'avis que nos industries doivent être protégées contre la concurrence des autres pays et contre la situation qui se voit en Europe.

Et un débat s'ensuivant;

MARDI, 1er juin 1926.

M. Jacobs, secondé par M. Hatfield, propose,—Que le débat soit maintenant ajourné.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Beaubien,
Benoit,
Boivin,
Bothwell,
Bouchard,
Boucher,
Boutillier,
Brown,
Casgrain,
Coote.
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Donaghy,
Donnelly,
Dubuc,
Dunning,
Evans,
Forke,
Gardiner,
Gershaw,
Goodison,
Heenan,
Howden,
Jacobs,
Jelliff,
Jenkins,
King (Huron-Nord),
King (Kootenay-Est),
Laflamme,
Lanctôt,
Lapointe,
Lovie,
McLean (Melfort),
McIntosh,
McKenzie,
McPhee,
Mercier (St-Henri),
Millar,
Morin (Bagot),
Motherwell,
Perras,
Rhéaume,
Ross (Moose Jaw),
Séguin,
Spence (Maple-Creek),
Spencer,
Steedsman,
Stork,
Tobin (Wetaskiwin),
Totzke,
Vallance,
Verville,
Wilson (Vaudreuil-Soulanges),
Young (Weyburn)—55.

CONTRE:
Messieurs

Armstrong (Lambton-Est),
Barber,
Bell (St-Jean-Albert),
Black (Yukon),
Black (Halifax),
Bury,
Cantley,
Chaplin (Lincoln),
Charters,
Church,
Davis,
Doucet,
Edwards (Waterloo-Sud),
Embury,
Esling,
Fish,
Foster,
Fraser,
Garland (Bow-River),
Gott,
Guthrie,
Hamilton,
Hannesson,
Harris,
Hodgins,
Hubbs,
Kaiser,
Macdonald (Kings),
MacDonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton),
Macdougall,
MacNutt,
Macphail (Mlle),
McClenaghan,
McKillop,
Maybee,
Meighen,
Mullins,
Pettit,
Preston,
Price,
Quinn,
Robinson,
Rogers,
Ross (Kingston-Cité),
Ryckman,
Ryerson,
Simpson,
Smoke,
Stewart (Leeds),
Stirling,
Sutherland (Oxford-Sud),
Tolmie,
Tummon,
White (Mont-Royal)—54.

La Chambre s'ajourne alors à 12.17 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 90

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 1er JUIN 1926

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du greffier des pétitions sur la pétition présentée le 27 dernier, lequel est lu comme suit:—

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire rapport qu'il a dûment examiné la pétition suivante:—

De James-Arthur Collins, de Chisholm, province de l'Alberta, marchand de bois, priant la Chambre des Communes de s'enquérir de la conduite du directeur général des élections au Canada, de l'officier-rapporteur dans le district électoral de la Rivière-la-Paix, du sous-officier-rapporteur, et d'autres officiers s'il y a lieu, relativement à l'établissement d'un bureau de votation aux mines Brulé, poll No 4 susdit; à la réception, au comptage et au recomptage des votes déposés dans ce poll dudit district de la Rivière-la-Paix; et que lesdits directeur général des élections, officier-rapporteur, sous-officier-rapporteur ou autres officiers soient requis de prendre les mesures nécessaires pour assurer l'élection à la Chambre des Communes du candidat qui a reçu le plus grand nombre de votes dans ledit district électoral de la Rivière-la-Paix le 29 octobre 1925;

Et le greffier juge que:

La prière de la présente pétition comporte deux parties: (1) Que la Chambre s'informe de la conduite de certains fonctionnaires relativement à l'élection d'un député pour représenter la circonscription de la Rivière-la-Paix à la Chambre des Communes du Canada, tenue le 29 octobre 1926;

(2) Que la Chambre ordonne aux fonctionnaires voulus de prendre les mesures nécessaires pour assurer l'élection à la Chambre des Communes du candidat qui a reçu le plus grand nombre de votes déposés par les électeurs dudit district électoral de la Rivière-la-Paix le 29 octobre susdit.

La forme et la teneur de la pétition, autant qu'il est question de la première partie de la prière, sont conformes aux exigences de la 75e règle, et porte seulement sur les matières que la Chambre a le droit et la compétence de traiter si elle le désire; cependant, si la Chambre suivait le cours qui lui est suggéré dans la deuxième partie de la prière, elle autoriserait apparemment d'autres personnes à exercer des pouvoirs qu'elle a déjà délégués par statut à la juridiction exclusive des tribunaux.

En apparence, la première partie de la prière de la pétition en question est de nature simplement préliminaire et conduit à la demande principale contenue dans la deuxième partie. Conséquemment la prière, considérée dans son entité, place la pétition sous le coup de la décision de M. l'Orateur Lemieux, donnée le 6 mai dernier dans une affaire à peu près semblable. Et cette décision a été sur appel maintenue par la Chambre, c'est-à-dire qu'un pétition demandant une décision de la Chambre pouvant entraîner d'une façon quelconque un empiétement sur les dispositions de la Loi des élections contestées, chapitre 7 des S.R.C., 1906, ne peut être reçue.

Dans les circonstances, j'ai l'honneur de faire rapport que la pétition ne devrait pas être reçue.

M. King (Kootenay-Est), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 21 avril 1926:—Copie des demandes de patentes, permis ou baux, d'approuver des plans, présentées au gouvernement depuis le 20 juin 1925, et affectant la rivière Ottawa à Carillon ou dans le voisinage; copie des correspondances affectant aux demandes en questions, ou à des arrêtés du Conseil, ou des mémoires indiquant une décision quelconque à ce sujet.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), du consentement de la Chambre présente un Bill No 154, Loi modifiant la Loi de l'extraction du quartz dans le Yukon, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert) résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera le mercredi 2 juin prochain, elle restera ajournée jusqu'au vendredi 4 juin 1926.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), résolu,—Que le lundi, 7 juin, et dans la suite jusqu'à la fin de la session, la Chambre ouvrira la séance à deux heures de l'après-midi chaque jour de séance.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), résolu,—Que le mercredi, 2 juin 1926, et tous les mercredis jusqu'à la fin de la session, les séances de la Chambre suivront sous tous rapports les règles prévues pour les autres jours de séance.

Le Bill No 148, Loi ayant pour objet l'institution au Canada d'un système de crédit hypothécaire à long terme pour les cultivateurs est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 97, Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux est lu la troisième fois et passé.

La Chambre s'ajourne alors à 11.30 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 91

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 2 JUIN 1926

PRIÈRES.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926:—Copie des correspondances, lettres, télégrammes et autres papiers postérieurs au 31 mars 1924, échangés entre le ministre des Postes ou un des fonctionnaires du département, et la Commission du câble du Pacifique, ou son président ou son secrétaire; ou entre le ministre des Postes ou un fonctionnaire du département et le Haut Commissaire du Canada, ou M. Lucien Pacaud, ou Sir Campbell Stuart, relativement au dédoublement suggéré du câble entre Bamfield et Fanning Island.

Sur motion de M. Manion, secondé par M. Lapierre, ordonné,—Que le Bill No 95, Loi constituant en corporation *The Red Lake and Northwestern Railway Company* soit référé de nouveau au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes pour plus ample considération.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Davis—Ordre de la Chambre—Copie des lettres, télégrammes, correspondances et autres papiers que le département des affaires des sauvages a échangés avec des tiers au sujet de l'agent Faunt, de la réserve des Sauvages du Sang, à Cardston; aussi, copie du rapport de l'inspecteur Christensen, de Regina, soumis au département sur cette affaire.

Par M. Church—Ordre de la Chambre—Copie des lettres, télégrammes, correspondances et papiers divers échangés en 1926 entre des particuliers et le gouvernement, le premier ministre, les ministres des Travaux publics, de la Marine et des Pêcheries ou autres ministres, afférant à une commission fédérale concernant les améliorations du port de Toronto ou à la nomination de M. L.-G. McCarthy, C.R., ex-député, ou des tiers, à titre de commissaire spécial; des réponses du gouvernement; aussi, copie de la correspondance de A.-A. Mulholland, ou A.-O. Hogg ou des tiers, sur la même question; aussi de la correspondance afférant à la nomination en 1923 et 1924 de ces deux personnes comme représentants du gouvernement fédéral dans la Commission fédérale susdite; aussi, de la correspondance sur l'élection d'un président de la commission en 1926, entre le gouvernement ou un de ses membres, et des tiers.

Par M. Doucet—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, rapports, télégrammes et autres papiers afférant au renvoi de M. Sydney Des Brisay, maître de poste au Petit-Rocher, comté de Gloucester, N.-B.; aussi, copie des accusations portées contre lui, de la preuve produite à l'enquête, et du rapport de l'enquêteur.

M. Dunning propose,—Que la Chambre se forme en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de décréter que les dispositions du chapitre 11 des statuts de 1918 (afférant à la garantie de la dette du chemin de fer du Nord-Canadien, sur renouvellement ou prorogation), s'étendent à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et à une compagnie quelconque indiquée dans la Loi des chemins de fer nationaux du Canada, 1919 (1919, chap. 13), et dans la Loi relative au chemin de fer du Grand-Tronc (1920, c. 13); et qu'il soit permis à chacune de ces compagnies d'émettre des bons, obligations ou autres valeurs, ci-après appelées "garanties substituées", aux fins d'acquérir par l'application des recettes en découlant, ou par échange d'icelles garanties, les bons, obligations ou autres valeurs ou dettes d'une ou de plusieurs autres compagnies, et pour autoriser le Gouverneur en son Conseil à garantir les garanties substituées.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informa alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération ladite résolution.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie de correspondance entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Alberta *re* paragraphe (*a*) de l'article 2 du Bill des ressources naturelles de l'Alberta.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Power, ordonné,—Que l'Avis de motion No 17 soit enlevé du feuilleton des ordres.

Le Bill No 91, Loi modifiant la Loi de l'immigration, est de nouveau considéré en comité général;

Objection étant posée en comité, sur décision du président (M. Duff) concernant une question d'ordre, et un appel étant porté devant la Chambre,

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et le président du comité fait le rapport suivant:

"Au cours de la discussion du bill No 91, le premier ministre a dit que certaine déclaration de l'honorable député d'Oxford-Sud était fausse. Une question d'ordre a été immédiatement soulevée parce que le mot "fausse" n'est pas parlementaire. Le premier ministre a répliqué que l'expression s'appliquait à la déclaration du député d'Oxford-Sud, mais non pas à l'honorable député lui-même.

"Le président a décidé que dans la circonstance l'expression n'était pas imparlementaire.

"L'honorable député du Portage-la-Prairie (M. Meighen) en appelle de la décision."

M. l'Orateur pose la question: La décision du président sera-t-elle maintenue? Et la question est décidée dans l'affirmative.

Le comité général sur ledit bill reprend alors le cours de ses délibérations et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants sont respectivement lus la deuxième fois, considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill No 151, Loi modifiant la Loi concernant la *Canadian Red Cross Society.*

Bill No 149, Loi modifiant la Loi des chemins de fer, 1919.

Le Bill No 114, Loi modifiant le Tarif des Douanes, 1907, est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 115, Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre, 1915, est lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Boivin propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

(*cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

EDIFICES PUBLICS

Nouveau-Brunswick

133	Chipman—Edifice public	5,000 00
	Edmunston—Edifice public	8,000 00
	Nelson—Edifice public	7,500 00
	Saint-Jean—Vieux bureau de poste—Restauration et réparations	25,000 00
	Saint-Jean—Station de quarantaine, Partridge-Island—Réparations et améliorations	2,500 00
	Saint-Jean—Station de quarantaine, Partridge-Island—Approvisionnement d'eau	1,000 00
	Tracadie—Lazaret—Réparations et améliorations	2,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.42 p.m., jusqu'à vendredi à 3 heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 92

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 4 JUIN 1926

Prières.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre, savoir:—

Bill No 155 (Y3) du Sénat, intitulé: "Loi concernant la *Dominion Electric Protection Company*.

Bill No 156 (M5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Wexler".

Bill No 157 (N5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Lehman Stouffer".

Bill No 158 (O5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Douglas Ian McLeod".

Bill No 159 (P5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Margaret McColgan Vinette Graydon".

Bill No 160 (Q5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Charles Boyd".

Bill No 161 (R5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Day".

Bill No 162 (S5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Wilson Denning".

Bill No 163 (T5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Lambert".

Bill No 164 (U5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Patterson".

Bill No 165 (V5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Ashton".

Bill No 166 (W5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Christine Stewart".

Bill No 167 (X5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Love".

Bill No 168 (Y5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Stanley Read Riches".

Bill No 169 (Z5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mona Aileen Davies".

Bill No 170 (A6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Wright".

Aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat à qui ont été référés les pétition de Samuel Wexler, Samuel Lehman Stouffer, Robert Douglas Ian McLeod, Mary Margaret McColgan Vinette Graydon, Alexander Charles Boyd, Charles Day, Albert Wilson Denning, Margaret Lambert, Jessie Patterson, Ernest Ashton, Evelyn Christine Stewart, Ernest Love, Charles Stanley Reid Riches, Mona Aileen Davies et Elizabeth Wright, respectivement demandant une loi de divorce, et les documents qui ont servi de preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

M. Parent, du comité des Bills Privés présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné le bill suivant et a décidé de le rapporté avec un amendement:—

Bill No 113, Loi concernant la Compagnie Bronson.

Votre comité a aussi examiné les bills suivants et a décidé de les rapporter sans amendement, savoir:—

Bill No 117 (F4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Barrett".

Bill No 118 (G4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Victoria Westerby".

Bill No 119 (H4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Morgan Hart".

Bill No 120 (I4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Arthur Breadon".

Bill No 121 (J4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Esther Slan".

Bill No 122 (K4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Orme".

Bill No 123 (L4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Andrew Reid".

Bill No 124 (N4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Thomas Charlton Spence".

Bill No 125 (O4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Lucie White".

Bill No 126 (P4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Stewart McIntyre".

Bill No 127 (Q4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Luella Russell".

Bill No 128 (R4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Atkinson".

Bill No 129 (S4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Edith Hudgin".

Bill No 130 (T4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Booth".

Bill No 131 (U4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Ernest Sleeth".

Bill No 132 (V4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Fray".

Bill No 133 (W4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Cecilia Marrie Peters Kendall".

Bill No 134 (X4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elias Malky".

Bill No 135 (Y4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Beatrice Walker".

Bill No 136 (Z4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Elgie Dulyea".

Bill No 137 (A5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Wilson".

Bill No 138 (B5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Sydney Wright".

Bill No 139 (D5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillie Torrance Cascadden".

Bill No 140 (E5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Thomas Young".

Bill No 141 (F5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Copland Williams Evans".

Bill No 142 (G5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur John Harman".

Bill No 143 (I5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Rebecca Herbert".

Bill No 144 (J5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à David Joseph Potter".

Bill No 145 (K5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Harold Bingley".

Bill No 146 (L5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Harriet Little".

M. Robb propose,—Que la Chambre se forme en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de soumettre une mesure autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt sous l'empire de la Loi du revenu consolidé et de l'audition, et par l'émission et la vente ou l'engagement de garanties du Canada, d'une somme ou de sommes d'argent pouvant être requises, et ne devant pas excéder au total la somme de cent cinquante millions de dollars, pour payer et racheter ou autrement retirer le tout ou partie des emprunts et obligations du Canada, et pour les travaux publics et les fins générales, le principal et l'intérêt devant constituer une charge sur le fonds du revenu consolidé et payable à même ce fonds.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Qu'à sa prochaine séance la Chambre se formera en comité général pour prendre en considération ladite résolution.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Stevens, ordonné,—Que l'Avis de motion No 3, soit enlevé du feuilleton des Ordres.

Le Bill No 114, Loi modifiant le Tarif des Douanes, 1907 est lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

26 Chemins de fer et Canaux—	
Appointements.	222,155 00
Dépense casuelle.	38,000 00

XIV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

Canaux

109	Carillon-Grenville, améliorations..	4,800 00
110	Chambly, améliorations (à voter de nouveau, $7,500)..	55,000 00
111	Lachine, améliorations (à voter de nouveau, $27,000)..	52,500 00
112	Ecluse Ste-Anne, améliorations..	7,600 00
113	Ecluse St-Ours, améliorations..	50,000 00
114	Soulanges, améliorations..	2,850 00
115	Flotte de dragueurs du chenal de Québec, améliorations..	4,000 00
116	Jetée Bakers, améliorations..	30,000 00
117	Ontario—Canaux du Saint-Laurent, améliorations (à voter de nouveau, $7,000)..	7,000 00
118	Canal Saint-Pierre, améliorations..	6,300 00
119	Canal de la Trent, améliorations (à voter de nouveau, $155,840)..	395,100 00
120	Canal Welland, améliorations (à voter de nouveau, $18,000).	123,000 00

Divers

121	Arbitrage et sentences arbitrales et frais de litige, (à voter de nouveau, $2,000)..	2,000 00
123	Commission des grandes routes: Organisation et rémunérations du personnel de la Commission des grandes routes, (y compris A. W. Campbell, I.C., commissaire en chef des grandes routes au traitement de $5,000 par année).. ..	32,000 00
124	Wagons du Gouverneur général..	10,000 00
125	Travaux divers non prévus..	1,000 00
126	Impressions et papeterie..	7,000 00
127	Levés et inspection: Canaux..	20,000 00
128	Levés et inspections, chemins de fer..	50,000 00

Fonds de prévoyance des employés de chemins de fer

129	Somme à ajouter aux allocations de pension payables en vertu des dispositions du *Intercolonial and Prince Edward Island Railway Employees' Provincial Fund Act*, de façon que le versement minimum au cours de l'exercice courant soit de $30.00 par mois au lieu de $20.00 tel que prescrit par ladite loi..	50,000 00

XXXV—DIVERS

342	Pour payer les salaires et les dépenses pour le relevés et recherches au sujet du chenal maritime du Saint-Laurent y compris le comité national consultatif du Canada et ses employés, y compris E. B. Jost, $2,500, comme aide du président de la Commission du génie, et G. W. Yates, $1,200 comme secrétaire..	130,000 00

XXXVII—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LA PERCEPTION DU REVENU

Canaux

350	Personnel et réparations..	2,389,390 00

XIV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

CANAUX

122 Commission des chemins de fer du Canada: entretien et exploitation. 250,030 00

XIII—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

CANAUX

108 Canal Trent—Construction (à voter de nouveau: $19,000) . . 19,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 154, Loi modifiant la Loi de l'extraction du quartz dans le Yukon est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 150, Loi constituant en corporation les Commissaires du havre de Chicoutimi est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 153, Loi modifiant le Code criminel est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

La Chambre s'ajourne alors à minuit, jusqu'à lundi prochain à deux heures de l'après-midi.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 93

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 7 JUIN 1926

Deux heures p.m.

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le vingt-cinquième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 2, de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné la pétition suivante pour bill privé, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées, savoir:—

De la *Dominion Electric Protection Company*, pour une loi modifiant sa loi de constitution en corporation.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 15 mars 1926:—Copie des correspondances, télégrammes, mémoires, communications, arrêtés ministériels, rapports de vérification ou autres papiers afférant aux intentions du ministère britannique des pensions à l'effet de reprendre au gouvernement canadien ou un de ses départements l'administration des pensions impériales au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique, ou relativement à des réclamations du gouvernement britannique ou du ministère britannique des pensions sur les frais excessifs supposés exigés par le Canada ou un de ses départements administratifs, ou par des tiers, firmes ou corporations, ou de paiements excessifs faits à ceux-ci, relativement à l'administration des pensions britanniques au Canada ou aux Etats-Unis, ou à des services afférants.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 10 mai 1926:—Correspondances, lettres, télégrammes, demandes, mémoires et pièces officielles afférant à la diminution, l'égalisation ou autres traitements des tarifs de fret aller retour au Pacifique, échangés entre le gouvernement de la Colombie-Anglaise ou l'honorable John Oliver, premier ministre de la Colombie-Anglaise,

ou autre personne représentant le gouvernement provincial d'une part, et le premier ministre, le ministre des Chemins de fer ou autre membre du gouvernement fédéral d'autre part depuis le 1er avril 1925; avec copie des arrêtés du Conseil adoptés depuis la date susdite à ce sujet.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 15 mars 1926:—Copie des correspondances, lettres, télégrammes et autres papiers échangés entre le gouvernement ou un de ses départements, ou le commissaire du commerce, et le gouvernement d'Australie, afférant au paiement supposé d'une prime de six cents livre, par le comité de stabilisation *Inter State* d'Australie, sur tout le beurre exporté d'Australie en vertu du projet Patterson.

Il dépose aussi sur la Table,—Copie de bail de l'élévateur du gouvernement du Canada à Prince-Rupert, C.-B., à l'*Alberta Co-Operative Wheat Producers, Limited.*

M. Stewart (Edmonton-Ouest), du consentement de la Chambre présente un Bill No 171, Loi modifiant la Loi des eaux de la zone du chemin de fer, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants du Sénat sont respectivement lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill (Y3) No 155 du Sénat, intitulé: "Loi concernant la *Dominion Electric Protection Company*".—M. *Marcil.*

Bill (M5) No 156 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Wexler".—M. *McClenaghan.*

Bill (N5) No 157 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Lehman Stouffer".—M. *McClenaghan.*

Bill (O5) No 158 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Douglas Ian McLeod".—Sir *Henry Drayton.*

Bill (P5) No 159 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Margaret McColgan Vinette Graydon".—M. *Hocken.*

Bill (Q5) No 160 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Charles Boys".—M. *Ladner.*

Bill (R5) No 161 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Day".—M. *Baker.*

Bill (S5) No 162 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Wilson Denning".—M. *Lennox.*

Bill (T5) No 163 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Lambert".—M. *McClenaghan.*

Bill (U5) No 164 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Patterson".—M. *Bell* (Hamilton).

Bill (V5) No 165 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Ashton".—Sir *Henry Drayton.*

Bill (W5) No 166 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Christine Stewart".—M. *Maclean* (York-Sud).

Bill (X5) No 167 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Love".—M. *Speakman.*

Bill (Y5) No 168 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Stanley Read Riches".—M. *McClenaghan.*

Bill (Z5) No 169 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mona Aileen Davies".—M. *Ryckman.*

Bill (A6) No 170 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Wright".—M. *McClenaghan.*

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Doucet—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

Combien le gouvernement a payé pour impressions publiques, en dehors de l'Imprimerie d'Etat, dans les exercices 1922-23, 1923-24, 1924-25, 1925-26.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre ci-dessus.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Bury—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, lettres et autres papiers échangés entre le département des Postes et la Commission du service civil, ou entre des fonctionnaires des postes à Edmonton ou Calgary et le département, ou entre ces fonctionnaires ou la Commission du service civil, au sujet de la nomination récente d'un inspecteur du service postal à Edmonton, Alberta; y compris les classifications et rapports afférant aux candidats à ces fonctions sur la durée du service, l'ancienneté, le rang, l'efficacité et les aptitudes, etc.

Par M. Black (Yukon)—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, pétitions et communications que le gouvernement, un de ses départements ou fonctionnaires possèdent, relativement à l'interruption de la station d'expérimentation agricole que le gouvernement dirigeait à Swede Creek, au Yukon.

Par M. Esling—Ordre de la Chambre—Copie des lettres, télégrammes, correspondances et autres papiers échangés entre un citoyen ou fonctionnaire de la Colombie-Anglaise et le département de l'Intérieur, au sujet du poste de surintendant ou de l'administration du parc national de Revelstoke, depuis le 1er janvier 1925.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution autorisant le prélèvement par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt sous l'empire de la Loi du revenu consolidé et de l'audition, et par l'émission et la vente ou l'engagement de garanties du Canada, d'une somme ou de sommes d'argent pouvant être requises, et ne devant pas excéder au total la somme de cent cinquante millions de dollars, pour payer et racheter ou autrement retirer le tout ou partie des emprunts et obligations du Canada, et pour les travaux publics et les fins générales, le principal et l'intérêt devant constituer une charge sur le fonds du revenu consolidé et payable à même ce fonds.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Robb, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 172, Loi autorisant par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public, lequel est lu la première fois.

Du consentement de la Chambre, ledit bill est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution pourvoyant à l'extension des garanties ou le renouvellement ou prorogation de la dette des chemins de fer nationaux du Canada, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 91, Loi modifiant la Loi de l'immigration est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 152), Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques est lu la deuxième fois, considérer en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau ce jour.

Le Bill No 115, Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre, 1915, est de nouveau délibéré en comité général et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 152, Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 15, Loi concernant certaines relations commerciales avec les Antilles anglaises, les Bermudes, la Guyanne anglaise et le Honduras britannique est lu la deuxième fois, considéré en comité général;

Et le comité continuant de siéger;

MARDI, 8 juin 1926.

Ledit bill est rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 1.26 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 94

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 8 JUIN 1926

Deux heures p.m.

PRIÈRES.

M Kay, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a examiné le Bill No 8, Loi modifiant la Loi des grains. (Récépissés d'entrepôt) et il a convenu de la rapporter sans amendement.

M. Elliott, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de l'hygiène, version française, pour l'exercice terminé le 31 mars 1926.

Les bills suivants sont respectivement lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill No 152, Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques, 1923.

Bill No 15, Loi concernant les relations commerciales avec les Antilles anglaises, les Bermudes, la Guyane anglaise et le Honduras britannique.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 20, Loi concernant la compagnie dite *The Pacific Coast Fire Insurance Company.*

Bill No 19, Loi constituant en corporation *The Pioneer Insurance Company.*

Bill No 92, Loi concernant la Grande Loge Orangiste de l'Amérique Britannique.

Bill No 4, Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Bill No 5, Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la baie James.

Aussi un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill (M4) No 173 du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Quebec, Montreal and Southern Railway Company*".

Bill (H5) No 174 du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Detroit and Windsor Subway Company*".

Bill (C5) No 175 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Victoria McGibbon".

Bill (B6) No 176 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Paveling".

Bill (C6) No 177 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Jones".

Bill (D6) No 178 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Benjamin Rapp".

Bill (E6) No 179 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Thomas Graham".

Bill (F6) No 180 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Edwards Greig".

Bill (H6) No 181 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Daisy Hawkey".

Bill (I6) No 182 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Sophie Gordonsmith".

Bill (J6) No 183 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Amelia Berthelet".

Bill (K6) No 184 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Mary Mead".

Bill (L6) No 185 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Elizabeth Blakely".

Bill (M6) No 186 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Maud Hargraft".

Bill (N6) No 187 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frédéric Vinet".

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat à qui ont été référés les pétitions de Alice Victoria McGibbon, Samuel Paveling, John Jones, Benjamin Rapp, Bernard Thomas Graham, Robert Edwards Greig, Daisie Hawkey, Annie Sophie Gordonsmith, Bertha Amelia Berthelet, Olive Mary Mead, Alice Elizabeth Blakely, Ethel Maud Hargraft et Frédéric Vinet, respectivement demandant une loi de divorce, et les documents qui ont servi de preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Guthrie, secondé par M. Edwards (Frontenac-Addington) propose en amendement:—Que tous les mots après "Que" soient biffés et remplacés par les suivants:—"Dans l'opinion de cette Chambre le mode de classement des œufs institué par le Gouvernement d'après un arrêté ministériel publié dans la *Gazette du Canada*, le 26 avril 1924, constitue une injustice grave pour les cultivateurs et autres personnes engagées dans le détail de la production des œufs, et l'action du Gouvernement, en cette matière, a occasionné des dépenses inutiles, de grands inconvénients et des délais sérieux pour les cultivateurs et les autres producteurs, et ce classement, en autant qu'il s'applique au détail dans les marchés locaux, devrait être discontinué."

Après débat, ledit amendement, du consentement de la Chambre est retiré.

Et la question étant posée sur la motion elle est agréée.

La Chambre en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

Et le comité continuant de siéger;

A six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25*)

M. Duff propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les Bills Privés, conformément à la règle 109; agréé.

Les bills suivants sont respectivement considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill No 113, Loi concernant la Compagnie Bronson.

Bill No 117 (F4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen Barrett".

Bill No 118 (G4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Victoria Westerby".

Bill No 119 (H4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Morgan Hart".

Bill No 120 (I4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Arthur Breadon".

Bill No 121 (J4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Esther Slan".

Bill No 122 (K4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Orme".

Bill No 123 (L4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Andrews Reid".

Bill No 124 (N4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à William Thomas Charlton Spence".

Bill No 125 (O4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Lucie White".

Bill No 126 (P4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Stewart McIntyre".

Bill No 127 (Q4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Luella Russell".

Bill No 128 (R4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Atkinson".

Bill No 129 (S4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Edith Hudgin".

Bill No 130 (T4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Booth".

Bill No 131 (U4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Ernest Sleeth".

Bill No 132 (V4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Fray".

Bill No 133 (W4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Cecilia Marrie Peters Kendall".

Bill No 134 (X4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elias Malky".

Bill No 135 (Y4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Beatrice Walker".

Bill No 136 (Z4) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Elgie Dulyea".

Bill No 137 (A5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Wilson".

Bill No 138 (B5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Sydney Wright".

Bill No 139 (D5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillie Torrance Cascadden".

Bill No 140 (E5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Thomas Young".

Bill No 141 (F5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Copland Williams Evans".

Bill No 142 (G5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur John Harman".

Bill No 143 (I5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Rebecca Herbert".

Bill No 144 (J5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à David Joseph Potter".

Bill No 145 (K5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Harold Bingley".

Bill No 146 (L5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Harriet Little".

Sur motion de M. Duff, ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills en instances de divorce ci-dessus sont fondés.

Les bills suivants sont respectivement lus la deuxième fois et avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et les pétitions sur lesquelles lesdits bills sont fondés, sont référés au comité des Bills Privés, savoir:—

Bill No 155 (Y3) du Sénat, intitulé: "Loi concernant la *Dominion Electric Protection Company*.

Bill No 156 (M5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Wexler".

Bill No 157 (N5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Lehman Stouffer".

Bill No 158 (O5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Douglas Ian McLeod".

Bill No 159 (P5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Margaret McColgan Vinette Graydon".

Bill No 160 (Q5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Charles Boyd".

Bill No 161 (R5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Day".

Bill No 162 (S5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Wilson Denning".

Bill No 163 (T5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Lambert".

Bill No 164 (U5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Patterson".

Bill No 165 (V5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Ashton".

Bill No 166 (W5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Christine Stewart".

Bill No 167 (X5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Love".

Bill No 168 (Y5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Stanley Read Riches".

Bill No 169 (Z5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mona Aileen Davies".

Bill No 170 (A6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Wright".

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à minuit.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 95

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 9 JUIN 1926

Deux heures p.m.

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le vingt-sixième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la Règle 96, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention des bills privés a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour Bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées, savoir:—

De Edith Maud Bull (née Fagan), de Oshawa, Ontario, épouse de Frederick Bull.

De Alice Elizabeth Blakely, de Toronto, Ontario, épouse de Frederick Harold Blakely.

De Gladys Andrea Boyle (née Holliday), de Toronto, Ontario, épouse de Charles Joseph Boyle.

De Ida Lula Murchison (née Dupuis), de Montréal, Québec, épouse de William Arthur Murchison.

De Maxime Demers, de Brownsburg, province de Québec, époux de Alexina Courtemanche Demers.

De Lillie May Nichols (née Brown), de Guelph, Ontario, épouse de William Charles Nichols.

De Edward Saville, de Toronto, Ontario, époux de Nina Saville (née Matthews).

De John Lauron Garfield Evans, de Toronto, Ontario, époux de Audrey Evans (née Martin).

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le vingt-septième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 2, de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son vingt-septième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De la *Quebec, Montreal and Southern Railway Company*, pour une loi à l'effet de prolonger le délai pour achever la construction de son chemin de fer.

De William Johnson, d'Ottawa, Ontario, et autres, pour une loi constituant en corporation *The Detroit and Windsor Subway Company.*

M. Lapierre du comité spécial nommé pour enquérir sur les sources d'approvisionnement de houille anthracite et bitumineuse, et autres questions s'y rattachant, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande qu'il soit autorisé de tenir ses séances pendant que la Chambre est en session.

M. Euler pour M. Cahill, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le troisième rapport de ce comité lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné le Bill No 12, Loi concernant la *Joliette and Northern Railway Company* et a décidé de le rapporter sans amendement.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 26 mai 1926:—Copie des lettres, correspondances, télégrammes, rapports, pièces et papiers de toute nature échangés entre le département des Douanes et de l'Accise et la Commission du service civil, ou autres corps, y compris la G.W.V.A., sur la nomination et la révocation de M. C.-R. McCallum, de Kingsville, Ontario, douanier au port de Kingsville; aussi, copie des pièces, rapports et papiers quelconques sur la nomination de M. Allen-D. Pearsall comme douanier et agent d'accise à Kingsville, Ontario; aussi, copie des papiers quelconques afférant à la révocation de M. Ernest McKay, agent des douanes et de l'accise à Kingsville, Ont.

Aussi—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 avril 1926:—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, rapports et communications quelconques touchant un changement récent de titulaire au bureau de poste de Key Junction, Ontario.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 31 mai 1926:—Copie des correspondances et télégrammes échangés entre le ministre des Chemins de fer et Canaux, le ministre des Travaux Publics et le ministre de la Marine et des Pêcheries ou tout fonctionnaire de ces départements et tout corps public ou tout particulier de Montréal ou de toute autre partie du Canada, au sujet de la construction d'un passage au-dessous du canal Lachine, dans la division Ste-Anne, cité de Montréal.

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 31 mai 1926:—Copie des correspondances, lettres, télégrammes, rapports, mémoires, arrêté du Conseil et autres papiers afférant au vol par effraction commis aux bureaux du gouvernement fédéral, rue King, à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, en 1917.

Sur motion de M. Lapierre, le deuxième rapport du comité spécial nommé pour enquérir sur les sources d'approvisionnement de houille anthracite et bitumineuse, et autres questions s'y rattachant, est agréé.

M. Boivin, du consentement de la Chambre présente un Bill No 188, Loi modifiant la Loi de l'Accise, lequel est lu la première et deuxième fois et référé au comité général de la Chambre devant siéger à la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants du Sénat sont respectivement lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 173 (M4) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Quebec, Montreal and Southern Railway Company*".—M. *Morin.*

Bill No 174 (H5) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Detroit and Windsor Subway Company*".—Sir *Henry Drayton.*

Bill No 175 (C5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Victoria McGibbon".—M. *McClenaghan.*

Bill No 176 (B6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Paveling".—M. *Geary.*

Bill No 177 (C6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Jones". —M. *McClenaghan.*

Bill No 178 (D6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Benjamin Rapp". —M. *Anderson* (Toronto).

Bill No 179 (E6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Thomas Graham".—M. *Baker.*

Bill No 180 (F6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Edwards Greig".—M. *Baker.*

Bill No 181 (H6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Daisie Hawkey". —M. *Speakman.*

Bill No 182 (I6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Sophie Gordonsmith".—M. *McClenaghan.*

Bill No 183 (J6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Amelia Barthelet".—M. *Mewburn.*

Bill No 184 (K6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Mary Mead".—M. *Bell* (Hamilton).

Bill No 185 (L6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Elizabeth Blakely".—M. *Geary.*

Bill No 186 (M6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Maud Hargraft".—M. *McClenaghan.*

Bill No 187 (N6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frédéric Vinet". —M. *Geary.*

M. Cardin propose,—Que la Chambre se forme en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient d'autoriser un prêt à la Commission du port de Montréal, à concurrence d'une somme d'au plus douze millions de dollars, pour continuer la construction d'un outillage de tête de ligne, sur approbation, par le gouverneur en son conseil, des plans, devis et estimations détaillés de ces travaux, et du dépôt de débentures de la corporation en garantie de l'emprunt.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informa alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération ladite résolution.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre se forme en conséquence de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XIII—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

CHEMINS DE FER

105	Chemin de fer de la baie d'Hudson: construction et améliorations	3,000,000 00

CANAUX

106	Canal maritime Welland—Construction (à voter de nouveau: $3,000,000)	14,000,000 00
107	Canal maritime Welland—Construction: Compensation à la maison *P. Lyall & Sons, Construction Co., Ltd.*, pour le lavage des roches excavées de la section 4 avant de les concasser et de les incorporer au béton, travail non prévu au moment de la demande de soumissions 207,500 verges cubes à 70c	145,250 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 171, Loi modifiant la Loi des eaux de la zone du chemin de fer, est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

La Chambre s'ajourne alors à 11.05 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 96

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 10 JUIN 1926

Deux heures p.m.

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 114, Loi modifiant le Tarif des douanes, 1907.

Bill No 149, Loi modifiant la Loi des chemins de fer, 1919.

Bill No 151, Loi modifiant la Loi de la *Canadian Red Cross Society.*

Bill No 154, Loi modifiant la Loi de l'extraction du quartz dans le Yukon.

Bill No 97, Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux.

M. Parent, du comité des Bills Privés, présente le sixième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné les bills suivants et a décidé de les rapporter sans amendement, savoir:—

Bill No 155 (Y3) du Sénat, intitulé: "Loi concernant la *Dominion Electric Protection Company.*

Bill No 156 (M5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Wexler".

Bill No 157 (N5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Lehman Stouffer".

Bill No 158 (O5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Douglas Ian McLeod".

Bill No 159 (P5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Margaret McColgan Vinette Graydon".

Bill No 160 (Q5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Charles Boyd".

Bill No 161 (R5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Day".

Bill No 162 (S5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Wilson Denning".

Bill No 163 (T5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Lambert".

Bill No 164 (U5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Patterson".

Bill No 165 (V5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Ashton".

Bill No 166 (W5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Christine Stewart".

Bill No 167 (X5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Love".

Bill No 168 (Y5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Stanley Read Riches".

Bill No 169 (Z5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mona Aileen Davies".

Bill No 170 (A6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Wright".

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 26 mai 1926:—Copie du rapport mixte des ingénieurs du National-Canadien et du Pacifique-Canadien, sur la construction d'un chemin de fer entre la zone de la rivière La Paix et le littoral du Pacifique.

Le Bill No 188, Loi modifiant la Loi de l'Accise est considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 116, Loi modifiant la Loi de l'Impôt de guerre sur le revenu, 1917, est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 115, Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre, 1915, est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement de la Chambre, M. Mackenzie King (Prince-Albert) propose,—Que la Chambre passe maintenant aux Bills et Ordres publics; agréé.

Les Bills et Ordres publics sont en conséquence appelés.

L'Ordre No 25 étant lu comme suit:—

"La Chambre en comité sur le Bill No 8, Loi modifiant la Loi des grains du Canada (récépissés d'entrepôt)";

M. Campbell, secondé par M. Lucas, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur ledit bill; agréé.

Ledit bill est en conséquence considéré en comité général, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois (Titre changée en Loi modifiant la Loi des grains du Canada) et passé.

M. Mackenzie King (Prince-Albert) propose,—Que la Chambre retourne aux mesures du Gouvernement; agréé.

La Chambre se forme en comité général sur une certaine résolution autorisant un prêt aux commissaires du Havre de Montréal, pour une somme n'excédant pas $12,000,000.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient d'autoriser un prêt à la Commission du port de Montréal, à concurrence d'une somme d'au plus douze millions de dollars, pour continuer la construction d'un outillage de tête de ligne, sur approbation, par le gouverneur en son conseil, des plans, devis et estimations détaillés de ces travaux, et du dépôt de débentures de la corporation en garantie de l'emprunt.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Cardin, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 189, Loi pourvoyant à un prêt aux Commissaires du Havre de Montréal, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.48 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 97

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 11 JUIN 1926

Deux heures p.m.

Prières.

M. Motherwell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse partielle à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 17 mai 1926:—Copie des arrêtés du Conseil, lettres, télégrammes et autres pièces touchant l'achat de criblures, de 1917 à 1921 inclusivement aussi, d'un état indiquant les firmes dont ces criblures ont été achetées, la quantité pour chaque firme, le prix payé, à qui vendues, la quantité pour chaque firme et le prix exigé dans chaque cas.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926—Tableau montrant:—

1. Quelle était la dette nette du Canada à la fin de l'exercice 1914.

2. Quelle était cette dette nette à la fin de l'exercice 1925.

3. Quelle est actuellement la dette nette du Canada qu'on peut attribuer à la guerre.

4. Quelles sommes on a perçues au total, dans l'exercice terminé le 31 mars 1925, par (*a*) l'impôt sur le revenu, (*b*) les taxes sur les ventes, (*c*) les taxes sur les compagnies et corporations, (*d*) les taxes sur les câbles et télégraphes, (*e*) sur les billets de chemin de fer et de navigation, (*f*) sur les chèques, traites, transferts d'action, factures, billets à ordre et reçus.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 26 mai 1926:—Copie des rapports, correspondances, lettres, télégrammes et autres papiers sur la vente du bateau-phare du récif sud-est au capitaine J.-S. McQueen, d'Amherstburg, Ontario; aussi copie de la correspondance et autres papiers échangés entre ce dernier et le département ou des tiers qui, dans le département ou à l'extérieur, ont à titre quelconque agi comme conseillers.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 93, Loi constituant en corporation *The Canadian Dexter P. Cooper Company.*

Bill No 150, Loi concernant les Commissaires du port de Chicoutimi.

Bill No 172, Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public.

Bill No 15, Loi concernant les relations commerciales avec les Antilles anglaises, les Bermudes, la Guyane anglaise et le Honduras britannique.

Bill No 152, Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques, 1923.

Et aussi,—Le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill (G6) No 190 du Sénat, intitulé: "Loi concernant certains brevets de James McCutcheon Coleman".

Bill (O6) No 191 du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Gatineau Transmission Company*".

Le Bill No 115, Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre, 1915, est lu la troisième fois et passé.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 11, Loi constituant en corporation le président de la division ecclésiastique de Lethbridge, avec un amendement comme suit:—

1. Page 1, ligne 29.—Remplacer la clause 1 par la suivante:

"1. Hugh B. Brown, président de ladite division ecclésiastique de Lethbridge, ainsi que chacun de ses successeurs à cette charge, étant domicilié au Canada, est constitué en corporation à membre unique, sous le nom "Le président de la division ecclésiastique de Lethbridge", ci-après appelée "la corporation", et possède la faculté d'exercer dans tout le Canada les pouvoirs conférés par la présente loi et par la Loi d'interprétation".

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé la Bill No 13, Loi concernant un brevet appartenant à *The John E. Russell Company, Limited,* avec un amendement comme suit:—

1. Page 1, ligne 13.—Aux mots "ou à celles" substituer les mots, "chapitre soixante-neuf des Statuts re visés, 1906, et de ses modifications, ou de la Loi des brevets, chapitre vingt-trois du Statut de 1923, ou".

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

EDIFICES PUBLICS

Provinces maritimes en général

134 Edifices publics fédéraux—Améliorations, réparations, etc. . . . 43,000 00

Québec

Edifices publics fédéraux—Améliorations, réparations, etc. . 102,000 00

Pointe-au-Père, station de quarantaine—Réparations et améliorations. 2,000 00

	Grosse-Isle, station de quarantaine—Réparations et améliorations..	1,250 00
	Kenogami—Edifice public..	27,000 00
	Limoilou—Edifice public..	50,000 00
	Maisonneuve—Edifice public..	50,000 00
	Maniwaki—Edifice public..	10,000 00
	Mont Laurier—Edifice public..	22,500 00
	Montréal—Bureau de poste général—Réorganisation..	50,000 00
135	Montréal—Edifice des fournitures	24,550 00
	Montréal—Station postale dans la division Saint-Denis.. ..	20,000 00
	Montréal—Achat de l'édifice Lavut pour station postale G..	13,570 00
	Montréal—Edifices publics—Installation de moteurs générateurs en série, etc..	20,000 00
	Québec—Hôpital du parc Savard—Réparations et améliorations..	1,750 00
	Rimouski—Edifice public—Agrandissement et réparations..	11,100 00
	St-Jacques l'Achigan—Edifice public..	16,000 00
	Thetford-Mines—Edifices publics—Changements et ameublement..	4,200 00
	Victoriaville—Edifice public—Changements et amélioration.	4,000 00
	Waterloo—Edifice public..	19,000 00

Ontario

	Edifices publics fédéraux—Améliorations, réparations, etc..	115,000 00
	Gravenhurst—Edifice public..	12,000 00
	Hamilton—Arsenal—Taxes d'améliorations locales	1,766 34
	Kitchener—Edifice public—Agrandissement..	18,000 00
	Lac Erié—Entrepôt pour le ministère de l'Agriculture.. ..	25,000 00
	Napanee—Edifice public—Améliorations et réparations.. ..	4,000 00
	Niagara-Falls, arsenal—Taxes d'améliorations locales.. ..	1,127 28
136	Ottawa, édifices départ.—Accessoires..	60,000 00
	Ottawa, observatoire fédéral—Voûte pour l'horloge..	3,500 00
	Ottawa—Achat d'édifices pour ateliers du gouvernement..	13,850 00
	Ottawa—Achat de l'édifice Daly..	130,000 00
	Port-Colborne, édifice public..	55,000 00
	Stouffville, édifice public..	10,000 00
	Toronto—Station postale A—Matériel mécanique...	50,000 00
	Wairton, édifice public..	31,000 00

Manitoba

137	Edifices publics fédéraux—Améliorations, réparations, etc..	35,000 00
	Winnipeg—Baraques de Fort-Osborne, étables..	43,000 00

Saskatchewan

138	Edifices publics fédéraux—Amélioration, réparations, etc..	17,000 00
	North-Battleford, édifice public—Réparations et améliorations	3,000 00

Colombie-Britannique

	Edifices publics fédéraux—Améliorations, réparations, etc..	55,000 00
	Douglas—Emplacement et édifice pour l'Immigration et la Douane et l'Accise..	25,000 00
	Esquimalt—Pour remplacer édifices et matériel détruits par incendie..	73,000 00
140	Esquimalt—Réparations et améliorations générales aux baraques de la marine et chantier maritime..	20,000 00

	Revelstoke—Edifice public..	9,000 00
	Trail—Edifice public..	6,500 00
	Vancouver—Edifice Winch—Montant requis pour couvrir l'intérêt d'un an sur l'hypothèque de $400,000..	20,000 00
	William-Head station de quarantaine—Réparations et améliorations..	2,150 00

Alberta

139	Edifices publics fédéraux—Améliorations, réparations, etc..	17,000 00
	Edmonton, édifice public—Agrandissement de l'emplacement.	23,000 00

Et le comité continuant de siéger;

A six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25*)

M. Duff propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les Bills Privés, conformément à la règle 109; agréé.

Les bills suivants sont respectivement considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill No 12, Loi concernant la *Joliette and Northern Railway Company.*

Bill No 156 (M5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Wexler".

Bill No 157 (N5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Lehman Stouffer".

Bill No 158 (O5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Douglas Ian McLeod".

Bill No 159 (P5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Margaret McColgan Vinette Graydon".

Bill No 160 (Q5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Charles Boyd".

Bill No 161 (R5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Day".

Bill No 162 (S5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Wilson Denning".

Bill No 163 (T5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Lambert".

Bill No 164 (U5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Patterson".

Bill No 165 (V5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Ashton".

Bill No 166 (W5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Christine Stewart".

Bill No 167 (X5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Love".

Bill No 168 (Y5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Stanley Read Riches".

Bill No 169 (Z5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Mona Aileen Davies".

Bill No 170 (A6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Wright".

Sur motion de M. Garland (Carleton), ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills en instances de divorce ci-dessus sont fondés.

Les bills suivants sont respectivement lus la deuxième fois et référés à leurs comités respectifs comme suit:—

Chemins de fer, Canaux et Télégraphes

Bill No 173 (M4) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Quebec, Montreal and Southern Railway Company*".

Bill No 174 (H5) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Detroit and Windsor Subway Company*".

Bills Privés (avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, et les pétitions sur lesquelles lesdits bills sont fondés):—

Bill No 175 (C5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Victoria McGibbon".

Bill No 176 (B6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Paveling".

Bill No 177 (C6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Jones".

Bill No 178 (D6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Benjamin Rapp".

Bill No 179 (E6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Thomas Graham".

Bill No 180 (F6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Edwards Greig".

Bill No 181 (H6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Daisy Hawkey".

Bill No 182 (I6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Sophie Gordonsmith".

Bill No 183 (J6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Amelia Berthelet".

Bill No 184 (K6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Mary Mead".

Bill No 185 (L6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Elizabeth Blakely".

Bill No 186 (M6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Maud Hargraft".

Bill No 187 (N6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frédéric Vinet".

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

En général

141	Edifices publics fédéraux—en général..	40,000 00
	Stations agronomiques—Nouveaux édifices, améliorations et réparations, etc..	93,000 00
	Drapeaux pour les édifices publics..	5,000 00
	Edifices militaires—Réparations, aménagement, modifications et annexes..	50,000 00
	Hôpitaux militaires—Réparations et améliorations..	75,000 00

Loyers, réparations, meubles, chauffage, etc.

142	Edifices publics et terrains à Ottawa—	
	Observatoire fédéral et édifice du service géodésique—Réparations, entretien des terrains, etc.	5,000 00
	Eau	45,000 00
	Préposés aux ascenseurs	99,000 00
	Eclairage, y compris ponts et routes	82,000 00
	Chauffage, y compris les salaires des mécaniciens, chauffeurs et gardiens	390,000 00
	Ministères en général—Nettoyage des édifices, y compris $100 à E. Snowdon pour le tir du canon du midi	385,000 00
	Réparations, ameublement, nettoyage, et entretien	650,000 00
	Rideau Hall (y compris terrains)—Améliorations, ameublement, entretien, etc.	60,000 00
	Rideau-Hall—Allocation de chauffage et d'éclairage	19,000 00
	Service téléphonique	95,000 00
	Edifices publics fédéraux—	
	Edifices fédéraux d'immigration—Réparations, ameublement, etc.	25,000 00
	Station de quarantaine fédérale—Entretien	5,000 00
	Installation, fournitures et ameublement en général	125,000 00
	Chauffage	430,000 00
	Eclairage	217,000 00
	Energie électrique pour faire fonctionner les ascenseurs, machines à oblitérer les timbres, etc.	80,000 00
	Loyers	1,440,000 00
	Salaires des gardiens, mécaniciens, chauffeurs, etc.	1,038,000 00
	Fournitures aux gardiens, etc.	40,000 00
	Eau	83,000 00
	Edifices publics du Yukon—Loyers, réparations, combustible, éclairage, service d'eau, et salaires des gardiens	28,000 00
	Victoria, C.-B.—Observatoire astrophysique (Little Saanish Mountain)—Entretien, réparations	3,000 00

PORTS ET RIVIÈRES

Nouvelle-Ecosse

Arisaig—Quai	9,000 00
Barrington-Passage—Réparations au quai	1,000 00
Black-Point—Réparations au brise-lames	1,400 00
Digby—Réparations et renouvellement de jetée	3,000 00
Dingwall (baie-Aspy)—Brise-lames	48,700 00
Eagle-Head—Réparations au brise-lames	1,600 00
Fall's-Point (havre Wood)—Réparations au quai	900 00
Feltzen-South—Réparations au quai	1,300 00
Finlay-Point—Quai-brise-lames	13,000 00
Hall's-Harbour—Prolongement du brise-lames	10,000 00
Ports et rivières en général—Réparations et améliorations	65,000 00
Anse aux Harengs—Réparations au brise-lames	1,600 00
Anse Jersey—Quai	2,800 00
Anse Kelley—Réparations au brise-lames	8,500 00
L'Archevêque—Dragage	22,100 00
Rivière Larry—Réparations au brise-lames	2,500 00
Etangs Petit-Judique—Quai brise-lames	6,000 00

143	Anse Livingstone—Réparations au brise-lames..	1,100 00
	Lower-L'Ardoise—Réparations au brise-lames..	3,400 00
	Lower Sandy-Point—Brise-lames..	8,500 00
	Port Lower-West—Réparations au quai..	2,600 00
	Main-à-Dieu—Quai..	7,000 00
	Malagash—Réparations au quai..	2,500 00
	Newelton—Réparations au quai..	900 00
	Tancook, anse nord-ouest—Réparations au brise-lames.. ..	1,200 00
	Osborne—Réparations et reconstruction du quai..	2,500 00
	Parrsboro—Amélioration du port..	29,000 00
	Petit-de-Gras—Dragage..	37,500 00
	Port-Joli—Réparations au quai..	1,200 00
	Port-Maitland—Brise-lames..	21,000 00
	Anse Portugais—Brise-lames..	2,000 00
	Sambro—Réparations au quai..	900 00
	Port Shag—Réparations au quai..	1,100 00
	South-Side (Donald's Head)—Réparations au brise-lames..	3,000 00
	Saulnierville—Prolongement du brise-lames..	1,550 00
	Sydney—Quai..	75,000 00
	Washabuck-Centre—Réparations au quai..	1,200 00
	Whitehaven—Réparations aux caissons..	1,000 00

Ile du Prince-Edouard

144	Etang Graham—Réparations au brise-lames..	2,500 00
	Ports et rivières en général—Réparations et améliorations..	10,000 00
	Jetée Lambert—Réparations..	1,400 00
	Little-Sand—Réparations au brise-lames..	4,500 00
	Port Mimigash—Reconstruction du brise-lames..	9,500 00
	Port Naufrage—Réparations au brise-lames et au pont.. ..	1,000 00
	New-London—Amélioration du port..	30,000 00
	New-London-Ouest—Réparations au brise-lames..	2,700 00
	Southport—Réparations au quai..	1,500 00
	Pointe de l'Ouest—Réparations au quai..	6,800 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 189, Loi pourvoyant à un prêt aux Commissaires du Havre de Montréal, est lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11 heures p.m., jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 98

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 14 JUIN 1926

Deux heures p.m.

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le rapport du préposé aux pétitions sur la pétition présentée le 10 courant, comme suit:—

Le préposé aux pétitions a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné la pétition suivante, et constate que les dispositions de la règle 75 ont été suivies, savoir:—

De Peter Kelly, président des Tribus sauvages alliées de la Colombie-Britannique, demandant que les droits aborigìnaux des tribus sauvages de la Colombie-Britannique soient sauvegardés; que des mesures soient prises pour définir et régler tous différends entre les tribus sauvages de la Colombie-Britannique et le gouvernement de la Colombie-Britannique et le gouvernement du Canada; que des mesures immédiates soient prises pour faciliter les relations entre le Conseil privé de Sa Majesté et autres actions juridiques indépendantes afin de décider des questions en litige; et

Que cette pétition et toutes les matières qui y sont mentionnées soient référées à un comité spécial pour entière considération.

Sur motion de M. McQuarrie, ladite pétition est considérée, lue et il est ordonné qu'elle soit imprimée dans les Débats.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le vingt-huitième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément au paragraphe 3, de la règle 96, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son vingt-huitième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné le bill suivant du Sénat, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées à ce sujet, sauf que les avis n'ont été publiés jusqu'ici que pour une période de trois semaines consécu-

tivement au lieu de cinq, tel que requis, mais il a été ordonné d'en continuer la publication pendant la période entière, savoir:

Bill No 191 (O6) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Gatineau Transmission Company*".

Conformément à la Règle 96, article 2, l'examinateur des pétitions par bills privés a l'honneur de présenter son vingt-neuvième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné la pétition ci-dessous en obtention d'un bill privé, et il constate que toutes les prescriptions de la Règle 91 ont été observées, savoir:—

De James McCutcheon Coleman, pour une loi prorogeant le délai au sujet de certains brevêts.

Sur motion de M. Euler, le troisième rapport du comité sur les Chemins de fer et Marine marchande que le gouvernement possède, exploite et contrôle est référé au comité des Subsides.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 2 juin 1926:—Copie des correspondances, rapports, télégrammes et autres papiers afférant au renvoi de M. Sydney Des Brisay, maître de poste au Petit-Rocher, comté de Gloucester, N.-B.; aussi, copie des accusations portées contre lui, de la preuve produite à l'enquête, et du rapport de l'enquêteur.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 juin 1926:—Copie des correspondances, lettres et autres papiers échangés entre le département des Postes et la Commission du servic civil, ou entre des fonctionnaires des postes à Edmonton ou Calgary et le département, ou entre ces fonctionnaires ou la Commission du service civil, au sujet de la nomination récente d'un inspecteur du service postal à Edmonton, Alberta; y compris les classifications et rapports afférant aux candidats à ces fonctions sur la durée du service, l'ancienneté, le rang, l'efficacité et les aptitudes, etc.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926:—Copie des correspondances et papiers quelconques afférant à l'exemption d'impôt sur le revenu des sommes que le gouvernement a payées à des fonctionnaires du département de l'Intérieur en 1923 et 1924.

M. Neill propose, secondé par M. Heaps,—Que la Chambre prenne les moyens, sous l'empire de la règle 86, de consulter les Journaux du Sénat, afin de s'assurer si la Chambre Haute a pris quelque décision au sujet du Bill No 21, Loi concernant les pensions de vieillesse.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

Les bills suivants du Sénat sont respectivement lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 190 (G6) du Sénat, intitulé: "Loi concernant certains brevets de James McCutcheon Coleman".—M. *Jacobs*.

Bill No 191 (O6) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Gatineau Transmission Company*".—M. *Fontaine*.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Woodsworth—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Le nom et les appointements du sous-ministre de la Défense nationale.

2. Combien d'officiers de la milice canadienne faisant partie de l'Etat major ou de la troupe permanente, reçoivent comme solde annuelle (solde et allocations comprises):

(*a*) $9,000;
(*b*) $7,500 et plus mais moins de $9,000;
(*c*) $6,000 et plus mais moins de $7,500;
(*d*) $5,000 et plus mais moins de $6,000;
(*e*) $4,000 et plus mais moins de $5,000;
(*f*) $3,000 et plus mais moins de $4,000;
(*g*) $2,000 et plus mais moins de $3,000.

3. Si le ministre a l'intention de (*a*) maintenir plus longtemps ces officiers qui reçoivent une solde supérieure aux appointements du sous-ministre du département; (*b*) de réduire les soldes des officiers de l'Etat-Major, comme on l'a fait pour les soldats en 1924.

Par M. Barber—Ordre de la Chambre—Tableau faisant voir:—

1. Si les personnes suivantes étaient à l'emploi du gouvernement comme sous-agents spéciaux de colonisation en 1925 et 1926; les révérends J.-M. Boucher, A.-S. Deschênes, J.-M. Doucet, Nap. Favreau, F.-X. Goyette, L.-P. Gravel, G.-P. Jubinville, S. Lajoie, L.-A. Lebel, A. Lepage, E. Martin, Charles Minette, J.-A. Normandeau, P.-M. Roussel, B. Schaeffler, tous de Montréal.

2. Dans l'affirmative, (*a*) quel salaire on a payé à chacun d'eux en 1925 et 1926, (*b*) quelles dépenses on a accordées à chacun d'eux dans les mêmes années.

3. Quels étaient leurs fonctions.

4. Si le révérend J.-A. Ouellette était employé comme agent de colonisation à Montréal en 1925 et 1926.

5. Dans l'affirmative, quels salaires et dépenses on lui a payés dans chacune des années susdites.

M. MacDonald (Cap-Breton-Sud), de son siège, ayant demandé la permission de proposer d'après la règle 39 l'ajournement de la Chambre afin de discuter une question déterminée d'importance publique urgente, savoir:

"La crise industrielle qui a été causée par l'annonce de l'intention des directeurs de la *Dominion Iron and Steel Company, Limited*, de faillir au payement de l'intérêt sur les actions qui deviendront dues le 1er juillet 1926, avec la conséquence d'un chômage très considérable et de misère, particulièrement dans la province de la Nouvelle-Ecosse."

Il remet à M. l'Orateur une déclaration écrite de la question qu'il veut discuter, lequel l'ayant lue pose la question:—Le député aura-t-il la permission de proposer sa motion?

Objection étant faite:

M. l'Orateur demande aux députés qui supportent la motion de se lever de leurs sièges; et plus de 20 députés s'étant levés pour supporter ladite motion, M. l'Orateur, en conséquence, demande au député de proposer sa motion.

M. MacDonald (Cap-Breton-Sud) secondé par M. Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria) propose alors que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et un débat s'ensuivant, du consentement de la Chambre, ladite motion est retirée.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Doucet—Ordre de la Chambre—Copie des rapports, télégrammes, lettres et autres papiers que la *St. Lawrence Pulp and Paper Corporation,* de Chandler, P.Q., a échangés avec M. Pierre-S. Lafontaine, gardien du quai public de Sandy Beach, P.Q., et le département des Travaux publics au sujet du paiement des redevances de quaiage par la corporation en question, à Sandy Beach.

Par M. Rowe—Ordre de la Chambre—Copie des lettres, télégrammes et autres papiers échangés entre la Commission du port de Vancouver, ses avocats, la *Grain Growers' Grain Company,* F.-E. Buckerfield, J.-R. Murray, gérant de la *Grain Growers' Grain Company;* l'honorable T.-A. Crerar, et autres officiers de la compagnie susdite, ou leurs avocats; aussi, copie du bail et de la convention intervenus entre la Commission du port et les locataires, au sujet de l'élévateur No 3 de la Commission du port de Vancouver.

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Copie de la correspondance afférant aux accusations portées contre le capitaine Charles Greffard, surveillant du camp de Valcartier; aussi, copie des témoignages reçus par le sergent Zanneth, de la Royale Gendarmerie à cheval, en novembre dernier, et de son rapport à cet effet; aussi copie de la preuve que le colonel J. Roy, d'Ottawa, a recueillie en mars 1926, et du rapport qu'il a fait en l'espèce.

Par M. Davis—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances, rapports et autres papiers afférant à l'enquête sur certaines irrégularités supposées relatives au bétail et autres questions, aux abattoirs de Calgary.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées: —

BUDGET INTERIMAIRE

Résolu,—Qu'une somme n'excédant pas $15,934,291.06 représentant un douzième de chaque crédit des différents item qui n'ont pas été votés, tels qu'inscrits dans le budget principal pour l'exercice se terminant le 31 mars 1927, déposé devant la Chambre à la présente session du Parlement, soit accordée à Sa Majesté, au compte de l'exercice se terminant le 31 mars 1927.

Résolu,—Qu'une somme n'excédant pas $10,200,000.00, étant dix millions en accompte sur le montant total à être voté par le crédit No 372 pour prêts à la Compagnie des chemins de fer nationaux canadiens, et deux cent mille dollars en accompte sur le montant total à être voté sur le crédit No 373 pour un prêt à la Marine marchande du Canada, limitée, tel qu'inscrit dans les crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 1927, déposés sur la Table de la Chambre à la présente session du Parlement, soit accordée à Sa Majesté, en accompte sur l'exercice actuel se terminant le 31 mars 1927.

Résolutions à rapporter.

Du consentement de la Chambre;

Ladite résolution est rapportée, lue la seconde fois et agréée, le comité des Subsides devant siéger de nouveau ce jour.

Du consentement de la Chambre, M. Robb, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens pour rendre valables les crédits intérimaires ci-dessus seulement.

Et la question étant posée, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité des Voies et Moyens.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées: —

Résolu,—Que pour faire face aux Subsides votés à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du Service public au compte de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1927, la somme de $15,934,291.06 soit octroyée à même le Fonds du Revenu consolidé du Canada.

Résolu,—Que pour faire face aux subsides votés à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du Service public au compte de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1927, la somme de $10,200,000.00 soit octroyée à même le Fonds du Revenu consolidé du Canada.

Résolutions à rapporter.

Du consentement de la Chambre;

Lesdites résolutions sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées—le comité des Voies et Moyens devant siéger de nouveau.

M. Robb, du consentement de la Chambre, présente alors les bills suivants, lesquels sont lus la première fois, savoir:—

Bill No 192, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1927.

Bill No 193, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1927.

Du consentement de la Chambre;

Lesdits bills sont respectivement lus une deuxième fois, référés au comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés.

Le Bill No 189, Loi pourvoyant à un prêt aux Commissaires du Havre de Montréal est de nouveau considéré en comité général, et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants:—

Bill No 192, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1927.

Bill No 193, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1927.

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 171, Loi modifiant la Loi des eaux de la zone du chemin de fer.

Bill No 188, Loi modifiant la Loi de l'Accise.

Bill No 116, Loi modifiant la Loi de l'Impôt de guerre sur le Revenu, 1917.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Mackenzie King (Prince-Albert) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Trois quarts des sommes ci-dessous*)

XXVI—TRAVAIL

254	Loi d'enquête sur les coalitions	30,000 00
255	Loi de conciliation et du travail	35,000 00
256	Loi de coordination des bureaux de placement	35,000 00

MARDI, 15 juin 1926.

257	Justes salaires et inspection	5,000 00
258	Loi des enquêtes en matière de différends industriels	20.000 00
259	Conférence internationale du travail	10,000 00
260	Conseils industriels mixtes	3,000 00
261	Loi de l'enseignement technique	3,000 00

XXXIV—RETABLISSEMENT DES SOLDATS DANS LA VIE CIVILE

283	Capital	10,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 12.30 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 99

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 15 JUIN 1926

Deux heures p.m.

PRIÈRES.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 15 juin 1926.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le Très Honorable F. A. Anglin, agissant à titre de député du Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, à 5.45 p.m., aujourd'hui pour donner la sanction royale à un bill intérimaire des Subsides.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
F. L. C. PEREIRA,
Pour le Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable ORATEUR
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill No 194 (P6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit Gwendolen McLachlin".

Bill No 195 (Q6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Evis".

Bill No 196 (R6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Max Gertler".

Bill No 197 (S6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence May Hicks".

Bill No 198 (T6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth May Harrington".

Bill No 199 (U6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Maud Bull".

Bill No 200 (V6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Bernard Hoodless".

Bill No 201 (W6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amelia Chester".

Aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions de Gwendolen McLachlin, Jessie Evis, Max Gertler, Florence May Hicks, Ruth May Harrington, Edith Maud Bull, Joseph Bernard Hoodless et Amelia Chester, respectivement demandant une loi de divorce, et les documents qui ont servi de preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

M. Cahill, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné le bill suivant et a décidé de le rapporter sans amendement, savoir:—

Bill No 173 (M4) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Quebec, Montreal and Southern Railway Company*".

Votre comité a aussi examiné le bill No 95, Loi constituant en corporation *The Red Lake and Northwestern Railway Company* et a décidé de le rapporter avec des amendements.

M. Morin, du comité des Ordres permanents, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Conformément aux dispositions de la Règle 96 (2), votre comité a étudié le Bill No 191 (lettre O6 du Sénat) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Gatineau Transmission Company*" ainsi que le rapport de l'examinateur des pétitions pour Bills privés au sujet dudit Bill. Il appert d'après ce rapport que les prescriptions de la Règle 91 ont été pleinement observées à tous égards, sauf que les avis n'ont été publiés que pendant trois semaines au lieu de cinq tel que requis.

Après avoir bien considéré la question, votre comité en est arrivé à la conclusion suivante: La publication des avis a été tellement répandue et toutes les municipalités intéressées ont été dûment averties par lettre recommandée que cette loi était actuellement pendante devant la Chambre, qu'il ressort que les prescriptions de la Règle ont été raisonnablement observées dans le présent cas. Votre Comité recommande donc que les avis, tels qu'ils ont été publiés, soient jugés suffisants:

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Rapport du Président et Etat financier du Conseil consultatif de recherches scientifiques et industrielles au Canada (versions anglaise et française), pour l'exercice se terminant le 31 mars 1925.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Davis propose en amendement, secondé par M. Quinn,—Que M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit résolu:—

"Que la Chambre, vu que les promesses contenues au Discours du Trône n'ont pas été remplies et pour d'autres raisons, n'accorde plus sa confiance au gouvernement actuel".

Et un débat s'ensuivant;

Un message est reçu du Très Honorable juge Anglin, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur avec la Chambre se rend à la salle du Sénat, et de retour;

M. l'Orateur fait rapport qu'il a plu à Son Honneur, le député Gouverneur général de donner au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Loi pourvoyant au changement du nom de certaines sociétés de caisses de retraite.

Loi pour faire droit à Joseph Robert Crow.

Loi pour faire droit à Stanley Bennett.

Loi pour faire droit à Katherine Landon Foley.

Loi pour faire droit à Edith Annie Say.

Loi pour faire droit à Isabella Stewart Carmichael Wilson.

Loi pour faire droit à May Maud Mary Johnson.

Loi pour faire droit à Roland George Wickens.

Loi pour faire droit à Marjorie Durham Morgan.

Loi pour faire droit à Amber May Wolfenden.

Loi pour faire droit à Enda Beatrice Burley.

Loi pour faire droit à Bessie Hyde Lanyon Calhoun.

Loi pour faire droit à Bleecker Foy Maidens.

Loi pour faire droit à George Almon Wickett.

Loi pour faire droit à Mabel Ellen Barrett.

Loi pour faire droit à Mabel Victoria Westerby.

Loi pour faire droit à Morgan Hart.

Loi pour faire droit à James Arthur Breadon.

Loi pour faire droit à Marjorie Esther Splan.

Loi pour faire droit à Gladys Orme.

Loi pour faire droit à John Andrew Reid.

Loi pour faire droit à William Thomas Charlton Spence.

Loi pour faire droit à Gladys Lucie White.

Loi pour faire droit à Robert Stewart McIntyre.

Loi pour faire droit à Goldie Luella Russell.

Loi pour faire droit à Arthur Atkinson.

Loi pour faire droit à Lillian Edith Hudgin.

Loi pour faire droit à Mary Booth.

Loi pour faire droit à Bernard Ernest Sleeth.

Loi pour faire droit à Elsie Fray.

Loi pour faire droit à Cecilia Marrie Peters Kendall.

Loi pour faire droit à Elias Malky.

Loi pour faire droit à Ethel Beatrice Walker.

Loi pour faire droit à George Elgie Dulyea.

Loi pour faire droit à John Wilson.

Loi pour faire droit à John Sydney Wright.

Loi pour faire droit à Lillie Torrance Cascadden.

Loi pour faire droit à James Thomas Young.

Loi pour faire droit à Copland William Evans.

Loi pour faire droit à Arthur John Harman.

Loi pour faire droit à Annie Rebecca Herbert.

Loi pour faire droit à David Joseph Potter.

Loi pour faire droit à Walter Harold Bingley.

Loi pour faire droit à Ethel Harriett Little.

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie James.

Loi constituant en corporation *The Pioneer Insurance Company.*

Loi concernant la compagnie dite *The Pacific Coast Fire Insurance Company.*

Loi concernant la Grande Loge Orangiste de l'Amérique Britannique.

Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux.

Loi modifiant le Tarif des douanes, 1907.

Loi modifiant la Loi des chemins de fer, 1919.

Loi modifiant la Loi de la *Canadian Red Cross Society.*

Loi modifiant la Loi de l'extraction du quartz dans le Yukon.

Loi concernant les Commissaires du port de Chicoutimi.

Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public.

Loi concernant les relations commerciales avec les Antilles anglaises, les Bermudes, la Guyane anglaise et le Honduras britannique.

Loi modifiant la Loi de l'opium et des drogues narcotiques, 1923.

Loi constituant en corporation *The Canadian Dexter P. Cooper Company.*

Loi modifiant la Loi des eaux de la zone du chemin de fer.

Loi pour faire droit à Samuel Wexler.

Loi pour faire droit à Samuel Lehman Stouffer.

Loi pour faire droit à Robert Douglas Ian McLeod.

Loi pour faire droit à Mary Margaret McColgan Vinnette Graydon.

Loi pour faire droit à Alexander Charles Boyd.

Loi pour faire droit à Charles Day.

Loi pour faire droit à Albert Wilson Denning.

Loi pour faire droit à Margaret Lambert.

Loi pour faire droit à Jessie Patterson.

Loi pour faire droit à Ernest Ashton.

Loi pour faire droit à Evelyn Christine Stewart.

Loi pour faire droit à Ernest Love.

Loi pour faire droit à Charles Stanley Reed Riches.

Loi pour faire droit à Mona Aileen Davies.

Loi pour faire droit à Elizabeth Wright.

Loi modifiant la Loi de l'Accise.

Loi modifiant la Loi de l'Impôt de Guerre sur le Revenu, 1917.

Et qu'alors, il (l'Orateur de la Chambre des Communes) s'est adressé à Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général comme suit:—

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre à Sa Majesté de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes je présente à Votre Honneur les bills suivants:—

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier expirant le 31 mars 1927.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1927.

Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Et qu'à ces bills, sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Honneur, dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, Son Honneur, le député Gouverneur général, remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills."

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25*)

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Kay, le deuxième rapport du comité des Ordres permanents est agréé.

M. Duff propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les Bills Privés, conformément à la règle 109; agréé.

La Bill No 155 (Y3) du Sénat, intitulé: "Loi concernant la *Dominion Electric Protection Company* est considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et agréé.

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants, sont considérés et respectivement agréés, savoir:—

Bill No 11, Loi constituant en corporation le président de la corporation ecclésiastique de Lethbridge.

Bill No 13, Loi concernant un brevet appartenant à *The John E. Russell Company, Limited.*

Les bills suivants du Sénat sont respectivement lus la deuxième fois et référés au comité des Bills Privés, savoir:—

Bill No 190 (G6) du Sénat, intitulé: "Loi cencernant certains brevets de James McCutcheon Coleman".

Bill No 191 (O6) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Gatineau Transmission Company*".

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Heenan, ordonné,—Que vu la période avancée de la session, le Bill No 95, Loi constituant en corporation *The Red Lake and Northwestern Railway Company* soit placé sur le feuilleton des ordres parmi les Bills Privés pour être considéré en comité général ce jour.

Ledit bill est en conséquence considéré en comité général;

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

Et l'heure consacrée aux Bills Privés étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Robb pour que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

Et sur l'amendement de M. Davis,—Que M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit résolu:—

"Que la Chambre, vu que les promesses contenues au Discours du Trône n'ont pas été remplies, et pour d'autres raisons, n'accorde plus sa confiance au gouvernement actuel".

Et le débat continuant;

MERCREDI, 16 juin 1926.

Et la question étant posée sur l'amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:
Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Armstrong (Timiskaming-Sud),
Armstrong (Lambton-Est),
Arthurs,
Baker,
Barber,
Bell (Hamilton-Ouest),
Bell (St. Antoine),
Bell (St. John-Albert),
Bennett,
Black (Yukon),
Black (Halifax),
Boutillier,
Bowen,
Boys,
Bury,
Cantley,
Casselman,
Chaplin (Lincoln),
Charters,
Church,
Clark,
Cotnam,
Davis,
Dickie,
Doucet,
Drayton (sir Henry),
Duncan,
Edwards (Waterloo-Sud),
Edwards (Frontenac-Addington),
Esling,
Fish,
Flemming,
Foster,
Fraser,
Garland (Carleton),
Geary,
Gott,
Grimmer,
Guthrie,
Hamilton,
Hannesson,
Hanson,
Harris,
Hay,
Hocken,
Hodgins,
Hubbs,
Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Kaiser,
Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre),
Ladner,
Lennox,
Lucas,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton),
Macdougall,
MacLaren,
Maclean (York-Sud),
McClenaghan,
McGibbon,
McKillop,
McQuarrie,
Maloney,
Manion,
Maybee,
Meighen,
Messervy,
Mewburn,
Morand,
Mullins,
Murphy,
Nicholson,
O'Neill,
Peck,
Pettit,
Preston,
Price,
Quinn,
Robinson,
Rogers,
Ross (Kingston, cité),
Rowe,
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Short,
Simpson,
Sinclair,
Smith,
Smoke,
Spence (Parkdale),
Stansell,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stinson,
Stirling,
Sutherland (Oxford-Sud),
Sutherland (Oxford-Nord),
Thompson,
Tolmie,
Tummon,
White (Mont-Royal),
Wilson (Wentworth),
Wright—107.

CONTRE:
Messieurs

Baldwin,
Beaubien,
Benoit,
Bettez,
Bird,
Boivin,
Bothwell,
Bouchard,
Boucher,
Bourassa,
Brown,
Cahill,
Campbell,
Cannon,
Cardin,
Carmichael,
Casgrain,
Coote,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Dionne,
Donaghy,
Donnelly,
Duff,
Dunning,
Dussault,
Elliott,
Euler,
Evans,
Evanturel,
Fafard,
Fansher,
Fiset (sir Eugène),
Forke,
Fournier,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gervais,
Girouard,
Goodison,
Goulet,
Guerin,
Hall,
Hatfield,
Heaps,
Heenan,
Howard,
Howdan,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
Kay,
Kennedy (Peace-River),
King (Huron-Nord),
King (Kootenay-Est),
King, Mackenzie (Prince-Albert),
Lacombe,
Laflamme,
Lanctôt,
Langlois,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Letellier,

Lovie,
Macdonald (Glengarry),
Macdonald (Antigonish-Guysborough),
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
Macphail,
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
Malcolm,
Mercier (Laurier-Outremont),
Mercier (St-Henri),
Millar,
Morin (Bagot),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Motherwell,
Neill,
Perras,
Pouliot,
Power,
Raymond,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robichaud,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Spence (Maple-Creek),
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stork,
Tobin (Richmond-Wolfe),
Tobin (Wetaskiwin),
Totzke,
Vallance,
Verville,
Ward,
Wilson (Vaudreuil-Soulanges)
Woodsworth,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—113.

La Chambre en conséquence se forme de nouveau en comité des Subsides et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 2.16 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 100

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 16 JUIN 1926

Deux heures p.m.

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le trentième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la Règle 96, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention des bills privés a l'honneur de présenter son trentième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour Bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées, savoir:—

De James Gibb Erskine, d'Ottawa, Ontario, époux de Gladys Muriel Erskine (née Hall).

De Manford York, de Toronto, Ontario, époux de Dora York (née Mowers).

De Robert Fisher, d'Ottawa, Ontario, époux de Lena Fisher (née Ferdinand).

M. McIntosh, du comité des relations industrielles et internationales présente le deuxième et dernier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Le 17 mars, à la Chambre des Communes, la résolution "Que de l'avis de la Chambre un salaire suffisant à assurer un régime raisonnable d'existence devrait constituer un salaire minimum légal" a été déférée au Comité permanent des relations industrielles et internationales pour étude et rapport.

Votre comité s'est réuni plusieurs fois et a étudié minutieusement ladite résolution, tenant compte des dispositions des Traités de Paix relatives au travail, de la juridiction du parlement fédéral et des législatures provinciales. Six témoins en tout ont été entendus. Ces témoins ont comparu devant votre comité qui les a interrogés respectivement sur les sujets suivants: Le sous-ministre adjoint du Travail, Gerald H. Brown, qui a fait l'historique de la législation sur les salaires minimum au Canada et montré les efforts du ministère fédéral du Travail en vue de solutionner efficacement les nombreux problèmes qui se présentent dans le domaine du Travail au Canada; W. Stuart Edwards, sous-ministre de

la Justice, qui a donné une opinion légale sur la question de juridiction impliquée dans la résolution à l'étude; C.-W. Bolton, statisticien, ministère du Travail, qui a traité de la question du budget familial au point de vue des salaires suffisants pour vivre; Margaret S. Gould, du département des Recherches de la *Canadian Brotherhood of Railway Employees*, qui a continué le débat sur le budget familial d'une manière précise et détaillée; Albert Hewitson, surintendant de département, *Canadian Colored Cottons Limited*, Cornwall, Ontario, qui a fait une déclaration sur les salaires et les conditions actuelles dans une fabrique type d'une ville quelconque de l'Ontario, et le Dr J.-W. MacMillan, président du Conseil des Salaires minimum, qui a expliqué l'administration des salaires minimum.

Les principes du travail, incorporés dans le Traité de Versailles et dans les autres traités de paix, reconnaissent la nécessité du bien-être physique, moral et intellectuel des salariés de l'industrie. Ils sont au nombre de neuf, dont le troisième consiste dans "Le payement aux travailleurs d'un salaire leur assurant un niveau de vie convenable tel qu'on le comprend dans leur temps et dans leur pays". Le sous-ministre adjoint du Travail, Gerald H. Brown, a expliqué cette dernière clause du Traité de Paix lorsqu'il a rendu témoignage à l'effet que "la partie des traités de paix concernant le travail commence par la déclaration que si nous voulons établir la paix universelle, il faut que cette paix soit fondée sur la base de la justice sociale, que partout dans le monde on accepte des conditions raisonnables de vie et de travail et que le principe énoncé dans les traités de paix ainsi que le principe que le Canada a déjà approuvé en acceptant les traités de paix, principe approuvé par le Parlement et ratifié en notre nom par les autorités diplomatiques qu'il appartient, constituent "l'acceptation de l'idée des salaires minimum".

Le témoignage rendu par le Dr MacMillan a démontré que le principe du salaire minimum, appliqué aux femmes, était très satisfaisant. Il a dit: "L'appel très convaincant que le principe du salaire minimum adresse au monde est caractérisé comme suit: c'est une preuve évidente de la valeur ou, si vous le préférez, du caractère sacré de la vie humaine, du droit que le travailleur possède de vivre de son travail". Le Dr MacMillan déclare de plus que si le principe a été appliqué aux ouvrières et jugé satisfaisant, il ne voyait pas pourquoi ce principe ne serait pas appliqué aux hommes. Il dit: "Il ne semble pas y avoir de raison pour laquelle ce principe, jugé bon dans son application aux salaires des ouvrières, ne devrait pas être appliqué au moins à quelques catégories de salaires payés aux hommes; des dispositions à cet effet devraient tout d'abord être adoptées et incluse dans un texte de loi, puis une administration adéquate de cette loi devrait être organisée. Sous ce rapport, il faut noter qu'à sa dernière session la Législature de la Colombie-Britannique a adopté une loi concernant le salaire minimum pour les hommes et applicable à la plupart des sphères d'activité industrielle, et que la commission nommée pour administrer cette loi s'occupe actuellement de recueillir des données et des preuves qui lui permettront d'établir le salaire minimum dans l'industrie du bois, la première industrie dont il importe de s'occuper.

Dans les témoignages rendus par M. Bolton et Mlle Gould sur le budget familial, la question des dépenses de la famille et du coût de ce budget au Canada a été démontrée. Ils ont démontré également que certains travailleurs au Canada reçoivent un salaire inférieur à celui qui leur permettrait de maintenir ce niveau comme il convient. Une telle injustice est manifestement injuste et dénuée de tout bon sens des affaires, car elle retombe sur le pays en provoquant un excès de malaise, de maladie et de crime.

Le sous-ministre de la Justice a déclaré que d'après l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, la juridiction législative en matière de salaires minimum reposait principalement sur les législatures provinciales. Il a aussi cité l'article 132 qui se lit comme suit: "Le parlement et le gouvernement du Canada auront

tous les pouvoirs nécessaires pour remplir envers les pays étrangers, comme portion de l'empire Britannique, les obligations du Canada ou d'aucune de ses provinces, naissant de traités conclus entre l'empire et ces pays étrangers."

Commentant cet article, il dit: "Il n'y a pas de doute que lorsque le Canada s'est engagé par traité—et, sous ce rapport, je veux naturellement parler d'une association avec l'empire, au sens de l'article 132 que je viens de lire—le parlement a le pouvoir de légiférer dans le but de rendre exécutoires les dispositions du traité." Cette opinion démontre que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord n'envisage aucunement les problèmes industriels dont la nature et l'étendue obligent les canadiens d'aujourd'hui à agir en conséquence.

Par conséquent, votre Comité recommande (*a*) Qu'une conférence des représentants provinciaux et fédéraux, très au courant des conditions du travail dans tout le Canada, ait lieu dans un avenir prochain afin d'aviser aux meilleurs moyens à prendre pour donner effet aux dispositions des traités de paix relatives au travail; (*b*) Que 10,000 exemplaires du présent rapport et des témoignages sur lesquels il s'appuie soient imprimés, qu'ils soient distribués par le ministère du Travail et que la Règle 74 soit suspendue à ce sujet.

(*Pour copies des témoignages voir Appendice aux journaux de la Chambre No 1.*)

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1926:—Copie des correspondances, télégrammes, rapports, contrats, conventions, lettres et autres papiers échangés entre l'honorable Alexander Groesbeck, gouverneur du Michigan, ou des tiers, et sir Henry Thornton et le National-Canadien, ou un de ses fonctionnaires, relativement à la concession à l'Etat du Michigan, par le National-Canadien et le *Detroit G. H. & M. Railway*, compagnie subsidiaire, de certaines considérations de lettres constitutives et de tracé; et à la convention de payer $225,000 de taxes par année à l'Etat du Michigan; à la cession d'une franchise perpétuelle considérable au centre de Détroit appartenant au National-Canadien et au *Detroit G. H. & M. Railway*; relativement aussi à l'utilisation des têtes de lignes de la rue Brush (Nat.-Can.) à Détroit.

M. Meighen propose secondé par M. Davis,—Que, nonobstant le rapport du greffier des pétitions, la pétition de James Collins présentée à la Chambre le 27 mai 1926 soit lue et reçue.

M. Mackenzie King (Prince-Albert) soulève une question à l'effet que, avant de discuter cette motion, l'orateur décide si la réception de la pétition doit être décidée par l'Orateur ou par la Chambre elle-même.

M. l'ORATEUR—J'ai soigneusement étudié la question, depuis que la motion est inscrite à l'Ordre du Jour, et je vous fais part de la décision à laquelle je suis arrivé.

Dans le cas actuel le très honorable M. Meighen a le droit de proposer que la pétition soit reçue, selon la forme ordinaire d'une motion afférant aux pétitions publiques; il peut aussi le proposer comme question de privilège. Le droit de pétition à la Chambre relève d'un principe ancien, établi, qu'il faut jalousement maintenir.

Distinguons cependant entre des pétitions affectant des questions publiques, et celles qui concernent les élections contestées. Dans le premier cas, le droit de pétition est entier. D'autre part, il est clair qu'une pétition qui se plaint de l'élection indue d'un député et met en question le droit d'un député à siéger ne peut être reçue par la Chambre, puisqu'une pétition de cette nature contrarie la lettre et l'esprit des statuts concernant le procès des élections contestées. La Chambre ne peut intervenir en l'espèce.

La pétition modifiée qui nous occupe contient deux demandes distinctes. La première affecte la conduite de certains officiers d'élection et tombe certainement sous la juridiction de la Chambre. Celle-ci conserve son pouvoir sur ses propres fonctionnaires, et peut recevoir une pétition demandant que la Chambre des Communes s'informe de la conduite du Directeur général des élections, des sous-officiers rapporteurs, ou d'autres officiers dans un sens quelconque. La deuxième prière entraîne une question essentiellement différente, une proposition très grave: que les officiers fassent telle chose utile à assurer l'élection d'un candidat quelconque à la Chambre lors d'un scrutin. Sous une autre forme entre ici en jeu la contention touchant une élection actuellement soumise à un tribunal, juridiquement établi pour connaître de ces questions mêmes. Le Parlement n'a jamais confié semblables fonctions à ses officiers. De par les statuts, il appartient aux juges d'en décider.

Une partie de la prière relève de la juridiction de la Chambre; une autre partie lui échappe. Ce semble être une affaire où la Chambre ne peut accorder secours pratique, ou connaître la plainte, sauf dans un degré limité quant à ses propres fonctionnaires. On peut ordonner que la pétition demeure sur la table sous prétexte que le secours demandé est partiellement du domaine de la Chambre, mais est peu susceptible d'être accordé.

A la Chambre de juger et de déterminer si la pétition doit reposer sur la table et ainsi entrer dans les archives permanentes de la Chambre. Celle-ci a toujours maintenu le droit constitutionnel indubitable du peuple à se plaindre de griefs et à demander qu'on les redresse; mais si cela est constant, la Chambre doit sérieusement considérer la question d'imposer à ses fonctionnaires des responsabilités aussi lourdes que celles dont il est question dans la prière de la pétition à l'étude.

Je demande à la Chambre de prendre cette responsabilité, bien que j'aie déjà jugé que la pétition déposée en premier lieu,—si elle comportait une rédaction différente,—n'était pas recevable non pas parce que je crois la décision fautive, mais parce que je trouve dans les *Speaker's Decisions* de Blackmore, 1857-1884, une affaire à peu près semblable à celle-ci. La page 2?8 donne une décision de M. l'Orateur Brand, que je cite:

"Advenant un rapport spécial du comité des pétitions publiques"...

Je ferai ici remarquer qu'au parlement britannique il n'y a pas de fonctionnaire correspondant à notre examinateur des pétitions; mais il y a un comité des pétitions publiques.

..."relativement à une pétition, la Chambre, et non pas l'Orateur, décide si elle doit demeurer sur la table."

Inutile d'entrer dans le détail, mais après une longue discussion l'Orateur Brand déclare:

"C'est à la Chambre, et non pas à moi, de juger et de déterminer si la pétition actuellement soumise à la considération de la Chambre doit demeurer sur la table et entrer ainsi dans les archives permanentes de la Chambre. La Chambre a toujours maintenu les droits constitutionnels indubitables du peuple à se plaindre de griefs et à demander qu'on les redresse; mais on peut abuser de ce droit, et la question que la Chambre doit maintenant considérer est de savoir si les pétitionnaires actuels n'ont pas abusé du droit de pétition, qu'ils possèdent sans aucun doute."

Voici le seul point sur lequel la Chambre est appelée à se prononcer, et pour ces raisons je lui laisse la responsabilité de la décision.

Ordonné,—Que le greffier lise ladite pétition.

Ladite pétition est en conséquence lue par le sous-greffier comme suit:—

Aux honorables membres de la Chambre des Communes en Parlement assemblés:—

La pétition du soussigné, James Arthur Collins, de Chisholm, dans la province d'Alberta, marchand de bois, expose humblement:

1. Qu'une élection a eu lieu le 29 octobre, A.D. 1925, dans la circonscription électorale de la Rivière de la Paix, pour choisir le représentant de ladite circonscription électorale à la Chambre des Communes du Canada.

2. Les candidats à ladite élection étaient Donald Macbeth Kennedy, William Archibald Rae et le présent pétitionnaire, James Arthur Collins.

3. Edward Henry Sheppard agissait comme président d'élection, et le 26e jour de novembre 1925, il proclama ledit Donald Macbeth Kennedy dûment élu pour représenter ladite circonscription électorale dans le quinzième Parlement du Canada.

4. Conformément aux prescriptions de la loi des élections fédérales à ce sujet, Son Honneur le juge Mahaffy procéda, du premier au dix-huitième jour de décembre 1925, en la cité d'Edmonton, au pointage des votes, et, ledit pointage terminé, ledit juge certifia que Donald Macbeth Kennedy avait obtenu 3,986 suffrages, William Archibald Rae, 3,944 suffrages, et votre pétitionnaire James Arthur Collins, 3,969 suffrages; ordonnant que ledit Donald Macbeth Kennedy soit proclamé élu, à une majorité de dix-sept voix, pour représenter ladite circonscription électorale dans le quinzième Parlement du Canada.

5. L'élection dudit Donald Macbeth Kennedy comme député du district électoral de Rivière-de-la-Paix à la Chambre des Communes du Canada a été annoncée officiellement le 2e jour de janvier, et ledit Donald Macbeth Kennedy siège à la Chambre des Communes.

6. Le ou vers le 26e jour de février 1926, John D. Paige a cité en justice ledit Donald Macbeth Kennedy, en vertu de la loi des élections contestées, mais votre pétitionnaire n'a pas fait de procès et personne, de sa part, non plus.

7. Que ledit district électoral de Rivière-de-la-Paix était, pour les fins dudit scrutin, subdivisé en 298 arrondissements de votation, et l'arrondissement No 4, désigné sous le nom de bureau de scrutin de Brulé Mines.

8. Que la vérification finale susdite faite par Son Honneur le juge Mahaffy, démontra qu'au bureau de scrutin de Brulé Mines, soit le bureau No 4 susdit, douze votes avaient été exprimés en faveur de Donald Macbeth Kennedy, 127 votes en faveur de William Archibald Rae, et vingt et un en faveur de votre pétitionnaire.

9. Que, au bureau de scrutin de Brulé Mines, No 4 susdit, 111 électeurs au moins votèrent pour votre pétitionnaire, mais le président du scrutin, Peter A. Robb, et d'autres personnes inconnues de votre pétitionnaire ont manipulé frauduleusement les bulletins de manière à obtenir le résultat mentionné dans le paragraphe précédent de cette pétition.

10. Que, le ou vers le dix-huitième jour de janvier 1926, ledit Peter A. Robb, président de scrutin susdit, a été mis en accusation devant la juridiction de première instance de la cour suprême de l'Alberta, l'honorable juge en chef Simmons, présidant.

Et, le ou vers le 29e jour d'octobre 1925, ledit Peter A. Robb a frauduleusement détruit des bulletins de vote alors déposés par les électeurs au bureau de votation No 4, de Brulé Mines, dans la province de l'Alberta, à l'occasion du scrutin tenu conformément à la Loi des élections fédérales pour le choix d'un représentant à la Chambre des Communes, dudit district électoral de Rivière-de-la-Paix dans la susdite province.

Et, le ou vers le 29e jour d'octobre 1925, ledit Peter A. Robb a frauduleusement déposé dans la boîte de scrutin destiné à recevoir les documents dudit bureau de votation No 4, de Brulé Mines, relativement à l'élection, conformément à la Loi des élections fédérales, d'un représentant à la Chambre des Communes du Canada, district électoral de Rivière-de-la-Paix, d'autres bulletins que ceux que la loi permettait audit Peter A. Robb d'y déposer.

Et, le ou vers le 29e jour d'octobre 1925, ledit Peter A. Robb, faisant fonction de président de scrutin au bureau de scrutin No 4, de Brulé Mines, dans la province de l'Alberta, à l'élection tenue conformément et en vertu de la Loi des élections fédérales pour le choix d'un représentant à la Chambre des Communes du Canada du district électoral de Rivière-de-la-Paix, dans la province de l'Alberta, a frauduleusement apposé ses initiales au verso des bulletins destinés à ou susceptibles de servir de bulletins de vote à ladite élection. "En réponse à ces accusations ledit Peter A. Robb s'est déclaré "innocent".

11. Le procès dudit Peter A. Robb, commencé à Edmonton, Alberta, le 29e jour de mars 1926, devant l'honorable juge Walsh, de la juridiction de première instance de la cour suprême de l'Alberta, et un jury, s'est terminé le 1er jour d'avril 1926; le jury déclarant ledit Peter A. Robb coupable sur les trois chefs d'accusation susdite (après modification lors du procès) et le juge le condamnant à cinq ans de détention aux travaux forcés dans le pénitencier de Prince-Albert pour chacun desdits délits, les trois sentences devant être expiées simultanément.

Une copie authentique des délibérations dudit procès est annexée à cette pétition.

12. Certains électeurs qui ont déposé leur bulletin au bureau No 4 de Brulé Mines ont rendu témoignage au cours du procès dont il est fait mention au paragraphe onze; ils ont juré que ledit Peter A. Robb avait frauduleusement détruit des bulletins de vote alors déposés par lesdits électeurs, que ledit Peter A. Robb avait frauduleusement déposé dans la boîte de scrutin destinée à recevoir les documents dudit bureau de votation d'autres bulletins que ceux que la loi lui permettait d'y déposer et aussi que ledit Peter A. Robb avait frauduleusement apposé ses initiales au verso des bulletins destinés à ou susceptibles de servir de bulletins de vote à ladite élection, autrement que prescrit par ladite Loi des élections fédérales.

13. Qu'une preuve absolument essentielle dont votre pétitionnaire peut se servir pour établir la manipulation frauduleuse des bulletins de vote au bureau de scrutin de Brulé Mines, No 4 susdit, est nécessairement celle fournie par lesdits électeurs ayant voté audit bureau de scrutin et ayant rendu témoignage au procès dudit Peter A. Robb.

14. Que lesdits électeurs qui ont voté au bureau de scrutin de Brulé Mines, No 4 susdit, ne peuvent, de par la loi, déclarer comment ils ont voté à ladite élection au cours de procédures instituées sous l'empire de la Loi des élections contestées ou dans toutes autres procédures judiciaires, sauf dans une poursuite au criminel.

15. Que, conséquemment, il n'existe pas de tribunal dans le Dominion du Canada ayant le pouvoir de faire l'enquête requise pour établir la véracité des faits allégués dans la présente pétition ou ayant pouvoir de réparer le mal causé à votre pétitionnaire, autre que la Chambre des Communes du Canada.

16. Que la fraude et les irrégularités dont on se plaint dans la présente pétition ont été commises par un agent ou des agents de la Chambre des Communes du Canada soit lors de la tenue du scrutin et de la fermeture dudit bureau de Brulé Mines No 4, soit antérieurement, soit subséquemment.

17. Que la fraude et les irrégularités dudit agent ou desdits agents ont privé votre pétitionnaire de son siège à la Chambre des Communes, à titre de

représentant du district électoral de Rivière-de-la-Paix, votre pétitionnaire ayant, à ladite élection tenue le 29e jour d'octobre, pour ledit district électoral, reçu plus de votes que soit ledit Donald Macbeth Kennedy, soit William Archibald Rae.

Par conséquent, votre pétitionnaire prie la Chambre des Communes de faire enquête sur la conduite du directeur général des élections du Canada, du président d'élection du district électoral de Rivière-de-la-Paix, Edward Henry Sheppard, susdit, du préseident de scrutin, Peter A. Robb, susdit, et de tout autre agent ou tous autres agents, selon qu'il peut être nécessaire, relativement à l'établissement du bureau de votation de Brulé Mines, No 4 susdit, et à l'enregistrement, au comptage et à la revision des votes enregistrés audit bureau de scrutin dans le district électoral de Rivière-de-la-Paix, et d'ordonner audit directeur général des élections, au président d'élection, au président du scrutin, ou à tout autre agent ou tous autres agents de prendre telles mesures qui pourraient être requises et nécessaires pour assurer l'élection du candidat qui a obtenu le plus grand nombre des votes enregistrés par les électeurs du district électoral de Rivière-de-la-Paix le 29 octobre 1925, susdit, et pour accorder tout autre dédommagement jugé opportun en la circonstance.

Et votre pétitionnaire ne cessera de prier.

JAMES ARTHUR COLLINS.

Témoin: Lyda S. Roche.

Et un débat s'ensuivant sur la motion proposée par M. Meighen relativement à la réception de ladite pétition;

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park), Armstrong (Timiskaming-Sud), Armstrong (Lambton-Est), Arthurs, Baker, Barber, Bell (Hamilton-Ouest), Bell (St-Jean-Albert), Bennett, Black (Yukon), Black (Halifax), Boutillier, Bowen, Boys, Bury, Cantley, Casselman, Chaplin (Kent, Ont.), Chaplin (Lincoln), Charters, Church, Clark, Cotnam, Davis, Dickie, Doucet, Drayton (sir Henry), Duncan, Edwards (Waterloo-Sud), Esling, Fansher, Fish, Flemming, Fraser, Garland (Carleton), Geary, Gott, Grimmer, Guthrie, Hamilton, Hannesson, Hay, Hodgins, Hubbs, Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria), Jones, Kaiser, Ladner, Lennox, Lucas, MacDonald (Cap-Breton-Sud), Macdonald (Kings), Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton), Macdougall, MacLaren, Maclean (York-Sud), McClenaghan, McGibbon, McKillop, Maybee, Meighen, Morand, Mullins, Murphy, Nicholson, Peck, Pettit, Preston, Price, Quinn, Robinson, Rogers, Rowe, Ryckman, Ryerson, Senn, Short, Simpson, Sinclair, Smith, Smoke, Spence (Parkdale), Stansell, Stevens, Stewart (Leeds), Stinson, Stirling, Sutherland (Oxford-Sud), Sutherland (Oxford-Nord), Thompson, Tolmie, Tummon, White (Mont-Royal), Wilson (Wentworth), Wright—95.

CONTRE:
Messieurs

Baldwin,
Beaubien,
Benoit,
Bettez,
Bird,
Boivin,
Bothwell,
Bouchard,
Boucher,
Bourassa,
Brown,
Campbell,
Cardin,
Carmichael,
Casgrain,
Coote,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Dionne,
Donaghy,
Donnelly,
Dubuc,
Duff,
Dunning,
Dussault,
Elliott,
Euler,
Evans,
Evanturel,
Fiset (sir Eugène),
Forke,
Fournier,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gervais,
Girouard,
Goodison,
Goulet,
Hall,
Hatfield,
Heaps,
Heenan,
Howard,
Howden,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
Kay,
King (Huron-Nord),
King (Kootenay-Est),
King, Mackenzie (Prince-Albert),
Lacombe,
Lacroix,
Laflamme,
Lanctôt,
Langlois,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Letellier,
Lovie,
Macdonald (Glengarry),
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
Macphail,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
Malcolm,
Mercier (Laurier-Outremont),
Mercier (St-Henri),
Millar,
Morin (Bagot),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Neill,
Parent,
Perras,
Pouliot,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robichaud,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
Sanderson,
Séguin,
Spence (Maple-Creek),
Spencer,
Steedsman,
Stork,
Sylvestre,
Tobin (Richmond-Wolfe),
Tobin (Wetaskiwin),
Totzke,
Vallance,
Verville,
Ward,
Wilson (Vaudreuil-Soulanges),
Woodsworth,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—103.

JEUDI, 17 juin 1926.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill No 202 (I3) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant la la Loi de la preuve en Canada relativement au témoignage de personnes accusées d'infractions".

Bill No 203 (Q3) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant certaines dispositions du Code criminel relatives à la possession d'armes".

La Chambre s'ajourne alors à 12.12 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 101

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 17 JUIN 1926

Deux heures p.m.

Prières.

M. Parent, du comité des Bills Privés dépose sur la Table le septième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné les bills suivants et a décidé de les rapporter sans amendement, savoir:—

Bill No 175 (C5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Victoria McGibbon".

Bill No 176 (B6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Paveling".

Bill No 177 (C6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Jones".

Bill No 178 (D6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Benjamin Rapp".

Bill No 179 (E6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Thomas Graham".

Bill No 180 (F6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Edwards Greig".

Bill No 181 (H6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Daisy Hawkey".

Bill No 182 (I6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Sophie Gordonsmith".

Bill No 183 (J6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Amelia Berthelet".

Bill No 184 (K6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Mary Mead".

Bill No 185 (L6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Elizabeth Blakely".

Bill No 186 (M6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Maud Hargraft".

Bill No 187 (N6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frédéric Vinet"

Bill No 190 (G6) du Sénat, intitulé: "Loi concernant certains brevets de James McCutcheon Coleman".

Votre Comité a également examiné le Bill No 191 (O6) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en coropration la *Gatineau Transmission Company*", et il a convenu d'en faire rapport avec un amendement.

M. Bell (Hamilton-Ouest), secondé par M. Spence (Parkdale), du consentement de la Chambre, présente un Bill No 204, Loi modifiant la Loi des marques de commerce et dessins de fabriques, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants du Sénat, sont respectivement lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 194 (P6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit Gwendolen McLachlin".—M. *McClenaghan.*

Bill No 195 (Q6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Evis". —M. *Arthurs.*

Bill No 196 (R6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Max Gertler". —M. *Garland* (Carleton).

Bill No 197 (S6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence May Hicks".—M. *Anderson* (Toronto).

Bill No 198 (T6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth May Harrington".—M. *Edwards* (Waterloo).

Bill No 199 (U6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Maud Bull".—M. *Kaiser.*

Bill No 200 (V6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Bernard Hoodless".—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 201 (W6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amelia Chester".—M. *McClenaghan.*

Bill No 202 (I3) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada relativement au témoignage de personnes accusées d'infractions". —M. *Kennedy* (Winnipeg).

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill No 115, Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre, 1915.

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant pour lequel il demande le concours de la Chambre:—

Bill No 205 (X6) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada en ce qui concerne les livres et registres de banque."

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Trois-quarts des sommes ci-dessous*)

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

HÂVRES ET RIVIÈRES.

Nouveau-Brunswick

Barker—Réparations au quai..	2,800 00
Baie-du-Vin—Réparations au quai..	4,000 00
Burn (baie Belle-Isle)—Amélioration au quai..	1,150 00
Burton Court House—Réparations au quai..	2,500 00

Cap Bald—Réparations au brise-lames..	8,400 00
Caraquet (Young Wharf)—Quai de protection et réparation.	21,000 00
Caraquet—Réparations aux pilliers contre la glace..	1,500 00
Escuminac—Amélioration du port..	50,000 00
Port Grand (Ingall's Head)—Brise-lames..	25,000 00
Pointe Verte—Jetée..	16,000 00
Ports et rivières en général—Réparations et amélioration..	45,000 00
Harvey Bank—Réparations au quai..	1,100 00
145 Lower Caraquet—Réparations au quai..	9,000 00
Mill's Point—Quai élargi et réparé..	28,400 00
Pointe-au-chêne—Réparations au quai..	1,700 00
Petit-Rocher—Réparations au brise-lames..	3,100 00
Cap Richiboucto—Réparations de brise-lames et jetée.. ..	3,000 00
Shediac—Réparations au quai..	19,600 00
Shippigan—Réparations au quai..	6,900 00
Goulet Shippigan—Réparations au brise-lames et parapets.	8,000 00
Stonehaven—Réparations au brise-lames..	3,300 00
Tracadie—Réparations au quai..	15,000 00
White-Head—Réparations au quai..	2,700 00

Ontario

Blind River—Dragage..	27,700 00
Burlington—Prolongement du brise-lames..	8,000 00
Burlington Channel—Réparation et reconstruction des jetées.	36,000 00
Byng Inlet—Dragage..	11,900 00
Chatham—Réparations au mur de soutènement..	3,200 00
Chute à Blondeau—Reconstruction du quai..	1,500 00
Cobourg—Reconstruction de la jetée—reste à payer..	1,100 00
Goderich—Réparations au port et améliorations..	150,000 00
Ports et Rivières, en général—Réparations et améliorations.	50,000 00
Holland River—Réparations au quai..	2,600 00
Honey Harbour—Dragage..	7,200 00
Kincardine—Réparations aux jetées..	13,000 00
Kingston, C.M.R.—Réparations aux quais et aux hangars servant d'abri aux canots..	3,000 00
Meaford—Pour défrayer la construction d'un mur de soutènement..	10,000 00
Midland—Quai et dragage..	75,000 00
Midland—Dragage..	46,000 00
147 Oshawa—Améliorations..	30,000 00
Oakville—Réparations à la jetée..	2,600 00
Owen Sound—Dragage..	20,000 00
Pembroke—Pour remplacer le quai et pour le dragage.. ..	3,800 00
Port Findlay—Réparations au quai..	2,500 00
Port Bruce—Réparations aux jetées..	2,500 00
Port Burwell—Reconstruction et réparation des jetées.. ..	45,800 00
Port Colborne—Réparations au brise-lames..	15,000 00
Port Maitland—Réparations au quai..	18,000 00
Port Stanley—Améliorations et réparations au havre..	118,000 00
Rondeau—Dragage..	32,000 00
Rondeau—Réparations à la jetée..	3,400 00
Saugeen River—Réparations aux ouvrages, construction dans le port..	3,000 00
Sault Ste-Marie—Réparations au quai et hangar à marchandises..	5,650 00
Southampton—Réparations aux brise-lames..	6,400 00

	Thames River—Réparations au quai du phare..	1,100 00
	Thessalon—Pour compléter le prolongement du brise-lames..	14,000 00
	Thornbury—Réparations au mur de soutènement..	1,400 00
	Windsor—Réparations au quai..	2,000 00
	Manitoba	
	Dauphin Beach—Quai..	2,300 00
	Gimli—Réparations à la jetée..	3,300 00
148	Ports et rivières, en général—Réparations et améliorations..	10,000 00
	Hecla—Réparations à la jetée..	2,000 00
	Victoria Beach—Prolongement du brise-lames..	3,550 00
	Saskatchewan et Alberta	
149	Ports et rivières, en général—Réparations et améliorations..	10,000 00
	Fort Résolution—Quai..	5,000 00
	Colombie-Britannique	
	Beaver Point—Réparations au quai..	2,500 00
	Blubber Bay—Quai..	3,300 00
	Riv. Columbia, en aval de Burton—Ouv. de protect..	4,000 00
	Riv. Colombie, à Revelstoke—Ouv. de protection..	7,000 00
	Comox—Réparations au quai..	1,100 00
	Rivière Courtney—Dragage..	25,500 00
	Esquimalt—Ancienne cale sèche—Pour pourvoir au payement des réparations faites par la P. Lyall & Sons Construction Co. Ltd., avec intérêt à 5 pour cent..	5,262 84
	Edgewood—Réparations au quai..	4,200 00
	False Creek—Dragage..	50,000 00
	Rivière Fraser—Améliorations..	50,000 00
	Rivière Fraser (en bas)—Emploi d'un déblayeur..	30,000 00
	Fulford Harbour—Réparations au quai..	2,500 00
	Port et rivières, en général—Réparations et améliorations..	65,000 00
150	Hartley Bay—Remise en place du quai..	4,800 00
	Holberg—Améliorations..	3,800 00
	Nanaïmo—Améliorations au quai et au radeau..	2,000 00
	Nootka Island—Réparations au quai..	5,500 00
	Port Clements—Réparations au quai..	3,000 00
	Saanichton—Rénov. du radeau et réparations au quai..	2,000 00
	Sandspit—Réparations au quai..	1,300 00
	Shoal Bay—Réparations au quai..	2,700 00
	Sidney—Entretien de la cale de ponton..	1,600 00
	Ile Pender-Sud—Réparations au quai..	1,800 00
	Baie Sturdies—Réparations au quai ..	5,500 00
	Ile Thétis—Réparations au quai..	2,700 00
	Tofino—Réparations au quai..	2,900 00
	Pointe-aux-Saules—Réparations au quai..	1,200 00
	En général	
151	Rivières et ports en général..	30,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.52 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur

No 102

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 18 JUIN 1926

Deux heures p.m.

Prières.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 113, Loi concernant la Compagnie Bronson avec plusieurs amendements comme suit:—

1. Page 1, ligne 15. Remplacer la clause 2 du bill par la suivante:

"2. La restriction de l'article deux du chapitre cent trois du Statut de 1888 est abrogée et remplacée par la suivante: Toutefois, la compagnie peut acquérir seulement les immeubles pouvant être nécessaires ou convenir aux objets de la compagnie, et l'article deux du chapitre quatre-vingt-seize du Statut de 1899 est modifié par la substitution des mots "les biens meubles et immeubles pouvant être nécessaires ou convenir aux objets de la compagnie" aux mots "toutes propriétés, foncières et immobilières", aux septième et huitième lignes dudit article.

2. Page 3, ligne 45. Remplacer la clause 5 du bill par la suivante:

"5. Les articles cent soixante-cinq et cent soixante-huit de la *Loi des compagnies* ne s'appliquent pas à la compagnie."

M. Kay, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération l'ordre de renvoi concernant l'industrie du bétail. Il s'est prévalu du pouvoir à lui accordé d'étudier toute la situation et de recommander les mesures qui, d'après lui, seraient propices aux plus amples développements de cette industrie. Après avoir étudié cette question, votre Comité recommande à la Chambre les résolutions suivantes qu'il a adoptées distinctement à une réunion tenue ce jour, savoir:

1. Que ce comité recommande la nomination immédiate d'un représentant du Canada à Washington.

2. Que ce comité recommande que le Gouvernement entre en pourparlers avec les Etats-Unis afin que le bétail canadien puisse pénétrer dans les marchés des Etats-Unis à des conditions plus favorables que celles qui existent actuellement.

3. Que ce comité recommande que le tarif des douanes du Canada, appliqué au bétail des Etats-Unis, devrait être porté au même taux et s'appuyer sur la même base spécifique que ceux du tarif des Etats-Unis appliqué au bétail canadien, avec une disposition que si le tarif des droits des Etats-Unis est abrogé ou diminué, les droits du Canada seront en conséquence abrogés ou diminués dans la même mesure.

M. Mercier, du comité spécial nommé pour faire enquête sur l'administration du département des Douanes et de l'Accise, présente le troisième et dernier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

1. Le 5 février 1926, la Chambre des Communes adoptait la résolution suivante:

Du consentement unanime de la Chambre, M. Boivin, secondé par M. Cardin, propose, qu'il soit résolu,—Qu'un comité spécial de la Chambre, comprenant neuf membres, soit immédiatement nommé pour faire enquête sur l'administration du département des Douanes et de l'Accise et sur les pertes sérieuses supposées que le trésor public aurait subies à cause de l'incompétence ou de la corruption des fonctionnaires du département et des tiers; que cette enquête recule à telle date que le comité décidera, et porte sur toutes les questions affectant la prévention de la contrebande, la poursuite des contrevenants, la saisie, l'emmagasinage et la disposition des marchandises de contrebande, ou des marchandises saisies pour les taxes d'accise ou autres, l'estimation des marchandises aux fins du revenu, la perception des droits de douanes et de l'accise, la connaissance que les ministres ou fonctionnaires pouvaient avoir des contraventions ou irrégularités affectant le service public dans ledit département, la compétence de son administration, et la nécessité de sauvegarder le revenu public et le trésor public; et que le comité ait pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et archives, de voyager de place en place, d'imprimer la preuve reçue par lui, et de faire rapport de temps à autre.

2. Par une résolution subséquente, le comité a été constitué comme suit:

MM. C. W. Bell, C.R., (Hamilton-Ouest), l'honorable R. B. Bennett, C.R., D. Donaghy, C.R., A. J. Doucet, J. C. Elliott, C.R., D. M. Kennedy, P. Mercier, C.R., (St-Henri), E. C. St-Père, l'honorable H.-H. Stevens.

M. Paul Mercier a été élu président. M. Elliott ayant été nommé ministre de la Couronne, la Chambre, par une résolution en date du 15 mars 1926, a désigné M. Willam T. Goodison pour remplir la vacance créée par le départ de M. Elliott.

3. Votre comité a siégé du 9 février au 11 juin, tenu 115 séances et entendu 224 témoins. M. R. L. Calder, C.R., a été nommé avocat du Comité et M. R. D. Tighe, avocat adjoint, double nomination que la Chambre a ratifiée. Plusieurs intéressés se sont fait représenter par des avocats à un certain nombre de séances du comité, avec la permission de celui-ci.

4. Malgré le temps consacré par le Comité à entendre les témoignages, il n'a pu examiner à fond les questions que l'ordre de renvoi le chargeait d'étudier. Nous avons entendu de nombreux témoignages relativement à la situation au port de Montréal, à Beebe et à Rock Island, Qué., de même qu'au sujet de l'exploitation des distilleries. Nous avons examiné aussi, dans certains détails, la contrebande des liqueurs dans les Provinces maritimes. Nous nous sommes enquis, d'une façon générale, de la conduite des affaires dans certains ports de douanes de la province d'Ontario. Nous ne nous sommes pas occupés, sauf incidentellement, de l'ouest mitoyen de la côte du Pacifique. Par conséquent, le présent rapport est en quelque sorte incomplet et suggestif plutôt que final. Une

vérification complète et une enquête extra-départementale seraient profitables en ce qu'elles permettraient l'amélioration du service et le recouvrement d'une forte somme pour le trésor.

5. Depuis 1897 le ministère des Douanes est régi par un ministre responsable. En 1918 le ministère de l'Accise, qui avait été régi séparément depuis l'année 1868, fut fusionné avec le ministère des Douanes, et en 1920 et 1924, respectivement, les ministères fusionnés furent chargés de la perception de la taxe de vente et de l'impôt sur le revenu. L'administration de ces ministères fusionnés est une tâche onéreuse. La frontière entre le Canada et les Etats-Unis est très étendue et la position ainsi que le nombre de ponts et de grandes routes traversant la frontière de même que l'étendue de la côte maritime rendent très difficile la suppression de la contrebande. L'adoption par les Etats-Unis du Dix-huitième amendement a ajouté à cette difficulté, car il a accentué la tentation de transporter illégalement des liqueurs enivrantes aux Etats-Unis, et l'énorme production industrielle de ce dernier pays incite également à l'importation illégale au Canada. Pendant l'année 1925 la contrebande prit de si vastes proportions qu'un grand nombre d'hommes d'affaires firent des représentations au gouvernement, représentations qui amenèrent l'adoption d'une loi, Chap. 39 des Statuts de 1925, décrétant que la contrebande était un acte criminel, quand les marchandises représentaient une valeur de plus de $200, et rendant plus sévères les sanctions contre la contrebande.

6. Les témoignages entendus par le Comité portent ce dernier à la conclusion générale que depuis longtemps le ministère des Douanes et de l'Accise perd de son efficacité et que le mal s'est considérablement agravé au cours des dernières années. Il est apparent que l'honorable Jacques Bureau, alors ministre des Douanes, n'a pas apprécié la responsabilité dont il était investi et, par suite, le bureau chef à Ottawa n'a pas exercé sur les subalternes la maîtrise efficace, continue et vigoureuse qu'il aurait fallu.

7. La procédure prévue dans la Loi des Douanes en matière de saisies douanières est la suivante:—En opérant une saisie le percepteur ou le préposé qu'il appartient rapporte immédiatement les circonstances du cas au commissaire des douanes (Article 174). Sur ce, le commissaire notifie le propriétaire ou réclamant de la chose saisie, déclarant les motifs de la saisie, et exige du propriétaire ou réclamant qu'il fournisse, dans les trente jours, telle preuve qu'il désire donner dans l'affaire (Article 175). Après l'expiration desdits trente jours, ou plus tôt si le propriétaire ou le réclamant ainsi appelé à fournir des preuves le désire, le commissaire peut examiner et peser les circonstances du cas, et soumettre au Ministre son opinion et sa recommandation à ce sujet". (Article 176). Sur ce, le Ministre rend sa décision et prescrit les conditions auxquelles la chose saisie ou détenue peut être restituée ou l'amende ou la confiscation remise, ou renvoie la chose à la décision de la cour (Article 177). Le Comité constate que cette procédure n'a pas été suivie. Quoique, règle générale, les faits aient été fidèlement rapportés dans le précis soumis au Ministre, il n'est pas rare que l'opinion exprimée ne concorde pas avec ces faits, et la recommandation est rédigée de manière à entraîner une décision incompatible avec ces faits. Cette divergence est expliquée par le fait que le rapport sur la preuve a été dans plusieurs circonstances précédé d'une conférence, et la recommandation a été dictée par une intelligente anticipation des désirs du Ministre en l'occurence.

8. Le Comité est d'avis que les devoirs administratifs du ministère des Douanes et de l'Accise devraient être laissés entre les mains des hauts fonctionnaires du ministère. Lorsque la valeur des marchandises ou le montant en jeu est de $200 ou de plus la procédure devrait être automatique et ne pas être

sujette à l'intervention ou au contrôle ministériel. Lorsque les marchandises en jeu ont une valeur de moins de $200 le cas serait classé sous la rubrique "offenses légères et le Ministre pourrait alors trouver un domaine convenable pour y exercer sa discrétion.

9. Le Comité constate que le vol d'automobiles s'est fréquemment associé avec la contrebande sur la frontière québecquoise. La procédure suivie par le ministère dans le cas des automobiles volés ou importés en contrebande a eu pour résultat d'avantager le voleur et le receleur à l'encontre du propriétaire de l'automobile.

Suivant l'opinion du Comité la procédure pourrait être modifiée de façon à prévoir que là où le propriétaire a établi ses titres à la satisfaction du ministère l'automobile devrait lui être restitué immédiatement, sur garanties de le réexporter, et sur paiement des frais d'entreposage, etc., cette levée de saisie devant se faire à un endroit et en un temps dont la personne qui se trouvait en possession de l'automobile au moment de la saisie devrait être avisé afin de lui permettre d'instituer les procédures légales qu'elle peut instituer pour faire valoir tous droits ou tous gages s'y rapportant.

10. Le Comité constate que le ministère a ordinairement coutume d'accorder des congés aux navires entièrement ou partiellement chargés de spiritueux à destination des Etats-Unis, ou se rendant soi-disant dans un port étranger, mais qui sont reconnus comme se dirigeant vers les zones contrebandières, et que l'on a produit des certificats de débarquement faux afin d'obtenir l'annulation des garanties données pour l'exportation à l'étranger des cargaisons ainsi congédiées.

Le Comité constate en outre une forte probabilité qu'une certaine partie des spiritueux ainsi consignés et congédiés reviennent au Canada pour la consommation. Le Comité recommande donc de lever une taxe d'accise et sur les ventes sur tous les spiritueux de fabrication canadienne dédouanés, quel que soit le lieu où ils sont transportés et consommés, et que la douane et la taxe sur les ventes soient prélevées sur toutes les boissons alcooliques entrant au Canada, en douane ou autrement, sans égard à leur destination définitive.

On a mis en doute l'efficacité de la loi actuelle pour défendre ou autoriser les règlements défendant l'exportation illégale des boissons enivrantes aux Etats-Unis. Le Comité recommande la modification de cette loi dans la mesure où elle est inefficace.

Le Comité recommande en outre l'établissement aussitôt que possible de règlements afin de défendre l'octroi de congés aux navires transportant des spiritueux en tant que cargaison, qui partent d'un port canadien à destination d'un port américain; les règlements susdits devant faire une exception en faveur des spiritueux importés aux Etats-Unis en conformité aux lois de ce pays.

11. Le sous-article 4 de l'article 171 de la Loi de l'accise stipule "qu'aucun spiritueux sujet à l'accise qui n'a pas été entreposé au moins deux ans ne peut entrer au pays pour la consommation." A la suite de circonstances particulières causées par la guerre, le Parlement a modifié le 1er juillet 1920 le chapitre 52, 10-11 Georges V, article 4, en y ajoutant une clause conditionnelle autorisant le gouverneur général à suspendre l'application du sous-article susdit durant la ou les périodes qu'il peut juger nécessaires. D'après le document parlementaire No 84, de 1926, il semble qu'en vertu d'un arrêté ministériel, les distilleries suivantes ont obtenu l'autorisation d'entrer pour la consommation, les spiritueux fabriqués durant la période de neuf mois à partir de la date de la distillation:

Gooderham & Worts, C.P. 641, 17 avril 1924.
Distillery Corporation Limited, C.P. 1646, 14 septembre 1925.
Manitoba Refinery Company (Ltd.), C.P. 1903, 20 octobre 1925.
Consolidated Distilleries of Manitoba, C.P. 29, 7 janvier 1926.

De l'avis du Comité ces spiritueux insuffisamment vieillis sont impropres à la consommation humaine et dommageable à la santé publique. En conséquence le Comité recommande que l'article 4 du chapitre 52, 10-11 Georges V, soit abrogé au cours de la présente session du Parlement, et que les arrêtés ministériels émis en vertu de cet article soient immédiatement annulés. Le Comité recommande de plus que les règlements d'ordre technique, qui gouvernent actuellement la dénaturation de l'alcool, soient revisés par des experts compétents afin de rendre toutes les catégories d'alcool dénaturé impotables, et lorsque les règlements émis sous l'empire de l'article 171 de la Loi de l'Accise exigent l'entreposage de liqueurs potables ils devront en outre stipuler que ces liqueurs soient vieillies pendant deux ans dans des récipients de bois.

12. Le Comité recommande que des procédures soient intentées contre les compagnies suivantes devant les tribunaux compétents pour recouvrer les sommes qu'elles doivent actuellement à la Couronne: John Gaunt Company, Dominion Distillery Products et ses filiales, B. B. Glove Co., Jas. A. Gilmore Co., Globe Suspender Co., Perfecto Garment Co., Peerless Overall Co., R. & G. Manufacturing Co., Reliable Garment Co., Stanstead Mfg. Co., W. M. Pike & Sons, Standard Mfg. Co., Telford Bros. Garment Co., Telford & Chapman, Jenkins Overall Co. Ltd., Snag Proof Limited, Rock Island Overall Co., Alco Dress Co., O. B. Earle Co., Royal Claok Co., Miracle Dress Co., Hollinger & Packer, Klever Dress Co., Groupe Poyaner de compagnies, Woollens Limited.

Le Comité recommande de procéder à l'instruction et à la vérification détaillées des registres et comptes de toutes les distilleries en ce qui concerne les pertes que le trésor public a subies en droits de douane, d'accise et taxes de vente.

13. Le Comité constate que les fonctionnaires suivants ont failli à leurs devoirs et qu'ils doivent être remerciés de leurs services:

1. R. P. Clerk, inspecteur du port de Montréal.
2. A. E. Giroux, surintendant de la douane et de l'accise, Montréal.
3. W. Duval, agent du service de surveillance, Montréal.
4. John Landy, agent douanier, Montréal.
5. Le percepteur E. Brownlee, de Beebe, P.Q.

6. Marvin A. Sawyer, agent douanier, Rock Island, et il recommande de prendre, dans l'intérêt public, les moyens voulus pour la mise à la retraite des personnes suivantes:

1. R. R. Farrow, sous-ministre,
2. W. S. Weldon, percepteur de la douane à Montréal,
3. Henry McLaughlin, surveillant du port de Montréal.

14. Le Comité recommande qu'une enquête plus complète soit faite au sujet de la conduite des officiers de la douane du port de Windsor, Ontario, et que ceux qui sont trouvés coupables d'avoir négligé leurs devoirs soient remerciés de leurs services.

15. Le Comité recommande que la déposition de M. J. A. E. Bisaillon, faite en Comité au sujet de son dépôt de $69,000 en banque, soit transmise au procureur provincial, à Québec, dans le but de la faire comparer avec le témoignage qu'il a rendu sur ce même point lors de l'enquête préliminaire, à Québec, dans la cause du Roi contre Symons et autres, laissant au procureur l'initiative des procédures qu'il jugera à propos d'instituer; et de plus que la preuve relative à la cause de la Morris Motor Car soit aussi transmise audit procureur provincial qui décidera des procédures à prendre.

16. Le Comité estime que l'on réaliserait des économies tout en augmentant l'efficacité de l'administration en réduisant le nombre des ports d'entrée au Canada.

A l'appui de cette recommandation le Comité désire attirer l'attention sur les faits suivants:

Il y a, aux Etats-Unis, 270 ports d'entrée douaniers et, dans le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, 80 ports d'entrée. Par contre, au Canada, la perception du revenu des douanes se fait dans 681 endroits.

17. Dans le but de prévenir la contrebande et autres fraudes un vigoureux service de surveillance sous la direction d'un administrateur habile s'impose et, c'est pourquoi, le Comité recommande:—

(1) Que le service de surveillance soit réorganisé sous la direction d'un chef, possédant les meilleures aptitudes pour remplir cette position et revêtu de pouvoirs étendus d'initiative, de direction et de contrôle.

(2) Que ce chef du service de surveillance soit autorisé à choisir les membres de son personnel de concert avec la Commission du Service civil.

(3) Que le chef du service de surveillance soit autorisé à organiser, dans le service de surveillance même, un service secret dont les membres posséderont une formation spéciale dans le travail des enquêtes criminelles, et que ce service secret relève de la direction générale et administrative du chef du service de surveillance.

(4) Que les agents du service de surveillance et autres personnes autorisées à remplir les fonctions des agents des Douanes et de l'Accise aient le droit d'appréhender, sans mandat, les personnes prises sur le fait de commettre une action quelconque que la Loi des Douanes et de l'Accise déclare être un acte criminel.

(5) Que, conjointement avec le service de surveillance, la Royale Gendarmerie à cheval du Canada soit requise de faire un service de patrouille sur la frontière et que, lorsqu'elle s'acquitte de ces fonctions, elle exerce tous les pouvoirs exercés par les agents douaniers. En attendant la réorganisation du service de surveillance, la Royale Gendarmerie à cheval du Canada doit être immédiatement dépêchée à tous points importants de la frontière pour y faire le service de patrouille.

18. De la preuve établie devant le Comité se dégagent deux faits saillants, soit:—

Premièrement, les méthodes d'évaluation comportent de nombreuses négligences et ne sauvegardent pas assez l'intérêt de l'importateur, pas plus qu'elles n'empêchent le revenu du pays d'être frustré par suite de minoration, et

Deuxièmement, dans un grand nombre de cas les personnes nommées aux positions d'évaluateurs ne possèdent pas l'expérience nécessaire à l'exécution des travaux qui leur sont confiés.

Le Comité recommande que le service d'évaluation soit réorganisé et que le choix de tous les évaluateurs soit basé sur leur compétence à évaluer les différentes catégories de marchandises qui leur sont soumises par suite de leur nomination.

19. Le Comité émet le vœu que l'on applique rigoureusement, à l'avenir, les articles 213 et 213a de la Loi des douanes, à l'effet de faire disparaître tout édifice situé à moins de cent verges de la frontière, qui sert à des fins de contrebande.

La situation géographique de Derby Line (Vermont) et de Rock-Island (Québec), telle que signalée au Comité, constitue un problème sérieux. Le Comité émet le vœu que l'on établisse un entrepôt dans chaque fabrique, où les marchandises importées des Etats-Unis seraient déposées jusqu'à ce qu'elles fussent relâchées pour des fins de fabrication, et que l'on confie à un douanier la tâche de surveiller pareil entrepôt aux frais du propriétaire.

20. Le Comité émet le vœu que l'annexe "C" de la Loi des douanes, ayant traits aux marchandises prohibées, soit modifiée de manière à inclure les marchandises qui sont marquées en contravention de la Loi du marquage de l'or et de l'argent. Cette loi a pour objet d'interdire l'importation des effets qui ne sont

pas marqués de la manière voulue, mais les douaniers ne sont pas d'ordinaire au courant des dispositions de ladite loi, et le Comité, en conséquence, émet le vœu que l'on fasse mention de cette interdiction dans l'annexe "C" de la Loi des douanes.

21. Le Comité émet le vœu que, lorsque des articles renfermant des métaux précieux ont été saisis et confisqués, ces mêmes articles ne soient plus mis en vente sur le marché, comme la chose se pratique actuellement, mais qu'ils soient plutôt fondus sous forme de matières d'or et d'argent.

22. Le Comité émet le vœu que les règlements sur la distribution du produit des amendes et des confiscations soient revisés et qu'on accorde une plus forte récompense aux dénonciateurs et aux proposés des saisies. Les primes accordées aux préposés des saisies, en matière de saisies opérées par eux-mêmes, ne devraient pas être distribuées, toutefois, auxdits officiers au moment même de la saisie. Ces primes devraient être versées à un fonds spécial et distribuées, à période fixe, à tous ceux qui font partie du service des Douanes et du service de surveillance.

23. Le Comité émet le vœu que, en matière de contrebande commerciale ou de mésestimation, les contrevenants notoires soient immédiatement mis en arrestations et qu'ils soient traduits devant les tribunaux dans le plus court délai possible. Le Comité émet également le vœu que le ministère de la Justice soit prié de choisir sur-le-champ des avocats compétents et avertis, dans les centres importants du pays, et qu'il se procure leurs services en vue de la marche des poursuites qui seront prises au nom du ministère des Douanes et de l'Accise.

24. La vraie solution des difficultés aux endroits tels que Windsor et Niagara-Falls, où le trafic est considérable et où il est impossible de faire un examen minutieux des vaisseaux et des voitures, consiste à obtenir des renseignements préalables, au moyen d'agents secrets, sur les personnes qui se livrent à la contrebande à ces endroits, et de les arrêter à leur passage à la barrière de la frontière. Le Comité recommande que l'on fasse, en outre du travail de surveillance douanière ordinaire, des recherches, à des intervalles fréquents, irréguliers et incertains, sur les ponts, les traverses et les principales routes publiques par où les véhicules pénètrent au Canada. L'incertitude du moment ou du genre des véhicules qui doivent être examinés pourra servir à prévenir la contrebande.

Le Comité recommande que toutes les écritures, livres et documents qui appartiennent aux compagnies mentionnées à l'article 12 du présent rapport soient retenus par la Chambre en vue de les consulter, s'il y a lieu, pour le cas où il serait intenté une poursuite en justice contre l'une de ces compagnies.

Votre Comité soumet par les présentes pour la gouverne de la Chambre ses procès-verbaux ainsi que les témoignages rendus.

(*Pour minutes des Procès-verbaux, exhibits et témoignages, voir Appendice aux Journaux No 2*).

M. Macdonald (Antigonish et Guysboro), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie du ministère de la Défense nationale sur l'aviation civile, comprenant les opérations civiles des autres départements du gouvernement, entreprises par le Corps royal du service d'aviation du Canada pour l'année 1925.

Les bills suivants du Sénat sont respectivement lus la première et la deuxième fois et référés au comité général pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 203 (Q3) du Sénat, intitulé: "Loi modifiant certaines dispositions du Code criminel relativement à la possession d'armes".—M. *Cannon.*

Bill No 205 (X6) du Sénat, inttiulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada, en ce qui concerne les livres et registres de banques".—M. *Lapointe.*

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

(*Trois quarts de la somme ci-dessous*)

XL—COMMERCE

357 Administration de la Loi des grains du Canada. 1,430,000 00

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25*)

M. Rinfret propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les Bills Privés, conformément à la règle 109; agréé.

Les bills suivants sont respectivement considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill No 173 (M4) du Sénat, intitulé: "Loi concernant *The Quebec, Montreal and Southern Railway Company*".

Bill No 175 (C5) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Victoria McGibbon".

Bill No 176 (B6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Paveling".

Bill No 177 (C6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Jones".

Bill No 178 (D6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Benjamin Rapp".

Bill No 179 (E6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Thomas Graham".

Bill No 180 (F6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Edwards Greig".

Bill No 181 (H6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Daisy Hawkey".

Bill No 182 (I6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Sophie Gordonsmith".

Bill No 183 (J6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Amelia Berthelet".

Bill No 184 (K6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Mary Mead".

Bill No 185 (L6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Elizabeth Blakely".

Bill No 186 (M6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Maud Hargraft".

Bill No 187 (N6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frédéric Vinet".

Bill No 190 (G6) du Sénat, intitulé: "Loi concernant certains brevets de James McCutcheon Coleman".

Le Bill No 191 (O6) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation la *Gatineau Transmission Company*" tel qu'amendé par le comité des Bills Privés, est considéré en comité général, rapporté sans autre amendement, lu la troisième fois et passé tel qu'amendé.

Sur motion de M. Maclean (York-Sud), ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions en instance de divorce sur lesquelles les bills ci-dessus sont fondés.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés;
Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

(*Trois quarts de la somme ci-dessous*)

XL—COMMERCE

358	Administration et exploitation des élévateurs..	585,000 00
359	Entretien et matériel des élévateurs..	29,600 00
360	Service de renseignements commerciaux (y compris diverses dépenses pour le développement et l'expansion du commerce canadien)..	375,000 00
361	Bureau de la Statistique fédérale (y compris le recensement de 1926)..	625,000 00
362	Inspection de l'électricité et du gaz, y compris la commission électro-technique internationale..	181,295 00
363	Administration de la loi de l'électricité et du courant (exportation de l'énergie électrique)..	1,000 00
364	Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent..	6,000 00
365	Conseil consultatif honoraire des recherches scientifiques et industrielles..	150,000 00
366	Bureau du tarif international des douaniers..	660 00
367	Bureau cinématographique..	30,000 00
368	Impressions des documents du Parlement et des ministères, y compris l'Annuaire du Canada..	100,000 00
369	Inspection des poids et mesures (y compris le Bureau international des poids et mesures)..	310,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 11.30 p.m., jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

14014—29½

No 103

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 21 JUIN 1926

Deux heures p.m.

PRIÈRES.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill No 12, Loi concernant la *Joliette and Northern Railway Company.*

Sur motion de M. Jacobs, ordonné,—Que le rapport de l'auditeur général pour l'exercice terminé le 31 mars 1925 soit référé au comité des Comptes publics.

M. Motherwell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 juin 1926:—Copie des correspondances, pétitions et communications que le gouvernement, un de ses départements ou fonctionnaires possèdent, relativement à l'interruption de la station d'expérimentation agricole que le gouvernement dirigeait à Swede Creek, au Yukon.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse partielle à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 17 mai 1926:—Copie des arrêtés du Conseil, lettres, télégrammes et autres pièces touchant l'achat de criblures, de 1917 à 1921 inclusivement aussi, d'un état indiquant les firmes dont ces criblures ont été achetées, la quantité pour chaque firme, le prix payé, à qui vendues, la quantité pour chaque firme et le prix exigé dans chaque cas.

Aussi—Réponse à un ordre de la Chambre du 6 mai 1926—Relevé indiquant:—

1. Combien de bois a été importé des Etats-Unis en Canada et dont on s'est servi pour des travaux du gouvernement durant les années 1923 à 1925 inclusivement.
2. Combien de ce bois importé des Etats-Unis était d'origine canadienne.
3. Quelle est la valeur totale de bois importé des Etats-Unis et dont on s'est servi pour des travaux du gouvernement depuis 1922 à 1925 inclusivement.

4. Quelle est la valeur totale de bois canadien dont on s'est servi durant la même période..

5. Quelle est la valeur totale d'autres produits importés des Etats-Unis depuis 1922 à 1925 inclusivement et dont on s'est servi dans la construction ou pour des travaux du gouvernement du Canada.

Et aussi—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 mars 1926—Etat montrant:—

1. Quels ont été au total, et de toute provenance, les revenus du gouvernement canadien dans le drenier exercice pointé.

2. Quelle partie de ces revenus chaque province fournit, et quels en sont les chiffres.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Woodsworth—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Noms, fonctions et appointements de chaque officier du personnel du Quartier général et du Quartier local, à Ottawa, et dans chaque district militaire, dont le terme d'office est clos, mais qui sont maintenus par une nomination nouvelle ou par le prolongement de leur terme.

2. Si le ministre de la Défense nationale et le gouvernement actuel ont l'intention de maintenir ces officiers en fonctions.

3. S'il est vrai que quelques-uns de ces officiers qui ont été repris au service ou dont le terme a été prolongé seront transférés dans un autre district en octobre.

Par M. Tolmie—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Combien il y a eu de convictions découlant de la Loi des drogues narcotiques au Canada en 1923, 1924 et 1925, chez (*a*) les orientaux et (*b*) les autres.

2. Combien d'appels sur conviction, de demandes d'*habeas corpus* ou autres procédures pour la libération des prisonniers convaincus sous l'empire de la loi susdite, on a inscrits dans les années ci-dessus, et combien de ces appels ou procédures en libération on a accordés, et combien affectaient des habitants de la Colombie-Anglaise.

3. Si le ministre peut fournir des renseignements détaillés sur les convictions de Wong Wa et Kow, à Victoria, en 1925, sous l'empire de la Loi citée, sur les drogues trouvées en leur possession, la conviction, l'appel, et s'il peut dire si Wong Wa et Kow purgent actuellement leur condamnation.

4. Si le ministre songe à prendre des mesures pour modifier la Loi de l'opium et des drogues narcotiques, afin d'empêcher la libération de tant de prisonniers convaincus; dans l'affirmative, quelles mesures il doit prendre.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Campbell—Ordre de la Chambre—Lettres, correspondances, rapports, télégrammes et autres papiers échangés entre le département de l'Intérieur et la municipalité rurale de Preeceville, Saskatchewan, ou des tiers, au sujet de la moitié est de la section 29, tp 34, r. 5, O. du 2e méridien; aussi rapports des fonctionnaires dü département à ce sujet.

Par M. Davis—Ordre de la Chambre—Copie des rapports, correspondances, et papiers quelconques relatifs à la suspension de Philippe Rodrigue, promoteur régional de l'élevage du porc; aussi, des correspondances, rapports et autres papiers afférant à sa réintégration au service de la division animale du département de l'Agriculture.

M. Mackenzie King (Prince-Albert) propose, secondé par M. Lapointe:—

Attendu que la Conférence impériale de 1923 a recommandé que les gouvernements de l'Empire, représentés à la Conférence, observent la procédure ci-dessous dans la négociation, la signature et la ratification des conventions internationales:

"Le mot *traité* est compris dans le sens d'une convention qui, conformément à l'usage courant de la diplomatie, prend la forme d'un traité entre chefs d'Etat, signé par des plénipotentiaires munis des pleins pouvoirs accordés par les chefs d'Etat, et autorisant les titulaires à conclure un traité."

I

"1. *Négociation.*

"(*a*) Il est désirable qu'aucun gouvernement de l'Empire ne négocie un traité sans considérer pleinement l'effet qu'il peut avoir sur d'autres parties de l'Empire ou, si les circonstances l'exigent, sur l'Empire comme entité.

"(*b*) Avant d'ouvrir les négociations dans l'intention de conclure un traité, il faut s'assurer que les autres gouvernements de l'Empire, susceptibles d'être intéressés, en sont informés, afin qu'un de ces gouvernements, s'il juge que ses intérêts sont affectés, ait l'occasion de donner son avis, ou de participer aux négociations si ses intérêts sont intimement en jeu.

"(*c*) Dans tous les cas où plusieurs des gouvernements de l'Empire participent aux négociations, l'échange le plus large possible d'avis doit se faire entre ces gouvernements, avant et durant les négociations. Dans le cas de traités négociés lors de conférences internationales où se trouve une délégation de l'empire britannique dans laquelle, selon l'usage actuel, les dominions et les Indes sont représentés séparément, cette représentation doit aussi être employée à ces fins.

"(*d*) Des mesures doivent être prises pour que les gouvernements de l'Empire, dont les représentants ne participent pas aux négociations, puissent au cours des délibérations se renseigner sur les affaires qui pourraient les intéresser.

"2. *Signature.*

"(*a*) Des traités de nature bilatérale imposant des obligations à une partie de l'Empire seulement sont signés du représentant du gouvernement de cette partie. Les pleins pouvoirs accordés à ce représentant indiquent la partie de l'Empire au sujet de laquelle les obligations doivent être acceptées, et le préambule et le texte du traité sont rédigés de façon à en rendre la teneur précise.

"(*b*) Si un traité bilatéral impose des obligations à plusieurs parties de l'Empire, le traité est signé d'un plénipotentiaire ou plus, au nom de tous les gouvernements intéressés.

"(*c*) Quant aux traités négociés dans les conferences internationales, est maintenu l'usage actuel, exigeant la signature de plénipotentiaires au nom de tous les gouvernements de l'Empire représentés à la conférence; et les pleins pouvoirs prennent la forme usitée à Paris et à Washington.

"3. *Ratification.*

"L'usage actuel afférant à la ratification des traités est maintenu.

II

"En dehors des traités faits par les chefs d'Etat, il n'est pas extraordinaire de faire des conventions entre gouvernements. Ces conventions, qui d'habitude ont une nature technique ou administrative, sont faites au nom des gouvernements signataires, et signés des représentants de ces gouvernements, qui n'agis-

sent pas en vertu de pleins pouvoirs donnés par les chefs d'Etat: ces conventions ne sont pas ratifiées par les chefs d'Etat, bien qu'en certains cas une forme d'acceptation ou de confirmation par les gouvernements intéressés est d'usage. Eu égard aux conventions de cette nature l'usage établi est maintenu, mais avant de commencer les négociations les gouvernements de l'Empire doivent considérer si les intérêts d'une autre partie de l'Empire ne sont pas affectés; et advenant le cas où ils le sont, il faut s'assurer que le gouvernement de la partie intéressée est informé des négociations projetées, pour qu'il lui soit loisible de donner son avis en l'espèce."

Et attendu qu'il a été de plus convenu que la procédure existante sur la ratification des traités comportait ce qui suit:

"(*a*) La ratification des traités imposant des obligations à une partie de l'Empire se fait sur les instances du gouvernement de la partie affectée.

"(*b*) La ratification des traités imposant des obligations à plusieurs parties de l'Empire se fait après consultation mutuelle des gouvernements des parties affectées. Il appartient à chaque gouvernement de décider si l'approbation du Parlement ou l'intervention législative sont nécessaires, avant d'intimer son désir de ratifier ou d'accepter la ratification."

La Chambre approuve la procédure proposée pour la négociation, la signature et la ratification des traités et conventions, et considère de plus que les ministres canadiens de Sa Majesté, avant de conseiller la ratification d'un traité ou d'une convention affectant le Canada, ou de signifier l'acceptation d'un traité d'une convention ou d'une entente entraînant des sanctions militaires ou économiques, s'assureront l'approbation du Parlement.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion elle est agréée.

Le Bill No 189, Loi pourvoyant à un prêt aux Commissaires du Havre de Montréal, est de nouveau considéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (X6) No 205 du Sénat, intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada, en ce qui concerne les livres et registres de banques est considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (Q3) No 203, du Sénat, intitulé: "Loi modifiant certaines dispositions du Code criminel relativement à la possession d'armes" est considéré en comité général, et sur rapport progrès est rapporté.

M. Cannon propose,—Que le comité général ne siège pas de nouveau à la prochaine séance de la Chambre sur ledit bill, mais que ledit bill soit référé au comité des Bills Privés.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre s'ajourne alors à 11.10 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 104

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 22 JUIN 1926

Deux heures p.m.

PRIÈRES.

M. Euler, du comité des Chemins de fer et de la Marine marchande que le gouvernement possède, exploite et contrôle, présente le quatrième et dernier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité auquel ont été soumis pour étude et rapport à la Chambre, les crédits des chemins de fer nationaux du Canada et de la Marine marchande du gouvernement du Canada, limitée, a tenu quatorze séances, au cours desquelles il a interrogé plusieurs témoins, comprenant:—

Sir Henry Thornton, C.B.E., président de la compagnie et du bureau, C.N.R.

Major Graham Bell, C.M.G., sous-ministre des Chemins de fer et Canaux.

Gérard Ruel, C.R., vice-président du contentieux, C.N.R.

D. J. McDougald, directeur des chemins de fer nationaux.

S. J. Hungerford, vice-président, départements d'exploitation et de construction, C.N.R.

J. E. Dalrymple, vice-président, départements du trafic et des messageries.

R. C. Vaughan, vice-président, départements des achats et des magasins.

A. E. Warren, gérant général, région centrale, C.N.R.

R. A. C. Henry, directeur, bureau d'économie, C.N.R.

R. B. Teakle, gérant général, marine marchande du gouvernement du Canada, Limitée.

C. B. Brown, ingénieur en chef, département d'exploitation, C.N.R.

T. H. Cooper, auditeur général, C.N.R.

Dr W. J. Black, directeur de la colonisation, de l'agriculture et des ressources naturelles, C.N.R.

J. P. Doherty, gérant du trafic, marine marchande du gouvernement du Canada, limitée.

R. L. Fairbairn, gérant, bureau du service des passagers, C.N.R.

D. O. Wood, gérant du trafic, département du fret étranger, C.N.R.

C. Manning, assistant du vice-président, départements de la colonisation, télégraphes, terres et assurances, C.N.R.

F. Davidson, auditeur, marine marchande du gouvernement du Canada, limitée.
R. H. Fraser, l'agent du tracé, département des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.
H. A. Palmer, agent régional du tracé, C.N.R.
Bert Grant, de Toronto, Ontario, constructeur.

MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Votre comité a considéré l'item 373 des crédits qui pourvoient à un prêt de $600,000 à la Marine marchande du gouvernement du Canada, limitée, et dans ses délibérations a examiné des états d'exploitation de la compagnie pour l'année terminée le 31 décembre 1925. Votre comité remarque que les résultats nets des opérations se sont améliorés de $492,826 durant 1925, comparé avec 1924; et l'on se rappelle que l'amélioration de 1924 était de $423,412 comparée à 1923.

Votre comité est aussi impressionné par la conviction du président des chemins de fer nationaux du Canada: que durant l'année 1926, la position de la Marine marchande du gouvernement du Canada se sera améliorée davantage, et il est heureux de noter que le résultat net des opérations pour les premiers cinq mois de l'année courante, montre un profit d'exploitation de $62,000, comparé à un déficit d'exploitation de $593,000 pour la même période de l'année précédente.

Il est intéressant de constater, d'après les témoignages qui ont été entendus, que l'amélioration dans les résultats d'exploitation durant l'année, due à une réorganisation du service, s'est élevée à $207,000.

Votre comité est entré considérablement dans les détails concernant la vente de seize vaisseaux faisant partie de la flotte de la marine marchande du gouvernement du Canada, lesquels étaient inaptes aux services d'exploitation, et il est d'avis que toutes les précautions raisonnables ont été prises afin d'obtenir les plus haut prix pour ces vaisseaux.

Votre comité est en conséquence unanimement d'accord et trouve que le montant demandé pour l'année courante, $600,000, devrait être voté par la Chambre.

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

Votre comité a aussi pris en considération l'item 372 des crédits pourvoyant à des prêts ou garanties de $31,000,000 aux chemins de fer nationaux du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 1927, et dans le cours de ses délibérations, il a examiné les états d'exploitation de la compagnie pour l'année terminée le 31 décembre 1925.

Votre comité constate qu'en raison de l'amélioration dans les résultats d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 mars 1926, sur ceux que l'on s'attendait à avoir lorsqu'un crédit de $50,000,000 était à l'étude, les besoins financiers du chemin de fer ont été réduits de $50,000,000 à $25,722,101.80 et ces besoins, excepté la somme de $10,000,000 avancée en espèce par le gouvernement durant l'année, ont été compensés par les chemins de fer, partie par réduction des matériaux et fournitures en mains et partie par le capital actif et les méthodes améliorées d'exploitation résultant en des économies marquées.

Des témoignages considérables ont été donnés sur le travail du National-Canadien quant à l'immigration et à la colonisation, et le comité est heureux de remarquer qu'au cours de l'année dernière une entente est intervenue entre le gouvernement, le National-Canadien et le Pacifique-Canadien pour élaguer le dédoublement des services d'immigration.

Le comité fait remarquer que les dépenses d'équipement ont modérément continué l'an dernier, et il attire l'attention sur les déclarations du président, disant que des dépenses modérées seulement sont prévues pour quelque temps quant aux services du fret et des voyageurs.

Le comité fait aussi remarquer que l'an dernier la Compagnie a soigneusement étudié la concurrence croissante des autobus et autocamions, et qu'elle croit pouvoir prochainement établir quelque moyen d'affronter efficacement la situation découlant de cette concurrence.

Dans son rapport antérieur le comité évoquait la question des impôts, et il est heureux de constater par la preuve qu'un grand progrès s'est effectué vers l'établissement d'une base d'impôt relativement aux gouvernements des provinces, qui fera disparaître les inégalités dont parlait le rapport final du comité l'an dernier.

D'après la preuve soumise, le comité croit qu'une somme de $31,000,000 est nécessaire pour les fins de la compagnie au cours de l'an prochain, et devrait être votée par la Chambre.

Le comité observe avec satisfaction que le National-Canadien conserve la confiance et le bon vouloir du public, par l'excellence de ses services et la courtoisie de son personnel.

Le comité désire de plus dire combien il apprécie la façon dont le président du National-Canadien et les officiers qui l'assistent ont donné leur témoignage au comité.

Copie est annexée des minutes, transactions et preuve, et de certaines déclarations demandées aux officiers, lesquelles ont été publiées avec la preuve.

Le comité recommande que ses transactions et les témoignages entendus soient imprimés comme annexe aux Journaux de la Chambre, et que la règle 74 soit à ces fins suspendue.

(Pour Procès-Verbaux des séances, preuves, etc., qui accompagnent ce rapport, voir Appendice aux Journaux No 3).

M. Lapierre, du comité spécial nommé le 15 mars pour étudier nos sources actuelles d'approvisionnement de houille anthracite et bitumineuse, la sûreté de ces sources, la question de savoir si le consommateur canadien paye un prix raisonnable et juste, et aussi le mode d'extraction et de livraison de la houille canadienne les plus avantageux pour toutes les parties du Canada, en vue de donner un emploi à nos travailleurs, du fret à nos voituriers, et d'économiser par ces moyens l'argent qui se dépense actuellement pour ces denrées à l'étranger, soumet son troisième et dernier rapport.

Une résolution du 6 mai constituait comme suit le comité: MM. Armstrong (Lambton), Bury, Campbell, Flemming, Garland (Rivière-à-l'Arc), Gershaw, Haydon, Lapierre, Macdonald (Cap-Breton), McLean (Melfort), Neill et Nicholson. Le 12 mai, le nom de M. Cantley était substitué à celui de M. Nicholson.

Le comité a tenu quinze séances, interrogé vingt-huit témoins, et tenu une conférence à laquelle ont assisté les Premiers Ministres du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, le ministre des Terres et des Mines du Nouveau-Brunswick, le Procureur général de la Nouvelle-Ecosse, le Procureur général du Manitoba, et le Trésorier provincial d'Ontario.

Pour éviter le dédoublement de la preuve, le comité a pris connaissance du rapport du comité du Sénat (1923) sur l'approvisionnement houiller du Canada, ainsi que des transactions du comité de la Chambre des Communes relatif aux mines et aux minéraux (1923) sur l'approvisionnement du combustible au Canada.

Le comité croit avoir recueilli des témoignages précieux et des renseignements importants. Sous ce dernier rapport, il a été intelligemment secondé

par le sous-ministre des Mines, par le secrétaire du bureau fédéral du combustible, et par les fonctionnaires du National-Canadien.

Le comité est d'avis que son enquête n'a touché que quelques-unes des questions qui lui étaient soumises. La situation n'a pas été étudiée aussi profondément qu'il l'eût désiré. La preuve recueillie ne doit donc pas être jugée complète, puisque le comité n'a pu, faute de temps, se renseigner pleinement.

Le comité croit que l'enquête devrait être reprise et continuée le plus tôt possible à la prochaine session du parlement.

Le comité a décidé de soumettre à la considération de la Chambre et du gouvernement les recommandations suivantes, qu'il a agréées lors de sa dernière séance, savoir:

RECOMMANDATIONS

1. *Expérience d'essai de la houille de l'ouest.*—Que des expéditions d'essai de houille domestique d'Alberta soit faites par chemin de fer et les lacs sous la surveillance du Bureau fédéral du combustible, afin de s'assurer s'il est possible de voiturer la houille d'Alberta en grande quantité avec les installations modernes de chargement et de déchargement,

2. *Législation.*—Que des lois soient mises en vigueur pour encourager la production du coke domestique avec la houille canadienne, et libérer autant que possible le Canada des sources étrangères d'approvisionnement houiller.

3. *Coopération avec les provinces.*—Que le gouvernement invite les provinces à collaborer avec lui pour établir des étalons de qualité et faire des règlements sur l'expédition et la vente du charbon et du coke.

4. *Bureau fédéral du combustible.*—Que le Bureau fédéral du combustible, qui a puissamment aidé à résoudre le problème du combustible au Canada, soit encouragé à continuer et à augmenter son travail.

5. *Droits sur la houille.*—Que le droit de cinquante cents la tonne actuellement imposé sur le charbon mou bitumineux soit étendu à l'anthracite, connu dans le commerce sous le nom de "Buckwheat" et "Pea".

6. *Assistance à la production de la houille maritime.*—Que le gouvernement étudie la question d'accorder assistance pour encourager l'expansion des marchés en faveur de la houille maritime.

7. *Exemption de droits.*—Que soit retirée l'exemption de droits accordée au charbon étranger pour le ravitaillement des vapeurs océaniques.

8. *Outillages de manutention houillère.*—Que les commissions du port à Montréal, Toronto et Hamilton soient priées de coopérer par l'installation de meilleurs outillages de manutention houillère dans les ports, afin de hâter le chargement et le déchargement du charbon des bateaux; et que ces commissions soient priées d'accorder de fortes diminutions sur les redevances de port, quant à la houille canadienne.

9. *Frais de transport.*—Que la Commission des chemins de fer soit priée de vérifier le coût du transport de la houille, des mines d'Alberta à Port-Arthur et Fort-William, et d'en faire rapport.

10. *Assistance au transport par rail.*—Que le gouvernement étudie bientôt l'opportunité de renouveler le crédit destiné au transport de la houille canadienne par chemin de fer, crédit dont le reliquat non dépensé était de $180,000.00.

11. *Outillage de chargement à Vancouver.*—Qu'avant de sanctionner un projet quelconque de la Commission du port de Vancouver pour la construction d'outillages publics affectés aux chargements houillers, la question devrait être soigneusement étudiée quant à l'effet que ces projets pourraient avoir sur les charbonnages de l'île Vancouver; car il serait possible d'apporter du charbon de l'étranger comme ballast, à prix tellement réduit qu'il serait désastreux pour les mines locales.

12. *Augmenter la remorque du fret.*—Qu'il serait opportun d'avoir une enquête et un rapport des officiers du National-Canadien sur la possibilité d'augmenter matériellement la remorque moyenne des trains, soit en améliorant les rampes ou autrement, soit en augmentant la puissance de traction, afin de réduire le prix de la remorque entre l'Alberta et la tête des lacs; et aussi sur le coût de semblables améliorations.

Le comité recommande aussi que ses transactions et la preuve, qui ont été imprimées de jour en jour à l'usage de ses membres et des députés, soient revisées, corrigées et indexées par le greffier du comité, et que trois cents copies anglaises et cinquante françaises du rapport soient publiées à l'intention des membres du gouvernement, des bureaux fédéral et provinciaux du combustible, et pour les membres du bureau consultatif du combustible.

Une copie des transactions du comité, de la preuve et des renseignements, est ajoutée au présent rapport pour l'information de la Chambre.

(*Pour Procès-Verbaux des séances et documents qui accompagnent ce rapport, voir Appendice aux Journaux No 4*).

M. Cahill, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a étudié le Bill No 174 (lettre H5) du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Detroit and Windsor Subway Company*", et a l'honneur de le rapporter avec modifications.

Votre comité désire porter à l'attention de la Chambre les dispositions de l'article sept dudit Bill en vertu desquelles le capital social doit se composer d'un million d'actions dont la valeur est inférieure au pair. Sous le régime des dispositions de la Règle 89 le capital social d'une compagnie qui cherche à se faire constituer en corporation, est assujetti à l'impôt sur le montant maximum mentionné dans le Bill, conformément à l'échelle des frais prévue dans la Règle; mais comme aucune disposition n'est contenue dans ladite Règle pour couvrir les cas où le capital social se compose d'actions inférieures en valeur, au pair, il est impossible d'exiger des frais sur les actions de cette compagnie. En conséquence, votre comité recommande que dans le présent cas le capital social soit évalué (pour fins de taxation seulement) à cinq dollars l'action, soit un total de cinq millions de dollars, et les honoraires ou frais habituels, payables sur ce montant en vertu de ladite Règle, c'est-à-dire $700.00, soient payés immédiatement au Greffier de la Chambre.

M. Mercier (Montréal-St-Henri), du comité spécial nommé pour faire enquête sur l'administration du ministère des Douanes et de l'Accise propose, secondé par M. Donaghy, que le troisième et dernier rapport de ce comité soit adopté.

Et un débat s'ensuivant;

M. Stevens propose, secondé par M. Doucet:—

Que le rapport ne soit pas adopté maintenant mais renvoyé au comité spécial, avec instruction d'ajouter les paragraphes suivants à l'article six:

"La preuve indique de plus que l'action ministérielle a été influencée par la pression indue d'associés ou d'amis politiques du ministre ou du ministre suppléant, ce qui a eu pour effet la suspension,—et dans certains cas—l'abandon des poursuites intentées à des personnes accusées d'avoir violé la loi et a entraîné des pertes de revenu pour le pays. De plus, on a fait appel avec succès au ministre ou ministre suppléant, pour l'induire à s'interposer irrégulièrement dans le cours de la justice après la conviction des coupables et avant l'exécution des jugements. Depuis longtemps le premier ministre et le gouvernement connaissaient la dégénérescence rapide du ministère des Douanes et de l'Accise et

il est impossible de défendre leur négligence à remédier à cette situation par des moyens prompts et efficaces. La conduite du ministre actuel, l'honorable Georges H. Boivin, dans l'affaire Moses Aziz, est absolument injustifiable.

"Le comité déplore la pratique suivie par certains hommes publics influents d'en appeler directement au ministre tel que démontré par les témoignages, pour adoucir ou faire dévier, par des moyens expédients politiques, l'administration effective de son département.

"Le comité est d'avis que cette pratique est nuisible aux intérêts du pays et porte préjudice à la bonne administration du ministère.

"Et qu'à ces fins le comité reprenne ses fonctions."

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25*)

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Cahill, ordonné,—Que vu la période avancée de la session le Bill (H5) No 174 du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Detroit and Windsor Subway Company*" soit inscrit sur le feuilleton des ordres pour être pris en considération en comité général ce jour.

M. Cahill propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les Bills Privés, conformément à la règle 109; agréé.

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

L'heure consacrée aux Bills Privés étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Mercier (St-Henri),—Que le troisième et dernier rapport du comité nommé pour faire enquête sur l'administration du ministère des Douanes et de l'Accise soit adopté; et sur l'amendement de M. Stevens;

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Donaghy.

La Chambre s'ajourne alors à 11.17 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 105

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 23 JUIN 1926

Deux heures p.m.

PRIÈRES.

Sur motion de M. Cahill, ordonné,—Que conformément à la recommandation contenue dans le cinquième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, la somme de sept cent dollars soit perçue par le greffier de la Chambre des promoteurs, comme frais payables sur le capital-actions de la *Detroit and Windsor Subway Company*, tel que déterminé par l'article 7 du Bill 174, constituant en corporation ladite compagnie.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill No 112, Loi concernant certains brevets appartenant à la *Sealright Company, Inc.*

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat acquiesce à l'amendement fait par la Chambre des Communes au Bill (O6) No 191 du Sénat, intitulé: "Loi constituant la *Gatineau Transmission Company*" sans amendement.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 17, Loi modifiant la Loi d'établissement des soldats, 1919, avec plusieurs amendements, comme suit:—

1. Page 1, ligne 9. Remplacer l'article 68. (1) par le suivant:

68. Par dérogation à toute disposition de la présente loi, un colon qui a convenu d'acheter une terre de la Commission, qui n'a ni cédé ni transporté son intérêt dans sa terre, dont la convention avec la Commission n'a pas pris fin ou n'a pas été rescindée, qui n'a pas acquitté sa dette envers la Commission, et qui prétend que la valeur de cette terre a subi une dépréciation autrement que par le fait de sa propre négligence ou de sa mauvaise administration, peut adresser une demande de réévaluation de ladite terre, aux conditions suivantes:

2. Page 1, ligne 29. Retrancher les mots "différence ou".

3. Page 1, ligne 32. Retrancher "marchande".

4. Page 2, ligne 2. Retrancher "marchande".

5. Page 2, ligne 14. Remplacer l'alinéa "(*e*)" par le suivant:

(*e*) Sur réception d'une demande dressée suivant les termes du présent article, le Commission doit constater et déterminer la dépréciation de la valeur, ainsi qu'énoncé à l'alinéa (*c*) du présent article; et si le demandeur n'est pas satisfait de la décision de la Commission, il peut, dans le délai prescrit par les règlements établis par le gouverneur en conseil, interjeter appel à la cour de l'Echiquier du Canada, et la décision de cette cour est finale;

6. Page 2, ligne 29. Disjoindre l'alinéa "(*f*)".

7. Page 2, ligne 38. Disjoindre l'alinéa "(*h*)".

8. Page 2, ligne 46. Remplacer les mots: "Une fois qu'est terminée la question soumise à la commission arbitrale de district en vertu du présent article, cette dernière transmet immédiatement copie de sa décision à la Commission; et si" par le mot "Lorsque".

9. Page 3, lignes 5 et 6. Remplacer les mots "déterminé par la commission arbitrale de district" par les mots "tel que définitivement déterminé".

10. Page 3, lignes 14 et 15. Remplacer les mots "décision de la commission arbitrale de district" par les mots "détermination finale du montant de dépréciation de valeur susdite".

11. Page 3, ligne 18. A la suite de l'alinéa (*j*) insérer le nouvel alinéa suivant:

(*j*) Le gouverneur en conseil peut établir les règlements qu'il juge nécessaires à l'égard de la procédure dans les appels interjetés à la cour de l'Echiquier sous le régime du présent article, et il peut, par ces règlements, modifier les dispositions relatives à la procédure prévue par la *Loi de la cour de l'Echiquier* ou par les règles de pratiques de cette cour, ou permettre que ces dispositions ne soient pas observées. Tous les règlements établis doivent être publiés dans la *Gazette du Canada*.

12. Page 3, ligne 25. Après le mot "avant" insérer "la terminaison ou" Remanier en conséquence l'ordre alphabétique des alinéas précédents.

13. Page 3, ligne 28. Remplacer "rescission ou terminaison" par "terminaison ou rescission".

Pages 2 et 3. Remanier en conséquence l'ordre alphabétique des alinéas (*g*) à (*k*).

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Mercier (St-Henri),—Que le troisième et dernier rapport du comité nommé pour faire enquête sur l'administration du ministère des Douanes et de l'Accise soit adopté; et sur l'amendement de M. Stevens:—

Que le rapport ne soit pas adopté maintenant mais renvoyé au comité spécial, avec instruction d'ajouter les paragraphes suivants à l'article six:

"La preuve indique de plus que l'action ministérielle a été influencée par la pression indue d'associés ou d'amis politiques du ministre ou du ministre suppléant, ce qui a eu pour effet la suspension,—et dans certains cas—l'abandon des poursuites intentées à des personnes accusées d'avoir violé la loi et a entraîné des pertes de revenu pour le pays. De plus, on a fait appel avec succès au ministre ou ministre suppléant, pour l'induire à s'interposer irrégulièrement dans le cours de la justice après la conviction des coupables et avant l'exécution des jugements. Depuis longtemps le premier ministre et le gouvernement connaissaient la dégénérescence rapide du ministère des Douanes et de l'Accise et il est impossible de défendre leur négligence à remédier à cette situation par des

moyens prompts et efficaces. La conduite du ministre actuel, l'honorable George-H. Boivin, dans l'affaire Moses Aziz, est absolument injustifiable.

"Le comité déplore la pratique suivie par certains hommes publics influents d'en appeler directement au ministre tel que démontré par les témoignages, pour adoucir ou faire dévier, par des moyens expédients politiques, l'administration effective de son département.

"Le comité est d'avis que cette pratique est nuisible aux intérêts du pays et porte préjudice à la bonne administration du ministère.

"Et qu'à ces fins le comité reprenne ses fonctions."

Et le débat continuant;

M. Forke soulève une question de privilège pour la raison que John A. Stevenson lui a écrit une lettre de menaces, laquelle il dépose sur la Table.

Le débat est alors repris.

JEUDI, 24 juin 1926.

Et le débat se prolongeant;

M. Woodsworth propose, secondé par M. Heaps, comme amendement à l'amendement:—Que tous les mots après le mot "instructions", deuxième ligne de l'amendement, soient biffés, et remplacés par les suivants:—

"1. Ajouter ce qui suit à la clause 4: "Puisque l'enquête démontre que les maux de la contrebande sont tellement répandus, que leurs ramifications sont tellement nombreuses qu'une partie seulement des pratiques illégales a été portée à la connaissance du public, le comité recommande la nomination d'une commission juridique ayant plein pouvoir de continuer et d'achever l'enquête sur l'administration du département des Douanes et de l'Accise, et de poursuivre tous les contrevenants.

2. Que ce qui suit soit ajouté à la clause 6: "Le comité déplore la pratique habituelle, révélée par la preuve, des membres du parlement, ou des tiers, qui portent appel au ministre pour adoucir les règlements du département en vue d'avantages personnels ou d'expédients politiques.

3. Que dans la clause 8 tous les mots après le mot "ministère", soient biffés.

4. Que dans la clause 13 le nom de R.-R. Farrow, sous-ministre des Douanes et de l'Accise, soit ajouté à la liste des noms de ceux qui doivent être remerciés de leurs services.

Et qu'à ces fins le comité reprenne ses fonctions."

Et la question étant posée sur l'amendement à l'amendement;

M. Meighen soulève une question d'ordre à l'effet que l'amendement à l'amendement n'est pas recevable pour la raison que le sujet est étranger à l'amendement principal.

Après débat, M. l'Orateur réserve sa décision sur ladite question d'ordre.

Le débat est alors repris.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Rhéaume.

La Chambre s'ajourne alors à 1.15 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

14014—30

No 106

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 24 JUIN 1926

Deux heures p.m.

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le trente et unième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la Règle 96, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention des bills privés a l'honneur de présenter son trente et unième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné la pétition suivante pour Bills privés, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées, savoir:—

De Leslie Ellis Noble, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Jessie Matilda Noble, de Toronto, Ontario.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill (T7) No 206 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Clementina Craig-Williams".

Bill (U7) No 207 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick George Jones".

Bill V7 (No 208 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Dupuis Murchison".

Bill (W7) No 209 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Andrea Boyle".

Bill (Y6) No 210 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Barker".

Bill (Z6) No 211 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Henderson".

Bill (B7) No 212 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Vina Kennedy aussi appelée Vina Dorothy Kennedy".

Bill (C7) No 213 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Sadie Joy Downey".

Bill (D7) No 214 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Aimée Glenholme Young".

Bill (E7) No 215 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alberta Lutz".

Bill (F7) No 216 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Frederick Adams".

Bill (G7) No 217 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edwards Saville".

Bill (X7) No 218 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Leslie Ellis Noble".

Aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et les pétitions de Ethel Clementina Craig-Williams, Frederick George Jones, Ida Dupuis Murchison, Gladys Andrea Boyle, Edward Barker, John Henderson, Vina Kennedy aussi appelée Vina Dorothy Kennedy, Sadie Joy Downey, Aimée Glenholme Young, Alberta Lutz, George Frederick Adams et Edwards Saville, respectivement demandant une loi de divorce et les pièces justificatives qui ont servi de preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

DECISION DE L'ORATEUR

M. l'Orateur:—Sur motion de M. Mercier d'approuver le dernier rapport du comité spécial nommé pour faire enquête sur le ministère des Douanes et de l'Accise, M. Stevens a proposé que le rapport soit renvoyé avec instruction d'ajouter certaines clauses prétendant que l'action ministérielle a été influencée par une pression indue à la connaissance du premier ministre et du gouvernement, et que la conduite de l'honorable George Boivin dans l'affaire Moses Aziz, est absolument injustifiable; déplorant aussi que certains hommes publics aient pour pratique d'en appeler directement au ministre pour relâcher et fausser l'administration de son ministère, par raison d'opportunité politique; et concluant qu'une telle pratique est préjudiciable aux intérêts du pays et à l'administration du ministère.

A cet amendement un sous-amendement est proposé, demandant que certains mots soient biffés et remplacés par d'autres qui pourvoient à la nomination d'une commisssion juridique ayant plein pouvoir de continuer et de compléter l'enquête sur l'administration du ministère des Douanes et de l'Accise, et de poursuivre tous les coupables; déclarant que la pratique suivie par certains membres du parlement et d'autres personnes d'en appeler au ministre pour faire relâcher les règlements ministériels, se poursuivait aussi dans un but d'avantages personnels; suggérant que les devoirs administratifs du ministère soient entièrement confiés aux officiers exécutifs; et enfin recommandant que R.-R. Farrow soit remercié de ses services.

Le très honorable M. Meighen soulève une question d'ordre, parce qu'un amendement à un amendement doit traiter, seulement, de la matière même de l'amendement. On a aussi prétendu que l'adoption du sous-amendement empêcherait la Chambre de se prononcer sur la proposition contenue dans l'amendement.

A mon avis la convenance du sous-amendement est indubitable.

Selon Bourinot (p. 321), la loi sur le convenance des amendements est qu'ils sont admissibles s'ils portent sur la matière même de la motion principale; mais non pas s'ils lui sont étrangers.

Comme le sait la Chambre, la seule exception à cette pratique intéresse la question de siéger en comité des subsides ou des voies et moyens.

L'objet d'un amendement est d'apporter à une question telle modification qui lui obtiendra l'appui de ceux qui, sans elle, devraient voter contre ou s'abs-

tenir de voter, ou (voir May, 13e édit., p. 283) soumettre à la Chambre une proposition alternative, en tout ou en partie opposée à la question originale.

Faire un amendement a comme effet, pour le moment, de lier l'amendement à la motion principale, de sorte que la matière des deux se trouve soumise à la considération de la Chambre.

Tenant compte de ce principe, il y a peu de doute que dans le cas actuel l'amendement et le sous-amendement s'appliquent à l'inefficacité de l'administration au ministère des Douanes et de l'Accise. L'honorable député de Vancouver-Centre propose une censure générale de la conduite ministérielle et de la négligence du gouvernement à y porter remède prompt et actif. La proposition de l'honorable député de Winnipeg-Nord éliminerait cette censure, du moins pour le moment, et tout en appréciant les maux existants de la contrebande, il assure qu'une partie seulement des pratiques illégales ont été mises à jour, et il recommande en conséquence la nomination d'une commission juridique pour continuer l'enquête et la compléter. Il s'agit d'un amendement à un amendement, qui donne à la Chambre l'occasion de voter sur une proposition alternative. Il n'est aucune raison pourquoi un semblable amendement ne soit pas recevable.

On a représenté au cours de la discussion de la question d'ordre que l'élimination possible de l'amendement aurait pour conséquence de priver les honorables députés qui l'appuient du droit d'affirmer directement leur opinion par un vote en Chambre.

Ceci se trouve contredit par une longue pratique inhérente au régine parlementaire anglais. May (p. 254, 13e édition) dit qu'on ne saurait prétendre que cette pratique est injuste. En dernière analyse, après tout, la décision de la Chambre est suprême. Puisque M. Stevens a affirmé son droit d'exprimer son opinion en soumettant son amendement, il ne subit aucun préjudice si M. Woodsworth use du même droit et soumet un sous-amendement demandant à la Chambre d'accepter une proposition alternative.

J'adjuge donc que le sous-amendement est recevable.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion de M. Mercier (Saint-Henri),—Que le troisième et dernier rapport du comité spécial pour faire enquête sur l'administration du ministère des Douanes et de l'Accise soit adopté; et sur l'amendement de M. Stevens; et sur l'amendement de M. Woodsworth en amendement;

Et le débat continuant;

VENDREDI, 25 juin 1926.

Et le débat se prolongeant, il est ajourné sur motion de M. Campbell.

La Chambre s'ajourne alors à 12.50 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 107

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 25 JUIN 1926

Deux heures p.m.

PRIÈRES.

Du consentement unanime, sur motion de M. Donaghy, secondé par M. Jenkins, ordonné,—Que le rapport intérimaire de Walter Duncan en date du 10 décembre 1925, et le rapport de Walter Duncan, en date du 8 février 1925, mentionnés dans les procès-verbaux du comité spécial qui a fait enquête sur le ministère des Douanes et de l'Accise, avec la transcription de la preuve mentionnée dans le rapport du 8 février 1926, et tous les exhibits mentionnés dans ladite preuve, et tous les papiers annexés audit rapport ou qui y sont mentionnés soient déposés sur la Table de la Chambre.

M. Boivin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose alors sur la Table,—Lettre confidentielle de Walter Duncan, officier enquêteur spécial à l'honorable George Boivin, ministre des Douanes et de l'Accise, datée le 10 décembre 1925, concernant l'enquête sur la conduite de J. E. Bisaillon, inspecteur spécial des Douanes et de l'Accise, Montréal.

Aussi,—Rapport officiel de Walter Duncan, daté le 8 février 1926, sur l'administration du ministère des douanes et de l'accise dans le port de Montréal, P.Q.

Aussi,—Preuve prise par Walter Duncan dans l'administration du ministère des douanes et de l'accise dans le port de Montréal, P.Q.

Aussi,—Tous les papiers annexés mentionnés dans le rapport officiel de Walter Duncan, daté le 8 février 1926.

Et aussi,—Exhibits "A" à "Z" mentionnés dans la preuve prise lors de l'enquête ci-dessus. Pages 1-319.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill (A7) No 219 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Chester Richardson".

Bill (H7) No 220 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Manford York".

Bill (I7) No 221 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Fisher".

Bill (J7) No 222 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Alfred McCabe".

Bill (K7) No 223 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Terry".

Bill (L7) No 224 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillie May Brown Nichols".

Bill (M7) No 225 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Pearle Clarke Pearcy".

Bill (N7) No 226 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Swartz".

Bill (O7) No 227 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Gibb Erskine".

Bill (P7) No 228 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Johnson".

Bill (Q7) No 229 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à May Elizabeth Chambers".

Bill (R7) No 230 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Maxime Demers".

Bill (S7) No 231 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Edward Barnaby".

Bill (Y7) No 232 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Azarie Handfield".

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions de Cecil Chester Richardson, Manford York, Robert Fisher, James Alfred McCabe, Dorothy Terry, Lillie May Brown Nichols, Hazel Pearle Clarke Pearcy, Edith Swart, James Gibb Erskine, Ernest Johnson, May Elizabeth Chambers, Maxime Demers, James Edward Barnaby et Joseph Azarie Handfield, respectivement demandant une loi de divorce et les pièces qui ont servi de preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion de M. Mercier (St-Henri), —Que le troisième et dernier rapport du comité nommé pour faire enquête sur l'administration du ministère des Douanes et de l'Accise soit adopté.

Et sur l'amendement de M. Stevens:—Que le rapport ne soit pas adopté maintenant mais renvoyé au comité spécial, avec instruction d'ajouter les paragraphes suivants à l'article six:

"La preuve indique de plus que l'action ministérielle a été influencée par la pression indue d'associés ou d'amis politiques du ministre ou du ministre suppléant, ce qui a eu pour effet la suspension,—et dans certain cas—l'abandon des poursuites intentées à des personnes accusées d'avoir violé la loi et a entraîné des pertes de revenu pour le pays. De plus, on a fait appel avec succès au ministre ou ministre suppléant, pour l'induire à s'interposer irrégulièrement dans le cours de la justice après la conviction des coupables et avant l'exécution des jugements. Depuis longtemps le premier ministre et le gouvernement connaissaient la dégénérence rapide du ministère des Douanes et de l'Accise et il est impossible de défendre leur négligence à remédier à cette situation par des moyens prompts et efficaces. La conduite du ministre actuel, l'honorable Georges H. Boivin, dans l'affaire de Moses Aziz, est absolument injustifiable.

"Le comité déplore la pratique suivie par certains hommes publics influents d'en appeler directement au ministre tel que démontré par les témoignages, pour adoucir ou faire dévier, par des moyens expédients politiques, l'administration effective de son département.

" Le comité est d'avis que cette pratique est nuisible aux intérêts du pays et porte préjudice à la bonne administration du ministère.

"Et qu'à ces fins le comité reprenne ses fonctions."

Et sur l'amendement de M. Woodsworth à l'amendement:—Que tous les mots après le mot "instructions", deuxième ligne de l'amendement, soient biffés, et remplacés par les suivants:—

"1. Ajouter ce qui suit à la clause 4: "Puisque l'enquête démontre que les maux de la contrebande sont tellement répandus, que leurs ramifications sont tellement nombreuses qu'une partie seulement des pratiques illégales a été portée à la connaissance du public, le comité recommande la nomination d'une commission juridique ayant plein pouvoir de continuer et d'achever l'enquête sur l'administration du département des Douanes et de l'Accise, et de poursuivre tous les contrevenants.

2. Que ce qui suit soit ajouté à la clause 6: "Le comité déplore la pratique habituelle, révélée par la preuve, des membres du parlement, ou des tiers, qui portent appel au ministre pour adoucir les règlements du département en vue d'avantages personnels ou d'expédients politiques.

3. Que dans la clause 8 tous les mots après le mot "ministère", soient biffés.

4. Que dans la clause 13 le nom de R.-R. Farrow, sous-ministre des Douanes et de l'Accise, soit ajouté à la liste des noms de ceux qui doivent être remerciés de leurs services.

Et qu'à ses fins le comité reprenne ses fonctions."

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25*)

Du consentement unanime de la Chambre, sur motion de M. MacLean (Prince), ordonné,—Que vu la période avancée de la session tous les bills privés reçus du Sénat et qui n'ont pas encore été référés à un comité permanent, soient lus une premeière fois et deuxième fois de suite et référés au comité des Bills Privés.

Les bills suivants sont respectivement lus la deuxième fois et avec la preuve faite devant le comité des Divorces au Sénat qui les accompagnent, sont référés au comité des Bills Privés, savoir:—

Bill (P6) No 194 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gwendolen McLachlin".

Bill (Q6) No 195 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Evis".

Bill (R6) No 196 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Max Gertler".

Bill (S6) No 197 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence May Hicks".

Bill (T6) No 198 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth May Harrington".

Bill (U6) No 199 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Maude Bull".

Bill (V6) No 200 du Sénat, inttiulé: "Loi pour faire droit à Joseph Bernard Hoodless".

Bill (W6) No 201 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amelia Chester".

Les amendements faits par le Sénat au Bill No 113, Loi concernant la Compagnie Bronson sont respectivement pris en considération et agréés.

Les bills suivants sont respectivement lus la première et deuxième fois, et avec la preuve, etc., qui les accompagnent faite devant le comité des Divorces au Sénat sont référés au comité des Bills Privés:—

Bill (T7) No 206 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Clementina Craig-Williams".—M. *McClenaghan.*

Bill (U7) No 207 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick George Jones".—M. *McClenaghan.*

Bill (V7) No 208 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Dupuis Murchison".—M. *McClenaghan.*

Bill (W7) No 209 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Andrea Boyle".—M. *Lennox.*

Bill (Y6) No 210 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Barker".—M. *Ross* (Kingston).

Bill (Z6) No 211 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Henderson".—M. *Ladner.*

Bill (B7) No 212 du Sénat, inttiulé: "Loi pour faire droit à Vina Kennedy aussi appelée Vina Dorothy Kennedy".—M. *McClenaghan.*

Bill (C7) No 213 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Sadie Joy Downey".—M. *McClenaghan.*

Bill (D7) No 214 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Aimée Glenholme Young".—M. *McClenaghan.*

Bill (E7) No 215 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alberta Lutz".—M. *Mewburn.*

Bill (F7) No 216 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Frederick Adams".—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

Bill (G7) No 217 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edwards Saville".—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

Bill (X7) No 218 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Leslie Ellis Noble".—M. *McClenaghan.*

Bill (A7) No 219 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Chester Richardson".—M. *Arthurs.*

Bill (B7) No 220 du Sénat intitulé: "Loi pour faire droit à Manford York".—M. *Harris.*

Bill (I7) No 221 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Fisher".—M. *Jacobs.*

Bill (J7) No 222 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Alfred McCabe".—M. *Church.*

Bill (K7) No 223 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Terry".—M. *McClenaghan.*

Bill (L7) No 224 du Sénat, intitulé: "Loi pour faie droit à Lillie May Brown Nichols".—M. *McClenaghan.*

Bill (M7) No 225 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Pearle Clarke Pearcy".—M. *Geary.*

Bill (N7) No 226 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Swartz".—M. *Hocken.*

Bill (O7) No 227 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Gibb Erskine".—M. *McClenaghan.*

Bill (P7) No 228 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Johnson".—M. *McClenaghan.*

Bill (Q7) No 229 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à May Elizabeth Chambers".—M. *McClenaghan.*

Bill (R7) No 230 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Maxime Demers".—M. *Garland* (Carleton).

Bill (S7) No 231 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Edward Barnaby".—M. *McClenaghan.*

Bill (Y7) No 232 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Azarie Handfield".—M. *McPhee.*

M. Duff propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les Bills Privés, conformément à la règle 109; agréé.

Le Bill (H5) No 174 du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Detroit and Windsor Subway Company*" tel qu'amendé par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, est considéré en comité général, rapporté sans autre amendement, lu la troisième fois et passé.

L'heure consacrée aux Bills Privés étant expirée:

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Mercier (Saint-Henri),—Que le troisième et dernier rapport du comité spécial pour faire enquête sur l'administration du ministère des Douanes et de l'Accise soit adopté; et sur l'amendement de M. Stevens; et sur l'amendement de M. Woodsworth en amendement;

Et la question étant posée sur l'amendement à l'amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Baldwin,
Beaubien,
Benoit,
Bettez,
Bird,
Boivin,
Bothwell,
Bouchard,
Boucher,
Bourassa,
Brown,
Cahill,
Cannon,
Cardin,
Casgrain,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Dionne,
Donaghy,
Donnelly,
Dubuc,
Duff,
Dunning,
Dussault,
Elliott,
Evans,
Evanturel,
Fafard,
Fiset (sir Eugène),
Forke,
Fournier,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gershaw,
Gervais,
Girouard,
Goodison,
Goulet,
Guerin,
Hall,
Hatfield,
Heaps,
Heenan,
Howard,
Howden,
Jacobs,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
Kay,
King (Huron-Nord),
King (Kootenay-Est),
King, Mackenzie (Prince-Albert),
Lacombe,
Laflamme,
Lanctôt,
Langlois,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Letellier,
Lovie,
Macdonald (Glengarry),
Macdonald (Antigonish-Guysborough),
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
Malcolm,
Marcil,
Mercier (Laurier-Outremont),
Mercier (St-Henri),
Millar,
Morin (Bagot),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Motherwell,
Neill,
Parent,
Perras,

Pouliot,
Power,
Prévost,
Raymond,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robichaud,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Spence (Maple-Creek),
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stork,
Sylvestre,
Tobin (Richmond-Wolfe),
Tobin (Wetaskiwin),
Totzke,
Vallance,
Verville,
Ward,
Wilson (Vaudreuil-Soulanges),
Woodsworth,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—115.

CONTRE:
Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Armstrong (Timiskaming-Sud),
Armstrong (Lambton-Est),
Arthurs,
Baker,
Barber,
Bell (Hamilton-Ouest),
Bell (St-Antoine),
Bell (St-Jean-Albert),
Black (Yukon),
Black (Halifax),
Boutillier,
Bowen,
Boys,
Bristol,
Bury,
Cahan,
Campbell,
Cantley,
Casselman,
Chaplin (Kent (Ont.),
Chaplin (Lincoln),
Charters,
Church,
Clark,
Cotnam,
Culligan,
Davis,
Dickie,
Doucet,
Drayton (sir Henry),
Duncan,
Embury,
Esling,
Fansher,
Fish,
Flemming,
Foster,
Fraser,
Garland (Carleton),
Geary,
Gott,
Grimmer,
Guthrie,
Hamilton,
Hannesson,
Hanson,
Harris,
Hay,
Hocken,
Hodgins,
Hubbs,
Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Jones,
Kaiser,
Kennedy (Peace-River),
Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre),
Ladner,
Langworthy,
Lennox,
Lucas,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton),
Macdougall,
MacLaren,
Maclean (York-Sud),
MacNutt,
McClenaghan,
McGibbon,
McKillop,
McQuarrie,
Maloney,
Manion,
Maybee,
Meighen,
Messervy,
Mewburn,
Morand,
Mullins,
Murphy,
Nicholson,
O'Neill,
Peck,
Perley (sir George),
Pettit,
Preston,
Price,
Quinn,
Robinson,
Rogers,
Ross (Kingston, cité),
Rowe,
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Short,
Simpson,
Sinclair,
Smith,
Smoke,
Spence (Parkdale),
Stansell,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stinson,
Stirling,
Sutherland (Oxford-Sud),
Sutherland (Oxford-Nord),
Thompson,
Tolmie,
Tummon,
White (London),
White (Mont-Royal),
Wilson (Wentworth),
Wright—117.

SAMEDI, 26 juin 1926.

Et la question étant posée sur l'amendement;

M. Fansher propose, secondé par M. Coote:

Que les mots après "Et qu'à ces fins le comité reprenne ses fonctions", paraissant à la fin de l'amendement, soient biffés et remplacés par les suivants:

"Votre comité déplore la pratique habituelle, que la preuve révèle, des membres du parlement ou des tiers qui portent appel au ministre pour adoucir les règlements du département en vue d'avantages personnels ou d'expédients politiques."

" Et d'ajouter aussi l'alinéa suivant comme paragraphe 4:

"Puisque l'enquête indique que les maux de la contrebande sont tellement répandus, que leurs ramifications sont tellement nombreuses qu'une partie seulement des pratiques illégales a été portée à la connaissance du public, votre comité recommande la nomination d'une commission juridique ayant plein pouvoirs de continuer et d'achever l'enquête sur l'administration du ministère des Douanes et de l'Accise, et de poursuivre tous les contrevenants."

Et aussi de biffer tous les mots après le mot "ministère" dans la troisième ligne du paragraphe huit:

"Et aussi dans l'article treize, ajouter le nom de R.-R. Farrow, sous-ministre des Douanes et de l'Accise, à la liste de ceux qui doivent être remerciés de leurs services."

"Et qu'à ces fins le comité reprennent ses fonctions".

M. l'Orateur déclare que ledit amendement n'est pas recevable parce que le sujet est presque identique à l'amendement de M. Woodsworth.

De cette décision M. Meighen en appelle à la Chambre.

Et la question étant posée par M. l'Orateur:—La décision du fauteuil sera-t-elle maintenue; elle est négativée sur la division suivante: —

POUR:

Messieurs

Baldwin,
Beaubien,
Benoit,
Bettez,
Bird,
Boivin,
Bothwell,
Bouchard,
Boucher,
Bourassa,
Brown,
Cahill,
Cannon,
Cardin,
Casgrain,
Coote,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Dionne,
Donaghy,
Donnelly,
Dubuc,
Duff,
Dunning,
Dussault,
Elliott,
Evans,
Evanturel,
Fafard,
Fiset (sir Eugène),
Forke,
Fournier,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gershaw,
Gervais,
Girouard,
Goodison,
Goulet,
Guerin,
Hall,
Hatfield,
Heaps,
Heenan,
Howard,
Howden,
Jacobs,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
Kay,
King (Huron-Nord),
King (Kootenay-Est),
King, Mackenzie (Prince-Albert),
Lacombe,
Laflamme,
Lanctôt,
Langlois,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Letellier,
Lovie,
Macdonald (Glengarry),
Macdonald (Antigonish-Guysborough),
MacLean (Prince),
Macphail,
McLean (Melfort),
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
Malcolm,
Marcil,
Mercier (Laurier-Outremont),
Mercier (St-Henri),
Millar,
Morin (Bagot),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Motherwell,
Neill,
Parent,
Perras,
Pouliot,
Power,
Prévost,
Raymond,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robichaud,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Spence (Maple-Creek),
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stork,
Sylvestre,
Tobin (Richmond-Wolfe),
Tobin (Wetaskiwin),
Totzke,
Vallance,
Verville,
Ward,
Wilson (Vaudreuil-Soulanges),
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)--116.

CONTRE:
Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Armstrong (Timiskaming-Sud),
Armstrong (Lambton-Est),
Arthurs,
Baker,
Barber,
Bell (Hamilton-Ouest),
Bell (St-Antoine),
Bell (St-Jean-Albert),
Black (Yukon),
Black (Halifax),
Boutillier,
Bowen,
Boys,
Bristol,
Bury,
Cahan,
Campbell,
Cantley,
Casselman,
Chaplin (Kent (Ont.),
Chaplin (Lincoln),
Charters,
Church,
Clark,
Cotnam,
Culligan,
Davis,
Dickie,
Doucet,
Drayton (sir Henry),
Duncan,
Embury,
Esling,
Fansher,
Fish,
Flemming,
Foster,
Fraser,
Garland (Carleton),
Geary,
Gott,
Grimmer,
Guthrie,
Hamilton,
Hannesson,
Hanson,
Harris,
Hay,
Hocken,
Hodgins,
Hubbs,
Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Jones,
Kaiser,
Kennedy (Peace-River),
Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre),
Ladner,
Langworthy,
Lennox,
Lucas,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton),
Macdougall,
MacLaren,
Maclean (York-Sud),
MacNutt,
McClenaghan,
McGibbon,
McKillop,
McQuarrie,
Maloney,
Manion,
Maybee,
Meighen,
Messervy,
Mewburn,
Morand,
Mullins,
Murphy,
Nicholson,
O'Neill.
Peck,
Perley (sir George),
Pettit,
Preston,
Price,
Quinn,
Robinson,
Rogers,
Ross (Kingston, cité),
Rowe,
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Short,
Simpson,
Sinclair,
Smith,
Smoke,
Spence (Parkdale),
Stansell,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stinson,
Stirling,
Sutherland (Oxford-Sud),
Sutherland (Oxford-Nord),
Thompson,
Tolmie,
Tummon,
White (London),
White (Mont-Royal),
Wilson (Wentworth),
Woodsworth,
Wright—118.

Et la question étant posée sur l'amendement audit amendement;

Et un débat s'ensuivant et continuant;

M. Beaubien propose, secondé par M. King (Huron-Nord),—Que le débat soit maintenant ajourné.

Et la question étant posée sur la motion, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:
Messieurs

Baldwin,
Beaubien,
Benoit,
Bettez,
Bird,
Boivin,
Bothwell,
Bouchard,
Boucher,
Bourassa,
Brown,
Cahill,
Cannon,
Cardin,
Casgrain,
Coote,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Deslauriers,
Dionne,
Donaghy,
Donnelly,
Dubuc,
Duff,
Dunning,
Dussault,
Elliott,
Evans,
Evanturel,
Fafard,
Fiset (sir Eugène),
Forke,
Fournier,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gershaw,
Gervais,
Girouard,
Goodison,
Goulet,
Guerin,
Hall,

Hatfield,
Heaps,
Heenan,
Howard,
Howden,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
Kay,
King (Huron-Nord),
King (Kootenay-Est),
King, Mackenzie (Prince-Albert),
Lacombe,
Laflamme,
Lanctôt,
Langlois,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Letellier,
Lovie,
Macdonald (Glengarry,
Macdonald (Antigonish-Guysborough),
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
Macphail,
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
Malcolm,
Marcil,
Mercier (Laurier-Outremont),
Mercier (St-Henri),
Millar,
Morin (Bagot),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Motherwell,
Neill,
Parent,
Perras,
Power,
Prévost,
Raymond,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robichaud,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Spence (Maple-Creek),
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stork,
Sylvestre,
Tobin (Richmond-Wolfe),
Tobin (Wetaskiwin),
Totzke,
Vallance,
Verville,
Ward,
Wilson (Vaudreuil-Soulanges),
Woodsworth,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—114.

CONTRE:
Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Armstrong (Timiskaming-Sud),
Armstrong (Lambon-Est),
Arthurs,
Baker,
Barber,
Bell (Hamilton-Ouest),
Bell (St-Antoine),
Bell (St-Jean-Albert),
Black (Yukon),
Black (Halifax),
Boutillier,
Bowen,
Boys,
Bury,
Cahan,
Campbell,
Cantley,
Casselman,
Chaplin (Kent (Ont.)),
Chaplin (Lincoln),
Charters,
Church,
Clark,
Cotnam,
Culligan,
Davis,
Dickie,
Doucet,
Drayton (sir Henry),
Duncan,
Embury,
Esling,
Fansher,
Fish,
Flemming,
Foster,
Fraser,
Garland (Carleton),
Geary,
Gott,
Grimmer,
Guthrie,
Hamilton,
Hannesson,
Hanson,
Harris,
Hay,
Hocken,
Hodgins,
Hubbs,
Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Jones,
Kaiser,
Kennedy (Peace-River),
Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre),
Ladner,
Langworthy,
Lucas,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton),
Macdougall,
MacLaren,
Maclean (York-Sud),
MacNutt,
McClenaghan,
McGibbon,
McKillop,
McQuarrie,
Maloney,
Manion,
Maybee,
Meighen,
Messervy,
Mewburn,
Morand,
Mullins,
Murphy,
Nicholson,
O'Neill,
Peck,
Perley (sir George),
Pettit,
Preston,
Price,
Quinn,
Robinson,
Rogers,
Ross (Kingston, cité),
Rowe,
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Short,
Simpson,
Sinclair,
Smith,
Smoke,
Spence (Parkdale),
Stansell,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stinson,
Stirling,
Sutherland (Oxford-Sud),
Sutherland (Oxford-Nord),
Thompson,
Tolmie,
Tummon,
White (London),
White (Mont-Royal),
Wilson (Wentworth),
Wright—115.

Le débat étant repris;
Et la question étant posée sur l'amendement à l'amendement, elle est agréée.

M. Power, propose, secondé par M. Lavigueur,—Que le débat soit maintenant ajourné;

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée sur la division suivante:—

POUR:
Messieurs

Baldwin, Beaubien, Benoit, Bettez, Bird, Boivin, Bothwell, Bouchard, Boucher, Bourassa, Brown, Cahill, Cannon, Cardin, Casgrain, Coote, Delisle, Denis (St-Denis), Denis (Joliette), Desaulniers, Descoteaux, Deslauriers, Dionne, Donaghy, Donnelly, Dubuc, Duff, Dunning, Dussault, Elliott, Evans, Evanturel, Fafard, Fiset (sir Eugène), Forke, Fournier, Gardiner, Garland (Bow-River), Gershaw, Gervais, Girouard, Goodison, Goulet, Guérin, Hall, Hatfield, Heaps, Heenan, Howard, Howen, Jelliff, Jenkins, Johnston (Long Lake), Kay, King (Huron-Nord), King (Kootenay-Est), King, Mackenzie (Prince Albert), Lacombe, Laflamme, Lanctôt, Langlois, Lapierre, Lapointe, Lavigueur, Letellier, Lovie, Macdonald (Glengarry), Macdonald (Antigonish-Guysborough), MacLean (Prince), McLean (Melfort), Macphail, McIntosh, McKenzie, McMillan, McPhee, Malcolm, Marcil, Mercier (Laurier-Outremont), Mercier (St. Henri), Millar, Morin (Bagot), Morin (St. Hyacinthe-Rouville), Motherwell, Neill, Parent, Perras, Power, Prévost, Raymond, Rhéaume, Rinfret, Robb, Roberge, Robichaud, Robitaille, Ross (Moose Jaw), St-Père, Sanderson, Séguin, Spence (Maple Creek), Spencer, Steedsman, Stewart (Edmonton-Ouest), Stork, Sylvestre, Tobin (Richmond-Wolfe), Tobin (Wetaskiwin), Totzke, Vallance, Verville, Ward, Wilson (Vaudreuil-Soulanges), Woodsworth, Young (Saskatoon), Young (Weyburn).—115.

CONTRE:
Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park), Anderson (Halton), Armstrong (Timiskaming Sud), Armstrong (Lambton-Est), Arthurs, Baker, Barber, Bell (Hamilton-Ouest), Bell (St. Antoine), Bell (St-Jean-Albert), Black (Yukon), Black (Halifax), Boutillier, Bowen, Boys, Bury, Cahan, Campbell, Cantley, Casselman, Chaplin (Kent (O.)), Chaplin (Lincoln), Charters, Church, Clark, Cotnam, Culligan, Davis, Dickie, Doucet, Drayton (sir Henry), Duncan, Embury, Esling, Fansher, Fish, Flemming, Foster, Fraser, Garland (Carleton), Geary, Gott, Grimmer, Guthrie, Hamilton, Hannesson, Hanson, Harris, Hay, Hocken, Hodgins, Hubbs, Johnstone (Cap Breton-Nord-Victoria),

Jones,
Kaiser,
Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre),
Ladner,
Langworthy,
Lucas,
Macdonald (Cap Breton Sud),
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Ouest, Cap Breton),
Macdougall,
MacLaren,
Maclean (York-Sud),
MacNutt,
McClenaghan,
McGibbon,
McKillop,
McQuarrie,
Maloney,
Manion,
Maybee,
Meighen,
Messervy,
Mewburn,
Morand,
Mullins,
Murphy,
Nicholson,
O'Neill,
Peck,
Perley (sir George),
Pettit,
Preston,
Price,
Quinn,
Robinson,
Rogers,
Ross (Kingston Cité),
Rowe,
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Short,
Simpson,
Sinclair,
Smith,
Smoke,
Spence (Parkdale),
Stansell,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stinson,
Stirling,
Sutherland (Oxford-Sud),
Sutherland (Oxford-Nord),
Thompson,
Tolmie,
Tummon,
White (London),
White (Mont-Royal),
Wilson (Wentworth),
Wright.—114.

La Chambre s'ajourne alors à 5.15 a.m., jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 108

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 28 JUIN 1926

Deux heures p.m.

Prières.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le trente-deuxième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la Règle 96, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention des bills privés a l'honneur de présenter son trente-deuxième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné la pétition suivante pour Bills privés, et a constaté que les prescriptions de la règle 91 ont été observées, savoir:—

Bill (S7) No 231 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James E. Barnaby".

M. Mackenzie King (Prince-Albert) informe la Chambre que, en raison de l'intérêt public la dissolution du Parlement est devenue nécessaire, et vu que le Gouverneur général a refusé de l'accorder, il a donné sa résignation comme premier ministre.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), secondé par M. Lapointe, la Chambre s'ajourne à 2.15 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 109

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 29 JUIN 1926

Deux heures p.m.

PRIÈRES.

Sir Henry Drayton, fait les déclarations suivantes sur les changements ministériels:

"Immédiatement après la démission du gouvernement précédent et l'ajournement de la Chambre hier, Son Excellence le Gouverneur général a mandé le très honorable Arthur Meighen, chef du parti conservateur, et l'a invité à former un nouveau cabinet. M. Meighen a informé Son Excellence hier soir qu'il acceptait la tâche, et il a ce matin prêté serment à titre de premier ministre, de secrétaire d'Etat pour les affaires de l'extérieur, et de président du Conseil privé.

"Tenant compte du fait que la session actuelle dure depuis six mois presque et touche à sa fin, M. Meighen a cru que le premier devoir du ministère qu'il pourrait former serait d'achever avec toute l'expédition utile les travaux de la session actuelle. De préférence à un ajournement plutôt prolongé, la juste considération d'accommoder les honorables députés exigeait aussi cette solution, surtout quant à ceux qui viennent de loin.

"Il était manifestement impossible d'atteindre ce but s'il fallait former un gouvernement de la façon ordinaire, et si les portefeuilles devaient être assignés aux ministres, ce qui aurait nécessité la vacance de leurs sièges et conséquemment des élections partielles. Le retard de ce chef, surtout à cette époque-ci de l'année, aurait provoqué des inconvénients inutiles. Le premier ministre a donc décidé de constituer et de soumettre à l'agrément de Son Excellence un ministère temporaire de sept membres qui prêteraient serment sans portefeuille, et qui assumeraient la responsabilité d'administrer les différents départements à titre suppléant. Cette mesure a été prise et les députés suivants ont accepté les fonctions de ministres sans portefeuille: sir Henry Drayton, l'hon. R.-J. Manion, sir George Perley, l'hon. H.-H. Stevens, l'hon. Hugh Guthrie, l'hon. W.-A. Black (Halifax), l'hon. R.-B. Bennett est en route pour Ottawa, venant de Calgary, et sera prié d'accepter les mêmes fonctions dès son arrivée. Sir George Perley, en l'absence de M. Meighen, prendra charge des questions affectant le département des Affaires de l'extérieur et du Conseil privé.

"Les députés pré-mentionnés ont été affectés comme ministres suppléants des départements suivants:

"Sir Henry Drayton, ministères des Finances et des Chemins de fer; l'hon. R.-J. Manion, ministère de la Santé, de la réintégration civile des soldats, des Postes, de l'Immigration et du Travail; sir George Perley, ministère du Secrétaire d'État, et des Travaux publics; l'hon. H.-H. Stevens, ministère des Douanes, de l'Intérieur, des Affaires des sauvages, des Mines, de l'Agriculture et du Commerce; l'hon. Hugh Guthrie, ministère de la Justice et de la Défense nationale; l'hon. W.-A. Black, ministère de la Marine et des Pêcheries.

"M. Meighen ayant accepté un poste rémunéré de la Couronne, celui de premier ministre, a en conséquence vaqué son siège et m'a prié de prendre temporairement charge de la direction du gouvernement dans la Chambre des Communes. Comme on l'a dit déjà, le gouvernement croit que son premier devoir est de fournir au Parlement l'occasion de traiter les questions qui doivent être résolues avant la fermeture de la session. Parmi celles-ci se trouve une motion de l'honorable député de Saint-Henri proposant l'adoption du rapport du comité spécial qui a fait enquête sur le ministère des Douanes et de l'Accise, puis un amendement de M. Stevens à cette motion, amendé par l'amendement de M. Fansher. Le gouvernement croit que dans les circonstances il ne peut faire autrement que demander à la Chambre de disposer de cette mesure de la même façon que des autres mesures inscrites au Feuilleton. Alors qu'il était dans l'opposition le premier ministre actuel a annoncé que son parti acceptait comme sien l'amendement proposé par M. Stevens et amendé par l'amendement de M. Fansher. Le parti, maintenant au pouvoir, prend la même attitude, et l'adoption de cet amendement amendé représente l'opinion du gouvernement et l'avis du gouvernement à la Chambre. Dès la prorogation M. Meighen s'imposera la tâche de constituer un gouvernement selon le mode coutumier. Le plan actuel doit simplement nous permettre d'affronter une situation qui est pour le moins extraordinaire si elle n'a pas de précédent."

M. Brown, du comité des Bills Privés, présente le huitième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné les bills suivants et a décidé de les rapporter sans amendement, savoir:—

Bill No 194 (P6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gwendolen McLachlin".

Bill No 195 (Q6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Evis".

Bill No 196 (R6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Max Gertler".

Bill No 197 (S6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Florence May Hicks".

Bill No 198 (T6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth May Harrington".

Bill No 199 (U6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Maud Bull".

Bill No 200 (V6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Bernard Hoodless".

Bill No 201 (W6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Amelia Chester".

Bill No 206 (T7) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Clementina Craig-Williams".

Bill No 207 (U7) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick George Jones".

Bill No 208 (V7) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Lula Dupuis Murchison".

Bill No 209 (W7) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Andrea Boyle".

Bill No 210 (Y6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Barker".

Bill No 211 (Z6) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à John Henderson".

Bill No 212 (B7) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Vina Kennedy aussi appelée Vina Dorothy Kennedy".

Bill No 213 (C7) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Sadie Joy Downey".

Bill No 214 (D7) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Aimée Glenholme Young".

Bill No 215 (E7) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Alberta Lutz".

Bill No 216 (F7) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à George Frederick Adams".

Bill No 217 (G7) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edwards Saville".

Bill No 218 (X7) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Leslie Ellis Noble".

Bill No 219 (A7) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Cecil Chester Richardson".

Bill No 220 (H7) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Manford York".

Bill No 221 (I7) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Fisher".

Bill No 222 (J7) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Alfred McCabe".

Bill No 223 (K7) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Terry".

Bill No 224 (L7) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillie May Brown Nichols".

Bill No 225 (M7) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Pearle Clarke Pearcy".

Bill No 226 (N7) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Swartz".

Bill No 227 (O7) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Gibb Erskine".

Bill No 228 (P7) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Johnson".

Bill No 229 (Q7) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à May Elizabeth Chambers".

Bill No 230 (R7) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Maxime Demers".

Bill No 232 (Y7) du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Azarie Handfield".

Les promoteurs du Bill No 111, Loi à l'effet de constituer en corporation le Conseil exécutif de l'Eglise méthodiste libre au Canada, ayant déclaré qu'ils n'ont pas l'intention de procéder ultérieurement au sujet de ce Bill pendant la session actuelle du Parlement, votre comité recommande que ledit Bill soit retiré.

M. Bowen, du comité des Bills Privés, présente le neuvième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné le bill suivant et a décidé de le rapporter sans amendement, savoir:—

Bill (S7) No 231 du Sénat, intitulé: "Loi pour faire droit à James Edward Barnaby".

Votre comité a aussi pris en considération le Bill (Q3) No 203 du Sénat, intitulé: "Loi modifiant certaines dispositions du Code criminel relatives à la possession d'armes" et a décidé de la rapporter avec des amendements.

En ce qui concerne le bill en premier lieu mentionné, votre comité recommande que les frais additionnels de $200 exigés et payés sur ledit bill en vertu de la règle 89, alinéa 8, soient remboursés.

A cause de la période avancée de la session, votre comité recommande que tous les bills rapportés par les huitième et neuvième rapports du comité des Bills Privés, soient inscrits sur le feuilleton des Ordres pour être pris en considération ce jour.

Sur motion de M. Ross (Kingston), ordonné,—Que, vu que les promoteurs du Bill No 111, Loi à l'effet de constituer en corporation le Conseil exécutif de l'Eglise méthodiste libre au Canada ont exprimé leur intention de ne pas procéder avec ledit bill durant la présente session, ledit bill soit retiré.

M. Bowen propose,—Que conformément à la recommandation contenue dans le neuvième rapport du comité des Bills Privés, tous les bills rapportés par les huitième et neuvième rapports de ce comité, soient inscrits sur le feuilleton des Ordres pour être pris en considération ce jour.

Et objection étant soulevée, ladite motion reste en suspens.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion de M. Mercier (St-Henri), —Que le troisième et dernier rapport du comité nommé pour faire enquête sur l'administration du ministère des Douanes et de l'Accise soit adopté.

Et sur l'amendement de M. Stevens, tel qu'amendé,—Que le rapport ne soit pas adopté maintenant mais renvoyé au comité spécial, avec instruction d'ajouter les paragraphes suivants à l'article six:

"La preuve indique de plus que l'action ministérielle a été influencée par la pression indue d'associés ou d'amis politiques du ministre ou du ministre suppléant, ce qui a eu pour effet la suspension,—et dans certain cas—l'abandon des poursuites intentées à des personnes accusées d'avoir violé la loi et a entraîné des pertes de revenu pour le pays. De plus, on a fait appel avec succès au ministre ou ministre suppléant, pour l'induire à s'interposer irrégulièrement dans le cours de la justice après la conviction des coupables et avant l'exécution des jugements. Depuis longtemps le premier ministre et le gouvernement connaissaient la dégénérence rapide du ministère des Douanes et de l'Accise et il est impossible de défendre leur négligence à remédier à cette situation par des moyens prompts et efficaces. La conduite du ministre actuel, l'honorable Georges H. Boivin, dans l'affaire de Moses Aziz, est absolument injustifiable.

"Le comité déplore la pratique suivie par certains hommes publics influents d'en appeler directement au ministre tel que démontré par les témoignages, pour adoucir ou faire dévier, par des moyens expédients politiques, l'administration effective de son département.

"Le comité est d'avis que cette pratique est nuisible aux intérêts du pays et porte préjudice à la bonne administration du ministère.

"Votre comité déplore la pratique habituelle, que la preuve révèle, des membres du parlement ou des tiers qui portent appel au ministre pour adoucir les règlements du département en vue d'avantages personnels ou d'expédients politiques.

"Et d'ajouter aussi l'alinéa suivant comme paragraphe 4:

"Puisque l'enquête indique que les maux de la contrebande sont tellement répandus, que leurs ramifications sont tellement nombreuses qu'une partie seulement des pratiques illégales a été portée à la connaissance du public, votre comité recommande la nomination d'une commission juridique ayant pleins pouvoirs de continuer et d'achever l'enquête sur l'administration du ministère des Douanes et de l'Accise, et de poursuivre tous les contrevenants."

Et aussi de biffer tous les mots après le mot "ministère" dans la troisième ligne du paragraphe huit:

"Et aussi dans l'article treize, ajouter le nom de R.-R. Farrow, sous-ministre des Douanes et de l'Accise, à la liste de ceux qui doivent être remerciés de leurs services."

"Et qu'à ces fins le comité reprennent ses fonctions".

Et le débat continuant;

M. Rinfret propose, secondé par M. Prévost:—

Que l'amendement modifié soit de nouveau modifié par l'enlèvement des mots suivants:

"La preuve indique de plus que l'action ministérielle a été influencée par la pression indue d'associés ou d'amis politiques du ministre ou du ministre suppléant, ce qui a eu pour effet la suspension,—et dans certain cas—l'abandon des poursuites intentées à des personnes accusées d'avoir violé la loi et a entraîné des pertes de revenu pour le pays. De plus, on a fait appel avec succès au ministre ou ministre suppléant, pour l'induire à s'interposer irrégulièrement dans le cours de la justice après la conviction des coupables et avant l'exécution des jugements. Depuis longtemps le premier ministre et le gouvernement connaissaient la dégénérence rapide du ministère des Douanes et de l'Accise et il est impossible de défendre leur négligence à remédier à cette situation par des moyens prompts et efficaces. La conduite du ministre actuel, l'honorable Georges H. Boivin, dans l'affaire de Moses Aziz, est absolument injustifiable."

Par l'adjonction, après les mots "par des moyens expédients politiques", troisième ligne du deuxième paragraphe, des mots "ou pour un avantage personnel".

Et par l'adjonction, à l'addition proposée au paragraphe quatre du rapport du comité, après les mots "et de poursuivre tous les contrevenants", des mots suivants: "et d'interroger d'anciens ministres du ministère des Douanes et de l'Accise du chef d'affaires quelconques qui, de l'avis de la Commission, pourraient entacher leur administration;

"Ladite Commission sera composée de trois juges, l'un nommé par le premier ministre du Canada, un autre par le très honorable leader de l'opposition, et un troisième par l'honorable leader du parti progressiste; et la Commission aura tous les pouvoirs conférés à des commissaires en vertu de la Loi des enquêtes;

"Ladite Commission aura pouvoir de rendre verdict et de faire des recommandations, et d'en présenter le rapport au Parlement à l'ouverture de la prochaine session, en même temps que le rapport de la preuve qu'elle aura reçue."

Sir Henry Drayton soulève le point que l'amendement proposé par M. Rinfret n'est pas recevable parce que la Chambre, ayant voté contre le sous-

amendement de M. Woodsworth, avait abandonné son droit de biffer quoi que ce soit dans l'amendement Stevens; et aussi parce que l'amendement de M. Fansher modifiait la dernière ligne de l'amendement Stevens, et qu'une partie antérieure ne pouvait pas être modifiée.

M. l'Orateur: J'ai très attentivement suivi les arguments des deux côtés de la Chambre. Laissez-moi d'abord donner sous une forme concrète le syncptique de la motion principale, de l'amendement, du premier sous-amendement, du deuxième sous-amendement, et du troisième sous-amendement.

M. Mercier, président du comité, a proposé l'adoption du rapport du comité. A cette proposition l'honorable député qui est maintenant ministre des Douanes (M. Stevens) a proposé un amendement, dont l'objet est de censurer un certain ministre d'une administration antérieure, et à vrai dire l'administration elle-même. A ceci, l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Woodsworth) a proposé un sous-amendement ayant pour objet de biffer tous les mots de censure dans l'amendement principal, et d'ajouter le nom de l'ex-sous-ministre des Douanes au tableau de ceux dont les têtes devaient tomber. Ce sous-amendement a été rejeté. Immédiatement le député de Last-Mountain (M. Fansher) s'est levé, et a proposé un nouveau sous-amendement qui différait du précédent sous un seul rapport; au lieu de rendre le sous-amendement substitutif, il en faisait un complément de l'amendement principal.

Il s'agit maintenant de savoir si la Chambre, en adoptant le sous-amendement de l'honorable député de Last-Mountain, a du même coup accepté la censure figurant dans l'amendement principal; et l'Orateur doit-il, et posant la question, juger que cette opinion est agréée?

J'ai consulté différentes autorités sur l'effet d'un sous-amendement quand il est ajouté à un amendement. La Chambre peut ignorer que sur la question compliquée des amendements et sous-amendements, nous ne suivons pas au Canada la pratique anglaise. L'honorable leader de la Chambre (sir Henry Drayton), et l'un de ses collègues un peu plus tard au cours de la discussion, ont fortement insisté sur ce que Bourinot dit en l'espèce (4e édit., p. 318):

"Mais une fois rejeté par la Chambre, un amendement ne peut être proposé une deuxième fois. La plus haute autorité anglaise soutient que lorsque la Chambre a convenu que certains mots feront partie de la question, il est irrégulier de proposer un amendement à ces mots, puisque la Chambre s'est déjà prononcée en leur faveur; mais cette règle n'exclurait pas une addition aux mots intéressés si elle était proposée à temps. De même lorsque la Chambre a convenu d'ajouter ou d'insérer des mots dans une question, elle ne dérange pas sa décision par un amendement de ces mots; mais, ici encore, d'autres mots peuvent être ajoutés...."

Ceci est de pratique strictement anglaise, et c'est pourquoi des guillemets sont indiqués. Mais si la Chambre revient au bas de la page précédente, elle trouvera la note ci-dessous:

"La pratique de soumettre des amendements dans la Chambre anglaise diffère tout à fait de la pratique du parlement canadien, et en général des parlements coloniaux ou étrangers. On peut défendre la pratique anglaise par des raisons de logique, mais elle offre des inconvénients. L'usage n'a toutefois pas été adopté au Canada."

En d'autres termes en Angleterre l'Orateur, posant à la Chambre la question d'un amendement ayant pour objet de biffer ou d'insérer des mots, pose chaque question séparément, ainsi: Ces mots feront-ils partie de la question? Et la Chambre ayant résolu cette question, il soumet la deuxième. Si nous suivions la pratique anglaise l'argument offert par l'honorable leader de la Chambre serait irréfutable; mais nous sommes dans la Chambre des Communes du Canada et Bourinot dit que nous n'avons pas adopté l'usage anglais au Canada. Les honorables députés trouveront le traitement élaboré du sujet aux pages 316 et

322 de Bourinot, 4e édition. Comme il l'indique, la pratique est tout à fait différente ici. Après la proposition d'un sous-amendement, et son adoption unanime s'il vous plaît, l'Orateur doit de nouveau soumettre la question à la Chambre et demander: L'amendement tel que modifié est-il adopté? Bourinot ajoute qu'on peut proposer un nombre quelconque de sous-amendements. Naturellement on n'en considère qu'un seul à la fois.

Je demande maintenant à la Chambre de juger, en dehors des subtilités techniques: Est-il possible que vendredi, ou plutôt samedi matin, l'honorable député de Shefford (M. Boivin) et ses collègues aient unanimement convenu qu'une censure dût être prononcée contre eux-mêmes? Dans les mêmes circonstances le gouvernement, en Angleterre, se serait censuré lui-même, mais la procédure diffère au Canada d'après la pratique posée par Bourinot.

Permettez-moi d'ajouter qu'une fois, ici même aux Communes, M. l'Orateur Sévigny oublia de faire ce que je suis tenu de faire quand la question est posée, c'est-à-dire demander: "Plaît-il à la Chambre que l'amendement, tel qu'il est amendé soit adopté?" et il se reprit le lendemain. Vous trouverez cela aux Journaux de la Chambre, 1916, page 205:

"M. L'ORATEUR: Après le vote d'hier sur l'amendement de M. Bennett (Calgary) à la résolution proposée par M. Stevens, j'ai donné ma décision à l'effet que l'amendement ayant été voté dans l'affirmative, il était inutile de soumettre à la Chambre la motion principale telle qu'amendée.

"J'ai depuis, étudié avec soin cette question, et j'ai constaté, en consultant les autorités, que la question telle qu'amendée aurait dû être de nouveau posée à la Chambre."

Et il donne de nombreux précédents; il cite la 3e édition de Bourinot, alors que j'ai cité la quatrième. Page 439 de la 3e édition, Bourinot dit:

"Si l'amendement est rejeté, l'Orateur posera de nouveau la question principale, et la discussion pourra se faire là-dessus, ou l'on pourra soumettre un nouvel amendement. D'autre part, si la Chambre adopte l'amendement, l'Orateur doit alors poser de nouveau la question en ces termes: "Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion principale telle qu'elle est modifiée?"

L'honorable député d'Algoma-Est (M. Nicholson) et le ministre des Douanes (M. Stevens), je crois, ont cité il y a quelques instants, dans Beauchesne, ce qu'ils appellent la règle 336. Ceci, remarquez-le bien, n'est pas une règle; c'est le *obiter dictum* sous l'empire de la règle 36, et peut-être, emprunté à l'une des autorités anglaises. Dans le cas actuel, je déclare qu'après avoir soigneusement posé la question je conclus qu'elle ne tombe pas sous la pratique anglaise. La Chambre n'a pas encore convenu que les mots du premier amendement soient partie de la question, et l'on n'a pas, non plus, pris de décision sur l'amendement principal. Il est donc possible de soumettre un nouvel amendement. Je le répète, il n'est pas dans la pratique au Canada de poser la question: que certains mots forment partie de la question. Le mode de la Chambre des Communes anglaises quant à la proposition des amendements, est particulière au parlement anglais, et est jugé illogique et incommode par d'autres assemblées, comme l'indique la citation ci-dessus de Bourinot, troisième édition. La pratique de la Chambre canadienne diffère tout à fait, comme la quatrième édition l'explique, dans la note au bas de la page 317.

Dans la Chambre canadienne, lorsqu'une motion a été amendée l'Orateur pose donc la question: "Plaît-il à la Chambre que la motion telle qu'amendée soit adoptée?"

Comme je l'ai déjà dit, M. l'Orateur Sévigny a déjà décidé de ce point dans ce sens et il s'est basé sur Bourinot et sur la pratique canadienne.

A mon humble avis, le sous-amendement est recevable.

De cette décision, M. Geary en appelle à la Chambre.

Et la question étant posée par M. l'Orateur:—La décision du fauteuil sera-t-elle maintenue, elle est résolue dans l'affirmative par le vote suivant:—

POUR:
Messieurs

Beaubien,
Benoit,
Bettez,
Bird,
Boivin,
Bothwell,
Bouchard,
Boucher,
Bourassa,
Brown,
Cahill,
Cannon,
Cardin,
Casgrain,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Dionne,
Donaghy,
Donnelly,
Dubuc,
Duff,
Dunning,
Dussault,
Elliott,
Euler,
Evans,
Evanturel,
Fafard,
Fiset (sir Eugène),
Forke,
Fournier,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gershaw,
Gervais,
Girouard,
Goodison,
Goulet,
Guerin,
Hall,
Hatfield,
Heaps,
Heenan,
Howard,
Jacobs,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
Kay,
Kennedy (Peace-River),
King (Huron-Nord),
King (Kootenay-Est),
King, Mackenzie (Prince-Albert),
Lacombe,
Laflamme,
Lanctôt,
Langlois,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Letellier,
Lovie,
Macdonald (Glengarry),
Macdonald (Antigonish-Guysborough),
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
Macphail,
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
Malcolm,
Marcil,
Mercier (Laurier-Outremont),
Mercier (St-Henri),
Millar,
Morin (Bagot),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Motherwell,
Neill,
Parent,
Perras,
Pouliot,
Prévost,
Raymond,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robichaud,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Spence (Maple-Creek),
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stork,
Sylvestre,
Tobin (Richmond-Wolfe),
Tobin (Wetaskiwin),
Totzke,
Vallance,
Verville,
Ward,
Wilson (Vaudreuil-Soulanges),
Woodsworth,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—115.

CONTRE:
Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Armstrong (Timiskaming-Sud),
Armstrong (Lambton-Est),
Arthurs,
Baker,
Barber,
Bell (Hamilton-Ouest),
Bell (St-Antoine),
Bell (St-Jean-Albert),
Black (Yukon),
Black (Halifax),
Boutillier,
Bowen,
Boys,
Bristol,
Bury,
Cahan,
Campbell,
Cantley,
Casselman,
Chaplin (Kent (Ont.)),
Chaplin (Lincoln),
Charters,
Church,
Clark,
Coote,
Cotnam,
Culligan,
Davis,
Dickie,
Doucet,
Drayton (sir Henry),
Duncan,
Edwards (Waterloo-Sud),
Embury,
Esling,
Fansher,
Fish,
Flemming,
Foster,
Fraser,
Garland (Carleton),
Geary,
Gott,
Grimmer,
Guthrie,
Hamilton,
Hanson,
Harris,
Hay,
Hocken,
Hodgins,
Hubbs,
Jones,
Kaiser,

Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre),
Ladner,
Langworthy,
Lennox,
Lucas,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton),
Macdougall,
MacLaren,
Maclean (York-Sud),
MacNutt,
McClenaghan,
McGibbon,
McKillop,
McQuarrie,
Maloney,
Manion,
Maybee,
Messervy,
Morand,
Mullins,
Murphy,
Nicholson,
O'Neill,
Peck,
Perley (sir George),
Pettit,
Preston,
Price,
Quinn,
Robinson,
Rogers,
Ross (Kingston Cité),
Rowe,
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Short,
Simpson,
Sinclair,
Smith,
Smoke,
Spence (Parkdale),
Stansell,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stinson,
Stirling,
Sutherland (Oxford-Sud),
Sutherland (Oxford-Nord),
Thompson,
Tolmie,
Tummon,
White (London),
White (Mont-Royal),
Wilson (Wentworth),
Wright—114.

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25*)

Le Bill No 95, Loi constituant en corporation *The Red Lake and North-western Railway Company* est de nouveau considéré en comité général;

Et l'heure consacrée aux Bills Privés étant expirée, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion de M. Mercier (Saint-Henri),—Que le troisième et dernier rapport du comité spécial pour faire enquête sur l'administration du ministère des Douanes et de l'Accise soit adopté; et sur l'amendement de M. Stevens tel qu'amendé et sur l'amendement de M. Rinfret en amendement audit amendement tel qu'amendé.

Et le débat se prolongeant;

Mercredi, 30 juin 1926.

Et la question étant posée sur l'amendement à l'amendement tel qu'amendé, elle est négativée sur la division suivante:—

Pour:
Messieurs

Baldwin,
Beaubien,
Benoit,
Bettez,
Bird,
Boivin,
Bothwell,
Bouchard,
Boucher,
Brown,
Cahill,
Cannon,
Cardin,
Casgrain,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Dionne,
Donaghy,
Donnelly,
Dubuc,
Duff,
Dunning,
Dussault,
Elliott,
Euler,
Evans,
Evanturel,
Fafard,
Fiset (sir Eugène),
Forke,
Fournier,
Gershaw,
Gervais,
Girouard,
Goodison,
Goulet,
Guerin,
Hall,
Hatfield,
Heaps,

Heenan,
Howard,
Jacobs,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
Kay,
King (Huron-Nord),
King (Kootenay-Est),
King, Mackenzie (Prince-Albert),
Lacombe,
Laflamme,
Lanctôt,
Langlois,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Letellier,
Lovie,
Macdonald (Glengarry),
Macdonald (Antigonish-Guysborough),
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
Malcolm,
Marcil,
Mercier (St-Henri),
Millar,
Morin (Bagot),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Motherwell,
Neill,
Parent,
Perras,
Pouliot,
Raymond,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robichaud,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
St. Père,
Sanderson,
Séguin,
Spence (Maple-Creek),
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stork,
Sylvestre,
Tobin (Richmond-Wolfe),
Tobin (Wetaskiwin),
Totzke,
Vallance,
Verville,
Wilson (Vaudreuil-Soulanges),
Woodsworth,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—107.

CONTRE:
Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Armstrong (Timiskaming-Sud),
Armstrong (Lambton-Est),
Arthurs,
Baker,
Barber,
Bell (Hamilton-Ouest),
Bell (St-Antoine),
Bell (St-Jean-Albert),
Black (Yukon),
Black (Halifax),
Bourassa,
Boutillier,
Bowen,
Boys,
Bristol,
Bury,
Cahan,
Campbell,
Cantley,
Casselman,
Chaplin (Kent (Ont.)),
Chaplin (Lincoln),
Charters,
Church,
Clark,
Coote,
Cotnam,
Culligan,
Davis,
Dickie,
Doucet,
Drayton (sir Henry),
Duncan,
Edwards (Waterloo-Sud),
Embury,
Esling,
Fansher,
Fish,
Flemming,
Foster,
Fraser,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Garland (Carleton),
Gott,
Grimmer,
Guthrie,
Hamilton,
Hanson,
Harris,
Hay,
Hocken,
Hodgins,
Hubbs,
Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Jones,
Kaiser,
Kennedy (Peace-River),
Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre),
Ladner,
Lennox,
Lucas,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton),
Macdougall,
MacLaren,
Maclean (York-Sud),
MacNutt,
Macphail,
McClenaghan,
McGibbon,
McKillop,
McQuarrie,
Maloney,
Manion,
Maybee,
Messervy,
Morand,
Mullins,
Murphy,
Nicholson,
O'Neill,
Peck,
Perley (sir George),
Pettit,
Preston,
Price,
Quinn,
Robinson,
Rogers,
Ross (Kingston Cité),
Rowe,
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Short,
Simpson,
Sinclair,
Smith,
Smoke,
Spence (Parkdale),
Spencer,
Stansell,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stinson,
Stirling,
Sutherland (Oxford-Sud),
Sutherland (Oxford-Nord),
Thompson,
Tolmie,
Tummon,
White (London),
White (Mont-Royal),
Wilson (Wentworth),
Wright—119.

Et la question étant de nouveau posée sur l'amendement, tel qu'amendé;

M. Garland (Rivière-à-l'Arc) propose, secondé par M. Gardiner, que l'amendement, tel qu'amendé, soit modifié de nouveau par l'addition des mots suivants après les mots "et de poursuivre tous les contrevenants":

"Et que la commission juridique comprendra un juge qui sera nommé par les deux juges de la Cour de l'Echiquier du Canada. Et ce juge, faisant fonction de commission, aura tous les pouvoirs conférés à un commissaire de ce genre en vertu de la Loi des enquêtes. Ladite Commission aura pouvoir de rendre verdict, de faire des recommandations, et d'en faire rapport au Parlement à l'ouverture de la prochaine session, en même temps que le rapport de la preuve qu'elle aura reçue."

Et la question étant posée sur ledit amendement, elle est agréée.

Et la question étant posée sur l'amendement tel qu'amendé, elle est agréée sur la division suivante:—

POUR:
Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Armstrong (Timiskaming-Sud),
Armstrong (Lambton-Est),
Arthurs,
Baker,
Barber,
Bell (Hamilton-Ouest),
Bell (St-Antoine),
Bell (St-Jean-Albert)
Black (Yukon),
Black (Halifax),
Boutillier,
Bowen,
Boys,
Bristol,
Bury,
Cahan,
Campbell,
Cantley,
Casselman,
Chaplin (Kent (Ont.)),
Chaplin (Lincoln),
Charters,
Church,
Clark,
Coote,
Cotnam,
Culligan,
Davis,
Dickie,
Doucet,
Drayton (sir Henry),
Duncan,
Edwards (Waterloo-Sud),
Embury,
Esling,
Fansher,
Fish,
Flemming,
Foster,
Fraser,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Garland (Carleton),
Geary,
Gott,
Grimmer,
Guthrie,
Hamilton,
Hanson,
Harris,
Hay,
Hocken,
Hodgins,
Hubbs,
Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Jones,
Kaiser,
Kennedy (Peace-River),
Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre),
Ladner,
Lennox,
Lucas,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton),
Macdougall,
MacLaren,
Maclean (York-Sud),
MacNutt,
Macphail,
McClenaghan,
McGibbon,
McKillop,
McQuarrie,
Maloney,
Manion,
Maybee,
Messervy,
Morand,
Mullins,
Murphy,
Nicholson,
O'Neill,
Peck,
Perley (sir George),
Pettit,
Preston,
Price,
Quinn,
Robinson,
Rogers,
Ross (Kingston Cité),
Rowe,
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Short,
Simpson,
Sinclair,
Smith,
Smoke,
Spence (Parkdale),
Spencer,
Stansell,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stinson,
Stirling,
Sutherland (Oxford-Sud),
Sutherland (Oxford-Nord),
Thompson,
Tolmie,
Tummon,
White (London),
White (Mont-Royal),
Wilson (Wentworth),
Wright—119.

CONTRE:
Messieurs

Baldwin,
Beaubien,
Benoit,
Bettez,
Bird,
Boivin,
Bothwell,
Bouchard,
Boucher,
Bourassa,
Brown,
Cahill,
Cannon,
Cardin,
Casgrain,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Dionne,
Donaghy,
Donnelly,
Dubuc,
Duff,
Dunning,
Dussault,
Elliott,
Euler,
Evans,
Evanturel,
Fafard,
Fiset (sir Eugène),
Forke,
Fournier,
Gershaw,
Gervais,
Girouard,
Goodison,
Goulet,
Guerin,
Hall,
Hatfield,
Heaps,
Heenan,
Howard,
Jacobs,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
Kay,
King (Huron-Nord),
King (Kootenay-Est),
King, Mackenzie (Prince-Albert),
Lacombe,
Laflamme,
Lanctôt,
Langlois,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Letellier,
Lovie,
Macdonald (Glengarry),
Macdonald (Antigonish-Guysborough),
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
Malcolm,
Marcil,
Mercier (Laurier-Outremont),
Mercier (St-Henri),
Millar,
Morin (Bagot),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Motherwell,
Neill,
Parent,
Perras,
Pouliot,
Raymond,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robichaud,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Spence (Maple-Creek),
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stork,
Sylvestre,
Tobin (Richmond-Wolfe),
Tobin (Wetaskiwin),
Totzke,
Vallance,
Verville,
Wilson (Vaudreuil-Soulanges),
Woodsworth,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—109.

Et la question étant posée sur la motion principale telle qu'amendée, elle est agréée sur la même division ci-dessus, et elle est comme suit:—

"Que le troisième et dernier rapport du comité nommé pour faire enquête sur l'administration du ministère des Douanes et de l'Accise ne soit pas adopté maintenant mais renvoyé au comité spécial, avec instruction d'ajouter les paragraphes suivants à l'article six:

"La preuve indique de plus que l'action ministérielle a été influencée par la pression indue d'associés ou d'amis politiques du ministre ou du ministre suppléant, ce qui a eu pour effet la suspension,—et dans certain cas—l'abandon des poursuites intentées à des personnes accusées d'avoir violé la loi et a entraîné des pertes de revenu pour le pays. De plus, on a fait appel avec succès au ministre ou ministre suppléant, pour l'induire à s'interposer irrégulièrement dans le cours de la justice après la conviction des coupables et avant l'exécution des jugements. Depuis longtemps le premier ministre et le gouvernement connaissaient la dégénérence rapide du ministère des Douanes et de l'Accise et il est impossible de défendre leur négligence à remédier à cette situation par des moyens prompts et efficaces. La conduite du ministre actuel, l'honorable Georges H. Boivin, dans l'affaire de Moses Aziz, est absolument injustifiable.

"Le comité déplore la pratique suivie par certains hommes publics influents d'en appeler directement au ministre tel que démontré par les témoignages, pour adoucir ou faire dévier, par des moyens expédients politiques, l'administration effective de son département.

"Le comité est d'avis que cette pratique est nuisible aux intérêts du pays et porte préjudice à la bonne administration du ministère.

"Et d'ajouter aussi l'alinéa suivant comme paragraphe 4:

"Puisque l'enquête indique que les maux de la contrebande sont tellement répandus, que leurs ramifications sont tellement nombreuses qu'une partie seulement des pratiques illégales a été portée à la connaissance du public, votre comité recommande la nomination d'une commission juridique ayant plein pouvoirs de continuer et d'achever l'enquête sur l'administration du ministère des Douanes et de l'Accise, et de poursuivre tous les contrevenants."

"Et que la commission juridique comprendra un juge qui sera nommé par les deux juges de la Cour de l'Echiquier du Canada. Et ce juge, faisant fonction de commission, aura tous les pouvoirs conférés à un commissaire de ce genre en vertu de la Loi des enquêtes. Ladite Commission aura le pouvoir de rendre verdict, de faire des recommandations, et d'en faire rapport au Parlement à l'ouverture de la prochaine session, en même temps que le rapport de la preuve qu'elle aura reçu."

"Et aussi de biffer tous les mots après le mot "ministère" dans la troisième ligne du paragraphe huit:

"Et aussi dans l'article treize, ajouter le nom de R.-R. Farrow, sous-ministre des Douanes et de l'Accise, à la liste de ceux qui doivent être remerciés de leurs services."

"Et qu'à ces fins le comité reprennent ses fonctions."

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 148, Loi pour établir en Canada un système de crédit hypothécaire à long terme pour les cultivateurs, avec plusieurs amendements comme suit:—

1. Page 2, ligne 5. Après "conseil", insérer: "aux termes et conditions que le Gouverneur en conseil peut prescrire".

2. Page 2, ligne 46. Biffer les mots qui suivent "(1)", et y substituer les suivants: "Le gouvernement du Canada peut souscrire un capital initial n'excédant pas cinq millions de dollars, et il peut payer le montant de sa souscription aux époques et par des versements qui, de l'avis de la Commission, conviennent aux objets de la Commission".

3. Page 3, ligne 2. Biffer le mot "exigé" et y substituer "payé".

4 et 5. Page 3, ligne 11. Après "chacune", biffer tous les mots jusqu'à la fin du premier alinéa, et y substituer les suivants: "lesquelles ne sont pas transmissibles et, sauf à l'option de la Commission, doivent être souscrites de la manière suivante:"

6. Page 3, ligne 22. Biffer "total" et insérer "montant total du principal non remboursé".

7. Page 3, lignes 23 et 24. Biffer "et non entièrement remboursés".

8. Page 3, ligne 33. Biffer le mot "total" et insérer "montant total du principal non remboursé".

9. Page 3, ligne 34. Biffer "et non entièrement remboursés".

10. Page 5, ligne 8. Biffer "ne dépassant pas un pour cent du montant du prêt".

11. Page 5, ligne 17. Après "l'intérêt", ajouter "au choix de l'emprunteur".

12. Page 5, ligne 23. Remplacer le paragraphe (7) par le suivant:

"(7) Par dérogation aux dispositions de la loi, l'emprunteur doit payer un intérêt simple sur les arrérages à un taux n'excédant pas huit pour cent par année, il doit convenir d'acquitter à leur échéance toutes cotisations, taxes et autres

impositions dont le paiement est nécessaire à la garantie de la Commission par rapport aux prêt qu'elle a consenti, et il doit aussi contracter l'assurance que la Commission peut exiger. Lorsque ces taxes, cotisations et impositions n'ont pas été acquittées à l'échéance, la Commission peut les acquitter elle-même et les débiter à l'emprunteur; et si, à la date ou avant la date de la prochaine échéance d'intérêt, elles ne sont pas remboursées à la Commission, avec l'intérêt produit à un taux n'excédant pas huit pour cent par année, l'emprunteur est considéré comme étant en défaut aux termes de l'hypothèque".

13. Page 5, ligne 32. Remplacer le paragraphe (8) par le suivant:

"(8) Nonobstant les dispositions de la présente loi, mais subordonnément aux règlements que la Commission peut établir et non incompatibles avec les dispositions de la *Loi de l'intérêt*, un emprunteur peut à son gré rembourser la totalité ou une partie de son emprunt à la date d'une échéance de versement. Ce remboursement doit être crédité à l'emprunteur de la manière que la Commission peut prescrire par règlement, ainsi que ci-dessous prévu. Mais ce remboursement ne soustrait pas l'emprunteur à l'obligation de satisfaire ponctuellement à tous les paiements subséquents lors de leur échéance.

14. Page 5, ligne 44. Après "emprunt" insérer "au gré de la Commission".

15. Page 5, ligne 48. Après "emprunt", insérer "au gré de la Commission".

16. Page 6, ligne 13. Au mot "cinq" substituer "quatre".

17. Page 6, ligne 15. Après "approbation", biffer "Les deux autres membres sont désignés par les emprunteurs domiciliés dans la province et nommés" et insérer "L'autre membre est désigné par les emprunteurs domiciliés dans la province et nommé".

18. Page 6, ligne 19. Après "prescrit", insérer ce qui suit: "Toutefois, jusqu'à ce que cette désignation par les emprunteurs soit praticable, de l'avis de la Commission, les membres du conseil provincial désignés par le gouvernement de la province peuvent exercer toutes les charges du conseil provincial".

19. Page 6, ligne 46. Après "capital" insérer "social".

20. Page 7, ligne 23. Insérer ce qui suit comme paragraphe (5):

"(5) Si, à cause de poursuites intentées en vertu de quelque hypothèque, le titre de propriété garantissant cette hypothèque est transporté à la Commission, les actions de la Commission détenues par l'emprunteur doivent être annulées, et les versements que l'emprunteur a faits sur ces actions doivent être confisqués au profit de la Commission".

21. Page 8, lignes 5 et 6. Remplacer "sont subordonnés à l'approbation de" par "doivent être fixés par".

22. Page 8, ligne 6. Après clause 13, insérer ce qui suit comme nouvelles clauses "A", "B" et "C";

Nouvelle clause "A"

"Une vérification des registres de la Commission et de chaque conseil provincial doit être effectuée conformément aux règlements d'exécution de l'article seize de la présente loi, par une maison de comptables experts nommés à cette fin par le gouverneur en conseil, et une copie du rapport desdits comptables sur l'état annuel de la Commission doit être déposée devant le Parlement par le ministre dans les premiers quinze jours de la première session du Parlement qui suit la date dudit rapport."

Nouvelle clause "B"

"(1) Par dérogation à toute disposition de la présente loi, les opérations de la Commission en vertu de la présente loi doivent être conduites de manière à donner, autant que possible, aux actionnaires dans chaque province le plein bénéfice des opérations effectuées dans cette province.

"(2) Au présent article, le mot "actionnaires" signifie les porteurs d'actions de la Commission souscrites par les provinces, respectivement, par les emprunteurs dans ces provinces, et par le gouvernement du Canada de la manière prévue au paragraphe (2) de l'article cinq de la présente loi".

Nouvelle clause "C"

"Sauf décision contraire que le gouverneur en conseil peut prendre, au besoin, tous les actes et toutes les décisions de la Commission sont censés rentrer dans ses pouvoirs et définitifs à l'encontre de tous les intéressés."

23. Page 8, ligne 27. Après "Commission" insérer "au prix qui en a été en premier lieu payé".

24. Page 8, ligne 40. Retrancher le deuxième "et".

25. Page 8, ligne 41. Après "rémunération" insérer "et leurs fonctions".

La Chambre s'ajourne alors à 1.15 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 110

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 30 JUIN 1926

Deux heures p.m.

PRIÈRES.

M. Bowen propose,—Que conformément à la recommandation contenue dans le neuvième rapport du comité des Bills Privés, tous les bills rapportés par les huitième et neuvième rapports de ce comité, soient inscrits sur le feuilleton des Ordres pour être pris en considération ce jour.

Et objection étant soulevée, ladite motion reste en suspens.

Sir Henry Drayton, l'un des membres du Conseil privé du Roi, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit:—

BYNG DE VIMY.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire additionnel des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1926, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 30 juin 1926.

Sur motion de Sir Henry Drayton, ledit message de Son Excellence le Gouverneur général, et le budget qui l'accompagne, sont référés au comité des Subsides.

Sir Henry Drayton, l'un des membres du Conseil privé du Roi, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit:—

BYNG DE VIMY.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'année

expirant le 31 mars 1927, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 30 juin 1926.

Sur motion de Sir Henry Drayton, ledit message à Son Excellence et le budget supplémentaire sont référés au comité des Subsides.

M. Manion, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Relevé montrant les permis pour entrer ou demeurer en Canada émis par le ministère de l'immigration et de la colonisation durant l'année solaire 1925, en vertu de l'article 4, paragraphe 2, de la Loi de l'immigration.

Sur motion de M. McIntosh, le deuxième et dernier rapport du comité des relations industrielles et internationales est adopté.

Sur motion de M. Bury, le troisième et dernier rapport du comité spécial pour faire enquête sur les sources d'approvisionnement de houille anthracite et bitumineuse, et autres questions afférentes est adopté.

Du consentement de la Chambre les bills suivants sont respectivement présentés, lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 233, Loi modifiant la Loi de la pension du service civil, 1924.—Sir *Henry Drayton.*

Bill No 234, Loi modifiant la Loi de l'Accise.—M. *Stevens.*

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 37:—

Par M. Woodsworth—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Quelle superficie de terrain on a accordée au Pacifique-Canadien ou à ses lignes subsidiaires dans les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.
2. Combien d'acres, approximativement, des terres de ces provinces se trouvent dans les zones où l'on a découvert de la houille, ou bien où l'on croit qu'elle existe.
3. Combien d'acres on a accordées au Pacifique-Canadien ou à ses subsidiaires dans la vallée Turner de l'Alberta-Sud.
4. Combien de terres on a accordées dans les zones où le rapport du docteur Hume signale des districts pétrolifères probables des régions Wainright et Ribstone, en Saskatchewan et en Alberta.
5. Quelle est la superficie approximative accordée au Pacifique-Canadien, dans laquelle le pétrole ou d'autres ressources minérales peuvent probablement se trouver.

M. Stevens, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre ci-dessous.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté:

Par M. Black (Yukon)—Ordre de la Chambre—Copie des correspondances relatives à W.-S. Loggin, douanier du service de prévention à Prince-Albert, Saskatchewan; et copie du rapport d'un fonctionnaire des Douanes à ce sujet.

Le Bill No 189, Loi pourvoyant à un prêt aux Commissaires du Havre de Montréal est lu la troisième fois et passé.

M. Manion propose,—Que les amendements faits par le Sénat au Bill No 17, Loi modifiant la Loi d'établissement des soldats, 1919, soient adoptés;

Après débat, ladite motion est remise pour être discutée plus tard ce jour.

Les amendements faits par le Sénat au Bill No 148, Loi pour établir en Canada un système de crédit hypothécaire à long terme pour les cultivateurs sont pris en considération et respectivement adoptés.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

Sir Henry Drayton propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Mackenzie King (Prince-Albert) propose en amendement, secondé par M. Lapointe:—Que M. l'Orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil mais qu'il soit résolu, que dans l'opinion de cette Chambre la politique fiscale du Gouvernement telle qu'énoncée par le premier ministre actuel lorsqu'il était chef de l'opposition de Sa Majesté serait dommageable à la prospérité continue de ce pays et préjudiciable à l'unité nationale.

Après débat la question étant posée sur l'amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:
Messieurs

Baldwin,
Beaubien,
Benoit,
Bettez,
Bird,
Boivin,
Bothwell,
Bouchard,
Boucher,
Bourassa,
Brown,
Cahill,
Cannon,
Cardin,
Casgrain,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Dionne,
Donaghy,
Donnelly,
Dubuc,
Duff,
Dunning,
Dussault,
Elliott,
Evans,
Evanturel,
Fafard,
Fiset (sir Eugène),
Forke,
Fournier,
Gervais,
Girouard,
Goodison,
Goulet,
Guerin,
Hall,
Hatfield,
Heaps,
Heenan,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
Kay,
King (Huron-Nord),
King (Kootenay-Est),
Kng, Mackenzie (Prince-Albert),
Laflamme,
Lanctôt,
Langlois,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Letellier,
Lovie,
Macdonald (Glengarry),
Macdonald (Antigonish-Guysborough),
McLean (Melfort),
Macphail,
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
Malcolm,
Mercier (Laurier-Outremont),
Mercier (St-Henri),
Millar,
Morin (Bagot),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Motherwell,
Neill,
Parent,
Perras,
Raymond,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robichaud,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Spence Maple-Creek),
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stork,
Sylvestre,
Tobin (Richmond-Wolfe),
Tobin (Wetaskiwin),
Totzke,
Vallance,
Verville,
Woodsworth,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—101.

CONTRE:
Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park), Anderson (Halton), Armstrong (Timiskaming-Sud), Armstrong (Lambton-Est), Arthurs, Baker, Bell (St-Antoine), Bell (St-Jean-Albert), Black (Yukon), Boutillier, Bowen, Boys, Bury, Cahan, Campbell, Cantley, Casselman, Chaplin (Kent (Ont.)), Chaplin (Lincoln), Charters, Church, Clark, Coote, Cotnam, Culligan, Davis, Dickie, Doucet, Drayton (sir Henry), Duncan, Embury, Esling, Fansher, Fish, Flemming, Foster, Fraser, Gardiner, Garland (Bow-River), Garland (Carleton), Geary, Gott, Grimmer, Guthrie, Hamilton, Hanson, Harris, Hay, Hocken, Hodgins, Hubbs, Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria), Jones, Kaiser, Kennedy (Peace-River), Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre), Ladner, Lucas, MacDonald (Cap-Breton-Sud), Macdonald (Kings), Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton), Macdougall, MacLaren, Maclean (York-Sud), MacNutt, McClenaghan, McGibbon, McKillop, McQuarrie, Maloney, Manion, Maybee, Morand, Mullins, Murphy, Nicholson, O'Neill, Peck, Pettit, Preston, Quinn, Robinson, Rogers, Ross (Kingston Cité), Rowe, Ryckman, Ryerson, Senn, Short, Simpson, Sinclair, Smith, Smoke, Spence (Parkdale), Spencer, Stansell, Stevens, Stewart (Leeds), Stinson, Stirling, Sutherland (Oxford-Sud), Sutherland (Oxford-Nord), Thompson, Tolmie, Tummon, White (London), Wilson (Wentworth), Wright—108.

Et la question étant posée sur la motion principale:—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil;

Après débat la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(En comité)

Les résolution suivantes sont adoptées:—

(Trois-quarts des sommes ci-dessous)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

2 Bureau du secrétaire du Gouverneur général—	
Appointements, y compris celui d'un secrétaire du Gouverneur général, en sus du traitement autorisé par chap. 4, S.R., $3,600; John Guy à $1,500, et George Johnson à $1,380..	35,370 00
Dépense casuelle..	66,000 00
Affaires extérieures—	
Appointements, y compris F. M. Baker à $3,900..	87,140 00
Dépense casuelle..	27,500 00

10	Bureau du Haut Commissaire—	
	Appointements	23,680 00
	Dépense casuelle	83,606 00
22	Conseil Privé—	
	Appointements	45,890 00
	Dépense casuelle	7,000 00
28	Secrétariat d'Etat—	
	Appointements	134,425 00
	Dépense casuelle	21,500 00
29	Rétablissement des Soldats dans la vie civile—	
	Appointements	21,560 00

IV—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

31	Dépenses diverses	10,000 00
	Indemnité de subsistance du juge pour le district d'Atlin, C.-B.	1,200 00

Cour Suprême du Canada

32	Dépense casuelle et déboursés, livres, magazines, etc., pour les juges, montant n'excédant pas $300	7,500 00
	Livres de droit et de référence pour la bibliothèque et reliure.	10,000 00
	Impression, reliure et distribution des rapports de la Cour Suprême	7,000 00

Cour de l'Echiquier du Canada

33	Dépense casuelle—Frais de voyage des juges et des officiers de la cour, rémunérations aux shérifs, etc., impressions, papeterie, etc., et $150 pour les livres des juges	8,000 00
	Impression, reliure et distribution des rapports de la cour	2,000 00

Territoire du Yukon

34	Diverses dépenses y compris indemnités de subsistance du juge et les appointements et subsistance des fonctionnaires de la cour, etc	10,000 00

V—PENITENCIERS

35	Kingston	449,472 00
	St-Vincent de Paul	412,660 00
	Dorchester	255,580 00
	Manitoba	216,180 00
	Colombie-Britannique	164,080 00
	Alberta	3,000 00
	Saskatchewan	260,580 00
	En général	1,400 00

VII—SERVICE LEGISLATIF

SÉNAT

36	Traitements et dépense casuelle	159,935 00

XII—DEFENSE NATIONALE

SERVICE DE LA MILICE

88	Administration	301,000 00
90	Dépense casuelle	30,000 00

91	Services et ouvrages du génie..	566,000 00
92	Magasins généraux..	390,000 00
93	Etablissements de fabrication..	420,000 00
94	Milice non-permanente..	1,660,000 00

XXXI—DIVERS

345	Dépenses occasionnées par la loi de tempérance du Canada..	1,000 00
346	Achat de 650 exemplaires du *Parlementary Guide*..	1,950 00
347	Dépenses occasionnées par les *Lois de naturalisation*, 1914 et 1920..	8,000 00

XLI—REGLEMENTS DES RECLAMATIONS DE GUERRE

371	Secrétariat d'Etat..	15,000 00

XXIX—ROYALE GENDARMERIE A CHEVAL DU CANADA

277	Solde de la gendarmerie (y compris les salaires de deux gendarmes, district de l'île Ellesmere, à $2.25 par jour pour protéger le service contre toute perte par suite de décès).	976,589 75
	Subsistance, billets de logement et frais de voyage, fourrage, combustible et éclairage, habillement, réparations et réfections, chevaux, munitions, papeterie, etc., hôpitaux, etc., transport et fret, réparations aux bâtiments, dépense casuelle et enquêtes criminelles..	964,242 75
	Indemnités aux gendarmes de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions..	8,500 00
	Pour aider à la mise en vigueur des lois fédérales—Les déboursés imputables à ce crédit se rapporteront à tels devoirs de police fédérale qui seront définis par le Gouverneur en conseil sur la recommandation du ministre de la Justice..	75,000 00
	Pour l'organisation de services spéciaux relativement à la Loi concernant l'opium et les stupéfiants..	25,000 00

JEUDI, 1er juillet 1926.

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 1.10 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 111

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 1er JUILLET 1926

Deux heures p.m.

Prières.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat acquiesce aux amendements faits par la Chambre des Communes au Bill (H5) No 174 du Sénat, intitulé: "Loi constituant en corporation *The Detroit and Windsor Subway Company*".

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill No 189, pourvoyant à un prêt aux Commissaires du Havre de Montréal.

Sir Henry Drayton, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table les arrêtés en Conseil suivants:—

C.P. 1042, en date du 29 juin 1926, nommant le Très Honorable Arthur Meighen, un membre du Conseil privé du Roi pour le Canada, secrétaire pour les Affaires Extérieures et Président du Conseil.

C.P. 1043, en date du 29 juin 1926, nommant M. William Anderson Black, membre du Conseil privé du Roi pour le Canada.

C.P. 1044, en date du 29 juin 1926, nommant l'honorable sir Henry Drayton, un membre du Conseil privé du Roi pour le Canada, ministre suppléant des Finances et ministre suppléant des Chemins de fer et Canaux.

C.P. 1045, en date du 29 juin 1926, nommant l'honorable Hugh Guthrie, un membre du Conseil privé du Roi pour le Canada, ministre suppléant de la Justice et ministre suppléant de la Défense Nationale.

C.P. 1046, en date du 29 juin 1926, nommant l'honorable Henry Herbert Stevens, un membre du Conseil privé du Roi pour le Canada, ministre suppléant de l'Agriculture, du Commerce, des Douanes et de l'Accise et surintendant général suppléant des Affaires des Sauvages et ministre suppléant des Mines.

C.P. 1047, en date du 29 juin 1926, nommant l'honorable R. J. Manion, un membre du Conseil privé du Roi pour le Canada, ministre suppléant du Réta-

blissement des Soldats dans la vie civile et ministre suppléant en charge du ministère de la Santé publique, ministre suppléant des Postes, de l'Immigration et Colonisation et du Travail.

L'honorable sir George Perley, un membre du Conseil privé du Roi pour le Canada, devant être Secrétaire d'Etat suppléant et ministre suppléant des Travaux Publics.

L'honorable William Anderson Black, un membre du Conseil privé du Roi pour le Canada, devant être suppléant de la Marine et des Pêcheries.

M. Lapointe soulève une question de privilèges de la Chambre à l'effet que, chacun des arrêtés en Conseil déposés sur la Table ce jour par lesquels les ministres ont été nommés ministres suppléants de certains ministères ne mentionne pas qu'ils ne devaient pas recevoir d'émoluments pour ces postes, ils ont par ce fait vaqué leurs sièges dans cette Chambre.

Après débat;

M. Robb propose, secondé par M. Motherwell,—Que les actes accomplis dans cette Chambre par les honorables députés qui ont rempli les fonctions de ministres de la Couronne depuis le 29 juin 1926, à savoir, les honorables députés de York-Ouest, Fort-William, Vancouver-Centre, Argenteuil et Wellington-Sud, et l'honorable député senior d'Halifax constituent une violation et une infraction des privilèges de cette Chambre pour les raisons suivantes:

1. Que lesdits honorables députés n'ont pas le droit de siéger dans cette Chambre, et auraient dû cesser d'y occuper leurs sièges, s'ils remplissent leurs fonctions en qualité d'administrateurs des divers départements qui leur ont été distribués par arrêtés ministériels.

2. Que s'ils ne remplissent pas ces fonctions légalement, ils n'ont pas le droit de contrôler les affaires du gouvernement dans cette Chambre et de demander des subsides pour les départements dont ils prétendent être les ministres suppléants.

Et le débat continuant;

VENDREDI, 2 juillet 1926.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Beaubien,	Denis (St-Denis),	Fournier,	Kay,
Bettez,	Denis (Joliette),	Gardiner,	King (Huron-Nord),
Bird,	Descoteaux,	Garland (Bow-River),	King (Kootenay-Est),
Boivin,	Deslauriers,	Gervais,	King, Mackenzie (Prince-Albert),
Bothwell,	Dionne,	Girouard,	Laflamme,
Bouchard,	Donaghy,	Goulet,	Lanctôt,
Boucher,	Donnelly,	Guerin,	Langlois,
Bourassa,	Duff,	Hall,	Lapierre,
Brown,	Dunning,	Hatfield,	Lapointe,
Cahill,	Elliott,	Heaps,	Lavigueur,
Cannon,	Evans,	Heenan,	Letellier,
Cardin,	Evanturel,	Jelliff,	Macdonald (Glengarry),
Casgrain,	Fafard,	Jenkins,	
Coote,	Fiset (sir Eugène),	Johnston (Long-Lake),	
Delisle,	Forke,		

Macdonald (Antigonish-Guysborough),
McLean (Melfort),
Macphail,
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
Mercier (Laurier-Outremont),
Mercier (St-Henri),
Millar,
Morin (Bagot),
Motherwell,
Neill,
Parent,
Perras,
Pouliot,
Raymond,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robichaud,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
Sanderson,
Séguin,
Spence (Maple-Creek),
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stork,
Sylvestre,
Tobin (Richmond-Wolfe),
Tobin (Wetaskiwin),
Totzke,
Vallance,
Verville,
Woodsworth,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—96.

Contre:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Armstrong (Timiskaming-Sud),
Armstrong (Lambton-Est),
Arthurs,
Baker,
Bell (St-Antoine),
Bell (St-Jean-Albert),
Black (Yukon),
Boutillier,
Bowen,
Boys,
Bury,
Cahan,
Cantley,
Casselman,
Chaplin (Kent (Ont.)),
Chaplin (Lincoln),
Clark,
Davis,
Dickie,
Doucet,
Drayton (sir Henry),
Embury,
Esling,
Fansher,
Fish,
Foster,
Fraser,
Garland (Carleton),
Geary,
Gott,
Grimmer,
Guthrie,
Hamilton,
Hanson,
Harris,
Hay,
Hocken,
Hodgins,
Hubbs,
Jones,
Kaiser,
Kennedy (Winnipeg-Sud-Centre),
Ladner,
Lennox,
Lucas,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton),
Macdougall,
MacLaren,
Maclean (York-Sud),
MacNutt,
McClenaghan,
McGibbon,
McKillop,
McQuarrie,
Maloney,
Manion,
Morand,
Mullins,
Murphy,
Nicholson,
O'Neill,
Peck,
Pettit,
Preston,
Price,
Quinn,
Robinson,
Rogers,
Ross (Kingston Cité),
Rowe,
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Short,
Simpson,
Sinclair,
Smith,
Smoke,
Spence (Parkdale),
Stansell,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stinson,
Stirling,
Sutherland (Oxford-Sud),
Sutherland (Oxford-Nord),
Thompson,
Tolmie,
Tummon,
Wilson (Wentworth),
Wright—95.

La Chambre s'ajourne alors à 2.10 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

PROCLAMATIONS



BYNG DE VIMY,

[L.S.]

CANADA

GEORGE CINQ, *par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, et à tous les intéressés,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Nous avons jugé à propos, par et avec l'avis et le consentement de Notre conseil privé pour le Canada, de dissoudre le présent parlement du Canada.

SACHEZ DONC QUE, à cette fin, Nous publions Notre présente proclamation royale et dissolvons par le présent ledit parlement du Canada en conséquence, et les sénateurs et les membres de la Chambre des communes sont excusés de se rencontrer immédiatement.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de Notre Armée, chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, membre de Notre Ordre Royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notre Dominion, ce DEUXIÈME jour de JUILLET en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent vingt-six et de Notre règne la dix-septième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,

Sous-secrétaire d'Etat.

BYNG DE VIMY,

[L.S.]

CANADA

GEORGE CINQ, *par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A tous ceux à qui les présentes parviendront,—SALUT:

ATTENDU que Nous désirons et que Nous avons résolu de rencontrer, aussitôt que possible, Notre peuple de Notre Dominion du Canada et d'avoir son avis en Parlement,—

SACHEZ DONC que c'est Notre royale volonté et plaisir de convoquer un parlement et Nous déclarons en outre que, de l'avis de Notre conseil privé pour le Canada, Nous avons donné des ordres aujourd'hui pour l'émission de Nos WRITS en due forme pour convoquer un parlement dans Notredit Dominion, lesquels writs doivent porter la date du vingtième jour de juillet 1926, et être rapportables le deuxième jour de novembre 1926.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de Notre Armée, chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, membre de Notre Ordre Royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce VINGTIÈME jour de JUILLET, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-six et de Notre règne la dix-septième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

BYNG DE VIMY,

[L.S.]

CANADA

George Cinq, *par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A tous ceux à qui les présentes parviendront,—Salut:

SACHEZ que, désirant et ayant résolu, aussitôt que faire se pourra, de rencontrer Notre Peuple de Notre Dominion du Canada, et d'avoir son avis en Parlement, Nous, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, par ces présentes convoquons la Chambre des Communes dans et pour Notredit Dominion, et la sommons de se réunir en Notre cité d'Ottawa, dans Notredit Dominion, mercredi, le dix-septième jour de novembre 1926, pour là et alors entrer en conférence et traiter avec les hommes illustres et le Sénat de Notredit Dominion.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de Notre Armée, chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, membre de Notre Ordre Royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce vingtième jour de juillet, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-six et de Notre règne la dix-septième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

INDEX

DU

SOIXANTE ET TROISIÈME VOLUME

16-17 GEORGE V

Journaux de la Chambre des Communes

(*Première session du quinzième parlement*)

A

E

G

N

O

W

Y

Z

V

